HISTOIRE DE FRANCE

DU

BREVET ÉLÉMENTAIRE

HISTOIRE DE FRANCE
DU
BREVET ÉLÉMENTAIRE

(Cours supérieur, Cours complémentaire, Écoles supérieures)

HISTOIRE — CIVILISATION

Tableaux résumés, nombreuses gravures, nombreuses cartes nombreuses lectures

PAR

A. AMMANN & **E.-C. COUTANT**

Anciens élèves de l'École normale supérieure, Agrégés d'histoire.

Professeur au lycée Louis-le-Grand. | Inspecteur général de l'Instruction publique.

• Volume nouveau

Vingt-deuxième édition, revue et corrigée



PARIS
LIBRAIRIE CLASSIQUE FERNAND NATHAN
16, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES, 16
(Place du Panthéon, V^e^)

1912

Voir, pour les divers cours de MM. AMMANN et COUTANT, nos prospectus spéciaux.

Cours des Écoles primaires.

Cours des Écoles primaires supérieures.

Cours des Écoles Normales.

Cours de l'Enseignement secondaire des jeunes filles.

Cours de l'Enseignement secondaire des lycées et collèges.

PRÉFACE

C'est en vue de la préparation au **Brevet élémentaire** que ce volume a été spécialement écrit : nous nous sommes proposé de fournir aux Candidats, sous la forme la plus accessible, toutes les notions qui leur sont nécessaires, mais de leur fournir celles-là seulement. En rejetant ainsi, de parti pris, tout ce qui est secondaire, nous avons pu donner à notre livre, nous l'espérons du moins, toute la **netteté** et toute la **clarté désirables**. Le présent volume se distingue ainsi de notre *Ancienne Première année* où nous nous sommes efforcé de présenter un exposé aussi complet que possible, sous une forme condensée, de toute l'Histoire de France envisagée à un point de vue général. Les deux livres ne font donc pas double emploi. Pour les élèves qui useront de notre nouvel ouvrage, l'ancien pourra servir de *Livre de lectures,* d'autant plus commode à consulter, qu'ils sont tous les deux écrits dans le même esprit, et conçus sur le même plan.

Dans ce *Nouveau volume*, comme dans le *Nouveau cours moyen* (*couverture bleue*), nous avons eu en vue les nécessités de l'« Enseignement concentrique », dont les avantages pédagogiques sont évidents. Cette *Histoire de France du Brevet élémentaire* présente donc des divisions et des subdivisions qui sont en concordance parfaite avec celles du *Cours moyen :* les 23 chapitres de l'une correspondent exactement aux 23 chapitres de l'autre; entre les Leçons, le parallélisme est presque aussi parfait.

La seule *différence de forme* qui existe entre les deux Cours est la conséquence d'une *différence de fond* qui s'imposait : nous avons dû, en effet, dans cette Histoire de France, composée en vue du Brevet élémentaire, donner une place proportionnellement beaucoup plus grande à **la période contemporaine**; nous avons attribué aussi plus d'importance à l'étude des **mœurs et coutumes, au mouvement littéraire et artistique**, en un mot, à l'**histoire de la civilisation.**

La structure intérieure des deux livres est d'ailleurs identique : chaque Chapitre est consacré à une période nettement définie ; il est précédé de *Notions générales*, exposé et explication des idées nécessaires à l'intelligence des questions contenues dans le Chapitre; il est divisé en *Leçons*, dont chacune comprend un ***Résumé*** très court destiné à être appris par cœur, et un ***Récit*** qui est le développement exact du Résumé. Résumé et Récit sont partagés en paragraphes qui sont désignés par **les mêmes numéros** : le maître peut ainsi proportionner l'enseignement à l'état d'instruction des élèves qu'il a dans sa classe, et qui suivent le

cours, les uns pour la première fois, les autres pour la seconde : il n'a, en effet, qu'à indiquer les numéros des paragraphes dont les divers élèves auront à étudier le développement, et il fait ainsi à chacun la part qui lui convient.

Dans le même ordre d'idées, nous avons introduit dans ce volume une disposition typographique employée déjà dans l'*Ancienne Première année :* en **caractères ordinaires**, nous exposons les idées historiques, les divisions naturelles des questions, les causes des événements, leurs résultats ; c'est pour ainsi dire la trame de l'histoire. Puis, dans les mailles de ce vaste tissu, **en caractères un peu plus fins**, nous racontons les détails des faits. Cette disposition permet aux élèves de proportionner leurs études à la force de leurs connaissances, et facilite beaucoup les revisions : en effet, le texte en caractères ordinaires forme un tout continu qui peut se lire seul, et qui présente un récit suivi, *même si on laisse de côté les portions de texte imprimées en caractères plus fins.*

Les revisions sont facilitées aussi par des *Tableaux récapitulatifs*, qui, à la fin de chaque période historique, donnent l'ensemble logique et chronologique de tous les faits importants. Nous avons multiplié les *Tableaux généalogiques*, les *Cartes*, les *Gravures ;* aucune de nos gravures n'est une œuvre de fantaisie ou d'imagination ; elles ont donc toutes une valeur historique réelle.

Enfin, chaque Chapitre est terminé par l'indication de Lectures, sur lesquelles nous nous permettons d'attirer l'attention. Nous n'avons assurément pas eu l'ambition de transformer les élèves en érudits ; mais nous avons pensé qu'il était bon de leur faire connaître le nom, le caractère, la valeur des grandes œuvres historiques des temps passés, dont personne ne doit ignorer l'existence. Nous leur indiquons aussi les ouvrages contemporains de valeur, facilement accessibles, et assez courts pour qu'ils puissent les consulter avec fruit ; nous leur signalons d'ailleurs les *chapitres* et *même les pages* qui peuvent leur offrir un intérêt spécial.

Les auteurs de ce volume ont de bonne foi cherché à être utiles à cet Enseignement primaire, qui leur semble de tous le plus intéressant pour l'avenir de la patrie française. Mais, comme ils ne sont pas de ceux qui se complaisent dans l'admiration de leurs propres écrits, ils remercient à l'avance tous ceux des maîtres qui voudront bien les honorer de leurs critiques. Souvent déjà, ils ont reçu de précieuses observations dont ils ont pu tenir compte ; ils expriment ici leur gratitude à tous ceux qui ont bien voulu se faire ainsi leurs collaborateurs.

INTRODUCTION

GRANDES DIVISIONS DE L'HISTOIRE DE FRANCE

L'Histoire de France se divise en un certain nombre de grandes époques : chacune d'elles correspond à l'une des transformations que notre nation a subies successivement, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours.

Une première époque comprend **les Origines** : c'est l'époque pendant laquelle la nation française s'est constituée. Elle est de beaucoup la plus longue, car elle s'étend depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du quinzième siècle; elle se subdivise elle-même en plusieurs périodes : la *période primitive*, jusqu'au cinquième siècle de notre ère, nous montre le pays que nous habitons aujourd'hui, et qui s'appelait alors la Gaule, d'abord indépendant, soumis ensuite à la domination et à la civilisation des Romains. — La *période barbare* va du début du sixième siècle jusqu'au début du dixième, depuis Clovis jusqu'à la dislocation définitive de l'empire de Charlemagne : la Gaule, quand les invasions des barbares détruisent l'empire romain, reçoit les diverses populations germaniques, encore barbares, qui en se mélangeant peu à peu avec les Gallo-Romains, ont constitué la race française. — Pendant la *période féodale*, du dixième au douzième siècle, la France, qui a enfin reçu tous les éléments constitutifs de la race française, commence à s'organiser; elle ne présente encore aucune unité; le pays est morcelé en un grand nombre de petites principautés, qui ont chacune leur seigneur; le roi n'a aucun pouvoir réel, le peuple est tout à fait dominé par la féodalité. — Vient enfin la *période de la lutte de la royauté contre la féodalité*, qui remplit le treizième, le quatorzième et le quinzième siècle, jusqu'en 1494 : la royauté triomphe des seigneurs en s'alliant étroitement avec le peuple; elle crée l'unité matérielle et territoriale de la France en

réunissant à son domaine royal tous les domaines seigneuriaux, les uns après les autres; l'unité morale du pays se crée en même temps par la naissance du sentiment national, dont Jeanne Darc est l'éclatante personnification.

Avec le seizième siècle commence une nouvelle époque, celle des **Temps modernes**; elle se subdivise en trois périodes, qui durent chacune environ un siècle. C'est d'abord, au seizième siècle (1494-1610), une *période de transition ;* après la Renaissance et les guerres d'Italie, l'aristocratie essaie, à la faveur des guerres de religion, de supplanter une fois encore la royauté, mais Henri IV la réduit à l'impuissance. — Le dix-septième siècle (1610-1715) est la *période d'apogée de la monarchie française*, avec Richelieu et Louis XIV; la royauté arrive à l'absolutisme. — Mais aussitôt après vient la *période de décadence* (1715-1789), sous Louis XV et Louis XVI; la royauté oublie qu'elle doit son triomphe à son alliance avec le peuple, et veut conserver pour elle-même tous les fruits de la victoire commune; elle prétend maintenir sur la nation, au lieu de l'oppression féodale, le despotisme monarchique. Alors éclate la Révolution de 1789, qui termine les Temps modernes, et ouvre l'**époque contemporaine**.

Cette dernière époque de l'Histoire de France est remplie par le renversement de « l'Ancien Régime » et par l'établissement d'un régime nouveau, fondé sur les idées de « liberté, d'égalité et de fraternité ». D'abord, la *période de la Révolution et de l'Empire* (1789-1815) est un temps d'agitations intérieures et de guerres extérieures pendant lequel les idées nouvelles s'implantent en France et se propagent même au dehors de nos frontières. — Puis, pendant la *période du suffrage restreint* (1815-1848), les hautes classes de la nation, qui seules ont le droit de voter, tentent d'établir une monarchie parlementaire, compromis entre l'ancien et le nouveau régime. — Enfin, dans la *période du suffrage universel*, de 1848 à nos jours, après beaucoup de tâtonnements, la nation française réussit à établir chez elle le **gouvernement républicain**.

HISTOIRE DE FRANCE
DU BREVET ÉLÉMENTAIRE

PREMIÈRE PARTIE

LES ORIGINES JUSQU'EN 1494

CHAPITRE PREMIER

LA PÉRIODE PRIMITIVE, DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'EN 476

NOTIONS GÉNÉRALES

Il y a un pays qui dans le monde a représenté la justice, qui a défendu les faibles quand il était lui-même puissant, qui a toujours été à la tête du progrès, qui a aimé la liberté, qui a respecté et défendu sincèrement les droits humains. Ce pays s'appelle la France. Nous l'aimons parce que nous sommes ses enfants; nous devons l'aimer aussi pour les grandes choses qu'il a faites dans le cours des siècles; nous devons être fiers de lui pour les services qu'il a rendus aux autres nations. Quand on sert la France, on sert en même temps l'humanité, qui a besoin d'elle, de sa puissance et de son rayonnement : en effet, toutes les fois que notre patrie a connu l'adversité, les autres peuples ont souffert aussi dans leurs intérêts moraux ou matériels. C'est ce que montre l'étude de l'histoire.

Quelles causes ont donné à la France un si grand rôle dans le cours des siècles?

C'est que, d'une part, sa situation géographique est une des plus heureuses qui soient au monde.

C'est que, d'autre part, elle est habitée par une des populations les plus courageuses, les plus intelligentes et les plus laborieuses de l'Europe. Le fond de cette population a été formé par les Gaulois, qui habitaient cette région aux temps les plus reculés de l'histoire, et qui sont nos ancêtres; tous les historiens de l'antiquité ont reconnu qu'ils étaient doués des plus réelles qualités. Longtemps indépendants, les Gaulois furent conquis par les Romains, qui leur enseignèrent la civi-

lisation et les mirent ainsi en état de développer leurs qualités naturelles. Plus tard enfin, des bandes de Francs, venus de Germanie (actuellement l'Allemagne), s'établirent au milieu d'eux, avec leur énergie et leur courage indomptable. C'est ainsi que l'histoire de la Gaule, pendant la période primitive, nous explique comment ce pays s'est préparé à ses glorieuses destinées.

Leçon I — **La Gaule et les Gaulois.**

Résumé. — 1. Notre patrie s'appelait dans l'antiquité la Gaule. Plus grande que la France, la Gaule était protégée partout par des frontières naturelles. Le Rhin la limitait au nord-est.

2. Son heureuse situation et la belle disposition de son sol avaient déjà excité l'admiration des anciens. La nature lui avait donné un climat salubre et un sol fertile.

3. De plus, elle était admirablement placée au centre de l'Europe civilisée, entre l'Espagne, l'Italie, la Germanie (ou l'Allemagne) et l'Angleterre. C'est sur son terrain que passent les chemins les plus faciles entre les pays du Nord et les pays méditerranéens.

4. Aux temps préhistoriques, ses habitants étaient de vrais sauvages qui vivaient dans des cavernes ou des cités lacustres. Ce sont eux qui ont élevé les prétendus monuments druidiques.

5. Quand commencèrent les temps historiques, il y avait en Gaule trois grandes populations, les Ibères, les Celtes et les Belges, et aussi des Ligures et des colons grecs sur les bords de la Méditerranée.

Récit. — (1°) **Les limites naturelles de la Gaule.** — La Gaule était limitée et protégée sur tous les points par de hautes montagnes ou de grands fleuves; des obstacles difficiles à franchir la défendaient donc contre les attaques des ennemis qui auraient voulu l'envahir : c'est ce qu'on appelle des **frontières naturelles.**

Elle était séparée de l'Espagne au sud par les *Pyrénées*, de l'Italie au sud-est par les *Alpes*, de l'Helvétie (la Suisse actuelle) à l'est par le *Jura;* au nord-est enfin, le *Rhin*, fleuve impétueux et profond, large de plusieurs centaines de mètres, la garantissait contre les incursions des Germains (les Allemands de nos jours).

La France est limitée aujourd'hui encore par les Pyrénées, les Alpes et le Jura ; elle a malheureusement perdu au moyen âge la frontière du Rhin. Elle finit par reconquérir cette limite à la fin du

siècle dernier ; mais les désastres de **Waterloo** en 1815 et de **Sedan** en 1870 lui ont enlevé de nouveau la *rive gauche du Rhin*. Elle n'a donc maintenant aucune défense naturelle au nord-est, sur le côté précisément où elle est voisine des Allemands et où elle peut, par conséquent, redouter les plus dangereuses attaques. Elle n'y est défendue que par le patriotisme et le courage de ses enfants.

(2°) **Aspect général de la Gaule.** — La Gaule était beaucoup moins prospère que la France actuelle : les *forêts* couvraient de vastes étendues de pays, des *marais* occupaient souvent le fond des vallées, des *landes* stériles s'étendaient à travers les plaines dont le défrichement était à peine commencé.

Un de nos grands historiens, Guizot, a tracé le tableau de notre patrie dans ces âges reculés. Si vous étiez tout à coup, dit-il, transportés de vingt siècles en arrière, vous ne reconnaîtriez pas la France. Vous ne verriez que des marécages inabordables, ou des forêts non exploitées, peuplées d'ours, de loups et de grands bœufs sauvages ; d'immenses troupeaux de porcs erraient dans les campagnes, presque aussi féroces que des loups. Sur ce vaste territoire, à peine huit millions d'hommes vivaient grossièrement, renfermés dans des maisons sombres et basses, les meilleures bâties en bois et en argile, couvertes en branchages ou en chaume, formées d'une seule pièce ronde, et ne recevant le jour que par la porte.

La Gaule possédait cependant de grands avantages : un *climat* tempéré et salubre, un *sol naturellement fertile*, et que la culture devait rendre productif. Et puis, il n'y a pas au monde de région qui soit aussi bien faite, aussi bien préparée pour l'**unité**; toutes les provinces y convergent vers un centre commun, il n'y en a pas une qui se tienne à l'écart. Les montagnes, tout en étant assez hautes pour assurer l'écoulement des eaux, ne le sont pas assez pour gêner sérieusement les communications.

Les anciens avaient déjà été frappés de ces heureuses dispositions naturelles. Un illustre géographe romain, Strabon, qui vivait sous l'empereur Auguste aux premières années de notre ère, par conséquent à une époque où la Gaule sortait à peine de la sauvagerie et ne jouait encore aucun rôle dans l'histoire, a écrit sur elle ces paroles significatives : « Il semble qu'une Providence tutélaire éleva ces chaînes de montagnes, rapprocha ces mers, dirigea le cours de ces fleuves, pour faire un jour de ce pays le lieu le plus florissant de la terre. »

(3°) **Situation de la Gaule dans le monde.** — La Gaule occupait le cœur de l'**Europe occidentale.** Si l'on excepte l'Espagne qui est comme reléguée à l'extrémité du continent, la Gaule est le seul pays qui touche à la fois à la Méditerranée et à l'océan Atlantique, c'est-à-dire aux deux *mers historiques* par excellence, à celles qui ont vu s'accomplir tous les grands événements de l'antiquité et des temps modernes. La **Méditerranée** pénètre dans l'*Europe orientale*, conduit vers *l'Afrique*, vers l'*Asie*, et, depuis l'ouverture du canal de Suez, jusqu'aux contrées les plus lointaines de l'*Extrême-Orient;* l'**Atlantique** mène à l'*Afrique occidentale*, à l'*Amérique*, et depuis les découvertes de Christophe Colomb est devenu la grande route du commerce et de la civilisation.

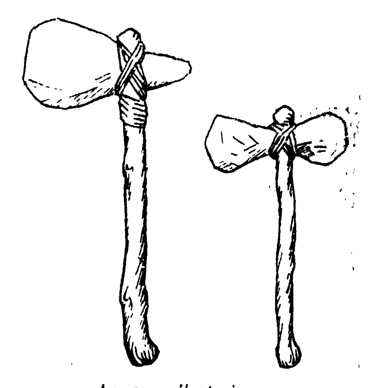
D'autre part, notre patrie occupe ce que les géographes appellent l'**isthme européen**, c'est-à-dire la partie la plus étroite de l'Europe; c'est aussi la région où la ligne générale de partage des eaux, qui sépare les deux versants européens du nord et du sud, atteint sa moindre hauteur, et est même interrompue par deux dépressions, la *Trouée de Belfort* et le col de *Naurouze*. Les grandes routes de l'Europe se sont donc naturellement croisées sur ce territoire privilégié.

(4°) **La Gaule préhistorique.** — La Gaule, comme tous les autres pays du monde, a été habitée d'abord par des **races préhistoriques**, c'est-à-dire « antérieures à toute histoire ». Nous ne savons rien d'elles, ni leur origine, ni leur histoire, ni leur langue, ni même leur nom; nous ne les connaissons que par quelques ossements fossiles d'hommes, qu'on retrouve dans les cavernes mêlés à ceux d'animaux dont les espèces n'existent plus aujourd'hui, et aussi par quelques produits de leur industrie grossière qui ont survécu pendant tant de milliers d'années. Les découvertes des savants contemporains nous ont révélé les principales étapes de cette civilisation primitive; on distingue, parmi ces ancêtres reculés des Français actuels, les *troglodytes* ou habitants des cavernes, les hommes de l'*âge de la pierre*, les habitants des *cités lacustres*, les hommes de l'*âge du bronze*.

Les premiers hommes, très peu nombreux, incapables de se construire des cabanes, vivaient dans des cavernes qu'il leur fallait

souvent disputer aux animaux féroces, les lions, les tigres, les ours, etc. Ils ne savaient ni cultiver la terre, ni fabriquer des outils; ils ne se nourrissaient que de leur pêche et de leur chasse, et s'habillaient des peaux des animaux qu'ils avaient tués.

Peu à peu, ils apprirent à fabriquer des armes, au moyen de pierres qu'ils fendaient ou polissaient, des couteaux, des poignards, des haches, des massues. C'est l'âge de la pierre, qui nous montre les industries naissantes, et les premiers commencements de l'agriculture.



Armes préhistoriques.

Armes primitives, formées de gros cailloux polis, fixés à un manche de bois.

Devenus plus industrieux, des hommes imaginèrent d'enfoncer dans les eaux des lacs des pilotis sur lesquels ils se construisaient des cabanes; ces *cités lacustres* n'étaient reliées au rivage que par un pont étroit, qu'ils pouvaient relever. Ils y étaient donc en sécurité contre leurs ennemis et contre les animaux féroces.

Enfin, ils apprirent à faire du feu, à l'utiliser, à fondre des métaux, le cuivre, le bronze, à fabriquer des armes et des outils



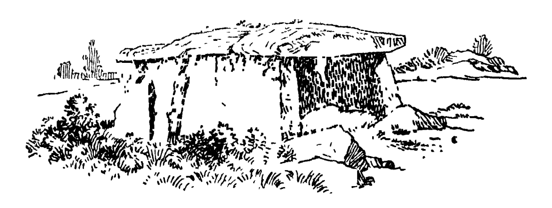
Habitations lacustres.

Ces habitations ont été reconstituées d'après des débris trouvés au fond des lacs du Jura. Réunies à la rive par un pont mobile, elles mettaient les habitants à l'abri de toute attaque.

incomparablement supérieurs à ceux des âges antérieurs. Aussi c'est à l'*âge du bronze* que commença vraiment la civilisation.

C'est sans doute à cette époque préhistorique que furent élevés les extraordinaires monuments en pierres gigantesques, non façonnées, plantées dans le sol, qu'on rencontre en beaucoup d'endroits, et qu'on a longtemps appelés des **monuments druidiques** ; on croyait qu'ils étaient l'œuvre des *druides* ou prêtres des Gaulois. On sait aujourd'hui qu'ils sont très antérieurs à l'époque des druides; on les nomme simplement **monuments mégalithiques**, c'est-à-dire « en grandes pierres ».

Ces monuments bizarres sont de plusieurs espèces. Les plus fréquents sont : les *menhirs*, pierres très hautes et plantées dans la



Un dolmen.
Table gigantesque en pierres brutes, que les Druides utilisaient pour leurs sacrifices.

terre; les *dolmens*, espèces de tables gigantesques; les *alignements*, formés de menhirs plantés en lignes parallèles; les *cromlechs*, pierres disposées en cercles.

(5°) **Les populations historiques**. — Au temps où commence l'histoire, trois grandes familles de peuples occupaient la Gaule : 1° les **Ibères**, qui habitaient l'*Aquitaine*, entre la Garonne et les Pyrénées; 2° les **Celtes** ou **Gaulois**, qui ont donné leur nom à tout le pays, fixés entre la Garonne d'un côté, la Seine et la Marne de l'autre; 3° les **Belges**, entre la Seine et le Rhin.

Tous ces peuples étaient sans doute originaires de l'Asie, ils en étaient arrivés à diverses époques, et par des chemins différents : les Ibères venus les premiers par l'Afrique du Nord, l'Espagne et les Pyrénées; les Celtes, arrivés ensuite par l'Europe centrale, en traversant le Rhin; les Belges, arrivés les derniers, par le même chemin que les Celtes.

Les *Ibères* formaient un grand nombre de petites tribus monta-

gnardes ; leur type et leur langue se sont conservés chez les Basques ou Gascons de nos jours.

Les *Celtes* composaient la masse principale des habitants de la Gaule ; ils parlaient des dialectes semblables à la langue que parlent encore les paysans de la Bretagne.

Les *Belges*, appelés aussi *Kymris*, étaient plus guerriers et plus sauvages que les autres Gaulois, sans doute parce qu'ils étaient plus récemment arrivés dans le pays.

Outre ces trois grands groupes, il y avait encore des **Ligures**, apparentés aux Ibères, et fixés au sud de la Durance. Enfin, la Gaule reçut des colons **phéniciens** qui bâtirent Nîmes, et des colons **grecs**, fondateurs de Marseille, de Nice, d'Antibes, etc. Ces colonies, assez prospères pour implanter en Gaule des germes de civilisation, étaient trop peu nombreuses pour dominer le pays.

QUESTIONNAIRE — 1. Pourquoi faut-il aimer la France ? — 2. Pourquoi a-t-elle joué un grand rôle dans le monde ? — (**1**) 3. Limites naturelles de la Gaule. — 4. En quoi les limites de la France diffèrent-elles de celles de la Gaule ? — (**2**) 5. Quel était l'aspect de la Gaule ? — 6. Quels étaient ses avantages naturels ? — 7. Jugement de Strabon. — (**3**) 8. Expliquer la position de la Gaule sur la Méditerranée et l'Atlantique. — 9. Sa position sur l'isthme européen. — (**4**) 10. La Gaule préhistorique. — 11. Qu'est-ce que les troglodytes ? — 12. L'âge de la pierre ? — 13. Les cités lacustres ? — 14. L'âge du bronze ? — 15. Que savez-vous sur les monuments druidiques ? — (**5**) 16. Les populations historiques de la Gaule. — 17. Par où vinrent les Ibères ? — 18. Par où les Celtes et les Belges ? — 19. Colonies phéniciennes et grecques.

Leçon II. — **La Gaule indépendante.**

Résumé. — 1. Les Gaulois adoraient les forces de la nature ; leurs prêtres, les druides, exerçaient sur eux une grande influence morale et politique.

2. Les Gaulois étaient célèbres par leur courage poussé souvent jusqu'à la témérité, mais aussi par leur inconstance ; ils avaient l'esprit intelligent, mais léger.

3. Leur courage et leur amour pour les aventures les entraînèrent dès l'antiquité dans beaucoup d'expéditions lointaines, en Espagne, en Italie, dans la vallée du Danube, et jusqu'en Asie Mineure.

4. S'ils avaient été unis en une seule nation, ils auraient été invincibles ; mais ils étaient divisés en un grand nombre de

tribus, souvent hostiles, affaiblies par des guerres et des révolutions continuelles.

5. Aussi furent-ils de bonne heure envahis par les étrangers. Des Grecs et des Phéniciens s'établirent chez eux, et des tribus germaniques envahirent leur territoire.

6. Enfin, Rome finit par les soumettre entièrement (50 av. J.-C.). Leur chef dans la lutte suprême, le Vercingétorix, illustra leur défaite par son courage et sa noblesse d'âme.

RÉCIT. — (1°) **Religion des Gaulois**. — Les Gaulois croyaient à l'*immortalité de l'âme;* ils adoraient plusieurs dieux, qui personnifiaient les forces de la nature ou les vertus morales : *Tarann* génie du tonnerre, *Bélen* dieu du soleil, *Hésus* génie de la guerre, *Teutatès* dieu du commerce et des arts, *Ogmius* dieu de l'éloquence, etc.; ils honoraient aussi des divinités secondaires, les génies des sources, des arbres, des rochers, etc. Mais leurs prêtres, les **Druides** (c'est-à-dire les « hommes des chênes ») croyaient à un *Dieu unique* et enseignaient ce dogme aux initiés.

Les *Druides* formaient une caste où l'on n'entrait qu'après un long et sévère noviciat; au-dessous d'eux étaient les *eubages* chargés des sacrifices, les *bardes*, poètes et devins, et les *druidesses* dont les plus vénérées habitaient l'île de Sein, en Bretagne. Le culte se célébrait au fond des forêts de chênes, où on cueillait solennellement le **gui sacré** au premier jour de l'année; il était défiguré par des sacrifices humains, on égorgeait les victimes sur la pierre des dolmens.

L'influence des Druides était immense : ils dirigeaient les conseils où se faisaient les lois et se décidaient les affaires publiques; ils étaient les arbitres des querelles entre les tribus; chaque année, ils tenaient dans une forêt du *pays des Carnutes* (Chartres) une grande assemblée où les Gaulois venaient de toutes parts faire juger leurs différends. Ils se faisaient obéir en frappant d'une **excommunication** redoutée ceux qui leur résistaient.

(2°) **Caractère des Gaulois**. — Les Gaulois étaient des hommes de haute taille, au teint blanc, aux yeux bleus, aux longs cheveux blonds, aux grandes moustaches. Généreux et curieux, ils aimaient à rire et aussi à se vanter. **Courageux** jusqu'à la témérité, ils manquaient de *persévérance*, et avaient horreur de la *discipline*.

Par excès de courage, ils ne voulaient pas de cuirasses, et couraient souvent aux combats nus jusqu'à la ceinture, n'ayant qu'un casque, un bouclier et une longue épée; ils se faisaient gloire de mourir en riant. Mais quand ils étaient repoussés, ils se décourageaient vite.

Leur costume se composait de la *braie*, pantalon flottant, d'une tunique serrée à la taille, d'une *saie* ou grand manteau jeté sur les épaules, et de galoches en bois. Ils étaient avides de s'instruire, mais légers et querelleurs : les longs festins où ils mangeaient des viandes grillées en buvant leur bière nationale, la *cervoise*, se terminaient souvent par des disputes sanglantes.



Un chef gaulois, d'après Fremiet.

Les armes du guerrier et les harnais du cheval reproduisent des spécimens qui ont été trouvés dans des sépultures gauloises.

Au deuxième siècle avant notre ère, quand les Gaulois entrèrent en relations régulières avec Rome, ils commençaient à se *civiliser ;* ils étaient peu portés vers les beaux-arts, et plus habiles dans l'industrie que dans le commerce. Strabon a résumé ainsi leur caractère : « *Ils sont fins d'esprit, capables de comprendre les choses littéraires ; simples, pleins d'élan, ils aiment toujours à défendre les opprimés.* »

(3°) **Les expéditions lointaines.** — L'esprit aventureux des Gaulois les poussait à chercher au loin des aventures et du butin. Des guerriers se réunissaient en bandes, mettaient à leur tête un **brenn** ou chef de guerre, et allaient chercher fortune au delà du Rhin, des Alpes ou des Pyrénées. Dans ces courses vagabondes, ils pénétrèrent en Espagne, en Italie, dans l'Europe orientale, et allèrent jusqu'en Asie.

En *Espagne*, des Gaulois conquirent la vallée de l'Èbre. — En *Italie*, le vaillant **Bellovèse**, franchissant les Alpes vers 550 av. J.-C., occupa la vallée du Pô, et y bâtit la ville de *Milan ;* ses guerriers s'installèrent dans toute l'Italie du Nord, si bien que les Romains l'appelèrent la *Gaule Cisalpine*. — Vers la même époque, **Sigovèse** conduisit 200000 Gaulois au delà du Rhin. Les uns, les *Boïens*, s'arrêtèrent dans la *Bohême* qui prit leur nom ; les autres, descendant peu à peu le Danube, menacèrent d'envahir la Grèce à l'époque d'Alexandre le Grand, et finirent même par aller fonder en Asie Mineure le *royaume des Galates*, qui resta indépendant jusqu'au temps de l'empereur Auguste.

De toutes ces expéditions gauloises, la plus célèbre est celle qui en 390 faillit ruiner Rome. Sous la conduite d'un brenn, que les Romains ont appelés **Brennus**, une armée de Gaulois avait pénétré dans l'Italie centrale; elle dispersa les Romains sur les bords d'une petite rivière, l'*Allia*, et entra dans la Ville éternelle, abandonnée de presque tous ses habitants; mais la citadelle, le **Capitole**, résista. Les Gaulois l'assiégèrent; une nuit, ils escaladèrent les murailles sans avoir été aperçus; mais les oies sacrées nourries dans le Capitole donnèrent l'éveil par leurs cris de frayeur : la tentative échoua. Enfin, après sept mois de siège, les Romains payèrent une rançon de mille livres pesant d'argent, et les Gaulois s'en retournèrent chez eux.

(4°) **Divisions politiques des Gaulois.** — « Cette race eût été invincible, a dit César, si elle avait été unie. » Il n'y avait malheureusement pas en Gaule d'**unité politique**, c'est-à-dire que les Gaulois ne formaient pas une seule nation, obéissant toute au même gouvernement, et réunissant tous ses fils pour la défense commune. Non seulement le pays était partagé en trois grandes familles de peuples, mais chacune d'elles était subdivisée en un grand nombre de **tribus** ou petits États; il y en avait *plus d'une centaine*, qui se jalousaient, se détestaient, et se faisaient sans cesse la guerre.

Le territoire de la plupart de ces tribus n'était pas si grand que celui d'un de nos départements actuels ; le nom de beaucoup d'entre elles se retrouve dans le nom moderne de la ville qui était leur capitale : ainsi les *Parisii* (Paris), les *Rèmes* (Reims), les *Lingons* (Langres), les *Ambiens* (Amiens). — Certaines tribus s'étaient groupées en **confédérations**, dont les plus importantes étaient : les *Armoricains*, au bord de l'Océan, entre les embouchures de la Seine et de la Loire; les *Séquanes*, entre la haute Seine et le Jura; les *Arvernes*, qui ont laissé leur nom à l'Auvergne ; les *Allobroges*, dans la Savoie actuelle ; les *Éduens*, dans le pays qui s'est appelé la Bourgogne, etc.

Ces tribus, sans cesse en guerre les unes contre les autres, étaient de plus fréquemment troublées par des **révolutions** intérieures. Les Druides, qui avaient gouverné à l'origine, avaient été supplantés par des rois; puis les nobles avaient supprimé la royauté pour gouverner eux-mêmes. Mais ces *aristocraties militaires* étaient menacées à leur tour par les

Druides ou les hommes libres. Les factions étaient donc toujours en armes et les désordres permanents.

(5°) **Invasions étrangères en Gaule**. — Cette **anarchie** condamnait les Gaulois à devenir *la proie de leurs ambitieux voisins*. Dès la plus haute antiquité, le rivage méditerranéen de la Gaule fut occupé par des *colonies phéniciennes* et *grecques;* puis les Romains, après avoir soumis les Gaulois fixés en Italie, vinrent fonder en Gaule même deux grandes colonies, *Aix* et *Narbonne;* enfin, tandis que le pays était entamé au sud-est par les Romains, il était attaqué au nord-est par les *Germains*, les ancêtres des Allemands de nos jours, qui, entraînés par la séduction que « le beau pays de France » a de tout temps exercée sur eux, franchissaient le Rhin pour conquérir des terres plus fertiles.

Les Phéniciens, arrivés les premiers, fondèrent la ville de *Nîmes*, et apprirent, dit-on, aux Arvernes (Auvergnats) l'art de la chaudronnerie. — Les Grecs vinrent ensuite. Suivant la tradition, Euxénos, chef de Phocéens chassés d'Asie, fut choisi comme époux par Gyptis, fille d'un chef gaulois, et sur le territoire reçu en dot fonda *Marseille* (600 av. J.-C.). D'autres Grecs bâtirent *Arles*, *Agde*, *Antibes*, *Nice*, etc.

Les Grecs et les Phéniciens, venus par mer, ne fondaient que des ports et des comptoirs sur le littoral; ils ne cherchaient pas à conquérir tout le pays. Les Romains au contraire voulurent devenir les maîtres du sol. Ils arrivèrent sous prétexte de défendre les Marseillais contre les Gaulois du voisinage; et prenant pied dans le pays, ils fondèrent en 124 Aix au nord de Marseille, et bientôt après Narbonne, qui commandait la route de l'Aquitaine. La *province* romaine (d'où est venu le nom de *Provence*) comprit toute la vallée inférieure du Rhône.

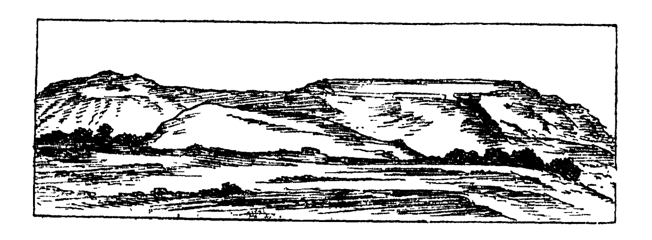
Peu après, une multitude innombrable de guerriers germains, les *Cimbres* et les *Teutons*, envahit la Gaule et y promena la dévastation; un célèbre général Romain, *Marius*, extermina la horde teutonique dans la grande bataille d'Aix, en 101.

(6°) **La conquête romaine**. — La Gaule était une proie que les Romains se réservaient pour eux-mêmes; **Jules César** la leur donna. C'était un général d'un grand génie, qui commandait à des légions bien disciplinées; il n'aurait cependant pas réussi, s'il n'avait eu recours à la ruse, et s'il n'avait trouvé des alliés parmi les Gaulois eux-mêmes. Il se présenta d'abord à eux comme un protecteur.

Il commença, en effet, en 58, par chasser de Gaule des envahisseurs germains qui s'y étaient établis, les **Suèves** et les **Helvètes**, et les rejeta au delà du Rhin.

Puis, « au libérateur succéda le conquérant » : il s'installa en maître sur le territoire d'où il venait d'expulser les Suèves. Les Gaulois comprirent alors ce que valait un tel protecteur, et ils prirent les armes pour le repousser; la *guerre de l'indépendance* commença en 57. Dans une première période, ils luttèrent **isolément**, et les différents peuples furent vaincus les uns après les autres : les *Nerviens* en Belgique, les *Vénètes* (Vannes) dans l'ouest, les *Aquitains* dans le sud. César fit même deux expéditions au delà du Pas-de-Calais, dans la *Grande-Bretagne*. — Mais les Gaulois, avertis par l'expérience, essayèrent de **s'unir** dans une seconde période de la guerre, et de chasser leurs vainqueurs.

Un jeune Arverne, créé *Vercingétorix*, c'est-à-dire chef suprême, fut l'âme de cette résistance nouvelle; jamais Rome n'a rencontré d'adversaire plus généreux et plus habile. Il battit César lui-même à



Le plateau de Gergovie.

Sur ce plateau, voisin de Clermont-Ferrand, on aperçoit très distinctement à droite l'emplacement de la ville gauloise qu'a illustrée le Vercingétorix.

Gergovie, près de Clermont-Ferrand; mais on n'écouta pas ses ordres, plusieurs tribus l'abandonnèrent, les *Éduens* mêmes s'allièrent à César, et dans une bataille suprême sur les bords de la Saône la fortune trahit l'héroïsme des Gaulois. Le Vercingétorix, bloqué dans **Alésia**, donna noblement sa vie pour racheter celle de ses compagnons (52). Ce fut la fin de la résistance : les villes ouvrirent leurs portes les unes après les autres. *Uxellodunum*, sur le Lot, se soumit la dernière. La soumission fut complète en 50.

QUESTIONNAIRE. — (1) 1. Croyances des Gaulois. — 2. Croyances des Druides. — 3. Comment les Druides étaient-ils organisés ? — 4. Quelle était leur influence ? — (2) 5. Les qualités des Gaulois. — 6. Leurs défauts. — 7. Leur costume et leurs armes. — (3) 8. Qu'était-ce qu'un brenn? — 9. Les Gaulois en Espagne. — 10. En Italie. — 11. En Germanie. — 12. Prise de Rome par les Gaulois. — (4) 13. Morcellement de la Gaule. — 14. Nommez quelques tribus gauloises. — 15. Les factions politiques. — (5) 16. Les Phéniciens en Gaule. — 17. Les Grecs en Gaule. — 18. Arrivée des Romains. — 19. Bataille d'Aix. — (6) 20. Arrivée de Jules César. — 21. Ses premiers succès. — 22. Sa lutte contre le Vercingétorix.

LEÇON III. — **La Gaule romaine.**

Résumé — 1. La Gaule conquise fut sagement administrée par l'empire romain, qui l'organisa en provinces, et qui la dota de villes nouvelles et de voies de communication.

2. Aussi les révoltes y furent peu nombreuses et peu dangereuses ; la plus célèbre fut celle de Sabinus, en 69 ap. J.-C. Le druidisme seul entretint l'esprit d'indépendance.

3. La Gaule adopta la langue, les mœurs et la civilisation de ses vainqueurs, et elle profita largement de « la paix romaine ».

4. Au troisième siècle de notre ère, elle subit une profonde transformation morale par l'introduction du christianisme. Au quatrième, le triomphe de la religion nouvelle donna une grande influence au clergé.

5. Pendant la décadence de l'empire, la Gaule souffrit de la mauvaise administration financière des Romains.

6. Quand enfin l'empire romain s'écroula, au cinquième siècle, elle fut envahie par les barbares de race germanique, Burgondes, Wisigoths et Francs, et par les Huns d'Attila.

RÉCIT. — (1°) **Organisation romaine de la Gaule.** — Conquise par César, la Gaule est restée cinq siècles sous la domination romaine. Pour faire oublier aux belliqueux vaincus leurs traditions d'indépendance, les Romains commencèrent par détruire les anciennes divisions territoriales du pays. Un neveu de César, **Auguste**, qui renversa à Rome l'ancien gouvernement républicain et fut le premier empereur, divisa la Gaule en quatre provinces : la *Narbonnaise* au sud-est, l'*Aquitaine* des Pyrénées à la Loire, la *Lyonnaise* entre la Loire et la Seine, la *Belgique* entre la Seine et le Rhin inférieur. Sous **Constantin**, au quatrième siècle, le nombre des provinces fut porté à dix-sept.

La ville de **Lyon** fut bâtie au confluent de la Saône et du Rhône, *pour être la métropole nouvelle des vaincus*, et *pendant toute la durée* de la domination romaine, elle resta la *vraie capitale* de la Gaule. Quatre grandes routes partirent de ce centre commun, et percèrent les vieilles forêts druidiques pour gagner la mer du Nord, la Manche, l'Atlantique, les Pyrénées. Des **colonies militaires** furent établies à Orange, à Carpentras, à Vienne, à Valence, etc. Enfin on enleva aux villes gauloises, surtout à celles qui s'étaient signalées dans la guerre de l'indépendance, leurs anciens noms nationaux, et on leur donna des noms nouveaux, dérivés d'Auguste ou de César (*Augustodunum* ou Autun, *Augusta Suessionum* ou Soissons, *Cæsarodunum* ou Tours, etc.).

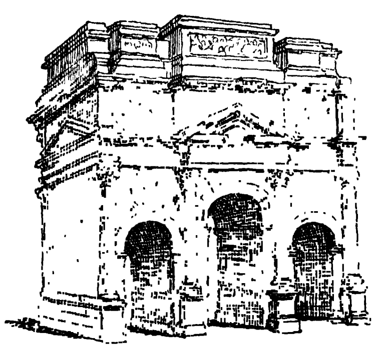
(2°) **Tentatives de révoltes nationales.** — Ces moyens réussirent : en effet, on ne compte guère que trois tentatives faites par des Gaulois pour secouer le joug de Rome. En 21, sous le règne de **Tibère**, successeur d'Auguste, les chefs *Florus* et *Sacrovir* s'insurgèrent; mais ils furent vaincus et réduits à se tuer. — En 69, le Batave *Civilis* et le Lingon *Sabinus* renouvelèrent cette tentative, mais elle ne réussit pas mieux. — Enfin, au troisième siècle, pendant qu'une effroyable **anarchie militaire** désolait le monde romain, la Gaule essaya de se donner des empereurs particuliers; mais le dernier d'entre eux, *Tétricus*, fut vaincu en 273.

De toutes ces révoltes, c'est celle de Sabinus qui est la plus connue, grâce à l'héroïque dévouement de sa femme *Éponine*. Pour se révolter, Sabinus avait saisi l'occasion d'une guerre civile qui avait éclaté à Rome, à la mort de l'empereur *Néron*. Il parut d'abord réussir. Mais un nouvel empereur, *Vespasien*, ayant mis fin à la guerre civile, Sabinus fut vaincu, et se réfugia dans un souterrain où il vécut caché pendant neuf années avec Éponine et ses enfants ; il fut ensuite découvert. Les deux époux furent conduits à Rome et mis à mort.

Ces diverses révoltes n'eurent jamais le caractère d'un vrai soulèvement national. Elles étaient cependant encouragées par les Druides, qui restèrent les partisans opiniâtres de l'indépendance gauloise : aussi *les empereurs persécutèrent le druidisme*. Auguste interdit les sacrifices humains, et s'efforça de supplanter les dieux nationaux de la Gaule en leur donnant les noms des divinités romaines; beaucoup de Druides périrent du supplice de la croix après la révolte de Civilis; leur caste fut ensuite proscrite. Cependant le druidisme dura longtemps encore.

(3°) La civilisation gallo-romaine. — Les Gaulois parurent trouver dans le progrès de la civilisation une compensation à la liberté perdue. Les villes conservèrent leurs *libertés municipales;* mais elles durent renoncer à leurs luttes séculaires, et sous la domination des empereurs elles goûtèrent enfin la tranquillité de la **paix romaine**. Grâce à cette paix jusqu'alors inconnue, l'*agriculture*, l'*industrie* et le *commerce* se développèrent, tout le pays se transforma, les villes s'ornèrent de monuments et d'écoles. Les Gaulois, favorisés par les empereurs qui leur accordèrent bientôt tous *les droits des citoyens romains* et les admirent dans le Sénat de Rome, finirent par oublier leur propre langue, et par adopter celle des vainqueurs. La **civilisation gallo-romaine** brilla du plus vif éclat.

Beaucoup de forêts furent défrichées, on dessécha les marais, et de vastes espaces furent mis en culture; le *froment*, introduit dans le pays, fut cultivé sur une grande échelle; ce furent aussi les Romains qui firent connaître aux Gaulois le noyer, le prunier, le cerisier, etc. — L'**industrie** fit des progrès considérables, et les poteries, la verrerie, les bijoux, les toiles peintes, les lainages fabriqués en Gaule furent en réputation dans tout le monde romain. — Des routes, les *voies romaines*, si solidement construites que beaucoup existent encore, sillonnèrent tout le pays et facilitèrent le **commerce**.



L'arc de triomphe d'Orange.

L'arc de triomphe d'Orange est un des nombreux monuments construits par les Romains pendant qu'ils étaient maîtres de la Gaule.

La prospérité générale se manifesta par les **monuments** dont se parèrent toutes les villes, les *palais*, les *thermes* ou bains publics, les *amphithéâtres* où combattaient les gladiateurs, les *théâtres*, les *arcs de triomphe*, les *statues*, etc. Arles mérita son surnom de « Rome des Gaules ». Des restes superbes de ces monuments se voient encore à Nîmes (*Arènes* et *Maison carrée*), à Vienne (*Temple d'Auguste*), à Orange (*Arc de triomphe*), à Fréjus (la *Porte d'Or*), à Trèves, à Reims, à Lyon, etc.

Les **écoles** de Bordeaux, d'Autun, de Lyon, de Marseille, d'Arles eurent des professeurs célèbres et attirèrent de nombreux étudiants. Elles donnèrent à Rome des écrivains qui brillèrent au premier rang de la littérature latine : le poète *Cornélius Gallus*, l'orateur *Domitius Afer*, *Trogue-Pompée* qui écrivit la première histoire universelle, etc.

(4°) **Le Christianisme en Gaule.** — La prédication du **Christianisme** ne commença guère en Gaule avant le milieu du deuxième siècle. Bientôt les chrétiens furent persécutés, parce qu'ils refusaient d'adorer les dieux de l'empire ; mais la *constance des martyrs* et l'élévation morale de l'Évangile agirent puissamment sur l'esprit enthousiaste des Gaulois ; les conversions se multiplièrent, et dès la fin du troisième siècle la Gaule devint une des citadelles du Christianisme. Enfin, en 312, les chrétiens étaient assez nombreux pour qu'un prétendant à la couronne impériale, **Constantin,** crût utile de s'appuyer sur eux : il fit cesser les persécutions, et proclama la *tolérance*, en attendant que le Christianisme fût reconnu comme la religion officielle de l'empire.

La religion nouvelle fut apportée d'Orient par les Grecs : ce fut un Grec d'Asie, saint *Pothin*, qui vint fonder à Lyon la première église de la Gaule. Il fut martyrisé avec beaucoup de ses fidèles en 177 ; mais saint *Irénée* continua sa tâche. En 250, sept missionnaires partirent de Rome pour achever la conquête du pays : saint *Martial* alla évangéliser Limoges ; saint *Trophime*, Arles ; saint *Gatien*, Tours, etc. Saint *Denis* prêcha à Paris, et fut décapité au nord de la ville sur la colline de Montmartre. Enfin, au quatrième siècle, saint *Martin* compléta l'œuvre de saint Denis dans la région de l'ouest, la plus obstinément attachée à l'ancienne religion.

La conversion de la Gaule eut pour conséquence de donner au clergé chrétien non seulement une grande puissance morale, mais aussi une grande **puissance temporelle.** Les empereurs autorisèrent les églises à posséder des domaines légués par les fidèles ; puis, quand l'empire déclina, on vit dans toute la Gaule les villes donner à leurs évêques le titre de *défenseur de la Cité*, ce qui leur conférait un pouvoir identique à celui que les maires exercent de nos jours. Les chefs du clergé devinrent ainsi les personnages politiques les plus influents de l'époque.

(5°) **Administration financière.** — La prospérité dont la Gaule jouissait sous la domination romaine commença

à décliner au troisième siècle. C'est que, parmi les empereurs romains, beaucoup furent d'abominables tyrans, comme **Néron** et **Domitien**; pour satisfaire à leurs prodigalités insensées, et aussi pour résister aux *barbares* qui de toutes parts attaquaient l'empire, il leur fallait beaucoup d'argent. Ils s'en procurèrent en *multipliant les impôts* et en accablant les sujets d'exactions; aussi la misère devint peu à peu générale.

La Gaule partagea naturellement la misère des autres provinces; elle fut soumise à un très grand nombre d'impôts: la *capitation* due par chaque habitant adulte, les *prestations* pour les routes et le transport des troupes, les *douanes*, les *octrois*, les *péages* sur les routes et les ponts, etc. Soumises à cette terrible oppression financière, les campagnes furent ruinées, et certaines régions se dépeuplèrent. Plus d'une fois, les paysans, poussés à bout par l'excès de leurs maux, prirent les armes contre leurs oppresseurs. La plus terrible de ces **révoltes** fut celle des **Bagaudes** au troisième siècle; on appela ainsi des *insurgés* qui saccagèrent tout le nord et l'est de la Gaule; battus enfin près d'Autun, et à Saint-Maur près de Paris, ils furent massacrés jusqu'au dernier.

(6°) **L'invasion barbare en Gaule.** — Enfin le moment vint où l'empire épuisé tomba dans une irrémédiable décadence; à la mort du grand empereur *Théodose*, il finit par se diviser en deux empires, celui d'**Orient** et celui d'**Occident** (395), qui se jalousèrent et se combattirent souvent. Alors, à la faveur de ces discordes, les ennemis, qui assaillaient le monde romain depuis des siècles, parvinrent à forcer ses frontières, et l'**invasion des barbares** commença. Ce furent d'abord des peuplades germaniques, *Francs*, *Burgondes*, *Wisigoths*, *Suèves*, *Alains*, qui pénétrèrent en Gaule.

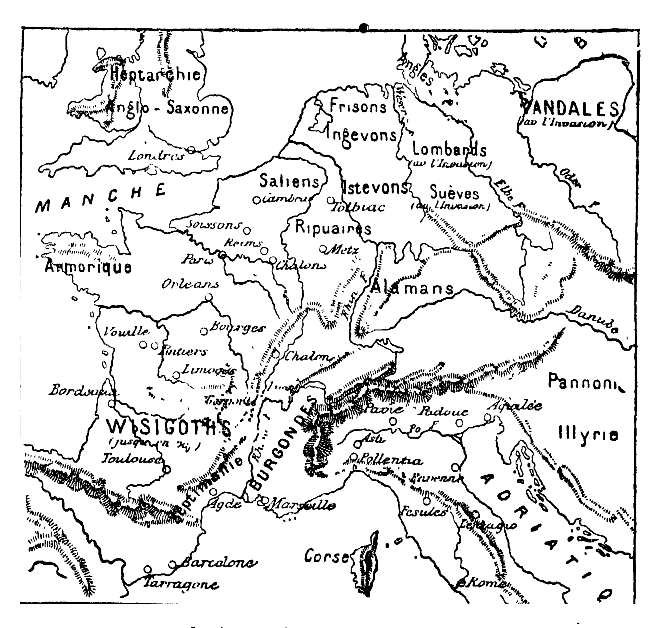
Les Francs avaient été établis les premiers, et par les empereurs eux-mêmes, sur la terre gauloise, sur la rive gauche du Rhin, qu'ils étaient chargés de défendre contre les autres Germains. Ils s'acquittèrent bravement de cette tâche. Mais en 406, un froid terrible ayant gelé les fleuves, les Vandales, les Burgondes, les Suèves et les Alains franchirent le Rhin sur la glace et se répandirent librement dans la *Gaule centrale:* c'est la **Grande Invasion** proprement dite. Les *Burgondes* se fixèrent sur le Jura et dans la vallée de la Saône, et y fondèrent un royaume (413); mais les Vandales, les Suèves et les Alains, après avoir horriblement pillé la Gaule, franchirent les Pyrénées et passèrent en Espagne.

Six ans après la Grande Invasion, en 412, les *Wisigoths* arrivèrent

dans le sud de la Gaule en traversant les Alpes-Maritimes, et occupèrent tout le pays entre la Loire et les Pyrénées. Pleins d'admiration pour la civilisation romaine, ils s'approprièrent assez vite les mœurs et les arts des Gallo-Romains, et leur royaume devint prospère sous leur roi Théodoric Ier. Dans *Toulouse*, leur capitale, la cour wisigothique rivalisa d'éclat avec celle de Rome.

Pendant ce temps, au nord, les *Francs* s'étendaient dans toute la partie de la Gaule comprise entre le Rhin et la Somme.

Au milieu du cinquième siècle arriva en Gaule une invasion nouvelle, plus terrible encore que l'invasion germanique,



La Gaule à l'époque de l'invasion.

celle des **Huns**. C'étaient des *nomades asiatiques*, de même race que les Mongols et les Chinois, d'une laideur repoussante, aux yeux obliques, aux pommettes saillantes. Leur roi **Attila**, le *fléau de Dieu*, qui détruisait tout et « ne voulait pas que l'herbe poussât où son cheval avait passé », conduisit jusqu'à

Orléans le million de guerriers sauvages qui le suivaient· mais les Germains déjà établis en Gaule se réunirent aux Romains pour repousser ce nouvel envahisseur, et ils l'écrasèrent à la grande bataille des **Champs catalauniques** (451). Les Huns vaincus furent chassés de la Gaule et repassèrent le Rhin.

Au milieu des épouvantables misères du *siècle des invasions*, l'invasion d'Attila, plus terrible que toutes les autres, frappa vivement les imaginations populaires, et quelques épisodes en sont restés légendaires. Les Huns s'étaient dirigés sur *Paris*, et déjà les Parisiens terrifiés se préparaient à fuir, mais **sainte Geneviève** releva leur courage, les retint dans leurs murailles, et sauva ainsi la ville qu'Attila n'osa pas attaquer dans son île. C'est pour ce motif qu'on l'appelle la *patronne de Paris*.

L'empire romain, ébranlé par tous ces coups, s'écroula définitivement en 476. A ce moment, la Gaule se trouvait morcelée en quatre parties : les **Gallo-Romains** restaient indépendants entre la Loire et la Seine ; les **Burgondes** possédaient la vallée du Rhône, les **Wisigoths** dominaient des Pyrénées à la Loire ; les **Francs**, maîtres futurs de tout le pays, étaient cantonnés entre la Seine et le Rhin.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Division de la Gaule en provinces par Auguste — 2. Quelle fut la capitale romaine de la Gaule ? — 3. Les routes nouvelles ? — 4. Les nouveaux noms de villes ? — (**2**) 5. Révolte de Florus. — 6. Civilis et Sabinus — 7. Les empereurs gaulois. — 8. Persécutions contre les druides. — (**3**) 9. État de la Gaule sous l'empire. — 10. Progrès de l'agriculture. — 11. De l'industrie. — 12. Du commerce. — 13. Monuments publics. — 14. Les écoles. — (**4**) 15 Introduction du christianisme en Gaule. — 16. Son triomphe sous Constantin. — 17. Les principaux prédicateurs. — 18. Importance politique des évêques. — (**5**) 19. Les impôts en Gaule. — 20. Révolte des Bagaudes. — (**6**) 21. Causes de l'invasion germanique en Gaule. — 22. Les Francs. — 23. Les Burgondes. — 24. Les Wisigoths. — 25. Invasion d'Attila. — 26. État de la Gaule en 476.

Devoirs. — **1.** *Dire quelle était la situation de la Gaule; son aspect dans l'antiquité.* — **2.** *Quels ont été les habitants préhistoriques de la Gaule?* — **3.** *Indiquer les divisions politiques, l'état social et moral des Gaulois.* — **4.** *Exposer les relations des Gaulois avec les Romains.* — **5.** *La civilisation gallo-romaine (prospérité matérielle, et développement intellectuel et artistique de la Gaule sous les Romains).* — **6.** *L'invasion germanique en Gaule au cinquième siècle.*

Lectures. — Nous recommanderons constamment la grande *Histoire générale* publiée sous la direction de MM. Lavisse et Rambaud ; pour notre chap. I, lire le t. I, chap. I et II de cette histoire. — Quatre volumes de la *Collection* publiée par B. ZELLER : *La Gaule et les Gaulois*, *la Gaule romaine*, *la Gaule chrétienne* et *les Invasions barbares* ; ce sont de petits livres de 150 pages environ, avec beaucoup de gravures, et composés uniquement avec des extraits des historiens de l'antiquité. — *Gallia*, par C. JULLIAN, tableau exact, savant et très intéressant de la Gaule sous la domination romaine. — *La Gaule romaine*, par FUSTEL DE COULANGES, ouvrage de haute érudition. — *Lectures historiques sur le moyen âge*, par LANGLOIS, p. 3-26. — On pourra lire aussi ou au moins parcourir les grandes *Histoires de France* de Michelet et Henri Martin ; cette indication s'applique naturellement aussi à tous les chapitres suivants.

CHAPITRE II

LA GAULE FRANQUE. LES MÉROVINGIENS

NOTIONS GÉNÉRALES

Le cinquième siècle fut une époque épouvantable dans l'histoire de la Gaule ; ce malheureux pays perdit l'unité que lui avait donnée la conquête romaine, il devint la proie de divers peuples barbares qui y fondèrent des royaumes. Ces peuples étaient toujours en guerre les uns contre les autres ; et dans l'intérieur même de leurs royaumes, il n'y avait aucune sécurité pour les personnes. Parmi les Germains qui devinrent les maîtres du pays, il y en eut beaucoup qui « détruisirent pour détruire, massacrèrent pour massacrer ». Des ruines inouïes s'accumulèrent partout.

Au bout d'un siècle d'invasions, Clovis, chef des Francs, renversa successivement toutes les autres dominations des barbares, étendit l'empire franc du Rhin aux Pyrénées, et rétablit une sorte d'unité dans la Gaule.

Mais cette unité n'était qu'apparente. Les Francs eux-mêmes étaient divisés en plusieurs tribus qui se déchiraient entre elles : les Neustriens et les Austrasiens se disputèrent la prépondérance dans de sanglantes guerres civiles, et ils l'exercèrent successivement. — D'autre part, au milieu des vaincus qui avaient conservé leurs institutions et leurs mœurs, les vainqueurs continuaient à pratiquer les coutumes germaniques qu'ils avaient importées d'outre-Rhin ; ils gardaient surtout leur sauvage amour de l'indépendance individuelle.

Aussi la Gaule n'avait en réalité ni unité matérielle, ni unité morale ; les Francs restaient comme campés au milieu de leur conquête.

Cette situation se prolongea deux siècles et demi : deux peuples distincts et ennemis se trouvaient en présence sur le sol gaulois, les Francs et les Gallo-Romains. Mais au milieu des guerres civiles qui agitèrent sans cesse le règne des Mérovingiens (c'est le nom qu'on donne aux princes de la famille de Clovis), ces deux peuples finirent par se mélanger; une fusion complète s'opéra entre eux. Et lorsqu'en 752 la race de Clovis fut remplacée sur le trône par une race nouvelle, il

n'était plus possible de distinguer un Franc d'un Gallo-Romain.

La période mérovingienne présente donc dans notre histoire nationale un caractère particulier : elle a introduit sur le vieux sol gaulois, par l'arrivée des Germains, le dernier des élements qui, dans le cours des âges, devait constituer la nationalité française, et elle en a commencé le mélange.

Leçon I. — **Les Francs et Clovis.**

Résumé. — 1. Les Francs étaient des Germains grossiers et féroces, divisés en plusieurs tribus qui formaient une confédération. Ils étaient établis au troisième siècle sur la rive droite du Rhin inférieur.

2. Comme tous les autres Germains, ils adoraient des dieux sanguinaires, dont le principal s'appelait Odin, et croyaient à un paradis grossier.

3. Leurs principales occupations étaient la guerre et la chasse. Les hommes libres étaient tous égaux ; mais ils reconnaissaient au-dessus d'eux des nobles, et chaque tribu se choisissait un roi. Des assemblées générales réglaient toutes les affaires publiques.

4. Établis en Gaule comme auxiliaires de Rome, les Francs se rendirent indépendants à l'époque de la Grande Invasion. Leurs premiers chefs furent alors Clodion et Mérovée.

5. Clovis, petit-fils de Mérovée, devint roi en 481. Sa puissance était très petite ; il l'augmenta en se faisant l'instrument des évêques catholiques et de saint Remi, évêque de Reims. Il épousa la catholique Clotilde.

6. Il battit ensuite les Alamans à Tolbiac, les Burgondes près de Dijon, les Wisigoths à Vouillé (507), et fit assassiner ses parents pour hériter de leurs domaines. Il mourut en 511, maître de toute la Gaule.

Récit. — (1°) **Origine des Francs.** — L'origine des Francs n'est pas très nettement connue. Il est cependant certain qu'il ne faut accorder aucune créance aux chroniqueurs du moyen âge, qui les faisaient descendre d'un peuple très célèbre de l'antiquité, les **Troyens**. En réalité, *les Francs n'apparaissent dans l'histoire qu'en* 242 : c'est alors qu'ils sont nommés pour la première fois ; ils étaient en guerre avec les Romains, et furent battus par eux.

Le nom de *Francs* signifie *braves;* il semble qu'on l'ait donné à partir du troisième siècle à une confédération de tribus germaniques, qui se groupèrent alors autour des **Saliens** ; on appelait ainsi un petit peuple qui était cantonné sur les bords de la *Sala*, aujourd'hui l'***Yssel***,

dans le royaume de Hollande. Les principales tribus franques étaient les *Ripuaires*, les *Sicambres*, les *Cattes*, les *Chérusques*, etc. Elles occupaient la rive droite du Rhin, depuis le confluent du Mein jusqu'à la mer.

(2°) **La religion des Germains.** — Les Francs qui traversèrent le Rhin au cinquième siècle étaient environ au nombre de **400000** ; on peut évaluer à **un demi-million** le nombre des autres Germains, Burgondes, Wisigoths, etc., qui à la même époque s'établirent en Gaule. Ces populations germaniques n'étaient donc pas assez nombreuses pour expulser l'*ancienne population gallo-romaine*, ou pour l'absorber entièrement, car celle-ci comptait au moins **huit millions** d'individus; mais elles étaient assez fortes pour imposer en partie leurs idées aux vaincus. Il est donc nécessaire de connaître les croyances et les coutumes que les Germains apportèrent en Gaule avec eux, puisque c'est de leur mélange avec la civilisation gallo-romaine que devait se former *l'esprit de la nation française.*

La religion des Germains était toute belliqueuse, et propre à développer en eux les instincts guerriers.

Leur dieu suprême était **Odin** (ou *Wotan*), le seigneur des batailles; à Odin étaient associés son épouse *Frigga*, ses fils *Thor* le dieu de la guerre, et *Balder* le dieu de la lumière, etc. Les *Walkyries*, déesses guerrières armées de la lance, parcouraient les champs de bataille, ramassaient les soldats morts dans le combat, et les emmenaient dans le *Walhalla*, séjour de délices où les bienheureux passaient l'éternité à se battre ou à boire la bière et l'hydromel dans le crâne de leurs ennemis.

(3°) **Mœurs des Germains.** — Comme les anciens Gaulois, les Germains étaient divisés en un grand nombre de petites **tribus** et en **confédérations**, qui se faisaient souvent la guerre. Entre les idées germaniques, et les idées que les Romains avaient fait adopter aux Gaulois, le contraste était frappant : tandis qu'à Rome l'*État était un maître tout-puissant*, les Germains avaient au plus haut degré l'amour de l'*indépendance individuelle*, et ils n'accordaient qu'une *obéissance volontaire à un chef élu.*

Organisation sociale : les Germains ne vivaient pas dans des villes, ils habitaient de petits villages en bois. Dans chaque tribu, il y avait

des **hommes libres** qui chassaient et faisaient la guerre, et des **esclaves** qui cultivaient la terre et faisaient paître les troupeaux, principale richesse des Germains : car le sol, marécageux et couvert de forêts, se prêtait mal à l'agriculture. Les plus riches des hommes libres faisaient vivre autour d'eux beaucoup de compagnons ou *leudes*, et constituaient vraiment une **noblesse**.



Une habitation germaine.

En avant de leurs cabanes, les Germains élevaient des observatoires en bois d'où ils guettaient l'approche de l'ennemi. On en voit un spécimen sur notre gravure.

Organisation politique: chaque tribu avait un **roi**; elle l'élisait elle-même, mais à condition de le choisir dans une seule famille que l'on croyait issue de quelque héros fabuleux : ainsi, les tribus franques se donnaient comme rois des membres de la famille de Mérovée, ou *famille mérovingienne*. Ces rois avaient d'ailleurs peu d'autorité : c'était l'**Assemblée générale** des hommes libres qui décidait souverainement toutes les questions.

Organisation judiciaire: cette Assemblée jugeait aussi tous les procès. Les coupables échappaient au châtiment en payant une indemnité ou **wehrgeld**, dont le taux variait suivant la qualité de la personne offensée, et suivant la gravité de l'offense, depuis la simple injure jusqu'au meurtre.

Portrait des Germains : les Germains laissaient croître leurs cheveux, qu'ils relevaient sur le sommet du front et qui retombaient par derrière en queue de cheval ; ils se rasaient la barbe, mais portaient de longues moustaches. Leur costume se complétait par une *saie*, manteau accroché au cou par une agrafe. Ils étaient armés du bouclier, de l'épée, de la *framée* ou javelot au fer court et étroit, et du *hameçon*, lance terminée par des crochets recourbés avec lesquels ils accrochaient le bouclier de leurs ennemis; les Francs avaient aussi une hache particulière, la *francisque*.

(4°) **Établissement des Francs en Gaule.**— L'histoire de l'établissement des Francs dans le nord de la Gaule comprend trois phases successives : d'abord, habitant la Germanie, ils attaquèrent avec acharnement le territoire gaulois (242-353) ; ensuite, ils furent installés sur la rive

gauche du Rhin comme auxiliaires de l'empire (358-406) ; enfin, après 406, devenus indépendants, ils conquirent peu à peu le pays entre le Rhin et la Somme.

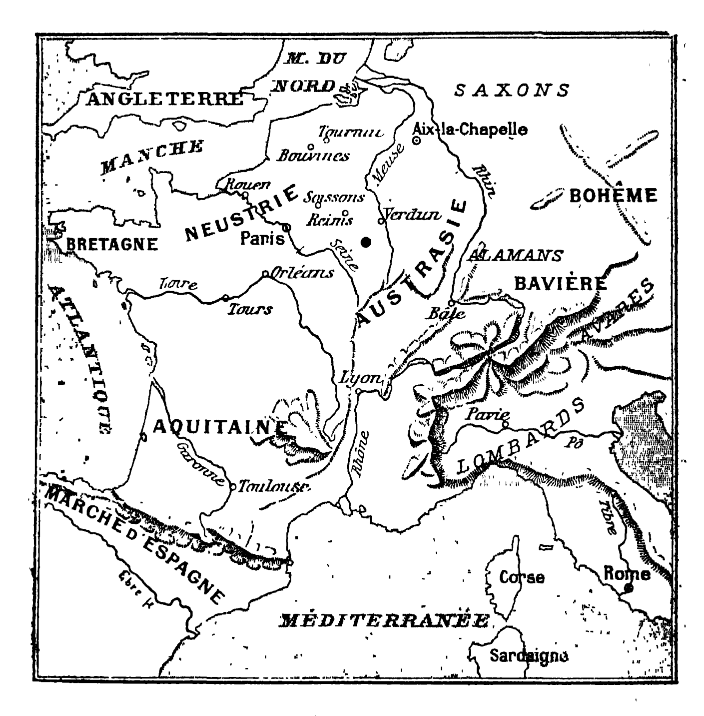
C'est l'empereur **Julien** qui, en 358, imagina d'établir les Francs sur le sol gaulois qu'ils ravageaient depuis un siècle, et les chargea de défendre le Rhin contre les autres Germains. Les Francs firent alors le métier de *soldats romains*, sous la conduite d'officiers romains qu'on mit à leur tête, et ils se battirent avec bravoure et fidélité contre les nouveaux envahisseurs.

Mais, en 406, la *Grande Invasion* réussit à franchir le Rhin. Alors, tandis que les Burgondes et les Wisigoths fondaient des royaumes dans le sud-est et le sud, les Francs voulurent au moins prendre leur part du pays qu'ils n'avaient pu sauver; ils s'avancèrent donc vers la Somme. Leur chef était **Clodion**, le premier roi franc que nous connaissions : car *Pharamond*, que l'on citait jadis, n'a jamais existé. Après Clodion, mort en 448, son fils **Mérovée** lui succéda; ce fut lui qui conduisit les Francs à la bataille des Champs Catalauniques contre les Huns. Enfin, **Childéric** (458-481) fut le père de **Clovis**; il résidait à *Tournai*.

(5°) **Clovis. Sa conversion au catholicisme.** — Clovis fut le vrai fondateur du royaume franc. Il n'avait que quinze ans quand il succéda à son père en 481, et les *Francs Saliens* dont il était le roi comptaient à peine 5000 guerriers. Son domaine était bien petit, surtout si on le compare aux deux puissants royaumes barbares fondés déjà en Gaule, par les *Wisigoths* au sud de la Loire, et par les *Burgondes* dans la vallée du Rhône ; sans compter qu'entre la Somme et la Loire existait une sorte de grand *État gallo-romain*, débris de l'ancien empire, resté indépendant. — D'autre part, Clovis, que la légende représente comme un roi pieux et vaillant, n'était en réalité qu'un *barbare ignorant, féroce et ambitieux.*

On peut donc s'étonner qu'il ait réussi à rétablir à son profit l'unité de la Gaule, et qu'il ait vaincu les Burgondes et les Wisigoths. Ce qui explique ce résultat, c'est que les Francs *ne s'amollirent pas* comme les autres barbares au contact des délices de la civilisation romaine ; mais, restés sur les confins de la Germanie, ils se retrempaient sans cesse dans le voisinage de leur patrie primitive. Ensuite, et surtout, Clovis consentit à se laisser conduire par les **évêques gallo-romains**,

qui étaient très influents dans tout le pays, et très habiles politiques.



La Gaule franque.

Ces évêques détestaient les Burgondes et les Wisigoths, parce que ces Germains, bien que convertis déjà au christianisme, n'étaient cependant pas *orthodoxes* ou *catholiques;* ils adhéraient à l'**arianisme,** une hérésie qui divisait alors tout le monde chrétien : les ariens regardaient Jésus-Christ, non comme un Dieu, mais comme un être intermédiaire entre Dieu et les hommes. Les évêques, qui combattaient alors de toutes leurs forces les ariens, étaient portés à favoriser les Francs *qui étaient encore païens*, parce qu'ils trouvaient plus facile de convertir des païens que des hérétiques, et qu'ils espéraient se servir d'eux contre les Germains ariens.

Saint Remi, évêque de Reims, chef de l'épiscopat, se chargea de

gagner à sa cause la vaillante nation des Francs; et Clovis, de son côté, comprenant les avantages qu'il pourrait retirer de l'appui des évêques, entra volontiers en relations avec lui. Quand le roi des Francs, arrivé à l'âge d'homme, voulut étendre son domaine aux dépens des Gallo-Romains demeurés indépendants, des émissaires de saint Remi guidèrent son armée à travers les défilés de la *forêt des Ardennes;* il put ainsi gagner une belle victoire à **Soissons** (486) et conquit presque tout le pays jusqu'à la Seine.

Encouragé par ce brillant résultat, il resserra son alliance avec saint Remi et accepta une femme de sa main, **Clotilde,** une catholique, nièce du roi des Burgondes (493). Alors *les villes catholiques gallo-romaines*, entre la Seine et la Loire, se donnèrent au roi des Francs qui avait épousé une femme de leur foi. Ce mariage devait entraîner plus tard la conversion même de Clovis.

(6°) **Conquêtes de Clovis.** — A partir de son mariage, Clovis resta l'allié fidèle du clergé catholique; il put ainsi défendre ses conquêtes contre d'autres barbares venus de Germanie, les **Alamans**, et vaincre successivement les ariens Burgondes et Wisigoths.

Les Alamans, anciens voisins des Francs en Germanie, voulurent les contraindre à partager avec eux les riches territoires qu'ils avaient conquis en Gaule. Clovis résista à leurs prétentions, et les battit à **Tolbiac**, près du Rhin. C'est après cette victoire, et pour accomplir un vœu fait « au Dieu de Clotilde », qu'il embrassa le christianisme : il fut baptisé par saint Remi, avec 3,000 de ses *leudes* (496). Il devint ainsi le *seul roi catholique* de toute la Gaule; comme tous les Gallo-Romains étaient aussi catholiques, ils se tournèrent vers lui dans l'espérance qu'il les délivrerait de leurs maîtres, les ariens détestés.

Clovis se dirigea d'abord contre les Burgondes, dont le roi **Gondebaud** fut battu à *Dijon* (500), et contraint à payer tribut.

Il attaqua ensuite les Wisigoths, les plus puissants des barbares, maîtres du sud de la Gaule et de toute l'Espagne. Avec l'aide des évêques, il triompha encore: le roi des Wisigoths, **Alaric II**, fut vaincu et tué à *Vouillé* (507), et son peuple rejeté au sud des Pyrénées.

Par ces victoires, Clovis était devenu le maître de la plus grande partie de la Gaule. Son baptême n'avait rien changé à son caractère: il adora Jésus-Christ au lieu d'Odin, et le pape Anastase l'appela le *fils aîné de l'Église;* mais il resta aussi astucieux et aussi cruel. Il passa les dernières années de sa vie à faire assassiner ses parents, rois des petites tribus franques établies à *Cologne*, à *Cambrai*, au *Mans*, recueillit leur succession, et devint ainsi le roi de tous les Francs.

Clovis mourut en 511 à **Paris** dont il avait fait sa capitale. Ce ne fut qu'un barbare, mais « son œuvre fut plus grande que lui ». Par ses guerres et par sa conversion, il avait réuni sous l'autorité des rois francs la plus grande partie de la Gaule, et fondé la seule domination durable qui soit sortie de l'invasion germanique.

QUESTIONNAIRE. — 1. État de la Gaule au ve siècle. — 2. Quel est le caractère général de l'époque mérovingienne ? — (**1**) 3. Quelle est l'origine des Francs ? — 4. Principales tribus franques. — (**2**) 5. Les dieux des Germains. — 6. Les Walkyries et le Walhalla. — (**3**) 7. Organisation sociale des Germains. — 8. Leur organisation politique. — 9 Leur organisation judiciaire. — 10. Leur portrait. — (**4**) 11. Comment les Francs furent-ils introduits en Gaule ? — 12. Leurs premiers rois. — (**5**) 13. La Gaule en 481. — 14. Causes des succès de Clovis. — 15. Les ariens en Gaule. — 16. Relations de saint Remi et de Clovis. — 17. Mariage de Clovis. — (**6**). 18. Sa lutte contre les Alamans. — 19. Contre les Burgondes. — 20. Contre les Wisigoths. — 21. Dernières années de Clovis. — 22. Résultats de son règne.

LEÇON II. — **Splendeur des Mérovingiens. Dagobert.**

Résumé. — 1. Clovis avait donné la Gaule aux Francs ; mais il n'avait pu y établir une organisation régulière. L'autorité royale restait limitée par l'Assemblée générale des guerriers, et tendait cependant à se rendre indépendante.

2. Les Francs se divisaient en deux classes, celle des hommes libres propriétaires d'alleux, et celle des nobles, possesseurs de bénéfices ou fiefs. Au-dessous d'eux, la masse des Gallo-Romains demeurait assujettie aux vainqueurs.

3. A côté de l'aristocratie guerrière des Francs, le clergé commençait à former une aristocratie ecclésiastique, puissante par son autorité morale et politique et par ses richesses.

4. Les Mérovingiens n'ont pas réussi à devenir de véritables rois, parce qu'à la mort de chaque chef, son royaume était partagé entre ses fils. L'histoire des descendants de Clovis ne fut qu'une longue suite de meurtres et de guerres civiles.

5. Puis la rivalité de l'Austrasie et de la Neustrie, au temps de Frédégonde et de Brunehaut, arrêta longtemps l'essor des Francs.

6. Un roi énergique et intelligent, Dagobert I, de 628 à 638, conjura la décadence de la famille mérovingienne. C'est sous son règne que le royaume franc atteignit son apogée.

RÉCIT. — (1°) **État de la Gaule après 511. Institutions politiques.** — Clovis avait réussi à soumettre la Gaule presque entière, mais il n'avait pu lui donner aucune unité. Dans les limites de son royaume, deux peuples ennemis se trouvaient en présence : les **Gallo-Romains**, vaincus, réduits à la condition de sujets, et les **Francs**, les Germains victorieux et oppresseurs. La juxtaposition de ces deux peuples, qui avaient des idées tout à fait différentes, entraîna des conséquences importantes. D'abord, elle modifia la nature de l'autorité royale.

Les rois mérovingiens trouvèrent en Gaule des institutions romaines qu'ils tâchèrent de conserver, parce qu'elles étaient très avantageuses pour eux. **En Germanie**, en effet, le roi n'était qu'un *chef de bande*, et ses compagnons se regardaient comme ses égaux : ainsi, après la victoire de Soissons, quand on partagea le butin, Clovis ayant demandé en plus que sa part un vase précieux qui avait été enlevé dans une église, et qu'il voulait renvoyer à saint Remi, un des soldats s'opposa à cette demande. **Dans le monde romain,** au contraire, l'empereur était le maître absolu, et par les fonctionnaires qu'il nommait, il faisait partout respecter sa volonté. Les rois francs, après leur établissement en Gaule, auraient bien voulu exercer la même autorité. Les Gallo-Romains leur accordèrent volontiers une pleine obéissance, mais il n'en fut pas de même des guerriers francs, et la décision des affaires publiques continua d'appartenir aux *Assemblées générales* des hommes libres. Comme elles se tenaient au printemps, avant l'entrée en campagne, on les appelait *Champs de mars* ou *Champs de mai.*

Pour l'administration du pays conquis, le roi envoyait dans chaque cité un **comte** franc, chargé de rendre la justice, de lever les impôts sur les Gallo-Romains, et de convoquer les hommes libres pour le service militaire : car tous les Francs étaient soldats.

Pour rendre les jugements, le comte était assisté d'une sorte de jury formé par douze hommes libres ou *rachimbourgs;* les Gallo-Romains étaient jugés d'après la loi romaine, et les barbares d'après leurs lois nationales. Ces lois germaniques admettaient le *wehrgeld* ou rachat, et les *épreuves judiciaires* par le fer, l'eau bouillante ou l'eau froide, par le combat entre l'accusé et l'accusateur; dans ces épreuves, la Providence divine était censée intervenir pour faire reconnaître le bon droit.

(2°) **État social de la Gaule.** — L'état social de la Gaule après la conquête franque fut très compliqué; il y eut

deux castes en présence : l'une *prépondérante*, celle des vainqueurs; l'autre *subordonnée*, celle des vaincus. Cette séparation des habitants du pays a subsisté pendant des siècles, et elle est devenue l'origine de celle qui exista au moyen âge entre les seigneurs féodaux et les roturiers. En outre, dans l'intérieur même de ces deux castes, d'autres démarcations s'établirent peu à peu.

Les Francs : après la conquête, les vainqueurs prirent pour eux des terres, et s'établirent sur les domaines à leur convenance, faisant travailler pour eux les anciens propriétaires. Ces domaines occupés par les vainqueurs s'appelèrent des **alleux**. Les simples guerriers n'eurent que de petits alleux; au contraire, les chefs reçurent des domaines considérables, assez grands pour qu'ils pussent en distribuer des portions, appelées **bénéfices**, à leurs *fidèles* dont ils payaient ainsi les services, et qu'ils s'attachaient de la sorte d'une façon permanente. Par suite, l'égalité primitive des Francs disparut, et on distingua parmi eux trois classes : les simples *hommes libres*, propriétaires d'alleux; les *fidèles*, clients des grands seigneurs; et enfin, au-dessus d'eux, les grands seigneurs ou *antrustions*.

Les Gallo-Romains : des catégories sociales s'établirent aussi parmi les vaincus. Les plus riches des Gallo-Romains aspirèrent à se confondre avec l'aristocratie franque; ils reçurent le titre de *convives du roi*, et formèrent la classe supérieure. Au-dessous étaient les *tributaires*, petits propriétaires astreints à payer une redevance, — puis les *colons*, libres de leur personne, mais attachés à la terre qu'ils cultivaient moyennant un salaire, — et enfin les *esclaves*, un peu moins malheureux que dans l'antiquité.

(3°) **Le Clergé**. — A côté de l'aristocratie franque, le clergé formait une seconde classe dominante. Son pouvoir grandissait chaque jour; presque partout, les évêques exerçaient la *puissance municipale*, c'est-à-dire qu'ils avaient dans les villes des pouvoirs analogues à ceux de nos maires actuels. La *richesse* des églises s'accroissait aussi sans cesse, parce que la piété des rois et des seigneurs leur léguait toujours des domaines.

En outre, les **couvents** se multipliaient. Beaucoup furent fondés dans des contrées incultes et désertes, comme la vallée de Marmoutier dans les Vosges, et celle de l'Agoût dans les Cévennes. Ils contribuaient donc au défrichement du sol; mais par les terres qu'ils acquéraient, ils augmentaient aussi la richesse et l'influence de l'Église. Plusieurs de ces couvents, en groupant autour d'eux la population qu'ils protégeaient contre les violences, ont donné naissance à des villes nouvelles : Saint-Germain, Saint-Omer, Saint-Cloud, etc.

Les membres du clergé se recrutaient surtout parmi les Gallo-Romains. Mais, les dignitaires ecclésiastiques étant devenus des personnages puissants, *des barbares convoitèrent aussi cette puissance :* on vit des Francs entrer dans les ordres, échanger la framée pour la crosse, et se métamorphoser en évêques, apportant dans l'Église leurs mœurs barbares.

(4°) **Partages et guerres civiles après Clovis.** — Quand Clovis mourut, son héritage entier, royaume et propriétés privées, fut suivant la coutume germanique *partagé également entre ses quatre fils :* Childebert fut roi de *Paris*, Clotaire de *Soissons*, Clodomir d'*Orléans*, et Thierry de *Metz*. Les nouveaux rois continuèrent d'abord l'œuvre de conquête de leur père; mais elle fut arrêtée bientôt par d'atroces guerres civiles.

Les fils de Clovis achevèrent d'abord la **conquête totale** de la Gaule : les *Burgondes*, rendus tributaires par Clovis, furent définitivement soumis en 534; les *Wisigoths*, qui avaient conservé une partie du littoral méditerranéen de la Gaule, en furent chassés et rejetés entièrement en Espagne; une grande province de la Germanie, la *Thuringe*, fut même conquise en 530.

Mais, d'autre part, les fils de Clovis étaient aussi cruels et aussi rapaces que leur père, et ils cherchaient mutuellement à se dépouiller. Clodomir ayant été tué dans la guerre contre les Burgondes, *ses enfants furent mis à mort* par leurs oncles Childebert et Clotaire qui voulaient hériter d'eux. Thierry mourut ensuite, puis Childebert en 558.

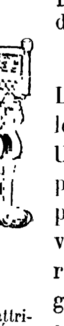
Clotaire réunit alors entre ses mains tout l'héritage de Clovis; mais une fièvre maligne l'emporta trois ans plus tard (561).

(5°) **Rivalité de l'Austrasie et de la Neustrie.** — Comme Clovis, Clotaire I laissa quatre fils : il y eut donc un *second partage* en 561, puis, un des nouveaux rois étant mort, un *troisième partage* en 567 : alors, *Gontran* régna sur les Burgondes, *Sigebert* sur l'**Austrasie** (la Gaule du nord à l'est de la Meuse), et *Chilpéric* sur la **Neustrie** (la Gaule du nord à l'ouest de la Meuse). — L'Aquitaine, au sud de la Loire, où peu de Francs s'étaient fixés, et qui était restée toute gallo-romaine, commençait à s'isoler de la Gaule septentrionale.

La Neustrie et l'Austrasie différaient profondément : la première était le territoire où s'étaient établis les *Francs Saliens;*

de plus, les Gallo-Romains y étaient encore très nombreux. L'Austrasie au contraire était habitée par les *Francs Ripuaires;* en contact permanent avec la Germanie, elle avait mieux conservé sa rudesse et sa vigueur primitives. Il n'est donc pas étonnant qu'une sanglante rivalité ait éclaté entre ces deux pays; elle se termina une première fois en 613 par la victoire de la Neustrie.

Les passions des deux reines **Frédégonde** et **Brunehaut** donnèrent à cette lutte un caractère d'extrême violence. Brunehaut, fille d'un roi des Wisigoths d'Espagne, belle, lettrée, élégante, avait été mariée à Sigebert, roi d'Austrasie; Frédégonde était une servante qui avait réussi à se faire épouser par Chilpéric, roi de Neustrie. Mille péripéties remplirent cette lutte : Sigebert fut assassiné, l'horrible Frédégonde mourut paisiblement, Brunehaut périt dans un supplice atroce, attachée à la queue d'un cheval indompté. Enfin, en 613, le fils de Frédégonde, **Clotaire II**, roi de Neustrie, réunit à ses États l'Austrasie et la Bourgogne (*pays des Burgondes*), et devint ainsi seul roi des Francs.



Trône de Dagobert.

Ce trône, dont la légende attribue la fabrication à saint Éloi, est conservé au *Cabinet des Medailles* à Paris. le siège était garni d'épais coussins.

(6°) Dagobert (628-638). — Le fils de Clotaire II, Dagobert I, fut le plus puissant des Mérovingiens. Une chanson populaire, qui le représente comme un bonhomme, simple d'esprit, a singulièrement travesti son vrai caractère : ce fut en réalité un roi intelligent et énergique. Entouré de ses conseillers gallo-romains **saint Ouen**, et **saint Éloi** qui fut d'abord orfèvre, il travailla à fortifier la royauté mérovingienne.

Ses guerres furent heureuses : il soumit les *Gascons*, les *Bretons*, et beaucoup de *peuplades germaniques;* sous lui, la monarchie franque s'étendit à l'est jusqu'au Weser et à la Bohême, et atteignit ses extrêmes limites.

Mais Dagobert ne fut pas seulement un guerrier : il fut un *législateur* qui fit rédiger les lois des peuples barbares qu'il gouvernait, notamment celle des Saliens, ou **loi salique** ; il protégea le commerce; il bâtit l'abbaye de Saint-Denis, et créa auprès d'elle la célèbre *foire*

du Lendit. Ce fut aussi un *justicier*, qui parcourut souvent ses royaumes pour réprimer les désordres et contraindre les grands à respecter le petit peuple. — Sa magnificence et son goût des plaisirs lui valurent le surnom de *Salomon des Francs.*



Habitation mérovingienne.
A cette époque de barbarie, les maisons étaient souvent construites des débris d'anciens monuments : c'est ce que cette gravure représente distinctement.

Il ne faut pas cependant que ce nom nous fasse illusion : à cette époque, la Gaule souffrait encore cruellement des suites de l'invasion des barbares, et elle était bien *moins prospère qu'au temps des Romains.* Beaucoup de villes avaient été détruites. Les seigneurs francs vivaient dans des **villas**, grandes fermes fortifiées, où ils étaient entourés de leurs serfs et de leurs esclaves; dans les villages, la masse du peuple habitait de pauvres cabanes couvertes de chaume et dépourvues même du mobilier élémentaire.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. État de la Gaule après 511. — 2. Quel était le pouvoir du roi en Germanie ? — 3 Que devint-il en Gaule ? — 4. Rôle des comtes francs. — 5. Comment se rendait la justice ? — (**2**) 6. L'aristocratie franque. — 7. Les alleux et les bénéfices. — 8. Que devinrent les Gallo-Romains ? — (**3**) 9. Puissance du clergé. — 10. Les monastères. — 11. Comment se recrutait le clergé ? — (**4**) 12. Partage de 511. — 13. Conquêtes faites par les fils de Clovis. — 14. Comment Clotaire devint-il seul roi ? — (**5**) 15. Partage de 567. — 16. Qu'est-ce que l'Austrasie ? — 17. Qu'est-ce que la Neustrie ? — 18. Rivalité de Frédégonde et de Brunehaut. — (**6**) 19. Caractère de Dagobert. — 20. Ses conquêtes. — 21. Son œuvre de législateur. — 22. Comment vivaient alors les Gaulois ?

LEÇON III. — **Décadence des Mérovingiens.**

Résumé. — 1. La décadence des Mérovingiens commença aussitôt après Dagobert, sous la longue série des rois fainéants. Toute l'autorité royale appartint alors aux maires du palais.

2. Les maires du palais jouèrent un rôle très différent, en Neustrie et en Austrasie : en Neustrie, le maire Ébroïn voulut défendre l'autorité royale contre les nobles; il finit par être assassiné en 681.

3. En Austrasie au contraire, la famille des Pépins, qui posséda héréditairement la mairie du palais, se mit à la tête des nobles contre la royauté. Pépin d'Héristal triompha à Testry, en 687, dans une bataille qui fut la défaite définitive de la Neustrie et aussi de la famille mérovingienne.

4. Le fils de Pépin d'Héristal, Charles-Martel, prépara la grandeur future de sa famille en sauvant à Poitiers, en 732, la Gaule et la chrétienté menacées par l'invasion nouvelle des Musulmans.

5. Son fils Pépin le Bref réussit enfin, avec l'appui de la papauté, à déposer le dernier Mérovingien ; il se fit sacrer roi en 752 et fonda ainsi la dynastie carolingienne.

RÉCIT. — (1°) **Rois fainéants et maires du palais.** — Avec Dagobert, la race de Clovis brilla de son dernier éclat; aussitôt après lui commença la longue série des *rois fainéants*, qui ne furent rien dans l'État, et dont l'histoire n'a pas à s'occuper; il n'est même pas utile d'enregistrer leurs noms.

Cette *décadence des Mérovingiens* tient à deux causes: d'abord, à la **pauvreté** à laquelle ils furent réduits. Comme ils n'avaient pas pu maintenir les *impôts romains*, ils n'avaient pas d'argent à donner à leurs serviteurs pour payer leurs services, et ne pouvaient leur donner que des *bénéfices*, c'est-à-dire des terres détachées du domaine royal. Mais de cette façon le domaine du roi diminuait sans cesse, et un moment vint où il n'eut plus de terres à distribuer: dès lors, il ne trouva plus de serviteurs ni de soldats, ne pouvant plus les payer.

La décadence des Mérovingiens fut causée en second lieu par leur profonde **incapacité**. Les derniers descendants de Clovis furent « aussi lâches qu'imbéciles »; pour la plupart, ils montaient sur le trône en bas âge, et, vite énervés par l'abus du vin et des plaisirs, étaient déjà vieillards à vingt ans. Ces *fantômes de rois* vivaient confinés dans leurs villas, et n'en sortaient que deux fois l'an pour aller montrer devant l'*Assemblée des Francs* leur longue chevelure, insigne de la royauté.

Pendant ce temps, l'autorité royale était exercée par les **maires du palais**. A l'origine, ces maires étaient d'humbles

fonctionnaires, créés pour maintenir l'ordre dans la maison du roi ; peu à peu, ils avaient accru leur pouvoir, ils avaient obligé Clotaire II à leur faire de grandes concessions par la *Constitution perpétuelle* en 614, ils étaient devenus les chefs des *fidèles* ou *leudes du roi*, et ils gouvernaient réellement l'État. Ils étaient **inamovibles** et **héréditaires.**

(2°) **Les maires du palais de Neustrie ; Ébroïn.** — Dans la Neustrie, où les Gallo-Romains étaient le plus nombreux, et où par suite les habitants avaient le mieux conservé l'habitude d'*obéir à l'autorité*, les maires du palais voulurent relever la puissance royale dont ils étaient les dépositaires, et se servir d'elle pour imposer leur volonté aux leudes. Le plus remarquable d'entre eux fut **Ébroïn.** Il réussit d'abord à dompter les nobles ; mais ceux-ci l'assassinèrent.

Ébroïn était un homme d'une naissance obscure, mais d'une grande énergie : « Il réprimait toutes les méchancetés, dit un contemporain, châtiait les forfaits des hommes superbes, et faisait partout régner l'ordre. » Les *leudes* et les *évêques*, qui étaient eux-mêmes devenus des seigneurs et partageaient toutes les ambitions de l'aristocratie, finirent par se révolter contre ce rude réformateur qui les dépouillait et les décimait ; mais, après bien des péripéties, leur chef, **saint Léger**, évêque d'Autun, fut vaincu, pris et massacré (678). Les *nobles austrasiens* vinrent alors au secours des nobles neustriens : ils furent battus à leur tour en 680. Mais l'année suivante, un noble, armé d'une hache, attendit un dimanche matin Ébroïn comme il allait à l'église et lui fendit la tête. Ainsi périt le dernier défenseur de la royauté mérovingienne.

(3°) **Les maires du palais d'Austrasie. Bataille de Testry.** — En Austrasie au contraire, les maires du palais se firent les *chefs des leudes*, et les *adversaires des rois.* Ils appartenaient à la famille des **Pépins**, une famille de guerriers et de grands propriétaires établis dans les Ardennes ; elle était puissante par ses immenses domaines, par le nombre des fidèles attachés à sa fortune, par la gloire ou la sainteté de ses membres : quelques-uns faisaient partie de l'épiscopat. Elle était donc à la tête de l'*aristocratie ecclésiastique*, comme de l'*aristocratie laïque.*

Pépin de Landen ou *le Vieux* avait été le fondateur de cette puissance ; mais le premier membre de cette famille qui soit réellement célèbre est **Pépin d'Héristal.** Il commença par supprimer la royauté

en Austrasie, et, prenant le titre de *duc des Francs*, devint le seul chef des Austrasiens (678); il voulut ensuite opérer un changement analogue en Neustrie. Tant que vécut Ébroïn, ses efforts échouèrent.

Après l'assassinat d'Ébroïn, Pépin, appelé en Neustrie par les nobles de ce pays, remporta la grande victoire de **Testry** (687) : c'était la victoire décisive des leudes sur la royauté mérovingienne, en même temps que celle des Austrasiens sur les Neustriens.

Le vainqueur de Testry resta maître absolu en Neustrie comme en Austrasie, bien qu'il eût jugé à propos de *conserver en Neustrie un roi* mérovingien. Il passa les dernières années de sa vie, jusqu'en 714, à reconstituer l'ancien empire franc qui se disloquait : en effet, tandis que les Francs se battaient entre eux, les peuplades qu'ils avaient soumises au sud de la Loire et à l'est du Rhin avaient trouvé l'occasion bonne pour secouer le joug. Pépin s'occupa surtout à reconquérir *l'ouest de la Germanie;* il utilisa les moines pour convertir les vaincus, et assurer ainsi leur obéissance.

(4°) **Charles-Martel** (**714-741**). — Charles-Martel, le fils de Pépin, était un habile soldat, « guerrier herculéen, chef très victorieux, tellement que nul de ceux qui se levèrent contre lui ne sortit de ses mains que prosterné sous son empire ». Sous son commandement, les Francs Austrasiens accomplirent trois grandes tâches : ils soumirent de nouveau, et cette fois définitivement, la *Neustrie;* — ils continuèrent la *guerre de Germanie :* — enfin, ils arrêtèrent l'*invasion arabe*, qui semblait sur le point de conquérir toute la chrétienté.

La mort de Pépin avait été le signal d'une révolte générale des peuples vaincus; les Germains d'une part, les Neustriens de l'autre, secouèrent le joug. Charles-Martel, avec ses forces très inférieures, se retira d'abord dans l'inaccessible forêt des Ardennes; il en sortit quand il vit l'occasion favorable, tomba sur les Neustriens, et les battit complètement à **Soissons** (719). L'œuvre de Pépin en Neustrie fut ainsi rétablie et raffermie.

Alors la guerre de Germanie recommença; chaque année, des expéditions répétées promenèrent dans la Germanie occidentale les armes victorieuses des Francs.

Mais, tout d'un coup, un terrible danger rappela Charles dans la Gaule méridionale. Les **Arabes** avaient été au siècle précédent convertis par *Mahomet* à une religion nouvelle, l'*islamisme*, et lancés par lui à la conquête du monde. Après avoir subjugué l'Asie occidentale, le nord de l'Afrique, l'Espagne, ils avaient franchi les Pyrénées et attaquaient l'Aquitaine. Charles-Martel dut courir au-devant d'eux; il les rencontra à **Poitiers** (732). Ce fut un moment solennel : car, si

les Francs étaient vaincus, c'en était fait assurément de la civilisation chrétienne, et de l'indépendance de l'Europe. Aussi, pendant huit jours, sans oser s'attaquer, les représentants de ces deux mondes restèrent en présence : d'un côté, les Arabes au teint basané, aux cheveux noirs, coiffés de turbans, vêtus de burnous multicolores, caracolant sur leurs maigres chevaux d'Afrique ; de l'autre, les Francs à la haute stature, avec leurs casques d'airain, immobiles sous leurs lourdes armures. Enfin, la bataille s'engagea ; après une lutte terrible, les Arabes vaincus s'enfuirent au delà des Pyrénées : *la Gaule et la Chrétiente étaient sauvées.*

(**5°**) **Avènement de la seconde race.** — Le fils de Charles-Martel, **Pépin**, surnommé *le Bref* à cause de sa petite taille (il était, disait-on, plus petit que son épée), recueillit la récompense des immenses services rendus par son père et son grand-père : succédant en 741 à Charles-Martel dans le titre de *maire du palais*, il réussit à se faire sacrer **roi** en 752.

Depuis près d'un siècle, les rois mérovingiens vivaient et mouraient sans que personne fît attention à eux. Pépin le Bref désira mettre enfin un terme à cette situation et prendre ouvertement la dignité royale; mais il n'osait pas accomplir une telle innovation sans y être aidé par la plus grande puissance morale qui existât alors, par *l'Église*. Or, il se trouva qu'en ce temps-là le pape Zacharie eut besoin du secours des Francs contre les *Lombards*, peuple germanique établi en Italie, et qui le menaçait dans Rome. Pépin profita de l'occasion : il envoya des ambassadeurs au pape qui les reçut très bien, et déclara « qu'il valait mieux que celui qui possédait l'autorité de roi le fût en effet ». En conséquence, le Mérovingien Childéric III qui régnait alors fut enfermé dans un monastère, et Pépin fut sacré à Soissons. En 754, le pape Étienne II étant venu en France confirma le sacre de Pépin.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Qu'est-ce que les rois fainéants ? — 2. Quelles furent les causes de la décadence des Mérovingiens ? — 3. Qu'est-ce que les maires du palais ? — (**2**) 4. Que voulurent les maires de Neustrie ? — 5. Caractère d'Ébroïn. — 6. Sa lutte contre les grands. — (**3**) 7. Que firent les maires d'Austrasie ? — 8. Origine des Pépins. — 9. Que fit d'abord Pépin d'Héristal ? — 10. La bataille de Testry et ses suites. — (**4**) 11. Avènement de Charles-Martel. — 12. Soumission de la Neustrie. — 13. Guerre de Germanie. — 14. Qu'est-ce que l'invasion arabe ? — 15. Bataille de Poitiers. — (**5**) 16. Qui succéda à Charles-Martel ? — 17. Que désira Pépin le Bref ? — 18. Comment se fit-il sacrer ?

Devoirs. — **1.** *Exposer les origines des Francs, leurs mœurs nationales, leur histoire avant Clovis.* — **2.** *Raconter l'histoire de Clovis, en faisant comprendre comment il a pu réussir.* — **3.** *État de la Gaule après la conquête de Clovis.* — **4.** *Montrer l'apogée de la*

royauté mérovingienne sous Dagobert. — **5.** *Histoire des maires du palais de Neustrie.* — **6.** *Histoire des maires du palais d'Austrasie.*

Lectures. — *Les Mœurs des Germains,* par TACITE ; ce petit ouvrage, écrit en latin, par le grand historien romain, et plusieurs fois traduit en français, donne un tableau exact et intéressant du pays germanique et de la vie de ses habitants. — Dans la *collection B. Zeller*, dont nous avons indiqué le caractère au chap. I : *les invasions barbares en Gaule, Clovis et ses fils, les rois fainéants et les maires du palais.* — *Histoire des Francs*, par GRÉGOIRE DE TOURS; l'auteur, contemporain de Frédégonde et de Brunehaut, a écrit en latin les renseignements les plus curieux sur les événements de son temps, et sur les mœurs franques et gallo-romaines ; la meilleure traduction française de son livre est celle de Guizot. — *Récits mérovingiens*, par AUGUSTIN THIERRY ; notre grand historien a mis en œuvre dans ce livre extrêmement attachant des matériaux empruntés au livre de Grégoire de Tours.

En outre, les grandes *histoires de France*, et particulièrement *l'Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, t. I. — *Histoire de la Civilisation en France*, par GUIZOT. — *Lectures historiques sur le moyen âge*, par LANGLOIS, p. 38-89.

Tableau généalogique des Mérovingiens.

Clodion... † 448.
|
MÉROVÉE, 448-458.
|
Childéric Ier, 458-481.
|
CLOVIS, 481-511.

Thierry, *roi de Metz.*	Clotaire Ier, *roi de Soissons,* puis seul roi de 558 a 561.	Clodomir, *roi d'Orléans.*	Childebert, *roi de Paris.*

Enfants de Clotaire Ier :

Caribert, *roi de Paris.*	Sigebert, *roi d'Austrasie.*	Chilpéric, *roi de Neustrie.*	Gontran, *roi de Bourgogne.*

Chilpéric
|
Clotaire II *roi de Neustrie,* puis seul roi de 614 à 628.
|
DAGOBERT Ier, 628-638.
|
Les rois fainéants.
|
Childéric III, *déposé en* 752.

CHAPITRE III

LA GAULE FRANQUE. LES CAROLINGIENS

NOTIONS GÉNÉRALES

La race carolingienne [1] doit son nom au plus illustre de ses membres, Charlemagne (c'est-à-dire Charles le Grand). La grandeur de cette famille a résulté de la grandeur des services qu'elle a rendus aux Francs et à l'humanité. Charlemagne a continué et développé l'œuvre de ses peres : il a reconstitué l'unité de la Gaule par la conquête de l'Aquitaine ; il a mis un terme aux incursions incessantes des Germains sur le territoire franc par la conquête de la Germanie ; il a rétabli dans l'Occident l'ordre et la sécurité qui manquaient depuis le début des invasions barbares.

Utile à la Gaule et aux Francs, le règne de Charlemagne a eu une utilité aussi grande pour l'humanité entière. Non seulement, par les victoires qu'il a remportées au delà du Rhin, il a, suivant la forte expression de Guizot, « mis la bar-« barie hors de cause, et l'a rendue incapable de renouveler « les grandes invasions » ; mais encore, dans les écoles de l'Occident qu'il a créées, la vie intellectuelle s'est réveillée, la moralité a grandi. C'est cette première Renaissance qui a été le point de départ incontestable de toute la civilisation moderne.

Enfin, la décadence même de la race carolingienne n'a pas été inutile. L'œuvre du grand empereur, il est vrai, a été éphémère : le vaste empire qu'il avait fondé a été définitivement morcelé trois quarts de siècle après sa mort, en 887, et cent ans plus tard, en 987, sa famille même a cessé de régner en Occident. Du moins, au milieu des convulsions qui ont rempli le règne des derniers Carolingiens et détruit l'unité de leur puissance, la Gaule a eu le bonheur de rompre les liens confus qui depuis l'époque des invasions l'unissaient à la

1. Le mot *carolingien* vient de *Carolus*, qui est le nom latin de Charles ou Charlemagne. On disait jadis *carlovingien*, par une fausse analogie avec *mérovingien;* mais Augustin Thierry a vivement critiqué cette forme, et elle est à peu près abandonnée aujourd'hui.

Germanie : tous les habitants de la Gaule ont alors achevé de se rapprocher et de se confondre, il n'y a plus eu parmi eux ni Gallo-Romains, ni Francs. L'histoire de la Gaule franque est donc terminée, l'histoire de la France va commencer.

LEÇON I. — **Grandeur des Carolingiens.**

Résumé. — 1. Pépin le Bref, fondateur de la seconde race, passa son règne (752-768) à l'affermir sur le trône où il venait de l'établir. Il alla en Italie défendre la papauté contre les Lombards.

2. Son fils Charlemagne, ou Charles le Grand (768-814) mérita son surnom par ses victoires sur les Lombards d'Italie, sur les Saxons de Germanie, sur les Sarrasins d'Espagne, sur les Avares de la vallée du Danube.

3. En 800, le pape le couronna à Rome empereur d'Occident.

4. Il fut grand aussi par ses travaux administratifs, par les lois ou *Capitulaires* qu'il rédigea, par la création d'un gouvernement régulier.

5. Enfin, une première Renaissance littéraire, due à son initiative, vint dissiper les ténèbres accumulées depuis l'invasion.

RÉCIT. — (1°) **Pépin le Bref** (**752-768**). — Pépin le Bref avait assis sa famille sur le trône en 752 : il employa à l'y affermir le reste de sa vie, jusqu'en 768. Pour payer sa dette de *reconnaissance envers la papauté* qui avait contribué à son élévation, et pour consolider en même temps l'alliance utile de sa famille avec l'Église, il alla au delà des Alpes défendre le pape Etienne II contre les **Lombards**, et il encouragea les travaux des missionnaires chrétiens en Germanie. — D'autre part, il travailla à achever l'*unité de la Gaule* par des expéditions dans les provinces méridionales encore indépendantes.

Le pape était venu lui-même en Gaule pour implorer les secours de Pépin contre le roi des Lombards Astolphe, qui voulait s'emparer de Rome. Pépin passa deux fois les Alpes, battit facilement Astolphe, et lui enleva quelques territoires; puis, comme il ne voulait pas garder pour lui-même ces possessions trop éloignées, il les donna à la papauté. Cette **donation** fut l'origine du *pouvoir temporel* des papes, qui devait durer jusqu'en 1870; les papes devinrent souverains d'un territoire, le *Patrimoine de saint Pierre*, qui s'étendit de Rome jusqu'à Ravenne.

Pépin gagna aussi la faveur de la papauté en soutenant les missionnaires qui allaient évangéliser les Germains encore païens; il fut l'ami de leur chef, **saint Boniface**, un moine anglo-saxon, qui fit de **Mayence** son quartier-général, et de là envoya sans cesse des colonies de moines sur la rive droite du Rhin. Des monastères commencèrent à s'élever en Germanie.

Enfin, Pépin continua en Gaule l'œuvre d'**unité nationale**, commencée avant lui par les maires du palais d'Austrasie. Les Arabes, rejetés en Espagne après leur défaite de Poitiers, avaient cependant conservé une province au nord des Pyrénées, la *Septimanie*, sur le rivage de la Méditerranée; Pépin la leur enleva. Puis il entreprit la conquête de l'*Aquitaine;* le duc des Aquitains, Waïfre, fit une résistance acharnée. On ne vint à bout de lui qu'en l'assassinant.

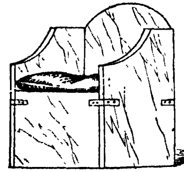
(2°) Charlemagne (768-814); ses guerres. — Pépin laissa deux fils : *Charles* et *Carloman*, qui se partagèrent son héritage; mais Carloman étant mort au bout de trois ans, Charles resta seul roi. L'histoire l'appelle *Charlemagne*, en réunissant à son nom propre le surnom de Grand (*Magnus* en latin) qui lui a été justement décerné.


Charlemagne.

Les siècles qui ont précédé et ceux qui ont suivi le règne de Charlemagne comptent parmi les plus douloureux qu'ait traversés l'humanité : avant lui, c'est le chaos des invasions barbares; après lui, ce seront de nouvelles guerres civiles auxquelles s'ajouteront de nouvelles invasions, celles des *Hongrois* et des *Northmans*. Entre ces deux époques si troublées, son règne « semble un repos ménagé à l'humanité haletante et surmenée ». Alors les guerres ne se firent qu'aux frontières; les provinces de l'intérieur goûtèrent le bonheur de la paix; au milieu de la sécurité, inconnue au monde depuis quatre siècles, les études littéraires purent renaître. « La guerre, l'administration, l'étude des lettres, voilà toute la vie de Charlemagne. »

Charles fit la guerre pendant presque toute sa vie. Avant la mort de son frère, il avait eu à dompter une nouvelle révolte de l'*Aquitaine*, et avait achevé ainsi l'œuvre de son père dans l'intérieur même de la Gaule. — Une fois qu'il régna seul, il

acheva aussi cette œuvre, en dehors des limites de la Gaule, par ses guerres contre les *Lombards* d'Italie, et contre les *Germains*.



Trône de Charlemagne.

Conservé dans l'église d'Aix-la-Chapelle.

Les Lombards, à la nouvelle de la mort de Pépin, avaient recommencé leurs attaques contre la papauté. Charles accourut, et cette fois, pour en finir, *il détruisit le royaume des Lombards* et garda pour lui l'Italie septentrionale, confirmant au pape la donation de Pépin (773-774).

La guerre de Germanie fut infiniment plus difficile : commencée dès 772, elle dura jusqu'aux dernières années du règne. La **Saxe** fut le centre de la résistance patriotique des païens germains; longtemps le chef des Saxons, **Witikind**, déploya pour résister aux Francs une indomptable énergie. Souvent Charlemagne remportait la victoire : les Saxons alors feignaient de se soumettre, et *acceptaient le baptême;* mais à peine l'armée franque avait-elle quitté le pays, qu'ils se révoltaient de nouveau. Charlemagne exaspéré finit par leur faire une *guerre d'extermination:* à Verden, en un seul jour, il fit décapiter dans une prairie 4,500 Saxons, et pendant deux ans ce malheureux pays fut pour les Francs « un territoire de chasse ». Enfin Witikind s'avoua vaincu et finit par se faire chrétien; tous les Saxons furent contraints à l'imiter; des évêchés et des monastères créés en Saxe devinrent comme des citadelles d'où les Francs tenaient tout le pays. *La Saxe resta chrétienne et soumise.*

Au milieu même de la guerre de Saxe, en 787, Charlemagne eut à déjouer une *vaste conspiration* formée contre lui par les peuples qu'il avait vaincus, les ducs lombards, les Saxons, et par ceux qui craignaient d'être bientôt attaqués, les **Grecs** et les **Avares**, descendants des *Huns d'Attila* campés dans le bassin du Danube. Charles prévint l'attaque, réduisit la coalition à l'impuissance, puis pénétra chez les Avares, et en 796 prit leur camp ou *ring* où ils avaient entassé d'immenses richesses, gagnées pendant deux siècles de pillages.

A l'autre extrémité de son royaume, Charlemagne combattit encore les **Arabes** d'Espagne : profitant de ce que ceux-ci se battaient entre eux, il passa les Pyrénées en 778 et pénétra jusqu'à l'Èbre. Au retour, son arrière-garde fut surprise à *Roncevaux*, au passage des montagnes, et massacrée par les Basques avec son chef, le comte *Roland*. Cet obscur combat

fut, au moyen âge, singulièrement amplifié et célébré par un poème chevaleresque, la *Chanson de Roland.*

(3°) **Charlemagne empereur (800).** — Toutes ces



L'empire de Charlemagne.

conquêtes avaient réuni dans une seule domination la plupart des provinces qui avaient constitué l'ancien **Empire romain d'Occident**, et elles avaient été aussi des *conquêtes pour le christianisme.* Aussi le pape Léon III, pour reconnaître les services rendus par Charlemagne, fit revivre en sa faveur le titre même d'*Empereur :* comme celui-ci faisait ses dévo-

tions à Saint-Pierre de Rome, à la Noël de l'an 800, le pape vint poser sur sa tête une couronne d'or, en disant: « Vie et victoire à Charles-Auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains! » Et tout le peuple fit entendre ses acclamations.

Charlemagne n'avait plus dorénavant qu'à *consolider sa puissance.* Il se chargea lui-même de surveiller les Saxons, près desquels il établit sa résidence, à *Aix-la-Chapelle*, au fond des giboyeuses forêts de la Germanie. Il confia la surveillance des autres peuples vaincus à ses fils, auxquels il donna le titre de rois; mais ces rois restaient ses lieutenants obéissants.

Son empire comprenait la *Gaule* (moins la Bretagne insoumise), le nord de l'*Espagne* jusqu'à l'Èbre, l'*Italie* du Nord et du Centre, et la *Germanie;* il avait pour limites: au nord, la mer du Nord, l'Eider, la Baltique; à l'est, l'Oder, la Bohême, la Theiss, la Save; au sud, le Garigliano en Italie et l'Èbre en Espagne. — Des *marches* ou gouvernements militaires étaient organisées sur les frontières pour les protéger; l'empire enfin était entouré de *peuples tributaires.*

(4°) **Charlemagne administrateur.** — Charlemagne gouverna ses peuples avec une grande sagesse. Dans son administration, il s'appliqua à augmenter le plus possible l'*autorité impériale*, et à lui assurer l'obéissance de toutes les provinces, en établissant partout des fonctionnaires et des magistrats qui relevaient de lui. Dans cette époque de violence et d'ignorance, il n'y avait que l'empereur qui pût obliger les hommes puissants à respecter la justice et défendre les faibles et les pauvres contre leurs attaques; aussi les réformes administratives de Charlemagne furent très populaires.

Charlemagne conserva les Assemblées générales qui se tenaient chaque année au printemps et à l'automne; mais il ne consulta plus les simples guerriers sur les affaires publiques: ceux-ci s'assemblaient en plein air, et l'empereur se promenait familièrement au milieu d'eux, « saluant les plus âgés, s'égayant avec les plus jeunes », et recevant leurs présents. Pendant ce temps, les grands seigneurs se réunissaient à part dans une salle, et donnaient leur avis sur les affaires que l'empereur leur soumettait.

Dans les provinces, des *comtes* et des *ducs* étaient établis comme gouverneurs; ils exerçaient au nom de l'empereur l'autorité civile, militaire et judiciaire; mais l'empereur les empêchait de rendre ces fonctions *héréditaires* dans leurs familles, et il les faisait surveiller de

très près par les *envoyés royaux* (les *missi dominici*), qui, quatre fois par an, inspectaient tout l'empire et rendaient compte à l'empereur de leur inspection.

Les Ordonnances de Charlemagne (qu'on nomme les *Capitulaires*) ont réglé avec précision tous les détails de l'administration. Il n'y avait alors ni *armée permanente*, ni *impôts publics* réguliers : les propriétaires libres devaient être soldats et faisaient la guerre à leurs frais, sans recevoir de solde. Les principales ressources financières de Charlemagne étaient le revenu des immenses *villas impériales*, ou fermes, dont il dirigeait lui-même l'exploitation.

Bref, pour la première fois depuis la chute de Rome, une sage administration assura une vie paisible à tous les habitants de l'empire.

(5°) **Première Renaissance littéraire.** — Charlemagne s'honora encore par le zèle qu'il mit à répandre l'instruction et à ranimer le goût des lettres. Il attira auprès de lui les écrivains les plus distingués de son temps, le moine *Alcuin*, le grammairien *Pierre de Pise*, l'historien *Éginhard* qui a raconté sa vie ; dans son propre palais il institua l'*École palatine*, et, comme il ne voulait pas que l'instruction fût réservée à une petite élite, il fit ouvrir beaucoup d'écoles dans ses États.

L'École palatine était une sorte d'*Académie* où les hommes les plus éminents discutaient les questions littéraires et scientifiques ; Charlemagne assistait lui-même aux discussions. Il ordonna aux évêques de former auprès de leurs cathédrales et des couvents des *écoles d'enfants*, où l'on « instruirait avec charité les élèves sans exiger aucune rétribution ». Il y allait pour s'assurer de l'assiduité des enfants, réprimandant vertement les fils des leudes, quand ils se laissaient distancer par les enfants d'une humble naissance. — Ces efforts réussirent ; le mouvement des esprits recommença, et ne s'est plus arrêté.

Le grand empereur mourut à Aix-la-Chapelle en 814. De son vivant, il avait joui d'une gloire éclatante et elle était méritée : car il n'y eut jamais de souverain « plus pénétré de ses devoirs, et plus appliqué au bien de ses sujets ». Après sa mort, l'imagination populaire a gardé son souvenir, et la poésie du moyen âge a chanté sans cesse les légendes dont il était le héros.

QUESTIONNAIRE. — 1. Quels services les Carolingiens ont-ils rendus à la Gaule ? — 2. A l'humanité ? — (**1**) 3. Pourquoi Pépin a-t-il fait la guerre aux Lombards ? — 4. Quel a été le résultat de cette guerre ? — 5. Guerre de Pépin en Aquitaine. — (**2**) 6. Caractère du règne de Charlemagne. — 7. Charlemagne et les Aquitains. — 8. Charlemagne et les Lombards. — 9. Guerre de Saxe. — 10. Comment la Saxe fut-elle soumise ? — 11. Guerre contre les Avares. — 12. Guerre d'Espagne. — (**3**) 13. Rétablissement de l'empire. — 14. Quelles provinces comprenait l'empire ? — 15. Quelles étaient ses limites ? — (**4**) 16. Les assemblées générales sous Charlemagne. — 17. Le gouvernement des provinces. — 18. Les *Capitulaires*. — (**5**) 19. Qu'était l'École palatine ? — 20. Création des écoles d'enfants.

LEÇON II. — **Décadence des Carolingiens.**

Résumé. — 1. L'empire de Charlemagne ne survécut guère à son fondateur. La faiblesse de son successeur, Louis le Débonnaire (814-840) hâta la décadence.

2. Les fils de Louis le Débonnaire se disputèrent son héritage, et, après la bataille de Fontanet, le traité de Verdun, en 843, divisa l'empire carolingien en trois royaumes.

3. A la guerre civile s'ajouta la guerre étrangère : dans le neuvième siècle, la Gaule fut assaillie par les invasions nouvelles des Northmans et des Sarrasins.

4. Pour conjurer ces malheurs, on rétablit encore l'unité de l'empire en faveur de Charles le Gros (884). Mais ce Carolingien fut déposé pour sa lâcheté à la diète de Tribur (887) ; la Gaule fut séparée, et cette fois pour toujours, de la Germanie et de l'Italie.

5. Affaiblie par ces événements, la dynastie carolingienne fut ruinée au siècle suivant par l'établissement de la féodalité. Elle fut peu à peu supplantée par une famille nouvelle, celle des Capétiens, qui la remplaça définitivement sur le trône en 987.

RÉCIT. — (**1°**) **Louis le Débonnaire. Guerres civiles.** — L'empire de Charlemagne ne devait guère survivre à son fondateur : il était composé de beaucoup de *peuples différents*, Germains, Gallo-Francs, Espagnols, Italiens, qui n'avaient aucune communauté de patrie, et qui ne songèrent qu'à se séparer dès qu'ils furent débarrassés du grand conquérant. — Puis les successeurs de Charlemagne, auxquels il aurait fallu du génie pour maintenir tant de peuples unis malgré eux, furent *les plus débiles des hommes*, affligés d'imperfections physiques ou morales qui leur ont valu leurs surnoms :

le *Débonnaire*, le *Bègue*, le *Gros*, le *Simple*, etc. — Enfin, l'empire carolingien perdit la force morale sur laquelle il s'était appuyé, *en perdant l'appui de l'Église;* en effet, la papauté, qui jadis s'était servie des princes carolingiens contre les Lombards, s'aperçut qu'elle n'avait fait que changer de maîtres, et elle se prononça contre les héritiers de Charlemagne.



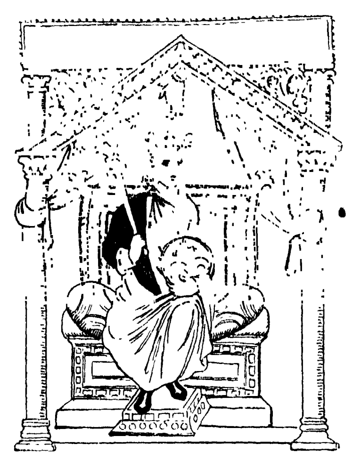
Louis le Débonnaire.
Reproduction exacte d'une miniature conservée à la Bibliothèque nationale.

Surtout, la **coutume des partages**, qui avait si vite affaibli la dynastie mérovingienne, fut pratiquée encore par la dynastie carolingienne, et elle aboutit au même résultat. Elle fut la cause première de tous les malheurs de Louis le Débonnaire, fils et successeur de Charlemagne.

Louis, faible et indécis, avait toutes les vertus d'un moine, mais non pas les qualités d'un roi. Il se prépara des souffrances sans nombre, en partageant prématurément ses États entre ses fils, ne se réservant guère pour lui que la dignité impériale; ces jeunes princes, *Lothaire*, *Louis le Germanique*, *Charles le Chauve*, mécontents de leur part et voulant l'augmenter, chacun au détriment de ses frères, se révoltèrent sans cesse. Le pape Grégoire VII porta à l'empire un coup terrible en soutenant ces rébellions. Déposé une première fois par les évêques neustriens, rétabli ensuite par les guerriers austrasiens, déposé une seconde fois et solennellement dégradé, rétabli de nouveau, le Débonnaire mourut de douleur en 840, en combattant une nouvelle révolte de Louis le Germanique.

(2°) **Traité de Verdun, démembrement de la Gaule.** — A sa mort, ses fils ne s'entendirent pas. L'aîné, **Lothaire**, voulut maintenir la puissance impériale; mais ses frères cadets, **Louis le Germanique** et **Charles le Chauve**, refusèrent de lui obéir et une guerre éclata. Lothaire fut battu à *Fontanet*, près d'Auxerre, en 841; Charles et Louis, victorieux, cimentèrent leur union par le fameux *Serment de Strasbourg* qu'ils se prêtèrent solennellement, en présence de leurs deux armées. Lothaire alors désespérant de rompre l'alliance

de ses deux frères contre lui, se résigna à la paix. **Le traité de Verdun** en 843 démembra l'empire de Charlemagne, et de ses débris forma trois royaumes : il donna à Louis la Germanie, et à Lothaire l'Italie et l'Austrasie (qu'on a appelée la *Lotharingie*, le royaume de Lothaire : de là est venu le nom de *Lorraine*) ; Charles le Chauve eut la Gaule, mais réduite d'un tiers : elle fut bornée à l'est par l'Escaut, la Meuse, la Saône, les Cévennes, et l'embouchure du Rhône.



Charles le Chauve.

Assis sur son trône avec le globe et le sceptre, reproduction d'une miniature du dixième siècle.

Le Serment de Strasbourg, dont nous avons gardé le texte, nous offre le premier monument de la *langue romane* parlée alors en Gaule : c'est une combinaison du latin et de la langue germanique, d'où est venu le *français*. Louis a prêté le serment en cette langue afin d'être compris des Gallo-Francs qui étaient les soldats de son frère; Charles le Chauve, au contraire, a juré en allemand pour se faire comprendre des soldats de Louis le Germanique.

Quant au *traité de Verdun*, il a, pour la première fois, enlevé à la Gaule ses **frontières naturelles** du Rhin et des Alpes; après plus de mille ans écoulés, ce fatal traité pèse encore sur nous. — Mais en même temps il a dégagé les unes des autres la *France*, l'*Italie*, la Germanie ou *Allemagne*, précédemment confondues dans l'empire carolingien; elles commencèrent alors leur existence séparée.

(3°) Invasions nouvelles, Northmans, Sarrasins. — Avec Charles le Chauve finit le *royaume des Francs* et commence le *royaume de France :* c'est le nom que va prendre l'ancienne Gaule. Charles était un souverain incapable : dans tout son règne, de 840 à 877, il ne songea qu'à reconstituer à son profit l'unité de l'empire, et usa ses forces à combattre contre les Bretons et les Aquitains; et

pendant ce temps, ses États étaient horriblement maltraités par des **invasions nouvelles**, celles des *Northmans* et des *Sarrasins*, contre lesquelles il n'essayait même pas de les défendre.

Les *Northmans* (c'est-à-dire les *hommes du Nord*) étaient des pirates scandinaves qui, chassés de leur pays par la rigueur du climat et par la famine, allaient chercher fortune au loin. Montés sur leurs grandes barques, cheminant sur la *route des cygnes*, ils arrivaient chaque année pour piller les rivages de l'Atlantique; en remontant les fleuves, ils pénétraient même dans l'intérieur du pays, saccageaient les villes, brûlaient les campagnes, impitoyables surtout pour les prêtres et les églises : c'était la *religion d'Odin* qui rendait au christianisme guerre pour guerre. Tandis que les successeurs de Charlemagne se disputaient sa succession les armes à la main, personne ne résistait aux Northmans qui, se divisant en petites bandes, saccageaient à leur aise tout le pays.

Pendant ce temps, les corsaires sarrasins, venus d'*Afrique*, ravageaient régulièrement les côtes de la Méditerranée; ils remontèrent aussi le Rhône, et s'établirent à demeure dans les *Monts des Maures*, près de Toulon.

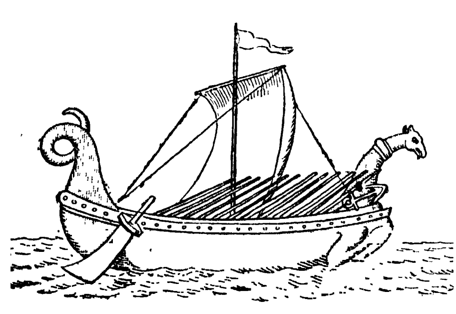
Charles le Chauve n'était pas en état de repousser les envahisseurs; tout au plus, quand le cas était pressant, il achetait la retraite des pirates à prix d'argent : c'était le meilleur moyen de les faire revenir. « Que chacun se défende comme il pourra », répondit-il aux populations qui imploraient son secours.

Le pays fut alors défendu uniquement par les *comtes*, qui bâtirent des *châteaux-forts* pour mieux résister aux envahisseurs. Parmi ces comtes, celui qui se distingua le plus fut **Robert le Fort**, chargé de commander entre la Seine et la Loire; il finit par être tué en combattant vaillamment, en 866. Son nom resta populaire, et sa popularité aida plus tard ses descendants à devenir rois de France.

(**4°**) **Charles le Gros** (**884-887**). — Après la mort de Charles le Chauve, son fils *Louis II le Bègue* (877-879) et ses petits-fils *Louis III* et *Carloman* (879-884) furent plus courageux, mais ne furent pas plus heureux que lui : la louable énergie qu'ils déployèrent contre les pirates resta inutile. Alors les seigneurs de France appelèrent au trône le fils de Louis le Germanique, **Louis le Gros** (884), qui était déjà roi d'Italie et d'Allemagne : ils reconstituèrent ainsi l'unité de l'empire de

Charlemagne, dans l'espoir qu'un prince si puissant saurait les défendre. Mais cette tentative échoua piteusement.

L'événement capital de son règne fut le **siège de Paris** par les Northmans; 40000 pirates, venus dans 700 grandes barques sous la conduite d'un chef redouté, *Rollon*, attaquèrent inutilement pendant une année la ville, qui ne comprenait alors que l'île de la Cité; avec ses deux ponts barrant le fleuve. Le comte *Eudes*, fils de Robert le Fort, et l'évêque *Gozlin* soutenaient le courage des habitants et dirigeaient cette glorieuse résistance. Charles le Gros eut ainsi le temps d'arriver avec une forte armée; mais au lieu de combattre, il traita, paya aux barbares 700 livres pesant d'argent, et leur permit d'aller ravager la Bourgogne.



Une barque de Northmans.

Les seigneurs, indignés de la lâcheté de l'empereur, le déposèrent « comme inutile et incapable » à la *diète de Tribur* (887). C'est alors que l'empire carolingien fut pour toujours démembré; ses débris formèrent sept royaumes. En France, on laissa même de côté, pour quelque temps, la famille de Charlemagne, et on nomma roi le glorieux défenseur de Paris, le comte **Eudes**.

(5°) **Disparition des Carolingiens**. — Quand Eudes mourut, en 898, les Carolingiens reparurent : le troisième fils de Louis le Bègue, **Charles le Simple**, remonta sur le trône, de 898 à 922.

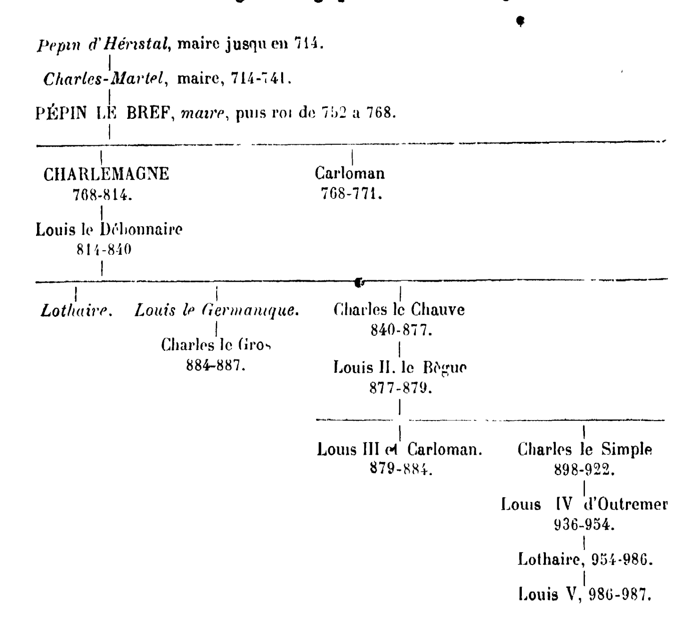
C'est sous ce prince, d'ailleurs incapable et faible, que cessèrent les incursions des Northmans : en 911, par le traité de *Saint-Clair-sur-Epte*, il céda à un chef de pirates, **Rollon**, le pays situé à l'embouchure de la Seine. Celui-ci, devenu le vassal du roi, s'établit avec ses Northmans dans cette contrée, qui prit dès lors le nom de *Normandie;* les nouveaux venus se mêlèrent par des mariages aux anciens habitants, et la Normandie devint bientôt une des plus prospères provinces de la France.

A peu près vers le même temps, les *Sarrasins* furent totalement expulsés du littoral méditerranéen où ils s'étaient établis. La France fut donc délivrée de ces invasions étrangères.

Pendant tout le dixième siècle, les descendants de Charlemagne et ceux de Robert le Fort se disputèrent la couronne. Après Charles le Simple, la famille de Robert régna de nouveau, de 922 à 936, représentée par deux rois successifs; puis la race carolingienne fournit encore trois rois, Louis IV d'Outremer, Lothaire et Louis V, de 936 à 987. Mais alors les grands donnèrent définitivement la couronne à un descendant de Robert, **Hugues Capet**, qui était duc de France. Ainsi fut fondée la *troisième race*.

Les derniers Carolingiens n'ont pas ressemblé aux derniers Mérovingiens, aux rois fainéants; ce furent au contraire des princes actifs et batailleurs. Mais trois causes ont amené leur chute : 1° *la popularité* de la famille de Robert le Fort, l'intrépide adversaire des Northmans; — 2° *la pauvreté* à laquelle ils furent réduits : comme les Mérovingiens, ils ne pouvaient payer leurs serviteurs qu'en leur donnant des terres, et par conséquent en écornant sans cesse leur domaine; un moment vint où il ne leur resta que la ville de *Laon*, ils étaient donc complètement ruinés; — 3° enfin, l'introduction du *régime féodal*, qui s'établit au dixième siècle, et réduisit les rois carolingiens à une impuissance complète : en effet, ce régime confiait les fonctions publiques héréditairement aux grands propriétaires, le roi n'avait donc plus aucun pouvoir. Nous étudierons au chapitre suivant les caractères et l'établissement de la féodalité.

QUESTIONNAIRE.— (**1**) 1. Quelles causes ont ruiné l'œuvre de Charlemagne ? — 2. Qui succéda à Charlemagne ? — 3. Influence de la coutume des partages sur le règne de Louis le Débonnaire. — (**2**) 4. Bataille de Fontanet. — 5. Traité de Verdun. — 6. Conséquences de ce traité. — 7. Le serment de Strasbourg. — (**3**). 8. Caractère de Charles le Chauve. — 9. Qu'étaient-ce que les Northmans ? — 10. Les Sarrasins ? — 11. Conduite de Charles le Chauve envers les envahisseurs. — (**4**) 12. Pourquoi choisit on Charles le Gros ? — 13. Siège de Paris. — 14. Comment finit le règne de Charles le Gros ? — (**5**) 15. Qui lui succéda ? — 16. Les derniers Carolingiens. — 17. Quelles causes ont ruiné les Carolingiens ?



LEÇON III. — **La civilisation de la Gaule franque.**

Résumé. — 1. Le début de la période franque de l'histoire de la Gaule fut marqué par un véritable recul de la civilisation. Pendant l'invasion barbare, beaucoup de villes furent saccagées et détruites, les campagnes eurent encore plus à souffrir.

2. L'industrie et le commerce, après avoir disparu, commencèrent à renaître à l'époque mérovingienne, surtout sous Dagobert.

3. Mais c'est seulement au temps de Charlemagne que la civilisation se releva complètement.

4. L'amélioration sociale se manifesta d'abord par les progrès de la population urbaine.

5. On vit aussi renaître, avec la paix publique, l'activité industrielle et commerciale. Les beaux-arts s'éveillèrent. On peut donc dire que la période carolingienne a été le point de départ d'un progrès qui ne devait plus s'arrêter.

Récit. — (1°) **Influence des invasions sur la civilisation.** — Comme il est naturel de l'imaginer, l'*invasion des barbares* qui sont venus assaillir la Gaule au cinquième siècle, et qui ont détruit la puissance romaine, a ruiné toute la richesse de ce pays. Les habitudes de la **vie civilisée** des Gallo-Romains ont été bouleversées de fond en comble; les *villes* surtout ont perdu leur ancienne physionomie : elles ont été presque complètement abandonnées par les riches, qui allèrent s'installer à la campagne pour y vivre à côté des seigneurs francs, et s'efforcèrent d'imiter leur genre de vie.

Beaucoup de villes avaient été complètement détruites par les hordes des envahisseurs; quand on put les relever de leurs décombres, elles n'eurent plus pour habitants que les *gens de métier*, les petits commerçants, les ouvriers. Ces pauvres gens n'eurent pas le loisir de reconstruire les *monuments publics* qui avaient pu être jadis l'orgueil de leur cité ; bien au contraire, ils exploitèrent les ruines comme des carrières, où ils allaient chercher gratuitement des matériaux pour rebâtir leurs maisons. Ces demeures étaient d'ailleurs misérables, avec leurs murailles nues, et le sol formé de simple terre battue.

Plus misérables encore étaient les demeures des pauvres *paysans*: c'étaient des *huttes* d'argile et de cailloux, couvertes de roseaux, sans cheminées ni foyers malgré la rigueur du climat; comme mobilier, il n'y avait guère que des grabats de feuilles et de paille. Les esclaves, au temps de la prospérité romaine, étaient assurément mieux logés.

Quant aux *nobles francs*, qui avaient horreur du séjour des villes, ils vivaient dans des demeures fort étendues, parce qu'ils y logeaient une foule d'esclaves, de *colons* qui cultivaient leurs terres, d'*artisans* qui fabriquaient tous les objets dont ils avaient besoin. Une **villa mérovingienne** avait plutôt l'aspect d'une ferme immense que d'un château ; à côté de la demeure du maître, on y trouvait de vastes dépendances, granges, forges, ateliers de femmes, tissanderies, teintureries, etc. Le tout était entouré d'une enceinte palissadée et d'un fossé, car il fallait protéger la villa contre les bandes de pillards qui pullulaient dans le pays.

(2°) **Industrie et commerce aux temps mérovingiens.** — L'invasion germanique bouleversa les anciennes industries gallo-romaines. Les ouvriers romains formaient jadis des **corporations** pour se soutenir; elles furent affaiblies ou dissoutes, et beaucoup de manufactures disparurent. Par suite, les objets fabriqués devinrent rares sous les Méro-

vingiens, et atteignirent des *prix exorbitants* : « une vache ne valait qu'un sou d'or, tandis qu'une cuirasse en valait 12; le mors d'un cheval coûtait plus cher que le cheval lui-même. »

Cependant, dans les abbayes, on travaillait encore les métaux et la laine. On ne fabriquait plus guère que trois sortes d'objets: des armes pour les soldats, — des bijoux pour les femmes et aussi pour les seigneurs, qui aimaient à entasser dans leur «trésor» des bagues, des bracelets, des baudriers richement brodés, — et enfin des ornements pour le culte religieux, des vases sacrés, des costumes sacerdotaux, etc. Les orfèvres de *Lyon*, de *Metz* et d'*Arras* étaient en réputation.

Le **commerce**, par contre, retrouva vite une certaine activité, aussitôt après la tourmente de l'invasion. Il alimenta la richesse des grands ports de l'Atlantique, *Bordeaux*, *Nantes*, *Rouen*, et de ceux de la Méditerranée, *Marseille*, *Arles*.

Jusque vers le septième siècle, les rois mérovingiens entretinrent, comme au temps de l'empire, des *relais de postes* sur les routes; ils firent réparer les voies romaines les plus importantes ; on y voyait des attelages de chevaux, ou, plus souvent, de bœufs qui, dans de lourds chariots, transportaient lentement les marchandises et les voyageurs. A l'*époque de Dagobert*, les marchands francs osèrent faire le commerce par terre à travers toute l'Europe centrale; un d'eux, *Samo*, parvint à se faire choisir comme roi par les Slaves de Bohême.

(3°) **La civilisation carolingienne**. — Mais les catastrophes qui attristèrent la fin de la dynastie mérovingienne, les guerres civiles de la Neustrie et de l'Austrasie, les désordres au temps des rois fainéants, replongèrent la Gaule dans une effroyable misère. L'existence des hommes redevint aussi difficile qu'elle l'avait été pendant l'invasion des Germains. C'est seulement sous l'administration bienveillante et régulière de **Charlemagne** que l'homme put de nouveau travailler en paix et assurer sa prospérité. Alors *le progrès recommença*. Et cette fois, la société humaine reçut une impulsion assez vigoureuse pour que le mouvement ne s'arrêtât plus entièrement, même au milieu des nouvelles guerres civiles et des nouvelles invasions qui ont détruit l'empire de Charlemagne.

(4°) **Progrès de la population urbaine**. — Ce ne fut guère dans les campagnes que le mouvement se produisit :

les *populations agricoles* restèrent à peu près dans le même état qu'aux temps mérovingiens. Au contraire, les **villes** sortirent de leur décadence.

Pour se défendre contre les attaques des barbares, les villes s'étaient entourées d'épaisses *murailles* et de *fossés* profonds. Il leur fut donc impossible de s'étendre quand la population recommença à augmenter ; il fallut par suite élever les maisons beaucoup plus haut, et y ajouter plusieurs étages ; on supprima aussi les places, et on retrécit les rues, pour augmenter le nombre des maisons. C'est



Un repas d'après une miniature.

C'est un festin d'apparat ; on remarque que les convives n'ont ni cuiller ni fourchette et mangent avec leurs doigts.

ainsi que les villes prirent la physionomie particulière qu'elles devaient garder pendant le moyen âge.

Dans les maisons, tout indiquait encore qu'on sortait d'une époque de barbarie : sauf chez les très riches seigneurs, *les murailles restaient nues*, sans boiseries, sans tentures ; tout au plus, pour les tapisser, on se servait de *nattes de jonc* de diverses couleurs. Sur le sol, ni parquets, ni tapis ; on étendait simplement sur la terre battue des roseaux coupés et séchés, même chez les rois : le *joncheur de roseaux* exerçait un office en titre à la cour des successeurs de Charlemagne.

(5°) **Industrie, Commerce, Beaux-Arts**. — On vit aussi renaître sous Charlemagne, avec la paix publique, *l'activité industrielle et commerciale.*

Les grandes manufactures annexées aux villas mérovingiennes avaient à peu près disparu ; Charlemagne réorganisa des *ateliers* dans chacune de ses grandes fermes. Pour le commerce, il fit réparer les *routes* et supprima les *péages* illégaux ; il entretint des *flottilles*

armées à l'embouchure des grands fleuves pour protéger les commerçants contre les pirates. Dans la Saxe soumise, il ouvrit plusieurs routes, sur lesquelles il bâtit de distance en distance « de grands *caravansérails*, où le marchand trouvait un abri pour lui-même, pour ses bêtes de somme et pour ses marchandises ».

Pour les **beaux-arts**, l'*architecture*, la *sculpture*, l'époque carolingienne eut aussi une très heureuse influence. Toute la vie artistique s'était éteinte à l'époque des invasions. Une rénovation réelle se produisit alors autour des basiliques et dans les couvents. On eut des artistes et des ouvriers assez adroits pour construire et orner des églises nouvelles; de ce mouvement devait sortir un style nouveau, le **style roman,** que nous étudierons à l'époque du moyen âge.

Ce qui fait l'importance de la civilisation carolingienne, c'est qu'elle a persisté, et elle a produit tous ses résultats à l'époque féodale.

QUESTIONNAIRE.— (**1**) 1. Quel a été le résultat des invasions en Gaule ? — 2. Qu'est devenu l'état des villes ? — 3. État des campagnes. — 4. Les villas mérovingiennes. — (**2**) 5. Ruine de l'industrie. — 6. Quels étaient les objets fabriqués alors ? — 7. État du commerce. — 8. Les routes à l'époque mérovingienne. — (**3**) 9. Quelle fut l'influence du gouvernement de Charlemagne ? — (**4**) 10. Que devinrent les villes ? — 11. État des maisons. — 12 Du commerce. — 13. De l'industrie. — 14. Des beaux-arts.

Devoirs. — **1**. *Les guerres de Charlemagne.* — **2**. *Le gouvernement de Charlemagne.* — **3**. *Exposer les services rendus par Charlemagne.* — **4**. *Quelles causes ont amené la chute de l'empire carolingien?* — **5**. *Causes et conséquences de la bataille de Fontanet; le Serment de Strasbourg et le traité de Verdun.* — **6**. *Invasions faites contre l'empire de Charlemagne.* — **7**. *La civilisation mérovingienne.* — **8**. *La civilisation carolingienne.*

Lectures. — Les *Histoires générales* de Michelet, Henri Martin. — Dans la *Collection B. Zeller*, on peut lire surtout *Rois fainéants et maires du palais*, et *Charlemagne;* ces petits livres sont composés avec de curieux extraits des auteurs contemporains des événements qu'ils racontent. — *Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, t. I, chap. VI, VII, VIII, X. — Dans les *Études historiques* de Mignet, on peut consulter l'étude intitulée : *Introduction de la Germanie dans la société civilisée.* — Dans les *Lectures historiques* de Langlois, curieuse description du palais de Charlemagne, de la page 143 à la page 151. — *Histoire de la civilisation française*, par Rambaud. — *Histoire de l'habitation*

humaine, par Charles GARNIER et AMMANN, chap. XII; on y trouvera un exposé de la civilisation des Gallo-Francs, d'après l'état des demeures où ils vivaient.

Tableau récapitulatif de l'Histoire de France avant 987.

- **La Gaule primitive.**
  - **Les origines.**
    - Les limites naturelles de la Gaule. — Forêts, landes et marécages de l'époque préhistorique. — Les habitants primitifs de la Gaule ; l'âge de pierre ; l'âge de bronze. — Les premiers habitants historiques : les Ibères, les Celtes et les Belges.
  - **La Gaule indépendante.**
    - Expéditions lointaines : en Espagne (dans le bassin de l'Èbre), en Italie (la Gaule Cisalpine ; la bataille de l'Allia et la prise de Rome en 390), en Germanie (établissement en Bohême), en Asie Mineure (les Galates).
    - Colonies étrangères en Gaule : les Phéniciens, les Grecs (Marseille, 600 av. J.-C.), les Romains (Aix, 124) ; incursions des Germains (les Cimbres et les Teutons, bataille d'Aix). — Conquête de la Gaule par Jules César (58-50).
  - **La Gaule romaine.**
    - Organisation romaine de la Gaule sous Auguste ; fondation de Lyon Insurrections gauloises : Florus (21 av. J.-C.) ; Sabinus et Eponine (69) ; les Césars gaulois. — Influence du druidisme.
    - Le christianisme en Gaule au IIe siècle. Son triomphe avec Constantin.
    - Invasion des Barbares : établissement des Francs ; la Grande Invasion (Burgondes, Wisigoths). — Attila, bataille des Champs catalauniques.
- **La Gaule franque.**
  - **Les Mérovingiens jusqu'en 752.**
    - Les premiers rois francs (Clodion, Mérovée). — Conquête de la Gaule par Clovis (rôle des évêques, batailles de Soissons, de Tolbiac, 496, de Vouillé, 507) ; soumission des Burgondes et des Wisigoths.
    - Apogée des Mérovingiens : partages de 511, de 561, de 567. — Conquête de la Thuringe. — Rivalité de l'Austrasie et de la Neustrie, Brunehaut et Frédégonde. — Dagobert seul roi (628-638).
    - Décadence des Mérovingiens : les rois fainéants et les maires du palais — Maires de Neustrie : Ébroïn. — Maires d'Austrasie : Pépin d'Héristal (Testry, 687). Charles-Martel (Poitiers, 732). — Pépin le Bref, fin des Mérovingiens (752).
  - **Les Carolingiens 752-987.**
    - Apogée des Carolingiens : Pépin le Bref, roi (752-768). — Charlemagne (768-814). — Guerres contre les Lombards, les Aquitains, les Saxons (Witikind), les Avares, les Sarrasins. — Administration de Charlemagne. — Renaissance littéraire.
    - Décadence des Carolingiens : partages sous Louis le Débonnaire. — Bataille de Fontanet (841), Serment de Strasbourg et traité de Verdun (843). — Invasions des Northmans et des Sarrasins. — Dissolution définitive de l'empire carolingien a la diète de Tribur (887). Lutte entre les Carolingiens et les descendants de Robert le Fort (887-987).

CHAPITRE IV

LA FRANCE FÉODALE

NOTIONS GÉNÉRALES

Au dixième siècle commence l'histoire propre de la France: le traité de Verdun vient de la séparer de l'Italie et de l'Allemagne avec lesquelles elle avait été unie pendant des siècles; et d'autre part, dans l'intérieur de ses frontières, les peuples de race différente, Francs, Burgondes, Gallo-Romains, qui y avaient si longtemps vécu juxtaposés, sont maintenant confondus ensemble; c'est de cette fusion que se formeront les Français.

Au moment où naît la France, c'est le régime féodal qui y domine. On appelle ainsi une forme de constitution, dans laquelle les rois n'ont plus aucune autorité, les seigneurs sont les seuls maîtres. Peu à peu, les ducs et les comtes ont pris l'habitude de ne plus obéir au roi ; ils commandent en vrais souverains sur leurs domaines, et ils transmettent héréditairement leur puissance à leurs fils. Les évêques et les abbés de leur côté sont devenus des seigneurs temporels.

Le dixième et le onzième siècles constituent l'époque féodale par excellence : la puissance de la féodalité est alors universellement établie, personne ne la conteste. Naturellement, pendant cette période, la royauté française resta inactive; par contre, les barons français se firent remarquer par leur activité guerrière : ils rayonnèrent alors sur tous les pays voisins de la France, sur l'Angleterre, sur l'Italie, sur l'Espagne, même sur la Palestine.

LEÇON I. — **Établissement de la Féodalité.**

Résumé. — 1. Le système féodal, qui repose sur la confusion de la souveraineté et de la propriété, et sur l'hérédité des fonctions publiques, a été peu à peu établi en France à la suite de l'édit de Kiersy-sur-Oise de 877.

2. La féodalité annula complètement l'autorité royale; les seigneurs, inattaquables derrière les murailles de leurs châ-

teaux-forts, devinrent les seuls maîtres du pays, et souvent les tyrans des roturiers et des serfs.

3. Cette situation fut acceptée sans résistance par Hugues Capet, qui, en 987, installa la troisième race sur le trône, et par ses trois premiers successeurs. Ces quatre Capétiens régnèrent obscurément de 987 à 1108.

4. Mais alors les seigneurs français remplirent l'Occident de leurs exploits. Guillaume, duc de Normandie, après la victoire d'Hastings (1066), conquit l'Angleterre et y établit la langue et les mœurs françaises.

5. Au sud de l'Europe, d'autres seigneurs français fondèrent le royaume des Deux-Siciles (1040-1130) et le comté de Porto-Calé (1094), qui devint le royaume de Portugal.

RÉCIT. — (1°) **Organisation du système féodal.** — Au dixième siècle, la France se couvrit tout entière d'un grand nombre de *seigneuries*, les unes grandes, les autres petites, qu'on appelait des **fiefs** : c'est le *système féodal* qui s'établit alors. On appelle ainsi une organisation de la société et de l'État, présentant les caractères suivants : 1° tout propriétaire possédait des fonctions publiques; — 2° les fonctions publiques étaient héréditaires; — 3° enfin, les propriétaires étaient subordonnés les uns aux autres.

En premier lieu, *la souveraineté fut confondue avec la propriété*. c'est-à-dire que tout propriétaire, par cela seul qu'il possédait un domaine, y exerça l'autorité publique à sa guise. On aurait une idée de ce qui se passa alors, si aujourd'hui le plus grand propriétaire d'un département devenait par cela même le *préfet* du département, ou le plus grand propriétaire d'une commune, le *maire* de la commune, — et si en outre préfets et maires pouvaient administrer à leur gré, sans être soumis au gouvernement.

Par suite, et en second lieu, *les fonctions publiques devinrent héréditaires;* et ce fut tout naturel, puisqu'elles étaient attachées à la propriété du sol; elles se transmirent donc, comme le sol lui-même, de père en fils.

Enfin, *il y eut une hiérarchie de propriétaires :* les grands propriétaires furent les supérieurs ou les **suzerains** des propriétaires moins riches, appelés **vassaux**. Les rois étaient les suzerains des ducs; les ducs, vassaux des rois, furent en général les suzerains des comtes; les comtes eurent comme vassaux les barons; les barons à leur tour furent les suzerains des chevaliers. — En dehors et au-dessous de cette hiérarchie des *nobles*, restèrent les *serfs*, les *vilains*, les *roturiers*.

Cette étrange organisation était une conséquence des institu-

tions de l'époque mérovingienne et de l'époque carolingienne. Nous avons vu qu'alors les rois plaçaient dans les provinces des *fonctionnaires* appelés *comtes* ou *ducs* pour les gouverner en leur nom. Aujourd'hui, l'Etat donne un *traitement* à ses fonctionnaires pour les payer; mais à l'époque franque, comme l'argent était très rare et que le roi n'en avait guère, il confiait à ses comtes et à ses ducs un domaine, appelé *bénéfice* ou *fief*, dont les revenus devaient les nourrir.

A l'origine, les fonctionnaires ne gardaient le fief que pendant le temps qu'ils remplissaient leurs fonctions; ils en perdaient la jouissance en sortant de charge. Mais peu à peu ils s'efforcèrent de rendre leur possession *perpétuelle et héréditaire*. Ils firent un premier pas dans cette voie en 587: le **traité d'Andelot**, signé alors entre les petits-fils de Clovis, déclara en effet que les fiefs seraient dorénavant des *possessions viagères;* ceux qui en auraient été investis devaient les garder pendant toute leur vie. Cette mesure fut confirmée en 615 par la *Constitution perpétuelle*. Après ce premier succès, les usurpations continuèrent et peu à peu l'**hérédité** s'établit en fait. Enfin, en 877, le dernier pas fut franchi : les grands obtinrent de Charles le Chauve l'édit de *Kiersy-sur-Oise*, qui décida que dorénavant les *fiefs* et les fonctions publiques ou *offices* seraient accordés à titre **perpétuel et héréditaire**.

Avec le traité d'Andelot et l'édit de Kiersy-sur-Oise, le système féodal fut complètement établi.

(2°) **Les droits féodaux**. — L'établissement du système féodal fut *dommageable pour le roi*, dont il ruina complètement l'autorité. Il eut aussi des conséquences *très fâcheuses pour les pauvres gens*, pour les non-nobles, qui le plus souvent se trouvèrent livrés sans défense aux caprices tyranniques et aux violences de leur seigneur.

L'anéantissement du pouvoir royal à l'époque féodale s'explique tout naturellement: *le roi ne gouvernait plus rien*, puisque toutes les fonctions publiques appartenaient héréditairement aux grands propriétaires. — Quant aux non-nobles, ou *roturiers* (appelés dans les campagnes *vilains*, c'est-à-dire habitants des *villas* ou fermes), ils n'avaient en théorie à payer que des *redevances* régulièrement fixées. Mais en fait, le seigneur exigeait presque toujours beaucoup plus que son dû, et les pauvres gens ne pouvaient résister à ces exactions, car « *entre le seigneur et le vilain, il n'y a de juge que Dieu* ».

Dans la hiérarchie féodale, les suzerains et les vassaux avaient les uns envers les autres des *droits* et des *obligations*

réciproques. La cérémonie par laquelle le vassal engageait sa *foi à son suzerain* et devenait son *homme*, s'appelait l'**hommage** ; le suzerain donnait ensuite l'**investiture** au vassal agenouillé devant lui, et lui concédait ainsi son *fief*.

Parmi les droits que le seigneur exerçait sur ses vassaux, trois avaient une importance capitale : par le *droit d'ost*, il exigeait d'eux le service militaire pendant un certain temps chaque année; par le *droit de plaid*, il jugeait leurs procès; par le *droit d'aide*, il levait sur eux des taxes. — Quant à ses devoirs, ils se résumaient en un mot : il devait *protection* à son vassal.

(3°) **Les quatre premiers Capétiens.** — C'est l'établissement du système féodal qui acheva de ruiner la seconde race. Les derniers Carolingiens, qui étaient des princes énergiques, ne se résignèrent pas à la suppression de leurs pouvoirs, et luttèrent sans cesse contre les usurpations de la féodalité. Aussi l'aristocratie voulut se débarrasser d'eux, et les remplacer par des rois sortis de son sein, et qui, par conséquent, accepteraient tous les empiétements féodaux. Voilà pourquoi **Hugues Capet**, *duc de France*, élu roi par les seigneurs en 987, établit définitivement la troisième race sur le trône ; ses successeurs ont reçu, de lui, le nom de **Capétiens**.

Hugues Capet, pendant tout son règne (987-996), répondit à l'attente des seigneurs. Il ne s'occupa pas de ce qui se passait dans les domaines de ses vassaux ; il ne força même pas les nobles du sud de la Loire à le reconnaître, ce qui entraîna une fois encore *la séparation du midi et du nord de la France*. Cependant, son avènement eut une grande importance pour l'avenir de la royauté : en effet, devenu roi, il conserva le domaine qu'il possédait avant son avènement, le duché de l'Ile-de-France, c'est-à-dire *le pays entre Seine et Loire ;* le roi fut donc désormais aussi riche que le plus puissant de ses vassaux. La royauté française sortit ainsi de l'indigence où elle était réduite sous les derniers Carolingiens, qui ne possédaient plus que *Laon*.

Les premiers successeurs d'Hugues Capet l'imitèrent : *Robert* (996-1031) qui ne se distingua que par sa piété, *Henri Ier* (1031-1060), *Philippe Ier* (1060-1108) se sentirent beaucoup trop faibles pour se faire obéir de leurs turbulents vassaux ; aussi l'histoire n'a aucun fait important à raconter sur eux. Cette **inertie** des premiers Capétiens leur a rendu service : comme ils ne causaient nulle inquiétude aux nobles,

ceux-ci laissèrent la dynastie capétienne se continuer sur le trône.

(4°) **La Féodalité. Conquête de l'Angleterre.** — Pendant ce temps, les seigneurs étaient les vrais maîtres de la France.

Les principaux fiefs étaient : au nord de l'Ile-de-France, le comté de *Flandre;* à l'est, le comté de *Champagne* et le duché de *Bourgogne ;* à l'ouest, le duché de *Normandie ;* au sud-ouest, les comtés de *Blois* et de *Chartres :* dans le sud, le duché d'*Aquitaine*, le comté de *Toulouse*, le comté de *Gascogne*. La *Bretagne* à l'ouest restait indépendante sous ses chefs nationaux.

Les grands seigneurs, poussés par leur humeur batailleuse, allaient chercher aventure au loin ; *le onzième siècle est celui des grandes expéditions féodales.* La plus importante, dirigée par le duc de Normandie, Guillaume le Conquérant, le rendit maître de l'Angleterre, sous le règne de Philippe Ier.

L'Anglo-Saxon qui régnait en Angleterre, *Édouard le Confesseur*, était mort en 1066, et *Harold* fut choisi pour lui succéder. Mais Guillaume prétendit qu'Harold lui avait jadis juré de lui céder la couronne anglaise, et, réunissant sous sa bannière 60,000 aventuriers, il traversa le Pas-de-Calais pour faire valoir ses droits. Une bataille terrible s'engagea à **Hastings**; Harold étant tombé, atteint à l'œil par une flèche, ses soldats s'enfuirent ; Guillaume, victorieux, entra à Londres, bâtit la Tour de Londres pour tenir en respect les habitants, et en six années de combats soumit tout le pays (1066-1072). Il fut dès lors le roi incontesté de l'Angleterre.

Il distribua à ses aventuriers 60.000 fiefs dans le pays conquis, et fit peser sur les indigènes, les *Anglo-Saxons*, une dure oppression ; le français devint la langue officielle de la cour anglaise et des tribunaux anglais ; c'est seulement au bout de deux siècles que les vainqueurs se mélangèrent avec les vaincus. — Cette conquête fut *funeste à la France*. En effet, Guillaume, devenu roi d'Angleterre, resta duc de Normandie, et à ce titre vassal du roi de France. Or, il était beaucoup plus puissant que son suzerain, et devait chercher à se soustraire à cette dépendance. Ce fut l'origine, entre les rois de France et d'Angleterre, d'une hostilité qui a duré huit siècles. Guillaume mourut en 1087 en combattant son suzerain.

(5°). **Conquêtes en Italie et en Espagne.**— D'autres seigneurs, sous prétexte de défendre la religion chrétienne contre les musulmans, allèrent faire de profitables expéditions dans les péninsules méridionales de l'Europe. De hardis *Normands* conquirent en un siècle le royaume des **Deux-Siciles**

(1040-1130) ; des chevaliers *bourguignons* passèrent en Espagne, et y fondèrent le royaume de **Portugal.**

Dans l'Italie du Sud, des pèlerins normands arrivèrent d'abord pour aider les habitants à se défendre contre des pirates sarrasins; puis, comme le pays était riche, ils s'y installèrent et s'en firent les maîtres. Leurs premiers chefs furent les douze fils d'un pauvre gentilhomme de Coutances, Trancrède de Hauteville ; le plus habile d'entre eux, **Robert Guiscard** (l'*Avisé*), conquit le duché de *Pouille*, et obligea le pape à lui en donner l'investiture (1053). Le plus jeune, **Roger**, enleva ensuite la *Sicile* aux Sarrasins. Enfin, en 1130, toutes ces conquêtes furent réunies pour former le royaume des Deux-Siciles. Là, comme en Angleterre, les vainqueurs importèrent le système féodal et judiciaire français.

En Espagne, ce furent deux princes bourguignons qui allèrent combattre contre les musulmans, maîtres de presque tout le pays; l'un d'eux épousa la fille du roi de *Castille* et lui succéda ; l'autre reçut le petit comté de **Porto-Calé** (1094) et l'agrandit aux dépens des musulmans. Son fils en fit le royaume de Portugal.

QUESTIONNAIRE. — 1. Quand commence l'histoire propre de la France ? — (**1**) 2. Quels sont les caractères du système féodal ? — 3. La hiérarchie féodale. — 4. Origine des fiefs. — 5. Comment devinrent-ils héréditaires ? — 6. Édit de Kiersy-sur-Oise. — (**2**) 7. État des non-nobles. — 8. Rapports des suzerains et des vassaux. — 9. Principaux droits des seigneurs. — (**3**) 10. Comment la féodalité contribua-t-elle à l'avènement d'Hugues Capet ? — 11. Règne d'Hugues Capet. — 12. Quels furent ses trois premiers successeurs ? — (**4**) 13. Quels étaient les principaux fiefs ? — 14. Conquête de l'Angleterre par les Normands. — 15. Résultats de cette conquête. — (**5**) 16. Les Normands dans l'Italie du Sud.— 17. Fondation du Portugal.

LEÇON II. — **L'Église et la Chevalerie. La Croisade.**

Résumé. — 1. L'Église entra dans la féodalité. A côté des fiefs laïques, il y eut des fiefs ecclésiastiques, possédés par les évêques et les abbés, et généralement transmis par l'élection.

2. L'Église s'efforça d'adoucir les mœurs de la société féodale. C'est ainsi qu'elle institua la Trêve de Dieu et qu'elle établit la Chevalerie.

3. Pour imposer sa volonté aux seigneurs, elle avait, d'ailleurs, deux armes terribles, l'excommunication et l'interdit.

4. C'est elle qui poussa la chrétienté au grand mouvement des croisades. La première croisade fut prêchée par Pierre l'Ermite et par le pape Urbain II en 1095.

5. Les croisés, maîtres de Jérusalem en 1099, y fondèrent un royaume qui eut pour premier roi Godefroy de Bouillon, et pour défenseurs les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean.

Récit. — (1°) **La féodalité ecclésiastique.** — Au dixième siècle, l'Église était devenue féodale, comme la France entière. Les **terres d'Église** s'étaient transformées en *domaines féodaux*, et les dignitaires ecclésiastiques, qui avaient la jouissance de ces terres, y exerçaient les mêmes droits que possédaient les autres seigneurs. Il y eut des *évêques-ducs*, des *évêques-comtes*, qui dans leur église remplissaient les fonctions sacerdotales ; mais en dehors, ils remplaçaient la *mitre* par le *casque*, avaient des vassaux et des serfs, et des bandes d'hommes d'armes qu'ils conduisaient dans les combats. Cette *féodalité ecclésiastique* s'égala entièrement à la *féodalité laïque*. Les principaux seigneurs portaient le titre de **pairs de France** : à côté de six pairs laïques, il y eut six pairs ecclésiastiques, l'archevêque de Reims, les évêques de Laon, de Noyon, de Beauvais, de Châlons et de Langres.

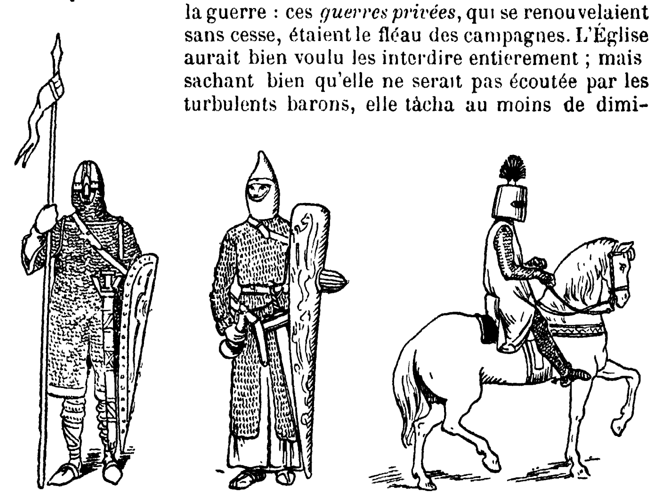
Il est facile de comprendre comment s'opéra cette transformation, qui nous semble étrange. Nous avons vu qu'à l'époque des invasions, les évêques étaient devenus presque partout les administrateurs municipaux de leur ville épiscopale : ce fut le commencement de la *domination temporelle* des prêtres. — Elle fut augmentée ensuite par la piété des fidèles qui se plut à combler les églises de *donations* ; puis, beaucoup de petits propriétaires, qui se sentaient isolés et faibles dans ces temps de violences universelles, voulurent profiter du respect dont jouissait l'Église, et se placèrent sous la suzeraineté d'un évêque ou d'un abbé de leur voisinage : *l'Église eut ainsi des vassaux*. Enfin, Charlemagne rendit obligatoire la **dîme**, c'est-à-dire le paiement au clergé du dixième des fruits de la terre : *l'Église eut ainsi de riches revenus*, outre ses domaines.

Les conséquences de cette transformation ne furent pas toujours heureuses pour l'Église, qui fut envahie par les mœurs du siècle, et devint trop souvent belliqueuse et mondaine. Cependant il faut reconnaître qu'en général les seigneurs ecclésiastiques valaient mieux que les seigneurs laïques, parce que ces derniers obtenaient leur fief uniquement par *droit de naissance*, tandis que les dignités ecclésiastiques s'obtenaient par l'**élection** : les chanoines des cathédrales élisaient

l'évêque, et les moines d'un couvent l'abbé ; ils devaient donc choisir le plus digne, même s'il était d'humble naissance. Des fils de paysans devinrent évêques, ou même papes.

(2°) **Influence heureuse de l'Église.** — L'Église seule, aux temps féodaux, proclamait en face de la hiérarchie féodale *l'égalité et la fraternité humaines ;* au-dessus de la force, *la justice.* Elle tâcha donc d'imposer un frein aux esprits violents des seigneurs : pour atténuer le mal des guerres féodales, elle institua au onzième siècle la **Trêve de Dieu**, et, pour la faire respecter, elle organisa la **Chevalerie.**

Quand les seigneurs avaient des différends entre eux, ils ne s'adressaient pas aux tribunaux, mais ils levaient leurs vassaux et se faisaient la guerre : ces *guerres privées*, qui se renouvelaient sans cesse, étaient le fléau des campagnes. L'Église aurait bien voulu les interdire entièrement ; mais sachant bien qu'elle ne serait pas écoutée par les turbulents barons, elle tâcha au moins de diminuer le mal, et se contenta de leur faire jurer la *Trêve de Dieu*, par laquelle ils s'engageaient à ne pas se battre depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, ni pendant l'Avent et le Carême, et à n'attaquer jamais les femmes, les enfants, les laboureurs.



Chevaliers français au onzième siècle.

La principale pièce de leur armure est une cotte de mailles en fer qui les enveloppe tout entiers.

Pour faire respecter cette Trêve, l'Église, très habilement, se servit de la féodalité même : c'est dans ce but qu'elle créa la *Chevalerie*, association moitié militaire, moitié religieuse, dans laquelle tous les

seigneurs tinrent à honneur d'entrer. Le jeune noble, après une *veillée d'armes* qu'il passait à prier dans une église, jurait solennellement devant l'autel de consacrer ses armes à la défense des faibles et des opprimés. Il était ensuite *armé chevalier;* on le revêtait en cérémonie des diverses pièces de son armure, et on lui mettait aux pieds les *éperons dorés*, insignes de sa dignité, qu'on devait lui ôter ignominieusement si jamais il manquait à son serment.

(**3°**) **L'excommunication et l'interdit.** — Contre les violateurs de leur serment, l'Église était formidablement armée. Elle *excommuniait* celui qui lui résistait, c'est-à-dire qu'elle le retranchait de la *communauté* des chrétiens; et, s'il s'obstinait, elle lançait contre lui l'*interdit*, elle interdisait de célébrer l'office divin sur ses domaines.

L'**excommunication** était accompagnée de cérémonies propres à inspirer la terreur, de malédictions solennelles devant tout le peuple assemblé. On se détournait d'un excommunié comme d'un pestiféré; ses amis, ses serviteurs, ses parents s'enfuyaient loin de lui, jusqu'à ce qu'il eût obtenu son pardon. Le roi *Robert* ayant été excommunié, malgré sa piété, deux serviteurs seulement lui restèrent, et ils purifiaient par le feu les vases qu'il avait touchés. Quant à l'*interdit*, il privait des offices divins et des secours de la religion tous les sujets du seigneur condamné; sur tout son domaine, les églises étaient tendues de noir, les cadavres restaient sans sépulture chrétienne, les nouveau-nés sans baptême, etc.

(**4°**) **La première croisade.** — La puissance de l'Église ne parut jamais si grande que lorsqu'elle poussa les chrétiens à entreprendre de *grandes expeditions en Palestine* pour arracher le tombeau du Christ à la domination des musulmans. On les appela des **croisades**, parce que ceux qui s'engageaient à y prendre part portaient sur l'épaule gauche une croix d'étoffe rouge. Les croisades ont *servi la France*, elles y ont assuré la paix publique, en occupant au dehors l'ardeur batailleuse des barons que la Trêve de Dieu contenait à grand'-peine; elles ont aussi *servi l'Europe*, en la mettant à l'abri d'une nouvelle invasion musulmane.

La première croisade eut lieu à la fin du onzième siècle.

La croisade fut déterminée par les prédications d'un pauvre pèlerin, **Pierre l'Ermite**, d'Amiens, qui était allé faire ses dévotions à Jérusalem, et avait été révolté par la cruauté des *Turcs Seldjoucides :* ainsi s'appelaient les musulmans qui possédaient alors la ville sainte. Il avait vu les pèlerins accablés sans raison de mauvais traitements,

frappés, outragés, souvent même massacrés par caprice ; de retour en Europe, il raconta ce qui se passait auprès du *Saint-Sépulcre*, et ses discours et son aspect émurent vivement les petites gens. Le pape Urbain II, qui était un Français, prêcha alors la guerre sainte, dans un concile tenu à **Clermont-Ferrand** (1095) ; l'enthousiasme fut indicible ; aux cris de « *Dieu le veut !* » tous les assistants jurèrent de partir. L'élan gagna ensuite de proche en proche, et plus d'un million d'hommes prirent la croix.

C'est en France surtout que l'émotion fut vive, et c'est elle qui fournit le plus de soldats pour la pieuse expédition. Il y eut aussi des croisés en Italie, en Allemagne, en Angleterre.

(5°) **Fondation du royaume de Jérusalem.** — Pendant que les nobles faisaient leurs préparatifs de départ, des bandes innombrables de pauvres gens prirent les devants, dès 1096, sous la conduite de Pierre l'Ermite. Mais cette multitude, mal armée et ignorante du métier des armes, affamée, déguenillée, succomba tout entière aux fatigues de la route et sous les coups des Turcs.

L'*armée des chevaliers* partit ensuite, et se concentra à Constantinople, au printemps de 1097. Arrivés en Asie Mineure, ils battirent les Turcs à **Dorylée**, s'emparèrent d'*Antioche*, et enfin, le 7 juin 1099, ils aperçurent devant eux **Jérusalem**. Ils n'étaient plus que 40000 ! Le 15 juillet suivant, après un furieux assaut, la ville sainte tomba entre leurs mains.

Jérusalem devint aussitôt la capitale d'un petit royaume féodal ; le plus brave et le plus pieux des croisés, *Godefroy de Bouillon*, fut élu roi ; mais par humilité chrétienne il ne porta que le titre de *baron du Saint-Sépulcre*. Il assura d'abord par une nouvelle victoire, à *Ascalon* (1100), la sécurité de son royaume; puis il l'organisa, le divisant en principautés, en comtés, en baronnies, et lui donnant un code, les *Assises de Jérusalem*. Pour la défense perpétuelle de la Terre sainte, un Français, Gérard de Martigues, fonda en 1100 l'ordre des *Hospitaliers de Saint-Jean*, dont les chevaliers, à la fois moines et soldats, devaient soigner les malades et combattre les infidèles. En 1118, un autre Français, Hugues de Payens, fonda un second ordre du même genre, celui des **Templiers**.

Le royaume de Jérusalem était vraiment un *royaume français :* les Français étaient en grande majorité parmi ses créateurs, il reproduisait en Orient les coutumes de la France, et c'est en langue française qu'étaient écrites les *Assises de Jérusalem*, les lois du nouveau royaume.

QUESTIONNAIRE.—(**1**) 1. Qu'est-ce que la féodalité ecclésiastique ? — 2. Comment s'établit-elle ? — 3. Quelle était sa puissance ? — 4. Comment s'obtenaient les fiefs ecclésiastiques ? — (**2**) 5. Influence heureuse de l'Eglise. — 6. Qu'est-ce que les guerres privées ? — 7. La Trêve de Dieu. — 8. La Chevalerie. — (**3**) 9. Qu'est-ce que l'excommunication ? — 10. L'interdit ? — (**4**) 11. Cause des croisades. — 12. Heureux résultats des croisades. — 13. Rôle de Pierre l'Ermite. — 14. Que fit Urbain II ? — 15. D'où vinrent les croisés ? — (**5**) 16. Croisade des pauvres gens. — 17. Croisade des chevaliers. — 18. Organisation du royaume de Jérusalem. — 19. Les ordres militaires. — 20. Part de la France dans la croisade.

LEÇON III. — **La vie à l'époque féodale.**

Résumé. — 1. Les habitants de la France, à l'époque féodale, se divisaient en deux castes, les nobles et les non-nobles. Les nobles vivaient dans des châteaux-forts, où ils étaient toujours prêts à repousser les attaques de leurs ennemis.

2. Ils ne connaissaient que des plaisirs violents, les tournois et les chasses. C'est aussi le recours à la force (duels judiciaires et guerres privées) qui terminait leurs procès et leurs querelles.

3. Les non-nobles se subdivisaient en diverses classes, les manants, les vilains et les serfs.

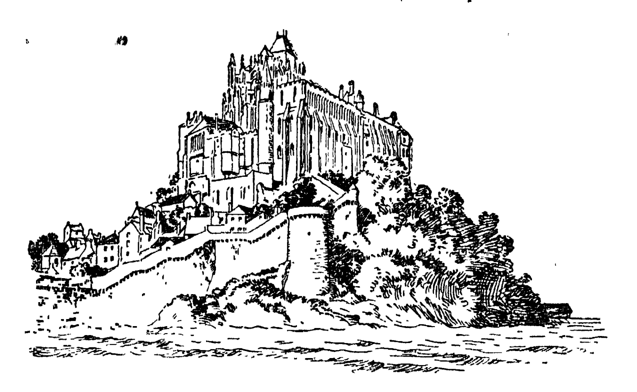
4. Les serfs étaient taillables et corvéables à merci ; les corvées étaient nombreuses, humiliantes, souvent cruelles. Dans les campagnes surtout, la misère était extrême.

RÉCIT. — (**1°**) **L'aristocratie féodale.** — Pour achever de connaître l'époque féodale, il faut nous représenter ce qu'était alors la vie de la société, si complètement différente de ce qu'elle est de nos jours.

Le principe fondamental de toute la société féodale, c'est la *division de tous les habitants de la France en deux castes :* les **nobles** et les **non-nobles.** Quiconque possédait un domaine et portait une épée, était *noble* ou *seigneur ;* tous les autres, tous ceux qui travaillaient, laboureurs, marchands, ouvriers, tous ceux qui n'appartenaient pas à la hiérarchie militaire ou ecclésiastique, étaient des *sujets* et devaient obéir. Entre ces deux sociétés était creusé un infranchissable abîme.

Le seigneur vivait dans un **château-fort** où il entretenait des hommes d'armes. Il y abritait aussi en cas d'attaque les pauvres gens qui vivaient sur son fief ; il était leur ***maître,*** souvent très dur : mais il était aussi leur ***protecteur.***

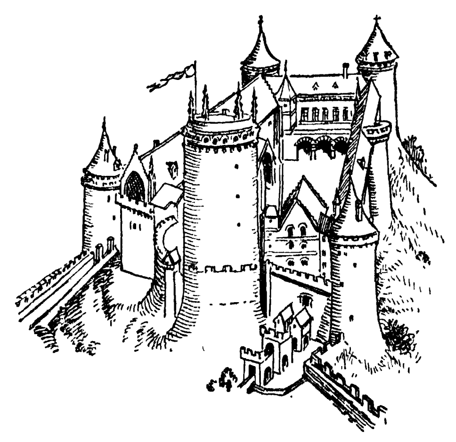
Le caractère distinctif du château féodal, c'est qu'il était à la fois



L'abbaye du Mont Saint-Michel.

Sur un rocher granitique en mer, entre la Normandie et la Bretagne; c'est le spécimen le plus remarquable d'une église qui est en même temps une forteresse féodale.

une *forteresse*, et l'*habitation familiale* du seigneur. Il s'élevait le plus souvent sur une colline escarpée, sur un rocher abrupt, ou même sur une butte artificielle, une *motte*, quand il s'agissait d'un pays de plaine; tout autour des murailles, un fossé profond, plein d'eau si c'était possible, ne pouvait être franchi que par un *pont-levis*. Le mur d'enceinte, en pierres de taille, était garni de *tours*, et surmonté de *créneaux* et de *mâchicoulis*, d'où les défenseurs jetaient sur les assaillants des pierres, de la poix fondue, de l'huile bouillante. Dans la cour intérieure se trouvait une seconde forteresse, le *donjon*, dans lequel les assiégés,



Le château de Coucy.

Célèbre surtout par son formidable donjon; attenant a la muraille d'enceinte.

quand le château avait été pris, pouvaient soutenir un second siège.

Cette cour était entourée par les logements du seigneur, de sa famille, de ses hommes d'armes. A la place d'honneur s'élevait la chapelle. Une salle d'apparat servait aux cérémonies et aux assemblées judiciaires. Sous les tours, les caves servaient de prisons, et assez souvent des souterrains secrets conduisaient au loin dans les campagnes. — Les ruines des châteaux de Montlhéry, de Coucy, etc., nous font comprendre aujourd'hui ce qu'étaient ces forteresses féodales; le château de Pierrefonds a été entièrement restauré.

(2°) **La vie féodale.** — Rien n'égalait les longs ennuis de la vie dans ces demeures féodales. Les installations domestiques y étaient d'une grande simplicité, c'est seulement après les croisades que le luxe naquit.

La monotonie de l'existence n'y était interrompue que par l'arrivée de ces poètes, qu'on appelait *trouvères* dans le Nord, *troubadours* dans le Midi, et qui, accompagnés de *jongleurs*, allaient de château en château réciter les interminables *chansons de geste* et les *romans de chevalerie*. — Les plaisirs seigneuriaux se réduisaient d'ailleurs à deux, la *chasse* et les *tournois*. Les tournois étaient l'image exacte de la guerre; seulement, les *jouteurs* ne se servaient que « d'armes courtoises », lances sans fer, glaives de bois d'if, ou d'armes émoussées.

C'était la force qui, en réalité, réglait tous les différends entre seigneurs : ils possédaient le droit de **guerre privée** les uns contre les autres ; et quand par hasard ils s'adressaient aux tribunaux, c'était encore un combat, le **duel judiciaire**, qui prononçait entre eux.

Quand un seigneur avait une querelle avec un autre, il lui envoyait un *héraut* pour lui déclarer la guerre, et les hostilités commençaient. Le plus fort envahissait les terres de son adversaire, brûlait les moissons, détruisait les villages, pénétrait jusqu'au château, et enfin l'assiégeait, jusqu'à ce que son ennemi parvînt à le repousser, ou s'avouât vaincu : alors, on faisait la paix.— Si, au contraire, l'affaire était portée devant un tribunal, les juges ordonnaient le combat ou *duel judiciaire* entre l'accusateur et l'accusé; les femmes et les enfants pouvaient se faire représenter par un champion. Dieu étant censé intervenir pour soutenir le bon droit, le vaincu était mis à mort s'il s'agissait d'un procès criminel.

(3°) **Les non-nobles.** — Les non-nobles se divisaient en plusieurs classes : il y avait d'abord ceux qui habitaient dans

les villes, les *manants ;* puis, ceux qui vivaient à la campagne, les *vilains ;* les vilains se divisaient eux-mêmes en *vilains francs* et en *vilains serfs.*

Les serfs vivaient le plus souvent dans des huttes en torchis, où les commodités les plus élémentaires de la vie faisaient défaut. De la vaisselle de terre, quelques pots et ustensiles en bois, des amas de paille et de feuilles sèches en guise de lits, voilà tout le mobilier qu'on y rencontrait. Dans des inventaires dressés au moyen âge, certaines cabanes de serfs ne sont estimées, y compris le mobilier, qu'à une valeur égale à 3 ou 4 francs de notre monnaie! Peu de paysans, cependant, étaient assez pauvres pour ne pas posséder un porc : c'était l'animal le plus commun dans les villages.

(4°) **Oppression des serfs.** — Les **vilains francs** avaient, en théorie du moins, quelques droits : *attachés à la glèbe*, ils restaient cependant libres de leur personne ; quand ils avaient acquitté la *rente annuelle* et les *corvées* (c'est-à-dire les services de *corps*, le travail manuel non payé) qu'ils devaient au seigneur, ils gardaient pour eux ce qu'ils pouvaient gagner.

Au contraire, les **serfs** étaient soumis à l'arbitraire seigneurial le plus complet : ils étaient *taillables et corvéables à merci ;* on entendait par là qu'ils devaient payer toutes les tailles et exécuter toutes les corvées qu'il plaisait à leur seigneur de leur imposer.

Les serfs pouvaient en réalité être achetés et vendus, mais seulement avec la terre qu'ils cultivaient, et dont on ne pouvait les séparer. Par les corvées, ils devaient faire *gratuitement* pour le seigneur ses labours, ses moissons, ses foins, ses vendanges, ses charrois, etc. Ils devaient subir sans dédommagement les déprédations des pigeons et des lapins de garenne du seigneur, etc.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Comment sont divisés les habitants de la France aux temps féodaux ? — 2. Qu'est-ce que le château-fort ? — 3. Les murailles. — 4. Le donjon ? — (**2**) 5. Distractions des seigneurs. — 6. Tournois. — 7. La guerre privée. — 8. Le duel judiciaire. — (**3**) 9. Subdivision des non-nobles. — 10. L'habitation des serfs. — (**4**) 11. Condition des vilains francs. — 12. Condition des serfs.

Leçon IV. — **La révolution communale et les Capétiens.**

Résumé. — 1. La puissance de la féodalité commença à décliner à partir du douzième siècle ; elle fut attaquée à la fois par en bas et par en haut, par le peuple et par la royauté.

2. Des révoltes de serfs échouèrent d'abord, en Normandie et en Bretagne ; cependant la formation de paroisses rurales donna quelques garanties aux habitants des campagnes.

3. La féodalité fut plus sérieusement encore menacée par un mouvement qui éclata dans les villes, le mouvement communal. Les villes qui parvenaient à s'organiser en communes, échappaient au joug féodal et s'administraient elles-mêmes.

4. La révolution communale eut d'heureux résultats, elle développa la prospérité des villes. Mais elle aurait pu avoir une fâcheuse conséquence, le morcellement de la France en petites républiques et, par suite, la ruine de toute unité nationale.

5. Elle se produisit surtout sous Louis VI le Gros (1108-1137), roi actif, qui renonça à l'inertie des premiers Capétiens. Il voulut être le maître dans ses domaines, et lutta même contre l'Angleterre.

Récit. — (1°) **Premier déclin de la féodalité.** — La féodalité avait été toute-puissante au onzième siècle ; elle commença à décliner à partir du douzième. C'est qu'elle eut à subir alors, d'un côté les attaques du peuple qui réclamait un allégement à ses maux, et de l'autre celles de la royauté, qui tentait de recouvrer les pouvoirs dont elle avait été dépouillée.

La croissance des populations rurales et urbaines, à partir du douzième siècle, fut la cause première d'une révolution, plus sociale encore que politique, qui devait se continuer pendant plusieurs centaines d'années, et avoir pour conséquence dernière *la ruine du système féodal* et l'avènement des sociétés modernes. Les non-nobles, tous ceux qui restaient en dehors de la hiérarchie féodale, qui ne comptaient pour rien et ne possédaient aucune garantie, commencèrent à grandir en nombre, en richesse, en importance : ils voulurent alors obtenir une place régulière dans la société, *ils réclamèrent des droits.* Mais par là même, ils allaient profondément bouleverser l'ordre social, tel que le monde féodal l'avait conçu.

(2°) **Progrès de la population des campagnes.** — Le mouvement d'émancipation n'eut pas le même caractère,

ni la même fortune, dans les villes et dans les campagnes. C'est dans les campagnes qu'il se produisit d'abord, sans doute parce que c'est sur les serfs que le poids de la féodalité pesait le plus lourdement. Dès le début du onzième siècle, il y eut des **révoltes de paysans**, qui voulaient s'affranchir de leurs misères par la violence; mais elles furent durement réprimées.

Sous le règne du second roi capétien, Robert, des paysans de *Normandie* formèrent un complot pour se délivrer de leurs seigneurs qui les pillaient et les outrageaient. Mais le secret fut mal gardé, et les chefs de la conspiration furent surpris par les chevaliers, avant même que le mouvement eût éclaté. Les nobles se vengèrent cruellement de leurs prisonniers: « Aux uns, on arracha les yeux et la langue; on empala les autres sur des fers de lance; quelques-uns furent arrosés de plomb fondu. » — Cinquante ans plus tard, une autre tentative de soulèvement des paysans de *Bretagne* ne réussit pas mieux.

Mais dès la fin du onzième siècle, les paysans, par d'autres moyens, réussirent en maint endroit à améliorer leur condition. La population s'étant développée, les serfs prirent l'habitude de grouper leurs habitations sur les cours d'eau ou au croisement des chemins; de nombreux **villages** se formèrent ainsi. Puis ces villages furent érigés en *paroisses rurales* et acquirent de l'importance.

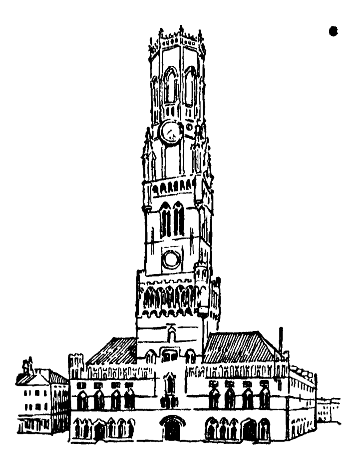
Les villages se bâtissaient toujours autour d'une chapelle élevée dans la campagne; le *curé* y exerçait donc une grande influence, la paroisse comprenant tous les habitants soumis à son autorité spirituelle. Il les amena peu à peu à s'associer, à former entre eux de véritables *ligues paroissiales*, dont les membres s'engageaient à faire respecter la Trêve de Dieu et à se soutenir mutuellement. Ils organisèrent même des *milices paroissiales*, bien faibles assurément, mais qui devinrent les auxiliaires de la royauté capétienne, quand au douzième siècle elle travailla à réprimer les violences des seigneurs.

(**3°**) **Le mouvement communal**. — Dans les villes, le mouvement qui s'opéra contre la féodalité, et qu'on appelle **la révolution communale**, détermina des changements plus profonds. Le développement des villes avait été plus rapide encore que celui des campagnes; la croisade *enrichit la bourgeoisie* en stimulant le commerce et l'industrie; quand le bourgeois posséda des richesses, il voulut les garantir contre

l'avidité féodale : de là son désir de se faire donner ou de conquérir des garanties.

Dans le Midi, où la conquête franque avait été moins complète que dans le Nord, les villes avaient conservé des débris des libertés municipales dont elles avaient joui à l'époque gallo-romaine; au douzième siècle, les habitants rétablirent ces antiques libertés, on vit reparaître des *consuls* à Marseille, des *capitouls* à Toulouse, etc.

Dans le Nord, où les barbares s'étaient établis en grand nombre, rien n'avait subsisté de l'ancienne organisation municipale. Mais les manants des villes eurent l'idée de s'associer pour se protéger mutuellement; par des serments solennels, ils se jurèrent de se défendre les uns les autres contre les violences féodales : c'est ce qu'on appelait **jurer la commune**. Les villes, dont les habitants s'étaient ainsi liés, travaillaient tout d'abord à obtenir de leur seigneur une **charte** de commune, c'est-à-dire un diplôme leur accordant *le droit de se gouverner elles-mêmes*.



Hôtel de ville de Bruges.

On remarque surtout l'énorme beffroi, qui présidait à tous les actes de la commune.

Quand la commune était une fois constituée, la condition des habitants était bien changée. Auparavant, ils payaient à leur seigneur toutes les taxes qu'il exigeait, et dépendaient entièrement de ses caprices. Maintenant, une fois qu'ils avaient acquitté la *redevance annuelle* fixée par la charte, ils ne devaient plus rien, et s'appartenaient à eux-mêmes : ils étaient gouvernés par des *échevins* et un *maire* qu'ils nommaient eux-mêmes, jugés par des *juges* qu'ils choisissaient; ils avaient un *Hôtel de ville* dont la cloche, dans la *tour de beffroi*, les convoquait à des assemblées générales où ils contrôlaient les actes des magistrats; ils avaient enfin les moyens de se défendre contre les agressions féodales, des *murailles crénelées*, et des *milices* comprenant les habitants en état de porter les armes.

Les seigneurs regardaient cette innovation comme « une chose détestable et abominable ». Aussi les manants avaient en général beaucoup de peine à faire acccepter la charte par le seigneur. Parfois, quand celui-ci était à court d'argent, ils obtenaient son assentiment en lui donnant de fortes sommes; mais beaucoup de seigneurs refusaient; ou même, quand ils avaient dépensé l'argent, ils tâchaient de supprimer la charte après l'avoir jurée. L'établissement des communes fut donc marqué par *beaucoup de luttes sanglantes:* au Mans qui donna le signal de la révolution communale en 1066, à Cambrai en 1076, à Noyon, à Beauvais, à Saint-Quentin, à Laon, etc. La ville de *Laon*, qui appartenait à son évêque, fut en lutte avec lui de 1106 à 1128; à *Noyon* au contraire, l'évêque, qui était aussi le seigneur de la ville, donna de lui-même une charte aux habitants.

(4°) **Résultats de la révolution communale.** — Le régime communal a eu des *avantages matériels et moraux :* d'une part, il a façonné le **tiers état**, et formé à l'école des libertés municipales des bourgeois fiers, courageux, sachant discuter leurs intérêts; de l'autre, il a donné aux villes une grande richesse matérielle, en assurant aux travailleurs la sécurité.

Ce qui prouve que le commerce et l'industrie reprirent leur essor depuis le douzième siècle, c'est qu'on vit se multiplier alors les créations de *halles*, de *foires*, de *marchés couverts*. Les villes aussi s'embellirent; nombre de bourgeois enrichis voulurent se construire des maisons solides, en pierres de taille, couronnées de créneaux et garnies de tours comme les habitations seigneuriales. Mais les rues n'étaient pas pavées; leur sol inégal, détrempé, boueux, était en général recouvert de gravois et d'ordures. La nuit, *nul éclairage*, que celui de la lune quand elle brillait; tant pis pour les bons bourgeois qui se laissaient détrousser; ils n'avaient qu'à ne pas sortir après le couvre-feu.

Le régime communal eut aussi ses *inconvénients*. Les villes émancipées se considérèrent elles-mêmes comme des seigneuries : elles guerroyèrent volontiers, et dans leurs guerres traitèrent les paysans aussi cruellement que faisaient les barons. De plus, et surtout, elles tendirent à devenir de petites républiques, s'isolant du reste de la France ; si elles avaient duré, elles auraient rompu **l'unité nationale**. Il est donc heureux que les *Communes* n'aient eu en France qu'une durée éphémère ; mais, au siècle où elles naquirent, elles rendirent au peuple d'immenses services.

(5°) **Louis VI le Gros.** — La révolution communale se produisit principalement sous le règne de Louis VI, surnommé *le Gros* ou *l'Éveillé*, qui régna de 1108 à 1137. Ce cinquième roi capétien, fort différent de son père Philippe Ier et de ses autres prédécesseurs, déploya beaucoup d'énergie et d'autorité.



La France aux XIIe et XIIIe siècles.

On l'a souvent appelé, mais à tort, le *Père des communes*. En réalité, il n'a pas voulu en laisser établir une seule sur ses domaines; mais il comprit les avantages qu'il pourrait tirer de ces petites républiques qui se formaient sur les terres de ses vassaux. Les communes et la royauté *avaient les mêmes ennemis:* les seigneurs féodaux. Aussi leur alliance était naturelle, et Louis VI garantit beaucoup de chartes communales. Cependant, il faut remarquer qu'il s'opposa

souvent à la création de communes sur les domaines de la féodalité ecclésiastique: c'est qu'il avait besoin de la protection de l'Église, qui avait soutenu les premiers Capétiens; la royauté était trop faible encore pour oser mécontenter les évêques, alors tout-puissants.

Dans le domaine royal, Louis VI autorisa seulement la création de **villes de bourgeoisie**: on appelait ainsi des villes dont les habitants obtenaient le droit de régler eux-mêmes leurs affaires locales, mais restaient d'ailleurs soumis à l'autorité du roi. Elles devaient se multiplier, et finir, au bout de deux siècles, par remplacer partout les communes.

Louis VI fut souvent aidé par les milices communales et paroissiales dans la lutte qu'il entreprit contre la féodalité. Il se présentait comme le redresseur des torts des seigneurs, comme le défenseur des faibles; Guizot l'a comparé à un *juge de paix universel;* mais c'était un juge de paix qui devait toujours être à cheval et la lance au poing, pour faire respecter lui-même ses sentences. Par cette conduite, il acquit à la dynastie capétienne les *sympathies populaires*, et en même temps il recommença à faire sentir l'action du *pouvoir central* de la royauté.

Dans une pensée de prévoyante politique, pour prévenir le danger que faisait courir à la France *l'union de la Normandie avec l'Angleterre*, il s'efforça d'enlever le duché normand au roi d'Angleterre Henri Ier; il fit aussi des expéditions *au sud de la Loire*, pour rattacher la France du Midi à la France du Nord. Il échoua sur ces deux points; il avait montré du moins un vrai souci des intérêts de la France et de la royauté.

QUESTIONNAIRE. — **(1)** 1. Quelles causes firent décliner la féodalité ? — **(2)** 2. Parlez des révoltes des serfs. — 3. Création de paroisses rurales. — 4. Les ligues paroissiales. — **(3)** 5. Causes de la révolution communale. — 6. D'où naquit la liberté des villes du Midi ? — 7. D'où sortit-elle dans le Nord ? — 8. Qu'est-ce que jurer la commune ? — 9. Qu'est-ce qu'une charte de commune ? — 10. Quels étaient les droits des communes ? — 11. Comment parvinrent-elles à s'établir ? — **(4)** 12. Avantages des communes. — 13. Progrès des villes. — 14. Inconvénients des communes. — **(5)** 15. Quel fut le caractère de Louis VI ? — 16. Sa conduite envers les communes. — 17. Les villes de bourgeoisie. — 18. Conduite de Louis VI envers les nobles. — 19. Comment montra-t-il son souci des intérêts de la France ?

Devoirs. — **1.** *Qu'appelle-t-on le système féodal ?* — **2.** *Racontez les grandes expéditions féodales du onzième siècle.* — **3.** *L'Église aux*

temps féodaux. — **4**. *La première croisade; ses causes et ses résultats.* — **5**. *Décrivez la vie d'un baron féodal.* — **6**. *La vie et les obligations des roturiers.* — **7**. *La révolution communale; ses causes; ses résultats.*

Lectures. — On pourra consulter dans les *Lectures historiques*, par M. DE CROZALS (dans le volume consacré à l'histoire du moyen âge) beaucoup de passages importants: p. 295-300, les châteaux féodaux; p. 307-312, droits et devoirs des suzerains et des vassaux; p. 326-337, la chevalerie; p. 391, les pèlerinages au XI[e] siècle; p. 460-468, les communes flamandes. — De même, dans les *Lectures historiques sur le moyen âge*, par LANGLOIS: p. 171-179, la chevalerie; p. 180-188, la féodalité dans le Languedoc; p. 230-236, Pierre l'Ermite; p. 273-306, la révolution communale. Cette dernière lecture est particulièrement recommandée, elle analyse avec beaucoup de netteté le plus récent et le meilleur ouvrage écrit sur cette matière, *les Communes françaises à l'époque des Capétiens directs*, par LUCHAIRE. — Dans la collection B. Zeller, où les événements sont racontés par les contemporains, *les Premiers Capétiens*, et la 1[re] partie de *Louis VI et Louis VII*. — *Histoire générale*, par LAVISSE et RAMBAUD, t. II, particulièrement les chap. I, VIII, IX. — *Histoire de la Civilisation française*, par RAMBAUD, t. I. — *Histoire de la Civilisation en France*, par GUIZOT, t. III. — *La Chevalerie*, par Léon GAUTIER, ouvrage d'une lecture facile, très intéressante et très instructive. — Consulter toujours les grandes *Histoires de France* indiquées aux chapitres précédents. — *Histoire de la société française au moyen âge*, par ROSIÈRES, tableau très animé de l'époque féodale, en 2 volumes.

CHAPITRE V

APOGÉE DE LA ROYAUTÉ FÉODALE

NOTIONS GÉNÉRALES

La dynastie capétienne était sortie de son inaction avec Louis le Gros ; à la mort de ce roi, en 1137, il y avait déjà un siècle et demi qu'elle était assise sur le trône, elle s'était donc consolidée par sa durée même. De plus, les premiers Capétiens avaient fermement établi leur pouvoir dans l'intérieur de leur domaine ; et ce domaine lui-même était très heureusement situé, sur le cours moyen de la Seine et de la Loire, le vrai « cœur de la France ». Dorénavant, la royauté, solidement fondée sur cette double base de la durée et d'une grande propriété territoriale, va pouvoir agir en dehors de ses domaines, sans avoir à redouter le sort des derniers Carolingiens.

Il se trouva justement que les Capétiens, à partir de Louis VI, eurent les qualités nécessaires pour tirer parti de cette situation. Ce ne furent pas tous de grands hommes, assurément ; mais même les plus médiocres eurent de l'activité, un esprit net et habile à discerner les circonstances, une supériorité morale, ou politique, sur leurs adversaires. Ils réussirent donc, en l'espace de deux siècles, à accomplir la tâche énorme qui s'imposait à eux.

Il leur fallait : à l'intérieur, reprendre aux seigneurs féodaux les pouvoirs publics que ceux-ci avaient usurpés (c'est-à-dire reconstituer l'autorité royale), et leur reprendre aussi les domaines qui morcelaient le sol national (c'est-à-dire reconstituer l'unité territoriale de la France) ; — au dehors, rompre l'union de l'Angleterre et de la Normandie, si dangereuse pour la sécurité du pays. Dans cette œuvre, les Capétiens eurent deux auxiliaires qui leur assurèrent le succès : le clergé leur donna son appui moral ; le peuple leur donna la force matérielle en se groupant autour d'eux, parce qu'ils représentaient l'ordre, la justice, la prospérité publique.

Trois grands noms dominent toute cette période de notre histoire : Philippe-Auguste rendit à la royauté la puissance territoriale ; saint Louis, en la sanctifiant, lui donna la puissance morale ; Philippe le Bel lui restitua la puissance légis-

lative et judiciaire. A eux trois, ils ont jeté les fondements de l'unité française. Cette unité, *faite par la dynastie*, s'est tout naturellement *faite aussi pour elle*.

LEÇON I. — Extension du domaine royal (1137-1236).

Résumé. — 1. Louis VII le Jeune (1137-1180) commit d'abord des fautes : il s'engagea imprudemment dans la seconde croisade et répudia sa femme, Éléonore d'Aquitaine, qui lui avait apporté en dot les provinces du Midi. Mais il affaiblit ensuite la puissance du roi d'Angleterre, Henri II.

2. Le règne de Philippe-Auguste (1180-1223) fut un des plus glorieux de notre histoire. Il prit d'abord part à la troisième croisade, qui ne réussit pas.

3. De retour dans ses États, il enleva au nouveau roi d'Angleterre, Jean sans Terre, la Normandie et plusieurs autres fiefs, et s'illustra en remportant la victoire nationale de Bouvines (1214).

4. Il travailla aussi à organiser l'administration royale et à affaiblir la féodalité. Sa tâche fut facilitée par l'absence de beaucoup de seigneurs, partis pour faire la quatrième croisade.

5. La croisade des Albigeois, commencée sous son règne, s'acheva sous le règne de son fils, Louis VIII (1223-1226). Cette guerre cruelle rattacha du moins le midi au nord de la France.

6. Sous la minorité de Louis IX, la régence de Blanche de Castille (1226-1236) assura les progrès déjà faits par la dynastie capétienne.

RÉCIT. — (1°) **Louis VII le Jeune (1137-1180).** — Le fils de Louis le Gros, Louis VII, fut surnommé le Jeune parce qu'il n'avait que dix-sept ans à son avènement. Grâce aux sages conseils de *l'abbé Suger*, qui avait été l'ami de son père, il fut au début de son règne le protecteur des opprimés, le défenseur des églises. Mais, quand il gouverna par lui-même, il commit deux graves fautes politiques : il prit part à la seconde croisade, et par son divorce il perdit les provinces du sud de la Loire.

La seconde croisade fut prêchée par l'homme le plus influent du douzième siècle, *saint Bernard*, pour défendre Jérusalem menacée par une grande victoire des Turcs. Louis VII prit la croix. Son

départ prouva la *force nouvelle de la royauté*, puisque le roi pouvait s'en aller si loin de ses États sans crainte d'être dépouillé ; l'abbé Suger d'ailleurs gouverna sagement en son absence. Mais la croisade même échoua lamentablement ; presque tous les croisés périrent à Satalieh, en Asie Mineure, et Louis VII ne put prendre *Damas*. Il était parti avec 150,000 hommes, il n'en ramena que 300 (1147-1149).

A son retour, il répudia sa femme **Éléonore d'Aquitaine**. C'était une méchante femme; mais le roi dut lui rendre toutes les provinces qu'elle lui avait apportées en dot, *le pays au sud de la Loire*, et c'était une grosse perte. Pour comble de malheur, elle se remaria avec *Henri II Plantagenet*, roi d'Angleterre, comte d'Anjou et duc de Normandie. Ce vassal du roi de France posséda alors quarante-sept de nos départements actuels, tandis que vingt à peine obéissaient à Louis VII. Le *danger anglais* devenait donc formidable.

Louis VII passa les dernières années de son règne à tâcher d'affaiblir le roi d'Angleterre. Il avait certains avantages : il était le *suzerain*, et Henri II était son vassal pour la Normandie; puis, il avait l'*appui de l'Eglise* dont il prenait sans cesse la défense, tandis que la famille des Plantagenets, la « famille du diable », était toujours en lutte avec les évêques ; Henri II fit même assassiner *Thomas Becket*, archevêque de Cantorbéry, ce qui souleva contre lui l'opinion publique. Enfin Louis VII exploita les révoltes continuelles des quatre fils du roi d'Angleterre contre leur père. Il put ainsi résister à son formidable ennemi.

(2°) **Philippe-Auguste. La troisième croisade.** — Le fils de Louis VII, Philippe II, surnommé *Auguste* parce qu'il était né au mois d'août (*Augustus* en latin), régna de 1180 à 1223. Ce fut un roi vraiment supérieur, *un très habile politique*. Il acquit d'abord l'Artois par son mariage avec l'héritière de ce comté, et il continua la lutte contre Henri Plantagenet, en soutenant contre lui son fils *Richard Cœur de Lion* dont il s'était fait le grand ami. Mais quand, à la mort d'Henri II, Richard fut devenu à son tour roi d'Angleterre, Philippe-Auguste se brouilla avec lui. Leur mésintelligence éclata à la **troisième croisade**, où ils étaient allés ensemble.

Cette nouvelle croisade fut décidée à la nouvelle de *la chute de Jérusalem:* un sultan turc, Saladin, venait de reprendre aux chrétiens la Ville Sainte. Les souverains d'Europe partirent pour réparer ce désastre; mais l'empereur d'Allemagne, *Frédéric Barberousse*,

se noya dans un petit fleuve d'Asie, et son armée se dispersa. Philippe-Auguste et Richard, arrivés ensuite en Palestine, allèrent mettre le siège devant *Saint-Jean-d'Acre* (1189) ; mais alors ils se brouillèrent, et bientôt Philippe retourna en France. Après son départ, Richard resta encore un an en Palestine, s'illustrant par d'inutiles exploits ; mais il ne put reprendre Jérusalem, et les chrétiens ne conservèrent que quelques ports de la Terre-Sainte. La croisade avait donc échoué.

(3°) **Acquisitions territoriales.** — Philippe était revenu en France avant Richard Cœur de Lion, dans l'espérance de profiter de son absence pour le dépouiller de la Normandie ; il s'entendit dans ce but avec **Jean sans Terre**, le plus jeune frère de Richard. Le retour inopiné du roi d'Angleterre dérangea ses combinaisons, et les troupes françaises furent chassées de Normandie. Mais, fort heureusement, Richard mourut en aventurier, en 1199, et son frère Jean lui succéda. Ce fut un coup de fortune pour Philippe-Auguste ; il allait enfin pouvoir, grâce à la disparition de son redoutable rival, exécuter le grand dessein des Capétiens, *séparer la Normandie de l'Angleterre.*

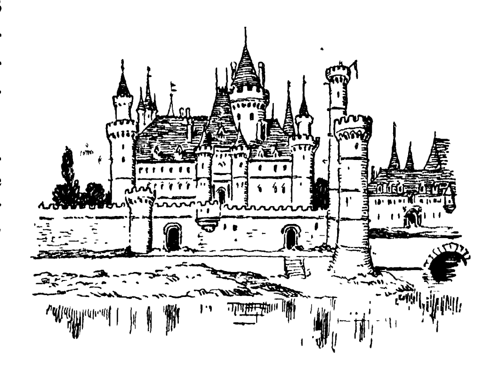
Jean sans Terre était un prince lâche et incapable, universellement méprisé. Pour s'emparer de la couronne anglaise, il avait fait disparaître et probablement poignardé lui-même son neveu *Arthur de Bretagne*, à qui elle aurait dû revenir. Philippe le cita aussitôt à comparaître devant la *cour des pairs* à Paris pour se disculper ; et, sur son refus, il confisqua et prit successivement la *Normandie*, le *Maine*, l'*Anjou*, la *Touraine* et le *Poitou* (1203-1204). Après ces conquêtes, le roi de France eut pour la première fois une puissance territoriale qui n'était surpassée par celle d'aucun de ses vassaux.

Jean sans Terre voulut se venger. Il réunit dans une formidable *coalition contre la France* les Anglais, les Allemands, les Flamands, et beaucoup de seigneurs français qui s'inquiétaient des progrès rapides de la royauté. Mais Philippe-Auguste battit les coalisés à **Bouvines**, près de Lille (1214). Cette éclatante victoire « donna à sa dynastie le baptême de gloire » ; la joie, qui au retour accueillit partout l'armée victorieuse, a paru comme un premier éveil du *sentiment national.*

Le roi d'Angleterre ne gardait plus en France que ses provinces au sud de la Loire, l'*Aquitaine* ou *Guyenne* avec ses

dépendances. Le roi de France était devenu *le plus puissant roi de l'Europe.*

(4°) **Administration royale. Quatrième croisade.** — Pour administrer ces vastes domaines, il fallait maintenant des fonctionnaires royaux. Philippe passa les dernières années de sa vie à organiser cette *administration naissante.*



Le Louvre sous Philippe-Auguste.

Cette forteresse, qui passait pour imprenable, s'élevait sur l'emplacement même du Louvre actuel.

Au centre, il augmenta l'importance de sa *Cour* ou *Parlement*, où il rendait la justice, assisté de ses principaux vassaux. Il divisa ses provinces en 78 *prévôtés*, administrées chacune par un prévôt, et créa au-dessus quatre *grands bailliages* pour surveiller les prévôts.

Enfin, il comprit le premier l'importance d'une *capitale:* il embellit Paris, fit *paver* les rues, construisit autour de la ville des *murailles* dont quelques débris subsistent; il fit travailler à la cathédrale *Notre-Dame*, au *Louvre* qui était alors une forteresse, bâtit les *Halles*, encouragea la corporation des *marchands de l'eau*, dont les bateaux allaient en Normandie et en Bourgogne, etc.

Philippe-Auguste éleva définitivement la royauté au-dessus de la féodalité, au grand profit de l'ordre, de l'industrie et du commerce. *Le tiers état et la royauté grandirent ensemble sous son règne.*

Sa tâche fut facilitée par l'éloignement d'un grand nombre de turbulents barons, partis en 1202 pour une *quatrième croisade.* Cette croisade fut surtout une *entreprise féodale*, à laquelle ni les rois, ni les peuples ne prirent part; elle fut faite uniquement par les seigneurs du nord de la France, et ils y furent poussés par la soif des aventures et le désir de gagner des seigneuries, autant que par leur foi. Embarqués sur des *vaisseaux vénitiens*, ils oublièrent Jérusalem, et allèrent attaquer l'empire grec de **Constantinople**, dont les habi-

tants étaient *schismatiques* (c'est-à-dire ne reconnaissaient pas l'autorité du pape), et par suite détestés presque autant que les Turcs.

Les barons français prirent et pillèrent Constantinople (1204), et y fondèrent un **empire latin** dont Baudouin fut le premier empereur; la féodalité française s'établit dans tout l'empire : il y eut un *prince d'Achaïe*, un *duc d'Athènes*, un *sire de Corinthe*, etc. Mais cet empire latin devait s'écrouler en 1261.

(5°) **Croisade des Albigeois. Louis VIII.** — Une autre croisade, la croisade des Albigeois, avait été commencée dans le midi de la France au temps de Philippe-Auguste; elle devait se terminer sous le règne de son fils *Louis VIII le Lion.*

Cette croisade, qui fut remplie d'atrocités, a eu un heureux résultat : elle a rétabli l'unité territoriale du royaume. Depuis les invasions, le pays au sud de la Loire avait souvent essayé de se séparer du Nord, et il formait presque une *nation distincte* : la race gallo-romaine y était restée plus pure; il parlait la *langue d'oc*, distincte de la *langue d'oil* parlée dans le Nord, il avait ses poètes, les *troubadours*, tandis que ceux du Nord s'appelaient *trouvères*, etc. Enfin, il commençait à avoir aussi sa religion particulière, une hérésie dont le centre fut à **Albi** : d'où les hérétiques prirent le nom d'*Albigeois*. Si cette religion s'établissait, l'unité de la France était ruinée à jamais.

Exhortés par le pape Innocent III (1208), les barons du nord de la France se précipitèrent sur le Midi, sous la conduite de *Simon de Montfort*. Animés d'une haine ardente contre la civilisation méridionale, ils ravagèrent ces pays florissants, détruisirent villes et châteaux, massacrèrent indistinctement innocents et coupables, à Béziers, à Castelnaudary, etc., battirent et tuèrent à *Muret* un roi d'Aragon accouru au secours des Albigeois. Mais ils excitèrent contre eux une telle haine, qu'ils ne purent garder leurs conquêtes; et, après la mort de Simon de Montfort, tué au siège de Toulouse, ils furent obligés de les abandonner au roi Louis VIII.

Philippe-Auguste, très sagement, *n'avait pas voulu prendre part à cette guerre*, ce qui aurait rendu la royauté capétienne impopulaire dans le Midi. Louis VIII put donc aisément réunir à ses domaines le *Bas-Languedoc*. Il mourut alors prématurément (1226); il avait vaincu les Anglais dans une courte guerre, et leur avait pris l'*Aunis*.

(6°) **Régence de Blanche de Castille (1226-1236).**

— Le nouveau roi, **Louis IX**, n'ayant que douze ans, sa mère, Blanche de Castille, exerça la régence pendant sa minorité. Cette minorité aurait pu remettre en question toute l'*œuvre de la royauté capétienne*, les grands vassaux profitant de l'occasion pour ruiner l'autorité royale. Blanche sut la sauver; c'était une reine fort remarquable, « qui avait un courage d'homme dans un cœur de femme. »

Deux grands faits remplissent la régence de Blanche de Castille : d'une part, elle déjoua la *révolte des grands seigneurs;* elle détacha habilement de leur ligue leur principal chef, le comte Thibaut de Champagne, et, à Montlhéry, les milices bourgeoises de Paris se dévouèrent pour empêcher le jeune roi de tomber dans les mains des rebelles. Les barons durent faire leur soumission. — D'autre part, Blanche acheva dans le Midi l'œuvre de Louis VIII, et par des *mariages* elle prépara à la dynastie capétienne de futures acquisitions territoriales : elle fit épouser à un de ses fils l'héritière du *comté de Toulouse*, et à un autre l'héritière de la *Provence*.

Elle réussit ainsi à remettre à Louis IX, quand il devint majeur en 1236, une puissance égale à celle de Louis VIII.

QUESTIONNAIRE. — 1. A quoi servit l'inaction des premiers Capétiens ? — 2. Quelle fut la tâche des successeurs de Louis VI ? — (**1**) 3. Fautes de Louis VII. — 4. Seconde croisade. — 5. Le divorce du roi et ses conséquences. — 6. Lutte de Louis VII contre Henri II. — (**2**) 7. Début du règne de Philippe-Auguste. — 8. Troisième croisade. — (**3**) 9. Conquêtes sur Jean sans Terre. — 10. Bataille de Bouvines. — (**4**) 11. Administration de Philippe-Auguste. — 12. Quatrième croisade. — 13. Embellissement de Paris. — (**5**) 14. Croisade des Albigeois. — 15. Ses résultats sous Louis VIII. — (**6**) 16. Régence de Blanche de Castille.

Leçon 11. — **Apogée de la monarchie capétienne (1236-1270).**

Résumé. — 1. Louis IX, ou saint Louis, a continué les luttes de ses prédécesseurs contre les Anglais et contre les barons, qu'il a vaincus à Taillebourg et à Saintes (1242).

2. Mais c'est surtout en donnant à la royauté le prestige de la justice et de la sainteté qu'il a augmenté sa puissance. Il devint dans toute l'Europe comme « le gardien de la paix chrétienne ».

3. L'ardeur de sa foi l'a poussé deux fois à la croisade; mais il échoua deux fois : en Égypte (1248-1254), il fut fait prisonnier ; il mourut à Tunis en 1270.

4. Dans l'intérieur de ses domaines, il régularisa l'adminis-

tration, étendit la justice royale, essaya de supprimer les guerres privées et le duel judiciaire.

5. Le treizième siècle, qu'on appelle souvent le siècle de saint Louis, est certainement celui où la civilisation du moyen âge a atteint son apogée; les lettres et les arts, l'industrie et le commerce ont fleuri en même temps.

RÉCIT. — (1°) **Les guerres de saint Louis.** — En 1236, Louis IX atteignit sa majorité et *commença à gouverner par lui-même.* Cependant, sa mère ne renonça pas complètement au pouvoir; « il la craignait autant qu'il l'aimait », et dut parfois restreindre l'influence trop grande qu'elle voulait conserver sur le gouvernement.

Au début de son règne, Louis IX acheva les guerres commencées par ses prédécesseurs contre *les Anglais* et *les seigneurs.*

En 1242, les seigneurs féodaux s'associèrent une fois encore aux Anglais, comme jadis au temps de la bataille de Bouvines, pour lutter contre la puissance du roi de France; le résultat fut le même. Les comtes de *la Marche*, de *Toulouse*, et plusieurs autres, entrèrent dans cette coalition. Louis IX marcha droit aux Anglais, les trouva retranchés derrière la Charente au pont de **Taillebourg**, franchit presque seul la rivière, et assura la victoire par son impétueuse valeur. Il rejeta les Anglais dans *Saintes*, et les battit encore une fois sous les murs de cette place, quand ils voulurent en sortir.

Des négociations interrompirent alors les hostilités. Le comte de la Marche se soumit; Raymond de Toulouse dut céder au roi les deux tiers de ses États. Le domaine royal touchait alors à *l'Escaut* au nord, aux *Pyrénées* au sud.

(2°) **Influence pacifique de saint Louis.** — Malgré sa bravoure, Louis IX fut un roi pacifique, respectant volontairement les droits des autres souverains, se proposant de conclure avec eux des accommodements équitables, pour prévenir les occasions futures de guerres. Avec l'*Angleterre*, avec l'*Aragon*, il montra une telle modération dans le réglement de ses contestations, qu'il fut souvent choisi comme arbitre par les rois étrangers.

Quoiqu'il eût battu les Anglais, il leur restitua des territoires; rien ne l'y obligeait, si ce n'est un *scrupule de conscience :* il doutait de la légitimité des acquisitions faites par son père et son grand-père. Il en rendit donc une partie, le Limousin, Agen et Cahors, pour garder le

reste en toute sûrete ; la *Charente* devint la limite des possessions anglaises et françaises.

En 1258, il conclut un arrangement analogue avec l'Aragon.

Les étrangers admiraient la conscience si scrupuleuse du roi de France, et le choisirent souvent comme arbitre dans leurs querelles. Saint Louis eut ainsi à prononcer *entre Henri III roi d'Angleterre et ses barons* soulevés contre lui, *entre le pape Grégoire IX et l'empereur Frédéric II d'Allemagne* qui se disputaient la possession de l'Italie. Mais il eut la douleur de ne pouvoir les réconcilier.



Le Saint-Sépulcre.— Vue entière de l'église bâtie par les croisés sur le Saint-Sépulcre.

Il ne put non plus empêcher son frère *Charles d'Anjou* de prendre le *royaume des Deux-Siciles* que le pape lui offrait, quoiqu'il ne lui appartînt pas. Charles d'Anjou, haï de ses nouveaux sujets, les gouverna avec cruauté.

Louis IX se montrait ainsi, comme on l'a dit, « le gardien de la paix chrétienne ».

(3°) **Les croisades de saint Louis.** — Si saint Louis voulait réconcilier tous les peuples, c'était pour les entraîner avec lui à la guerre sainte : *la croisade était son rêve;* et, à deux reprises, ce rêve lui a fait oublier les intérêts de son royaume, où sa présence aurait été nécessaire. C'est en **Égypte** qu'il voulut d'abord frapper l'islamisme, dans le pays qui était devenu le centre de la puissance musulmane. Malgré les représentations de sa mère, malgré la faiblesse inquiétante de sa santé, il partit en 1248.

Cette première croisade de saint Louis est la *septième* dans la liste générale des croisades. Le roi partit d'*Aigues-Mortes;* il débarqua

en Égypte, à l'embouchure du Nil, près de *Damiette* qu'il prit. Mais quand il voulut marcher sur le Caire, il fut arrêté par le *feu grégeois*, et par l'*inondation annuelle du Nil.* Battu à *la Mansourah*, fait prisonnier, il racheta sa liberté en rendant Damiette (1250) et alla encore passer trois ans en Palestine avant de revenir dans son royaume.

Seize ans après être rentré dans ses États, saint Louis prit de nouveau la croix; mais cette seconde tentative fut plus funeste encore que la première.

C'est contre **Tunis** que Louis IX dirigea la *huitième croisade*, conseillé par son frère Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles, qui voulait mettre ses États à l'abri des pirates tunisiens. On débarqua près des ruines de Carthage. Mais bientôt *la peste* se mit dans l'armée française, saint Louis en fut atteint, et il expira avec un grand nombre de ses chevaliers (1270).

Avec cette seconde croisade de saint Louis se termina définitivement l'ère des guerres saintes. Nul après lui ne songea plus sérieusement à faire une croisade, et vingt ans plus tard les musulmans reprirent les derniers ports de la Palestine que les chrétiens avaient encore conservés.

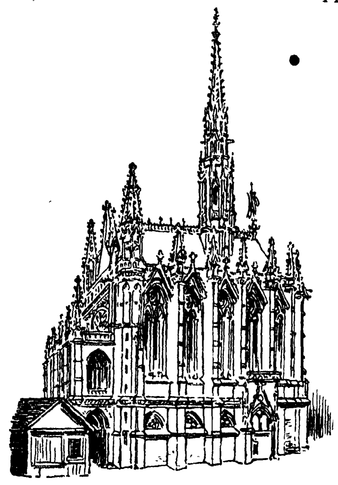
A ce moment, la maison capétienne, si humble à l'origine, était devenue *la plus puissante de l'Europe.* Elle possédait deux couronnes, celle de France et celle des Deux-Siciles; en France même, le domaine royal comprenait les deux tiers du royaume. Il était malheureusement diminué par la coutume des **apanages** : c'étaient des domaines détachés du domaine royal, et que les rois donnaient à leurs fils cadets; les filles ne pouvaient hériter des apanages. En 1270, il y avait en France *huit maisons apanagées* (Bourgogne, Artois, Anjou, etc.).

(4°) **Administration de saint Louis.** — Les progrès de l'autorité royale sous son règne furent dus bien moins à ses guerres qu'à son caractère et à la façon dont il gouverna. Ce fut un *saint sur le trône*, qui respecta tous les droits, même ceux de ses ennemis; mais ce fut aussi un *prince plein de bon sens*, qui imposa à tous, et même à l'Église, le respect scrupuleux de ses propres droits. Il croyait, en son âme et conscience, qu'il avait le devoir d'assurer le bien de ses sujets, et de défendre les faibles contre l'oppression des grands; *il fit ce que sa conscience lui commandait;* grâce à lui, et pour longtemps, la royauté fut pour le peuple « l'image de Dieu et la règle de la justice ».

Pour régulariser toute l'administration, et pour s'assurer que ses fonctionnaires, prévôts et baillis, s'acquittaient de leurs fonctions avec équité, saint Louis institua des **enquesteurs royaux**, qui parcouraient les provinces, redressaient les torts des baillis, et même pouvaient les révoquer dans les cas graves.

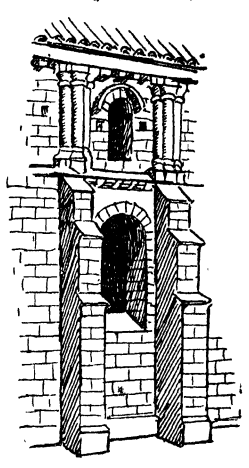
Dans son amour de la justice, il voulut supprimer les *guerres privées*, et remit en vigueur une vieille institution, la *Quarantaine le Roi :* tout seigneur offensé dut laisser écouler un intervalle de quarante jours entre l'offense reçue et le commencement des hostilités ; pendant ce délai, la justice royale pouvait s'interposer.

Louis IX voulut de même supprimer le *duel judiciaire*, et il



La Sainte-Chapelle.

Construite par saint Louis, dans le Palais de la Cité, qu'il habitait, à Paris.



Style roman.

Ce style est caractérisé par ses fenêtres en plein cintre et par les contreforts trapus qui soutiennent les murailles.

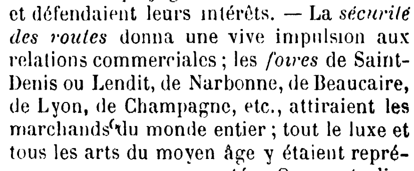
interdit aux juges de faire combattre les adversaires entre eux : ceux-ci devaient plaider, fournir des preuves, des témoins.

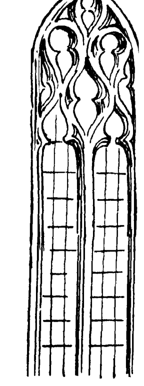
Il montra encore ses admirables qualités de roi en réformant la *procédure criminelle*, en défendant les intérêts des *artisans* et des *corporations d'ouvriers*, en fondant des *hospices* comme celui des *Quinze-Vingts*, en répandant les *aumônes*, en soignant lui-même les *malades*, etc.

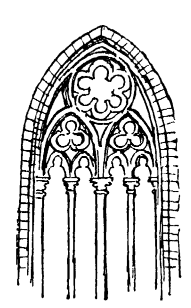
(5°) **Le Siècle de saint Louis**. — Le treizième siècle, *le Siècle de saint Louis*, est certainement l'époque où la civilisation du moyen âge a atteint son apogée. Grâce à la tran-

quillité que le roi maintenait dans tout le royaume, l'esprit humain a pris son essor : l'industrie et le commerce, les beaux-arts, la littérature ont joui d'une prospérité inconnue depuis Charlemagne.

Saint Louis a fait rédiger les *réglements* des corporations, pour assurer les droits des ouvriers ; les membres de chaque corporation élisaient des *syndics* ou *prud'hommes* qui jugeaient leurs contestations et défendaient leurs intérêts. — La *sécurité des routes* donna une vive impulsion aux relations commerciales ; les *foires* de Saint-Denis ou Lendit, de Narbonne, de Beaucaire, de Lyon, de Champagne, etc., attiraient les marchands du monde entier ; tout le luxe et tous les arts du moyen âge y étaient représentés. On peut dire que ces foires étaient comme les *Expositions universelles* de ces temps reculés.







Style ogival.

Le style ogival est caractérisé par sa légèreté, ses larges ouvertures, la grâce de ses colonnettes, autant que par la forme particulière de ses fenêtres et de ses voûtes.

Les corporations des *tailleurs d'images* ou sculpteurs et des *maîtres des œuvres* ou architectes élevèrent de merveilleuses églises, attestant un remarquable développement artistique, à Paris, à Reims, à Chartres, à Amiens, à Bourges, etc. L'architecture gothique, caractérisée par l'*ogive*, avait alors tout à fait remplacé la vieille architecture romane et ses *arcades en plein cintre*. La peinture sur verre décorait de ses chefs-d'œuvre les *verrières* des croisées ogivales.

L'Université de Paris attirait 20,000 écoliers ; aussi, plusieurs autres Universités se fondèrent en France à son imitation, et l'instruction

accomplit des progrès remarquables pour l'époque. Tandis que les trouvères écrivaient leurs *Chansons de geste* et leurs *Fabliaux* en vers, la *prose française* se formait : elle apparaît déjà dans l'*Histoire de la quatrième croisade*, écrite par **Villehardouin**, un des chefs de l'expédition, et dans la *Vie de saint Louis*, écrite par **Joinville**, un des amis du pieux roi.

QUESTIONNAIRE.—(**1**) 1. Quand Blanche de Castille laissa-t-elle le gouvernement à son fils ? — 2 Victoires de Louis IX sur les Anglais. — 3. Résultats de cette guerre.—(**2**) 4. Comment Louis IX traita-t-il avec les Anglais ? — 5. Influence de Louis IX en Europe. — 6. Que devint Charles d'Anjou? — (**3**) 7. Pourquoi et quand Louis IX fit-il sa première croisade ? — 8. Que fit-il en Égypte ? — 9. Quand revint-il ? — 10. Racontez sa seconde croisade. — 11. État de la royauté à sa mort. — (**4**) 12. Caractère de son administration. — 13. Les enquesteurs royaux. — 14. La Quarantaine le roi. — 15. Que fit saint Louis contre le duel judiciaire? — (**5**) 16. L'industrie. — 17. Le commerce. — 18. Les beaux-arts au treizième siècle.— 19. Mouvement intellectuel.

LEÇON III. — **Organisation administrative du royaume (1270-1328).**

Résumé. — 1. Le règne de Philippe III le Hardi, fils et successeur de saint Louis (1270-1285), ne fut marqué que par une guerre contre l'Espagne, résultat du massacre des Français aux *Vêpres siciliennes*.

2. Puis l'impassible et impitoyable Philippe IV le Bel (1285-1314) fit faire à la royauté capétienne le pas décisif, avec l'aide de ses légistes. Il ne put prendre ni la Guyenne ni la Flandre.

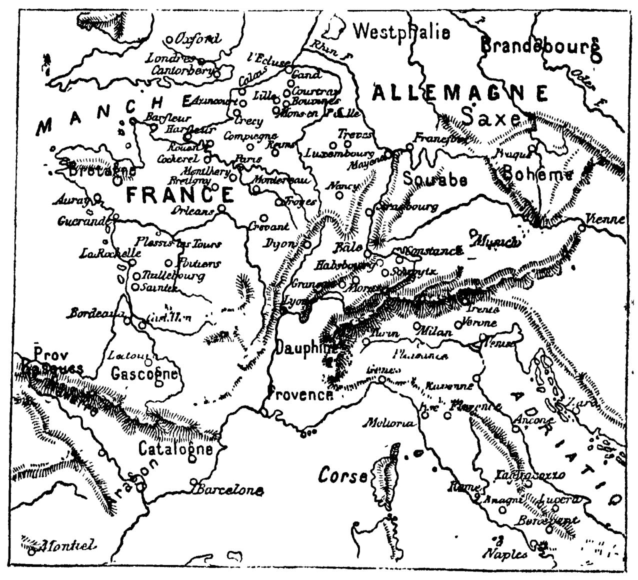
3. Mais il réussit à transformer la monarchie féodale en une monarchie despotique, et créa une forte administration.

4. Ses embarras pécuniaires le mirent aux prises avec la papauté. Il triompha de Boniface VIII et retint ensuite un nouveau pape, Clément V, comme captif à Avignon (1305). Il convoqua les premiers États généraux.

5. Ses trois fils, qui régnèrent tous trois de 1314 à 1328, complétèrent son œuvre. Ils furent les derniers Capétiens directs.

RÉCIT. — (1°) **Philippe III le Hardi.** — Le fils de saint Louis, Philippe III le Hardi, régna 15 ans, de 1270 à 1285. Il *augmenta considérablement le domaine royal*, en recueillant l'héritage de plusieurs de ses parents, morts à la croisade de Tunis : le Poitou, l'Auvergne, Toulouse, le Comtat Venaissin ; mais il céda bientôt au pape ce dernier domaine. Son règne est d'ailleurs peu connu ; il ne fut guère signalé que par une guerre contre l'Espagne.

Cette guerre fut la *première intervention* de la royauté française dans les affaires des pays voisins. Philippe l'entreprit pour faire plaisir à son oncle, Charles d'Anjou, roi de Naples, à qui le roi Pierre III d'Aragon venait d'enlever la Sicile. Charles avait exaspéré par ses cruautés ses sujets siciliens, si bien que ceux-ci avaient massacré un grand nombre de Français à *Palerme*, le lundi de Pâques 1282, dans la révolte des **Vêpres siciliennes** ; puis ils avaient appelé le roi d'Aragon à leur aide. A la demande de son oncle, Philippe le Hardi



La France à la fin du moyen âge.

passa alors les Pyrénées et envahit l'Aragon ; mais il ne réussit pas, et revint mourir à Perpignan.

(2°) Philippe IV le Bel. Ses guerres. — Son fils Philippe IV, surnommé *le Bel* à cause de la beauté froide et régulière de ses traits, n'avait que 17 ans quand il monta sur le trône. Son règne est *un des plus importants du moyen âge :* ce fut un profond politique, le premier des rois modernes, réformateur et national, voulant détruire, au profit de la royauté et du peuple, la puissance de la féodalité laique et

ecclésiastique, et chasser les Anglais. Au service de cette politique, il employa des *moyens tout nouveaux* : « le roi ne fut plus, dit Michelet, un brave chevalier, mais un légiste en cuirasse, un procureur bardé de fer », qui recourut à toutes les ruses de la procédure.

Il fut aidé par les **Légistes**, qu'on appelait ainsi parce qu'ils étudiaient les *lois* de l'empire romain, qu'on avait longtemps oubliées, et dont l'étude venait d'être remise en honneur par les *écoles d'Orléans et d'Angers*. Ces lois étaient dans leur ensemble infiniment plus raisonnables que les lois barbares : aussi eurent-elles une très grande influence sur les esprits. Or, les lois romaines reposaient sur ce principe, que tous les sujets sont égaux sous la main du maître, et que *le roi est la loi vivante sur la terre*. Voilà la maxime, toute contraire au droit féodal, que les légistes voulurent faire triompher. Les principaux conseillers de Philippe le Bel furent des légistes : *Enguerrand de Marigny* et son frère, *Nogaret* ancien professeur de droit, le chancelier *Pierre Flotte*, etc.

Philippe le Bel n'aimait pas la guerre ; il aimait mieux s'agrandir par des *moyens politiques*, la ruse, la perfidie. Il acquit pacifiquement la *Champagne* par son mariage, et *Lyon* qu'il acheta à son archevêque. Au contraire, il échoua dans deux guerres qu'il entreprit pour s'emparer de la *Guyenne* et de la *Flandre*.

Philippe IV, revenant à la politique de Philippe-Auguste, voulut enlever aux Anglais ce qu'ils possédaient encore en France. Il essaya, par une ruse de procureur, « d'escamoter » la Guyenne au roi d'Angleterre Édouard Ier ; mais Édouard reconquit son duché, et par le *traité de Montreuil* (1299) obligea le roi de France à marier sa fille à son fils.

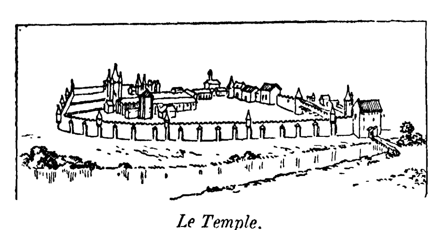
En Flandre, Philippe IV fut plus malheureux encore. Quand la chevalerie française arriva pour combattre les paysans flamands, elle essuya un terrible désastre à *Courtrai* (1302). Quatre mille paires d'éperons d'or, enlevées aux cadavres des chevaliers restés sur le champ de bataille, furent suspendues par les Flamands aux voûtes de l'église de Courtrai. En 1304, Philippe IV remporta un succès à *Mons-en-Puelle ;* il dut cependant laisser à la Flandre sa liberté, et ne garda que *Douai* et *Lille*.

(3°) **Administration de Philippe le Bel.** — Mais dans ses domaines, Philippe IV a fait faire d'immenses progrès à l'autorité royale. Il créa vraiment une *administration moderne*. Le Parlement, qui était son principal instrument de gouver-

nement, *fut divisé en trois Conseils* : le *Parlement* proprement dit pour juger les procès; le *Conseil d'État* chargé des affaires politiques, et la *Chambre des Comptes* qui contrôla les dépenses publiques. Au-dessous du Parlement une véritable *armée de fonctionnaires* fut installée dans les provinces; elle faisait obéir partout la volonté du roi, elle l'imposait même aux seigneurs féodaux et aux communes. Mais il fallait beaucoup d'argent pour payer les légistes et tous les officiers royaux.

Or, il n'y avait guère d'impôts réguliers, *le roi n'avait donc pas d'argent*. Pour sortir de ses **embarras financiers** perpétuels, il recourut à des moyens odieux : il dépouilla les banquiers *juifs* et *lombards;* il établit un impôt sur le sel, la *gabelle;* il fabriqua de la *fausse monnaie;* enfin, il voulut imposer le clergé.

(4°) **Lutte contre la papauté.** — Le clergé avait alors le privilège de ne pas payer d'impôts. Le très puissant pape *Boniface VIII* intervint donc pour empêcher Philippe IV de lever de l'argent sur l'Église. Mais le roi de France était trop puissant maintenant pour permettre à un souverain étranger de s'opposer à sa volonté dans son propre royaume. Une lutte terrible éclata donc *entre la royauté et la papauté*.



Le Temple.

Principale forteresse des Templiers, située à Paris, au nord-est de l'enceinte.

Pour mieux résister, Philippe voulut s'appuyer sur les représentants de la France : en 1302, il réunit à Paris, dans l'église Notre-Dame, les députés de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie, ou tiers-état ; ce sont les premiers **États généraux**. La France, consultée, répondit avec une patriotique unanimité que « pour le temporel, le roi ne reconnaît nul suzerain, excepté Dieu ». Fort de cette adhésion, Philippe IV envoya Nogaret en Italie, pour *appréhender au corps* le souverain pontife. Boniface fut pris et maltraité, puis délivré par le peuple ; mais ce vieillard de 86 ans mourut d'émotion au bout de quelques jours (1303).

La lutte ne se termina que sous *Clément V*, élu pape en 1305 par la

volonté de Philippe le Bel. Ce pape n'osa pas aller en Italie, il se fixa à *Avignon*, où la papauté devait rester 70 ans sous la main des rois de France : c'est ce qu'on a appelé la *captivité de Babylone.*

Clément V mit à la disposition du roi les *richesses de l'Église*, et lui livra les **Templiers** : après un procès inique, Philippe IV fit brûler comme hérétiques le grand-maître et plusieurs chevaliers de cet ordre célèbre : ce procès ne fut qu'un prétexte pour mettre la main sur ses immenses richesses.

Philippe le Bel n'a jamais reculé ni devant l'*injustice*, ni devant le *mensonge*, pour réussir dans ses desseins. En dépit de ses fautes et de ses crimes, ce règne a eu cependant d'immenses résultats qu'il ne faut pas méconnaître : il a travaillé à l'*unité nationale*, en étendant le domaine royal, et en diminuant les pouvoirs de la féodalité laïque et ecclésiastique.

(**5°**) **Les derniers Capétiens directs**. — Philippe le Bel mourut en 1314; ses trois fils, Louis X le Hutin, Philippe V le Long, Charles IV le Bel, régnèrent tour à tour après lui, mais ne laissèrent pas d'*héritiers mâles*. Ils furent donc les derniers Capétiens directs, et après leur mort le trône passa à une branche collatérale, la *maison de Valois* (1328).

Ces rois furent, comme leur père, avides d'argent et cruels; aussi leurs sujets les détestèrent, et crurent que leur mort prématurée était une punition du ciel. Louis X eut à résister à une réaction féodale, et dut laisser pendre un des ministres de son père, *Enguerrand de Marigny*, mais il maintint toute l'autorité royale. — Philippe V convoqua trois fois les États généraux, et compléta l'organisation du Parlement. — Charles IV fut très puissant, et songea même un instant à se faire élire *empereur d'Allemagne.*

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Quelles sont les acquisitions de Philippe III? — 2. Racontez les Vêpres siciliennes. — 3. Comment mourut Philippe III? — (**2**) 4. Quel est le caractère de Philippe IV? — 5. Qu'est-ce que les légistes? — 6. Acquisitions de Philippe IV. — 7. Racontez sa guerre contre les Anglais. — 8. Sa guerre contre les Flamands. — (**3**) 9. Comment fut organisé le Parlement? — 10. Administration provinciale. — 11. Les embarras financiers de Philippe IV. — (**4**) 12. Causes de la lutte contre la papauté. — 13. Première réunion des États généraux. — 14. Que fit Philippe IV contre Boniface VIII? — 15. Comment commença la captivité de Babylone? — 16. Procès des Templiers. — (**5**) 17. Nommez les derniers Capétiens directs. — 18. Que firent-ils?

Tableau généalogique des Capétiens directs[1].

Robert le Fort, duc de France, † 866.

Eudes, roi, 887-898.

Robert, roi, 922-923.

Hugues le Grand.

Hugues Capet, 987-996.

Robert, 996-1031.

Henri Ier, 1031-1060.

Philippe Ier, 1060-1108.

LOUIS VI le Gros, 1108-1137.

Louis VII le Jeune, 1137-1180.

PHILIPPE II Auguste, 1180-1223.

Louis VIII le Lion, 1223-1226.

LOUIS IX ou saint Louis, 1226-1270

Philippe III le Hardi, 1270-1285.

PHILIPPE IV le Bel, 1285-1314. — *Charles, comte de Valois.*

Enfants de Philippe IV :

Louis X le Hutin 1314-1316. — Philippe V 1316-1322. — Charles IV 1322-1328. — *Isabelle mariée à Édouard III d'Angleterre.*

Fils de Charles de Valois :

PHILIPPE VI de Valois.

Devoirs. — **1.** *Raconter les guerres des Capétiens directs contre les Anglais.* — **2.** *Indiquer ce que la royauté capétienne doit à Philippe-Auguste.* — **3.** *Les croisades du douzième siècle.* — **4.** *Les croisades du treizième siècle.* — **5.** *L'administration de saint Louis et de Philippe le Bel.* — **6.** *Histoire des acquisitions territoriales des Capétiens directs.* (*Voir les Lectures page* 106).

1. On a écrit en italique le nom des Capétiens qui n'ont pas régné, et en capitales le nom des rois les plus importants.

Tableau récapitulatif de l'histoire de la France féodale de 987 à 1328.

Établissement de la Féodalité.

Hérédité des fiefs et des offices, établie peu à peu par le traité d'Andelot, par la Constitution perpétuelle de 615, complétée par l'édit de Kiersy-sur-Oise (877).

Organisation de la Féodalité.

- Féodalité laïque : cérémonie de l'hommage, droits réciproques du suzerain (ost, plaid, aide) et des vassaux. — Les châteaux-forts. — Toute-puissance du noble sur les non-nobles et sur les serfs, taillables et corvéables à merci.
- Féodalité ecclésiastique : Heureuse influence de l'Église, la trêve de Dieu, institution de la chevalerie. — Richesse de l'Église, la dîme.

La royauté aux temps féodaux : inertie des quatre premiers Capétiens : Hugues Capet (987-996), Robert (996-1031), Henri Ier (1031-1060), Philippe Ier (1060-1108).

Expéditions féodales : Conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie, bataille d'Hastings (1066); réunion de l'Angleterre et de la Normandie. — Création du royaume des Deux-Siciles (1040-1130). — Fondation du royaume de Portugal. — La première croisade. Concile de Clermont (1095); prise de Jérusalem (1099) ; création du royaume de Jérusalem.

Premières atteintes à la Féodalité.

La révolution communale. Soulèvements de la population rurale, les paroisses rurales. — Réveil des souvenirs municipaux dans les villes du Midi. La commune dans les villes du Nord : la ville s'administre elle-même et paie une redevance fixe au seigneur.

Réveil de la royauté capétienne. Louis VI (1108-1137) protège les faibles ; son rôle dans la révolution communale. — Louis VII (1137-1180) prend part à la seconde croisade (1147-1149) et répudie Éléonore de Guyenne.

Puissance de la Royauté capétienne.

Philippe-Auguste (1180-1223) donne à la dynastie capétienne la puissance territoriale. Prend part a la troisième croisade (1189) ; enlève a l'Angleterre la Normandie, le Maine, la Touraine, l'Anjou, le Poitou; est victorieux à Bouvines. — — Quatrième croisade, empire latin de Constantinople. — Croisade des Albigeois. — Louis VIII (1223-1226). — Heureuse régence de Blanche de Castille (1226-1236).

Saint Louis sanctifie la royauté. Il lutte contre les Anglais (Taillebourg), fait la septième croisade en Égypte (1248), régularise la justice, et meurt dans la huitième croisade à Tunis (1270). — Sous Philippe III, Vêpres siciliennes et guerre en Espagne.

Philippe IV le Bel (1285-1314), aidé des légistes, rend la royauté despotique. Guerres malheureuses contre les Anglais et les Flamands (Courtrai, 1302). Création de l'administration et embarras financiers. Lutte contre Boniface VIII, captivité de Babylone. — Avec les fils de Philippe IV (1314-1328), fin des Capétiens directs.

Lectures. — Dans la *Collection B. Zeller*, lire principalement les petits volumes consacrés à *saint Louis*, à *Philippe le Bel*, à l'*Empire français d'Orient*. — *Histoire générale*, par LAVISSE et RAMBAUD, t. II, chap. VII. — *Histoire de saint Louis*, par WALLON, en 2 vol. — Dans les *Lectures historiques*, par DE CROZALS, lire p. 469-478, la royauté capétienne du dixième au treizième siècle; p. 478-487, saint Louis; tout le chap. XIV, sur la civilisation chrétienne et féodale. — Dans les *Lectures historiques*, par LANGLOIS, p. 336-353, la cour des Rois de France du onzième au treizième siècle; p. 236-247, la prise de Constantinople par les croisés. — *Histoire de la civilisation*, par RAMBAUD, chap. XII et XIII. — On ferait bien aussi de lire, au moins quelques pages, de l'*Histoire de la quatrième croisade*, par VILLEHARDOUIN, et de l'*Histoire de saint Louis*, par JOINVILLE; le vieux français de ces livres peut être compris déjà par les lecteurs.

CHAPITRE VI

PREMIÈRE PÉRIODE DE LA GUERRE DE CENT ANS (1328-1380).

NOTIONS GÉNÉRALES

La décadence de la féodalité avait commencé avec la révolution communale et l'émancipation progressive du tiers-état; la royauté lui avait ensuite porté des coups décisifs du temps de Philippe-Auguste, de saint Louis, de Philippe le Bel. Le vrai Moyen âge est donc fini en 1328.

Le Moyen âge était caractérisé par le morcellement féodal : la France était alors divisée en un certain nombre de fiefs, qui n'avaient rien de commun les uns avec les autres. Au contraire, les Temps Modernes, qui succéderont au Moyen âge, verront naître l'unité nationale : tous les fiefs se fondront les uns dans les autres pour former une nation, la France.

Mais ces deux époques ont été séparées l'une de l'autre par une crise épouvantable, qui a duré plus d'un siècle : c'est la guerre de Cent ans, pendant laquelle la France et l'Angleterre ont épuisé leurs forces dans un grand duel; cette effroyable guerre a couvert la France de ruines, et retardé pour une longue série d'années tous les progrès réguliers.

La guerre de Cent ans comprend deux grandes périodes, l'une au XIVe siècle, l'autre au XVe ; entre les deux s'étend une trêve de trente-cinq années. Chacune de ces deux périodes présente les mêmes alternatives de revers et de succès : à deux reprises, la France est accablée par des désastres qui semblent irréparables, et est presque conquise par l'étranger; puis, à deux reprises, elle se sauve par des prodiges d'énergie.

La première période dure de 1328 à 1380 : d'abord, les deux premiers Valois, Philippe VI et Jean II, « vrais rois de théâtre » qui considèrent la guerre comme un tournoi, ne savent pas discipliner la folle témérité de la noblesse française, et perdent presque le royaume. Puis le sage Charles V, de 1364 à 1380, chasse les Anglais, et rend la France à elle-même.

LEÇON I. — La guerre de Cent ans sous Philippe de Valois.

Résumé. — 1. Philippe VI de Valois monta sur le trône en 1328 par suite d'une interprétation de la loi salique. Il n'avait aucune des qualités de ses prédécesseurs.

2. Aussi le roi d'Angleterre, Édouard III, réclama contre lui la couronne de France. Ce fut le commencement de la guerre de Cent ans, en 1337.

3. Philippe VI n'éprouva que des revers : son allié, Charles de Blois, fut vaincu en Bretagne, et la chevalerie française fut écrasée à Crécy en 1346.

4. Enfin, la ville de Calais fut prise par Édouard III, après une héroïque résistance.

5. Philippe VI mourut en 1350. Aux désastres de son règne s'ajouta la peste noire. Il avait acquis Montpellier et le Dauphiné.

RÉCIT. — (1°) **La loi salique et Philippe VI de Valois.** — Charles IV, le dernier descendant direct d'Hugues Capet, était mort en 1328 *sans héritier mâle*. Douze ans auparavant, à la mort de son frère Louis X qui n'avait laissé qu'une fille, les légistes avaient imaginé un expédient, pour empêcher qu'un étranger pût devenir roi de France par mariage, en épousant la fille du roi mort : ils avaient déclaré que la **loi salique**, ou loi des Francs Saliens, excluait les femmes de la couronne. En réalité, la loi salique ne parlait pas de la couronne, mais seulement des *alleux*, qui ne pouvaient être possédés par des filles, parce que les propriétaires de ces biens devaient le service militaire. Les légistes prétendirent que *la couronne devait être assimilée à un alleu.* On fit en 1328 une nouvelle application de cette interprétation, et on nomma roi le fils d'un frère cadet de Philippe le Bel, *Philippe de Valois*, qui prit le nom de Philippe VI.

Philippe VI commença une branche nouvelle de la dynastie des Capétiens, celle des **Valois**, qui devait occuper le trône de 1328 à 1589. Il avait eu deux compétiteurs : d'abord, le roi d'Angleterre, *Édouard III*, neveu de Charles IV, *fils d'une fille de Philippe le Bel ;* mais les légistes alléguèrent que cette fille, n'ayant pas de droits par elle-même, n'avait pu les transmettre à son fils. Si d'ailleurs les

droits des femmes avaient été admis, une fille de Louis X le Hutin, *Jeanne de Navarre*, aurait eu plus de droits qu'Édouard à la couronne de France; mais elle avait été déjà écartée par les légistes à la mort de son père.

Édouard du reste ne protesta pas en 1328 contre l'interprétation des légistes, et *renonça à faire valoir ses prétentions;* il rendit hommage à Philippe VI pour le duché de Guyenne qu'il possédait; c'était en fait le reconnaître roi de France.



Hommage d'Édouard III à Philippe VI.
D'après une miniature du quatorzième siècle. Le roi de France se distingue par les fleurs de lis de son costume.

A l'avènement de Philippe VI, la France était *le plus puissant royaume* de la chrétienté : le roi, fort et respecté, possédait les deux tiers du royaume; la noblesse, tout en conservant ses qualités guerrières, avait appris à craindre la royauté et à ne plus piller les roturiers; le peuple croissait et s'enrichissait dans la sécurité que lui donnait la protection royale; la papauté enfin, fixée à Avignon, mettait son autorité morale au service de la France.

Mais toutes ces heureuses chances furent perdues à cause de l'**incapacité** du nouveau roi. C'était un *prince féodal*, attardé dans une époque où la féodalité était déjà un anachronisme; rapace et prodigue, méprisant les roturiers, brave mais ignorant, il allait par sa faute plonger la France dans un abîme de misères.

(2°) **Les débuts du règne.** — Philippe VI fut aussi *rapace* que Philippe le Bel; mais au lieu d'employer son argent pour le bien du pays, il le dépensait follement en *fêtes de cour*, en ruineuses prodigalités aux seigneurs dont il aimait à s'entourer.

Il ouvrit son règne par des *tournois;* comme don de joyeux avènement, il permit aux nobles de ne pas payer leurs dettes aux bourgeois qui leur avaient prêté de l'argent. Puis, « pour étrenner par une fête sa jeune royauté », il conduisit les

seigneurs contre les impertinents *manants de Flandre*, qui venaient de chasser leur comte, Louis de Nevers.

Cette **guerre de Flandre** fut une expédition purement féodale, faite pour venger les longues injures de la chevalerie française contre ce peuple de bourgeois, qui *osaient chasser les nobles et les battre.* Mais cette fois les Flamands, qui s'étaient couverts de lourdes armures, et qui s'avancèrent imprudemment en plaine, furent vaincus à *Cassel;* 13,000 restèrent sur le champ de bataille. Le comte de Flandre fut rétabli dans ses États, et il fit expier à ses sujets par beaucoup de supplices leurs rébellions.

Cette victoire facile exalta l'orgueil de Philippe VI, et il continua à gouverner follement. Pendant ce temps, Édouard III, qui n'avait jamais renoncé du fond du cœur à la couronne de France, faisait ses préparatifs. Enfin, en 1337, poussé par un Français traître, *Robert d'Artois*, un ancien ami de Philippe VI qu'il avait fallu chasser de France pour crime de faux, il reprit ses premières prétentions, et réclama son trône à Philippe VI. C'est alors que la **guerre de Cent ans** commença.

(**3°**) **Premiers désastres de la guerre de Cent ans.** — Ce serait une erreur de croire que cette lutte fut au début une *guerre nationale*, mettant aux prises le peuple français et le peuple anglais : les *sentiments de nationalité* n'existaient pas encore; ils ne devaient naître que plus tard, au milieu même des ardeurs de cette lutte. En réalité la guerre de Cent ans, qui devait causer à notre pays d'effroyables maux, ne fut à l'origine qu'une *querelle féodale* entre deux compétiteurs, qui appartenaient à la même race et parlaient *la même langue :* car, depuis Guillaume le Conquérant, on parlait français à la cour d'Angleterre.

Des deux rivaux, Philippe VI paraissait le plus puissant. Mais Édouard III était beaucoup *plus habile*, et il avait une *meilleure armée.*

Les Français étaient plus nombreux. Leur *cavalerie* était formée surtout par les seigneurs et leurs hommes d'armes, qui combattaient armés de toutes pièces, casque, cuirasse, brassards, cuissards, jambières, bouclier, etc. Ils étaient très braves, mais ne voulaient obéir à personne, et sur le champ de bataille n'agissaient qu'à leur guise ; de plus, dans leur orgueil féodal, ils méprisaient profondément les *gens de pied*, les milices des communes, les archers, très

utiles pour engager la bataille en combattant de loin, mais qui étaient tous des manants, ou des *mercenaires* étrangers.

Les Anglais avaient au contraire une *chevalerie disciplinée*, qui savait utiliser pour la défensive les accidents de terrain, et surtout exécuter patiemment les ordres des chefs. Ils avaient aussi une *infanterie nationale*, recrutée en Angleterre même, combattant par patriotisme et non en mercenaire; et l'habileté de leurs *archers* était incomparable.

La guerre de Cent ans fut signalée par une innovation qui devait bouleverser l'art de la guerre, l'emploi des **armes à feu** sur les champs de bataille. Ici encore les Anglais eurent la supériorité, du moins au début de la guerre: à *Crécy*, ils se sont servis de canons; les Français, avec leurs *idées maladroitement chevaleresques*, ont volontairement négligé d'employer ces armes nouvelles qui rendaient inutile, disaient-ils, le courage individuel.

Sous le règne de Philippe VI, les hostilités se poursuivirent successivement sur trois théâtres différents : elles commencèrent en **Flandre**, elles reprirent indirectement en **Bretagne**, elles se continuèrent enfin en **Normandie**, et cette dernière campagne aboutit au désastre de Crécy.

Édouard III trouva de très utiles alliés dans les *Flamands*, qui détestaient leur comte imposé par le roi de France, et qui d'ailleurs avaient besoin de l'Angleterre; car la draperie était leur principale industrie, et c'est avec les *laines anglaises* qu'ils fabriquaient leurs draps. Poussés par un riche brasseur de Gand, *Jacques Artevelt*, ils chassèrent leur comte, appelèrent les Anglais, et les aidèrent à battre la flotte française à l'*Écluse* (1340). Une trêve fut alors signée.

Mais une guerre de succession éclata en 1341 en Bretagne: Philippe VI soutint un des deux compétiteurs au trône ducal, *Charles de Blois;* Édouard III soutint l'autre, *Jean de Montfort*, et peu à peu la guerre recommença entre la France et l'Angleterre. Le candidat anglais fut d'abord fait prisonnier, mais sa femme *Jeanne* continua héroïquement la lutte, non sans succès.

En 1346, Édouard III envahit la Normandie dans l'espérance de prendre Paris pour en finir; mais devant des forces supérieures il dut battre précipitamment en retraite, et se trouva au nord de la Somme, à **Crécy**, dans une situation critique. Il en fut tiré par l'**impéritie** de Philippe, qui se jeta sur lui avec ses chevaliers fatigués par une longue marche, sous la pluie, dans un terrain marécageux. Les Français, battus, eurent 30000 hommes tués ou pris. La bataille de Crécy est la première où l'on ait fait usage de *bombardes* ou canons.

(4°) **Perte de Calais.**— L'armée anglaise, épuisée malgré ce succès inespéré, ne put que continuer sa retraite vers le nord, *et alla mettre le siège devant* **Calais**. **Édouard III** *s'obstina au siège de cette ville, pour avoir, en face même des* côtes d'Angleterre, un bon port qui lui permettrait de rentrer en France quand il le voudrait. Il s'en empara enfin au bout de onze mois (1347).

La capitulation est restée célèbre par le dévouement d'*Eustache de Saint-Pierre* et de cinq autres Calaisiens, qui se présentèrent devant Édouard III la corde au cou, pour que le vainqueur épargnât leurs concitoyens; le roi d'Angleterre finit par consentir à ce qu'ils ne fussent pas pendus. On a souvent voulu voir dans Eustache de Saint-Pierre un héros du patriotisme français, mais bien à tort: car il finit par se faire Anglais lui-même. En réalité, il s'était dévoué, non à la France, mais à Calais: l'*idée nationale* n'existait pas encore, on ne connaissait d'autre partie que *la ville où on était né.*

Édouard III expulsa de Calais tous les habitants, et les remplaça par des Anglais; l'Angleterre devait conserver deux siècles cette porte toujours ouverte sur le continent.

(5°) **Mort de Philippe VI.** — Philippe de Valois mourut bientôt après, en 1350. Il avait acquis *Montpellier* enlevée au roi de Majorque, et le *Dauphiné* cédé par le *dauphin* (c'est-à-dire le comte) de Vienne, à condition que les héritiers présomptifs de la couronne porteraient dorénavant le titre de **dauphins**: pour la première fois depuis le fatal traité de Verdun, le territoire de la France toucha de nouveau aux Alpes.

Les dernières années de Philippe VI furent assombries par des maux de toute nature. Les *famines* furent fréquentes et désastreuses; puis, la *peste de Florence* ou *peste noire* atteignit la France, et au témoignage de l'historien Froissart elle enleva le tiers de la population totale: c'est la plus épouvantable calamité qui ait jamais fondu sur le pays. — D'autre part, afin de trouver de l'argent pour la guerre, Philippe VI fit de la fausse monnaie, et créa un impôt sur le sel, la **gabelle**, qui pesa lourdement sur les manants, et fut maudit par eux. Le roi de France se fit le *seul marchand de sel de son royaume*, et obligea tous ses sujets à lui en acheter autant qu'il le voulait, et à un prix qu'il fixait lui-même.

La maladie, la guerre, les impôts, tout se réunit donc pour accabler la pauvre France sous ce triste règne.

QUESTIONNAIRE. — 1. Quel est le caractère du quatorzième siècle? — 2. Comment se divise la guerre de Cent ans ? — (**1**) 3. Comment fut interprétée la loi salique en 1328 ? — 4. Quels étaient les droits de Philippe de Valois ? — 5. Ses compétiteurs ? — 6. Quelle était sa puissance ? — 7. Quel était son caractère ? — (**2**) 8. Comment commença son règne ? — 9. Expédition en Flandre. — 10. Quand commenca la guerre de Cent ans ? — (**3**) 11. Cette guerre fut-elle d'abord une guerre nationale ? — 12. Comparez l'armée française et l'armée anglaise. — 13. Quelle arme nouvelle fut alors employée? — 14. Guerre en Flandre. — 15. Guerre en Bretagne. — 16. Bataille de Crécy. — (**4**) 17. Pourquoi Édouard III assiégea-t-il Calais? — 18. Comment finit le siège ? — (**5**) 19 Acquisitions de Philippe VI. — 20. Qu'est-ce que la peste noire? — 21. La gabelle ?

LEÇON II. — **Jean le Bon et Étienne Marcel.**

Résumé. — 1. Jean le Bon, qui régna de 1350 à 1364, était plus incapable encore que son père Philippe VI. La guerre de Cent ans recommençant, il se fit battre honteusement et prendre par les Anglais à Poitiers (1356).

2. Pendant sa captivité, Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, essaya de réformer le royaume avec l'aide des États généraux, et de réparer les fautes de la noblesse et de la royauté.

3. De leur côté, les paysans ou Jacques se soulevèrent; mais la Jacquerie fut écrasée dans les campagnes, et Étienne Marcel assassiné à Paris.

4. Il fallut alors signer avec les Anglais le désastreux traité de Brétigny (1360). Jean mourut quatre ans plus tard, après avoir commis de nouvelles fautes.

RÉCIT. — (**1°**) **Jean le Bon. Bataille de Poitiers.** — Le fils et successeur de Philippe VI, Jean, fut surnommé *le Bon*, c'est-à-dire le Brave ou le Libéral, par les seigneurs à qui il prodiguait les fêtes et l'argent; en réalité, c'était un *esprit borné*, avec le courage d'un soldat d'aventures, un prince féodal plus encore que son père. Il devait par son incapacité aggraver encore les malheurs de la France : en pleine paix, au début de son règne, il commença par épuiser le pays pour suffire à ses prodigalités.

Il faisait argent de tout, augmentait les taxes, altérait les monnaies : en une seule année, en 1351, elles changèrent *dix-huit fois de valeur!* Les pièces d'argent finirent par n'être presque plus que du plomb; les pièces d'or ne contenaient plus guère que du cuivre. Les richesses, obtenues par ces moyens ruineux pour le peuple, étaient

follement gaspillées : un chevalier reçut 50000 livres en cadeau, d'un seul coup. Les États généraux, plusieurs fois convoqués, devaient toujours vôter de *nouveaux impôts;* mais ils essayèrent en vain de refréner cette ardeur dépensière.

En voyant la France ainsi épuisée, les Anglais jugèrent l'occasion favorable pour recommencer la guerre, suspendue depuis l'invasion de la peste noire. C'est en 1355 que reprirent les hostilités ; l'année suivante, la *sotte témérité* de Jean causa la défaite de **Poitiers**, plus terrible encore que celle de Crécy.

Les Anglais s'étaient mis à ravager méthodiquement la France, et, pour la piller plus à leur aise, ils l'attaquaient par les deux extrémités : au nord, Édouard III avait envahi l'*Artois*, tandis qu'au sud son fils, le **Prince Noir** (ainsi appelé à cause de la couleur de son armure) était parti de la Guyenne, dont il était gouverneur, pour saccager l'*Auvergne* et le *Berry*. Il n'avait que 10000 hommes avec lui. Jean, avec une belle armée de 50000 soldats, manœuvra pour couper aux Anglais leur ligne de retraite, quand ils voulurent regagner Bordeaux avec leur butin. Le Prince Noir semblait perdu ; il voulut du moins faire une belle défense, et il se retrancha près de Poitiers, à *Maupertuis*, sur une colline couverte de vignes et de haies, presque inexpugnable : il n'y avait qu'à attendre que la faim le forçât à capituler. Mais Jean voulait une victoire plus chevaleresquement gagnée; il ordonna l'assaut : c'était aller au-devant d'une défaite certaine. Le roi de France fut pris avec un de ses fils et une grande partie de sa noblesse, et transféré à Londres (1356).

(2°) **Tentative d'Etienne Marcel.** — La défaite de Poitiers et la captivité du roi provoquèrent en France une effroyable **anarchie**; le fils aîné du roi Jean, le dauphin *Charles*, fut bien déclaré régent, mais personne ne tenait compte de son autorité. Le roi de Navarre, *Charles le Mauvais*, qui était fils de la fille de Louis X le Hutin, crut l'occasion bonne pour réclamer la couronne de France, tandis que les Anglais continuaient leurs progrès, et que de nombreuses bandes de soldats et d'aventuriers couraient le pays, dévastant tout sur leur passage. Les *villes murées* avaient seules quelque sécurité derrière leurs remparts, et par égoïsme oubliaient la chose publique.

Dans ce désarroi universel, les *États généraux*, convoqués à Paris par le dauphin Charles, justement exaspérés par ces désastres et par l'incapacité du roi qui les avait causés,

voulurent *prendre en mains le gouvernement;* ils étaient dirigés par **Robert Lecoq**, évêque de Laon, et surtout par **Étienne Marcel**, prévôt des marchands de Paris, ayant dans la capitale les pouvoirs d'un maire. Le dauphin fut obligé par eux de signer la *Grande Ordonnance de réformation*, qui leur accordait ce qu'ils voulaient (1357)

Cette ordonnance aurait opéré en France toute une **révolution;** elle ôtait en effet le pouvoir à la royauté, pour le donner aux États généraux. Ceux-ci devaient être *convoqués à date fixe;* ils auraient le droit de *voter les impôts* et d'*en régler l'emploi;* une *commission permanente* de 36 membres nommés par eux surveillerait tout le gouvernement.

Le dauphin essaya de se soustraire à ces exigences; mais Étienne Marcel voulut se rendre maître de lui par la terreur : il souleva les Parisiens, *envahit le palais*, et massacra sous les yeux du jeune prince ses deux principaux courtisans, les maréchaux de Champagne et de Normandie. Mais le résultat tourna contre lui : le dauphin, épouvanté, *s'enfuit de Paris*, et leva des troupes contre les Parisiens.

Les idées d'Étienne Marcel dépassaient d'ailleurs celles des députés des provinces, qui peu à peu l'abandonnèrent et retournèrent chez eux. Il resta donc *seul, avec la commune de Paris*, pour lutter à la fois contre le dauphin investi de l'autorité royale, contre Charles le Mauvais, contre les Anglais.

(3°) **La Jacquerie.** — A ce moment même, dans l'été de 1358, les **paysans**, exaspérés par les maux qu'ils enduraient, se révoltèrent contre leurs seigneurs. La rébellion commença dans le *Beauvaisis*, et s'étendit dans la Champagne et jusqu'aux environs de Paris; on l'appela la *Jacquerie*, parce qu'on donnait aux paysans le surnom de *Jacques Bonhomme.*

C'était surtout sur les campagnes que retombaient les effroyables misères de cette époque : les villages étaient dépouillés alternativement par les *troupes anglaises* et par les *troupes françaises*, pressurés par les *seigneurs* qui avaient besoin d'argent pour s'équiper ou pour payer leur rançon, saccagés enfin et brûlés par les bandits, les *routiers*, dont les innombrables petites bandes couraient le pays. Les campagnes se dépeuplaient; en maint endroit, les paysans se réfugiaient la nuit sur des *radeaux* amarrés au milieu des fleuves, où ils pouvaient du moins dormir en sécurité; ou bien encore, ils se retiraient avec leurs bestiaux dans des *cachettes souterraines* qu'ils s'étaient creusées, et

dont ils dissimulaient l'entrée de leur mieux. Le désert se refaisait dans des cantons entiers.

A la fin les paysans, « enragés de faim et de misère », se soulevèrent au nombre de plus de 100000, sous la conduite de *Guillaume Callet;* et, comme ils avaient terriblement souffert, leur vengeance fut terrible aussi : ils se jetèrent sur les châteaux, massacrant tout, hommes, femmes et enfants, avec des raffinements de cruauté.

A la fin, les Jacques allèrent assiéger **Meaux**, où un grand nombre de nobles du voisinage s'étaient réfugiés. *Ce fut leur perte :* il leur aurait fallu, pour faire le siège d'une citadelle, une science militaire et des armes qui leur faisaient également défaut. Et aussi tous les nobles, Français et Anglais, le dauphin et Charles le Mauvais, se réunirent contre eux. Ils furent donc repoussés, malgré un secours de *milice parisienne* que leur envoya Étienne Marcel. Cette défaite devint le signal de leur déroute complète; les seigneurs se vengèrent de la peur qu'ils avaient eue par d'épouvantables supplices.

Marcel alors, se sentant *de plus en plus isolé*, voulut s'appuyer sur Charles le Mauvais et l'introduire dans Paris; mais il fut assassiné par l'échevin *Maillard*. Le dauphin rentra dans la capitale, reprit son pouvoir absolu : et ainsi se termina cette première tentative du peuple parisien pour imposer des limites à l'autorité royale.

(4°) **Traité de Brétigny.** — Quand la tranquillité intérieure fut rétablie, la France se trouvait trop épuisée pour qu'on pût songer à recommencer la guerre contre les Anglais. Aussi le dauphin Charles se résigna à signer le *traité de Brétigny* (1360) qui termina la première phase de la guerre de Cent ans.

Ce traité abandonnait à Édouard III *en toute souveraineté* Calais, le Ponthieu, l'Aquitaine au sud de la Loire, et promettait 3 millions d'écus d'or pour la rançon du roi. Jean le Bon revint alors en France; mais l'adversité ne l'avait pas rendu plus sage: ayant acquis par héritage le beau *duché de Bourgogne*, au lieu de le réunir au domaine royal, il se hâta de le donner à son plus jeune fils, **Philippe le Hardi.** Puis il retourna en Angleterre, soit pour remplacer un de ses fils qui, donné comme otage s'était enfui, soit plutôt qu'il regrettât les plaisirs qu'il avait goûtés pendant sa captivité à Londres. Il y mourut en 1364.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Quel était le caractère de Jean le Bon? — 2. Quels sont ses premiers actes? — 3. Comment la guerre de Cent ans recommença-t-elle? — 4. Opérations militaires du Prince Noir. — 5. Racontez la bataille de Poitiers. — (**2**) 6. État de la France après cette bataille. — 7. Que tenta Étienne Marcel? — 8. La Grande Ordonnance de 1357. — 9. Pourquoi le dauphin quitta-t-il Paris? — (**3**) 10. Qu'appelle-t-on la Jacquerie? — 11. Quelles furent ses causes? — 12. Comment se vengèrent les paysans? — 13. Comment finit la Jacquerie? — 14. Comment finit Étienne Marcel? — (**4**) 15. Comment finit la guerre avec les Anglais? — 16. Causes du traité de Brétigny. — 17. Comment finit Jean le Bon?

LEÇON III. — **Charles V et Duguesclin.**

Résumé. — 1. Le fils de Jean le Bon, Charles V le Sage (1364-1380), réussit avec l'aide de Duguesclin à réparer les désastres que les Valois avaient causés à la France.

2. Il rétablit d'abord l'ordre intérieur, en mettant fin aux intrigues de Charles le Mauvais et à la guerre de Bretagne, et en débarrassant la France des Grandes Compagnies, qui allèrent mettre un protégé français sur le trône de Castille.

3. Il battit les Anglais, de 1369 à 1380, grâce à la prudente habileté de Duguesclin, et ne leur laissa plus que cinq ports en France.

4. Il restaura enfin l'autorité royale par une sage administration, s'attachant surtout à assurer la perception régulière des impôts.

5. Aussi la France redevint propère, les maux de la guerre furent guéris, et la civilisation du quatorzième siècle arriva à son plus haut degré.

RÉCIT. — (**1°**) **Avènement de Charles V.** — En trente ans, les Valois avaient presque *défait l'œuvre des premiers Capétiens;* la France, mutilée par le traité de Brétigny, troublée par les intrigues du roi de Navarre Charles le Mauvais, était désolée par les ravages des **Grandes Compagnies** : c'est le nom que l'on donnait aux bandes de soldats mercenaires, que la conclusion de la paix laissait sans emploi, et qui parcouraient le pays, vivant uniquement du pillage des campagnes. Mais en peu d'années la *sagesse* du nouveau roi de France Charles V et la *vaillante épée* de son connétable Duguesclin réparèrent ces malheurs.

Le fils de Jean le Bon, quand il n'était encore que le dauphin Charles, avait déjà gouverné le royaume pendant la captivité de son père. Le roi Charles V était en tout l'*opposé de son prédécesseur*. Faible et maladif, il ne chevauchait guère; mais, renfermé dans ses palais, il dirigeait tout avec réflexion. « *Jamais, disait Édouard III, il n'y eut roi de France qui moins s'armât, et qui me donnât plus à faire.* »

Duguesclin, dont le nom est resté inséparable de celui de Charles V, était un pauvre gentilhomme breton, qui a opéré une véritable *révolution dans l'art militaire :* aussi rusé que brave, il préférait la guerre d'embuscades aux plus beaux coups de lance, et n'avait pas son pareil pour combiner les stratagèmes et les attaques nocturnes. Surtout, il s'entendait merveilleusement à profiter des collines, des cours d'eau, des bois, pour cacher sa marche à l'ennemi ou se rendre inexpugnable. On peut dire qu'il fut un des précurseurs de la *stratégie* et de la *tactique* modernes. Le roi et son général se complétaient donc l'un par l'autre.

Le règne de Charles V fut consacré à obtenir trois grands résultats : 1° rétablir l'ordre intérieur dans les domaines royaux ; 2° expulser les Anglais ; 3° restaurer le gouvernement.

(2°) **Rétablissement de l'ordre.** — La paix et l'ordre intérieurs avaient trois grands ennemis : le roi de Navarre *Charles le Mauvais*, le prétendant au duché de Bretagne *Jean de Montfort*, et enfin *les Grandes Compagnies*. Charles V résolut de se débarrasser d'eux en les attaquant l'un après l'autre, et en commençant par les plus faibles.

Un seul coup suffit pour mettre Charles le Mauvais hors de combat : sa petite armée fut vaincue à *Cocherel*, par un heureux stratagème de Duguesclin (1364), et il dut accepter les volontés du roi de France : on lui enleva ses villes de *Mantes* et de *Meulan*, trop voisines de Paris, et on lui donna tout au loin la seigneurie de *Montpellier*, où il n'était plus dangereux.

En Bretagne ensuite, quand Duguesclin voulut terminer la guerre de succession qui depuis 1340 désolait ce duché, il fut moins heureux, parce qu'il ne fut pas libre d'agir à sa guise : *Charles de Blois*, malgré ses conseils, livra la bataille d'*Auray* où il fut tué, et Duguesclin pris. Mais Charles V répara cette défaite par une vraie *victoire diplomatique ;* il amena Jean de Montfort à signer le **traité de Guérande,** par lequel Jean conservait la Bretagne; mais il en chassait les Anglais, reconnaissait la suzeraineté du roi de France, et rendait la liberté à Duguesclin (1365).

Restaient les Grandes Compagnies. Elles étaient la principale cause du désarroi de la France. C'étaient des bandes *d'aven-*

turiers de toutes nations, Espagnols, Allemands, Flamands, Bretons, etc., qui avaient *régularisé le pillage* et l'exploitation des cantons où elles s'étaient fixées : elles levaient méthodiquement *des perceptions en argent ou en nature, et torturaient* atrocement ceux qui refusaient de payer. Elles se faisaient ainsi des revenus considérables

Il semblait impossible d'en débarrasser le royaume; Charles V imagina de les envoyer en **Castille** pour y renverser du trône *Pierre le Cruel* protégé des Anglais, et pour y mettre à sa place *Henri de Transtamare*, son frère : ce qui donnerait à la France un allié utile. Duguesclin réussit à les entraîner, en leur vantant habilement la richesse de l'Espagne et l'excellence de ses vins. La guerre fut marquée par bien des péripéties : vainqueur d'abord, puis battu à *Navarette* par les troupes du Prince Noir, Duguesclin remporta enfin à *Montiel* une victoire décisive : Pierre le Cruel fut tué, et Henri de Transtamare resta roi incontesté (1369). Le résultat le plus utile, c'est que la France fut « *nettoyée* » de plus de 50000 brigands.

(3°) **Défaite des Anglais**. — Charles V était maintenant en état de se tourner contre les Anglais. Au moment d'engager cette lutte suprême, il voulut *consulter l'opinion publique*, et la mettre de son côté : des députés de la Guyenne, dont le Prince Noir était le gouverneur, venant le supplier de les débarrasser de l'étranger, il convoqua les États généraux, et leur demanda « *s'il fallait délivrer les Français du Midi* » (1369). La réponse n'était pas douteuse. D'ailleurs, Charles s'était préparé de longue main à cette guerre, organisant une *armée disciplinée;* Duguesclin, créé **connétable**, ou commandant en chef des armées, eut la direction suprême des opérations.

Les Français surent alors éviter les fautes qui avaient entraîné les désastres de Crécy et de Poitiers ; ils surent se tenir sur leurs gardes et ne livrèrent rien au hasard : leurs succès furent constants et complets.

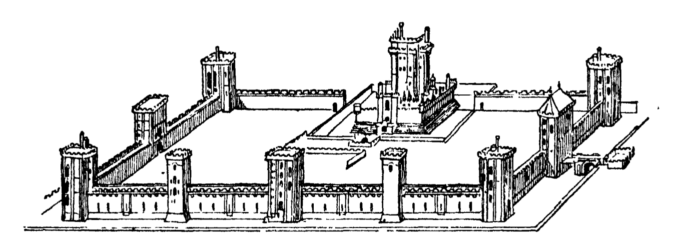
Duguesclin se proposa avant tout d'*éviter les grandes batailles*, et de ruiner l'ennemi en détail ; il envoya de nombreux corps détachés attaquer les provinces anglaises de tous les côtés à la fois : les Anglais, harcelés de toutes parts, ne savaient sur quel point se mettre en défense, et de nombreuses villes, *Abbeville*, *Limoges*, *Rodez*, *Cahors*, etc., secouèrent leur joug. Le Prince Noir, irrité, voulut faire un exemple : il reprit **Limoges,** qu'il mit à feu et à sang. Mais, tombé malade, il dut retourner dans son île où il languit longtemps et mourut en 1376.

Cependant, les succès des Français continuaient: ils furent vainqueurs à *Pontvallain*, près de La Flèche, à *Chizé* en Poitou; *Poitiers* se donna à eux; les bourgeois de *La Rochelle* firent prisonnier leur gouverneur anglais, et les appelèrent. Une *grosse armée anglaise* débarqua en 1374, à Calais, pour recommencer la conquête de la France; mais les villes restèrent hermétiquement fermées, et Duguesclin la *détruisit en detail* dans mille petits combats. Elle ne put que traverser la France, et, quand elle arriva en Guyenne, elle ne comptait plus que 6,000 soldats déguenillés et harassés.

Édouard III mourut tristement en 1377, laissant le trône d'Angleterre à un enfant. Charles V profita de cette circonstance pour porter les derniers coups à la domination anglaise en France. Quand il mourut, en 1380, les Anglais ne possédaient plus que *cinq villes* sur le continent: Calais, Cherbourg, Brest, Bordeaux et Bayonne.

Charles V ne réussit cependant pas, en 1378, à reprendre la *Bretagne*, dont le duc avait rappelé les Anglais. Duguesclin, qui était Breton, ne consentit pas à servir les projets du roi contre ses compatriotes.

(4°) **Gouvernement de Charles V.** — Par ses guerres, Charles V reconstitua le domaine royal; par son



Le château de Vincennes
Tel qu'il était à l'époque où il servait de résidence habituelle à Charles V.

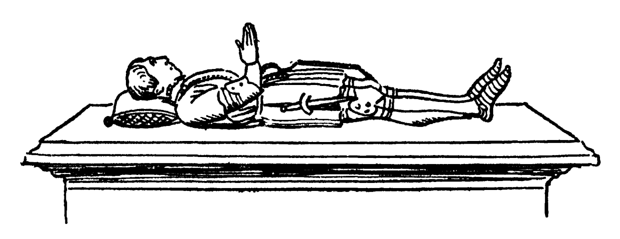
administration, il *restaura l'autorité royale* elle-même. Il s'entendait à merveille à rattacher à sa personne les partis opposés, la noblesse aussi bien que la bourgeoisie, parce qu'il gouvernait avec *douceur*, avec *prudence*, avec *économie*. Au début, il convoqua à Chartres une *Assemblée de Notables* et leur soumit sa conduite : « S'ils voyaient, disait-il, qu'il eût fait chose qu'il ne devait, il le corrigerait ». Il cessa malheureusement dans la suite de convoquer les États généraux; du moins, il pratiqua leurs maximes.

Pour les finances, il améliora la perception des impôts, en la confiant à des magistrats spéciaux, les *élus* et les *généraux de finances*. Prince économe, il renonça aux fêtes dispendieuses, supprima le faste onéreux de la cour, et dans les moments difficiles fit fondre sa vaisselle d'argent.

Pour abréger les *minorités des rois*, qui causaient tant de maux, il décida que les rois seraient majeurs à 13 ans.

Pour l'*organisation militaire*, il rendit en 1373 l'ordonnance de Vincennes, qui astreignait les troupes à la discipline, réglait leur solde, mais leur défendait de vivre aux dépens du pays; les officiers, nommés par le roi, étaient rendus responsables de la conduite de leurs hommes.

Charles V encouragea aussi le *commerce ;* il *embellit* Paris, et fit de la *Bastille* et du *Louvre* deux grandes forteresses. Il aimait beaucoup les *lettres*, les *sciences* et les *arts :* c'est pourquoi on le sur-



Le tombeau de Duguesclin

élevé par ordre de Charles V à Saint-Denis, près des sépultures royales.

nomma « le Sage », c'est-à-dire « le Savant ». Il fit traduire en français beaucoup d'ouvrages anciens, et réunit dans une tour du Louvre 950 volumes, ce qui était une *bibliothèque* magnifique, à cette époque où les livres coûtaient extrêmement cher, parce qu'il n'y avait encore que des manuscrits.

Charles V mourut en 1380, peu de temps après Duguesclin, qu'il avait fait enterrer à Saint-Denis *dans la sépulture des rois*.

(5°) **La civilisation au XIV° siècle.** — Les progrès de la civilisation n'avaient pas encore été rapides au temps de Charles V. Il est cependant intéressant, en examinant les améliorations opérées alors à Paris, de voir quelles étaient au XIV° siècle les conditions ordinaires de la vie.

Quelques rues avaient été redressées et élargies, paur *faciliter la circulation* dans la capitale; les véhicules en usage étaient des

litières, et aussi des *curres* ou chars branlants à quatre roues. La nuit, les *rues n'étaient éclairées* que par les lumières brûlant devant les nombreuses niches qui contenaient des statues de saints. Contre le danger des *incendies*, chaque maison devait avoir un seau plein d'eau devant sa porte.

Les premiers *égouts voûtés* furent construits sous le règne de Charles V. Alors aussi pour la première fois on ordonna aux habitants de faire *paver* devant leur maison, d'y *balayer* et de nettoyer la rue, on leur défendit d'y laisser les pourceaux chercher leur nourriture : ce qui prouve que cette habitude était alors générale.

En même temps, le *guet* fut organisé pour assurer la police des rues, et les purger des malfaiteurs qui les infestaient.

Paris dut encore à Charles V la construction d'un superbe palais, l'*Hôtel Saint-Paul* où les rois habitèrent longtemps, voisin de la Bastille. Les contemporains vantaient la somptuosité de cette habitation royale, les *chambres à jour* ou salles de réception, la *chambre du grand retrait*, la chambre des bains, la chambre des étuves, les chauffe-doux, etc. Le palais était entouré de jardins, de vergers, de basses-cours ; des ménageries renfermaient des lions et des sangliers. On voit, par cette énumération, quelle était l'ordonnance d'une habitation seigneuriale au quatorzième siècle.

Somme toute, le règne de Charles V fut comme un repos ménagé à la France entre les deux parties de la guerre de Cent ans.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Quel était l'état de la France en 1364 ? — 2. Le caractère de Charles V ? — 3. Le caractère de Duguesclin ? — 4. Comment se divise le règne de Charles V ? — (**2**) 5. Comment finit Charles le Mauvais ? — 6. Comment finit la guerre de Bretagne ? — 7. Qu'était-ce que les grandes Compagnies ? — 8. Comment en fut débarrassée la France ? — (**3**) 9. Comment recommença la guerre contre les Anglais ? — 10. Comment fut-elle conduite ? — 11. Quelles sont les victoires des Français ? — 12. Comment finit la guerre ? — 13. Échec en Bretagne. — (**4**) 14. Caractère du gouvernement de Charles V. — 15. Les finances. — 16. La minorité des rois. — 17. L'organisation de l'armée. — 18. Encouragements aux lettres. — (**5**) 19. Les rues de Paris sous Charles V. — 20. Mesures d'hygiène à Paris. — 21. Décrivez l'hôtel Saint-Paul.

Devoirs. — **1**. *Exposez les causes de la guerre de Cent ans, et les motifs des revers des Français dans cette guerre.* — **2**. *Comparez Jean le Bon et Charles V.* — **3**. *Racontez la vie de Duguesclin.* — **4**. *Les États généraux au quatorzième siècle ; Étienne Marcel. La Jacquerie.* — **5**. *Les grandes batailles de la première période de la guerre de Cent ans.* — **6**. *La Flandre et la Bretagne au quatorzième siècle.*

Lectures. — Dans la *Collectoin B. Zeller*, on peut consulter particulièrement les deux petits volumes intitulés *Charles V et Duguesclin*, et *Charles V, sa cour, son gouvernement.* — *Petite histoire des États généraux*, par JALLIFFIER, de la p. 30 à la page 75; les p. 34-48 sont particulièrement importantes, elles contiennent le récit de la tentative d'Etienne Marcel. — *Lectures historiques*, par MARIEJOL. — *Étienne Marcel*, par PERRENS. — *Histoire de Bertrand Duguesclin* et *la France pendant la guerre de Cent ans*, par SIMÉON LUCE. épisodes historiques et détails sur la vie privée en France au quatorzième siècle, du plus haut intérêt. — *Histoire générale*, par LAVISSE et RAMBAUD.

Il serait bon de lire quelques chapitres ou quelques pages au moins de *Froissart*, le brillant chroniqueur du quatorzième siècle, qui a vécu de 1333 à 1400; ses *Chroniques* sont le tableau incomparable de la vie publique et privée de son temps; sa langue est d'une lecture très facile. A la rigueur, on trouverait dans les *Lectures historiques*, par CROZALS, p. 39-54 et 52-72, des extraits importants de Froissart.

CHAPITRE VII

DEUXIÈME PÉRIODE DE LA GUERRE DE CENT ANS (1380-1453)

NOTIONS GÉNÉRALES

On pouvait croire, en 1380, que la grande guerre entre la France et l'Angleterre était à jamais terminée : les Anglais, après avoir occupé la moitié du territoire français, avaient été rejetés dans leur île; et comme le roi conquérant Édouard III venait d'être remplacé par un prince enfant et débile, ils ne songèrent plus à revenir sur le continent. La paix parut donc établie en fait.

Malheureusement, cette paix ne fut qu'une trêve, et de nouveaux malheurs, plus épouvantables encore que les précédents, allaient fondre sur la France. La guerre de Cent ans recommença en 1415, et cette seconde période de la lutte devait renouveler toutes les péripéties de la première. Cette fois encore, c'est l'incapacité de la royauté française qui a déchaîné ces fléaux sur le pays : au roi sage avait succédé un roi fou, à Charles V Charles VI. Les destinées du pays étant remises entre les mains d'un pauvre insensé, les ambitieux prirent les armes pour conquérir le pouvoir. Et, tandis que les Français se déchiraient de leurs propres mains pendant l'atroce guerre civile des Armagnacs et des Bourguignons, les Anglais revinrent à la curée, et recommencèrent la conquête de la France. La guerre étrangère s'ajouta à la guerre civile. C'est assurément le moment le plus tragique de notre histoire sous l'ancien régime.

Mais alors, quand tout semblait perdu, tout fut sauvé, par un véritable miracle, par la naissance du sentiment national, du patriotisme. La nation guérit le mal qu'avait fait la royauté. En sentant la souffrance que les Anglais infligeaient à la France, les gens de France « commencèrent à comprendre qu'ils étaient tous un même peuple, puisqu'ils avaient tous un même ennemi ». Assurément, ils ne cessèrent pas de connaître et d'aimer la province où ils étaient nés et à laquelle ils avaient été jusqu'alors uniquement attachés, le petit pays

particulier où ils avaient vécu dans l'isolement féodal; mais, au-dessus, la haine de l'Anglais leur révéla le grand pays, la grande France, dont ils étaient les fils, et à laquelle ils se devaient tout entiers.

La naissance du patriotisme, voilà le grand bien, chèrement acheté, que la France doit à l'abominable guerre de Cent ans.

Leçon I. — **Discordes civiles de 1380 à 1415.**

Résumé. — 1. Pendant la trêve qui interrompit la guerre de Cent ans, de 1380 à 1415, la France subit de grands maux. La minorité du nouveau roi Charles VI laissa le pouvoir à ses oncles, qui, par leurs violences, provoquèrent des émeutes à Paris et en Flandre.

2. Quand Charles VI fut devenu majeur, les vieux conseillers de Charles V, les Marmousets, cherchèrent à réparer ces désastres. Mais leur chef fut assassiné par les nobles.

3. Puis la folie du roi, en 1392, rendit aux nobles le pouvoir. Ils recommencèrent leur détestable administration, et se déshonorèrent dans la croisade de Nicopolis (1396).

4. Le frère de Charles VI, Louis d'Orléans, et son cousin Jean sans Peur, duc de Bourgogne, se disputèrent ensuite l'autorité ; leur rivalité se termina en 1407 par l'assassinat de Louis d'Orléans.

5. Mais ce crime déchaîna sur la France l'affreuse guerre civile des Armagnacs et des Bourguignons. Pour mettre le comble aux misères publiques, la guerre anglaise recommença en 1415.

RÉCIT. — (1°) **Minorité de Charles VI**. — Charles VI, qui succéda en 1380 à son père Charles V, n'avait que douze ans ; un enfant aussi, Richard II, venait de succéder en Angleterre à Édouard III. Pendant ces deux *minorités*, les deux pays cessèrent de se combattre, et la guerre de Cent ans se trouva suspendue de fait, *sans que cependant la paix fût signée*. Malheureusement, des désordres de toute nature remplirent toute la durée de cette trêve, qui devait se prolonger jusqu'en 1415.

C'est en 1382 que Charles VI atteignit sa *majorité légale ;* mais, trop jeune pour gouverner, il laissa le pouvoir à ses oncles, les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne, de Bourbon, qu'on appelait « les royaux de France », ou « les sires à fleurs de lys ». Jaloux les uns des autres, ces princes *ne s'entendirent*

que pour gaspiller les revenus de l'État et extorquer de l'argent aux sujets : de là un mécontentement général et des **émeutes** qui éclatèrent en beaucoup d'endroits, principalement à *Paris* et en *Flandre*.

Quand les oncles du roi se furent emparés des trésors amassés par Charles V, et même d'une réserve de lingots d'or et d'argent que le feu roi avait fait sceller dans les murs de son château de Melun, ils établirent un *impôt sur les marchés*. A cette nouvelle, le peuple de Paris s'indigna, se souleva, et, allant prendre à l'Hôtel de Ville des *maillets de fer* préparés jadis contre les Anglais, il poursuivit et assomma les collecteurs d'impôts ; c'est l'émeute des **Maillotins** (1382).

Mêmes scènes dans toute la France : à *Rouen*, les bourgeois tuèrent les percepteurs ; dans le *Languedoc*, les paysans exaspérés, les **Tuchins**, se mirent à massacrer ceux qui n'avaient pas les mains calleuses ; en Flandre, à *Gand*, les **Chaperons blancs**, les corporations démocratiques, chassèrent leur comte, etc.

Les nobles s'inquiétèrent, et tirèrent de toutes ces émeutes des vengeances terribles. Le duc de Bourgogne, **Philippe le Hardi**, qui avait épousé l'héritière du comte de Flandre, conduisit l'armée royale contre les Flamands, et les écrasa à *Roosebeke :* les vainqueurs revinrent ensuite sur Paris, qui perdit ses privilèges, et où nombre de bourgeois furent pendus ou noyés. Rouen fut dévastée ; on extermina les Tuchins, etc. C'est dans cette répression générale que les communes achevèrent de disparaître.

La noblesse victorieuse ne sut pas donner le calme à la France. Au milieu du pays terrifié, les oncles du roi continuèrent leurs déprédations, exploitant le royaume pour leurs intérêts personnels.

(2°) **Gouvernement des Marmousets**. — Les plaintes furent si vives qu'elles finirent par parvenir jusqu'au roi. Alors Charles VI qui arrivait à l'âge d'homme, remercia ses oncles « de leurs bons offices », et rappela aux affaires les ministres de son père, le connétable de Clisson, Bureau de la Rivière, Jean de Montaigu, etc. (1388). Comme c'étaient des *gens de petite naissance*, les seigneurs les appelaient par dérision les **Marmousets** ; mais ils n'en gouvernaient pas moins très sagement, économisant l'argent du trésor, diminuant les impôts, enlevant même au duc de Berry le gouvernement du Languedoc, qu'il ruinait méthodiquement. La France respira.

Mais les grands seigneurs trouvaient ce régime intolérable,

et pour le faire cesser ils tentèrent d'assassiner Clisson. Charles VI voulut aller en Bretagne pour punir les meurtriers qui s'y étaient réfugiés : c'est dans cette expédition qu'il devint fou (1392).

La santé du roi était déjà fort affaiblie, il était même à demi fou, par l'*abus des plaisirs et des fêtes* dans lesquelles ses oncles le faisaient vivre continuellement. Comme il se dirigeait à la tête de son armée vers la Bretagne, et qu'on traversait la *forêt du Mans* par une très chaude journée d'été, un homme en haillons sortit tout à coup des taillis, et, se jetant à la bride du cheval de Charles VI: « Noble roi, s'écria-t-il, ne chevauche pas plus avant, car tu es trahi ». Cette apparition mystérieuse frappa vivement l'esprit du jeune prince, et au bout de quelques heures on s'aperçut qu'il était fou.

Charles VI vécut encore trente ans après cet accident; il eut quelques lueurs d'intelligence, mais *ne recouvra jamais la raison*; et cependant, il conserva l'autorité royale ! Le peuple ne le rendit donc pas responsable des calamités qui fondirent alors sur la France; bien au contraire, il eut une sorte de compassion pour ce pauvre roi plus misérable encore que ses sujets, et il le surnomma *Charles le Bien-Aimé*.

(3°) **Nouveau gouvernement des oncles du roi.** — La folie de Charles VI eut les plus tristes conséquences. Les « royaux de France » redevinrent les maîtres; *les Marmousets furent de nouveau renvoyés*, et cette fois malheureusement pour toujours. A l'intérieur, les nobles recommencèrent à pressurer le royaume; au dehors, ils firent une fois de plus la preuve de leur incapacité, dans leurs relations avec l'Angleterre et avec la papauté, et dans une croisade dirigée contre les Turcs.

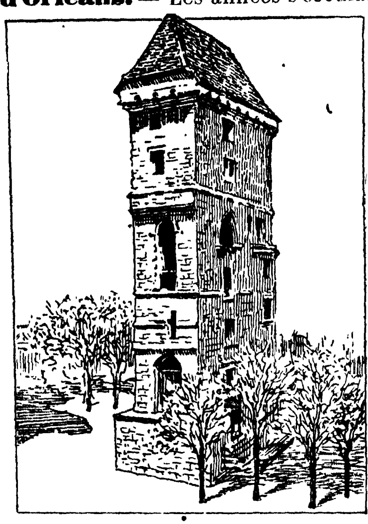
Pour consolider la paix avec les Anglais, ils firent épouser au roi d'Angleterre *Richard II* une princesse française; mais Richard fut renversé par une révolte.

Dans l'Église, ils voulurent rétablir la paix, troublée par les conséquences de la *captivité de Babylone :* le **Grand schisme d'Occident** divisait la chrétienté. Un pape nommé par les cardinaux français continuait à résider à Avignon, tandis qu'un autre pape nommé par les cardinaux étrangers siégeait à Rome. Les oncles du roi imaginèrent d'en faire nommer un troisième ; mais les deux autres refusèrent d'abdiquer, et la confusion ne fit ainsi que s'accroître.

Enfin, une nouvelle invasion menaçait l'Europe, celle des **Turcs Ottomans**, barbares venus d'Asie, qui avaient déjà conquis une grand partie de l'empire grec, et pénétré dans la vallée du Danube. Les nobles français se firent les défenseurs de la *civilisation euro-*

péenne; mais l'armée qu'ils envoyèrent contre les Turcs sous la conduite de *Jean sans Peur*, fils du duc de Bourgogne, s'avança avec la présomptueuse témérité qui avait déjà causé les désastres de Crécy et de Poitiers : aussi la *croisade* se termina par la défaite de *Nicopolis* qui anéantit l'armée chrétienne; le sultan Bajazet fit froidement égorger 10,000 prisonniers après le combat.

(4°) **Rivalité de Jean sans Peur et du duc d'Orléans.** — Les années s'écoulant, les oncles du roi moururent les uns après les autres ; bientôt, deux prétendants nouveaux se disputèrent le pouvoir : *Louis d'Orléans*, frère de Charles VI, et *Jean sans Peur* qui devint en 1404 duc de Bourgogne à la mort de son père Philippe le Hardi. Pour être maîtres du gouvernement, ils tâchaient de s'emparer de l'esprit de la reine *Isabeau de Bavière*, venue d'Allemagne à quinze ans pour épouser Charles VI, dans une cour licencieuse « dont elle prit les vices plus vite encore qu'elle n'en apprit la langue ». Sous l'influence de cette femme néfaste, le royaume fut profondément troublé par les querelles des grands, et *le peuple horriblement opprimé*.



Tour de Jean sans Peur. — Reste du château fort que possédaient à Paris les ducs de Bourgogne.

La maison capétienne de Bourgogne commençait à prendre la *tête de la féodalité*. Fondée par Philippe le Hardi, le plus jeune fils de Jean le Bon, qui avait reçu de son père le duché de Bourgogne, elle avait été très *agrandie par d'heureux mariages :* Philippe le Hardi avait ainsi joint l'Artois et la Flandre à la Bourgogne, à la Franche-Comté et au Charolais ; puis le mariage du nouveau duc Jean sans Peur prépara la réunion du Hainaut, de la Hollande, de la Zélande et de la Frise. Ces domaines, importants par leur *étendue*, l'étaient

aussi par leur *situation :* placés entre la France, l'Allemagne et l'Angleterre, ils pouvaient inspirer à leur possesseur la tentation de se rendre indépendant. Enfin, la cour de Bourgogne n'était pas seulement très puissante, elle était aussi *très riche*, la plus somptueuse de l'Europe, et renommée pour son faste dans toute la chrétienté.

Jean sans Peur était un politique perfide et un ambitieux sans scrupules. Pour compléter sa puissance en se rendant maître du gouvernement de la France, il ne craignit pas de faire *assassiner traîtreusement son rival, le duc d'Orléans*, dans la rue Vieille-du-Temple, à Paris (1407).

(5°) **Les Armagnacs et les Bourguignons.** — Cet assassinat fit éclater une nouvelle et sanglante guerre civile. La veuve du duc d'Orléans, *Valentine Visconti*, princesse milanaise que son inconsolable douleur a rendue populaire, réclama vengeance, mais mourut de désespoir, au bout d'un an, sans l'avoir obtenue. Alors le *comte d'Armagnac*, dont la fille avait épousé le fils du duc assassiné, se fit le chef de ses partisans, qu'on appela de son nom les **Armagnacs** ; il attaqua par les armes les partisans de Jean sans Peur, les **Bourguignons.**

Cette guerre civile des Armagnacs et des Bourguignons ensanglanta pendant de longues années la France entière. Comme le duc d'Orléans avait été le « *roi des gentilshommes* », et que la plupart des nobles défendaient sa cause, Jean sans Peur se fit le « *roi des bourgeois* », et ainsi l'opposition entre l'esprit démocratique et l'esprit féodal se joignit aux haines privées pour augmenter l'acharnement des deux partis. Ils dominèrent tour à tour dans Paris, et tour à tour furent les maîtres du roi, qui devenait leur instrument.

A Paris, Jean sans Peur s'appuya sur le peuple, sur la populace, sur les bouchers ou **Cabochiens**, ainsi nommés de leur chef, l'écorcheur *Caboche.* Les gens sages de son parti tentèrent d'opérer une réforme régulière et de supprimer les abus par la *Grande ordonnance cabochienne* (1413); mais les autres se rendirent odieux par leurs excès: si bien que le duc de Bourgogne fut obligé de se retirer en Flandre. Les Armagnacs rentrèrent alors dans Paris.

Pour mettre le comble aux misères publiques, les deux factions sollicitèrent l'appui du roi d'Angleterre. Les Anglais allaient revenir profiter des discordes civiles de la France.

QUESTIONNAIRE. — 1. Quel fut le résultat utile de la guerre de Cent ans ? — (**1**) 2. Qui succéda à Charles V ? — 3. Qui gouverna la France de 1380 à 1388 ? — 4. Quelles révoltes éclatèrent en France ? — 5. Comment furent-elles terminées ? — (**2**) 6. Comment gouvernèrent les Marmousets ? — 7. Fin de leur gouvernement. — 8. Comment Charles VI devint-il fou ? — 9. Recouvra-t-il la raison ? — (**3**) 10. Retour des oncles du roi. — 11. Leur conduite envers l'Angleterre. — 12. Envers la papauté. — 13. Racontez la croisade de Nicopolis. — (**4**) 14. D'où provint la rivalité de Jean sans Peur et du duc d'Orléans ? — 15. Puissance du duc de Bourgogne. — 16. Assassinat du duc d'Orléans. — (**5**) 17. Comment mourut Valentine Visconti ? — 18. Guerre des Armagnacs et des Bourguignons. — 19. L'ordonnance cabochienne.

LEÇON II. — **Victoires des Anglais de 1415 à 1428.**

Résumé. — 1. La seconde période de la guerre de Cent ans commença en 1415. La chevalerie française fut encore écrasée à Azincourt; les Anglais prirent Rouen et toute la Normandie.

2. Cependant les Armagnacs et les Bourguignons continuaient à se battre entre eux. Jean sans Peur ayant été assassiné par les Armagnacs au pont de Montereau, son fils Philippe le Bon signa avec les Anglais le traité de Troyes (1420), qui faillit donner la France au roi d'Angleterre Henri V.

3. Charles VI et Henri V moururent tous deux en 1422. Le dauphin fut alors proclamé roi sous le nom de Charles VII ; il ne possédait plus que le midi de la France.

4. Pour en finir, les Anglais allèrent, en 1428, assiéger Orléans, dont la prise aurait entraîné la soumission de la France entière.

RÉCIT. — (**1°**) **Renouvellement de la guerre de Cent ans.** — Les Armagnacs étaient les maîtres de Paris, de la personne du roi Charles VI, et du gouvernement, quand la guerre anglaise recommença. Un roi sage et habile, *Henri V de Lancastre*, venait de monter sur le trône d'Angleterre, que son père avait usurpé ; pour consolider son pouvoir par le prestige de la gloire, il résolut de reconquérir les provinces françaises que Charles V avait enlevées aux Anglais, et en 1415 il vint débarquer avec une armée de 30000 hommes à l'embouchure de la Seine.

Alors commença une campagne *qui offre une singulière ressemblance avec celle d'Édouard III en* 1346 : au début, les Anglais commirent d'énormes fautes stratégiques, qui auraient

dû les conduire à un désastre; mais, grâce à **l'impéritie** inouïe de la chevalerie française, la bataille d'*Azincourt* en 1415, comme celle de Crécy en 1346, les tira du danger. Ce fut pour eux un triomphe aussi éclatant qu'inespéré.

Henri V avait commencé la campagne en assiégeant *Harfleur;* il finit par s'en emparer; mais il perdit à ce siège le tiers de son armée. Réduit à se retirer vers Calais, pour s'y rembarquer avec les 20 000 hommes qui lui restaient, il trouva sur la Somme une armée de 80000 Français, *qui lui barraient la route.* Un gué oublié lui permit de franchir la rivière : les Français alors, oubliant toute prudence, se précipitèrent à sa poursuite, l'atteignirent à **Azincourt**, et dès qu'ils le virent se jetèrent sur lui en désordre, sur un terrain nouvellement labouré, resserré entre deux bois qui les empêchaient de se déployer et de profiter de leur supériorité numérique. *Les Anglais tuèrent sans danger pour eux-mêmes ;* 10000 Français restèrent sur le champ de bataille.

Pendant les années qui suivirent cette prodigieuse victoire, Henri V commença la conquête méthodique de la *Normandie*, il l'acheva par la prise de **Rouen**, en 1419. Puis, avec une lâche cruauté, il fit périr sur l'échafaud le Rouennais *Alain Blanchard*, coupable d'avoir héroïquement défendu la ville.

(2°) **Traité de Troyes.** — Si les Anglais pouvaient tranquillement, *sans être dérangés*, poursuivre leurs progrès, c'est que les Français continuaient à se battre entre eux, au lieu de résister à l'étranger. Comme les Armagnacs étaient maîtres du gouvernement à l'époque de la bataille d'Azincourt, c'est *sur eux que retomba la honte de la défaite;* Jean sans Peur trouva donc l'occasion bonne pour les supplanter.

Ses partisans s'entendirent avec un bourgeois de Paris, *Perrinet Leclerc*, qui leur livra une porte de la capitale ; leur entrée y détermina un soulèvement populaire et le *massacre des Armagnacs :* 2000 périrent, avec leur chef, le comte d'Armagnac. La populace déchaînée commit des crimes sauvages ; elle alla si loin, que Jean sans Peur lui-même finit par faire pendre le bourreau *Capeluche*, le chef de ses féroces partisans.

Mais ces atrocités ne terminèrent pas la guerre civile : Jean tenait maintenant la capitale, avec la personne du pauvre fou Charles VI, et l'indigne Isabeau s'était mise de son côté; il était donc le *chef officiel du gouvernement.* Cependant un grand nombre d'Armagnacs avaient pu s'échapper de Paris, et, en se retirant dans le Midi, ils avaient réussi à emmener avec eux le fils de Charles VI, le *dauphin Charles ;* ils continuaient donc la guerre au nom de ce jeune prince.

Jean sans Peur se trouva à Paris dans une situation presque désespérée. D'une part, les Anglais étendaient chaque jour leurs conquêtes : « Dieu m'amène en France comme par la main », disait Henri V; d'autre part, les Armagnacs ravageaient la campagne autour de Paris. *Pressé entre ces deux ennemis*, le duc de Bourgogne, pour sortir d'une situation sans issue, tenta de se réconcilier avec le dauphin, et eut une entrevue avec lui sur le **pont de Montereau**; mais il y fut assassiné par *Tanneguy-Duchâtel* et les autres Armagnacs qui accompagnaient le jeune prince (1419).

Ce crime faillit perdre la France. En effet, le nouveau duc de Bourgogne, *Philippe le Bon*, pour venger son père assassiné, se jeta dans les bras des Anglais : avec Isabeau de Bavière, qui oubliait ses devoirs de mère et déshéritait son fils, avec le pauvre Charles VI, qui ne savait pas ce qu'on lui faisait faire. il signa le **traité de Troyes** (1420). En vertu de cette convention, Henri V épousait Catherine de France, fille de Charles VI. et était déclaré héritier du trône ; le dauphin Charles était exclu de tout droit. — Le *Parlement*, *l'Université*, *la bourgeoisie de Paris* acceptèrent ces stipulations.

Le traité de Troyes donna aux Anglais l'appui de *toute la puissance du duc de Bourgogne*, qui était considérable (voir plus haut, p. 128); aussi eurent-ils dès lors une supériorité écrasante. *Paris* leur ouvrit ses portes ; quelques villes résistèrent, entre autres *Sens*, *Melun*, *Montereau* et *Meaux* ; mais elles furent prises et traitées sans pitié, et la domination anglaise s'étendit rapidement sur tout le pays au nord de la Loire.

(**3°**) **Avènement de Charles VII**. — Henri V mourut prématurément, en 1422; il précéda de quelques jours le malheureux Charles VI au tombeau. Aussitôt le fils d'Henri V, *Henri VI roi d'Angleterre* fut proclamé *roi de France* à Paris; comme il n'avait que dix mois, son oncle, le duc de Bedford, fut nommé régent de France, tandis que son autre oncle, le duc de Glocester, était régent d'Angleterre.

Dans le même temps, quelques soldats et quelques courtisans proclamèrent dans une petite ville du Berry, à *Mehun-sur-Yèvre*, le dauphin Charles sous le nom de **Charles VII**.

Ce *roi national* avait un royaume bien réduit, les provinces au sud de la Loire, le centre montagneux de la France, avec les plaines

avoisinantes; les Anglais l'appelaient par dérision le *roi de Bourges*. C'était un prince indolent, qui ne songeait qu'aux fêtes; entouré d'indignes favoris, Lecamus de Beaulieu, le sire de Giac, etc., il dissipait dans de folles orgies le peu d'argent qu'il avait, et « perdait gaiement son royaume ». *Résigné d'avance à la catastrophe* qu'il jugeait inévitable, il parlait de se retirer en Italie. Ses soldats, peu nombreux, très mal payés, vivaient de pillage, et leurs capitaines les conduisaient à leur guise. La misère des paysans était extrême.

(4°) **Siège d'Orléans** (**1428**). — Pendant plusieurs années, les Anglais se préparèrent laborieusement à faire une grande expédition contre le Midi ; ils sentaient bien que ce serait jouer *la partie décisive*. La route de la vallée de la Loire leur fut ouverte par deux victoires, qu'ils remportèrent à *Crevant* en 1423, et à *Verneuil* l'année suivante. Ils parvinrent enfin sur les bords de ce grand fleuve, qui comme un fossé couvrait les dernières possessions de Charles VII ; ils s'y établirent par la prise de *Beaugency* et de *Jargeau*. Enfin, ils vinrent mettre en 1428 le siège devant **Orléans**. C'était le *rempart du Midi :* cette ville prise, la cause de Charles était perdue à tout jamais.



Charles VII en costume d'apparat, d'après un document de l'époque. On voit comment l'armure s'était transformée au quinzième siècle.

Charles VII avait encore *quelques chances heureuses* : la mésintelligence commençait à se glisser *entre le duc de Bourgogne et le duc de Glocester*, qui convoitaient tous deux le Hainaut et de riches domaines aux Pays-Bas; sous la bannière du roi de France combattaient l'habile connétable *Arthur de Richemont*, frère du duc de Bretagne, et quelques braves capitaines, le *comte de Dunois*, *Lahire*, *La Trémoille*, *Saintré*, etc. Surtout, les habitants de la France s'acharnaient à la résistance, et la plupart des villes assiégées se défendaient jusqu'à la dernière extrémité.

C'est ce que fit Orléans; les habitants brûlèrent eux-mêmes leurs faubourgs et se renfermèrent derrière leurs remparts, dont l'*artillerie*

faisait beaucoup de mal aux assiégeants. Cependant les Anglais ne se lassèrent pas, et, pour emporter au moins la place par la famine, ils l'entourèrent d'un cercle de *bastilles* ou de petits forts ; ils battirent une armée française de secours à Rouvray, à la *Journée des Harengs*, où ils s'étaient retranchés derrière leurs barriques de harengs que défonçaient les boulets ennemis. Alors, à Orléans, les capitaines commencèrent à se décourager et à évacuer la place ; mais les bourgeois ne voulurent pas désespérer. Le secours, bien inattendu, allait en effet leur venir.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Pourquoi Henri V recommença-t-il la guerre de Cent ans ? — 2. Racontez la campagne de 1415. — 3. Le siège d'Harfleur. — 4. La bataille d'Azincourt. — 5. La conquête de la Normandie. — (**2**) 6. Comment Jean sans Peur rentra-t-il à Paris ? — 7. Dans quels embarras se trouva-t-il ? — 8. Comment fut-il assassiné ? — 9. Quelle fut la conséquence de ce crime ? — 10. Dites les clauses du traité de Troyes. — 11. Ses conséquences. — (**3**) 12. Comment Charles VII monta-t-il sur le trône ? — 13. Que possédait-il ? — 14. Quel était son caractère ? — (**4**) 15. Comment les Anglais préparèrent-ils le siège d'Orléans ? — 16. Quelles chances restaient à Charles VII ? — 17. Racontez le siège d'Orléans.

LEÇON III. — **Victoires des Français de 1429 à 1453.**

Résumé. — 1. Pendant le siège d'Orléans, l'élan national souleva toute la France contre l'étranger. Une héroïque paysanne, Jeanne Darc, personnifia et dirigea cet élan ; elle se crut chargée de la mission divine de délivrer la France.

2. Avec une petite armée qui la suivait pleine d'enthousiasme, elle délivra Orléans (8 mai 1429), battit les Anglais à Patay et alla faire sacrer le roi à Reims.

3. Mais elle fut ensuite prise sous les murs de Compiègne par les Bourguignons et vendue par eux aux Anglais, qui la brûlèrent à Rouen (1431).

4. Sa mort n'arrêta pas les succès de la France. Quand la paix d'Arras (1435) eut terminé la querelle des Armagnacs et des Bourguignons, les Français rentrèrent à Paris.

5. Enfin, après la trêve de cinq ans (1444-1449), Charles VII acheva victorieusement la guerre de Cent ans par la reprise de la Normandie et de la Guyenne. Les Anglais ne conservaient plus en France que Calais (1453).

RÉCIT. — (**1°**) **La vocation de Jeanne Darc.** — Tandis que le nouveau roi Charles VII oubliait dans les fêtes la détresse publique, la France abandonnée de son roi ne

s'abandonna pas elle-même. Pendant le triste siècle qui venait de s'écouler, au milieu des maux dus à la présence de l'étranger, un sentiment nouveau était né dans le pays, le **patriotisme**. Ce sentiment se révéla surtout pendant le *siège d'Orléans :* dans toute la France restée française, on s'intéressa aux efforts des assiégés, beaucoup de villes leur envoyèrent des secours et des auxiliaires. Cette *naissance du patriotisme* trouva son éclatante personnification dans **Jeanne Darc**. L'héroïque jeune fille traduisit en actes le sentiment du pays entier ; c'est pour cela qu'elle put accomplir les miracles nationaux auxquels son nom est resté attaché.



Jeanne Darc à Chinon est reçue à la porte du château par le roi Charles VII, d'après une ancienne tapisserie. L'étendard de Jeanne Darc, sur lequel elle avait fait représenter ses saintes, est porté derrière elle.

Jeanne Darc, « *la bonne Lorraine* », était née le 6 janvier 1412, à *Domrémy*, petit village sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine, resté fidèle au dauphin et à la France, tandis que le village de Maxey, de l'autre côté de la Meuse, tenait pour les Bourguignons, et que la Champagne presque entière était déjà occupée par les Anglais. Nulle part le sentiment national n'était plus fort que sur ce petit coin de terre restée française.

Fille de paysans aisés, **Jeanne** vivait de la vie des paysannes de son temps : prier, coudre et filer étaient ses occupations habituelles ; elle gardait aussi le bétail dans les prairies arrosées par la Meuse. C'était une enfant bonne et douce, d'une très grande piété, associant étroitement dans son cœur Dieu et la France : « Je n'ai jamais vu, disait-elle, de sang de Français, que mes cheveux ne levassent ». La maisonnette de ses parents, qui existe aujourd'hui encore, attenait à l'église et au cimetière du village ; vers 1424, elle vit un jour une lumière éblouissante, d'où sortait une voix, lui disant : « Jeanne, sois bonne et sage ». Puis, saint Michel, sainte Marguerite et sainte Catherine lui apparurent, et lui ordonnèrent « d'aller rendre au roi

son royaume » ; peu à peu, elle se persuada que « *ses voix* » voulaient qu'elle partît, qu'elle délivrât Orléans, « *qu'elle boutât les Anglais hors de France* ». Cinq ans elle résista, par timidité de jeune fille. Enfin, elle se décida à obéir ; le capitaine Baudricourt, qui commandait à *Vaucouleurs*, non loin de Domrémy, se résolut à l'envoyer à Charles VII, qui se trouvait alors à Chinon.

C'est le 24 février 1429 que **Jeanne** arriva à Chinon. Par l'ardeur et la sincérité de sa conviction, elle fit tomber les préventions de Charles et de ses conseillers. En un instant, la foi dans sa mission se répandit ; elle exalta la confiance des Français, jeta le découragement dans l'âme des ennemis.

(2°) **Victoires de Jeanne Darc.** — Dès que **Jeanne** eut triomphé des défiances et des irrésolutions du roi et des grands seigneurs (car le petit peuple n'avait pas douté un instant de sa mission divine), elle se fit donner quelques troupes, et en quelques mois elle réussit dans *les trois grandes tâches* qu'elle s'était proposées : faire lever le siège d'Orléans, — disperser l'armée anglaise qui menaçait le Midi, — conduire Charles VII à Reims pour le faire sacrer. La rapidité de ses succès fut inouïe ; mais *sa modestie resta entière*, car elle ne se considérait que comme l'instrument de Dieu. Et en fait, *jamais l'histoire ne fut si voisine du miracle.*

C'est le 29 avril 1429 au soir que **Jeanne** entra dans Orléans, au milieu des acclamations des Orléanais qui la regardaient « comme un ange de Dieu ». Les Anglais, terrifiés, n'osaient plus bouger ; ils évacuèrent toutes leurs bastilles au sud de la Loire, sauf deux, et se concentrèrent dans celles du nord. **Jeanne** en commença l'attaque le 4 mai ; le 8, elle achevait de les en déloger : *le dernier boulevard de la France était sauvé.*

Pendant qu'Orléans fêtait sa délivrance, **Jeanne** s'arrachant aux ovations populaires se mit à la poursuite des Anglais ; elle les atteignit et les culbuta encore à *Patay*, leur enlevant leurs bagages et leur artillerie. Jargeau et Beaugency furent reprises, *le Midi était en sûreté.*

Aussitôt, sans donner à l'ennemi le temps de se reconnaître, **Jeanne** fit décider malgré les politiques qu'on irait droit à Reims, *pour y faire sacrer le roi.* C'était une sage hardiesse, qui devait donner à Charles aux yeux de la foule *le prestige de la légitimité.* L'expédition réussit. Chemin faisant, on emporta Troyes sans difficulté, et le 17 juillet 1429, « le gentil dauphin devenait par le sacre le roi Charles VII »

(3°) **Martyre de Jeanne Darc.** — Ces trois grands résultats obtenus, **Jeanne** avait rempli sa mission, fait ce que « ses voix » lui ordonnaient. Alors, dans son admirable simplicité d'âme, elle demanda à s'en retourner dans son village, « pour garder les brebis et le bétail de ses parents ». Mais le conseil du roi ne voulut point encore la laisser partir. Là s'arrêtèrent ses succès : avec sa décision habituelle, elle voulut marcher sur **Paris**, et enleva Château-Thierry et Melun. Mais on la soutint mal ; elle reçut une profonde blessure dans l'assaut donné aux murailles parisiennes, à la *porte Saint-Honoré*, près de l'endroit où s'élève maintenant sa statue, et l'armée royale se retira sur la Loire.

Au printemps suivant, **Jeanne** alla s'enfermer dans *Compiègne*, qui s'était donnée au roi, et que les Bourguignons assiégeaient. Le jour même de son arrivée, elle fit une sortie ; mais le gouverneur de la place fit fermer les portes derrière elle, et elle tomba aux mains des ennemis (mai 1430). Après quelques hésitations, le duc de Bourgogne *la vendit aux Anglais* 10000 livres !

Le gouvernement anglais l'avait achetée si cher, parce qu'il voulait *la déshonorer* en la faisant juger comme *sorcière* : il espérait rendre ainsi le courage à ses soldats. **Jeanne** fut emmenée à Rouen, où elle resta neuf mois en prison ; *Pierre Cauchon*, évêque de Beauvais, qui consentit à être l'infâme instrument des Anglais, essaya en vain de la prendre en défaut dans les captieux interrogatoires du procès qu'on lui fit subir : l'héroïque jeune fille de dix-neuf ans le déconcerta par son courage et sa présence d'esprit. Elle n'en fut pas moins condamnée à *périr par le feu*, et fut brûlée le 30 mai 1431. Dès 1455, le pape fit faire la revision de l'inique procès, et la réhabilita solennellement.

Ce crime odieux des Anglais ne leur profita pas. Quant à Charles VII, à qui **Jeanne** avait rendu sa couronne et *qui ne fit rien pour la sauver*, cette mort pèse sur sa mémoire comme une honte ineffaçable.

(4°) **Traité d'Arras.** — Le martyre de Jeanne Darc ne fit que redoubler partout l'horreur du nom anglais ; son enthousiasme, son patriotisme s'étaient communiqués à la nation entière, et d'habiles chefs, surtout *le comte de Dunois*, continuèrent le mouvement de conquête. Chartres fut reprise ;

la *haute Normandie* se délivra elle-même, à l'exception de Rouen. Puis, des circonstances heureuses favorisèrent la cause de Charles VII : ses deux plus implacables ennemis, Isabeau de Bavière et le duc de Bedford, moururent en 1435. Enfin, la même année, le duc de Bourgogne signa le **Traité d'Arras**, par lequel il abandonnait l'alliance anglaise.

Le traité d'Arras est, après la mission de Jeanne Darc, la cause principale de la victoire définitive de la France dans la guerre de Cent ans : « il défit l'œuvre du traité de Troyes ». Il avait été préparé par la *mésintelligence* qui s'était glissée entre Philippe le Bon et les régents anglais, lorsque ceux-ci essayèrent de lui enlever une partie des Pays-Bas. Enfin, en 1435, le duc de Bourgogne consentit à se réconcilier avec Charles VII.

Dans le traité, le roi déclara qu'il n'avait jamais approuvé le meurtre de Jean sans Peur ; il céda au duc, pour toujours, le Ponthieu et les comtés de Mâcon et d'Auxerre, et, *sous faculté de rachat*, les villes de la Somme (Amiens, Corbie, Saint-Quentin, etc.) ; enfin, il le dispensa de lui rendre l'hommage du vassal à son suzerain. A ce prix, la querelle des Armagnacs et des Bourguignons était terminée.

Mais aussi, dès 1435, *l'alliance bourguignonne* donna une supériorité incontestable aux armes françaises ; en 1436, le roi de France *rentra dans Paris*. Les Anglais perdirent successivement les provinces qu'ils occupaient, sauf la Normandie et la Guyenne ; leurs revers ne furent interrompus qu'en 1444, par une trêve qu'ils sollicitèrent.

(3°) **Fin de la guerre de Cent ans.** — Charles VII profita de cette trêve pour réprimer les *agitations féodales*, pour réorganiser ses *finances*, et créer une *armée permanente*, la meilleure qui fût alors en Europe (voir le chap. suiv.). Aussi, quand les hostilités recommencèrent en 1449, il ne fallut que quatre ans pour chasser définitivement les Anglais de France : la *basse Normandie* et Rouen furent d'abord reconquises, ce fut ensuite le tour de la *Guyenne*.

C'est le pillage de *Fougères* par des troupes anglaises laissées sans solde, en 1449, qui poussa Charles VII à recommencer la lutte. Dunois prit Rouen ; le connétable de Richemont, vainqueur à **Formigny**, occupa Cherbourg et toute la basse Normandie (1450).

En 1451, ce fut le tour de la Guyenne, dont Dunois s'empara sans coup férir. Les *Bordelais*, qui naguère vendaient leurs vins en Angleterre, rappelèrent, il est vrai, les Anglais ; mais, grâce à l'artillerie

dirigée par *Jean Bureau*, l'armée anglaise fut complètement battue à **Castillon**, dans la dernière bataille de cette guerre interminable. Bordeaux fut reprise (1453).

La guerre de Cent ans se termina sans traité de paix proprement dit. Les Anglais ne gardaient plus en France que *Calais*, qu'ils perdirent un siècle plus tard, et les *Iles anglo-normandes* (Jersey, Guernesey, Aurigny), qui leur sont restées.

Paris au milieu du quinzième siècle.

Vue de Paris à l'époque de la rentrée de Charles VII, d'après une miniature contemporaine. La gravure représente la place de l'Hôtel-de-Ville, sur laquelle passe une procession.

La guerre de Cent ans a couvert la France de ruines; mais elle a éveillé le sentiment national. Au contact de l'étranger, la France a pris conscience d'elle-même, et elle gardera désormais l'amour d'une indépendance qui lui a tant coûté.

QUESTIONNAIRE.— (**1**) 1. Comment naquit le patriotisme en France? — 2. Où est née Jeanne Darc? — 3. Racontez son enfance. — 4. Sa vocation. — 5. Son arrivée à Chinon. — (**2**) 6. Comment fut levé le siège d'Orléans? — 7. Comment les Anglais furent-ils chassés de la Loire? — 8. Comment fut sacré Charles VII? — (**3**) 9. Que voulut faire ensuite Jeanne d'Arc? — 10. Racontez son échec à Paris. — 11. Sa prise. — 12. Son procès. — 13. Son martyre. — (**4**) 14. Quelles furent les suites de sa mort? — 15. Dites les causes du traité d'Arras. — 16. Ses clauses. — 17. Ses résultats. — (**5**) 18. Comment Charles VII employa-t-il la trêve de 1444? — 19. Racontez la conquête de la Normandie. — 20. La conquête de la Guyenne

Tableau généalogigue de la maison de Bourgogne.

Jean le Bon, roi de France.

Charles V, roi de France.	Louis d'Anjou	Jean de Berry.	Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, 1363-1404. acquiert les Pays-Bas par mariage.

Philippe le Hardi → Jean sans Peur, duc de Bourgogne, 1404-1419.

Philippe le Bon, duc de Bourgogne, 1419-1467.

Charles le Téméraire, 1467-1477.

Marie de Bourgogne, épouse Maximilien, empereur.

Philippe le Beau, épouse Jeanne la Folle, d'Espagne.

Charles-Quint.

Devoirs. — **1.** *Raconter l'histoire de la maison de Bourgogne, depuis ses origines jusqu'au traité d'Arras.* — **2.** *La vie de Jeanne Darc.* — **3.** *Rivalité des Armagnacs et des Bourguignons.* — **4.** *Histoire de l'invasion anglaise en France de* 1415 *à* 1453. — **5.** *Histoire de la royauté française de* 1380 *à* 1453. — **6.** *Expliquez et racontez le succès définitif des Français dans la guerre de Cent ans.*

Lectures. — Dans la *Collection B. Zeller*, on peut lire quelques-uns des petits volumes suivants; on y trouvera plusieurs gravures utiles à regarder: *Charles VI, le gouvernement des oncles; les Armagnacs et les Bourguignons;* la *France anglaise; Charles VII et Jeanne Darc.* — *Histoire de France*, par Henri Martin, t. VI, de la page 89 à la page 304, un exposé très net de la mission de Jeanne Darc. — *Lectures historiques*, par Mariejol, p. 89-96, formation du patriotisme de Jeanne Darc; p. 100-107, les mœurs féodales à l'époque de la guerre de Cent ans. — *Lectures historiques*, par de Crozals, p. 72-92, Jeanne Darc « la sainte de France ». — *Histoire de France,* par Michelet, t. V, p. 31-134, récit extraordinairement vivant des actions de Jeanne Darc. — *Jeanne Darc à Domrémy*, par Siméon Luce.

Il serait bon aussi de lire quelques chapitres des chroniqueurs les plus importants de la fin du quatorzième et du commencement du quinzième siècle: dans les *Chroniques* de Froissart, on trouvera la description des fêtes splendides du commencement du règne de Charles VI. — L'*Histoire de Charles VI*, par Juvénal des Ursins, qui fut prévôt des marchands de Paris, donne le récit du règne depuis 1408. — Les *Chroniques* de Monstrelet sont écrites au point de vue du parti bourguignon.

CHAPITRE VIII

PROGRÈS DE LA ROYAUTÉ AU XV[e] SIÈCLE

NOTIONS GÉNÉRALES

La guerre de Cent ans avait arrêté pour plus d'un siècle l'organisation moderne de la France, que Philippe le Bel avait commencée. En 1453, rendue à elle-même, la France put enfin se reconstituer en toute liberté.

Tout était à refaire, matériellement et moralement.

Matériellement, — car le territoire entier avait été ravagé tour à tour par les troupes anglaises, bourguignonnes et françaises; d'immenses étendues de pays étaient changées en déserts; et les seigneurs féodaux, échappés à la surveillance de la justice royale, recommençaient à faire peser sur leurs domaines une tyrannie cruelle.

Moralement, — car les principes d'administration et d'organisation régulière, dus à saint Louis et à Philippe le Bel, avaient disparu.

C'est à cette double tâche que se consacra la royauté française pendant la seconde moitié du quinzième siècle, sous les règnes de Charles VII et de Louis XI, et sous le gouvernement d'Anne de Beaujeu pendant la jeunesse de Charles VIII. Pendant ce demi-siècle, la royauté tendit à devenir despotique; elle dut briser par la force ou par la ruse les oppositions qui se dressaient devant elle; elle s'appuya sur une armée soldée, sur une justice qu'elle tenait dans sa dépendance étroite; trop souvent, surtout avec Louis XI, elle ne craignit pas de recourir à la perfidie pour triompher plus sûrement.

Mais aussi, ce despotisme royal fut utile au bien public : il établit l'ordre dans le pays, il défendit les sujets contre les violences des tyranneaux féodaux, il chercha à développer leur prospérité matérielle, il encouragea les industries nationales, il se montra même assez ami du progrès pour accueillir l'imprimerie et développer les écoles.

On s'explique par suite que ce despotisme soit devenu populaire. Le peuple, heureux de trouver sous l'abri d'une royauté forte la tranquillité et la sécurité, oublia les idées de liberté politique qui l'avaient agité au temps d'Étienne Marcel.

Les rois, en travaillant pour le bien général, ont donc travaillé aussi pour leur avantage particulier; ils ont trouvé dans les sympathies populaires le fondement solide de leur toute-puissance.

LEÇON I. — **Réorganisation du royaume sous Charles VII.**

Résumé. — 1. Dans la réorganisation de son royaume, Charles VII fut aidé par d'habiles conseillers ; le plus sage et le plus célèbre fut Jacques Cœur.

2. Sans attendre la fin de la guerre contre les Anglais, Charles VII se débarrassa des vieilles troupes mercenaires qui ruinaient le pays, et organisa une armée nouvelle, permanente et disciplinée.

3. Il assura des ressources régulières à la royauté en créant une taille perpétuelle; il restaura la justice; il fortifia la liberté du clergé de France à l'égard du Saint-Siège.

4. Vainqueur des seigneurs révoltés dans la Praguerie (1440), il acheva de restaurer le pouvoir royal.

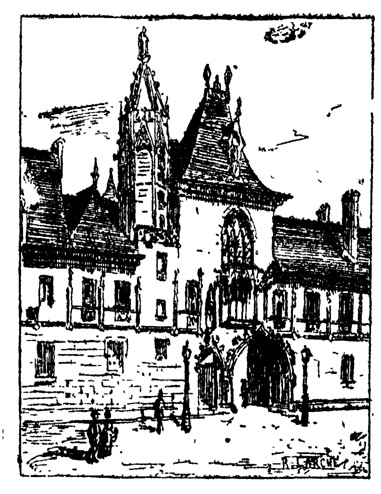
5. Mais ses dernières années furent attristées par les intrigues de son fils, le dauphin Louis. Il mourut en 1461.

RÉCIT. — (1°) **Charles VII et ses conseillers.** — Quand Jeanne Darc rendit à Charles VII son royaume, il était dans le plus triste état : les villes étaient ruinées, les campagnes ravagées; depuis le commencement de la guerre de Cent ans, *la population avait diminué d'un tiers*. Dans Paris même, les loups entraient chaque nuit, et dévoraient les passants attardés dans les rues. La reconstitution du royaume était donc l'œuvre la plus urgente; Charles VII l'entreprit avant même d'être débarrassé de la guerre anglaise.

Pour son gouvernement intérieur, comme pour ses guerres, Charles VII eut le bonheur de rencontrer d'habiles conseillers, qui le *servirent* avec succès : de là lui est venu le surnom de **Bien servi**. Parmi ces serviteurs, *tous roturiers*, qui surent guérir les maux du royaume, celui dont le nom brille du plus vif éclat est **Jacques Cœur**, ancien marchand de Bourges. Le premier, il avait ouvert à la France *le commerce du Levant*, qui avait été jusqu'alors une source d'immenses richesses réservée à Gênes et à Venise ; il faisait naviguer sur la Méditerranée de nombreux vaisseaux, par lesquels la France reprit en Orient le prestige qu'elle avait conquis au temps des croi-

sades ; la prodigieuse fortune qu'il gagna ainsi lui permit de se faire construire à *Bourges* un vrai palais, qui existe encore.

Charles VII comprit qu'il ne pouvait pas remettre l'administration de ses finances en de meilleures mains, et il le nomma son *argentier.* Jacques Cœur apporta dans les conseils royaux sa grande expérience des affaires et son *inaltérable probité ;* il rendit au roi des services de toute nature, il lui prêta par exemple, en 1449, l'argent nécessaire pour reprendre la Normandie aux Anglais. Mais Charles fut ingrat envers lui comme envers Jeanne Darc ; il le disgracia et le fit emprisonner en 1451. Deux ans après, Jacques Cœur s'évada ; il mourut bientôt après, à *Chio,* en combattant comme un croisé contre les Turcs.



La Maison de Jacques Cœur à Bourges.

Grâce à ses conseillers, Charles VII mit entre les mains de la royauté deux puissants instruments, une *armée permanente* et des *finances régulières*, qui lui permirent ensuite de maîtriser la féodalité.

(2°) **Réformes militaires**. — La réforme de l'armée était la plus urgente de toutes.

Pendant la guerre de Cent ans, on avait pris l'habitude d'employer des *soldats mercenaires*, qui vivaient à discrétion sur le pays ; on les appelait les **Écorcheurs**, et ce nom significatif indique de quelle façon ils traitaient les paysans français. Les capitaines étaient de vrais brigands, qui s'amusaient à torturer les pauvres gens par plaisir ; les soldats étaient des *incendiaires* et des *voleurs de grand chemin*, qui tuaient les femmes et les enfants, et rançonnaient les villages.

Pour accomplir la réforme militaire, il y avait deux tâches successives à remplir ; d'abord, *se débarrasser des Écorcheurs*,

dont il était impossible de corriger les habitudes vicieuses; ensuite, *créer une armée nouvelle*, astreinte à la discipline.

Charles VII commença par « tirer du mauvais sang à son armée » Il envoya une partie des Ecorcheurs contre les *Suisses*, qui en firent un grand carnage à la bataille de *Saint-Jacques* (1444) ; il conduisit lui-même les autres au secours du duc de Lorraine contre *Metz* révoltée.

Le terrain ainsi déblayé, on put exécuter une réforme dont le principe avait été approuvé dès 1439 par les *États généraux d'Orléans*. Il s'agissait de donner au roi une *armée à lui*, formée de soldats régulièrement enrégimentés, sous les ordres de capitaines nommés par le roi, tenant garnison en temps de paix dans les villes désignées par le gouvernement, et vivant d'une solde qui leur était allouée. Ce fut la première **armée permanente.**

Dans cette armée, l'arme la plus importante fut la **cavalerie**. Elle comprit *quinze compagnies d'ordonnance*, subdivisées chacune en 100 *lances garnies*, la lance elle-même formée de 6 *hommes :* l'homme d'armes, 3 archers, 1 coutillier et 1 page ; donc, 9000 hommes en tout dans les 15 compagnies. L'**infanterie** fut moins bien organisée ; Charles VII en 1448 essaya de recruter une infanterie nationale dans les campagnes, chacune des 16000 paroisses devant fournir un *archer*, qui serait *franc*, c'est-à-dire *affranchi d'impôts*, à condition de s'exercer chaque dimanche à tirer de l'arc. Mais ces soldats-paysans eurent une réputation de poltronnerie parfois méritée, et l'institution des *francs-archers* ne réussit pas. Au contraire, l'**artillerie**, qui est l'arme moderne par excellence, fut parfaitement organisée par **les** frères *Jean et Gaspard Bureau ;* ils mirent les *bombardes* et les *canons* sur des affûts à roues, ce qui en rendait l'emploi plus facile sur les champs de bataille et aux sièges des villes.

La création de l'artillerie eut aussi de grandes *conséquences sociales :* elle acheva de mettre la royauté hors de pair. Les canons en effet coûtaient trop cher, pour que les seigneurs pussent en avoir ; et dorénavant il n'y eut plus un seul château féodal à l'abri des boulets royaux.

(3°) **Réformes financières et politiques.** — La réforme militaire fut complétée par une *réforme financière* qui en fut la conséquence naturelle. En effet, pour payer la solde des troupes, il fallait de l'argent : à cet effet, les *Etats d'Orléans* avaient établi une **taille** ou impôt direct de 1200000 livres. Mais l'armée étant permanente, il en résulta que la taille devint **perpétuelle.** La royauté eut donc pour la première fois des ressources régulières.

Maître d'une bonne armée et d'un trésor bien garni,

Charles VII put faire sentir partout la puissance prépondérante de la royauté ; il régla l'administration financière et judiciaire, et maintint les libertés de l'Église de France.

Dans l'**ordre financier**, pour empêcher le gaspillage, une ordonnance de 1443 établit le contrôle sur les agents du Trésor: les *receveurs particuliers* furent subordonnés aux *receveurs généraux* et ceux-ci à la *Cour des comptes*.

Dans l'**ordre judiciaire**, Charles VII essaya, mais sans succès, de faire rédiger toutes les *Coutumes* ou usages juridiques de toutes ses provinces. Il créa des Parlements à *Toulouse* et à *Grenoble*, pour que les habitants du Midi n'eussent plus à aller chercher la justice jusqu'au Parlement de Paris, beaucoup trop loin de chez eux.

Dans l'**ordre ecclésiastique** il régla la situation de l'Église de France d'après les principes du concile de Bâle, que la papauté n'avait pas reconnus; par la *Pragmatique Sanction de Bourges* (1438), il diminua l'autorité du Saint-Siège dans son royaume, et décida que dorénavant *les évêques seraient élus* par les chanoines des cathédrales.

(4°) **La Praguerie**. — Les nobles comprirent que ces innovations gouvernementales rendraient l'autorité royale beaucoup plus forte, et ils voulaient prévenir le coup qui les menaçait. Aussitôt après l'ordonnance de 1439, qui préparait la réforme militaire, beaucoup de seigneurs, le duc d'Alençon, le comte de Vendôme, Dunois, La Trémouille, etc., prirent les armes contre le roi. Cette nouvelle guerre civile fut appelée la *Praguerie*, parce qu'on la compara aux révoltes fréquentes qui troublaient la capitale de la Bohême, *Prague*(1440).

Les révoltés étaient d'accord avec le duc de Bourgogne, et avec le fils même de Charles VII, *le dauphin Louis*, esprit inquiet et remuant. Néanmoins, la rébellion fut facilement vaincue, parce que le peuple des villes et celui des campagnes se déclaraient sans hésiter pour la royauté. Le connétable de Richemont dirigea une répression vigoureuse. Le dauphin fut pardonné, après avoir fait une humble soumission; mais son principal conseiller, un fils du duc de Bourbon, fut pris, cousu dans un sac, et jeté à la rivière.

(5°) **Mort de Charles VII**. — Quand Charles VII mourut, en 1461, il était devenu *un des rois les plus puissants* de son temps. Ingrat envers Jeanne Darc et envers Jacques Cœur, il n'en avait pas moins avec leur aide accompli deux grandes choses, la *délivrance de la France* et la *réorganisation du royaume*.

Les dernières années de son règne furent troublées par les machinations du dauphin Louis, qui désirait ardemment devenir le maître. Il complota avec plusieurs seigneurs, et finit par s'enfuir dans le *Dauphiné*, son apanage, où il vécut quelque temps relégué; mais, comme il continuait à intriguer avec tous les mécontents du royaume, le roi fut à la fin obligé d'envoyer contre lui une armée sous les ordres de Chabannes. Le dauphin se réfugia alors à *Genappe*, à la cour du duc de Bourgogne; il y était encore en 1461. La légende rapporte que Charles VII se laissa mourir de faim, dans la crainte d'être empoisonné par son fils.

QUESTIONNAIRE. — 1. Quelle était la tâche de la royauté en 1453? — 2. Comment se rendit-elle despotique? — 3. Pourquoi son despotisme a-t-il été populaire? — (**1**) 4. Comment a été surnommé Charles VII? — 5. Racontez les débuts de Jacques Cœur? — 6. Que fit-il, devenu argentier du roi? — (**2**) 7. Que faisaient les Écorcheurs? — 8. Comment Charles VII s'en débarrassa-t-il? — 9. Sur quel principe fut organisée l'armée nouvelle? — 10. La cavalerie? — 11. L'infanterie? — 12. L'artillerie? — (**3**) 13. Comment fut créé l'impôt permanent? — 14. Quelles furent les réformes judiciaires? — 15. Qu'est-ce que la Pragmatique Sanction? — (**4**) 16. Causes de la Praguerie. — 17. Comment finit-elle? — (**5**) 18. Résultats du règne de Charles VII. — 19. Comment mourut-il?

LEÇON II. — **Louis XI et Charles le Téméraire.**

Résumé. — 1. Louis XI (1461-1483) était un fin politique, qui assura le triomphe définitif de la royauté sur la féodalité. A son avènement, les seigneurs étaient encore très puissants.

2. La première lutte qu'il soutint contre eux, dans la Ligue du Bien public, ne tourna pas à son avantage (1465).

3. Il s'attaqua alors principalement au duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. Mais peu s'en fallut qu'il ne succombât dans l'entrevue de Péronne (1468), et jusqu'en 1475 il ne put obtenir aucun avantage marqué sur son adversaire.

4. Changeant alors de tactique, il parut rester en paix avec le Téméraire, mais il lui suscita indirectement beaucoup d'ennemis, principalement les Suisses et les Lorrains.

5. Le duc de Bourgogne fut vaincu par les Suisses à Granson et à Morat, et tué enfin par les Lorrains devant Nancy (1477).

RÉCIT. — (**1°**) **Louis XI et la féodalité en 1461.** — Louis XI, monté sur le trône en 1461 à la mort de Charles VII, a été vraiment le *premier roi moderne* de la France. Il inspire peu de sympathie : tous les moyens lui étaient bons pour réussir ; la subtilité de sa politique, sa fourberie, sa cruauté

sont restées légendaires. Mais, comme l'a écrit Augustin Thierry, « il appartient à la race des novateurs impitoyables, non à celle des tyrans égoïstes ». Henri Martin dit de même que *ce mauvais homme ne fut pas un mauvais Français*. Il eut en effet l'instinct de l'avenir : il travailla de toutes ses forces à confondre toutes les divisions dans l'unité nationale, à détruire tous les privilèges féodaux au nom de l'intérêt public : c'est pourquoi, malgré ses duretés, *il eut toujours pour lui les petites gens*, la bourgeoisie, le tiers-état.

Par beaucoup de côtés, il faisait avec ses prédécesseurs un contraste parfait. Les Valois avaient aimé le luxe ; Louis XI s'habillait toujours pauvrement ; vêtu d'une cape de gros drap gris, coiffé d'une grosse casquette de loutre, il se donnait *tous les dehors d'un roi populaire*. Il n'aimait pas d'ailleurs les nobles féodaux, et vivait très familier avec les bourgeois ; c'est parmi eux qu'il choisit ses amis et les instruments dociles de ses volontés : *La Balue*, fils d'un meunier du Poitou, dont il fit un évêque et un cardinal ; le barbier *Olivier le Daim*, que les contemporains appelèrent *Olivier le Diable* ; le grand prévôt *Tristan l'Hermite*, l'exécuteur de ses sentences, qu'il appelait « son compère », etc.

Lorsque Louis XI parvint au trône, la royauté possédait la *réalité du pouvoir* ; mais les seigneurs féodaux n'étaient pas encore résignés à leur *déchéance politique*, et n'attendaient qu'une occasion pour défaire l'œuvre de Charles VII. Ils devinrent donc les adversaires naturels de Louis XI, et le règne de ce prince fut rempli en entier par *la lutte décisive de la royauté et de la féodalité*.

La féodalité avait alors changé de caractère. la plupart des vieilles maisons s'étant éteintes, elle avait à sa tête des maisons nouvelles qui devaient leur origine à la royauté elle-même, les **maisons apanagées**. La plus puissante de toutes était la *maison de Bourgogne*, représentée encore par Philippe le Bon ; nous avons vu précédemment les commencements et la puissance de cette famille qui possédait d'une part la Bourgogne et la Franche-Comté, et de l'autre la Hollande et la Belgique actuelles, avec le nord de la France jusqu'à la Somme. *Beaucoup plus riche que le roi*, Philippe le Bon « se plaisait à donner des fêtes pompeuses où paraissaient des lions, des éléphants ; où l'on servait un bœuf entier, tout rôti, sur la table ». Son ordre de chevalerie, *la Toison d'Or*, était recherché de tous les souverains.

Venaient ensuite la maison de *Bretagne*, dont le duc se considérait presque comme indépendant. — la maison d'*Anjou*, dont le chef,

le *roi René*, possédait l'Anjou, le Maine, la Provence, — la maison d'*Orléans* avec l'Orléanais et l'Angoumois, — la maison de *Bourbon*, avec le Bourbonnais, le Forez, le Beaujolais, le Dauphiné d'Auvergne, — des maisons moins importantes, celles de Foix, de Nemours, d'Albret, d'Armagnac, etc.

(2°) **La Ligue du Bien public**. — Les premiers actes du nouveau règne ne furent pas heureux ; *en dévoilant ses projets avec trop peu de prudence*, Louis XI éveilla les inquiétudes des seigneurs : il irrita le duc de Bretagne en lui imposant tous ses devoirs de vassal auxquels il s'était soustrait, le duc de Bourgogne en lui rachetant les villes de la Somme qu'il comptait garder à jamais, tous les nobles en leur enlevant le droit de chasse, etc. Il *mécontenta même le peuple* en portant la taille d'un seul coup de 1 200 000 livres à 3 millions. Aussi les seigneurs, trouvant l'occasion favorable, se soulevèrent sous prétexte d'assurer le bien général, mis en danger par « le piteux gouvernement » de Louis XI; leur coalition prit le nom de *Ligue du Bien public*.



Philippe le Bon et Charles le Téméraire, d'après une miniature du quinzième siècle. Le duc de Bourgogne, avec Charles le Téméraire encore enfant, a sa gauche, reçoit un livre qui lui est offert par son auteur.

Philippe le Bon et son fils *Charles le Téméraire*, comte de Charolais, le duc François II de Bretagne, les ducs d'Alençon, de Nemours, le comte d'Armagnac, et plus de 500 princes et seigneurs signèrent la Ligue; leur chef nominal était le frère même du roi, *Charles, duc de Berry*, devenu l'instrument de la féodalité. Les révoltés formaient trois corps principaux, qui devaient se réunir à Paris. Louis XI déploya une activité surhumaine, *pour rentrer dans sa capitale*, dont les coalisés

lui barraient la route : il les attaqua à **Montlhéry**. La bataille fut indécise, mais Louis XI put arriver à Paris ; c'est tout ce qu'il voulait. Là, aucune flatterie ne lui coûta pour gagner les bourgeois, cependant, la ville commençant à être sérieusement inquiétée, il se décida à traiter.

En réalité, les seigneurs n'avaient songé qu'à leurs intérêts égoïstes. Si le peuple avait pu en douter, il aurait été vite détrompé, en voyant à quelles conditions ils consentirent à poser les armes, par les traités de *Saint-Maur* et de *Conflans* (1465). Louis XI dut leur accorder tout ce qu'ils voulaient : à son frère la Normandie, au duc de Bourgogne les places de la Somme, au duc de Bretagne une véritable indépendance, à tous les nobles des pensions, de l'argent comptant, etc.

(3°) **Lutte directe contre Charles le Téméraire.** — Les seigneurs une fois séparés, Louis se prépara à éluder ses concessions. L'expérience venait de lui montrer que *la maison de Bourgogne était la tête véritable de l'aristocratie :* ce fut contre elle qu'il dirigea désormais tous ses coups. Les États de cette maison, riches et bien administrés, formaient malheureusement pour elle deux groupes distincts, *séparés par la Champagne*, possession royale (voir plus haut, p. 128). Le duc Philippe le Bon vécut jusqu'en 1467 ; mais depuis 1465 il abandonna toute l'autorité à son fils *Charles le Téméraire*, énergique, mais ambitieux et opiniâtre, qui se posa franchement comme l'adversaire de la royauté.

La lutte de Louis XI contre le Téméraire forme *le nœud de son règne*, et en remplit la plus grande partie. Dans les premières années, jusqu'en 1475, le roi de France attaqua directement son puissant vassal ; ces hostilités, souvent interrompues par des trêves, forment en réalité *trois guerres* successives, marquées : la première, par l'*entrevue de Péronne* où Louis XI faillit périr ; la seconde, par *la mort du frère du roi ;* la troisième enfin par l'*intervention du roi d'Angleterre Édouard IV*, qui parut renouveler la guerre de Cent ans.

La guerre éclata pour la première fois lorsque Louis XI, malgré le traité de Saint-Maur, *reprit à son frère la Normandie*, qui faisait communiquer les États du duc de Bourgogne et ceux du duc de

Bretagne. Après quelques succès, le roi demanda une entrevue au **Téméraire**, et alla imprudemment se remettre entre ses mains à **Péronne** (1468). A ce moment même, les *Liégeois* se révoltaient à son instigation contre leur évêque, allié du duc de Bourgogne. Celui-ci, indigné, voulut d'abord faire périr son hôte; puis il se contenta de lui imposer le désastreux *traité de Péronne* qui accordait *la Champagne* au duc de Berry. Le roi dut de plus accompagner le duc à Liège, pour assister au châtiment de ces malheureux bourgeois, qui se battaient au cri de *Vive France!*

Mais Louis XI, remis en liberté, n'exécuta pas le traité, aidé efficacement par les États généraux de Tours contre la ligue des seigneurs. Puis, son frère mourut fort opportunément. Le Téméraire l'accusa de l'avoir fait empoisonner, et reprit les armes. Mais il fut arrêté au *siège de Beauvais* par l'héroïsme d'une femme, **Jeanne Hachette**, qui se battit aux remparts, et il dut accepter une trêve (1473).

Deux ans plus tard, il recommença la lutte, comptant sur le secours de son beau-frère, Édouard IV, roi d'Angleterre; mais Édouard vendit à Louis XI sa neutralité par le traité de *Pecquigny*, et le duc de Bourgogne, isolé, signa une nouvelle trêve (1475).

(4°) **Seconde période de la lutte : guerre indirecte.** — A ce moment, il y avait dix ans que Louis XI luttait directement contre la Bourgogne, et il n'avait remporté nul avantage; il se résolut donc à *changer de tactique*. Il renonça à heurter de front le Téméraire; mais, avec une ténacité étonnante, et tout en paraissant rester lui-même en paix, il dressa silencieusement autour de son rival des embûches, dans lesquelles celui-ci finit par tomber.

Il faut dire aussi qu'il fut bien servi par *l'ambition intempérante* de Charles le Téméraire. A ce moment même, le duc de Bourgogne formait le projet gigantesque d'englober dans ses États la Lorraine, l'Alsace, la rive gauche du Rhin, la Suisse, et de se créer roi d'**Austrasie** ou de la **Gaule-Belgique**. Mais un pareil dessein devait réunir contre lui tous ses voisins, dont il convoitait les domaines. Il donnait donc beau jeu à la politique de Louis XI.

Cependant les projets du duc de Bourgogne parurent d'abord réussir : il enleva la *Lorraine* à son jeune duc René de Vaudémont, il se fit donner en gage l'*Alsace* contre une somme d'argent; enfin l'empereur d'Allemagne Frédéric III consentit à venir à Trèves en vue de conférer au *grand-duc d'Occident* la dignité royale.

(5°) **Ruine de Charles le Téméraire.** — Mais, pendant que le Téméraire oubliait Louis XI, celui-ci au contraire *négociait activement avec ses ennemis*, et lui suscitait des embarras de toutes sortes : il détachait de lui l'empereur Frédéric III, il provoquait contre lui les Alsaciens et les Suisses, il préparait enfin la révolte de la Lorraine.

Dès que se fit sentir la sourde action de Louis XI, tout changea : d'abord Frédéric III, alarmé par les prétentions du duc, *quitta subitement Trèves* la veille du jour fixé pour le couronnement.

Ensuite, le Téméraire se vit rendre les 100000 florins stipulés pour le *rachat de l'Alsace*, et son agent dans cette province, Hagenbach, fut tué par les villes du Rhin, inquiètes pour leur indépendance.

Enfin, les Suisses battirent des troupes bourguignonnes qui cherchaient à pénétrer dans leurs montagnes. Charles, furieux, voulut venger cet échec, et alla pour châtier en personne ces impertinents paysans ; mais il éprouva lui-même coup sur coup deux terribles désastres : à *Granson*, il perdit son artillerie, ses joyaux, ses trésors ; quelques mois plus tard, à *Morat*, son armée même fut détruite, 12000 Bourguignons restèrent sur le champ de bataille (1476).

Devant cet écroulement subit de toutes ses espérances, Charles perdit la tête. Avec des forces très insuffisantes, il alla donner l'assaut à Nancy ; mais il fut vaincu et tué devant cette ville (1477). Louis XI n'avait plus qu'à recueillir le fruit de ses machinations.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Quel était le caractère de Louis XI ? — 2. Quels furent ses serviteurs ? — 3. Qu'est-ce qui remplit son règne ? — 4. État de la féodalité en 1461. — (**2**) 5. Causes de la Ligue du Bien public. — 6. Quels furent ses membres ? — 7. Quel en fut le résultat ? — (**3**) 8. Causes de la lutte de Louis XI contre Charles le Téméraire. — 9. Comment se subdivise-t-elle ? — 10. Comment se termina la première guerre ? — 11. Comment finit la seconde ? — 12. Comment finit la troisième ? — (**4**) 13. Quelle fut la tactique nouvelle de Louis XI ? — 14. Quels étaient les projets du Téméraire ? — 15. Quels furent ses premiers succès ? — (**5**) 16. Comment intervint Louis XI ? — 17. Victoires des Suisses. — 18. Comment mourut le Téméraire ?

LEÇON III. — **Triomphe définitif de la royauté.**

Résumé. — 1. La mort de Charles le Téméraire fut le signal du triomphe de Louis XI : il démembra les États bourguignons et put ensuite abattre les autres chefs de la féodalité : leurs biens furent réunis au domaine royal.

2. Ses réformes administratives consolidèrent la **puissance** royale et en régularisèrent l'exercice. Il mourut en 1483.

3. Après lui, son œuvre fut continuée et achevée par sa fille, Anne de Beaujeu, qui gouverna la France jusqu'à ce que le nouveau roi Charles VIII fût arrivé à l'âge d'homme, de 1483 à 1494. Elle s'appuya sur les États généraux.

4. Une dernière prise d'armes des nobles, la Guerre folle, fut facilement vaincue (1486-1488), et le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne (1491) prépara la réunion du dernier grand fief à la couronne.

5. La royauté avait désormais une autorité absolue : le clergé et la noblesse lui étaient soumis; le tiers-état la soutenait fidèlement. La civilisation générale était en grand progrès.

6

RÉCIT. — (1°) **Triomphe de Louis XI.** — Aussitôt après la catastrophe qui coûta la vie à Charles le Téméraire, Louis XI sortit de l'ombre où il était resté pour diriger ces événements. Par cinq années d'efforts, de 1477 à 1482, il réussit à s'emparer d'une bonne partie des dépouilles de la maison de Bourgogne.

Le Téméraire ne laissait qu'une fille, *Marie*, qui épousa l'archiduc ***Maximilien d'Autriche***, fils de l'empereur Frédéric III. Louis XI se hâta d'occuper la Bourgogne, la Picardie et l'Artois, alléguant que *ces provinces étaient des apanages* et ne pouvaient être possédées par une fille. Maximilien voulut défendre la dot de sa femme ; les Français furent battus à *Guinegate;* mais Marie mourut d'une chute de cheval, et Maximilien dut, par le **traité d'Arras** (1482), laisser à la France la Bourgogne et la Picardie. — Malheureusement, le reste de la riche dot de Marie de Bourgogne demeura en la possession de la maison d'Autriche.

Avec la maison de Bourgogne, *c'était la féodalité qui était définitivement vaincue*. Aussi, pendant les dernières années du règne de Louis XI, les acquisitions territoriales se succédèrent en grand nombre; elles achevèrent d'étendre le domaine royal sur presque toute l'étendue du territoire, et firent faire ainsi un progrès décisif à l'**unité nationale**.

Louis XI avait acquis par confiscation le *duché d'Alençon* en 1475. Il fit périr le duc de Nemours, les comtes d'Armagnac et de Saint-Pol qui l'avaient trahi, et leurs biens agrandirent encore le domaine royal. Puis, une riche maison princière, celle d'**Anjou**, s'éteignit et le roi recueillit aussi la succession : il acquit l'*Anjou* en 1480, à la mort

de René d'Anjou, et le *Maine* et la *Provence* en 1481, à la mort de Charles du Maine, héritier de René.

Une courte guerre contre l'Aragon s'était terminée précédemment par la conquête du *Roussillon*.

(2°) Administration de Louis XI. — Les mesures administratives prises par Louis XI prouvent qu'il a eu au plus haut point le sentiment des **devoirs de la royauté** : il a fortifié son despotisme, il est vrai ; mais il l'a fait servir à consolider l'*unité de la nation* et à favoriser *tous les progrès*. C'est surtout par les *finances*, par l'*armée*, par la *justice*, qu'il a étendu l'action du pouvoir royal.

Château du roi René à Tarascon, dans son état actuel ; il a servi de résidence au roi René.

Ne consultant que les besoins du royaume, Louis XI augmenta considérablement les tailles et gabelles, et porta les impôts de 1800000 livres à 4700000; mais du moins l'argent de la France ne servit pas à de vaines prodigalités. *Comines*, un de ses historiens, a dit de lui très justement : « *Il prenait tout et dépensait tout, mais cela pour le bien de la chose publique.* »

Quant à l'**armée**, Louis XI licencia les francs-archers, et leur substitua des *mercenaires* bien payés, bien disciplinés, bien armés : 6000 Suisses en formaient le noyau. Avec eux, il put maintenir partout l'ordre et la paix.

Pour la **justice**, il créa un Parlement nouveau à *Dijon*, et accorda aux juges l'*inamovibilité*, qui devait être la garantie de leur impartialité, en les rendant indépendants.

Il n'est pas enfin un progrès intellectuel ou matériel auquel Louis XI n'ait pris intérêt : il fonda des manufactures de *soieries* à Tours, des *foires* à Bayonne et à Orléans, il créa *la poste aux chevaux et aux lettres*, d'abord pour lui-même, puis pour le service public. — Il introduisit en France l'**imprimerie**, qui venait d'être inventée par *Gutenberg*, et la protégea contre les préjugés, et contre les cabales des copistes de manuscrits.

Ce souverain d'une si grande force de caractère montra cependant une étrange faiblesse d'âme dans les dernières années de sa vie. En proie à de superstitieuses terreurs, il se renferma dans son château de *Plessis-lès-Tours*, n'ayant pas assez de grilles, de fossés ni de murailles pour se protéger contre ses ennemis; pas assez de remèdes, de reliques, de médecins, de saints ermites pour se défendre contre la mort. Il fallut cependant « qu'il passât où les autres sont passés ». Il mourut en 1483.

(3°) **Avènement de Charles VIII.** — L'œuvre de Louis XI fut continuée et achevée par sa fille **Anne de Beaujeu**, sœur du nouveau roi *Charles VIII*. Charles VIII était majeur en droit, car il venait d'avoir *treize ans révolus* à la mort de son père; mais il était de fait trop inexpérimenté, trop borné même, pour gouverner par lui-même.

C'était Louis XI qui avait désigné sa fille Anne pour assister le nouveau roi, « car elle était, disait-il, la moins folle femme du monde ». Mais, afin d'imposer le respect de son autorité aux seigneurs, qui auraient voulu profiter de l'occasion pour s'emparer eux-mêmes du gouvernement, et ruiner à leur aise l'autorité royale, Anne convoqua les *États généraux* (1484): en s'appuyant sur le *tiers-état*, elle put résister aux *prétentions des nobles*, et son influence domina l'Assemblée. Elle fit décider qu'elle aurait la tutelle du jeune roi, et que le gouvernement serait confié à un *conseil de régence* dont elle dirigea les délibérations, en le faisant présider par Charles VIII lui-même.

(4°) **Gouvernement d'Anne de Beaujeu.** — L'historien Comines a vanté l'intelligence et la finesse d'Anne de Beaujeu, qu'il appelle « vraie image et portrait de son père ». Elle eut en effet autant de talent que lui, avec *plus de souplesse* dans sa politique. Son œuvre peut se résumer en trois points : 1° elle concilia *l'opinion publique* à la royauté; 2° elle résista à une nouvelle *ligue féodale* soutenue par des princes étrangers; 3° elle acheva *l'unité territoriale* du pays par la réunion de la Bretagne à la France.

D'abord, pour effacer l'impression fâcheuse qu'avaient pu laisser les crimes et les perfidies de son père, elle *ouvrit les prisons*, et livra au supplice les agents les plus compromis du dernier règne, Tristan l'Hermite et Olivier le Daim.

En second lieu, elle empêcha une *réaction féodale*. Les nobles, déçus dans leurs espérances par le résultat des États de 1484, se révoltèrent à trois reprises, en 1485, en 1486, en 1488, sous la conduite de *Louis d'Orléans*, cousin du roi ; leurs rébellions furent soutenues par des *princes étrangers*, Richard III d'Angleterre, Maximilien d'Autriche. Mais le duc d'Orléans fut battu et pris par La Trémouille à *Saint-Aubin-du-Cormier*. Les contemporains donnèrent à cette équipée le nom de **Guerre folle** : cela seul montre combien elle avait peu de chances de réussir.

Enfin, Anne prépara la réunion de la Bretagne : le dernier duc François II de Bretagne, qui avait trempé dans la Guerre folle, mourut en ne laissant qu'une fille ; la jeune héritière, *Anne de Bretagne*, fut assiégée dans Nantes, et obligée de donner à Charles VIII sa main et son duché (1491).

Ce fut le dernier acte d'Anne de Beaujeu. Trois ans plus tard, elle abandonna le gouvernement à son frère, arrivé à l'âge d'homme.

(5°) **La France en 1494.** — L'année 1494, où Charles VIII commença à gouverner lui-même, est une date très importante dans notre histoire. C'est le début d'une **ère nouvelle** : les *temps féodaux* sont décidément terminés ; les *temps modernes* vont commencer, sous la direction de la royauté dont la toute-puissance est désormais solidement établie.

A la fin du quinzième siècle, l'autorité royale est régulièrement organisée, par suite des *institutions administratives* créées par Charles VII et Louis XI. Le roi exerce tout le pouvoir législatif par son *Grand conseil ;* sa volonté est la loi. Pour la faire respecter, il a une *armée permanente*. Il a un *trésor*, alimenté par des impôts réguliers.

Aussi, *toutes les classes de la société lui obéissent*. Louis XI a supprimé la Pragmatique Sanction de Bourges et étendu sa domination sur le clergé. Les nobles, vaincus et châtiés, vont se mettre au service de la royauté, et solliciter ses faveurs. Le tiers-état reste fidèle à son alliance quatre fois séculaire avec la dynastie capétienne.

Sous la protection d'une administration vigilante, la **prospérité matérielle** fait de grands progrès. Les *agriculteurs* apprennent à faire des prairies artificielles et continuent le défrichement du sol. C'est du quinzième siècle que datent les principaux vignobles de la Champagne.

Les *industries* du siècle précédent se maintiennent. Jacques Cœur a établi à Bourges de grandes manufactures de draps ; sur les étoffes de soie apportées d'Orient. les brodeurs de Lyon sèment les perles, l'or ou l'argent.

Le grand *commerce* vient de se créer sous l'impulsion de Jacques Cœur, et depuis lui n'a cessé de se développer. Les négociants de Dieppe commercent avec les Génois, et importent des soieries; Harfleur est en relations privilégiées avec les Espagnols; les ports du Languedoc introduisent les épices, le poivre, surtout le sucre, dont l'usage commence à se répandre, tout en restant une denrée de luxe.

C'est enfin sous Louis XI que vivent les deux *écrivains français* qui, les premiers, n'appartiennent plus à la littérature du moyen âge: **Villon**, le poète populaire, et **Comines**, le conseiller du roi, le premier historien qui juge les hommes et les choses en homme d'État.

QUESTIONNAIRE.— (**1**) 1. Comment agit Louis XI après 1477? — 2. Que devint l'héritage du Téméraire?—3. Le traité d'Arras. — 4. Quelles autres acquisitions fit Louis XI? — (**2**) 5. Quel fut le caractère de son administration? — 6. Que fit-il pour les finances? — 7. Pour l'armée? — 8. Pour la justice? — 9. Pour le progrès en général?— 10. Comment mourut-il? — (**3**) 11. Qui succéda à Louis XI? — 12. Comment Anne de Beaujeu s'empara-t-elle du gouvernement? — (**4**) 13. Comment gagna-t-elle l'opinion publique? — 14. La Guerre folle. — 15. Réunion de la Bretagne. — (**5**) 16. Puissance de la royauté en 1494. — 17. Quelle était alors la prospérité du pays?

Devoirs. — **1.** *Progrès de la puissance royale de* 1454 *à* 1494. — — **2.** *Vie de Charles le Téméraire.* — **3.** *Les réformes administratives de* 1453 *à* 1494. — **4.** *Exposer la politique de Louis XI.* — **5.** *Raconter et apprécier l'œuvre d'Anne de Beaujeu.* — **6.** *État de la France en* 1494.

Lectures. — Dans la *Collection B. Zeller*, lire surtout *Louis XI et la maison de Bourgogne.* — Dans l'*Histoire générale*, par Lavisse et Rambaud, le t. III, chap. iv. — Dans l'*Histoire de France*, par Michelet, le t. VI est rempli en entier par le règne de Louis XI; ce récit est peut-être le chef-d'œuvre de ce grand historien français. — *Histoire des États généraux*, par Jallifier, p. 81 et suiv., les États généraux sous Charles VII (l'impôt permanent) et sous Charles VIII (le gouvernement d'Anne de Beaujeu). — *Jacques Cœur et Charles VII*, par Pierre Clément.

Parmi les chroniqueurs du quinzième siècle, les *Chroniques* de Monstrelet et de Chastellain sont écrites au point de vue bourguignon. — Dans les *Mémoires* de Comines, les six premiers livres sont consacrés au règne de Louis XI. On en trouvera des extraits importants dans les *Lectures historiques*, par Mariéjol, p. 166-168 (Louis XI) et p. 172-178 (le despotisme royal).

Tableau récapitulatif de l'Histoire de France, de 1328 à 1494.

- **Guerre de Cent ans.**
  - **1re Période.**
    - REVERS
      - *Philippe VI* 1328-1350. — Interprétation de la loi salique. — Révolte des Flamands, ils sont battus à Cassel. — Prétentions d'Edouard III d'Angleterre, la Guerre de Cent ans commence en 1337. Les hostilités ont lieu : 1° en Flandre (Artevelt). 2° en Bretagne, 3° en Normandie. Désastre de Crécy (1346), perte de Calais. — Acquisition du Dauphiné.
      - *Jean le Bon* 1350-1364. — Le roi vaincu et pris à Poitiers (1356). — Les États généraux avec Étienne Marcel tentent de limiter l'autorité royale. — La Jacquerie, défaite des paysans à Meaux. — Traité de Brétigny ([illegible]).
    - SUCCÈS
      - *Charles V* 1364-1380. — Duguesclin — Le roi se débarrasse de Charles le Mauvais (bataille de Cocherel), des Grandes Compagnies (expéditions en Espagne), et chasse les Anglais (1372-1380). — Réorganisation du royaume.
  - **Trêve de 1380 à 1415 pendant la minorité et la folie de Charles VI.** — Nombreuses révoltes en France : défaite des Flamands (Roosebeke, 1382), soumission de Paris. — Gouvernement habile des Marmousets (1388-1392). Folie de Charles VI, retour des royaux de France. — Croisade de Nicopolis (1396). — Assassinat du duc d'Orléans (1407), et guerre civile entre les Armagnacs et les Bourguignons.
  - **2e Période.**
    - REVERS.
      - *Sous Charles VI et Charles VII* — La guerre recommence sous Henri V d'Angleterre. Bataille d'Azincourt ([illegible]), perte de la Normandie. — Continuation de la rivalité des Armagnacs et des Bourguignons, assassinat de Jean sans Peur ([illegible]). — Traité de Troyes (1420). Mort de Charles VI et d'Henri V (1422). — Siège d'Orléans (1428).
    - SUCCÈS
      - *Sous Charles VII* — Vocation de Jeanne Darc (1429). Elle fait lever le siège d'Orléans et sacrer le roi à Reims. Son supplice à Rouen (1431). Traité d'Arras (1435), le roi rentre à Paris. Bataille de Formigny et conquête de la Normandie (1449). Bataille de Castillon et conquête de la Guyenne (1453).
- **Défaite définitive de la féodalité.**
  - **Réorganisation du royaume sous Charles VII** — Création de l'armée permanente et de la taille perpétuelle après les États généraux d'Orléans. Nouvelle révolte des nobles, la Praguerie (1440). Intrigues du dauphin Louis. — Mort de Charles VII (1461).
  - **Louis XI. (1461-1483).** — Réformes précipitées du roi, Ligue du Bien public (1465). — Lutte directe contre Charles le Téméraire (1465-1475) : entrevue de Péronne (1468). — Lutte indirecte (1475-1477) : victoires des Suisses à Granson et à Morat (1476). Mort du Téméraire à Nancy (1477). — Traité d'Arras (1482). — Nombreuses acquisitions territoriales (la Maison d'Anjou). — Réformes générales : les postes, l'imprimerie.
  - **Anne de Beaujeu.** — États généraux de 1484. — Dernières révoltes des nobles, la Guerre folle; bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (1488). Mariage d'Anne de Bretagne (1491). — Affermissement de l'autorité royale. Progrès de l'agriculture, de l'industrie, du commerce.

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DES TEMPS MODERNES DE 1494 A 1789

CHAPITRE PREMIER

LA RENAISSANCE ET LES GUERRES D'ITALIE

NOTIONS GÉNÉRALES

Le seizième siècle est réellement le commencement des temps modernes : c'est le début d'une époque nouvelle dans l'histoire de la France et de l'humanité.

La royauté a achevé de concentrer tous les pouvoirs publics entre ses mains; elle se sert de sa toute-puissance pour engager la nation dans des voies nouvelles. Deux faits caractérisent la naissance des temps modernes : la Renaissance, et les guerres dites d'Italie.

La Renaissance donna à l'esprit humain l'indépendance : les lettres et les arts pratiquèrent des méthodes nouvelles, et obéirent à des principes nouveaux. En même temps, de grandes inventions et de très importantes découvertes maritimes changèrent de fond en comble les conditions de l'existence matérielle de la société.

D'autre part, les guerres d'Italie présentèrent un caractère tout nouveau : au moyen âge, nous n'avons vu que des « guerres féodales », qui mettaient aux prises des suzerains et des vassaux révoltés, ou roulaient toujours sur les principes de la féodalité. — Les guerres d'Italie furent au contraire le début des « guerres politiques », qui se font de nation à nation, et sont provoquées par des intérêts nationaux.

Les guerres féodales se passaient toujours à l'intérieur d'un royaume; dans les guerres modernes au contraire, les rois

vont chercher à agrandir leur royaume aux dépens des nations voisines. Mais, chaque nation ayant intérêt à empêcher une autre nation de devenir trop grande et trop puissante, la question de « l'équilibre européen » va se poser. Aussi, avec les guerres d'Italie naîtra « la diplomatie », dont l'importance grandira ensuite chaque jour.

L'indépendance de l'esprit humain, les guerres politiques, l'équilibre européen, la diplomatie, voilà des mots et des idées que le moyen âge n'avait absolument pas connus, et sur lesquels roulera désormais l'histoire du monde. C'est au seizième siècle qu'ils ont fait leur apparition.

Dans une première période, de 1494 à 1516, les guerres d'Italie ont eu pour objet réel la possession de la péninsule italienne ; dans une seconde période, de 1521 à 1559, la question italienne n'a plus été qu'un prétexte : il s'est agi de savoir si les divers États européens resteraient indépendants. Les rois de France ont défendu cette indépendance contre l'ambition de la maison d'Espagne.

LEÇON I. — **La Renaissance. La civilisation au XVI[e] siècle.**

Résumé. — 1. Au déclin du moyen âge, la civilisation fut profondément modifiée par de grandes inventions, celles de la poudre à canon, de l'imprimerie, de la boussole, etc.

2. La boussole permit les grands voyages d'exploration maritime : c'est vers la fin du XV[e] siècle que pour la première fois on fit le tour de l'Afrique ; on découvrit le Nouveau Monde.

3. La découverte de l'imprimerie, et l'influence de l'Antiquité et de l'Italie hâtèrent le mouvement de la Renaissance intellectuelle. De nombreux châteaux d'un style nouveau furent construits : Chambord, le Louvre, les Tuileries, etc.

4. La France eut des peintres de talent, les Clouet, Jean Cousin, et un sculpteur de premier ordre, Jean Goujon.

5. Dans la poésie, Ronsard et son école furent les imitateurs convaincus des modèles antiques. Dans la prose, Montaigne et Rabelais brillèrent du plus vif éclat.

6. La protection royale ne créa pas le mouvement de la Renaissance, mais elle l'encouragea. François I[er] surtout se fit gloire de protéger les lettres et les arts.

RÉCIT. — (1°) **Les grandes découvertes.** — La naissance des Temps modernes fut marquée par une des plus profondes transformations que l'humanité ait subies. Les conditions de la vie des hommes furent alors bouleversées

par une *révolution* à la fois *sociale*, *intellectuelle* et *politique*.

La **révolution sociale** résulta de grandes inventions qui avaient été faites à la fin du moyen âge ; c'est alors qu'on avait découvert la fabrication de la poudre à canon, les canaux à écluses, la boussole, la fabrication du papier, l'imprimerie, etc. Ces découvertes assurèrent, pendant la guerre, *le triomphe de la force intelligente sur la force brutale*, et, pendant la paix, *le rapprochement des peuples entre eux*, la diffusion de la pensée humaine, l'amélioration du sort des classes laborieuses.

La **poudre à canon** a été sans doute inventée par les *Chinois*, qui l'employaient pour les feux d'artifice; les *Arabes* s'en servirent; le moine anglais *Roger Bacon* au treizième siècle, le moine allemand Schwartz au quatorzième la perfectionnèrent : et nous avons vu comment elle fit son apparition sur le champ de bataille de Crécy. Outre les bombardes et canons, on fabriqua des armes à feu portatives, les *canons* ou *couleuvrines à main*, qu'on appuyait sur une grande fourchette en fer pour s'en servir; on allait bientôt les remplacer par des *arquebuses à mèche*. — Cette invention porta un coup mortel à la féodalité, nous le savons déjà; elle rendit aussi impossible dorénavant l'invasion de nouveaux barbares en Europe : car cette arme savante donna aux nations civilisées une supériorité incontestable.

La **boussole** fut inventée, ou du moins perfectionnée, vers 1312 par un navigateur napolitain, Gioia d'Amalfi. Elle émancipa, on peut le dire, la navigation : car la propriété qu'a l'aiguille aimantée de se tourner toujours vers le nord indiqua aux marins leur route même en pleine mer, et leur permit ainsi de perdre la terre de vue

L'invention des **canaux à écluses** rendit vers le même temps un service signalé au commerce intérieur (1480). On put dorénavant réunir les fleuves par-dessus les lignes de partage des eaux qui les séparent, et assurer au commerce des routes faciles. C'est seulement sous Henri IV que fut construit en France le premier canal éclusé : le *canal de Briare*.

L'invention du **papier** fut aussi importante que celle de la poudre à canon. On écrivait auparavant sur des peaux d'animal préparées, le *parchemin*, ce qui était extrêmement coûteux. On imagina de fabriquer des *feuilles de papier* à l'aide d'une pâte faite de vieux chiffons pilés, et qui coûtait très bon marché.

L'invention de l'**imprimerie** compléta celle du papier. Auparavant, tous les livres étaient *manuscrits*, et par suite coûtaient horriblement cher. C'est en 1436 que *Jean Gutenberg*, de Mayence, fit à Strasbourg les premiers essais de *caractères mobiles* pour l'impression des livres; sa découverte fut améliorée par ses associés Jean Faust et Pierre Schœffer. Bientôt des imprimeurs de grand mérite, les *Aldes* à Venise, les *Elzévirs* à Amsterdam, vendirent les livres à un prix assez voisin

de celui qu'ils coûtent aujourd'hui. Ils devinrent donc accessibles à tout le monde, et les lecteurs se multiplièrent.

D'autres innovations moins importantes se produisirent encore aux Temps modernes : au quinzième siècle, on apprit des Arabes l'usage, propre et hygiénique, de porter des *chemises ;* du seizième date l'usage des *mouchoirs*, et celui des *fourchettes* pour manger à table ; on mangeait auparavant avec ses doigts.

(2°) **Grandes découvertes maritimes.** — Grâce à l'invention de la boussole et aux progrès de la navigation, les marins d'Europe purent traverser les mers et aborder à des rivages inconnus. Des Français *ont précédé les autres peuples* dans la voie des explorations maritimes : en 1365, des Dieppois s'établirent sur les *côtes de Guinée ;* en 1402, des Normands occupèrent les *Canaries*. Mais les malheurs de la guerre de Cent ans firent oublier aux Français ces premiers établissements. Ils eurent pour continuateurs les *Espagnols* et les *Portugais :* en 1492, **Christophe Colomb**, Génois au service de l'Espagne, découvrit l'Amérique ; et en 1497 le Portugais **Vasco de Gama** doubla le cap de Bonne-Espérance, et, tournant l'Afrique, trouva la route de l'Inde.

Ces explorations ont contribué de toutes façons au rapide développement de la civilisation moderne : elles ont fait connaître à l'homme *la forme et l'étendue de la terre;* elles ont donné aux Européens le quinquina, le tabac, le cacao, le maïs, la pomme de terre, etc.

Elles ont changé les **voies du commerce**, qui dorénavant s'ouvrent à travers *l'Océan* et négligent la *Méditerranée :* aussi, les ports méditerranéens ont décru, les ports de l'Atlantique, Dieppe, Nantes, Bordeaux ont acquis une énorme importance. Bientôt le Havre va être fondé.

Enfin, elles ont introduit en Europe une énorme quantité de **métaux précieux** : aussi l'or et l'argent perdirent rapidement les neuf dixièmes de leur valeur. La *richesse mobilière*, qui naît du travail et se trouve entre les mains du tiers-état, a été alors pour ainsi dire créée, tandis que la *richesse territoriale* qui appartenait à la noblesse a été avilie.

(3°) **La Renaissance intellectuelle. L'architecture.** — La découverte de l'imprimerie coïncida de la plus heureuse façon avec le plus grand mouvement intellectuel qui se fût produit dans le monde depuis la chute de

l'empire romain. On l'appelle la **Renaissance**, parce qu'il a semblé être *la résurrection de l'esprit antique*, dans les lettres comme dans les arts. Née en Italie, la Renaissance a été favorisée en France par les expéditions que les Français ont faites dans la péninsule italienne depuis la fin du quinzième siècle ; mais ce serait une erreur de croire que la *Renaissance française* ait été purement *italienne :* si elle a été activée par le contact avec la civilisation particulière des Italiens, elle a cependant emprunté beaucoup aux *traditions nationales*.

C'est ce qui se remarque tout d'abord pour l'**architecture.** Les Italiens imitaient dans leurs monuments et leurs habitations seigneuriales la noble ordonnance des édifices romains ; les Français admirèrent la beauté et la commodité élégante de ces constructions, et rapportèrent chez eux le goût de l'art nouveau. En même temps, les rois appelèrent à leur cour des *artistes italiens*, qui se firent les éducateurs des artistes français.



Le château de Chambord.

La plus belle des résidences royales construites par François Ier, celle où il tenait le plus volontiers sa cour.

Le goût italien, s'associant au goût indigène, produisit des œuvres charmantes. Nos architectes imitèrent des Italiens *l'arc en plein cintre*, la *forme rectangulaire* remplaçant la forme ogivale pour les fenêtres et les portes, les *colonnades*, les *frontons* triangulaires, etc.

Ils conservèrent du moyen âge les *toitures aiguës* à crête dentelée, les tours transformées en *pavillons*, les escaliers renfermés dans des *tourelles* faisant saillie sur la façade, etc. Ce mélange donne un charme particulier aux châteaux de *Blois*, de *Chambord*, de *Fontainebleau*, de *Chenonceaux*, de *Chantilly*, d'*Écouen*, et à tant d'autres encore que les rois et les seigneurs firent élever pour servir de théâtres aux fêtes brillantes de la Renaissance. Les chefs-d'œuvre de l'architecture furent alors le nouveau *Louvre*, que Pierre **Lescot** commença sous François Ier à la place de la vieille forteresse de Philippe-Auguste, et les *Tuileries*, que Philibert **Delorme** éleva un peu plus tard pour Catherine de Médicis.

(4°) **La peinture et la sculpture.** — Ces palais étaient décorés à l'intérieur par des tableaux et des statues d'un style tout nouveau. Les peintres et les sculpteurs français reçurent les leçons d'illustres artistes italiens, *Léonard de Vinci*, *André del Sarte*, etc. Ils se perfectionnèrent également dans leur art par l'étude des *chefs-d'œuvre de l'antiquité*, et ils restèrent fidèles aussi à l'observation attentive de la *nature*, qui déjà les inspirait heureusement au moyen âge.

Les plus grands noms de la peinture française à cette époque sont ceux de *Jean* et de *François Clouet*, qui réussirent surtout dans le portrait et peignirent avec élégance et fidélité les principaux personnages du seizième siècle, et de *Jean Cousin*, qui fut surtout un peintre de vitraux; le musée du Louvre possède de lui un *Jugement dernier*. La France resta cependant alors inférieure à l'Italie pour la peinture.

Mais pour la sculpture, elle rivalisa presque avec elle: *Germain Pilon*, auteur d'un groupe des *Trois Grâces* sculpté dans un seul bloc de marbre; *Jean Goujon*, auteur des bas-reliefs de la *Fontaine des Innocents* et des *Cariatides* de la salle des Suisses au Louvre, furent des artistes de premier ordre.

Bernard Palissy retrouva le secret de l'émail, et égala les belles poteries vernissées de l'Italie.

(5°) **La Renaissance littéraire.** — La Renaissance littéraire fut également caractérisée par *l'alliance féconde de l'esprit national avec le génie de l'antiquité*. Dans la poésie brillèrent Ronsard, Marot; dans la prose François Rabelais, Amyot, Montaigne, etc.

Ronsard, et un groupe de poètes qui l'acceptèrent comme leur maître et s'appelèrent eux-mêmes *la Pleiade*, voulurent enrichir la langue française par des emprunts au grec et au latin. — *Marot* évita cet excès; il écrivit des poésies légères d'une grâce exquise.

Rabelais, successivement moine, médecin, et curé de Meudon près de Paris, auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel*, revêtit un fond sérieux d'une forme bouffonne. — *Amyot* fut le naïf traducteur de l'historien grec Plutarque. — *Montaigne*, dans ses *Essais*, recouvrit de dehors aimables une science profonde. — *Calvin* écrivit en français son livre *de l'Institution chrétienne*.

(6°) **La protection royale.** — Les lettres, comme les arts, durent beaucoup à l'intelligente protection de la royauté. Les rois du seizième siècle, Louis XII, François Ier, Henri II et ses fils, ne furent pas tous d'habiles politiques ni de sages administrateurs, tant s'en faut ; mais ils eurent tous un *goût éclairé* et une *vraie passion pour les choses de l'esprit*. Par leur exemple, ils ont hâté en France le progrès intellectuel.

François Ier surtout s'enorgueillissait d'être appelé le *Père des lettres*. Pendant tout son règne, il fit acheter à grands frais en Italie des œuvres d'art, des tableaux de Raphaël et de Léonard de Vinci, des sculptures antiques, des statues de Michel-Ange, et ces chefs-d'œuvre sont encore aujourd'hui l'orgueil de notre Musée national du Louvre.

Pour les lettres, il créa le *Collège de France*, que l'on appela quelquefois le *Collège des trois langues*, parce qu'on y enseignait l'hébreu, avec le latin et le grec. Ce qui fit surtout l'utilité de cette création, c'est qu'elle fut un asile ouvert aux nouveaux enseignements et aux méthodes nouvelles de la Renaissance. François Ier protégea aussi l'*imprimerie :* il fit fondre les plus beaux caractères qui existassent alors, et les mettait à la disposition d'imprimeurs d'élite ; c'est de cette institution qu'est sortie plus tard la célèbre *Imprimerie royale*.

Au nom de François Ier il faut rattacher celui de sa sœur *Marguerite de Navarre*, la gracieuse protectrice des savants et des poètes.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Énumérez les grandes découvertes de la fin du moyen âge. — 2. Parlez de la poudre à canon. — 3. De la boussole. — 4. Des canaux. — 5. Du papier. — 6. De l'imprimerie. — (**2**) 7. Quels peuples firent des découvertes maritimes ? — 8. Les Français y contribuèrent-ils ? — 9. Résultats de ces découvertes. — (**3**) 10. Origines de la Renaissance. — 11. Innovations en architecture. — 12. Principaux châteaux construits au seizième siècle. — (**4**) 13. — Principaux peintres français. — 14. Principaux sculpteurs. — (**5**) 15. Principaux poètes. — 16. Principaux prosateurs. — (**6**) 17. La royauté influa-t-elle sur la Renaissance ? — 18. Rôle de François Ier.

LEÇON II. — **Première période des guerres d'Italie.**

Résumé. — 1. Les guerres d'Italie furent inaugurées par l'expédition que Charles VIII entreprit en 1494 pour conquérir le royaume de Naples. Une ligue de l'Europe le força d'abandonner sa conquête, et la victoire de Fornoue lui permit de regagner la France.

2. Son successeur, Louis XII (1498-1515), commença par s'emparer de Milan (1500), puis s'entendit avec Ferdinand, roi d'Aragon, pour reprendre Naples. Mais il fut dupé par son allié et perdit Naples par les traités de Blois (1504-1505).

3. Il entra ensuite dans la Ligue de Cambrai contre Venise. Mais quand il eut battu les Vénitiens à Agnadel, ses alliés se retournèrent contre lui dans la Sainte-Ligue, et la défaite de Novare lui enleva toutes ses conquêtes italiennes (1513).

4. La sagesse de son gouvernement intérieur lui a valu le surnom de « Père du peuple ».

5. Le nouveau roi François Ier (1515-1547) inaugura son règne par la victoire de Marignan et la reprise du Milanais. C'est alors que finit la première période des guerres d'Italie.

RÉCIT. — (1°) **Expédition de Charles VIII en Italie.** — Dès que Charles VIII, arrivé à l'âge d'homme, reçut le gouvernement des mains de sa sœur Anne de Beaujeu, il ne songea plus qu'à passer les Alpes pour aller conquérir le royaume de Naples : son père Louis XI avait hérité de la *maison d'Anjou*, qui jadis avait possédé ce royaume et en avait été chassée; Charles VIII prétendait que ce fait lui donnait des droits sur *Naples*, et il voulut les faire valoir. En vain sa sœur lui répétait « qu'un village sur la frontière vaut mieux qu'un royaume au delà des monts » ; son imagination, exaltée par les *romans de chevalerie*, rêvait déjà, après la conquête de l'Italie, le rétablissement de l'empire latin de Constantinople à son profit, et la délivrance de la Terre sainte.

L'expédition fut facilitée par le **morcellement de l'Italie** en un grand nombre de petits États, républicains ou princiers, ennemis les uns des autres. *Milan, Florence, Rome, Naples, Venise*, etc., et par l'affaiblissement des **vertus civiques** dans la péninsule : les Italiens ne se battaient plus eux-mêmes, mais louaient des mercenaires, des

condottieri, qui se battaient à leur place. En outre, pour être libre de ses mouvements, Charles VIII acheta la *neutralité* de ses voisins : il céda à Ferdinand d'Aragon le *Roussillon*, à Maximilien d'Autriche l'*Artois* et la *Franche-Comté* que la France détenait depuis le traité d'Arras ; il donna à Henri VII, roi d'Angleterre, 750000 écus d'or.



L'Italie au XVIe siècle.

Après quoi, il partit avec une excellente armée de 38000 hommes et 140 canons.

L'expédition de Charles VIII fut *le début des guerres d'Italie ;* pendant la première période de ces guerres, la France ne chercha qu'à acquérir des territoires dans la péninsule. Tout fut d'abord facile : cette première expédition ne fut qu'une

promenade militaire, par Milan, Florence et Rome; les condottieri, épouvantés par la *furia francese*, lâchaient pied partout devant un ennemi qui ne faisait pas de quartier. On *entra à Naples* sans coup férir, tandis que le prince aragonais, qui avait supplanté la maison d'Anjou, se sauvait en Sicile. Mais le roi de France allait perdre sa conquête aussi vite qu'il l'avait faite.

Les *puissances étrangères*, l'Angleterre, l'Autriche, Venise, l'Aragon, effrayées par la rapidité des succès de Charles VIII, se liguèrent pour l'enfermer dans sa conquête. Il se hâta, avec 9 000 hommes, de regagner le nord; au débouché des Apennins, à **Fornoue**, près de Parme, il rencontra les 30 000 soldats des confédérés qui lui barraient la route; mais il les culbuta en moins d'une heure et put rentrer en France. *Le royaume de Naples n'en était pas moins perdu.*

Charles VIII mourut en 1498, sans enfants. Avec lui s'éteignit donc *la ligne directe des Valois* qui régnait depuis 1328.

(2°) **Louis XII. Nouvelles expéditions en Italie.** — Elle fut remplacée par *la ligne des Valois-Orléans*, qui n'est représentée que par Louis XII.

Louis XII était le petit-fils de Louis d'Orléans assassiné en 1407 par Jean sans Peur, et de Valentine Visconti héritière du Milanais; il avait été emprisonné pour avoir participé à la *Guerre folle*, mais il déclara à son avènement « qu'il ne vengerait pas les injures du duc d'Orléans ».

Son premier acte fut de se remarier avec la veuve de Charles VIII, pour *conserver la Bretagne* à la France. Puis, malheureusement, il fit valoir ses prétentions en Italie; il y réclamait non seulement **Naples** comme héritier de Charles VIII, mais aussi **Milan** comme héritier de Valentine Visconti.

C'est le Milanais qu'il attaqua d'abord. L'usurpateur du duché, *Ludovic le More*, fut trahi par ses mercenaires suisses à Novare; il fut pris et retenu prisonnier jusqu'à sa mort. Milan et Gênes firent leur soumission à Louis XII (1500).

Le roi de France s'occupa ensuite de la conquête de Naples, où le roi aragonais était revenu après le départ de Charles VIII. Mais, dans l'espoir de triompher plus facilement, il eut la fâcheuse idée de partager par avance ce royaume avec le roi *Ferdinand d'Aragon*. Après la conquête, il se brouilla avec son perfide allié. Le général de Ferdinand, *Gonzalve de Cordoue*, aussi perfide que son maître, trompa les généraux français, puis les battit en deux rencontres, à

Seminara et à *Cerignola* (1503). Une nouvelle armée française qui arrivait dans le sud de l'Italie fut vaincue au pont du *Garigliano* malgré les prouesses de **Bayard**, le chevalier sans peur et sans reproche. Il fallut signer les traités de Blois (1504-1505), par lesquels Louis XII renonçait au royaume de Naples.

Du moins, sa puissance resta intacte dans le nord de l'Italie. Une *révolte de Gênes* fut comprimée : « Ores, marchands, criait Bayard aux rebelles, défendez-vous avec vos aunes, et laissez les lances que vous n'avez accoutumées » (1507).

(3°) **Ligue de Cambrai et Sainte-Ligue.** — Par malheur, Louis XII se laissa ensuite entraîner dans de nouvelles complications italiennes. Le pape qui occupait alors le trône pontifical, le belliqueux *Jules II*, avait l'ambition de *dominer l'Italie entière* : dans ce but, il voulait d'abord avec l'aide des Français et des Espagnols *augmenter le domaine de la papauté* et en faire la puissance prépondérante de la péninsule; après quoi, il se retournerait *contre les étrangers*, « les barbares », Espagnols et Français, et les chasserait en les détruisant les uns après les autres. Pour exécuter la première partie de son plan, il forma en 1508 la grande *ligue de Cambrai*, avec Maximilien d'Autriche, Ferdinand d'Aragon et Louis XII; cette ligue devait attaquer la république de *Venise*, alors fort puissante : Jules II comptait s'emparer de ses dépouilles pour agrandir son domaine.

Ce fut Louis XII qui se chargea presque seul de la guerre : il conduisit une armée contre les Vénitiens, et les battit à *Agnadel*, dans une bataille où il paya bravement de sa personne. Chacun des confédérés de Cambrai prit alors aux Vénitiens ce qu'il leur réclamait; Jules II eut la plus grosse part : toute l'*Italie centrale* fut fermement tenue sous sa domination (1509).

Alors Jules II, après s'être servi des Français, se retourna contre eux, parce qu'il les jugeait les plus redoutables. Il forma contre eux une nouvelle ligue, la **Sainte-Ligue**, où entrèrent Maximilien, Ferdinand, Henri VIII roi d'Angleterre, et les Suisses. Une nouvelle guerre commença (1511).

Louis XII triompha d'abord, soutenu par son clergé, qui au *Concile de Tours* déclara que cette guerre, toute politique, était faite non au pontife, mais au souverain de l'État romain. Il envoya en Italie un jeune général de vingt-deux ans, son neveu *Gaston de Foix*, qui agit

comme un *foudre de guerre*, avec une rapidité déconcertante pour les ennemis. En trois mois, il remporta trois grands succès, à *Bologne*, à *Brescia*, à *Ravenne* (1512); mais il périt enseveli dans son dernier triomphe : en poursuivant l'ennemi, il tomba percé de quinze blessures.

Aussitôt commencèrent les revers : en Italie, les Français battus à *Novare* perdirent le Milanais ; au nord, ils furent vaincus à *Guinegate* dans la « Journée des Éperons », où ils se servirent « plus de l'éperon pour fuir que de la lance pour combattre », et *la France fut envahie* par les Allemands, les Anglais, les Suisses, les Espagnols.

Louis XII, désespéré, signa les *traités d'Orléans* et de *Londres* (1514) qui lui enlevèrent toutes ses conquêtes. Veuf d'Anne de Bretagne, il se remaria avec la jeune sœur du roi d'Angleterre, mais il mourut quelques mois plus tard, le 1er janvier 1515.

(4°) **Administration de Louis XII**. — Depuis longtemps, la France n'avait pas eu un si bon roi. Son administration, pour laquelle il s'aida des conseils de son ministre et ami le cardinal *Georges d'Amboise*, forme en effet un heureux contraste avec les malheurs de sa politique extérieure.

« Ses sujets, dit Michelet, le remercièrent de trois choses, vraies toutes trois : il a réduit *l'impôt*, il a réprimé *les pillages des soldats*, il a réformé *les juges*. » Par une sévère économie, il trouva les ressources dont il avait besoin ; un mot le peint tout entier : « J'aime mieux, disait-il, voir les courtisans rire de mon avarice, que le peuple pleurer de mes dépenses. » Par son intelligente protection accordée à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, il développa tellement la prospérité publique, que les *terres défrichées* dans le royaume augmentèrent d'un tiers, et la population s'accrut en proportion. — Par reconnaissance, les États généraux lui décernèrent en 1506 le beau nom de *Père du Peuple*.

(5°) **Avènement de François Ier. Marignan.** — Louis XII n'avait qu'une fille ; il laissa le trône à son cousin et gendre *François d'Angoulême*, qui descendait comme lui de Louis d'Orléans, et qui devint le chef de *la branche des Valois-Angoulême*.

Le nouveau roi était un jeune homme de vingt ans, « grand, brun, le plus bel homme de son royaume, de bonne grâce, bien parlant, libéral, amateur d'arts », *avide surtout de gloire militaire*. Aussi recommença-t-il aussitôt les guerres d'Italie,

et, reprenant les armes contre la Sainte-Ligue, il partit avec 40000 hommes et 72 gros canons pour *reconquérir le Milanais.*

Une armée suisse gardait contre lui tous les passages des Alpes; mais les Français passèrent par le *col de l'Argentière*, utilisant des sentiers de chasseurs, faisant sauter les rochers, hissant les canons à force de bras. Quand les Suisses apprirent que leurs adversaires étaient déjà dans la Lombardie, ils ne pouvaient le croire : « Ont-ils volé par-dessus les montagnes ? » demandaient-ils. Revenus de leur stupeur, et excités par le légat du pape, le cardinal *Schinner*, sans artillerie, sans cavalerie, avec leurs lances de dix-huit pieds, ils vinrent fondre sur les Français à **Marignan** (1515). Cette « bataille de géants » dura deux jours : les Suisses eurent quelques succès le premier jour; mais, le second, ils furent repoussés et durent battre en retraite.

Cette victoire fut *la fin de la Sainte-Ligue*. Jules II était mort et son successeur **Léon X**, qui n'avait pas son esprit belliqueux, ne demandait qu'à faire la paix; il laissa le Milanais à François Ier, et signa avec lui le *Concordat de 1516*, par lequel *le clergé français fut soumis à la royauté* : le roi acquit le droit de faire toutes les nominations ecclésiastiques, le pape n'avait plus qu'à les ratifier. — Quant aux Suisses, ils conclurent la paix de Fribourg, ou *Paix perpétuelle*, qui a duré aussi longtemps que la monarchie française.

Ici finit la première période des guerres d'Italie. Elles devaient recommencer cinq ans plus tard, mais dans des proportions toutes nouvelles : dans la seconde période, ce ne fut plus *le sort de l'Italie*, mais *le sort du monde* qui fut en question.

QUESTIONNAIRE. — **(1)** 1 Quelles étaient les prétentions de Charles VIII en Italie ? — 2. Quel était l'état de l'Italie en 1494 ? — 3. Quelles cessions Charles VIII fit-il à ses voisins ? — 4 Racontez la conquête de Naples. — 5. La perte de Naples. — **(2)** 6. Le caractère de Louis XII. — 7. Son premier acte. — 8. Que réclamait-il en Italie ? — 9 Racontez la conquête du Milanais. — 10. La conquête de Naples. — 11. La perte de Naples. — 12. Quels traités mirent fin à la lutte ? — **(3)** 13. Quelle fut la politique de Jules II ? — 14. Quel fut le résultat de la ligue de Cambrai ? — 15. Comment se forma la Sainte Ligue ? — 16. Quelles en furent les conséquences ? — **(4)** 17. Quel fut le ministre de Louis XII ? — 18. Comment gouverna-t-il ? — **(5)** 19. Qui lui succéda ? — 20. Racontez la bataille de Marignan. — 21. Qu'est-ce que le Concordat ? — 22. La paix perpétuelle ?

Leçon III. — **Deuxième période des guerres d'Italie.**

Résumé. — 1. La seconde période des guerres d'Italie est en réalité le début de la rivalité deux fois séculaire des maisons de France et d'Autriche. La France défendit l'indépendance de l'Europe, menacée par Charles-Quint, roi d'Espagne et empereur d'Allemagne.

2. Cette longue rivalité suscita quatre guerres successives sous le règne de François I[er]. La France eut d'abord le dessous : les guerres se terminèrent d'abord par des traités désastreux, la première, par le traité de Madrid (1526), après le désastre de Pavie; la seconde, par le traité de Cambrai (1529), après le sac de Rome.

3. Puis la France se releva : fortifié par des alliances politiques avec les Turcs et les protestants allemands, François I[er] tint tête à son rival; la trêve de Nice (1538) à la fin de la troisième guerre, et le traité de Crespy (1544) à la fin de la quatrième, laissèrent la France intacte.

4. Après la mort de François I[er], Charles-Quint crut avoir bon marché du nouveau roi de France Henri II (1547-1559); mais, après un désastre a Metz, il dut abdiquer (1556).

5. Son fils Philippe II, roi d'Espagne, ne fut pas plus heureux que lui, malgré sa belle victoire de Saint-Quentin. Le duc de Guise reprit Calais, et le traité de Cateau-Cambrésis termina les guerres d'Italie (1559)

6. A l'intérieur de leurs États, François I[er] et Henri II avaient continué à régulariser l'administration; ils avaient achevé aussi de constituer le despotisme royal.

Récit. — (1°) **François I[er] et Charles-Quint.** — Après la bataille de Marignan, la paix régna cinq ans dans l'Europe occidentale; puis les guerres d'Italie recommencèrent, mais cette fois *avec un tout autre caractère*. Dans cette seconde période, en effet, la France s'arma pour un intérêt bien supérieur à la possession de Naples ou de Milan : elle défendit bravement *l'indépendance des États européens* contre l'ambition de la maison d'Autriche qui, avec Charles-Quint, rêvait la **domination universelle**, c'est-à-dire voulait dominer le monde entier. Si les divers États ont pu se développer librement depuis le seizième siècle, c'est au courage de nos pères qu'ils le doivent.

Charles Ier d'Espagne, en recueillant une série extraordinaire d'héritages, était devenu « à lui seul une coalition ». D'une part, *petit-fils, par son père, de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne*, il possédait l'Autriche, la Franche-Comté et tous les Pays-Bas ; de l'autre, *petit-fils. par sa mère, de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille*, il héritait de l'Aragon, de la Navarre, des Deux-Siciles, de la Castille, de l'Amérique ; enfin, en 1519, les électeurs d'Allemagne le nommèrent empereur, et il prit alors le nom de *Charles V* ou *Charles-Quint*. « Le soleil ne se couchait jamais sur ses États ». De plus, c'était un très habile politique, persévérant, infatigable, bien supérieur à François Ier, qui était un esprit brillant mais un très médiocre politique, ne songeant qu'aux plaisirs, et laissant trop d'influence à sa mère, la capricieuse Louise de Savoie.

Cependant, entre les deux rivaux *la disproportion des forces était plus apparente que réelle ;* car Charles-Quint commandait à des États disséminés, de nationalités différentes ; il devait lutter contre l'esprit d'indépendance communale aux Pays-Bas, contre la féodalité en Allemagne ; il avait sans cesse à combattre les Turcs et les Hongrois dans la vallée du Danube. Au contraire, le royaume de François Ier était redoutable par son unité nationale, par le patriotisme de ses habitants ; le roi disposait à son gré de toutes les forces du pays.

(2°) **Premières guerres de François Ier et de Charles-Quint.** — Dès 1520, la lutte devenait inévitable ; François Ier s'y préparait en recherchant l'alliance d'*Henri VIII, roi d'Angleterre :* il eut avec lui une entrevue célèbre au *Camp du Drap d'Or*, près d'Ardres. Mais, avec une insigne maladresse, il éclipsa et choqua le roi anglais par son luxe imprévoyant. Charles-Quint au contraire lui rendit visite à Douvres, et le gagna par sa diplomatie insinuante. La *première guerre* éclata en 1521 ; elle dura cinq ans, marquée par d'étonnantes péripéties.

Au début, les *Impériaux* voulurent envahir la Champagne. Mais *Bayard* les repoussa à **Mézières** ; par contre, en Italie, les Français furent battus à *La Bicoque* et perdirent le Milanais.

Puis, un événement douloureux augmenta les chances de Charles-Quint : le **connétable de Bourbon**, gendre d'Anne de Beaujeu, avait été sacrifié par le roi à une rancune de la reine-mère ; pour se venger, *il passa à l'empereur* et lui apporta ses grands talents militaires. Sous sa direction, les troupes de Charles-Quint chassèrent du Milanais l'incapable général de François Ier, *Bonnivet*, tuèrent Bayard, envahirent la Provence, assiégèrent Marseille.

Mais Marseille se défendit héroïquement, et François Ier eut le temps

d'accourir avec une forte armée ; il put *reprendre l'offensive*, redescendre encore en Italie ; mais sa maladresse lui valut une défaite complète sous les murs de **Pavie** (1525). « Madame, écrivit-il à sa mère, tout est perdu, fors l'honneur *et la vie qui est sauve.* »

Pris dans la bataille, François Ier fut emmené à Madrid, et *retenu un an en prison;* il consentit alors à signer le traité de **Madrid** (1526), renonçant à l'Italie, et promettant à Charles la Bourgogne : *il démembrait la France* pour recouvrer sa liberté. De retour en France, il chercha à réparer son manque d'habileté par un manque de foi, et, s'appuyant sur une déclaration des *Notables*, refusa de céder la Bourgogne. La lutte recommença : c'est *la seconde guerre.*

Dans l'assemblée de Cognac, *les princes italiens*, désireux d'échapper à la domination espagnole, avaient conclu une alliance avec la France ; mais François Ier oublia de les soutenir contre la colère de l'empereur. Le connétable de Bourbon put donc pénétrer jusqu'à Rome ; il fut tué dans l'assaut, mais ses soldats le vengèrent par le *sac épouvantable* de la Ville Éternelle (1527). Après cette tragédie, une armée française passa enfin les Alpes ; mais en Italie elle n'avait plus d'alliés, et elle périt de misère.

Ces longues luttes aboutirent à la *Paix de Cambrai*, qu'on appela *Paix des Dames* parce qu'elle fut négociée par Louise de Savoie et par une tante de Charles-Quint. La Bourgogne restait à la France, et l'Italie à l'empereur (1529).

(3°) **Troisième et quatrième guerre**. — A partir de ce moment, François Ier, averti par l'expérience, tâcha de se corriger de sa maladresse, et d'imiter son rival dans son *habileté politique.* Il chercha partout des alliés, même chez les **hérétiques** comme les *princes allemands* qui soutenaient alors la révolte de Luther contre le pape, même chez les **infidèles**, comme les *Turcs*, dont le sultan *Soliman* occupait la Hongrie et menaçait Vienne, une des capitales de Charles-Quint ; il s'unissait en même temps au pape *Clément VII*, dont une nièce, Catherine de Médicis, épousa son fils Henri. Ce *mélange d'alliances*, où toutes les religions se rencontraient, est une preuve nouvelle que le moyen âge était bien mort. Ainsi fortifié, François Ier renouvela la lutte en 1536.

Cette *troisième guerre* se fit presque exclusivement dans le nord de l'Italie et en Provence ; le prétexte fut l'assassinat d'un agent

français en Italie. Charles-Quint vint une fois encore menacer Marseille ; mais il dut reculer devant le patriotisme des habitants qui *changèrent la Provence en désert*. En même temps, Soliman le Magnifique battait les Impériaux sur le Danube. L'empereur se hâta de signer avec la France la *trêve de Nice* (1538).

Cette trêve fut suivie d'une *tentative de rapprochement* entre les deux rivaux. François Ier, désespérant de reconquérir le Milanais par la force, pensa qu'il parviendrait à se le faire céder pacifiquement par l'empereur : il l'invita même à traverser la France pour aller châtier une révolte de *Gand* aux Pays-Bas. Mais le roi de France en fut pour ses avances : il n'obtint rien. Alors, de dépit, il reprit les hostilités.

Cette *quatrième guerre* fut marquée par une brillante victoire en Italie : le comte d'Enghien battit les Espagnols à *Cérisoles* (1544) et occupa le Piémont. Mais au nord, Charles-Quint, *allié à Henri VIII d'Angleterre*, envahit la Champagne et pénétra jusqu'à Château-Thierry. Il dut cependant signer la paix à *Crespy* (1544) ; en 1546, Henri VIII traita aussi à *Ardres*.

François Ier mourut en 1547. Malgré ses maladresses, il laissait la France intacte, et il avait contenu l'ambition de Charles-Quint.

(4°) **Henri II contre Charles-Quint**. — Charles-Quint espéra prendre sa revanche contre le successeur de François Ier, son fils Henri II (1547-1559) : c'était un *esprit lourd*, qui avait les défauts de son père sans ses qualités, et un *caractère faible*, qui se laissa dominer par son entourage, le connétable de Montmorency, Diane de Poitiers, et l'ambitieuse famille des Guise, branche cadette de la maison de Lorraine.

Mais, contre toute attente, le nouveau roi de France réussit aussi bien *à trouver des alliés* contre la puissance de l'empereur, *qu'à procurer à la France des avantages sérieux* dans le renouvellement de la guerre.

D'une part, en effet, il noua une alliance avec les *princes protestants* d'Allemagne que Charles-Quint venait de soumettre, et qui de nouveau se révoltèrent à l'improviste ; d'autre part, voyant plus nettement quels étaient les vrais intérêts de son royaume, il ne s'attacha plus à conquérir une province italienne, dont la possession aurait toujours été inutile ; mais il chercha à *fortifier les frontières de l'Est* : il occupa en 1552 les **Trois-Évêchés**, Metz, Toul et Verdun.

Charles-Quint fit un effort désespéré pour reprendre Metz, il vint l'assiéger avec 90000 hommes. Mais *François de Guise* défendit admirablement la ville, et l'empereur dut se sauver le 1er janvier 1553, abandonnant sa formidable artillerie, tout son matériel, et un grand nombre de blessés et de malades.

Lassé par le désastre de Metz, usé par la goutte, Charles-Quint *se décida à abdiquer.* Par la *trève de Vaucelles* (1556), il rendit la paix au monde ; puis il partagea ses États, laissant à son frère Ferdinand l'Autriche et l'empire, à son fils Philippe II l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas et la Franche-Comté. Il se retira ensuite au monastère de *Saint-Just*, en Espagne, et y mourut en 1558.

(5°) **Henri II contre Philippe II.** — La trêve de Vaucelles avait été conclue pour cinq ans ; elle ne dura pas cinq mois. C'est que Philippe II se jugeait en état d'accabler facilement la France : en effet, outre les royaumes que son père lui avait laissés, *il disposait encore de l'Angleterre*, dont il avait épousé la reine Marie Tudor, et il voulut profiter de l'occasion.

Henri II s'était allié au pape Paul IV, qui voulait *délivrer l'Italie des Espagnols.* Néanmoins, la guerre commença mal : en Italie, le duc de Guise échoua dans une tentative sur Naples ; et au nord, Philippe II, envahissant la France, anéantit presque l'armée française à la grande bataille de **Saint-Quentin** (1557). « Mon fils est-il à Paris ? » s'écria Charles-Quint à cette nouvelle ; mais le vainqueur perdit son temps à *assiéger Saint-Quentin*, opiniâtrement défendue par Coligny ; Guise put revenir d'Italie, il prit **Calais** (1558), ce qui fit mourir *Marie Tudor* de douleur, et enleva par suite à Philippe II le concours de l'Angleterre.

La paix fut enfin conclue à **Cateau-Cambrésis**, en 1559. Ce traité *mit fin aux guerres d'Italie ;* la France gardait Pignerol dans le Piémont, et continuait d'occuper Calais et les Trois-Évêchés, ce qui l'avançait vers la frontière du Rhin ; mais l'Italie retombait sous le joug espagnol. — Ces longues guerres, qui ont coûté à la France tant d'argent et de sang, ont eu aussi *quelques résultats heureux :* elles ont assuré l'indépendance des États européens et hâté en France la Renaissance.

Henri II survécut à peine au traité de Cateau-Cambrésis : dans un tournoi, il fut mortellement blessé par Montgomery, capitaine de ses gardes.

(6°) Administration sous François Ier et Henri II. — C'est du règne de François Ier, continué par celui d'Henri II, qu'on peut faire dater en France l'**absolutisme**



Mort d'Henri II.

Estampe du XVIe siècle représentant le tournoi dans lequel Henri II fut mortellement blessé.

royal. La soumission des trois ordres à la volonté du monarque devint complète : alors commença le « *règne du bon plaisir* ».

La création de la *cour*, sous François Ier, transforma les anciens seigneurs féodaux en *courtisans*, et assura définitivement l'obéissance de la **noblesse**. Au lieu de laisser les nobles vivre chez eux dans leurs châteaux-forts, au milieu des souvenirs de leur ancienne indépendance, le roi les attira près de lui, à *Chambord* ou à *Fontainebleau* « où ils étaient logés, nourris, et payés pour orner les palais et porter de beaux habits », et où ils sollicitaient par leur servilité les faveurs royales.

Le **clergé** obéissait au roi, depuis que le *Concordat* permettait à François Ier de distribuer à son gré les dignités ecclésiastiques.

Le **tiers-état** subissait pour ainsi dire avec joie le despotisme du roi, car il y voyait une protection contre les exigences des seigneurs. Les *États généraux* ne furent plus convoqués ; François Ier puisa à son gré dans la bourse de ses sujets, leva triples tailles, créa en 1532 les premières *rentes perpétuelles* sur l'hôtel de ville de Paris.

Il mit aussi la main sur la **magistrature**, en créant la *vénalité* des

charges judiciaires, qui dorénavant furent vendues à prix d'argent. L'*Ordonnance de Villers-Cotterets* en 1539 obligea les avocats à plaider en français, et non plus en latin.— Henri II créa les *présidiaux*, ou *tribunaux de première instance*. Il fixa à quatre le nombre des *secrétaires d'État*, les ministres d'aujourd'hui.

Mais dès le regne d'Henri II on vit apparaître *les défauts du régime absolu :* exagération des impôts, corruption des mœurs, avidité des gens de cour.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Quel fut le rôle de la France dans les nouvelles guerres d'Italie? — 2. Puissance de Charles-Quint. — 3. D'où venait sa faiblesse? — (**2**) 4. Début de la première guerre. — 5. Trahison du connétable de Bourbon. — 6. Bataille de Pavie, ses suites. — 7. Début de la seconde guerre. — 8. Comment finit-elle? — (**3**) 9. Avec qui s'allia François Ier? — 10. Racontez la troisième guerre. — 11. La quatrième guerre. — (**4**) 12. Quel était le caractère d'Henri II? — 13. Début de sa guerre contre Charles-Quint. — 14. Comment finit-elle? — (**5**) 15. Puissance de Philippe II. — 16. Premier succès de Philippe II. — 17. Comment finirent les guerres d'Italie? — (**6**) 18. Comment François Ier soumit-il la noblesse? — 19. Le clergé? — 20. Le tiers-état? — 21. La magistrature?

Devoirs. — **1**. *Vie de François Ier.* — **2**. *Vie de Charles-Quint.* — **3**. *Histoire de l'Italie de 1494 à 1559.* — **4**. *Le gouvernement et les guerres de Louis XII.* — **5**. *La Renaissance artistique.* — **6**. *Le règne d'Henri II.*

Lectures. — Dans la *Collection B. Zeller*, lire particulièrement *Charles VIII en Italie*, *Louis XII et Anne de Bretagne*, *François Ier et Marignan*, *François Ier et Charles-Quint*, *Pavie et Madrid*, *Henri II et les Trois-Évêchés ;* on trouvera dans ces petits volumes les fragments les plus intéressants de tous les chroniqueurs importants de la période des guerres d'Italie. — — *Histoire de la Civilisation française*, par RAMBAUD, t. I, chap. XXII, XXIII et XXIV. — *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, par MIGNET, 2 vol. — *Histoire de l'administration monarchique en France*, par CHÉRUEL, 1er vol.

CHAPITRE II

LES GUERRES DE RELIGION

NOTIONS GÉNÉRALES

Le siècle de la Renaissance a été aussi celui de la Réforme; partout, l'esprit humain a abandonné alors les traditions du moyen âge pour retourner a l'antiquité. Tandis qu'en France comme en Italie, les esprits se préoccupaient surtout de la beauté de la forme et s'arrêtaient à l'antiquité classique, grecque ou romaine, en Allemagne des esprits moins raffinés, s'attachant plus aux idées qu'au style, voulurent remonter jusqu'à l'antiquité chrétienne, et renouveler les premiers temps du christianisme. C'est de ce mouvement qu'est sortie la Réforme.

La Réforme, prêchée d'abord par Luther en Allemagne, puis par Calvin à Geneve, se proposa au début de corriger les abus qui au moyen âge s'étaient glissés dans l'Église; mais elle ne s'en tint pas là, et attaqua le dogme lui-même. Née dans l'Allemagne du Nord, elle se propagea surtout dans le nord de l'Europe, les États scandinaves, la Suisse, l'Angleterre, l'Écosse, la Hollande.

Mais, de son côté, l'Église catholique, pour résister à l'attaque de Luther et de Calvin, opéra résolument des réformes dans son propre sein, corrigea des abus, et s'arma pour la lutte. La contre-réforme catholique triompha dans l'Allemagne du Sud, l'Italie, l'Espagne, en général dans les États méridionaux. L'Europe se trouva donc partagée en deux camps religieux.

La France, placée géographiquement entre les deux camps adverses, devait leur servir de champ de bataille pendant un demi-siècle. Les guerres de religion la couvrirent de ruines, et retardèrent longtemps son développement intérieur, jusqu'à ce que Henri IV mit un terme à ces luttes néfastes : il fit triompher la tolérance, expulsa les étrangers qui avaient profité de l'occasion pour s'immiscer dans les affaires de la France, et enfin vainquit les seigneurs qui avaient vu dans ces guerres civiles la possibilité de se débarrasser de l'auto-

rité royale. Délivrée au début du dix-septième siècle des guerres de religion, la France put enfin reprendre l'œuvre de son organisation moderne.

Leçon I. — **Les guerres de religion de 1559 à 1589.**

Résumé. — 1. La Réforme, qui sépara de l'Église catholique une grande partie de l'Europe, naquit en Allemagne et à Genève par les prédications de Luther et de Calvin. Elle s'introduisit en France, où elle fut persécutée par François I[er] et Henri II.

2. La Réforme grandit cependant et, sous François II (1559-1560), faillit, par la Conjuration d'Amboise, s'emparer du gouvernement.

3. Sous Charles IX (1560-1574), les hostilités éclatèrent après le massacre de Vassy (1562); son règne fut rempli par trois guerres successives qui ne purent abattre les protestants, et se termina tristement après le massacre de la Saint-Barthélemy, au milieu d'une quatrième guerre.

4. Sous Henri III (1574-1589), la naissance du parti des Politiques et l'ambition du jeune duc de Guise, chef des catholiques, donnèrent à ces guerres un caractère nouveau. La Ligue se forma pour écarter du trône l'héritier présomptif, Henri de Navarre, qui était protestant.

5. Mais dans la huitième guerre, née de la Ligue, Henri de Navarre fut victorieux à Coutras, et l'assassinat d'Henri III, suivant celui du duc de Guise, lui ouvrit l'accès au trône (1589).

Récit. — (1°) **Les débuts de la Réforme.** — La paix de Cateau-Cambrésis ne mit pas fin à la rivalité de la France et de l'Espagne, parce que l'Espagne ne renonça pas encore à son ambition de dominer le monde : l'œuvre de François I[er] dut donc être plus tard reprise et terminée par Henri IV, Richelieu et Mazarin. Mais les deux époques de cette grande lutte européenne furent séparées par une longue *crise intérieure*, qui paralysa entièrement l'action de la France au dehors et au dedans remit en question l'autorité royale ; c'est le temps des **guerres de religion**, qui troublèrent tristement les quarante dernières années du seizième siècle.

Ce qui rendit ces guerres **possibles**, c'est qu'après Henri II régnèrent successivement *trois princes faibles et incapables*, trois frères qui ne surent pas imposer la paix aux partis

hostiles. Elles furent **causées** par l'introduction en France des idées de réforme religieuse que Luther avait prêchées en Allemagne.

La *Réforme religieuse* naquit en Allemagne, à la suite des abus qui s'étaient introduits dans l'Église, et que les conciles de Constance et de Bâle avaient condamnés sans pouvoir les supprimer. Le moine **Luther** rejeta une partie des enseignements et des sacrements catholiques, et secoua l'autorité du pape (1518); sa doctrine, le *luthéranisme*, se répandit dans presque toute l'Allemagne septentrionale et dans les pays du Nord. Un Français, **Calvin**, prêcha une réforme plus radicale, rejetant même le dogme de la présence réelle dans l'Eucharistie, et il la fit adopter à Genève, où il établit une véritable théocratie protestante ; le *calvinisme* se répandit en Suisse, en Hollande, en Angleterre.

Mais d'autre part le catholicisme, surpris d'abord, *s'arma pour la résistance :* les grands papes du seizième siècle détruisirent les graves abus qu'on reprochait à l'Église ; le *concile de Trente* (1545-1563) fixa le dogme et la discipline ; la *Compagnie de Jésus* fut fondée par Ignace de Loyola pour soutenir la lutte. La défense du catholicisme trouva son principal centre dans les États du Midi, en Italie, en Espagne ; *Philippe II* d'Espagne se fit son champion.

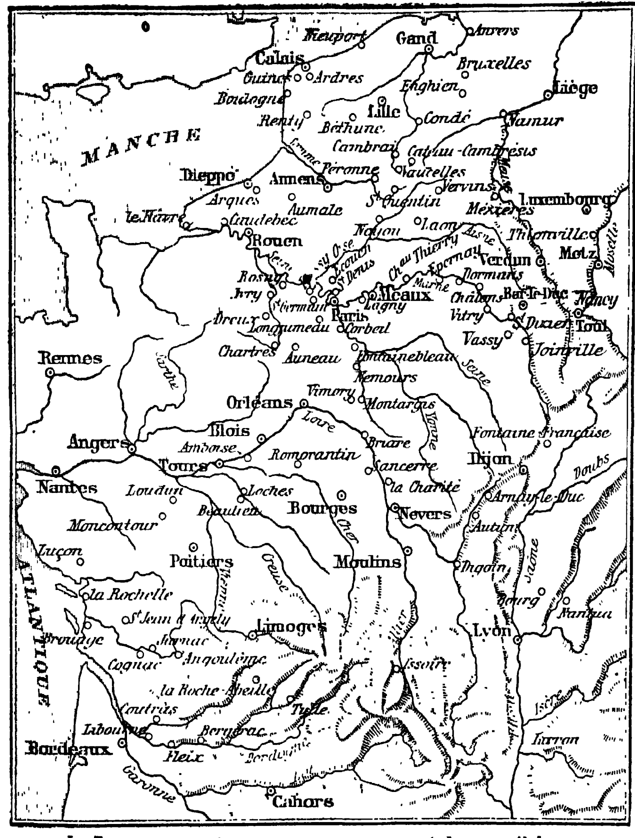
Entre le *Midi catholique* et le *Nord hérétique*, la France se trouva donc géographiquement destinée à servir de champ de bataille aux deux partis en lutte. Les guerres religieuses qui la désolèrent alors furent prolongées par *l'ambition politique* des seigneurs qui auraient voulu recouvrer leur indépendance, surtout par celle des **Guises**, chefs du catholicisme, encore tout rayonnants de la gloire de Calais et de Metz ; ils se proposèrent d'abord de dominer la royauté, et plus tard d'évincer de la succession au trône la famille des Bourbons.

La Réforme s'introduisit en France sous le règne de François Ier, propagée surtout par Calvin. Après quelques hésitations, le roi de France, qui avait le titre de *roi très chrétien*, se crut obligé de persécuter les hérétiques ; il en fit brûler plusieurs en sa présence ; vers la fin de son règne, il fit périr 4000 *Vaudois*, hérétiques qui depuis plusieurs siècles vivaient paisiblement en Provence.

Sous Henri II, *l'édit d'Écouen* décréta contre les protestants la peine de mort. Néanmoins, en 1559, le protestantisme comptait en France 2500 églises.

(2°) François II (1559-1560). — En 1559, la mort prématurée d'Henri II donna la couronne à son fils aîné François II, qui n'avait que seize ans. Son règne fut rempli en

entier par *les préparatifs de la guerre civile.* Un seul homme peut-être en France aurait voulu la prévenir en pratiquant la



La France pendant les guerres civiles du XVIe et du XVIIe siècles.

tolérance, en laissant chacun adorer Dieu à sa guise : c'est *le chancelier Michel de l'Hôpital;* mais les partis dans leur humeur batailleuse ne l'écoutaient pas.

Le roi était entièrement livré aux *oncles de sa jeune femme Marie Stuart d'Écosse*, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, dont la politique impitoyable poussa les protestants au désespoir. Ceux-ci

avaient à leur tête *le prince de Condé*, chef d'une branche cadette de la maison de Bourbon, l'amiral *Coligny*, *Jeanne d'Albret*, reine de Navarre, et ils comptaient sur la sympathie du mari de Jeanne d'Albret, Antoine de Bourbon. A l'instigation secrète de Condé, « le capitaine muet », un gentilhomme calviniste, La Renaudie, forma la **Conjuration d'Amboise**, pour renverser les Guises et mettre Antoine de Bourbon en possession du pouvoir.

Le complot protestant fut découvert, La Renaudie succomba en combattant, et quinze cents conjurés périrent. Les Guises jetèrent Condé en prison, et l'auraient fait aussi exécuter; mais François II mourut, et cette mort imprévue leur enleva le pouvoir.

(3°) **Charles IX (1560-1574)**. — Charles IX, frère de François II, était mineur; sa mère, *l'Italienne Catherine de Médicis*, fut régente. C'était une ambitieuse sans convictions et sans moralité, qui voulait uniquement régner sous le nom de son fils. Conseillée par L'Hôpital, elle chercha d'abord à *tenir la balance égale entre les partis* : **l'édit de janvier** (1562) accorda amnistie aux protestants.

Mais ces concessions exaspéraient les catholiques, et les Guises par ambition attisaient leurs colères. Partout des rixes éclataient; l'une d'elles, à **Vassy**, entre la suite du duc de Guise et des protestants, se termina par le *massacre* de ces derniers. Cet incident détermina l'explosion de la guerre religieuse (1562).

Depuis ce moment, jusqu'au rétablissement de la paix intérieure par Henri IV, la guerre religieuse fut en réalité permanente; quelques traités, conclus de mauvaise foi, la suspendirent seulement de temps en temps, de telle façon qu'on peut distinguer *huit guerres particulières*.

Ces guerres de religion eurent les plus tristes résultats : elles *affaiblirent la royauté* et rendirent des forces à l'aristocratie oppressive ; — elles *rouvrirent la France aux armées étrangères* ; — enfin, elles *couvrirent le pays de ruines* : car elles provoquèrent partout une foule d'escarmouches, où se commirent de part et d'autre nombre d'atrocités ; le catholique Montluc et le protestant des Adrets se rendirent tristement célèbres par leurs cruautés.

Quatre guerres de religion eurent lieu sous le règne de Charles IX; pendant ces premières guerres, c'est la *passion religieuse* plus que l'ambition politique qui anima les combattants.

Dans la première guerre (1562-1563), Guise, vainqueur à *Dreux*, fut assassiné par un protestant fanatique, Poltrot de Méré, et la paix d'*Amboise* accorda quelque tolérance religieuse. — Dans la seconde, les protestants furent vaincus à Saint-Denis. — Dans la troisième, ils essuyèrent encore les grandes défaites de *Jarnac*, où *Condé périt*, et de *Moncontour ;* mais Coligny rétablit leurs affaires, et obtint la paix avantageuse de Saint-Germain (1570).

Après la paix de Saint-Germain, on put croire un instant à une réconciliation sincère : Charles IX se prit d'enthousiasme pour Coligny qui voulait recommencer *la guerre nationale* contre l'Espagne et conquérir la Belgique ; il fit épouser sa sœur Marguerite au fils protestant de Jeanne d'Albret, le jeune *Henri de Bourbon, roi de Navarre*, qui fut plus tard Henri IV. Mais Catherine de Médicis se jeta à la traverse, et retourna les sentiments du roi ; elle le fit consentir à l'odieux **massacre de la Saint-Barthélemy** (1572). Beaucoup de protestants, entre autres Coligny, furent égorgés. L'Hôpital mourut de douleur ; Charles IX lui-même fut emporté quelques mois plus tard par le remords.

(4°) **Henri III (1574-1589). La Ligue.** — Charles IX ne laissait pas de fils. Son frère Henri régnait en *Pologne*, mais il se hâta de quitter ce royaume barbare pour venir occuper le trône de France. Sous ce prince efféminé, vicieux, qui avilit la dignité royale, les guerres de religion continuèrent, mais avec un caractère nouveau, par suite de l'apparition d'un troisième parti, le *Parti des Politiques*.

Ce parti des *Politiques* comprenait des catholiques modérés portés à la tolérance, mais aussi des seigneurs sceptiques, indifférents à tout, sauf à leurs propres intérêts ; la *politique inconstante de la royauté* leur donna de l'influence. Henri III d'abord voulut tenir la balance égale entre catholiques et protestants ; il était inquiet de l'ambition du nouveau duc de Guise, qui, dans une *cinquième guerre*, remportait des succès sur les hérétiques ; victorieux à *Dormans*, Guise reçut une blessure, qui lui valut le surnom de *Balafré* et une grande popularité. Henri III signa donc la paix de *Beaulieu* (1576), qui accorda presque la liberté de conscience aux protestants, avec *huit places de sûreté*.

Les concessions du roi provoquèrent alors parmi les catholiques une indignation que les Guises et Philippe II entretinrent soigneusement : ils formèrent entre eux, pour la défense de

leur foi, une « **Sainte-Union** » ou « **Ligue** » qui se répandit bientôt dans tout le royaume, et dont les membres juraient



Un bal au Louvre sous Henri III.

Cette curieuse estampe montre les costumes de cour du temps des Valois. Henri III est assis avec Catherine de Médicis à gauche, sous le dais.

d'*obéir jusqu'à la mort* au chef, Henri de Guise. Le Balafré, aussi habile et plus ambitieux que son père, commençait à prétendre à la royauté.

(5°) **Les conséquences de la Ligue**. — Ce fut la Ligue qui provoqua les trois dernières guerres de religion. La *sixième* et la *septième* n'eurent pas de résultats. La *huitième*, au contraire, fut la plus importante de toutes ; elle commença après la mort du *duc d'Anjou*, dernier frère de Henri III ; comme le roi n'avait pas d'enfants, le plus proche héritier de la couronne dans la ligne masculine se trouva alors être **Henri de Navarre**, *le Béarnais*, descendant direct de saint Louis, chef de la maison de **Bourbon**.

Fils de l'austère Jeanne d'Albret, élevé à Paû comme un montagnard, le Béarnais était simple, brave, spirituel ; mais il était *calviniste*. La perspective de voir monter sur le trône un hérétique exaspéra la Ligue : alors éclata la guerre des Trois Henris (1586).

Henri III jugea d'abord habile d'abandonner sa *politique de bascule*, et de se mettre à la remorque des Ligueurs. Mais cette combinaison, lui réussit mal : Henri de Navarre remporta sur les troupes royales la grande victoire de *Coutras* (1587), tandis que la

popularité d'Henri de Guise fut portée à son comble par des succès sur les protestants dans l'Est. Quand le chef de la Ligue revint à Paris *malgré la défense du roi*, des **Barricades** s'y dressèrent aussitôt contre la royauté (mai 1588), et Henri III dut s'enfuir de sa capitale.

Résolu à se venger à tout prix, il attira le duc de Guise à des États généraux convoqués à *Blois* et l'y fit assassiner (déc. 1588). Ce crime ne lui rendit pas le pouvoir : Paris s'insurgea et proclama *lieutenant général du royaume* le duc de *Mayenne*, frère de la victime. Henri III fut réduit à s'allier au roi de Navarre et à venir avec lui assiéger Paris ; mais il fut assassiné par un moine fanatique, *Jacques Clément* (1er août 1589).

Avec Henri III s'éteignit la branche des Valois. Il laissait le royaume en proie à la plus profonde anarchie.

QUESTIONNAIRE. — 1. D'où provient la Réforme ? — 2. Pourquoi y a-t-il eu en France des guerres de religion ? — (**1**) 3. Les chefs de la Réforme. — 4. Origines de la Réforme en France. — 5. Quelles étaient les idées de L'Hôpital ? — (**2**) 6. Les partis sous François II. — 7. Racontez la Conjuration d'Amboise. — (**3**) 8. Les idées de Catherine de Médicis — 9 Comment commença la guerre religieuse ? — 10. Les guerres de religion sous Charles IX. — 11. Racontez la Saint-Barthélemy. — (**4**) 12. Caractère d'Henri III. — 13. Qu'est-ce que le parti des Politiques ? — 14. Création de la Ligue. — 15. Quel fut son chef ? — (**5**) 16. Causes de la huitième guerre. — 17. Quel fut le rôle du Balafré ? — 18. Comment mourut-il ? — 19. Comment mourut Henri III ?

Tableau généalogique des rois de la maison de Valois.

Philippe VI de Valois (1328-50).
|
Jean le Bon (1350-64).
|
CHARLES V le Sage (1364-80).

- Charles VI (1380-1422).
  - CHARLES VII (1422-61).
    - LOUIS XI (1461-83).
      - Charles VIII (1483-98).
- *Louis*, duc d'Orléans.
  - *Charles* d'Orléans.
    - Louis XII (1498-1515).
      - *Claude* de France.
  - *Jean*, comte d'Angoulême.
    - *Charles*, comte d'Angoulême, épouse *Louise de Savoie*.
      - FRANÇOIS Ier (1515-47), épouse *Claude de France*.
        - Henri II (1547-59), épouse *Catherine de Médicis*.
          - François II (1559-60).
          - Charles IX (1560-74).
          - Henri III (1574-89).

Leçon II. — **Pacification de la France sous Henri IV.**

Résumé. — 1. Henri IV (1589-1610) eut d'abord à conquérir son royaume sur la Ligue, soutenue par les Espagnols. Ses victoires à Arques et à Ivry, le siège de Paris, et une campagne autour de Rouen brisèrent la force militaire des Ligueurs.

2. Sa diplomatie compléta ensuite l'œuvre de son épée. Le dernier coup fut porté à la Ligue par son abjuration, suivie de son entrée à Paris en 1594.

3. Les Espagnols furent ensuite vaincus à leur tour. Après leur défaite à Fontaine-Française (1595), ils durent signer le traité de Vervins en 1598. Le traité de Lyon, conclu avec la Savoie en 1601, acheva de rétablir la paix matérielle.

4. La paix religieuse avait déjà été rétablie, en 1598, par l'Édit de Nantes, qui assura aux protestants la liberté de conscience, et mit fin aux guerres de religion.

Récit. — (1°) **Henri IV. Victoires sur la Ligue.** — A la mort d'Henri III, le roi de Navarre, *Henri de Bourbon*, prit le nom d'Henri IV; avec lui commença la branche des *Capétiens-Bourbons*, qui devait occuper le trône jusqu'à la Révolution française.

Henri IV avait à conquérir son royaume sur *deux compétiteurs :* Mayenne, le chef de la Ligue, et Philippe II, roi d'Espagne, qui avait envoyé de nombreux secours aux Ligueurs. Devant ces ennemis redoutables, le nouveau roi se trouva d'abord dans une situation critique : beaucoup de *royalistes catholiques* l'abandonnèrent, ne voulant pas combattre pour un hérétique, et son armée se trouva réduite à 9000 soldats, quand ses adversaires en avaient 33000.

Henri IV avait pour lui des *qualités personnelles*, bravoure, esprit, générosité, qui bientôt le *rendirent populaire* dans tout le pays ; c'était un habile capitaine et un très fin diplomate. Surtout, il fut aidé par la *désunion de ses adversaires :* il avait en effet à combattre trois ennemis dont les intérêts étaient opposés : Mayenne et l'aristocratie, qui comptait se rendre de nouveau maîtresse du pays ; — le peuple des Ligueurs, qui détestait la noblesse et avait des instincts démocratiques, dirigé par les **Seize**, chefs des 16 quartiers de Paris ; — enfin Philippe II qui ne travaillait ni pour Mayenne, ni pour les Seize, mais espérait assujettir la France à l'Espagne. Les Ligueurs ne s'accordèrent que pour proclamer roi, à la place d'Henri IV, son oncle, le vieux cardinal de Bourbon, qu'ils appelèrent *Charles X*.

La mort d'Henri III n'interrompit pas la huitième guerre de religion; le nouveau roi eut tout d'abord à détruire la puissance militaire de ses ennemis. Il y réussit par *trois séries d'opérations :* une première campagne en Normandie, — le siège de Paris, — une seconde campagne en Normandie (1589-1592).

Avec son armée diminuée, Henri IV ne pouvait songer à continuer le siège de Paris. Il ne voulut pas du moins *reporter la guerre au sud de la Loire :* il gagna la *Normandie*, où il attendit les secours que lui promettait *Élisabeth*, la reine protestante de l'Angleterre. Mayenne promit aux Parisiens d'aller jeter le Béarnais à la mer; mais il fut lui-même battu à **Arques** (1589), et plus complètement encore à **Ivry** (1590).



Henri IV.

La route de Paris était ainsi ouverte à Henri IV : il alla en faire le siège. Les Parisiens, excités par les *Seize*, par les prédications des *curés ligueurs*, résistèrent héroïquement, la famine même ne put les abattre. Une armée espagnole, conduite par *Farnèse*, un des meilleurs généraux de Philippe II, eut le temps de venir des Pays-Bas, et ravitailla Paris. Henri IV dut lever le siège (1590).

Henri IV alors *reporta la guerre en Normandie*, et tâcha de prendre *Rouen*, pour couper les communications par eau de Paris. Farnèse vint encore lui arracher cette proie; mais il lui fallut combattre à *Aumale*, à *Caudebec*, à *Yvetot;* à Caudebec, le général espagnol reçut une blessure dont il mourut en regagnant les Pays-Bas (1592).

(2°) **Fin de la Ligue.** — Après cette campagne de 1592, les opérations militaires languirent et devinrent insignifiantes. Le peuple, accablé de malheurs, commençait à *se lasser de l'anarchie*, et tous les yeux se tournaient vers le Béarnais. Celui-ci comprit que le moment était venu de compléter par l'habileté politique l'œuvre commencée par les armes; dans cette tache nouvelle, il réussit merveilleusement, exploitant l'*animosité qui éclata entre les Seize et Mayenne*, gagnant de plus en plus à sa cause le *sentiment national* qui finissait par

se soulever contre les Espagnols. Des bourgeois de Paris composèrent la **Satire Ménippée**, violente satire contre les prétentions des nobles et des étrangers, et qui valut d'innombrables adhérents à la cause royale.

C'est après le siège de Paris qu'éclata avec violence l'animosité entre Mayenne, et les idées démagogiques des Seize. Les Seize commirent des excès tels, que Mayenne en fit mettre quatre à mort, et *supprima leur puissance* (décembre 1592).

Puis, en janvier 1593, il réunit à Paris des *États généraux* de ligueurs pour régulariser la situation du royaume : mais un conflit d'ambition y surgit entre Mayenne et Philippe II, qui réclama la couronne de France pour sa fille l'infante Isabelle. Ces États tournèrent ainsi à l'avantage du roi.

Enfin, Henri IV porta le dernier coup à ses adversaires, en se décidant à *abjurer le protestantisme* à Saint-Denis, près de Paris (1593); le pape Clément VIII leva la *sentence d'excommunication* lancée autrefois contre lui.

La réconciliation d'Henri IV avec l'Église porta aussitôt ses fruits : en 1594, le roi *fut sacré à Chartres*, et quelques semaines plus tard il **rentra à Paris**. Il était dès lors le roi incontesté. Cependant beaucoup de seigneurs restaient insoumis dans leurs domaines; il fallut encore quelques années à Henri IV pour reprendre ville par ville, province par province, tout son royaume. Il y parvint, moins par les armes que par l'argent prodigué à ses adversaires.

(**3°**) **La paix avec l'Espagne**. — Mais Philippe II ne se résigna pas si aisément à l'écroulement de ses plans ambitieux : il se décida à *continuer directement la guerre* contre la France, en s'appuyant sur quelques chefs ligueurs qui n'avaient pas encore posé les armes : Mercœur en Bretagne, Mayenne en Bourgogne, etc. La guerre ouverte ne lui réussit pas mieux que l'intrigue.

Henri IV commença *par lui enlever ses alliés* en France : il dirigea des troupes contre Mayenne; une armée espagnole venue à son secours fut vaincue à *Fontaine-Française* en 1595, et l'ancien chef de la Ligue dut faire sa soumission.

D'autre part, une armée espagnole qui envahit la France du Nord eut quelques succès, et s'empara d'*Amiens* (1597); mais Henri IV reprit la ville; puis, par une marche imprévue, se portant sur la Bretagne, obligea *Mercœur* à poser les armes. Philippe II n'avait donc plus d'appui en France; l'Espagne, épuisée, dut renoncer à la lutte; elle signa la paix de Vervins (1598).

La *paix de Vervins* rétablit simplement les clauses de la paix de Cateau-Cambrésis : Philippe II *ne gagnait donc rien* à cette lutte contre la France qui avait rempli sa vie et ruiné son royaume.

Trois ans plus tard, en 1601, son allié le *duc de Savoie* fut obligé après une courte guerre de céder à Henri IV, par le *traité de Lyon*, la Bresse, le Bugey et le Valromey : pour la première fois, la France touchait au Jura. — Elle avait été déjà accrue du **Béarn**, patrimoine du *Béarnais*.

(4°) **La paix religieuse**. — Le royaume pacifié, Henri IV eut le rare mérite de rendre durable la paix intérieure, en apaisant les haines religieuses par l'**Édit de Nantes** (1598). Cet édit, qui établit dans le royaume la *tolérance*, est assurément son plus beau titre de gloire ; la France fut alors dans le monde civilisé une glorieuse exception : partout ailleurs, les protestants étaient odieusement persécutés dans les États catholiques, et les catholiques l'étaient de même dans les États protestants. En France seulement, les deux religions vécurent en paix, sous la protection de la loi.

Dans l'Édit de Nantes, il y a des **clauses religieuses** qui sont excellentes : les protestants obtenaient la *liberté de conscience* partout, la *liberté du culte* dans une ville par bailliage, et, en outre, l'égalité des droits civils et politiques, avec des chambres *mi-partie* catholiques et protestantes dans les Parlements.

Il y a aussi des **clauses politiques** qui sont critiquables : les protestants avaient des *places de sûreté*, et le droit de tenir tous les trois ans des *assemblées générales* pour régler leurs affaires. Ils formaient donc en quelque sorte comme « un État dans l'État ». Henri IV comprenait assurément le danger de pareilles concessions ; mais il sentait aussi qu'il fallait donner à ses anciens coreligionnaires des garanties matérielles de sa sincérité, pour obtenir leur confiance.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Qui succéda à Henri III ? — 2. Quels étaient les ennemis d'Henri IV ? — 3. Quelles étaient ses qualités ? — 4. Quelles victoires remporta-t-il en Normandie ? — 5. Racontez le siège de Paris. — 6. Ses luttes contre Farnèse. — (**2**) 7. Qu'est-ce que la Satire Ménippée ? — 8. Comment finirent les Seize ? — 9. Les États généraux de la Ligue. — 10. Abjuration d'Henri IV et ses suites. — (**3**) 11. Comment commença la guerre directe contre l'Espagne ? — 12. Opérations dans le Nord. — 13. Comment finit cette guerre ? — 14. Clauses du traité de Lyon. — (**4**) 15. Qu'est-ce que l'Édit de Nantes ? — 16. Ses clauses religieuses. — 17. Ses clauses politiques.

Leçon III. — **Réorganisation de la France sous Henri IV.**

Résumé. — 1. La France était pacifiée en 1598; mais le pays se trouvait dans un état lamentable, après quarante années de guerre civile.

2. Dans la réorganisation du royaume, Henri IV fut efficacement aidé par Sully, son ami, un des plus sages ministres que la France ait eus.

3. Le roi et son ministre travaillèrent de concert à remettre l'ordre dans les finances par une sévère économie, et à encourager l'agriculture.

4. Mais ce fut contrairement aux vues de Sully qu'Henri IV développa l'industrie ; il donna une grande activité au commerce intérieur et extérieur.

5. Redevenu prospère au dedans, le royaume redevint aussi influent au dehors. Henri IV noua d'utiles alliances, et se prépara même à abattre pour toujours l'ambition de la maison d'Autriche.

6. Mais la mort l'arrêta au moment décisif. Malgré les services qu'il rendait au pays, beaucoup de conspirations et de complots s'étaient formés contre lui; tous avaient échoué. Il finit par tomber sous le couteau de Ravaillac (1610).

Récit. — (1°) **État du royaume vers 1598.** — Quand Henri IV parvint à rendre la paix à la France, elle était désolée depuis près de quarante ans par la guerre civile; les villes et les campagnes étaient littéralement dévastées.

Les villes fortes étaient *encombrées de paysans* qui venaient y chercher un refuge ; aussi, la famine et la maladie y faisaient d'effroyables ravages : à Paris, en 1596, une épidémie ayant éclaté, les malades mouraient par centaines dans l'Hôtel-Dieu.

Dans les villages, la *misère de la vie* avait dépassé toute idée; les transes y étaient perpétuelles. Au bruit des cavaliers dans la plaine, le paysan en hâte décrochait ses salaisons, empilait sur sa charrette ses meubles et ses provisions, poussait devant lui son bétail, et *se sauvait au fond des bois.* La paix même ne lui rendit pas la sécurité : comme aux temps les plus sombres de la guerre de Cent ans, les soldats congédiés se transformaient en brigands. Ainsi, les *trois frères Guilleri*, dont le nom a survécu dans la mémoire populaire, s'étaient ménagé près de Saintes un repaire défendu par du canon, et de là détroussaient les passants sur toutes les routes de la Saintonge et du Poitou. Les paysans résistaient de leur mieux à tant de maux : on avait vu se former des *Ligues de vilains*, qui stipulaient pour leur

pays la neutralité religieuse, ou qui s'armaient pour courir sus aux pillards.

En 1594, des campagnards, « enragés de misère », s'étaient soulevés sous le nom de *croquants* dans la Guyenne, la Marche, le Limousin, etc. Le roi recourut surtout à la douceur, et parvint à apaiser la révolte.

Au milieu même des soucis militaires, Henri IV s'était préoccupé de la besogne urgente de la réorganisation du royaume : il avait exposé tout un *plan de réformes* à une *Assemblée de Notables* qu'il avait convoquée à Rouen en 1596 ; dès 1594, il écrivait à un de ses ministres, Sully : « Quand je serai roi paisible, nous userons des bons ménages dont vous m'avez tant parlé ; et pouvez vous assurer que je n'épargnerai travail pour élever mon État en sa grande splendeur. » Le meilleur de son œuvre, ce fut de rendre la paix à la campagne et aux travailleurs ; en douze ans (1598-1610), il tira son pays de cet abîme de misère pour l'amener à un degré de prospérité qu'il n'avait jamais connu.

(2°) **Sully**. — Le principal auxiliaire d'Henri IV dans la réorganisation du royaume, ce fut son ami Maximilien de Béthune, *baron de Rosny*, qu'il créa *duc de Sully*. Pendant la guerre, Sully avait été un des plus braves capitaines du Béarnais ; la paix assurée, il devint son principal ministre ; la vieille amitié qui les unissait inspirait parfois au conseiller royal une *franchise de langage* d'où résultaient des brouilles fréquentes, mais le roi reconnaissait ensuite la sagesse de son ministre, et faisait les premiers pas vers la réconciliation. Ce fut Sully qui plus d'une fois empêcha Henri IV de céder à ses caprices, et le décida à épouser en secondes noces *Marie de Médicis*, nièce du grand-duc de Toscane (1600).

Surintendant des finances en 1597, *grand-voyer* et *grand-maître de l'artillerie*, *surintendant des bâtiments et fortifications*, Sully dirigea exclusivement les finances et toute l'administration intérieure, et il exerça la principale influence sur la guerre et sur la marine. Enfin, par sa haute raison, il domina ses collègues dans le ministère, *Villeroy*, *Jeannin*, *Sillery*, et fut en fait le premier ministre. Dans la mémoire du peuple, son nom est resté inséparable de celui d'Henri IV.

(3°) **Les finances et l'agriculture**. — C'est pour le rétablissement de l'ordre dans les finances publiques et pour

le développement de l'agriculture que le roi et son ministre s'entendirent le mieux. Le *Trésor* était dans un état déplorable : en 1599, sur 200 millions que payait le peuple chaque année, les caisses publiques n'en recevaient que 25 ; et comme l'intérêt de la dette en exigeait 16, il ne restait que 9 millions pour subvenir aux besoins de l'État. En 1610, on avait annuellement 20 millions au lieu de 9 pour les services publics ; le peuple payait 35 millions en moins, la dette avait été diminuée de 100 millions ; et enfin, une réserve de 22 millions était gardée dans les caves de l'Arsenal. De tels résultats font l'éloge éloquent de l'administration de Sully.

Pour l'*administration financière*, Sully réprima les gaspillages, et les vols commis par les agents du Trésor ; il surveilla rigoureusement leurs comptes, et les obligea à restituer à l'État des sommes considérables. Il créa la *Paulette*, sur les conseils du financier Paulet : c'était un droit annuel payé par les magistrats pour rendre leur charge héréditaire, ils pouvaient donc la transmettre à leurs enfants. Sully fit aussi abolir beaucoup de fonctions inutiles, dont les traitements furent supprimés.

L'agriculture ne lui fut pas moins redevable. Peut-être même avait-il pour elle un amour trop exclusif : « Labourage et pâturage, disait-il, sont les deux mamelles qui nourrissent la France ».

La législation rurale, établie par Henri IV et Sully, est presque excellente : la *sécurité* fut rendue aux campagnes par des mesures rigoureuses contre les brigandages des soldats ; — on *réduisit d'un quart la taille*, qui était payée surtout par les paysans ; — on *défendit de saisir* les instruments de labour et les bestiaux ; — on autorisa *la vente du blé* d'une province à une autre, ce qui était défendu auparavant ; — on travailla au *desséchement* des marais ; — on chercha à répandre la culture du *mûrier blanc,* nécessaire pour l'élevage du ver à soie.

Les efforts de Sully furent aidés par un gentilhomme protestant du Languedoc, *Olivier de Serres*, qui essaya de perfectionner les procédés de l'agriculture ; dans son *Ménage des Champs*, il donna d'excellents conseils aux paysans. Mais on se heurta souvent contre un défaut terrible des campagnards, la **routine** : ils résistèrent aux beaux travaux de desséchement des marais et restèrent indifférents à la culture du mûrier qui les aurait enrichis.

(4°) **L'industrie et le commerce.** — Dans le domaine industriel, le roi rencontra d'autres préjugés. *Sully lui-même n'aimait pas l'industrie*, lui reprochant d'affaiblir physiquement

les ouvriers ; le roi au contraire, bien plus justement, voyait dans les manufactures « un des principaux expédients pour rétablir le royaume ».

Henri IV ne négligea assurément pas *les objets de première nécessité :* les draps, les toiles, les bas de laine, la taillanderie, etc. Mais son esprit si français allait droit aux *industries de goût et d'art,* si essentiellement françaises elles-mêmes ; pour les protéger, il utilisa tous les moyens que la royauté avait alors à sa disposition : privilèges et monopoles accordés aux fabricants, droits protecteurs sur les produits venus de l'étranger, subventions pour les manufactures, etc. Henri IV fut vraiment le créateur de *l'industrie française des soieries,* satins, brocards, bas de soie, etc.; il montra avec bonheur à ses courtisans la première paire de bas de soie fabriquée en France. La France ne fut plus tributaire de l'Italie pour ses soieries.

Sully et Henri IV, divisés sur d'autres points, furent d'accord sur les mesures à prendre en faveur du **commerce.** Il leur fallut beaucoup d'énergie pour faire exécuter les travaux même les plus avantageux ; les paysans ne pouvaient pardonner aux belles routes plantées d'arbres les corvées qui leur avaient été imposées pour leur construction.

Le commerce, accru par l'augmentation même de la production agricole et industrielle, fut favorisé :

1° par *les facilités données à la circulation intérieure,* routes nouvelles, canal de Briare, établissement de coches et de relais publics, etc. ;

2° par *les débouchés* assurés au dehors, par la conclusion de traités de commerce, par des efforts pour créer des *colonies.* Sully lui-même était fort peu « colonial » ; mais Henri IV essaya de fonder une *Compagnie des Indes,* et envoya **Champlain** fonder *Québec* dans le *Canada.*

Enfin, l'éclat des lettres, des sciences et des arts ne manqua même pas à ce règne réparateur. C'est alors que la poésie trouva sa forme définitive dans les écrits de **Malherbe.**

(**5°**) **Politique extérieure.** — Cependant Henri IV ne perdait pas de vue le danger permanent que faisait courir *à l'indépendance des États européens* l'ambition de la maison d'Espagne : il l'avait vaincue, mais elle n'était nullement résignée, et elle n'avait pas renoncé à son rêve de domination universelle.

Depuis l'abdication de Charles-Quint, sa maison était partagée en deux branches, son frère *Ferdinand Ier* lui ayant succédé en Autriche et en Allemagne, tandis que son fils *Philippe II* lui succédait en

Espagne et dans ses autres possessions. Mais la *branche d'Espagne* et la *branche d'Autriche* restaient étroitement unies, et toujours prêtes à associer leurs forces pour opprimer le reste de l'Europe. Contre elles, Henri IV noua un solide faisceau d'alliances avec les souverains, intéressés comme lui à la *défense de l'équilibre européen :* le roi Jacques Ier d'Angleterre, le duc de Savoie, plusieurs princes italiens, les Ottomans, enfin les princes protestants d'Allemagne unis pour protéger leur foi et leur indépendance politique contre l'empereur Ferdinand.

La guerre à laquelle Henri IV se préparait ainsi devait peut-être, dans sa pensée, *être la dernière.* Sully lui a attribué dans ses *Mémoires*, écrits beaucoup plus tard, le *Grand Dessein* de refondre tous les États européens et d'instituer au-dessus d'eux un *tribunal international* pour juger tous les conflits : c'est sans doute un rêve de la vieillesse de Sully. Henri voulait du moins assurer la prépondérance de la France, devenue la protectrice des États secondaires.

Une occasion se présenta en 1609 de réaliser ses projets : un *duc de Clèves et de Juliers* étant mort en Allemagne, son héritage fut disputé par plusieurs compétiteurs, et une grande guerre européenne devint imminente. Henri IV faisait de grands armements et allait intervenir, lorsqu'une mort soudaine l'arrêta.



Assassinat d'Henri IV, d'après une estampe de 1610.

(6°) **Conspirations et complots**. — Henri IV est un des rois qui ont le plus aimé le peuple et qui ont rendu le plus de services à la France ; et cependant, il n'y en a pas qui aient été en butte à autant de conspirations et de complots : on en compte en effet **dix-neuf**. Ces tentatives criminelles sont

de deux espèces : les unes ont été formées par des *ambitieux* qui voulaient rendre à la noblesse son ancienne puissance, les autres par des *fanatiques* qui ne pouvaient pardonner au roi d'avoir été protestant.

Les conspirateurs par ambition étaient des *gouverneurs de province*, qui appartenaient à la plus haute noblesse, et ne craignaient pas de s'entendre avec l'Espagne, la mortelle ennemie de la France : *Biron*, qui avait d'abord bien servi Henri IV, complota ensuite par deux fois contre lui, et périt sur l'échafaud (1602). Plus tard, le comte d'Auvergne, puis le duc de Bouillon conspirèrent encore avec l'Espagne, mais eurent la vie sauve.

Quelques fanatiques attentèrent à la vie du roi : Jean Barrière en 1593, Jean Châtel en 1594, etc.

C'est un fanatique encore, **Ravaillac**, qui assassina Henri IV, le 14 mai 1610 : il le tua d'un coup de couteau, profitant d'un embarras de voitures qui avait arrêté le carrosse du roi dans la rue de la Ferronnerie.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Quel était l'état des campagnes en 1598 ? — 2. Idées d'Henri IV sur le gouvernement. — (**2**) 3. Quel fut son ministre ? — 4. Quel fut le rôle de Sully ? — (**3**) 5. État des finances en 1598. — 6. État des finances en 1610. — 7. Quelles mesures financières prit-on ? — 8. Quelles mesures pour l'agriculture ? — 9. Rôle d'Olivier de Serres. — (**4**) 10. Idées de Sully sur l'industrie. — 11. Comment Henri IV la protégea-t-il ? — 12. Encouragements au commerce. — 13. Création des colonies. — (**5**) 14. Quel était l'état de la maison d'Autriche ? — 15. Quelles alliances furent formées contre elle ? — 16. Qu'est-ce que le Grand Dessein ? — (**6**) 17. Complots des nobles contre Henri IV. — 18. Comment mourut-il ?

Devoirs. — **1.** *Les fils d'Henri II.* — **2.** *Histoire du protestantisme en France.* — **3.** *Histoire de la Ligue.* — **4.** *Rapports de la France et de l'Espagne de* 1559 *à* 1610. — **5.** *L'œuvre d'Henri IV.* — **6.** *État politique, économique et social de la France en* 1610.

Lectures. — Les *Mémoires* contemporains sur l'époque des guerres de religion sont très intéressants, mais aussi très nombreux ; on trouvera les extraits les plus importants dans les petits volumes suivants de la *Collection B. Zeller : Catherine de Médicis et les protestants; la Saint-Barthélemy ; Henri III et les débuts de la Ligue; les Trois Henri.* — *Lectures historiques*, par Mariéjol, de la page 415 à la page 444. — L'excellente *Histoire des États généraux* par Jalliffier, p. 100-122. — *Histoire de la Civilisation française*, par Rambaud, t. I, chap. xxv, xxvi, et xxvii : c'est une lecture que rien ne peut remplacer. — *Les ducs de Guise et leur époque*, par Forneron.

Tableau récapitulatif de 1494 à 1610.

- **Les guerres d'Italie.**
  - **1re période (1494-1515).**
    - Charles VIII (1483-1498) : prétentions sur Naples ; concessions ruineuses aux peuples voisins. Conquête rapide et perte de Naples (1494-1496). Fornoue.
    - Louis XII (1498-1515) : conquête du Milanais (1500). — Conquête de Naples avec l'alliance de Ferdinand d'Aragon (traité de Grenade). Perte de Naples et traités de Blois (1505). — Ligue de Cambrai contre Venise, victoire d'Agnadel (1509). — La Sainte-Ligue formée contre la France : victoire de Gaston de Foix. Perte du Milanais après la défaite de Novare. La France envahie : Guinegate (1513).
    - François Ier (1515-1547) : le Milanais reconquis après Marignan (1515). Concordat de 1516 et paix perpétuelle avec les Suisses.
  - **Renaissance.**
    - Grandes inventions : poudre à canon, boussole, canaux, imprimerie ; la découverte du Nouveau Monde.
    - Réveil artistique . les châteaux de la Loire, le Louvre. Progrès de la peinture et de la sculpture. — Progrès de la littérature : poésie (Marot, Ronsard, la Pléiade), prose (Rabelais, Montaigne). Le Collège de France,
  - **2me période (1521-1559). Rivalité de la France et de l'Autriche.**
    - Sous François Ier : 1re guerre, de 1520 à 1526 (Bayard à Mézières, trahison du connétable de Bourbon (1523) et perte du Milanais ; bataille de Pavie et traité de Madrid. — 2me guerre de 1527 à 1529 (Sac de Rome après la Ligue de Cognac ; paix de Cambrai). — 3me guerre de 1535 à 1538 (alliance avec les Turcs et les protestants allemands ; invasion de la Provence ; trêve de Nice).— 4me guerre de 1542 à 1544 (victoire de Cérisoles, invasion de la Champagne ; Traité de Crespy ; traité d'Ardres avec l'Angleterre).
    - Sous Henri II (1547-1559) : 1re guerre contre Charles-Quint, de 1551 a 1556 (conquête des Trois-Evêchés ; défense du duc de Guise a Metz ; trêve de Vaucelles). — 2e guerre contre Philippe II, de 1556 a 1559 (défaite de Saint-Quentin, prise de Calais ; paix de Cateau-Cambrésis).
  - Le despotisme royal : soumission de la noblesse (la cour), de la magistrature (vénalité des charges), du clergé (le Concordat), du tiers-état.
- **Les guerres de religion.**
  - La Réforme en France sous François Ier. Persécution sous Henri II : l'édit d'Ecouen. — Sous François II (1559-1560), Conjuration d'Amboise.
  - Sous Charles IX (1560-1574), quatre guerres religieuses : massacre de Vassy (1562), assassinat du duc de Guise, batailles de Jarnac et de Moncontour. — Paix de Saint Germain (1570) : réconciliation apparente des catholiques et des protestants, massacre de la Saint-Barthélemy (1572).
  - Sous Henri III, influence des Politiques. Ambition du nouveau duc de Guise, le Balafré (bataille de Dormans). — Création de la Ligue ; une huitième guerre éclate en 1586 Bataille de Coutras. Les Barricades. Assassinat du duc de Guise (1588). Assassinat d'Henri III (1589).
  - Sous Henri IV (1589-1610), pacification : victoires d'Arques et d'Ivry ; siège de Paris (1590). Abjuration d'Henri IV, son entrée a Paris (1594). Paix de Vervins avec l'Espagne (1598) et de Lyon avec la Savoie (1601). — Édit de Nantes (1598)
- **Réorganisation de la France.**
  - État lamentable du royaume en 1589. Les idées du roi et de Sully. — Restauration des finances. — Protection à l'agriculture, au commerce, à l'industrie. — Projets d'Henri IV contre la maison d'Autriche. — Conspirations contre Henri IV : les ambitieux et les fanatiques. — Son assassinat par Ravaillac (1610).

CHAPITRE III

ÉTABLISSEMENT DE L'ABSOLUTISME MONARCHIQUE (1610-1661)

NOTIONS GÉNÉRALES

La période de l'Histoire de France qui s'étend de 1610 à 1661 est remplie à proprement parler par la formation de la monarchie absolue : c'est alors que s'établit dans notre pays le despotisme administratif qui devait durer jusqu'en 1789.

Henri IV avait installé la famille des Bourbons sur le trône en 1589. Mais, quand la mort vint interrompre son œuvre en 1610, il laissait encore à ses successeurs deux grandes tâches à remplir : à l'intérieur, il fallait achever de détruire l'aristocratie nouvelle, celle des gouverneurs de province, qui, à la faveur de l'avilissement de l'autorité royale pendant les guerres civiles, avaient essayé de se rendre indépendants.—Au dehors, il fallait assurer les frontières de la France au nord-est, et, en reprenant la lutte contre la maison d'Autriche, en détruisant à tout jamais son ambition de domination universelle, assurer l'indépendance des divers États européens, en même temps que celle de la France.

Deux grands ministres, Richelieu et Mazarin, achevèrent l'œuvre d'Henri IV, deux fois retardée et compromise par les troubles impolitiques d'une régence : le peuple français fut délivré de la puissance de l'aristocratie qui le ruinait; et la puissance de la maison d'Autriche, menaçante pour l'Europe, fut à jamais brisée.

La royauté bourbonienne avait donc, en 1661, rendu deux grands services à la France et à l'Europe. La récompense ne se fit pas attendre : en France, elle arriva au pouvoir absolu, avec l'assentiment même de la nation, peu soucieuse encore de liberté politique, et heureuse de trouver le repos sous des maîtres intelligents. En Europe, elle exerça une prépondérance incontestée, solidement établie sur la reconnaissance des nations, qui voyaient en elle leur protectrice naturelle.

LEÇON I. — **Progrès de la royauté à l'intérieur sous Louis XIII. Richelieu.**

Résumé. — 1. Après la mort d'Henri IV, pendant la minorité de son fils Louis XIII, la France fut gouvernée par la régente Marie de Médicis. Le relèvement du pays fut suspendu, sous des ministres indignes ou incapables, Concini, de Luynes.

2. Enfin, en 1624 arriva au pouvoir le ministre qui fut le vrai continuateur d'Henri IV, le cardinal de Richelieu. Il gouverna la France jusqu'à sa mort, en 1642.

3. Désireux d'abattre tous les ennemis de l'unité monarchique, il s'en prit d'abord aux protestants : il leur enleva la Rochelle, et par la paix d'Alais (1629) leur ôta leurs privilèges politiques.

4. Les grands seigneurs résistèrent plus opiniâtrement : Richelieu détruisit leurs derniers privilèges, força à l'exil Marie de Médicis qui les soutenait, et envoya à l'échafaud les plus illustres conspirateurs, Montmorency, Cinq-Mars, etc.

5. Richelieu employa son autorité à faire sentir partout la puissance de l'État souverain : il créa les intendants, encouragea le commerce, régularisa l'administration, protégea les lettres et les arts, etc.

RÉCIT. — (1°) **Marie de Médicis. Concini et de Luynes.** — Quand Sully apprit la mort d'Henri IV : « La France va tomber en d'étranges mains », s'écria-t-il. En effet, il fallut attendre *quatorze ans*, jusqu'en 1624, le véritable continuateur de la politique nationale du roi mort; pendant les sept premières années un favori de la reine-mère, pendant les sept années suivantes les favoris du roi gouvernèrent *sans nul souci des intérêts publics ;* la royauté française déclina, au dedans comme au dehors.

Le nouveau roi de France, **Louis XIII**, n'avait que neuf ans; le chef de la noblesse, le duc d'Épernon, fit donner la *régence avec un pouvoir absolu* à la reine-mère, Marie de Médicis, dont Henri IV s'était défié, mais dont les seigneurs attendaient beaucoup. C'était une femme vulgaire, d'une intelligence médiocre, qui *écarta Sully* du ministère; elle livra le gouvernement à sa sœur de lait, *Léonora Galigaï*, et au mari de celle-ci, l'aventurier florentin *Concini*. Tous les grands projets du feu roi furent abandonnés, à l'intérieur et à l'extérieur.

Concini n'avait aucune pensée politique : *il ne songeait qu'à s'enri-*



États généraux de 1614 (d'après une estampe de l'époque).
Séance d'ouverture. Le jeune roi est au fond sur le trône ; le clergé siège à sa droite, la noblesse à sa gauche, le tiers-état en avant.

chir, avec l'intention d'aller ensuite en Italie jouir paisiblement de la

fortune qu'il aurait amassée. Il fit main basse sur les dignités lucratives, acheta le marquisat d'Ancre en Picardie, se fit nommer maréchal sans avoir jamais tenu une épée, et pilla le Trésor. Pour plaire aux grands seigneurs, il leur prodiguait aussi argent et gouvernements.

Au dehors, pour faire plaisir à Marie de Médicis *qui avait l'âme espagnole*, il se réconcilia avec l'Espagne, et fit épouser au jeune Louis XIII *Anne d'Autriche*, fille de Philippe III, qui, en 1598, avait succédé à Philippe II.

Les grands acceptèrent Concini tant qu'il put les payer ; mais quand le Trésor fut vide, les nobles, « las de presser une éponge vide », *se révoltèrent* contre lui à deux reprises. Au lieu de les combattre, Concini traita avec eux, à *Sainte-Menehould* et à *Loudun*, leur accordant tout ce qu'ils demandaient.

Entre ces deux révoltes, Concini convoqua à Paris les **États généraux de 1614**, les derniers qu'il y ait eu avant la révolution de 1789. On y prononça de très beaux discours, mais ils n'aboutirent à aucun résultat, parce que les trois ordres passèrent toute la session à se quereller.

Pour se débarrasser de Concini, les grands finirent par l'assassiner en 1617, avec l'assentiment de Louis XIII, parvenu à sa majorité ; Galigaï fut brûlée comme sorcière. Du reste, rien ne fut changé dans le gouvernement : seulement, le favori du roi, *Albert de Luynes*, remplaça le favori de la reine.

De Luynes était un pauvre gentilhomme, qui avait gagné l'affection du roi par son habileté de fauconnier. Comme son prédécesseur, *il s'enrichit* largement, et se fit même donner l'épée de *connétable*.

Comme Concini aussi, il eut à *combattre les grands* quand il n'eut plus d'argent à leur donner, et il dut signer avec eux les traités onéreux d'*Angoulême* et d'*Angers* ; la reine-mère, exilée de la cour depuis la mort de Concini, s'était mise à la tête de ces révoltes des nobles.

Il fallut aussi *combattre les protestants*, qui essayaient de former en France une sorte de *République indépendante*. De Luynes marcha en personne contre eux ; mais il fut repoussé au *siège de Montauban*, et mourut de la fièvre dans les Cévennes en 1621. La paix de Montpellier (1622) laissa aux protestants leurs privilèges politiques.

(2°) **Richelieu ; ses projets.** — Après la mort du duc de Luynes, Marie de Médicis retrouva son crédit ; elle en profita pour faire arriver au ministère celui qui allait, malgré elle, reprendre la tradition gouvernementale d'Henri IV, **Richelieu** (1624). Avec le grand cardinal cessa cette sorte *d'interrègne* qui durait depuis quatorze ans ; la France retrouva une politique nationale et une administration intelligente.

Armand Duplessis, duc de Richelieu, avait suivi d'abord la carrière des armes; puis, entré dans les ordres, il était devenu *évêque de Luçon* à vingt-deux ans. Député du clergé aux États généraux de 1614, il avait attiré l'attention de Marie de Médicis, qui dans les derniers mois de la vie de Concini l'avait admis au conseil; il avait ensuite servi de médiateur entre Louis XIII et sa mère, et obtenu ainsi le chapeau de *cardinal*, puis une place dans le ministère. Rien ne l'élevait d'abord au-dessus des autres ministres; mais, en peu de mois, il conquit la première place « par le droit de son génie ».

Louis XIII, *âme sans ressort, mais non sans intelligence*, apprécia très vite la valeur de Richelieu: il se rendait compte de ce qui était nécessaire à la France, mais il n'avait pas la force de gouverner lui-même. Il comprit du moins que ce nouveau ministre saurait faire ce qu'il fallait pour le bien du pays; et, quoique sa personne ne lui fût pas sympathique, il eut le grand mérite de le soutenir toujours, même *contre sa mère*, même *contre les courtisans* qu'il aimait le plus.

Dans son ministère de dix-huit ans, Richelieu, avec son habileté infatigable et son puissant génie, poursuivit *un triple but :* abattre les protestants comme parti politique; — soumettre les grands aux lois de la monarchie; — au dehors, briser la puissance de la maison d'Autriche.

(3°) **Lutte contre les protestants.** — Quoique cardinal de l'église catholique, Richelieu ne songea pas à *persécuter les hérétiques* pour leur religion; seulement, il comprenait que les *privilèges politiques* accordés aux protestants par l'Édit de Nantes faisaient du calvinisme « un État dans l'État », et étaient dangereux pour l'*unité nationale*. Aussi résolut-il de les réduire à la condition des autres citoyens, et il y parvint après une guerre qui dura de 1625 à 1629.

La guerre se fit sur deux points, à *La Rochelle* et dans les *Cévennes*. La Rochelle était la principale forteresse des protestants; c'était en même temps un port, par lequel ils pouvaient recevoir les munitions et les renforts envoyés par les Anglais, leurs coreligionnaires. Les troupes royales leur enlevèrent d'abord l'*île de Ré*, qui couvrait les approches de la place; puis Richelieu vint en personne assiéger la ville, avec son état-major de prêtres et de moines dociles, qu'il appelait « son Église militante ». *Les Anglais* envoyèrent *trois expéditions* successives pour secourir les assiégés; comme Richelieu n'avait pas de flotte pour leur barrer la route, il fit construire une énorme digue à l'entrée du port. Les assiégés se défendirent avec héroïsme, soutenus par l'énergie de leur maire *Guitton;* mais, après quatorze mois de siège, après une famine terrible qui enleva 19 000 habitants sur 25 000, La Rochelle dut capituler (1627-1628).

Dans les Cévennes, la lutte fut moins opiniâtre. Le *duc de Rohan*, qui y commandait les protestants, ne put défendre *Privas*, et il lui fallut se soumettre.

La paix fut signée à **Alais** en 1629. Ce traité, qu'on appela l'*Édit de grâce*, enleva aux protestants leurs privilèges politiques, mais leur laissa toutes les libertés religieuses accordées par l'Édit de Nantes ; ils se trouvèrent alors dans la condition des autres sujets du roi. *Richelieu ne les persécuta jamais.*

(4°) **Lutte contre les grands.** — La lutte contre l'aristocratie fut plus opiniâtre : c'est que celle-ci avait repris au temps de la Ligue et de Concini une partie de la puissance et des ambitions qu'elle avait eues à l'époque féodale, et elle avait encore, comme citadelles, les *châteaux-forts* dont elle couvrait le royaume. Et, d'autre part, elle sentait bien que si elle était vaincue par Richelieu, *sa défaite serait cette fois définitive.*

La noblesse était armée pour la lutte. Elle avait à sa tête, pour soutenir ses prétentions, les dix-neuf **gouverneurs de province**, qui étaient les chefs des plus puissantes familles de France, et qui, étant *héréditaires* dans leurs gouvernements, « se considéraient, dit Richelieu, comme souverains dans leur charge » ; c'est-à-dire qu'ils tendaient à s'approprier, comme un domaine particulier, la province qu'ils devaient administrer au nom du roi.

Auprès du roi même, Richelieu eut de redoutables ennemis : *Marie de Médicis*, qui l'avait élevé, mais qui voulait en faire l'instrument de ses caprices, et se tourna contre lui dès qu'elle le vit gouverner uniquement dans l'intérêt de l'État ; la jeune reine *Anne d'Autriche*, restée Espagnole de cœur ; *Gaston d'Orléans*, frère cadet de Louis XIII, esprit médiocre et caractère lâche ; enfin *tous les courtisans*, qui regardaient le cardinal comme l'ennemi commun. Tant que vécut Richelieu, *la cour resta le centre des intrigues* formées contre lui.

Richelieu n'hésita cependant pas à reprendre contre la noblesse l'œuvre inachevée d'Henri IV ; dès le début, il lui porta les coups les plus sensibles par deux édits de 1626, dont l'un *interdisait le duel*, ce reste des vieilles mœurs féodales, du droit de guerre privée, et dont l'autre ordonnait la *démolition des châteaux-forts* appartenant aux seigneurs. Pour résister au cardinal, les grands ne reculèrent ni devant les tentatives d'assassinat, ni devant les conspirations, ni devant de criminelles alliances avec l'ennemie nationale, avec l'Espagne.

Voici l'énumération des principaux épisodes de cette lutte interminable : d'abord, le *complot de Chalais*, qui se proposait d'assassiner Richelieu, de « tuer la bête au gîte », et qui fut décapité à Nantes. — La *Journée des Dupes* (1630), où les conjurés crurent un instant réussir avec l'appui de Marie de Médicis ; mais le cardinal reprit son ascendant sur le roi, et ce fut la reine-mère qui dut s'exiler. — Le complot de *Montmorency*, gouverneur du Languedoc, qui prit les armes, mais fut vaincu à Castelnaudary et décapité à Toulouse (1632). — Celui du *comte de Soissons*, qui s'allia aux Espagnols, mais fut tué au combat de La Marfée dans les Ardennes. — Celui de *Cinq-Mars*, qui négocia avec Olivarès, le ministre de Philippe IV roi d'Espagne, et périt sur l'échafaud avec son ami de Thou (1642).

Dès 1627, le supplice du comte de *Montmorency-Boutteville*, coupable de s'être battu en duel sur la Place Royale, avait été pour les duellistes une leçon nécessaire. « C'est chose injuste, disait Richelieu, de vouloir donner exemple par la punition des petits... C'est les grands plutôt qu'il faut tenir en discipline ».

(5°) **Réformes administratives.** — En même temps que Richelieu soutenait contre les nobles cette guerre intérieure, et combattait au dehors l'Espagne et l'Autriche liguées contre la France (voir la Leçon suiv.), il transformait et régularisait l'*administration monarchique*. Il réorganisa le *Conseil du roi* ou *Conseil d'État*, il rétablit dans les provinces l'autorité royale en y instituant des *Intendants*, il améliora l'état de l'*armée* et créa la *marine*, il encouragea l'*industrie* et le *commerce*, il étendit les *colonies*.

Dans le *Conseil d'État*, réorganisé en 1630, et d'où furent à peu près exclus les grands seigneurs et les prélats, Richelieu établit les *maîtres des requêtes* pour faire en quelque sorte leur apprentissage administratif, et devenir les utiles instruments du gouvernement.

Dans les provinces, il conserva les *Gouverneurs*, mais il ne leur laissa qu'un titre honorifique ; il leur enleva l'autorité dont ils avaient si souvent abusé, et la confia à des *Intendants de police, justice et finances :* c'étaient des magistrats d'humble origine, sortis du tiers-état, sur lesquels le ministre pouvait compter, et qu'il pouvait d'ailleurs toujours révoquer à son gré.

L'*armée* fut directement soumise au ministre de la guerre ; la dignité de *connétable* fut supprimée, parce qu'elle donnait trop de pouvoir à celui qui en était revêtu.

La *marine* ne fut pas négligée : des *ports* furent creusés, Brouage, Brest, et des *flottes* entretenues sur l'Océan et la Méditerranée.

Les *relations commerciales* et les *intérêts industriels* de la France furent sérieusement défendus. Plusieurs colonies furent fondées, dans les Antilles, à Madagascar, etc.

Le point faible dans le gouvernement de Richelieu, c'est l'*administration des finances*. Toutes ses réformes, et les guerres nationales qu'il eut à soutenir, coûtaient beaucoup d'argent; il n'eut pas le loisir de rétablir l'ordre dans les finances.

Enfin, Richelieu attacha son nom à un grand mouvement littéraire, et *prépara le Siècle de Louis XIV*. Il fonda en 1635 l'*Académie française* « chargée d'établir la règle certaine de notre langue », rebâtit la Sorbonne, construisit le *Palais-Cardinal* qui est aujourd'hui le *Palais-Royal*, etc. Sous lui parurent deux chefs-d'œuvre précurseurs du grand siècle littéraire de la France : le *Cid* de Corneille en 1636, le *Discours de la Méthode* de Descartes en 1637.

QUESTIONNAIRE — 1. Qu'est-ce que la royauté avait à faire en 1610? — 2. Quel résultat a-t-elle obtenu? — (**1**) 3. Qui gouverna à la mort d'Henri IV? — 4. Comment gouverna Concini? — 5. Les États de 1614. — 6. Comment tomba Concini? — 7. Comment gouverna de Luynes? — (**2**) 8. Origines de Richelieu. — 9. Ses projets. — (**3**) 10. Pourquoi lutta-t-il contre les protestants? — 11. Siège de la Rochelle. — 12. Paix d'Alais. — (**4**) 13. Pourquoi Richelieu lutta-t-il contre les grands? — 14. Ses principaux adversaires. — 15. Ses mesures contre les grands. — 16. Les principaux complots. — (**5**) 17. Enumérez les principales réformes. — 18. La création des Intendants.

LEÇON II. — **Progrès de la royauté à l'extérieur sous Louis XIII.**

Résumé. — 1. Pendant les premières années du règne de Louis XIII, les grands projets d'Henri IV en Europe furent abandonnés. La politique extérieure de Concini et du duc de Luynes fut aussi fâcheuse que leur politique intérieure; l'Autriche et l'Espagne se relevèrent.

2. Mais depuis 1624, Richelieu fut par sa diplomatie aussi bien que par son administration le continuateur d'Henri IV. Il contraria d'abord en Italie, dans la Valteline et dans le Mantouan, les ambitions autrichiennes et espagnoles.

3. Puis il intervint indirectement dans la guerre de Trente ans qui avait éclaté en Allemagne en 1618, et il soutint diplomatiquement le roi de Danemark, puis le roi de Suède, adversaires de l'empereur.

4. A partir de 1635, il engagea la France elle-même dans la guerre et devint le principal adversaire des maisons d'Espagne

et d'Autriche. Quand il mourut, en 1642, les armées françaises avaient déjà conquis l'Artois, l'Alsace et le Roussillon.

RÉCIT. — (1°) **Politique extérieure de 1610 à 1624.** — Quand Marie de Médicis eut été installée comme régente à la tête du gouvernement français, elle feignit d'abord de vouloir diriger la politique extérieure suivant les maximes du feu roi. Mais les aventuriers étrangers et les anciens ligueurs dont elle s'entoura ne pouvaient avoir l'intention de poursuivre la *politique nationale* contre la maison d'Espagne-Autriche; elle avait elle-même l'*âme espagnole*, et ne désirait rien tant que de faire de la France une satellite de l'Espagne. Elle abandonna donc la politique traditionnelle de la royauté française, par une admiration déplacée pour ses ennemis séculaires.

Pour faire plaisir à Marie de Médicis, Concini se chargea d'opérer le *rapprochement de la France et de l'Espagne;* seulement, pour ne pas heurter trop violemment l'opinion publique, il ne fit ce changement que par degrés. L'œuvre parut achevée, quand en 1615 un *double mariage* unit la famille d'Henri IV et celle de Philippe II : Anne d'Autriche épousa Louis XIII, et une sœur de Louis XIII épousa un fils du roi d'Espagne.

Quand de Luynes remplaça Concini à la tête du gouvernement français, il se préoccupa du moins de défendre les intérêts de la France au dehors; mais il était si inhabile, que ses meilleures intentions aboutirent à de lamentables échecs.

Le ministère du duc de Luynes fut contemporain du commencement de la grande **guerre de Trente ans** en Allemagne (1618). La maison d'Autriche, étroitement unie à celle d'Espagne, voulut profiter de ce que *la France ne comptait plus en Europe,* pour réduire tous les princes allemands à n'être plus que ses sujets; elle commença la guerre sous prétexte de combattre les progrès du protestantisme allemand, en réalité pour établir à son profit l'*unité de l'Allemagne:* après quoi, elle aurait facilement asservi le reste de l'Europe, et réalisé ainsi la domination universelle rêvée par Charles-Quint. — Au lieu de combattre ces projets, de Luynes aima mieux les servir, avec l'espoir naïf d'obtenir la reconnaissance de l'Autriche : il conseilla aux princes allemands de ne pas soutenir les *Bohémiens* révoltés contre l'empereur, ce qui devait assurer *le triomphe de l'Autriche.*

En Italie, il ne fut pas plus heureux : les Espagnols avaient occupé

la *Valteline*, petite vallée des Alpes, très importante parce qu'elle établissait une communication entre les territoires autrichiens et les possessions de l'Espagne en Italie. De Luynes réclama; mais il consentit à soumettre la question à l'arbitrage du pape : or, le pape était alors tout dévoué à l'Espagne.

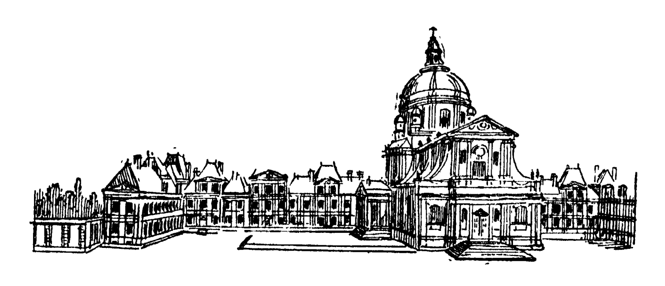
(2°) **Richelieu. Intervention en Italie.** — Après la mort du duc de Luynes, l'Autriche et l'Espagne continuèrent à profiter du désarroi de la politique française, et remportèrent au nord et au sud des Alpes des avantages si grands, que bientôt leur triomphe allait devenir définitif. En Allemagne, l'Autriche vainquit complètement l'**électeur palatin**, qui dans la *première période* de la guerre de Trente ans avait été le chef des princes allemands ligués contre l'ambition autrichienne; et, *maîtresse de l'Allemagne du Nord*, elle put donner la main aux troupes espagnoles des Pays-Bas. En Italie de même, l'Espagne continuait à occuper la *Valteline*, et l'Autriche se préparait à occuper la grande forteresse de *Mantoue*, la clef de l'Italie du Nord. Les échecs subis par la politique française allaient donc devenir irréparables : c'en était fait de la grande pensée d'Henri IV.

A ce moment, très heureusement, Richelieu arriva au pouvoir (1624). Dès le premier jour, il vit très nettement ce que demandaient *la sécurité* et *la grandeur* de la France, et il eut l'intention très ferme « de relever son nom parmi les puissances étrangères au point où il doit être ». Mais depuis quatorze ans le pays avait été si affaibli, qu'il lui fallait agir avec une extrême prudence, sans dévoiler trop vite ses desseins. Il commença par faire échouer en Italie les projets de ses ennemis.

Dès 1624, il agit habilement dans l'*affaire de la Valteline*, et par le traité de *Monçon* (1626) obligea l'Espagne à abandonner ce pays : ainsi se trouva coupée la communication entre les troupes espagnoles d'Italie et les forces autrichiennes en Allemagne.

En 1627 éclata l'*affaire du Mantouan:* le duc de Mantoue étant mort, l'Autriche voulut s'emparer de la forteresse, au détriment de l'héritier légitime qui était un Français, le duc de Nevers. Richelieu intervint encore, et, après un brillant succès remporté par Louis XIII au *Pas de Suze*, le traité de *Chérasco* (1631) mit le duc de Nevers en possession du Mantouan.

(3°) Intervention indirecte en Allemagne. — L'intervention de Richelieu en Allemagne, dans la guerre de Trente ans, était bien plus délicate et plus difficile. Quand il arriva au ministère, la France avait perdu les *alliances* qu'Henri IV lui avait assurées, et son *armée* était désorganisée ; il ne pouvait donc pas songer encore à combattre ouvertement les armées autrichiennes. Mais il *surveilla attentivement* ce qui se passait dans l'Empire, et, par sa diplomatie, il suscita indirectement des ennemis redoutables à l'empereur Ferdinand II : d'abord *le roi de Danemark*, ensuite *le roi de Suède*.



La Sorbonne au temps de Richelieu.

Le monument est tel que Richelieu le fit reconstruire. Spécimen intéressant de l'architecture civile et religieuse dans la première moitié du XVII[e] siècle.

Le premier chef des princes protestants allemands ligués contre l'empereur, l'*électeur palatin*, venait d'être complètement vaincu en 1624, et ses États avaient été confisqués. Ferdinand II se croyait déjà le maître absolu de l'Empire. Tout à coup, le roi de Danemark, *Christian IV*, encouragé par Richelieu, reprit la lutte pour la défense des protestants et des princes allemands : c'est la **période danoise** de la guerre de Trente ans, de 1625 à 1630. Mais Ferdinand lança contre lui « la « plus effrayante incarnation de la guerre à cette époque, *Wallenstein*, « la verge sanglante qui flagellait l'Allemagne ». Christian fut vaincu, l'Autriche triompha une seconde fois.

Mais Richelieu veillait, et sa diplomatie trouva un remplaçant au roi de Danemark : ce fut le roi de Suède, *Gustave-Adolphe*, un des plus grands capitaines et des plus grands politiques de ce temps. Dans la **période suédoise** (1630-1635), l'Autriche fut d'abord battue ; mais Gustave-Adolphe ayant été tué à la bataille de Lutzen (1632), elle se releva et l'armée suédoise, commandée par *Bernard de Saxe-Weimar*, fut écrasée à Nordlingen (1634).

(4°) **Intervention directe en Allemagne.** — Le danger fut terrible alors pour l'indépendance de l'Europe et de la France : si l'Autriche devenait la maîtresse absolue de l'Allemagne, elle dominerait bientôt et asservirait les autres États. La *monarchie universelle* serait un fait accompli. Alors, Richelieu n'hésita plus à *lancer la France elle-même dans la lutte*. La **période française** de la guerre de Trente ans



Les misères de la guerre, d'après Callot.

commença (1635), elle devait se prolonger, au delà de la vie de Richelieu, jusqu'en 1648.

Dans cette grande lutte, qui mit aux prises l'Europe entière, sauf l'Angleterre, la France, qui combattait pour *l'équilibre européen* et pour l'indépendance des peuples, eut pour alliées, contre l'Espagne et contre l'Autriche unies, *toutes les puissances secondaires :* la Hollande, la Suisse, la Savoie, la Suède, les petits princes allemands, le Portugal ; elle fit elle-même un effort gigantesque, et mit sur pied *sept armées* et *deux flottes*. La guerre se fit sur toutes les frontières, *au nord et au sud contre l'Espagne, à l'est contre l'Autriche*.

Au nord, Richelieu fit attaquer la *Belgique*, possession espagnole; mais les Français furent mal soutenus par les Hollandais leurs alliés, et les Espagnols, prenant l'offensive, emportèrent *Corbie* d'où ils menaçaient Paris (1636). Il fallut que Richelieu allât lui-même

sur la Somme pour rétablir les affaires. Quatre ans plus tard, les Français s'emparèrent d'*Arras* et de tout l'*Artois* (1640).

Au sud, Richelieu attaqua directement l'*Espagne elle-même.* Il aida le *Portugal*, conquis par l'Espagne au siècle précédent, à recouvrer son indépendance, et il soutint une révolte de la *Catalogne* (1640). En 1642, déjà souffrant de la maladie qui devait l'emporter, il alla en personne conquérir *Perpignan* et le *Roussillon.* Ses généraux ruinèrent l'influence espagnole dans le nord de l'Italie.

Sur mer, ses flottes, commandées par l'archevêque de Bordeaux, *Sourdis*, battirent plusieurs fois les flottes espagnoles.

A l'est enfin, Richelieu lutta contre les armées autrichiennes, que les *Suédois*, nos alliés, attaquaient par le nord. Bernard de Saxe-Weimar, qu'il avait pris au service de la France, conquit l'**Alsace** par la victoire de *Brisach* (1638). L'Alsace devint rapidement *une des provinces les plus françaises* du royaume.

Richelieu ne vit pas la fin de cette guerre : il mourut en décembre 1642, suivi de près au tombeau par Louis XIII (mai 1643); du moins, il avait assuré à la France la réunion de trois provinces : l'Artois, le Roussillon, l'Alsace. La France perdit en lui *le plus grand ministre qu'elle ait jamais eu*, le plus grand ouvrier de l'unité nationale au dedans, de la prépondérance française au dehors. On lui a reproché quelquefois d'avoir été cruel; mais il a dit lui-même, avec vérité, sur son lit de mort, « qu'il n'avait jamais eu d'autres ennemis que ceux de l'État ».

QUESTIONNAIRE.—(**1**) 1. Marie de Médicis suivit-elle la politique d'Henri IV? — 2 Que fit Concini au dehors ?— 3. Que fit de Luynes en Allemagne? — 4. Que fit-il en Italie? — (**2**) 5. Dans quel état Richelieu trouva-t-il la France au dehors? — 6. Que se proposa-t-il? — 7. Que fit-il dans la Valteline? — 8. Dans le Mantouan? — (**3**) 9. Pourquoi intervint-il indirectement en Allemagne? — 10. Que fit le Danemark dans la guerre de Trente ans? — 11. Que fit la Suède? — (**4**) 12. Comment commença la période française? — 13 Les alliés de la France. — 14. Racontez les opérations au nord. — 15. Au sud et sur mer. — 16. A l'est. — 17. Dans quel état se trouvaient les opérations à la mort de Richelieu? — 18. Appréciez Richelieu.

LEÇON III. — **Régence d'Anne d'Autriche. Mazarin (1643-1661).**

Résumé. — 1. Pendant la minorité du nouveau roi Louis XIV, les grands voulurent profiter de la régence d'Anne d'Autriche pour détruire ce qu'avait fait Richelieu. Mais la Cabale des Importants échoua, et l'élève de Richelieu, Mazarin, arriva au pouvoir (1643).

2. Mazarin acheva l'œuvre de Richelieu. Au dehors, les victoires du grand Condé et de Turenne terminèrent glorieusement la guerre de Trente ans. Les traités de Westphalie en 1648 consolidèrent les conquêtes françaises, et fondèrent l'équilibre européen.

3. A l'intérieur, la noblesse donna un nouvel et dernier assaut à l'absolutisme royal dans la guerre civile de la Fronde. La Fronde parlementaire d'abord, la Fronde féodale ensuite furent vaincues ; la France, accablée de misère, ne trouva de repos que sous l'autorité royale désormais incontestée.

4. L'Espagne espéra profiter de cette guerre civile pour réparer ses défaites. Mais elle fut encore vaincue par Turenne, à Arras et aux Dunes, et le traité des Pyrénées (1659) sanctionna sa défaite définitive.

5. Mazarin mourut en 1661, après avoir préparé la grandeur du règne de Louis XIV.

RÉCIT. — (1°) **Régence d'Anne d'Autriche. Les Importants.** — A la mort de Louis XIII, le 14 mai 1643, son fils aîné Louis XIV n'avait que cinq ans. Anne d'Autriche devait donc être régente. Comme elle avait été la principale *ennemie de Richelieu*, et le centre des intrigues espagnoles en France, Louis XIII se défiait d'elle, et par son testament il avait institué un *Conseil de régence* qui devait avoir toute l'autorité. Mais Anne d'Autriche fit casser ce testament par le Parlement, qui lui décerna *la régence avec un pouvoir absolu.*

Les nobles crurent que les temps de Marie de Médicis allaient revenir : Anne avait été, en effet, l'*âme de tous leurs complots* contre Richelieu ; et avec sa connivence ils espéraient défaire l'œuvre de ce ministre qu'ils détestaient. Leurs chefs accoururent à la cour : le duc de Vendôme, le *duc de Beaufort*, très populaire à Paris et appelé « le roi des Halles », la duchesse de Chevreuse, la duchesse de Montbazon, etc. Ils se croyaient déjà les maîtres de l'État, se partageaient les pensions, et affectaient des airs d'importance : on les appela *les Importants*.

Mais, contre toute espérance, le crédit des grands seigneurs fut éphémère. L'œuvre de Richelieu, loin d'être détruite, fut *consolidée et achevée* sous la régence d'Anne d'Autriche. C'est **à Mazarin** que la France doit ce bonheur.

Mazarin était un *Italien*, qui, jeune encore, fut envoyé à Paris, comme légat du pape. Richelieu apprécia vite son intelligence fine et souple, sa puissance de travail ; il se l'attacha, le fit entrer au service de la France, l'instruisit lui-même pour être son héritier, le fit arriver au cardinalat, et, en mourant, le désigna à Louis XIII comme son successeur. Pendant les mois qui suivirent, Mazarin sut prendre un grand ascendant sur l'esprit de la reine ; il lui fit comprendre *ce que demandaient le bien de l'État et la grandeur future de Louis XIV*. Anne d'Autriche aimait passionnément son fils : pour conserver la splendeur de son trône, elle écouta ce conseiller insinuant, elle se sépara de ses anciens amis, et se décida à maintenir tout ce qu'avait fait Richelieu.

Quand les Importants s'aperçurent que Mazarin leur barrait la route, ils essayèrent de *l'assassiner* pour se débarrasser de lui. Ce fut leur perte : Beaufort fut emprisonné, ses amis furent exilés, et Mazarin reçut le titre de *premier ministre*.

(2°) **Fin de la guerre de Trente ans.** — Souple et patient, plein de *ruse* et de *persévérance*, sachant « plier et ne point rompre », Mazarin ne ressemblait guère à son prédécesseur, « qui, des marches du trône, avait foudroyé plutôt que gouverné les humains ». Cependant il maintint toute sa politique ; et, tout en employant d'autres *moyens*, il arriva au *but* même que s'était proposé Richelieu.

Au dehors, il eut la gloire de terminer à l'avantage de la France la guerre de Trente ans. La mort de Louis XIII n'avait pas interrompu les hostilités ; elles se prolongèrent cinq ans encore sur toutes les frontières. Relativement peu importantes aux Pyrénées où les Français conquirent toute la *Catalogne*, et en Italie où ils se maintinrent dans la *vallée du Pô*, elles furent décisives au nord et à l'est. Mazarin y employa surtout le *prince de Condé*, qui sur le champ de bataille surprenait la victoire par des coups de génie, et *Turenne*, le premier tacticien de son siècle.

Condé commanda surtout à la frontière du nord. En 1643, les Espagnols avaient voulu profiter de la mort de Louis XIII et *envahir*

la Champagne; pour les arrêter, Mazarin envoya contre eux le prince de Condé, qui n'était encore que *duc d'Enghien.* Ce jeune général de vingt-deux ans osa attaquer à **Rocroy** une armée presque double de la sienne; par une manœuvre hardie, il remporta une éclatante victoire, qui établit la supériorité de l'infanterie française sur les vieilles bandes espagnoles (1643). Il entama ensuite les Pays-Bas espagnols, et s'empara de *Courtrai*, de *Dunkerque*, etc. Enfin, l'Artois ayant été envahi par l'archiduc Léopold, il gagna près de *Lens* une victoire décisive (1648), qui hâta la conclusion de la paix.

A la frontière de l'est, Turenne avait à couvrir l'Alsace, et à pénétrer en Allemagne pour donner la main aux Suédois, nos alliés. Aidé d'abord par Condé, il attaqua le général *Mercy*, fortement retranché en avant de *Fribourg en Brisgau* (1644), et après deux jours de lutte l'obligea à se retirer en abandonnant son artillerie et ses bagages. Moins heureux à *Marienthal*, où il subit un échec, Turenne remporta encore, de concert avec Condé, la belle victoire de *Nordlingen* (1645). Puis, resté seul, il opéra enfin sa jonction avec le Suédois *Wrangel*, occupa la Bavière, et menaça directement Vienne. Alors, le nouvel empereur Ferdinand III, effrayé, se décida à signer la paix (1648).

Les célèbres **traités de Westphalie**, qui terminèrent cette longue guerre, furent signés à *Munster* et à *Osnabruck*. Ils donnèrent à la France un agrandissement territorial (la France acquit l'*Alsace* moins *Strasbourg;* elle fit donner à la Suède la *Poméranie* et les rivages allemands de la Baltique); — ils constituèrent l'Allemagne sur de nouvelles bases (la *liberté de conscience* y fut établie, et l'autorité impériale y fut annulée en fait; les princes allemands gardaient leur indépendance, et obtenaient même le droit de s'allier avec des rois étrangers : Mazarin profita de cette clause pour conclure



Première séance du Parlement, présidée par Louis XIV enfant.

Dans cette séance, Anne d'Autriche fut déclarée régente ; la reine-mère, vêtue de noir, est assise à côté du trône de son fils, le petit roi Louis XIV.

avec quelques-uns d'entre eux, en 1658, la **Ligue du Rhin** qui les attachait à la France); — enfin, ils fondèrent définitivement l'équilibre européen, et la *prépondérance de la France en Europe.*

L'Espagne ne participa pas à cette paix : encouragée par les troubles de la Fronde qui commençaient en France, elle voulut continuer la guerre, dans l'espoir de se relever de ses défaites.

(**3°**) **La Fronde.** — C'est la *mauvaise administration financière* de Mazarin qui avait provoqué ces troubles. Les dépenses de la longue guerre de Trente ans, et aussi l'avidité du ministre qui voulait s'enrichir, avaient obligé le gouvernement à lever de *gros impôts;* par suite, la population de Paris était fort mécontente, et ce mécontentement provoqua en 1648 la guerre civile de la *Fronde.*

La guerre, que l'on a désignée sous le nom de ce jeu d'enfants, réunit contre le ministre les chefs de la noblesse, et le Parlement de Paris. Le Parlement était une *cour judiciaire*, chargée de rendre la justice en dernier ressort ; mais, depuis que ses membres, par l'institution de la Paulette, possédaient une puissance héréditaire, ils brûlaient de constituer une nouvelle noblesse, la *noblesse de robe,* et d'acquérir ainsi l'autorité politique; ils prétendaient qu'ils *remplaçaient les États généraux.* Aussi s'opposèrent-ils aux *édits bursaux*, par lesquels Mazarin établissait des impôts nouveaux. La régente fit arrêter les Parlementaires les plus violents, *Broussel* surtout, l'idole de la populace : les Parisiens firent pour lui la *Journée des Barricades* et exigèrent qu'on le leur rendît (1648). Mais la cour s'enfuit à Saint-Germain, et la guerre civile commença.

Dans une première période, en 1649, la Fronde fut **parlementaire**, c'est-à-dire que le Parlement la dirigea. Mais ensuite, dans une seconde période, elle devint **féodale** : les grands seigneurs prirent la direction du mouvement contre le ministre de la royauté, et c'est seulement à la fin de 1652 qu'ils furent vaincus.

La Fronde parlementaire, ou *Vieille Fronde*, eut pour chef principal le coadjuteur de l'archevêque de Paris, *Paul de Gondi*, plus célèbre sous le nom de *cardinal de Retz* qu'il porta plus tard. Il organisa la défense militaire de Paris, et soutint un siège contre l'armée royale commandée par Condé. Les Parisiens étaient souvent

battus, mais se vengeaient par des *Mazarinades*, chansons satiriques contre le ministre. Enfin, le Parlement signa la *paix de Rueil*, et Paris ouvrit ses portes (1649).

La Fronde continua cependant, mais elle devint féodale : ce furent les grands seigneurs qui se mirent en avant, Conti, Beaufort, La Rochefoucauld, etc. *Condé* lui-même, oubliant les services qu'il venait de rendre à la royauté, passa du côté de ses ennemis, avec les *petits-maîtres*, jeunes nobles qui étaient ses courtisans ; Mazarin fut obligé de s'exiler et de se retirer sur les terres de l'évêque de Cologne ; il continuait du reste à *diriger secrètement* les affaires du fond de son exil.

Par contre, *Turenne* qui, dans la première Fronde, s'était mis du côté du Parlement, revint à la cour. Dans un combat livré aux portes de Paris, dans le *faubourg Saint-Antoine*, il battit Condé, qui fut heureux de trouver un asile dans la capitale révoltée contre le roi. Enfin, en 1652, Condé fut réduit à s'enfuir aux Pays-Bas, *chez les Espagnols*, et il ne craignit pas de souiller sa gloire en servant dans leurs rangs contre sa patrie.

Ainsi se termina la dernière guerre des nobles contre la royauté : le roi et Mazarin rentrèrent à Paris, le Parlement se soumit, et l'*autorité royale fut rétablie dans sa plénitude*. Mais les troupes avaient dévasté le royaume, à tel point que « *la misère au temps de la Fronde* » est restée proverbiale. Saint Vincent de Paul prit à tâche de soulager ces calamités, en créant des *fourneaux économiques*, des *magasins de charité*, en instituant la congrégation des *Filles de la Charité* pour soigner les pauvres. Mais le mal ne put être réellement guéri que par le rétablissement complet de l'ordre dans le pays.

(4°) **Guerre contre l'Espagne**. — Pendant que Mazarin faisait tête à ces difficultés intérieures, il avait au dehors à soutenir la guerre contre l'Espagne. Tant que *la Fronde paralysa les forces de la France*, l'Espagne obtint des avantages : elle reprit Dunkerque aux Pays-Bas, et la Catalogne au sud des Pyrénées. Mais, quand la paix intérieure eut été rétablie dans le royaume, elle fut punie de son obstination par de nouvelles défaites.

Turenne fut placé à la tête de l'armée royale qui attaqua les Pays-Bas, tandis que *Condé* dirigeait les troupes espagnoles qui lui étaient opposées. Les Français furent victorieux à *Arras* (1654); puis la guerre languit quelques années. Enfin, Mazarin *ayant fait alliance avec Cromwell*, maître de l'Angleterre sous le titre de *Protecteur*

depuis une révolution qui venait de renverser momentanément la royauté anglaise, l'armée de Turenne fut renforcée par des troupes britanniques; il put alors remporter une nouvelle et décisive victoire aux **Dunes**, près de Dunkerque (1658). *Dunkerque* fut prise, mais donnée aussitôt aux Anglais pour prix de leur alliance.

L'Espagne alors, incapable de résister plus longtemps, signa la **Paix des Pyrénées** (1659), qui complétait glorieusement les traités de Westphalie. La France acquérait l'*Artois* et le *Roussillon*, et Louis XIV épousait *Marie-Thérèse*, fille aînée du roi d'Espagne, Philippe IV. Elle renonçait, il est vrai, à ses droits éventuels à la couronne espagnole en échange d'une dot de 500000 écus d'or; mais, comme la dot ne fut jamais payée, *la renonciation resta nulle.*

(**5°**) **Mort de Mazarin.** — Mazarin mourut deux ans après, en 1661. *Vainqueur de l'Autriche et de l'Espagne*, et *vainqueur de la Fronde*, il avait habilement poursuivi et terminé, au dedans et au dehors, l'œuvre de Richelieu; il laissait la France exerçant en Europe une suprématie incontestée. — Il avait construit le *Collège des Quatre-Nations*, qui est aujourd'hui le Palais de l'Institut de France, et fondé la *Bibliothèque Mazarine;* la Bibliothèque nationale a été installée dans le palais qu'il s'était fait bâtir.

Le souvenir de son *avidité* pèse sur son nom : il avait amassé d'énormes richesses, et marié ses nièces dans les plus grandes familles de France. Mais ces fautes sont couvertes par les immenses services qu'il a rendus au pays.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Qui gouverna en 1643 ? — 2. Que firent les nobles ? — 3. Comment finirent les Importants ? — 4. Racontez les débuts de Mazarin. — (**2**) 5. Politique de Mazarin. — 6. Rôle de Condé contre l'Espagne. — 7. Rôle de Turenne contre les Impériaux. — 8. Clauses des traités de Westphalie. — (**3**) 9. Quelles furent les causes de la Fronde ? — 10. Quel rôle joua le Parlement ? — 11. Quelles sont les périodes de la Fronde ? — 12. Racontez la Fronde parlementaire. — 13. La Fronde féodale. — 14 Les résultats de la Fronde. — (**4**) 15. Racontez la guerre contre l'Espagne avant 1653. — 16. La guerre après 1653. — 17. Clauses de la paix des Pyrénées. — (**5**) 18. Dans quel état Mazarin laissa-t-il la France ? — 19. Appréciez ce ministre.

Devoirs. — **1**. *Racontez la vie des deux régentes, **Marie de Médicis** et **Anne d'Autriche.*** — **2.** *Vie de Richelieu.* — **3.** *Vie de Mazarin.* — **4.** *Guerre de la France contre l'Autriche* **de 1635**

à 1648. — **5**. *Guerre de la France contre l'Espagne de* 1635 *à* 1659. **6**. *Luttes de la royauté contre la noblesse. de* 1624 *à* 1652.

Lectures. — Les Mémoires contemporains sur cette période sont très nombreux ; parmi les plus intéressants, il faut citer les *Mémoires* de Richelieu. Dans les volumes suivants de la *Collection* B. Zeller: *Le connétable de Luynes, Richelieu et les ministres de Louis XIII,* et *Richelieu*, on trouvera des extraits importants des principaux *Mémoires* du dix-septième siècle. — *Petite Histoire des États généraux*, par JALLIFFIER, chap. VII, p. 122-142. — *Lectures historiques*, par LACOUR-GAYET, p. 1-6 (régence de Marie de Médicis), p. 6-19 (les États généraux de 1614), p. 36-42 (Richelieu et son programme), p. 42-57 (les Parlements).— *Lectures historiques, l'Ancien régime*, par J. DE CROZALS, p. 76-81 (les traités de Westphalie). — *Le Siècle de Louis XIV*, par VOLTAIRE (chap. III-VI). — *Louis XIII et Richelieu*, par Marius TOPIN. — *Histoire de France sous Louis XIII*, par BAZIN.

CHAPITRE IV

APOGÉE DE LA ROYAUTÉ FRANÇAISE (1661-1678)

NOTIONS GÉNÉRALES

En 1661, Louis XIV commença à gouverner par lui-même. Nous sommes arrivés alors à la plus belle époque de l'ancienne monarchie; les efforts accumulés d'Henri IV, de Richelieu, de Mazarin, ont constitué pour Louis XIV la royauté la plus forte et le royaume le plus puissant de l'Europe. La noblesse se courbe servilement sous son autorité, et le tiers-état accepte volontiers un despotisme qui est au moins une garantie contre les violences de l'aristocratie. En dehors des frontières, les autres nations saluent avec reconnaissance la grandeur de la France, garante de leur indépendance.

Le long règne de Louis XIV, le plus long de l'histoire de l'ancienne France, comprend trois périodes: de 1661 à 1678, le grand roi rayonne dans sa gloire; — de 1678 à 1697, il commet des fautes qui compromettent sa grandeur; — de 1697 à 1715, il subit des revers qui la diminuent.

Du moins, dans la première période, la splendeur de la France est éblouissante. Elle est comme rajeunie sous son jeune roi, qui voit à la tête de ses armées des hommes de guerre tels que Turenne et Condé, et, dans ses conseils, des ministres comme Colbert, Louvois, de Lionne. Et partout des circonstances favorables viennent en aide au génie ou au talent de ces bons serviteurs de l'État.

Aussi la France, déjà si grande, ne cesse de grandir: elle gagne deux belles provinces frontières, la Flandre et la Franche-Comté; elle domine ses voisines non seulement par ses armes, mais par sa littérature; elle impose à l'Europe entière son goût et ses mœurs, et même ses modes. — Cependant, à y regarder de près, on aurait déjà pu discerner sous tout cet éclat des causes de décadence future. Mais la France ne les apercevait pas encore à la fin de la guerre de Hollande: elle restait entièrement unie à son roi, et elle allait pour ainsi dire se glorifier elle-même, en lui décernant le titre de Grand (1680).

Leçon I. — **Le gouvernement intérieur pendant la première période du règne de Louis XIV.**

Résumé. — 1. C'est en 1661 que commença le règne personnel de Louis XIV. Il appliqua pleinement les principes du droit divin. Le gouvernement, exercé sous ses ordres par des ministres, des secrétaires d'État, et divers Conseils, relevait exclusivement de lui.

2. Il fut aidé d'abord par des ministres de génie. Colbert, arrivé aux affaires en 1661, après la chute retentissante de Fouquet, resta contrôleur-général jusqu'à sa mort, en 1683. Il réorganisa les finances.

3. Il fut de plus chargé de la plus grande partie de l'administration intérieure du royaume : la justice, l'industrie, l'agriculture, le commerce, la marine, les colonies relevèrent de lui; il fut, avec Louis XIV, le protecteur des lettres et des arts.

4. Louvois fut jusqu'en l'année 1691, où il mourut, « le ministre de la guerre », comme Colbert était « le ministre de la paix ». Ambitieux et violent, mais administrateur de génie, il sut créer vraiment l'armée royale et en perfectionna les différents corps.

5. Vauban enfin fortifia les frontières tout en combinant des plans de réformes pour améliorer le sort du peuple.

Récit. — (1°) **La monarchie de droit divin.** — Lorsque Mazarin mourut, le 9 mars 1661, Louis XIV, qui lui avait laissé son autorité entière tant qu'il vécut, *résolut de ne pas le remplacer:* il déclara à son entourage « qu'il serait lui-même désormais son principal ministre », c'est-à-dire qu'il dirigerait par lui-même toutes les affaires. Louis XIV était alors un jeune homme de vingt-deux ans, qui n'avait montré d'ardeur que pour les plaisirs : aussi la cour s'étonna de lui voir prendre une pareille détermination. *Il la tint cependant.* Jusqu'à sa mort, pendant cinquante-quatre ans, il travailla au moins *huit heures par jour*, et fit consciencieusement ce qu'il appelait lui-même « son métier de roi ».

Ce jeune prince avait des *qualités :* une très grande application au travail, le talent de discerner les hommes de mérite et de savoir s'en servir, le sentiment du bon et du beau, une majesté naturelle qui se montrait en toutes choses. Mais il avait aussi des *défauts*, dont le principal fut l'orgueil; il devait finir par s'infatuer de sa propre puissance, et perdre alors la netteté judicieuse de son esprit. Cet orgueil

provenait en partie de l'idée très arrêtée qu'il avait de *l'origine de son pouvoir :* il croyait le tenir de Dieu même. C'est ce qu'on appelle **la théorie du droit divin.**

Louis XIV, pendant tout son règne, a incarné en quelque sorte *la monarchie selon le droit divin.* En vertu de cette théorie, Louis XIV croyait, et *la plupart de ses contemporains croyaient comme lui*, que les rois sont les **lieutenants de Dieu** sur la terre, chargés par Dieu de gouverner les hommes et revêtus ainsi d'un pouvoir absolu, comme est le pouvoir divin lui-même. Il est vrai que, ce pouvoir, les rois ne l'ont pas reçu pour satisfaire leur plaisir, mais *pour assurer la prospérité de leurs sujets:* ils auront à rendre compte à Dieu de la façon dont ils l'auront exercé.

La conséquence de cette théorie, c'est que les sujets ne devaient jamais être consultés, et que tous les dignitaires de l'État, tous les fonctionnaires publics devaient *relever uniquement du roi.*

Louis XIV supprima les grandes charges de la couronne, qui n'étaient accordées qu'à de grands seigneurs et leur donnaient une autorité trop indépendante. Il confia les différents pouvoirs à des *personnages d'humble origine*, qu'il choisit exclusivement dans le tiers-état, pour être assuré de leur obéissance, et pour pouvoir « les replonger quand il le voudrait dans le néant d'où il les avait tirés ».

C'étaient: 1° les quatre *secrétaires d'État* (pour la guerre, — les affaires étrangères, — les affaires ecclésiastiques, — la marine), le *chancelier* chef de la justice, et le *surintendant des finances*, remplacé bientôt par un *contrôleur-général;* — 2° les membres de divers *Conseils*, dont le plus important, le *Conseil des dépêches*, dirigeait toute l'administration provinciale; ses fonctions sont exercées aujourd'hui par le ministre de l'Intérieur.

Dans les provinces, les *gouverneurs* étaient réduits à un rôle honorifique; à côté d'eux, les *intendants* exerçaient l'autorité réelle, et faisaient partout exécuter la volonté royale.

(2°) **Colbert. Les finances.** — Le règne personnel de Louis XIV comprend trois périodes: 1° *période de succès* de 1661 à 1678; — 2° *période des fautes* de 1678 à 1697; l'orgueil du roi compromet les beaux résultats obtenus auparavant; — 3° *période des revers* de 1697 à 1715, conséquence des fautes précédentes.

Au début de son règne, Louis XIV fut secondé par des ministres de génie; le plus illustre de tous fut **Colbert à** qui le

roi confia bientôt l'administration des finances. En 1661, le Trésor était gouverné par le *surintendant Fouquet*, homme intelligent et généreux, mais qui avait acquis aux dépens de l'État une fortune scandaleuse; dans son superbe *château de Vaux*, où il vivait entouré d'une cour de flatteurs et de lettrés, il avait donné à Louis XIV une fête dont l'éclat exaspéra le jeune souverain. Colbert révéla au roi les *dilapidations* du surintendant; celui-ci fut arrêté en septembre 1661, et, après un procès retentissant, enfermé dans la citadelle de Pignerol où il mourut en 1680. Colbert le remplaça, avec le titre plus modeste de *contrôleur-général.*

Colbert, né à Reims, était, suivant une tradition accréditée, le fils d'un marchand de draps à l'enseigne du *Long-Vêtu;* à une probité incontestée, à une ardeur incomparable au travail, il joignait un ardent patriotisme. Il avait commencé par être l'*intendant particulier* de Mazarin, qui avait apprécié ses rares qualités, et le cardinal mourant l'avait recommandé à Louis XIV « pour s'acquitter en quelque sorte envers lui ».

Les finances durent beaucoup à Colbert. Cet « homme de marbre », froid et austère, dur aux autres comme à lui-même, eut la force nécessaire pour imposer l'*économie* à un roi fastueux: « Il faut, écrivait-il à Louis XIV, épargner cinq sous aux choses inutiles, et jeter les millions pour le bien de l'État. Un repas inutile de 3000 livres me fait une peine incroyable; et quand il s'agit de millions pour une affaire d'intérêt public, j'engagerais ma femme et mes enfants et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir».

Les innombrables mesures financières de Colbert se classent en trois séries: 1° il *répara le passé*, en faisant rendre gorge aux financiers qui avaient volé l'État; une Chambre de justice les obligea à restituer 110 millions;

2° Il *régularisa le présent:* pour répartir plus équitablement les charges financières, il diminua la *taille* ou impôt direct dont les nobles étaient exempts, et il augmenta énormément les *aides*, ou impôts indirects, que les nobles payaient comme les roturiers.

3° Enfin, il essaya d'*assurer l'avenir*, en dressant chaque année un *état de prévoyance*, tableau des recettes et des dépenses probables, de façon à équilibrer les dernières d'après les premières.

Les résultats furent merveilleux, jusqu'en 1671: en 1661, il y avait dans les caisses de l'État un *déficit annuel* de 22 mil-

lions; dix ans plus tard, il était remplacé par un *excédent annuel* de 30 millions. Et le peuple payait moins d'impôts. Malheureusement, à partir de 1671, les dépenses excessives que Louis XIV fit pour les guerres ruinèrent ce bel équilibre.

(3°) **Réformes générales de Colbert.** — Outre les finances, Colbert eut à diriger l'agriculture, le commerce, l'industrie, la marine, les beaux-arts, et même la justice. Jusqu'à sa mort, en 1683, il fut, comme on l'a dit, « le ministre universel de la paix ».

La **justice** s'améliora par de salutaires exemples faits dans les provinces, où les tribunaux locaux n'avaient plus la force de réprimer les violences criminelles des nobles, particulièrement en Auvergne. Colbert y envoya des commissions extraordinaires, appelées *Grands Jours*, qui châtièrent les coupables même les plus nobles. Il fit rédiger aussi de grandes ordonnances de réformes : l'*Ordonnance civile* en 1667, l'*Ordonnance criminelle* en 1673, etc.

Pour l'**agriculture**, Colbert encouragea le défrichement des terres incultes, le desséchement des marais, accrut le nombre des bestiaux, et protégea les laboureurs contre les rigueurs du fisc.

L'**industrie** fit d'immenses progrès. Il créa en sa faveur tout un *système protecteur*, auquel il donna son nom, le *Colbertisme* : d'une part, il attira d'habiles ouvriers de Flandre, d'Angleterre, d'Italie, pour apprendre aux Français à fabriquer les draps, l'acier, le verre, etc., et il créa des *manufactures royales*, comme celle des *Gobelins*, pour fournir des modèles. D'autre part, il empêcha par d'énormes *droits de douane* les marchandises étrangères de venir faire concurrence aux produits français. Il reconstitua même les *corporations*, pour mettre les industriels à l'abri de la concurrence intérieure.

Pour faciliter le **commerce**, il fit construire d'admirables routes, et des canaux dont le plus célèbre, le *canal du Languedoc*, réunit la Méditerranée et l'Atlantique; il ouvrit des *ports francs* à Dunkerque et à Marseille; il organisa cinq grandes *Compagnies* pour l'exploitation des Indes, du Nord, du Levant, du Sénégal.

Le développement des **colonies** ouvrit de nouveaux débouchés au commerce: plusieurs Antilles, le Sénégal, Terre-Neuve, et le bassin du Mississipi, qu'on appela *Louisiane* en l'honneur de Louis XIV, devinrent possessions françaises.

La **marine militaire** reçut aussi l'impulsion de Colbert: des *arsenaux* furent établis à Brest, Toulon, Rochefort et Dunkerque, des *vaisseaux* construits, des officiers formés dans les écoles des *gardes-marines*, des matelots recrutés par la création de l'*inscription maritime*. La France ne possédait pas de vaisseaux de guerre à la mort de Mazarin, elle en avait 300 à celle de Colbert.

Enfin ce grand ministre fut de moitié avec le roi dans les encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts.

Malgré l'immensité de ses services, Colbert finit par déplaire à Louis XIV, parce qu'il lui prêchait toujours l'économie; et *le peuple fut aussi ingrat que le roi*, parce qu'il rendait le contrôleur-général responsable de la surcharge des impôts.



Uniformes de l'armée française sous Louis XIV.

Colbert mourut dans le désespoir (1683). Mais l'admiration de la postérité a vengé sa mémoire.

(4°) **Louvois.** — « Louvois *organisa la guerre*, comme Colbert avait organisé la paix ». Louvois, né en 1641, était le fils du secrétaire d'État de la guerre, *Michel le Tellier*, à qui il fut associé très jeune par Louis XIV, et auquel il succéda dans sa charge. Il dirigea toute l'administration militaire jusqu'à sa mort, en 1691. On peut dire qu'il y eut en lui deux personnages distincts, l'*administrateur* et le *politique*. Comme administrateur, il a eu le mérite de mettre la dernière main à une réforme militaire préparée par Le Tellier et par Turenne, et de donner à la France la *meilleure armée* qui fût alors.

Ses nombreuses réformes de détail se ramènent aux principes suivants : 1° *il acheva de subordonner l'armée au roi;* ce fut le roi qui nomma tous les officiers, fit surveiller leur service par des inspecteurs,

et leur donna de l'avancement suivant « l'ordre du tableau », d'après leur ancienneté ;

2° *il la recruta mieux et la disciplina:* il fit adopter l'uniforme, créa des armes spéciales comme le génie et l'artillerie, assura l'instruction des futurs officiers. L'introduction du fusil substitué au mousquet et celle de la baïonnette perfectionnèrent l'armement;

3° *il travailla au bien-être matériel des troupes:* il institua les magasins de vivres, les ambulances, les hôpitaux militaires. L'Hôtel des Invalides fut construit pour être l'asile des vieux soldats.

L'armée ainsi organisée fut en état de *résister aux coalitions européennes* qui se formèrent contre Louis XIV.

Mais l'*influence politique* de Louvois fut souvent funeste. Arrogant et ambitieux, il ne craignit pas de seconder les mauvais penchants de Louis XIV pour obtenir sa faveur: il flatta son orgueil, encouragea sa passion pour les conquêtes, le poussa à opprimer ses sujets, et provoqua des guerres pour se rendre nécessaire.

(5°) **Vauban.** — Le corps des *ingénieurs militaires*, créé en 1668, fut placé sous la direction de **Vauban**. C'était un pauvre gentilhomme de Bourgogne, qui s'est rendu célèbre comme *ingénieur:* il opéra une révolution dans l'art de la fortification, travailla à plus de 300 places fortes, et éleva autour de la France une précieuse ceinture de citadelles.

Il ne mérite pas moins d'être célèbre comme *patriote*. Toute sa vie, il songea aux moyens d'alléger le sort des pauvres gens, et écrivit un livre, la *Dîme royale*, que Louis XIV fit mettre au pilori : Vauban y proposait que l'impôt fût dorénavant payé par les nobles comme par les roturiers.

QUESTIONNAIRE. — 1. Quel était l'état de la royauté en 1661? — 2. Quel est le caractère de la première période du règne? — (**1**) 3. Que résolut Louis XIV en 1661? — 4. Quelles étaient ses qualités? — 5. Théorie du droit divin. — 6. Quels étaient les principaux fonctionnaires en 1661? — (**2**) 7. Origines de Colbert. — 8. A qui succéda-t-il? — 9. Que fit-il pour les finances? — (**3**) 10. Pour la justice? — 11. Pour l'agriculture? — 12. Pour l'industrie? — 13. Pour le commerce?— 14. Pour les colonies? — 15. Pour la marine? — 16. Comment mourut Colbert? — (**4**) 17. Origines de Louvois.— 18. Ses réformes militaires. — 19. Quelle fut son influence politique? — (**5**) 20. Que fit Vauban comme ingénieur? — 21. Que fit-il comme patriote?

Leçon II. — Politique extérieure de 1661 à 1678.

Résumé. — 1. La politique étrangère fut dirigée d'abord par de Lionne, le meilleur élève de Mazarin. Il assura d'utiles alliances à Louis XIV, dont le prestige fut établi par « les affaires de préséance ».

2. Dans la guerre de Dévolution (1667-1668), Louis XIV conquit une partie de la Flandre ; mais la Triple Alliance, formée à l'instigation de la Hollande, l'empêcha de prendre toute la Belgique.

3. Il voulut alors se venger sur les Hollandais. La guerre de Hollande, très habilement préparée par de Lionne, commença par de grands succès (1672). Mais le stathouder Guillaume III d'Orange arrêta les Français, et forma contre eux la Grande Alliance de La Haye.

4. Louis XIV, qui n'avait pu triompher de la Hollande, triompha de l'Europe par cinq années de victoires. Les traités de Nimègue (1678) lui donnèrent de nouveaux territoires enlevés à l'Espagne, et mirent le comble à sa grandeur.

Récit. — (1°) **Débuts diplomatiques du règne de Louis XIV.** — Maître absolu du plus puissant royaume du monde, avec les immenses ressources que Colbert lui préparait, avec la belle armée que Louvois lui organisait, Louis XIV voulut dès le début de son règne personnel affirmer *la prééminence de la France* au milieu des autres nations. C'est ce qu'il fit dans les *affaires* dites *de préséance.*

Pour montrer aux peuples étrangers comment il entendait que la France fût respectée, il commença par obliger son beau-père, le roi d'Espagne Philippe IV, à s'humilier devant lui : à la suite d'une querelle qui avait éclaté à Londres, Philippe IV dut déclarer que ses ambassadeurs *céderaient désormais le pas* à ceux de la France. — De même, Louis XIV fit cesser la coutume qui obligeait les vaisseaux français à *saluer les premiers* en mer le pavillon des vaisseaux anglais ; et en outre, comme le roi d'Angleterre Charles II était toujours à court d'argent, il profita de ses embarras pour lui racheter *Dunkerque*, la précieuse acquisition de Cromwell. — Enfin, à Rome, la *garde corse* du pape Alexandre VII ayant insulté l'ambassadeur français Créqui, le pape dut envoyer son neveu, le cardinal Chigi, demander pardon au roi.

Cependant, la diplomatie française était dirigée par **de Lionne**, le meilleur élève de Mazarin. Ministre des affaires

étrangères jusqu'à sa mort, en 1671, il suivit avec une habileté consommée la *politique traditionnelle* de la France; il se proposa de lui assurer *le premier rang* en Europe, sans rechercher pour elle la domination universelle, ce qui aurait assurément excité la jalousie et l'hostilité des autres puissances.

Ses efforts se portèrent sur deux points: *en Orient*, il fit de Louis XIV le protecteur de la chrétienté contre les musulmans; *en Occident*, il mit la France en état de recommencer avantageusement la lutte contre l'Espagne.



Louis XIV, d'après Rigaud.

En Orient, une *invasion turque* menaçait Vienne (1664); 6,000 Français, commandés par Coligny, allèrent renforcer l'armée autrichienne et battirent les Turcs au *passage du Raab*, en Hongrie. Dans la Méditerranée, les flottes françaises réprimèrent en même temps les ravages des pirates barbaresques d'Alger et rendirent à la liberté beaucoup de chrétiens prisonniers.

(2°) **La France et l'Espagne. Guerre de dévolution.** — De Lionne n'oubliait pas le principal objet de notre politique extérieure, *la lutte contre l'Espagne*. Il est vrai que la France n'avait plus, comme au temps d'Henri IV ou de Richelieu, à combattre pour son indépendance; mais, sur ses frontières, les Espagnols possédaient toujours la Franche-Comté et la Belgique, et il fallait évidemment faire cesser cette situation. — Par une série de négociations remarquables, de 1661 à 1667, de Lionne parvint à isoler complètement l'Espagne.

En Allemagne, il renouvela la *Ligue du Rhin*, dont les membres acceptaient l'influence française. — Il s'allia avec *les Hollandais* qui furent protégés contre les attaques navales des Anglais. — Il s'entendit

aussi avec *le roi d'Angleterre Charles II*, dont la sœur Henriette épousa le duc d'Orléans, frère de Louis XIV. — En 1665, une petite armée, conduite par Schomberg, alla aider *les Portugais* à défendre leur indépendance contre les Espagnols.

Les préparatifs ainsi achevés, Louis XIV put attaquer directement l'Espagne. Philippe IV était mort en 1665, laissant sa couronne à un enfant maladif, Charles II, *né d'un second mariage;* Marie-Thérèse était née d'un premier lit. Or, dans les Pays-Bas, la coutume voulait que l'héritage d'un homme deux fois marié fût **dévolu** en entier aux enfants du premier mariage. En vertu de ce *droit de dévolution*, Louis XIV réclama les Pays-Bas au nom de sa femme.

Après deux ans de réclamations diplomatiques, la guerre éclata en 1667. Turenne s'empara sans coup férir de *Lille* et de *la Flandre;* quelques mois plus tard, Condé et Louis XIV occupèrent en trois semaines *la Franche-Comté* (1668).

Mais les Hollandais s'effrayèrent de la rapidité de ces succès : ils redoutaient de voir la France s'emparer de la Belgique, où elle aurait été leur voisine. Avec l'Angleterre et la Suède, ils formèrent la **Triple Alliance**, qui proposa sa médiation : Louis XIV se résigna à signer le traité d'*Aix-la-Chapelle* qui lui laissa Lille et Douai et dix villes de Flandre, mais il rendit la Franche-Comté (1668).

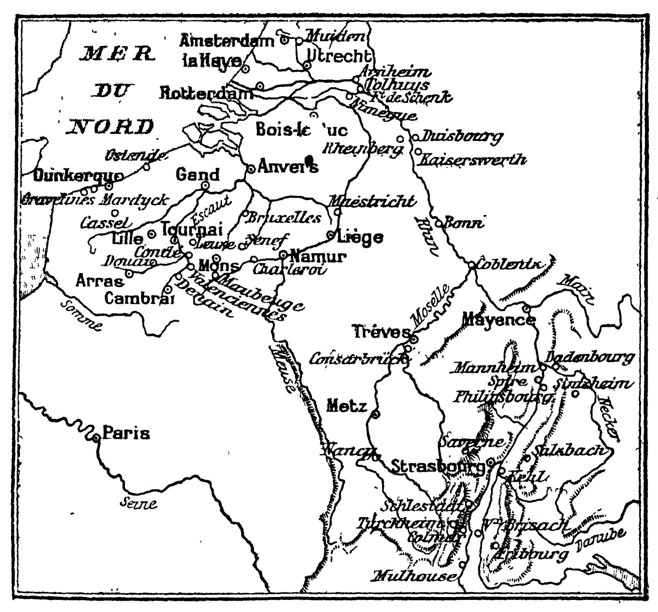
(3°) **Guerre de Hollande**. — Il ne pardonna pas aux Hollandais, anciens protégés de la France, cette intervention qui limitait ses conquêtes; il les détestait d'ailleurs déjà auparavant, parce qu'ils étaient un peuple *républicain* et *protestant*, tandis qu'il était lui-même un *roi absolu* et *catholique*.

Il faut dire aussi que ses ressentiments étaient entretenus par Louvois, convaincu que la sécurité de la France exigeait qu'elle s'emparât de la Belgique, et comprenant que cette conquête serait toujours empêchée par la jalousie des Hollandais : il pensait que *ruiner la Hollande* était le meilleur moyen de *conquérir ensuite la Belgique.* Colbert aussi était contraire aux Hollandais, parce qu'ils étaient *les rivaux de notre marine marchande.*

La guerre une fois résolue, de Lionne la prépara dans une admirable *campagne diplomatique :* il défit la Triple Alliance, et gagna à la France l'alliance de la Suède, des princes allemands de la Ligue du Rhin, et la neutralité de l'Autriche. Par le traité de *Douvres* (1670) que négocia Henriette, duchesse

d'Orléans, le roi d'Angleterre devint le pensionné du roi de France.

Quand, en 1672, Louis XIV se mit en marche avec une formidable armée, conduite par Turenne et Condé, les



Bassins de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin au temps de Louis XIV.

Hollandais *étaient donc sans alliés;* leur marine était redoutable, mais ils n'avaient sur terre que 25000 miliciens mal armés. Aussi les progrès de la France furent d'abord foudroyants.

En quelques jours, *le Rhin fut franchi,* la Hollande prise à revers et occupée presque sans coup férir; les Français parurent en vue d'Amsterdam. Les Hollandais consternés implorèrent la paix. Si elle avait été conclue alors, *elle aurait été glorieuse et profitable.* Malheureusement, de Lionne venait de mourir, et l'influence néfaste de Louvois devint prépondérante : il poussa Louis XIV à faire à la Hollande des conditions inacceptables. Alors le patriotisme des Hollandais se réveilla, une populace furieuse massacra les *frères de Witt*

qui gouvernaient la République, et décerna le pouvoir suprême avec le titre de *stathouder* à **Guillaume III d'Orange**, le dernier descendant d'un ancien libérateur du pays.

Guillaume III était un jeune homme de vingt-deux ans, maladif, mais habile et animé d'une « haine atroce » contre la France; *il allait devenir son plus redoutable adversaire.* Il commença par ouvrir *les digues* qui protégeaient la Hollande contre les flots de la mer, et devant l'inondation l'invasion dut s'arrêter. Il chercha ensuite des secours au dehors, et, éveillant les défiances de l'Europe, il réussit à conclure la *Grande Alliance de la Haye*, où entrèrent, avec la Hollande, l'Espagne, le Brandebourg et l'Allemagne (1673).

(4°) **La première coalition contre la France.** — A partir de ce moment, la guerre de Hollande changea entièrement de caractère : la France n'eut plus à combattre un petit pays, mais toute une coalition européenne; *naguère envahissante*, c'est elle qui eut maintenant à *repousser l'invasion* qui la menaçait sur deux points, au nord et à l'est.

Au nord, *Condé* tint tête aux Espagnols et aux Hollandais qui voulaient envahir la France sous la conduite de Guillaume III; il les battit à *Sénef* (1674), et Luxembourg, son plus brillant élève, conquit ensuite la Flandre.

A l'est, le roi conquit une seconde fois la *Franche-Comté*. Puis Turenne, au milieu même de l'hiver, lutta avec 20000 hommes contre 70000 Allemands qui avaient pénétré en *Alsace*; dans une admirable campagne, il les mit en déroute, les rejeta au delà du Rhin; malheureusement il fut tué par un boulet perdu à *Salzbach*, au moment de remporter une victoire décisive (1675). Créqui le remplaça et continua ses succès.

Sur mer enfin, un grand marin, **Duquesne**, écrasa les flottes hollandaises sur les côtes de *Sicile*.

Déconcertée par les brillantes victoires de la France, la coalition se décida à *poser les armes*. Trois traités, signés à **Nimègue** (1678), rétablirent la paix. Ce fut l'Espagne qui paya les frais de la guerre : elle céda à la France la *Franche-Comté*, et plusieurs villes en *Flandre*, où la frontière fut rectifiée. — Par un traité particulier, la Prusse dut rendre aux Suédois, qui avaient été nos alliés dans cette guerre, des territoires qu'elle leur avait pris.

C'est après la paix de Nimègue que les magistrats de Paris décernèrent solennellement à Louis XIV le surnom de *Grand* (1680).

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Qu'appelle-t-on affaires de préséance ? — 2. Racontez-les. — 3. Quelles étaient les idées de de Lionne ? — 4. Luttes contre les musulmans. — (**2**) 5. Pourquoi fallait-il encore combattre l'Espagne ? — 6. Quelles alliances furent nouées ? — 7. Causes de la guerre de Dévolution. — 8. Racontez cette guerre. — 9. Comment finit-elle ? — (**3**) 10. Causes de la guerre de Hollande. — 11. Comment de Lionne la prépara-t-il ? — 12. Comment débuta-t-elle? — 13. Quelle fut l'influence de Louvois ? — 14. Comment débuta Guillaume d'Orange ? — 15. La Grande Alliance de la Haye. — (**4**) 16. Opérations au nord. — 17. Opérations à l'est. — 18. Sur mer. — 19. Comment finit la guerre ?

LEÇON III. — **Les lettres, les arts, la société française au XVII° siècle.**

Résumé. — 1. Le dix-septième siècle, ou siècle de Louis XIV, a été par excellence l'époque classique de la littérature française. Dans une première période, avant l'avènement personnel de Louis XIV, la langue se perfectionna sous l'influence des salons et sous l'action de grands écrivains, Descartes, Corneille, Pascal, etc.

2. A partir de 1661, l'influence personnelle du roi se fit sentir dans le domaine intellectuel. Tandis que Racine, Boileau, Molière, La Fontaine composaient leurs chefs-d'œuvre, la protection royale améliora la condition des gens de lettres. Les Académies royales se fondèrent. Les sciences elles-mêmes firent des progrès.

3. Les beaux-arts, sous la direction toute-puissante du peintre Lebrun, célébrèrent surtout la gloire du roi. La colonnade du Louvre, le Val-de-Grâce, Versailles, les tableaux de Lebrun et de Mignard, les sculptures de Puget, furent les œuvres les plus remarquables.

4. Le siècle de Louis XIV fut marqué aussi par une transformation des caractères de la société française. Les salons devinrent l'école du bon goût et de la politesse ; de nouvelles habitudes sociales s'introduisirent et modifièrent toutes les conditions de la vie.

5. La suprématie intellectuelle et morale de la France a été universelle au dix-septième siècle, elle s'est étendue dans tout le monde civilisé, et elle devait se maintenir longtemps.

RÉCIT. — (**1°**) **Le siècle de Louis XIV avant Louis XIV.** — Louis XIV, par la protection éclairée qu'il a

donnée aux lettres et aux arts, a mérité de donner son nom au XVIIe siècle, qui est resté *le grand siècle littéraire* de la France. Mais ce serait une erreur de croire qu'il a été *le créateur* de l'éclat intellectuel dont la France a rayonné alors : bien au contraire, deux périodes importantes de l'histoire littéraire du XVIIe siècle ont été antérieures à son avènement personnel.

D'abord, la **période de formation**, sous Henri IV et pendant la première partie du règne de Louis XIII : c'est alors que le français, en achevant de s'épurer, est devenu *la langue claire et nette par excellence*, un des meilleurs instruments pour exprimer la pensée humaine; la *poésie* a reçu ses règles définitives; l'esprit français a subi *l'influence des littératures étrangères*, mais il a su garder ses qualités propres.

Dans cette première période, les noms sont moins éclatants que dans les périodes suivantes; mais *l'œuvre* accomplie par les écrivains fut d'une extrême utilité. *Malherbe*, « le tyran des mots et des syllabes », dans ses Odes et ses Stances donna les règles de la poésie française; *Vaugelas* fixa celles de la grammaire; *Balzac* et *Voiture* donnèrent à la prose de la vivacité ou de l'ampleur. Surtout, l'**Hôtel de Rambouillet**, qui dans ses réceptions rapprocha les grands seigneurs et les écrivains, épura la langue et le goût.

Vint ensuite une **période de production** originale et puissante, qui remplit les ministères de Richelieu et de Mazarin : elle échappa donc complètement encore à l'influence personnelle de Louis XIV.

Cette seconde période débuta par la *fondation de l'Académie française* en 1635; Richelieu institua cette Compagnie des quarante meilleurs écrivains pour régler le développement de la langue et en rédiger le *Dictionnaire*. C'est alors que **Corneille** écrivit ses chefs-d'œuvre tragiques, *le Cid* en 1636, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*; **Descartes** publia le *Discours de la Méthode*, **Pascal** composa les *Lettres provinciales* et les *Pensées*, etc. Chez les écrivains inférieurs, l'influence étrangère, l'enflure castillane et le bel esprit italien se faisaient encore sentir; mais déjà la langue française avait atteint sa maturité.

(2°) Le siècle de Louis XIV proprement dit. — A la mort de Mazarin, en 1661, commença une troisième période, qui remplit le règne personnel de Louis XIV. C'est la *période de la protection royale :* les littérateurs vivent presque tous à la cour même, ils forment « le cortège de Louis XIV, et le chœur qui célèbre sa gloire ». Cette époque a ce *caractère*

distinctif, que les œuvres de l'esprit y sont en harmonie avec l'ensemble politique et religieux du règne, avec les goûts et les mœurs de la cour.

Les noms à citer seraient presque innombrables; il faut se borner aux principaux : les admirables *Comédies* de **Molière**, les *Tragédies* de **Racine**, les *Fables* de **La Fontaine**, les *Épîtres* et les *Satires* de **Boileau**, les *Lettres* de Madame de Sévigné, les *Maximes* de La Rochefoucauld, les *Mémoires* du Cardinal de Retz, les *Oraisons funèbres* et les *Sermons* de **Bossuet**, précepteur du grand dauphin et évêque de Meaux, le *Télémaque* de **Fénelon**, archevêque de Cambrai et précepteur du duc de Bourgogne, voilà les principaux chefs-d'œuvre du grand siècle.

D'utiles *institutions*, dues à l'influence de Colbert autant qu'à la volonté de Louis XIV, favorisèrent les travaux des savants et des artistes; beaucoup d'entre eux reçurent les libéralités du roi. La *condition matérielle* des gens de lettres, jusqu'alors précaire, fut relevée par la protection royale.

Auparavant ni les artistes, ni les gens de lettres ne pouvaient *vivre de leur travail :* il leur fallait être pensionnés par de grands seigneurs dont ils se disaient « les domestiques », ou dédier leurs œuvres à de riches financiers qui leur faisaient des cadeaux. Louis XIV imagina d'accorder à ceux qui se distinguaient des *pensions* qui leur permettaient de vivre honorablement.

L'Académie française fut *installée au Louvre*, ce qui augmentait son prestige. L'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* fut fondée en 1663; vinrent ensuite l'*Académie de Peinture*, l'*École de Rome*, l'*Académie de Musique*, l'*Académie des Sciences*, etc.

Les sciences réalisèrent de beaux progrès : Descartes et Pascal furent grands mathématiciens en même temps que grands écrivains. — On construisit à Paris l'*Observatoire*, qu'illustrèrent les travaux de l'astronome Cassini. — Denis Papin, de Blois, trouva le principe de la *machine à vapeur*.

Mais les plus grands savants du siècle furent des étrangers : l'Italien Galilée, l'Anglais Newton, qui trouvèrent *les lois des mouvements des astres*.

(3°) **Les Beaux-Arts**. — Le XVII° siècle fut illustré aussi par des artistes d'un talent vraiment grand et original. *L'architecture* donna aux monuments un aspect élégant et majestueux, qui caractérise le **style Louis XIV**.

Les principaux édifices furent : la fameuse *Colonnade du Louvre*, œuvre de Perrault; le *Val-de-Grâce*, élevé par François Mansard; les *portes Saint-Martin* et *Saint-Denis*, arcs de triomphe en l'honneur du roi; surtout l'immense *Palais de Versailles* construit par Hardouin Mansard. — Le Nôtre dessina des jardins d'un style en harmonie avec la majesté de l'architecture.

La *peinture* et la *sculpture* produisirent des talents de premier ordre, plus personnels et plus spontanés dans la première moitié du siècle; après 1661, les peintres et les sculpteurs subirent l'influence toute-puissante de *Lebrun*, premier peintre du roi, qui fut « le vice-roi des beaux-arts », comme on l'a appelé.

Sous Louis XIII brillèrent trois peintres de premier rang : *Poussin*, l'auteur des *Bergers d'Arcadie; Lesueur*, plein d'onction et de grâce; *Claude Gelée*, le peintre incomparable de la lumière. Sous Louis XIV, *Lebrun* fut chargé de diriger toute la décoration du Palais de Versailles, il peignit les *Batailles d'Alexandre; Mignard*, son rival, réussit surtout dans le portrait, ainsi que *Rigaud*.

Le plus grand sculpteur du siècle fut *Pierre Puget*, qui modela le célèbre *Milon de Crotone*.

Lulli fut le fondateur de la musique française.

(4°) **La société au XVIIe siècle**. — Au dix-septième siècle, « dans les mœurs et dans les esprits, comme dans les arts, il s'est fait, a dit Voltaire, une révolution générale qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie ». C'est en effet à cette époque que les habitudes sociales du moyen âge ont achevé de disparaître, et que commence vraiment la **société moderne**. Tout se modifie en même temps : le *cadre matériel de la vie*, c'est-à-dire l'aspect des villes et des habitations, et *la vie elle-même*, les relations mondaines des hommes.

Au moyen âge, les seigneurs vivaient renfermés dans leurs châteaux; maintenant ils habitent à la ville et ouvrent des *salons* qui deviennent des écoles de bon goût et de politesse; la *conversation* y est « un art délicat », où excellent les « honnêtes gens », et qui fait le charme de la société du dix-septième siècle. En dehors des salons, la ville offre d'autres plaisirs « à la société polie, aux gens du bel air » : visites à la *Galerie du Palais*, bordée de boutiques de libraires, de lingères, de merciers, où il est de bon ton de flâner; promenade en carrosse au *Cours-la-Reine*, promenades à pied à la *Place Royale*, ou, le soir, sous les futaies des *Tuileries* où l'on dansait librement; sans

compter les longues stations à la *foire Saint-Germain*, populaire entre toutes, et les *représentations théâtrales* qui avaient lieu l'après-midi.

Cette vie nouvelle ne pouvait se développer dans les rues des villes du moyen âge, tortueuses, étroites, enchevêtrées d'échoppes, bordées de hautes maisons aux étages surplombant, et où les carrosses ne pouvaient passer : aussi tout le monde alors allait-il à pied ou à cheval. C'est à partir d'Henri IV qu'on s'efforça d'élargir les *ruelles*, de mettre dans les rues les maisons *à l'alignement*. Les habitations subirent des modifications analogues : les demeures des seigneurs, à la ville comme à la campagne, achevèrent de perdre au dehors leur apparence de forteresse; à l'intérieur s'ouvrirent des enfilades de grandes pièces, où, les jours de fête, la foule des invités se déroulait à l'aise. — Un artisan qui fut un artiste, Boule, fabriqua des meubles auxquels on donna son nom (*meubles de Boule*), et dont l'élégance s'harmonisait parfaitement avec les splendeurs du style Louis XIV.

(**5°**) **Influence de la France en Europe.** — La civilisation du dix-septième siècle, qui a laissé en France une trace lumineuse et profonde, a fait sentir son influence bien au delà de nos frontières : le génie français a rayonné alors sur le monde. Les écrivains et les artistes de la France lui ont conquis une *suprématie intellectuelle*, plus étendue et surtout plus durable que la *suprématie politique* due à l'ambition du grand roi.

Cette suprématie fut universelle : en *politique*, les souverains étrangers adoptèrent les maximes gouvernementales de Louis XIV, et s'efforcèrent de les appliquer chez eux; en *littérature*, les poètes, les moralistes, les écrivains d'Allemagne, d'Angleterre ou d'Italie, cherchèrent leurs modèles en France; dans la *vie ordinaire*, les modes mêmes de la France furent en tous pays admirées et imitées. La France devint l'**institutrice du monde**.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Pourquoi le siècle de Louis XIV porte-t-il ce nom ? — 2. Comment peut-on le diviser ? — 3. Principaux écrivains de la période de formation. — 4. Comment débute la seconde période ? — 5. Quels en sont les principaux écrivains ? — (**2**) 6. Principales œuvres de la troisième période. — 7. Comment fut améliorée la condition matérielle des écrivains ? — 8. Quelles institutions furent créées ? — 9. Citez les principaux savants. — (**3**) 10. Les principaux architectes et leurs œuvres. — 11. Les principaux peintres. — 12. Le principal sculpteur. — (**4**) 13. Comment fut modifiée la vie mondaine ? — 14. Quels étaient les principaux divertissements à Paris ? — 15. Quelles modifications furent apportées aux villes ? — 16. Aux maisons ? — 17. Au mobilier ? — (**5**) 18. Influence de la France en Europe. — 19. Comment se fit-elle sentir ?

Devoirs. — **1.** *Le gouvernement royal en* 1661. — **2.** *L'œuvre de Colbert.* — **3.** *L'œuvre de Louvois et de Vauban.* — **4.** *De Lionne et la politique extérieure de la France de* 1661 *à* 1678. — **5.** *Le mouvement intellectuel en France au dix-septième siècle.* — **6.** *État intérieur et extérieur de la France en* 1678.

Lectures. — *Lectures historiques*, par LACOUR-GAYET, p. 213-227, (le caractère et les idées de Louis XIV), p. 253-271 (le commerce et l'industrie), p. 272-295 (l'armée française), p. 296-306 (la marine militaire), p. 307-319 (la politique extérieure de 1661 à 1679). — *Lectures historiques sur l'ancien régime*, par DE CROZALS, p. 33-36 (Louis XIV et le droit divin), p. 192-206 (l'armée française), p. 251-255 (l'expansion coloniale de la France). — *Le Siècle de Louis XIV*, par VOLTAIRE; c'est une lecture qu'il est presque nécessaire de faire, si l'on veut avoir une idée suffisante du règne de Louis XIV. — *Histoire de la Civilisation française*, par RAMBAUD, t. II, chap. I, II, IX, XI. — Dans les *Causeries du lundi*, de Sainte-Beuve, t. V, on trouvera une étude intéressante sur Louis XIV. — *Histoire de Colbert*, par P. CLÉMENT, 2 vol. — *La vie militaire sous l'ancien régime*, par BABEAU. — *Introduction aux négociations de la succession d'Espagne*, par MIGNET. — Il est indispensable de lire au moins quelques *Lettres* de Mme de Sévigné. — Pour le mouvement intellectuel, lire particulièrement le chap. XXXII du *Siècle de Louis XIV*, par VOLTAIRE.

CHAPITRE V

DÉCLIN DE LA MONARCHIE SOUS LOUIS XIV (1678-1715)

NOTIONS GÉNÉRALES

La France ne resta pas longtemps à ce comble de prospérité, où elle avait été portée par le génie de Colbert, de Louvois et de de Lionne. C'est qu'au moment des traités de Nimègue, l'orgueil et l'ambition commencèrent à dominer le grand roi; il devint tyrannique envers ses sujets, provocant envers les puissances étrangères.

Alors se multiplièrent les fautes dont la longue série remplit toute la seconde moitié du règne : à l'intérieur, les dépenses croissant sans cesse, le peuple fut accablé d'impôts; les protestants furent persécutés; la révocation de l'Édit de Nantes fit sortir du pays une grande partie des industriels et des commerçants qui l'enrichissaient.

Au dehors, Louis XIV abandonna la politique, glorieuse et profitable, que la France avait pratiquée pendant deux siècles: au lieu de continuer à défendre contre l'Autriche l'équilibre européen et la liberté de conscience, ce qui avait valu à la France l'affection de toutes les nations et de précieuses alliances, il rêva de reprendre l'ancienne politique que Charles-Quint avait poursuivie et qui avait ruiné l'Espagne, il songea à dominer le monde et à extirper l'hérésie.

Aussi la situation se retourna entièrement: tous les alliés de la France l'abandonnèrent, tous les peuples la craignirent, et des coalitions nouvelles se formèrent contre elle.

De 1678 à 1697, la France put encore conjurer les conséquences de ces fautes: elle s'arrêta dans la voie des conquêtes; du moins, elle ne recula pas encore.

Mais dans une troisième période du règne, depuis 1697, les revers et les désastres s'accumulèrent. Un vigoureux effort sauva le royaume du démembrement. Mais, si les traités d'Utrecht, qui terminèrent le règne de Louis XIV, laissèrent la France intacte, ils créèrent une Europe nouvelle où la France n'occupait plus le premier rang. L'Angleterre devenait puis-

sante en Occident; et en Orient grandissaient deux États nouveaux, la Prusse et la Russie, avec lesquels il faudra dorénavant compter.

Leçon I. — Politique intérieure et extérieure de 1678 à 1697.

Résumé. — 1. Après la paix de Nimègue commença la période des fautes. L'influence de Louvois, devenue prépondérante, poussa le roi aux excès. Le désordre reparut dans les finances.

2. Louis XIV, déjà engagé contre le pape dans la querelle de la Régale, persécuta les Jansénistes et les protestants. En 1685, il révoqua l'Édit de Nantes.

3. Au dehors, il provoqua l'Europe entière, dans l'affaire des Chambres de réunion, par une série de conquêtes faites en pleine paix. Puis, les affaires de Cologne et du Palatinat firent éclater une guerre nouvelle contre la Ligue d'Augsbourg, qui s'était formée pour résister aux empiétements de la France.

4. En 1689, la Ligue d'Augsbourg devint formidable par l'adhésion de l'Angleterre. Une révolution venait de détrôner dans ce pays les Stuarts alliés de Louis XIV, et de les remplacer par Guillaume III d'Orange. Louis XIV ne réussit pas à renverser Guillaume, son implacable ennemi.

5. Sur le continent, ses généraux Luxembourg et Catinat triomphèrent de la Ligue d'Augsbourg. Mais la France était trop épuisée pour profiter de ses victoires, et la paix de Ryswick (1697) ne lui donna aucun avantage.

Récit. — (1°) **État intérieur de la France après 1678.** — La période vraiment brillante du règne de Louis XIV s'était terminée avec la guerre de Hollande. Un *temps d'arrêt* va commencer, précédant les désastres qui rempliront la fin du règne. Deux personnages surtout se sont alors emparés de l'esprit du roi, et ont une part de responsabilité dans les fautes qui vont être commises : ce sont **Madame de Maintenon** et **Louvois.**

Madame de Maintenon, veuve du poète comique Scarron, petite-fille d'un calviniste, Agrippa d'Aubigné, s'était convertie au catholicisme ; *elle fut secrètement épousée* par Louis XIV, après la mort de la reine Marie-Thérèse en 1683. — Quant à Louvois, il était *habile à flatter les passions du roi* et ne craignait pas, pour consolider son crédit, de préparer le malheur de la France.

Pendant longtemps son influence avait été contrebalancée par celle de Colbert; mais Colbert, beaucoup moins habile que son rival, ne craignait pas de *faire à Louis XIV de justes remontrances* sur les sommes immenses follement prodiguées, surtout pour la construction du *château de Versailles*, où fut alors établie la résidence officielle de la royauté. Déjà, pendant la guerre de Hollande, Colbert avait dû procurer l'argent nécessaire par des *expédients financiers* qu'il réprouvait; il voyait avec désespoir le Trésor retomber dans la situation déplorable d'où il l'avait tiré, et *le peuple réduit à la misère* par les impôts nouveaux. Mais par ses représentations continuelles, il ne réussissait qu'à se rendre insupportable au roi, et il mourut dans une *demi-disgrâce*, en 1683.

C'est que Louis XIV ne voulait plus alors écouter que *les flatteurs*. Enivré de sa puissance, il était adoré presque comme une idole: il laissait élever par *La Feuillade*, sur la place des Victoires à Paris, sa statue devant laquelle on célébrait une vraie apothéose. « La brillante littérature de cette époque, dit Michelet, n'est qu'un hymne à la royauté. »

(2°) **Persécutions religieuses.** — Louis XIV parut bientôt gâté par cette adulation sans pudeur : il s'infatua de sa grandeur, *foula aux pieds tous les droits*, et se montra aussi violent envers les souverains étrangers qu'envers ses propres sujets.

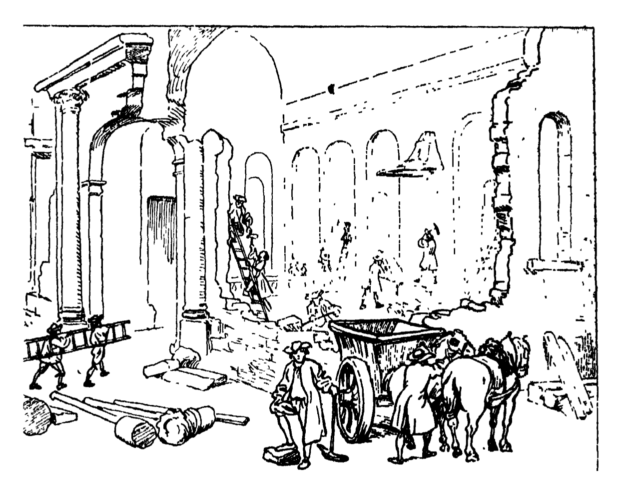
Dans ses États, il voulut dominer même les consciences, et obliger tous ses sujets à adorer Dieu à sa guise : il persécuta à la fois les *Jansénistes*, catholiques rigides qui sur certains points étaient en désaccord avec la papauté, et les *protestants*. Mais ce qu'il avait à cœur, c'était bien plus encore l'intérêt de son *despotisme* que celui de *la foi catholique*. En effet, en même temps qu'il cherchait d'un côté à imposer sa volonté aux dissidents religieux, il prétendait d'autre part l'imposer *au pape lui-même*, et, le pape lui résistant, peu s'en fallut qu'il ne rompît avec la cour de Rome.

Les *Jansénistes* étaient appelés ainsi, parce qu'ils étaient les disciples d'un certain *Jansénius*, évêque d'Ypres en Belgique, dont un livre, l'*Augustinus*, avait été condamné en cour de Rome. Remarquables d'ailleurs par l'austérité de leurs mœurs, ils soutenaient des opinions théologiques dont le fond n'était intelligible que pour bien peu de personnes. L'abbaye de *Port-Royal des Champs*, près de Paris, était leur quartier-général. Ils furent violemment persécutés.

Quant aux protestants, ils vivaient en paix, depuis que la paix d'Alais en leur enlevant leurs privilèges politiques leur avait laissé la liberté religieuse. Malheureusement, Louis XIV *renonça à la sage*

tolérance qu'avaient pratiquée Richelieu et Mazarin, deux cardinaux. Il attaqua d'abord les protestants indirectement, *en leur refusant toute faveur.* Puis, il employa contre eux *la corruption :* il fonda une « Caisse des conversions », où l'on donnait des sommes d'argent à ceux qui abandonnaient le protestantisme. Enfin, il recourut à *la violence :* des soldats, des dragons, « missionnaires bottés », se livrèrent à toutes les vexations contre les calvinistes récalcitrants ; ces « dragonnades » ont laissé un lugubre souvenir.

Enfin, le dernier coup fut porté le 17 octobre 1685 : Louis XIV **révoqua l'Édit de Nantes,** et proscrivit la religion protestante ; il



Destruction du temple de Charenton à la Révocation de l'Édit de Nantes.

C'était le principal temple protestant, près de Paris ; aussitôt après la Révocation de l'Édit de Nantes, il fut solennellement démoli.

ordonnait aux pasteurs protestants de quitter le royaume, mais défendait à leurs fidèles de les suivre. Néanmoins, 200000 d'entre eux parvinrent à se sauver ; comme ils étaient presque tous industriels, ouvriers, commerçants, ils *portèrent à l'étranger les secrets de notre industrie,* ce qui appauvrit beaucoup la France. Ils y portèrent aussi une haine mortelle contre leur ancienne patrie, et fournirent beaucoup d'excellents soldats aux coalitions contre la France. Ce sont ces *réfugiés français* qui ont fait de *Berlin* une grande ville ; ils ont contribué beaucoup à la grandeur de la Prusse. — La Révocation de l'Édit de Nantes fut la plus grande faute du règne.

Au même moment, Louis XIV entrait en lutte avec la papauté, à

propos de la *Régale :* c'était le nom d'un impôt perçu sur le clergé dans la plupart des diocèses, et qui fut étendu aussi aux autres. Le pape protesta. Le roi, irrité, fit voter par une *Assemblée du clergé de France* (1682) la fameuse *Déclaration des Quatre Articles*, que défendit Bossuet ; elle consacrait les libertés de l'**Église gallicane,** et proclamait la supériorité des conciles sur le pape en matière de dogme. Pendant plusieurs années, il y eut une sorte de schisme.

(3°) **Formation de la Ligue d'Augsbourg.** — En face des États européens, Louis XIV montrait la même arrogance. Après les traités de Nimègue, *quand la paix était rétablie*, il imagina de continuer ses conquêtes aux dépens de ses voisins : il prétendit qu'en vertu des traités, il avait des droits sur un certain nombre de villes étrangères, et il soumit ses réclamations à des tribunaux français, les **Chambres de réunion**, qu'il établit à *Brisach*, à *Metz* et à *Besançon*. Naturellement, les juges français lui donnèrent raison, et il fit aussitôt occuper les terres qu'il réclamait.

L'armée française s'empara ainsi de Landau, de Sarrelouis, de Luxembourg, du duché de Deux-Ponts, de Montbéliard, etc. — C'est vers cette époque, en 1681, que **Strasbourg** se donna à la France.

Louis XIV agit aussi en maître dans la Méditerranée. Il fit bombarder Alger et Tripoli, pour châtier les pirateries des Barbaresques. Mais il fit *bombarder aussi Gênes*, une ville chrétienne, coupable d'avoir vendu des vaisseaux à l'Espagne ; le doge de Gênes dut venir s'humilier à Versailles.

L'Europe, effrayée des *conquêtes en pleine paix*, laissa d'abord faire Louis XIV ; cependant, Guillaume d'Orange exploitant l'inquiétude générale, réussit enfin à former la *Ligue d'Augsbourg* (1686) : la Hollande, l'Espagne, la Suède, l'Autriche et le Brandebourg s'unissaient, pour observer la conduite du roi de France et lui résister au besoin. — C'était un avertissement ; mais Louis XIV, loin d'en tenir compte, montra dans *trois nouvelles affaires* son intention de braver plus ouvertement l'Europe.

A Rome, il envoya des soldats pour maintenir de vive force, dans l'hôtel de son ambassadeur, *un droit d'asile* pour les malfaiteurs ; ce droit existait anciennement, mais le pape avec grande raison désirait le supprimer. — En Allemagne, il voulut installer dans l'*électorat de Cologne* une de ses créatures, et chargea un de ses généraux d'occuper ce territoire. — Enfin, il réclama *le Palatinat* pour sa belle-sœur

la duchesse d'Orléans, parente de l'électeur palatin qui venait de mourir, et il fit valoir aussi ses prétentions par les armes.

Il commençait donc en 1688 la guerre dans la vallée du Rhin contre des États qui étaient *membres de la Ligue d'Augsbourg*. Cette guerre allait prendre tout d'un coup une extension imprévue, par suite de l'adhésion de l'Angleterre à la Ligue.

(4°) **La Révolution d'Angleterre et ses suites.** — Depuis l'avènement personnel de Louis XIV, l'Angleterre avait été presque constamment l'alliée de la France: les Stuarts, renversés une première fois par Cromwell en 1648, avaient été *restaurés* sur le trône britannique en 1660, et naturellement ils s'étaient mis du côté du souverain qui représentait si brillamment le droit divin, sur lequel ils s'appuyaient eux-mêmes. Mais le roi *Jacques II Stuart* mécontenta ses sujets en voulant rétablir le catholicisme en Angleterre, et il fut renversé en 1688; ce fut son gendre Guillaume III d'Orange qui le remplaça. L'implacable ennemi de Louis XIV devenait ainsi roi d'Angleterre: il fit aussitôt entrer son nouveau royaume dans la Ligue d'Augsbourg (1689).

Cet événement devait avoir les suites les plus graves. Tout d'abord, les ennemis de la France, ainsi renforcés, prirent courage, et lui déclarèrent tous la guerre: alors commença *la Grande guerre de la Ligue d'Augsbourg*. Or, tant que Louis XIV avait l'alliance de l'Angleterre, il pouvait porter toutes ses forces sur nos frontières continentales et dominait l'Europe; maintenant, il sera obligé de combattre à la fois sur mer et sur terre, et de diviser ses forces. Aussi, avec beaucoup de bon sens, il fit d'abord tous ses efforts pour faire sortir l'Angleterre de la coalition en rétablissant Jacques II; c'était une entreprise bien conçue; mais elle fut mal exécutée, et échoua.

Une première *tentative de rétablissement de Jacques II* se fit en Irlande (1689-1690). Cette île catholique s'était soulevée en faveur du roi détrôné; Jacques II alla y débarquer; mais Guillaume III, renforcé par des réfugiés protestants français, le battit et le chassa de l'île.

Deux ans plus tard, nouvel effort: *sur l'ordre formel de Louis XIV*, son très habile amiral *Tourville* attaqua la flotte anglo-hollandaise, bien qu'il n'eût que 44 vaisseaux contre 89; il lutta tout un jour sans

désavantage ; mais, le soir venu, on dut battre en retraite, et 15 vaisseaux français s'étant échoués, il fallut les brûler. C'est la *bataille de la Hogue* (1692).

Cette bataille *ruina toutes les espérances de restauration* de Jacques II. Aussi, dès lors, Louis XIV renonça aux grandes expéditions maritimes. Mais la France avait de *hardis corsaires,* Jean-Bart, Duguay-Trouin, qui infligèrent d'énormes pertes au commerce anglais.

(5°) **Guerre sur terre.** — La guerre sur le continent donnait cependant à la France d'éclatantes compensations. Depuis 1689, elle était attaquée sur toutes ses frontières par *les coalisés d'Augsbourg*, et partout elle résistait victorieusement. Pour mieux se défendre, les armées françaises prirent même partout l'offensive, sauf à l'est, sur le Rhin : de ce côté, elles ne pouvaient porter à l'ennemi aucun coup sensible. Aussi, au début de la guerre, Louvois ordonna sur cette frontière l'*incendie du Palatinat*, pour élever une barrière contre les attaques ennemies. Cette cruauté indigna les Allemands, et aussi les Français, Louis XIV lui-même; du moins, sur ce pays changé en désert, les coalisés ne purent trouver les ressources nécessaires pour envahir la France.

Partout ailleurs, les Français attaquaient. **Au nord**, le plus brillant élève de Condé, *Luxembourg*, envahit la Belgique et y remporta la victoire de *Fleurus* (1690). Puis Louis XIV lui-même y parut à la tête des armées, et assista à des *opérations d'apparat*, les sièges de Mons et de Namur qui furent prises, tandis que Luxembourg gagnait son surnom de « tapissier de Notre-Dame » en enlevant à Guillaume III un grand nombre de drapeaux dans les victoires de *Steinkerque* (1692) et de *Neerwinden* (1693).

Sur les Alpes, *Catinat*, mauvais courtisan mais bon général, que ses soldats appelaient « le Père la Pensée », battit le duc de Savoie, Victor-Amédée, à *Staffarde* en 1690, et à *la Marsaille* en 1693; la plus grande partie du Piémont fut occupée.

Mais la France était à bout de forces; les incapables successeurs de Colbert la *surchargeaient d'impôts* pour suffire aux dépenses de la guerre; au début même des opérations, elle avait perdu les derniers bons ministres qui lui restaient, *Seignelay*, fils de Colbert, ministre de la marine, mort en 1690, et *Louvois*, ministre de la guerre, mort en 1691. En 1695, elle perdit son meilleur général, *Luxembourg*. Louis XIV se résigna

donç à signer les traités de *Turin* (1696) et de **Ryswick** (1697), qui terminèrent la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Il abandonnait tout ce qu'il avait conquis depuis 1678, *sauf Strasbourg*, rendait la Savoie à son duc, modifiait les *droits de douane* en faveur de la marine marchande des Hollandais, et *reconnaissait Guillaume III* comme roi d'Angleterre. C'était un arrêt dans la voie des conquêtes.

QUESTIONNAIRE. — 1. Quelles sont les causes du déclin de la France ? — 2. Quelles furent les phases de ce déclin ? — (**1**) 3. Les conseillers de Louis XIV après 1678. — 4. État du Trésor après 1678. — (**2**) 5. Comment Louis XIV traita-t-il les consciences ? — 6. Sa conduite envers les jansénistes. — 7. Envers les protestants. — 8. Envers le pape. — (**3**) 9. Les Chambres de réunion. — 10. Quelles villes furent bombardées ? — 11. Comment se forma la Ligue d'Augsbourg ? — 12. Comment commença la guerre ? — (**4**) 13. La révolution d'Angleterre. — 14. Ses suites. — 15. Tentatives de restauration de Jacques II. — (**5**) 16. Guerre sur terre à l'est. — 17. Au nord. — 18. Aux Alpes. — 19. Comment finit la guerre ?

LEÇON II. — **Le règlement de la Succession d'Espagne.**

Résumé. — 1. Malgré l'épuisement de la France, Louis XIV voulut assurer à son petit-fils, le duc d'Anjou, la succession de Charles II, roi d'Espagne, mort sans enfants. Il l'envoya régner à Madrid sous le nom de Philippe V (1700).

2. Mais il commit des fautes ; les États européens se liguèrent de nouveau contre la France et commencèrent la guerre de la Succession d'Espagne. La France résista victorieusement jusqu'en 1703.

3. A partir de 1704, les deux grands généraux des coalisés, Marlborough et le prince Eugène, battirent les Français en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas. Le terrible hiver de 1709 mit le comble à la misère du royaume.

4. Mais la bataille de Malplaquet, la victoire de Vendôme à Villaviciosa, en Espagne, surtout celle de Villars, à Denain (1712), relevèrent la fortune de la France.

5. Aussi les traités d'Utrecht (1713), de Rastadt et de Bade (1714), qui terminèrent la guerre, laissèrent la France intacte, et Philippe V resta roi d'Espagne.

RÉCIT. — (**1°**) **La Succession d'Espagne.** — Louis XIV avait montré aux traités de Ryswick une *modération inat-*

tendue. Il aurait fallu, pour le bien du royaume, que cette modération fût réelle; car le pays s'était épuisé dans une longue lutte contre l'Europe coalisée; et, la France ayant *moins de forces*, son roi aurait dû avoir aussi *moins d'ambition.* Par malheur, il n'en était rien. Au moment même où il déposait les armes, Louis XIV songeait à faire valoir les droits



Le Conseil du roi, d'après une gravure du temps.
Organisé définitivement sous Louis XIV; on y examinait toutes les affaires d'intérêt général, sous la présidence du roi lui-même.

que son *mariage avec Marie-Thérèse* lui avait donnés sur la monarchie espagnole. Le frère de Marie-Thérèse, Charles II, roi d'Espagne, se mourait alors, et n'avait pas d'enfants. A qui reviendrait cette immense monarchie?

La **Succession d'Espagne** avait été, comme dit l'historien Mignet, « le pivot » de tout le règne de Louis XIV; il y avait sans cesse pensé depuis le traité des Pyrénées. L'Espagne avait fait beaucoup de pertes territoriales depuis Charles-Quint; cependant l'héritage de Charles II comprenait encore, outre l'Espagne, la Belgique, le Milanais, Naples, la Sicile, la Sardaigne, toute l'Amérique centrale, la plus grande partie de l'Amérique du Sud.

Quatre prétendants réclamaient cette riche succession: le roi de France, l'empereur, le prince électoral de Bavière, et le duc de Savoie; ils descendaient tous de princesses espagnoles. Les droits de Louis XIV étaient certainement les plus forts; nous avons vu (p. 215) que la renonciation de Marie-Thérèse *était nulle*, sa dot n'ayant jamais été payée.

Le malheureux Charles II, moribond à trente-neuf ans, voyait avec une patriotique douleur les convoitises allumées autour de lui : il craignait que les prétendants ne se partageassent ses dépouilles ; et il croyait, comme tous les Espagnols, que le *démembrement de sa monarchie* serait pour l'Espagne un malheur terrible. Après avoir beaucoup hésité, après avoir « fait et défait son testament », il finit par choisir comme héritier celui qu'il jugeait le plus capable de défendre l'intégrité de l'héritage, un petit-fils de Louis XIV, le **duc d'Anjou.** Quelques jours après, il mourut (1700).

Le testament de Charles II était tout à fait inattendu de Louis XIV, qui croyait que le prétendant autrichien serait favorisé par Charles II. Aussi avait-il préparé en vue de cet événement des combinaisons politiques, les **traités de partage.**

Persuadé en effet que Charles II laisserait tout son héritage à l'empereur d'Allemagne, Louis XIV avait cru habile de s'assurer au moins une partie de la monarchie espagnole. Il s'était entendu à cet effet avec Guillaume III, qui *dans l'intérêt de l'équilibre européen et de l'Angleterre* tenait aussi à morceler la succession qui allait s'ouvrir. Les deux souverains avaient signé successivement deux traités de partage ; la France aurait acquis quelques petits territoires.

Mais le testament de Charles II changea les projets de Louis XIV : après avoir tenu à Fontainebleau un conseil solennel avec ses plus habiles ministres, il réfléchit encore quelques jours, puis se décida pour l'*acceptation du testament*. Le duc d'Anjou devint roi d'Espagne sous le nom de Philippe V.

(2°) **Guerre de la Succession d'Espagne. Première période.** — Philippe V fut accueilli avec joie dans son nouveau royaume, et tous les Etats européens durent le reconnaître : l'*Empereur seul protesta* contre son avènement. Il semble donc *qu'à force de prudence*, il aurait été possible de faire accepter par l'Europe le grand événement qui venait de s'accomplir, et qui pouvait avoir pour la France d'heureuses conséquences. Mais Louis XIV se montra *plus provocant que jamais :* au lieu de calmer les défiances de ses voisins, il sembla prendre à tâche de les alarmer.

Trois de ses actes surtout furent maladroits: il conserva à Philippe V ses droits éventuels à la couronne de France, ce qui faisait entrevoir à l'Europe effrayée la possibilité de l'union des deux royaumes de France et d'Espagne. — Il chassa des troupes hollandaises qui tenaient garnison dans certaines villes de la Belgique espagnole en vertu d'un arrangement international, et les remplaça par des garnisons françaises. — Enfin, en 1701, à la mort de Jacques II qui vivait réfugié en France depuis 1688, il reconnut à son fils le titre de *Jacques III roi d'Angleterre :* ce qui était une insulte à Guillaume III, et même au peuple anglais, puisqu'il semblait disposer à son gré de la couronne britannique.

Aussitôt Guillaume III, qui avait dû accepter, la mort dans l'âme, l'élévation d'un Bourbon sur le trône espagnol, profita des fautes de Louis XIV pour nouer contre la France *une troisième coalition:* ce fut la **Grande Alliance de la Haye,** la plus formidable de toutes (1701). Elle comprit l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, l'Empire, le Brandebourg; l'électeur de Brandebourg reçut le titre de *roi de Prusse* comme prix de son adhésion.

Guillaume III n'eut pas le temps de diriger la guerre: il mourut en mars 1702 des suites d'une chute de cheval; sa belle-sœur Anne lui succéda sur le trône d'Angleterre. Il laissait du moins d'*habiles continuateurs de sa politique.*

Pendant toute la lutte, la Grande Alliance fut dirigée par trois ennemis acharnés de Louis XIV : **Heinsius**, *grand-pensionnaire* ou magistrat suprême de Hollande; **Marlborough**, grand général anglais, élève de Turenne et de Condé, et le Prince **Eugène de Savoie**, petit-neveu de Mazarin, à qui Louis XIV avait refusé un grade et qui était allé mettre ses talents militaires au service de l'Autriche. Ce *triumvirat* poursuivit avec opiniâtreté et talent l'abaissement de la France.

La France au contraire n'avait que des alliés *faibles*, les électeurs de Bavière et de Cologne, ou *chancelants*, la Savoie et le Portugal; son union avec l'Espagne, « corps sans âme qu'elle devait alimenter à ses dépens », lui était plus onéreuse qu'utile. Enfin, les grands ministres et presque tous les grands généraux étaient morts, et Louis XIV donnait sa faveur à des incapables, *Chamillard*, un magistrat qui remplaçait à la fois Colbert et Louvois aux finances et à la guerre; le maréchal **Villeroi**, etc.

Néanmoins, pendant une première période, jusqu'à la fin de 1703, les hostilités furent heureuses sur presque tous les points. Louis XIV sut employer quelques généraux habiles qui

lui restaient: le duc de *Vendôme*, arrière-petit-fils d'Henri IV, débauché et paresseux, mais qui sur les champs de bataille avait des éclairs de génie; *Villars*, jusqu'alors presque inconnu, génie impétueux, audacieux, plein de ressources, et réservé au plus brillant avenir; *Berwick*, fils de Jacques II et neveu de Marlborough, mais qui avait été élevé en France et était resté au service du roi; *Boufflers*, moins habile que les précédents, mais plein de bravoure et de patriotisme.

En Italie, où les premières hostilités éclatèrent dès 1701, *Catinat*, mal vu à la cour de Versailles, éprouva d'abord quelques échecs; puis *Vendôme* le remplaça, défendit le Milanais, battit le prince Eugène à Luzzara, et envahit le Tyrol autrichien.

En Allemagne, Villars, vainqueur à *Friedlingen* (1702) et nommé maréchal par ses soldats sur le champ de bataille, battit encore les Impériaux à *Hochstett* (1703) et menaça Vienne.

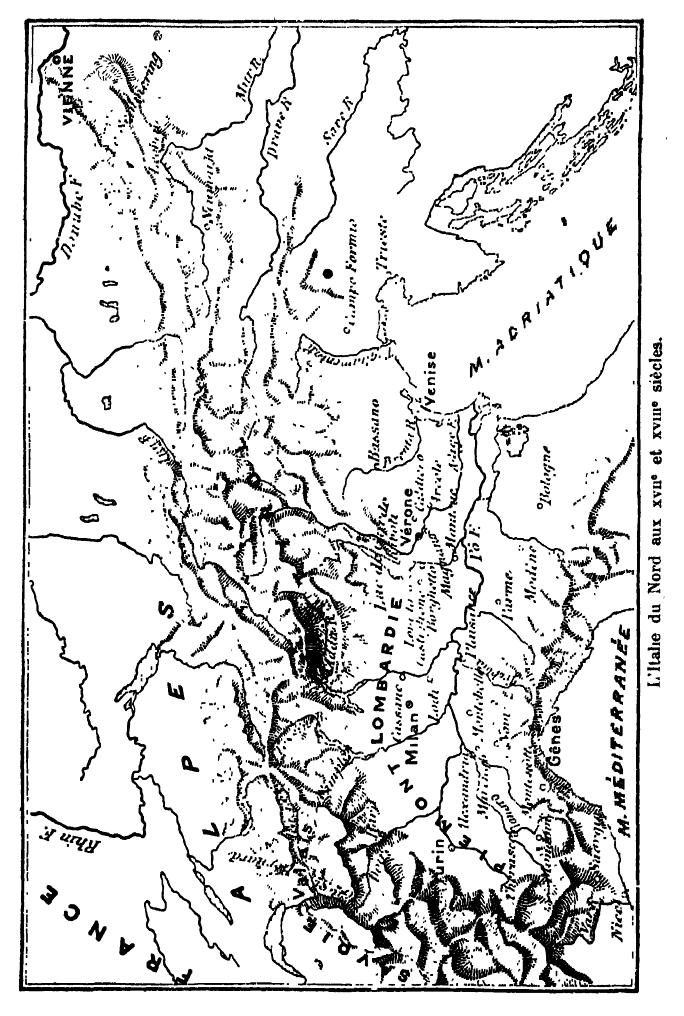
Aux Pays-Bas enfin, Boufflers sauva Anvers par sa belle victoire d'*Eckeren*.

(3°) **Deuxième période. Revers de la France.** — Mais à partir de 1704 commencèrent d'effroyables revers. *Les bons généraux quittèrent leurs commandements:* Villars, qui dans la vallée du Danube allait pénétrer en Autriche et porter peut-être à la coalition un coup décisif, fut rappelé en France pour aller combattre dans les Cévennes les **Camisards**, montagnards protestants qui s'étaient révoltés; en employant habilement la force et les négociations, il parvint à les soumettre. Vendôme fut de même rappelé d'Italie.

Par contre, Louis XIV fit paraître à la tête des armées des *généraux courtisans*, sachant admirablement flatter le maître et manœuvrer dans les salons de Versailles, mais absolument incapables sur le champ de bataille: *Villeroi*, qui avait été élevé avec Louis XIV, et dont la fortune s'explique uniquement par cette amitié d'enfance; *La Feuillade*, célèbre par les adulations qu'il avait prodiguées à la statue de Louis XIV à la place des Victoires; *Tallard* et *Marsin*, braves officiers, mais sans talent militaire, etc.

Enfin, vers la même époque, *la Savoie* et *le Portugal* abandonnèrent l'alliance de la France. Le duc de Savoie était cependant le beau-père de Philippe V et du duc de Bourgogne, fils aîné du Grand Dauphin.

Aussi la France éprouva sur tous les points des désastres. *En Alle-*



L'Italie du Nord aux XVIIe et XVIIIe siècles.

magne, Tallard et Marsin, successeurs de Villars, éprouvèrent à *Hochstett* une honteuse défaite qui fit perdre toute l'Allemagne ; les deux

derniers alliés de Louis XIV, les électeurs de Bavière et de Cologne, furent chassés de leurs États (1704). — En Italie, Marsin et La Feuillade, qui remplacèrent Vendôme, essuyèrent au siège de *Turin* un désastre comparable à celui d'Hochstett (1706); l'Italie fut perdue, et la frontière des Alpes menacée comme celle du Rhin. — *En Belgique*, Villeroi fut mis en déroute à *Ramillies* (1706). Vendôme et le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, furent chargés de réparer ses fautes ; mais les deux généraux ne s'entendirent pas, et leur mésintelligence amena une nouvelle déroute à *Oudenarde*, au passage de l'Escaut (1708). La France même fut envahie, et *Lille prise*, malgré l'héroïque défense de Boufflers.

En Espagne enfin, les Anglais prirent *Gibraltar*, et Philippe V fut menacé dans Madrid.

A ces malheurs s'ajouta le terrible *hiver de* 1709, un des plus rigoureux dont l'histoire fasse mention. La famine compléta les désastres de la guerre.

(4°) **Troisième période. La France se relève.** — Alors, *Louis XIV s'humilia:* son ministre des affaires étrangères, *Torcy*, alla en personne à la Haye solliciter la paix. Mais les coalisés ne répondirent que par des propositions insultantes, ils demandaient que *Louis XIV chassât lui-même d'Espagne son petit-fils.* Le roi alors s'adressa directement à son peuple, et la France, consultée par lui, se leva pour sauver l'honneur national.

Villars fut rappelé à la tête des troupes. Une bataille s'engagea à **Malplaquet**, près de Mons (1709); elle commençait bien; mais Villars eut le genou fracassé par une balle, et il fallut se retirer : ce fut du moins une *glorieuse défaite* où nous ne perdîmes que le champ de bataille. Les Français avaient perdu 8000 hommes, les ennemis 20000.

La guerre continua. Mais bientôt trois événements capitaux assurèrent à la France le bienfait de la paix, que la cruelle insolence de ses ennemis lui refusait.

D'abord, *en Espagne*, Vendôme remporta sur les Anglais et les Autrichiens la grande victoire de **Villaviciosa**, qui assura définitivement le trône de Philippe V. — Ensuite, *en Angleterre*, le ministère qui gouvernait sous la direction de Marlborough et était l'ennemi acharné de la France, fut renversé et remplacé par un autre ministère pacifique. — Enfin, *aux Pays-Bas*, Villars lui-même battit complètement le prince Eugène à **Denain** (1712).

(5°) **Les traités d'Utrecht.** — Un congrès européen s'ouvrit donc à *Utrecht*, et la pacification y fut conclue en 1713. Cependant, l'Autriche et l'Empire essayèrent de lutter encore; mais ils furent à leur tour obligés de traiter à *Rastadt* et à *Bade en Suisse* (1714), après une admirable campagne de Villars, qui triompha du prince Eugène sur le Rhin et dans la Forêt-Noire.

Ces traités d'Utrecht réglèrent l'*état de l'Europe occidentale;* ils dominent toute l'histoire du XVIII[e] siècle.

La **France** gardait l'intégrité de son territoire. — Philippe V conservait l'Espagne et ses colonies, mais renonçait à tout droit sur le trône de France; l'Espagne perdait toutes ses annexes en Europe : *allégée plus qu'amoindrie* par ses pertes, elle allait se relever peu à peu sous sa nouvelle dynastie.

L'**Angleterre** acquérait Gibraltar et Minorque en Europe, Terre-Neuve et la baie d'Hudson en Amérique, faisait démolir les fortifications de Dunkerque : *elle s'acheminait vers la domination des mers.*

L'**Autriche** obtenait le Milanais, la Sardagne, Naples, la Belgique.— Le duc de Savoie recevait la Sicile et le titre de roi. — L'électeur de Brandebourg voyait son titre de *roi de Prusse* reconnu par l'Europe.

En somme, les traités d'Utrecht étaient une « *limitation* » pour la France, la condamnation de la dangereuse ambition de Louis XIV.

Vers le même temps s'accomplissait *en Orient* un changement dont les suites devaient être dangereuses aussi pour la France: tandis que le royaume de **Prusse** se fondait, le tzar *Pierre le Grand* créait la grandeur de la **Russie**; et les deux nouvelles puissances allaient s'accroître par la ruine des *vieilles alliées de la France*, la Suède, la Pologne, la Turquie.

QUESTIONNAIRE. — (1) 1. Que possédait Charles II en 1700? — 2. Qui réclamait son héritage ? — 3. Quel fut son testament ? — 4. Les traités de partage. — (2) 5. Quelles fautes commit Louis XIV? — 6. Qui forma la Grande Alliance de la Haye ? — 7. Qui la dirigea ? — 8. Quel était l'état de la France ? — 9. Quels étaient ses bons généraux ? — 10. Opérations de la première période de la guerre en Italie. — 11. En Allemagne. — (3) 12 Que devint Villars en 1704 ? — 13. Quels furent les généraux courtisans ? — 14. Deuxième période : opérations en Allemagne. — 15. En Italie. — 16. En Belgique. — 17. En Espagne. — (4) 18. Quand la paix fut-elle demandée par Louis XIV ? — 19. Comment la France se releva-t-elle ? — (5) 20. Quels traités finirent la guerre ? — 21. Quelles en furent les conditions ?

LEÇON III. — La France pendant la fin du règne de Louis XIV.

Résumé. — 1. La guerre européenne, terminée aux traités d'Utrecht avec un succès inespéré, a laissé la France dans un état de désordre financier voisin de la banqueroute.

2. Pendant son long règne, jusqu'en 1715, Louis XIV a représenté avec une majesté constante la monarchie selon le droit divin. Versailles a été depuis 1682 le siège de son gouvernement.

3. Les dernières années du roi ont été attristées par de nouvelles persécutions religieuses et par des deuils nombreux dans la famille royale.

4. Louis XIV est resté jusqu'à son dernier jour maître absolu dans sa famille comme dans l'État; une sourde opposition grandissait cependant contre son système gouvernemental.

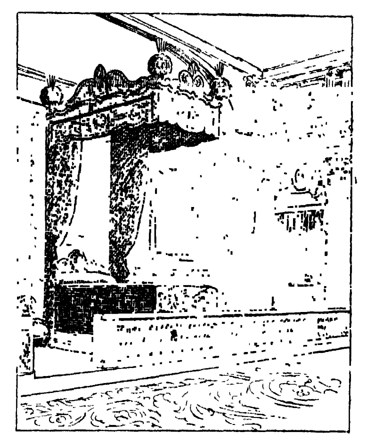
RÉCIT. — (1°) **Misère de la France à la mort de Louis XIV**. — La conclusion des traités d'Utrecht permit à Louis XIV de mourir en paix, le 1er septembre 1715. Ce règne de soixante-douze ans, si brillamment commencé, se termina tristement: le jour où l'on enterra ce roi, qui avait été l'objet de l'admiration universelle, le peuple *insulta à ses funérailles*, et témoigna sa joie en buvant et en chantant tout le long de la route de Saint-Denis, lieu de la sépulture royale. C'est que pendant les dernières années, *la misère avait été effroyable;* et le peuple faisait retomber tout ce qu'il souffrait sur le roi, parce que c'était la volonté absolue du roi qui ordonnait tout.

Déjà, pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, le poids des impôts avait été écrasant: « On périssait de misère au bruit des *Te Deum* », selon l'énergique expression de Voltaire. Pendant la guerre de la Succession d'Espagne, ce fut bien pis : l'incapable *Chamillard*, qui dirigeait à la fois les finances et la guerre, ne vécut que d'expédients ruineux : il augmenta les impôts, il créa des *billets de monnaie* auxquels le gouvernement donna cours forcé, mais qu'il refusait de recevoir lui-même en paiement; il vendit pour 50 écus des *croix de Saint-Louis*, décoration accordée aux vieux officiers; il fit fondre la vaisselle précieuse, etc. Pendant l'hiver rigoureux de 1709, les laquais du roi mendièrent dans les rues de Versailles. Le commerce et l'industrie dépérissaient. Vauban atteste qu'à cette époque, *plus de la moi-*

tié du peuple était, soit réduite à mendier, soit hors d'état de faire l'aumône, et que dans la France entière il n'y avait pas 10 000 familles fort à leur aise.

Aussi *la population diminuait:* de 20 millions en 1698, elle était tombée à 17 millions en 1715.

(2°) **La royauté au château de Versailles.** — Au milieu de toutes ces tristesses, que Louis XIV supporta avec constance et résignation, il continua à représenter *la royauté selon le droit divin*, avec une dignité qui ne se démentit jamais. Cette royauté avait trouvé son cadre naturel dans le château de **Versailles**, que Louis XIV avait fait construire, à quelque distance de Paris, sur un plateau dénudé, où rien ne pouvait lui faire ombrage, ni diminuer le rayonnement de sa majesté. Autour du château se bâtit toute une ville, uniquement remplie des serviteurs du roi; le château lui-même fut comme le temple où se célébra « la religion de la royauté ». L'expression n'est pas trop forte, pour désigner le culte véritable que l'on rendit à la *personne royale*, image en quelque sorte de la *personne divine.*



La chambre à coucher de Louis XIV.

C'est dans cette salle que se célébraient les cérémonies du grand et du petit coucher, du grand et du petit lever.

Dans le château royal habitaient tous les représentants de la haute noblesse, dont l'ambition se bornait à y obtenir un petit logement, à pourvoir à leurs dépenses par les libéralités royales, à plaire à force d'*assiduité* et de *souplesse*, et à assister à toutes les cérémonies du culte royal, dont ils étaient en quelque sorte les desservants.

Le roi lui-même vivait au grand jour, et tous ses actes étaient réglés par l'*étiquette* la plus minutieuse; les plus grands personnages se disputaient l'honneur de son service intime. La journée royale commençait par le *petit lever*, où étaient admis les plus rares privilégiés; par le *grand lever*, où un prince du sang offrait la chemise, etc.;

le soir, c'était une faveur insigne que d'être admis à tenir le bougeoir au *grand coucher*, ou à assister, au *petit coucher*, à la cérémonie de la prise du bonnet de nuit.

Toutes les autres fonctions de la vie se passaient aussi majestueusement, et toujours en public; c'est toujours selon une mise en scène scrupuleusement réglée que le roi mange, boit, va à la chasse, voyage, se couche, etc. On a pu, à bon droit, s'étonner que Louis XIV ait résisté sans fléchir, pendant tout son règne, à cette perpétuelle représentation. Plus de 5 000 domestiques étaient attachés au service personnel du roi, plus de 10 000 soldats à la garde de sa personne.

L'installation de *la royauté au chateau de Versailles*, où elle est restée jusqu'à la Révolution de 1789, a été l'achèvement matériel de l'œuvre de *concentration*, d'unité politique et administrative, que l'ancienne royauté avait poursuivie.

(3°) **Tristesse des dernières années.** — La *situation morale* dans laquelle Louis XIV a laissé la France était aussi peu satisfaisante que sa situation matérielle. La promiscuité de la vie de cour avait enlevé à la noblesse le sentiment de *la vie de famille* et les vieilles vertus domestiques; et chez le peuple les vrais sentiments religieux étaient altérés par le spectacle de *nouvelles persécutions* contre les jansénistes et les protestants, jointes à l'hypocrisie de la cour.

La querelle du jansénisme avait repris une nouvelle vigueur au début du dix-huitième siècle. Pour en finir avec la secte janséniste, Louis XIV fit détruire en 1709 l'*abbaye de Port-Royal*, « ce nid d'erreur » ; le monastère fut rasé, les tombes mêmes furent violées, et cette exécution scandaleuse excita une vive émotion. Enfin le pape lança en 1713 la bulle *Unigenitus* qui condamnait formellement le jansénisme ; mais les jansénistes ne se soumirent pas, et allaient devenir pendant tout le dix-huitième siècle un parti d'opposition politique.

Les protestants furent plus mal traités encore. Après la défaite de l'insurrection des *Camisards*, provoquée dans les Cévennes par les mauvais traitements qu'on leur infligeait, la persécution contre eux devint plus cruelle que jamais : des milliers de réformés, saisis quand ils essayaient de s'enfuir du royaume, furent *envoyés aux galères;* les cadavres de ceux qui mouraient sans se confesser étaient traînés sur la claie, et leurs biens confisqués.

Les dernières années de Louis XIV furent assombries d'ailleurs par de cruels *malheurs domestiques;* sa nombreuse famille disparut presque tout entière avant lui.

De son mariage avec Marie-Thérèse, Louis XIV n'avait eu qu'un fils unique, le *Grand-Dauphin*, qui vivait habituellement au château de Meudon ; le Grand-Dauphin avait eu trois fils, le *duc de Bourgogne*, *Philippe V* roi d'Espagne, et le *duc de Berry ;* enfin, du mariage du duc de Bourgogne avec une fille du duc de Savoie étaient nés le *duc de Bretagne* et le *duc d'Anjou*, qui étaient par conséquent les arrière-petits-fils du grand roi. En 1711, Louis XIV perdit le Grand-Dauphin ; en 1712, dans l'espace de trois semaines, la duchesse et le duc de Bourgogne et leur fils aîné le duc de Bretagne furent emportés coup sur coup par une « fièvre pourprée » ; enfin, le duc de Berry mourut à son tour en 1714. De toute la famille légitime du roi, il ne restait donc qu'un enfant maladif de cinq ans, le duc d'Anjou, qui devait être Louis XV.

(4°) **Le despotisme royal.** — Sur toutes les classes de la nation, Louis XIV fit peser jusqu'au dernier jour un despotisme de fer. La cour, l'armée, la police, le pouvoir judiciaire furent les grands moyens d'action de ce despotisme.

A la cour, la *haute noblesse* vivait dans un esclavage doré, tenue sévèrement à l'écart des affaires publiques. — Le *clergé* était honoré, mais tenu à la sujétion la plus complète ; les évêques ne pouvaient même pas faire imprimer leurs mandements sans l'approbation de la censure royale. — Les *Parlements*, réduits à leurs fonctions judiciaires, étaient strictement exclus de toutes les affaires politiques. — Les *États généraux* étaient tombés dans l'oubli le plus complet.

« Dieu veut, disait Louis XIV, que quiconque est né sujet obéisse sans discernement ». Ceux qui oublièrent cette maxime du roi et essayèrent de lui donner d'utiles conseils, moururent dans la disgrâce la plus entière : ainsi *Vauban*, l'auteur de la *Dîme Royale*, et *Fénelon*, l'auteur de *Télémaque*, dans lequel la description de la république de Salente sembla une critique du gouvernement de Louis XIV ; il fut relégué dans son archevêché de Cambrai.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Comment fut enterré Louis XIV ? — 2. Les impôts sous Chamillard. — 3. La misère d'après Vauban. — (**2**) 4. Qu'est-ce que le château de Versailles ? — 5. Comment y vivaient les nobles ? — 6. Comment y vivait Louis XIV ? — (**3**) 7. Persécution contre les jansénistes. — 8. Contre les protestants. — 9. Quelle était la famille du roi ? — 10. Quels deuils la frappèrent ? — (**4**) 11. Dans quel état se trouvaient la noblesse, le clergé et le tiers-état ? — 12. Y eut-il des opposants ?

Devoirs. — **1**. *Les fautes de Louis XIV après* 1678. — **2**. *Guillaume d'Orange de* 1678 *à sa mort*. — **3**. *Les ministres et le gouvernement*

de Louis XIV de 1678 *à* 1715. — **4**. *La Succession d'Espagne.* — **5**. *La Ligue d'Augsbourg, ses causes, ses résultats.* — **6**. *État intérieur et extérieur de la France à la mort de Louis XIV.*

Lectures. — Il faut continuer, pour l'étude de ce chapitre, toutes les lectures qui ont été précédemment indiquées pour le chapitre précédent. On peut y joindre : dans les *Lectures historiques*, par LACOUR-GAYET, p. 232-252 (la cour de Versailles), p. 339-354 (les derniers grands généraux de Louis XIV). — L'*Administration monarchique*, par CHÉRUEL, t. II, chap. XIII, XIV et XV. — La *Lettre* de Mme de Sévigné sur la mort de Louvois. — *Louis XIV et Guillaume III*, par REYNALD.

Tableau récapitulatif de l'histoire de 1610 à 1715.

La Royauté française grandit sous Louis XIII (1610-1643).	**Abandon de la politique d'Henri IV.** 1610-1624.	Régence de Marie de Médicis (1610-1617). Puissance de Concini ; double révolte des seigneurs, États généraux de 1614. Ministère de Luynes (1617-1621). Double révolte des seigneurs. Révolte des protestants : siège de Montauban, 1621. — Paix de Montpellier (1622).
	Richelieu revient à la politique d'Henri IV. (1624-1642).	Nouvelle lutte contre les protestants : après la prise de la Rochelle (1628), la paix d'Alais ruine leurs privilèges politiques, leur laisse la liberté religieuse. Lutte contre les grands, attaqués dans leurs privilèges et leurs préjugés ; complot de Chalais ; journée des Dupes (1630) ; révolte de Montmorency ; complot de Cinq-Mars. Réformes administratives : organisation du Conseil d'État, création des Intendants. — Administration militaire, marine, colonies. Richelieu attaque la maison d'Autriche : 1° indirectement (la Valteline, le Mantouan) ; 2° directement (période française de la guerre de Trente ans), conquête de l'Alsace, de l'Artois, du Roussillon.
La Royauté triomphe sous Mazarin (1643-1661).		Anne d'Autriche déclarée régente avec un pouvoir absolu (1643) confie le gouvernement à Mazarin. — A l'intérieur, après la Cabale des Importants, la mauvaise administration financière de Mazarin provoque la Fronde. Fronde parlementaire (journée des Barricades et traité de Rueil, 1649). Fronde féodale (1649-1652 défection de Condé). — A l'extérieur, il continue la guerre de Trente ans (victoires de Condé et de Turenne, traités de Westphalie en 1648) et termine la guerre contre l'Espagne (alliance avec Cromwell, traité des Pyrénées en 1659). La royauté est maîtresse au dedans, la France est prépondérante au dehors.
La Royauté est à son apogée (1661-1678).		Histoire intérieure. — Louis XIV et le droit divin ; ses idées sur son « métier de roi » ; les secrétaires d'État et les Conseils. Installation de la royauté à Versailles, la cour et les courtisans. — Organisation du gouvernement : Colbert succède à Fouquet (1661) ; il est le « ministre universel de la paix ». Louvois organise la guerre. Vauban fortifie les frontières. Histoire extérieure. — Les affaires de préséance. — Louis XIV protège la chrétienté contre les musulmans. — De Lionne organise les alliances contre l'Espagne ; guerre de Dévolution (1667-1668). — Causes politiques et commerciales de la guerre de Hollande (1672). — Traités de Nimègue (1678).
La Royauté décline depuis 1678.	**Temps d'arrêt de 1678 à 1697.**	Violences de Louis XIV à l'intérieur (la Régale, persécution contre les jansénistes, Révocation de l'Édit de Nantes, 1685) et au dehors (les affaires du droit d'asile à Rome, de Cologne, et du Palatinat. Bombardement de Gênes). Formation de la Ligue d'Augsbourg (1686) ; la Révolution anglaise et l'adhésion de Guillaume III roi d'Angleterre lui donnent le courage de combattre Louis XIV (1689). Victoires de Tourville, de Luxembourg et de Catinat. Traités de Ryswick (1697).
	Décadence de 1697 à 1715.	Question de la Succession d'Espagne : les traités de partage et les testaments de Charles II. — Philippe V, roi d'Espagne (1700). Les fautes de Louis XIV provoquent une troisième coalition et une guerre européenne : succès de 1701 à 1703, revers de 1704 à 1709. La France se relève. Traités d'Utrecht (1713), de Rastadt et de Bade (1714). Misère de la France : administration de Chamillard. — Le despotisme royal. Mort de Louis XIV (1715).

CHAPITRE VI

DÉCADENCE DE LA MONARCHIE SOUS LOUIS XV (1715-1774)

NOTIONS GENERALES

Le dix-huitième siècle a vu la ruine de la royauté capétienne, qui depuis sept cents ans n'avait cessé de grandir.

C'est qu'alors elle a oublié qu'elle devait tout à son alliance avec le tiers-état : elle n'avait pu triompher de la féodalité qu'avec l'aide du peuple; mais elle voulut conserver exclusivement pour elle-même tous les fruits de la victoire remportée en commun. Elle avait délivré le peuple de l'oppression féodale, mais en place elle établit sur lui l'absolutisme monarchique. Cette mauvaise politique rompit l'association plusieurs fois séculaire de la nation et du roi, et enleva à la dynastie capétienne son plus solide appui à l'intérieur du royaume.

Dans le courant du dix-huitième siècle, les événements de la politique extérieure ne furent pas plus favorables à la royauté française que ceux de la politique intérieure.

C'est alors que l'Angleterre développa sa marine, consolida sa puissance navale, et, par la paix comme par la guerre, supplanta complètement la puissance de la France sur mer et aux colonies. — D'autre part, les alliées séculaires de la France en Orient, la Suède, la Pologne et la Turquie, tombèrent dans une irrémédiable décadence; à leur place grandissaient la Prusse et la Russie, « puissances nouvelles qui avaient à faire leur fortune », et qui la firent souvent au détriment des intérêts français.

La situation générale était donc grave pour la royauté française, au dehors comme au dedans. Pour la tirer de ces dangers, il aurait fallu qu'elle fût représentée par un monarque fort et habile. Mais Louis XIV n'avait pour héritier qu'un enfant chétif de cinq ans, Louis XV; mineur de nom jusqu'en 1723, égoïste, insouciant, débauché, il devait rester jusqu'à sa mort le plus triste souverain qui ait jamais été infligé à un pays.

C'est lui qui est le véritable auteur de la chute de la vieille monarchie.

LEÇON I. — Les débuts du règne de Louis XV (1715-1740)

Résumé. — 1. Pendant la minorité de Louis XV, le duc d'Orléans se fit nommer régent par le Parlement. La Régence s'est rendue tristement célèbre par son immoralité; elle fut surtout marquée à l'intérieur par la tentative de Law, qui voulait rétablir les finances, et aboutit à une banqueroute.

2. Les affaires étrangères furent dirigées par Dubois, ancien précepteur du régent, qui rompit l'union de la France et de l'Espagne, et s'allia avec l'Angleterre. Le duc de Bourbon, qui succéda en 1723 au duc d'Orléans, suivit la même politique.

3. Le vieux cardinal Fleury, qui fut nommé à sa place en 1726, rendit heureusement la paix à l'Europe, et regagna l'alliance de l'Espagne en gardant celle de l'Angleterre.

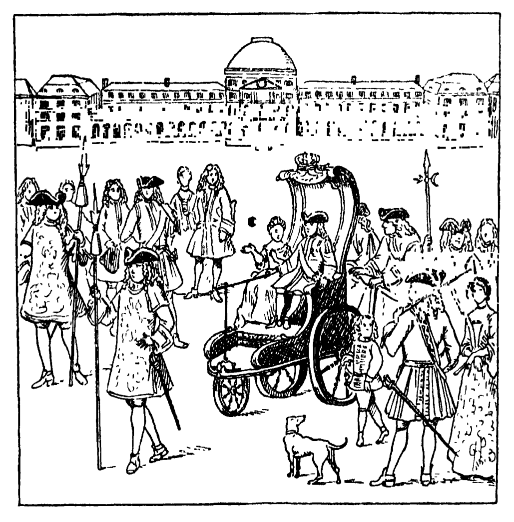
4. Fleury, qui resta ministre jusqu'à sa mort, en 1743, fut prudent et économe. Il rendit à la France de l'influence en Europe, tandis que sa marine commerciale et ses colonies se développaient spontanément.

5. La paix fut troublée en 1733 par la question de la Succession de Pologne. La France ne put remettre sur le trône polonais Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV, mais elle triompha de l'Autriche en Italie. La paix de Vienne, en 1738, lui assura indirectement la Lorraine.

RÉCIT. — (1°) **Histoire intérieure de la Régence.** — La mort de Louis XIV donna la couronne à son arrière-petit-fils, au second fils du duc de Bourgogne, *Louis XV*, qui n'avait encore que cinq ans. Une régence était donc nécessaire. Le feu roi se défiait de son neveu, *le duc d'Orléans*, qui était désigné par sa naissance pour l'exercer; il avait donc dans son testament tout réglé minutieusement pour que son neveu n'eût aucune autorité réelle; mais le parlement, heureux de reprendre un rôle politique, *cassa le testament* de Louis XIV, et décerna la régence au duc d'Orléans avec un pouvoir absolu.

Le duc d'Orléans était un prince brave, brillant, à l'esprit vif, à la parole facile, au cœur généreux; malheureusement, il fit souvent mauvais usage de ces dons naturels. Sa mère disait de lui « qu'il avait toutes les qualités, sauf celle de s'en servir ». Il était insouciant, et passionné pour les plaisirs. Ses idées

politiques et ses mœurs privées étaient un démenti au règne précédent : aussi, la Régence fut une *réaction générale* contre les dernières années de Louis XIV.



Louis XV, enfant, à la promenade.

Dans la voiture, à côté de Louis XV, est assise la jeune infante espagnole qui lui avait été fiancée et que le duc de Bourbon a renvoyée en Espagne. Au fond, le château des Tuileries qui a été incendié en 1871.

Pour *les mœurs* d'abord, le contraste fut frappant : la cour du grand roi, sous l'influence de M[me] de Maintenon, était devenue triste, sévère, dévote ; la cour du Régent donna l'exemple du dérèglement et de l'incrédulité ; le Régent lui-même, entouré de ses compagnons de plaisir qu'il appelait ses *Roués,* tolérait tous les excès d'une dissolution inouïe.

Louis XIV avait centralisé l'administration entre les mains de quelques ministres tirés de la bourgeoisie ; le Régent *supprima les ministres,* et les remplaça par sept *Conseils* dont les membres sortaient tous de la plus haute noblesse. Il est vrai qu'il fallut, au bout de trois ans, rétablir les anciens ministères.

Dès le premier jour, le Régent se trouva en présence de *difficultés financières* insurmontables : la dette s'élevait à trois milliards 460 millions, les caisses publiques étaient vides, et il était impossible d'imposer de nouvelles charges au peuple

surchargé d'impôts. Alors, pour esquiver la banqueroute, le régent résolut de faire l'essai d'un **système** inventé par l'*Écossais Law*, qui se faisait fort de rembourser la dette et d'enrichir la France.

Law fit une première expérience de ce qu'on appelle **le crédit** : il proposait de fonder une *Banque royale* qui émettrait des *billets de banque* avec lesquels on éteindrait la dette publique ; cette création fut faite en 1716, et elle réussit parfaitement d'abord, parce que la Banque rendait service en favorisant les opérations commerciales.

Law fonda ensuite une *Compagnie de commerce* qui devait exploiter la Louisiane, c'est-à-dire le bassin du Mississipi qui appartenait alors à la France, et où l'on croyait trouver des mines d'or. En attendant ces bénéfices, les *actions* de la Compagnie formeraient une *monnaie en papier* que l'on pourrait multiplier tant qu'on voudrait : et Law croyait qu'il accroîtrait ainsi indéfiniment la richesse publique, ce qui était une grande erreur. La Compagnie fut créée en 1717 ; ses actions furent accueillies d'abord avec un engouement extraordinaire : on s'écrasait pour les obtenir dans la *rue Quincampoix* où étaient les bureaux. Émises à 500 livres, elles montèrent à 20 000.

Mais bientôt arriva la désillusion. Comme la Louisiane ne rapportait rien, les actionnaires ne reçurent pas d'intérêts pour leur capital. On réfléchit alors que ce papier-monnaie ne représentait aucune valeur réelle : tout le monde voulut vendre ses actions, et par suite elles tombèrent aussi vite qu'elles étaient montées.

En 1720, *la banqueroute du Système* fut complète : Law se sauva, et l'État dut se charger de la liquidation. Le Système avait bouleversé les fortunes, ruiné les uns, enrichi subitement les autres, et accru ainsi la corruption des mœurs.

Pendant ces folies, une terrible **peste** ravageait *Marseille :* elle enleva 85 000 Provençaux, et mit en relief le dévouement de l'évêque Belzunce et des magistrats de la ville.

(2°) **Les affaires extérieures jusqu'en 1726.** — Le Régent confia la direction des affaires étrangères à son ancien précepteur, l'abbé **Dubois** : c'était un homme fort intelligent, mais d'un caractère indigne, et « en qui, dit Saint-Simon, tous les vices combattaient à qui demeurerait le maître ». Il parvint cependant à se faire nommer *archevêque de Cambrai*, et *cardinal!* On l'a accusé de s'être vendu à l'Angleterre et de lui avoir sacrifié les intérêts de la France ; ce qui est certain, c'est qu'il agit avec la dernière violence contre Philippe V, le prince français qui régnait à Madrid.

Du côté de l'Espagne, un danger menaçait la France et l'Europe : Philippe V avait un ministre, léger et téméraire, **Albéroni**, qui rêvait de rendre à l'Espagne ses anciennes provinces italiennes et de *détruire les traités d'Utrecht.* Le Régent ne voulut pas s'associer à cette politique, et avec raison : car elle aurait fait renaître la grande guerre européenne, et la France n'était pas en état de la supporter. Albéroni imagina alors de faire renverser le Régent par une conspiration que trama son ambassadeur à Paris, *Cellamare;* mais le complot fut découvert, et la guerre éclata. Pour maintenir les traités d'Utrecht, Dubois forma la *Quadruple Alliance* avec l'Angleterre, la Hollande et l'Autriche, et une armée française commandée par Berwick passa les Pyrénées, et alla brûler dans les ports espagnols les derniers vaisseaux de Philippe V. Devant ces désastres, Albéroni tomba; Philippe V obtint la paix en renonçant à ses plans ambitieux (1720). Victor-Amédée de Savoie fut obligé de donner la Sicile à l'empereur et devint roi de Sardaigne.

Le Régent travailla du moins avec intelligence à reconstituer ensuite l'union de la France et de l'Espagne, si chèrement achetée par Louis XIV: il fiança le jeune *Louis XV à une fille de Philippe V.* Malheureusement, il mourut en 1723, peu après Dubois.

Louis XV était alors majeur de nom, puisqu'il avait treize ans révolus; mais n'était pas en âge de gouverner; ce fut le *duc de Bourbon* qui gouverna avec le titre de principal ministre. Ignorant, cupide et débauché, il ne fit que des fautes: à l'intérieur, il *persécuta* les protestants et *dilapida* les finances; — au dehors, renouvelant les fautes de Dubois, *il rompit avec l'Espagne.*

Cette rupture fut la conséquence du mariage de Louis XV avec *Marie Leczinska*, fille de Stanislas Leczinski, roi détrôné de Pologne : pour conclure ce mariage impolitique, le duc de Bourbon avait *renvoyé à Philippe V sa fille* qui avait été fiancée au jeune roi de France. Le cabinet de Madrid voulut venger cette insulte, et s'allia à l'Autriche contre la France; Bourbon, de son côté, unit la France à l'Angleterre, son ennemie naturelle, pour combattre le prince français qui régnait à Madrid.

(3°) Le ministère du cardinal Fleury. — Une guerre générale allait éclater, quand par bonheur Louis XV disgracia le duc de Bourbon, et le remplaça par *son ancien précepteur*, le cardinal Fleury, évêque de Fréjus, qui s'était rendu indispensable à son élève par l'affection qu'il avait su lui inspirer.

Fleury avait alors soixante-treize ans, et il devait rester au pouvoir encore dix-sept ans, jusqu'à sa mort en 1743. Son ministère, *sans être éclatant*, *fut utile* et non sans gloire. Il se proposa constamment pour but: à l'intérieur l'*économie;* à l'extérieur, la *paix*. Il commença par épargner à la France et à l'Europe la grande guerre que le duc de Bourbon avait rendue presque inévitable.

Fleury resta attaché à l'*alliance anglaise*, non plus, comme Dubois, par une honteuse vénalité, mais parce qu'il pensait que l'entente de la France et de l'Angleterre était le plus sûr garant du maintien de la paix européenne. D'autre part, il voulait regagner l'*alliance espagnole*, qui pouvait être très avantageuse à la France.

Il fallait d'abord apaiser l'Espagne, dont les susceptibilités légitimes avaient été blessées par le duc de Bourbon; Fleury y réussit, en assurant à Philippe V des satisfactions matérielles en Italie : il fit promettre à son second fils Don Carlos *la succession des duchés de Parme et de Toscane*. Les négociations se poursuivirent de 1727 à 1731, à Soissons, à Séville et à Vienne, elles aboutirent au rétablissement des relations amicales entre les cours de Madrid et de Versailles.

(4°) **Le gouvernement de Fleury**. — Le ministère de Fleury fut l'époque la plus heureuse de toute l'histoire de la France au dix-huitième siècle. Le ministre laissait la France réparer ses malheurs, « comme un corps robuste qui se rétablit de lui-même »; sous sa main prudente, la nation se remit peu à peu; le *développement spontané* de l'industrie, du commerce, des colonies, ramena la prospérité dans le pays, troublé uniquement par des *querelles religieuses*.

Les jansénistes n'avaient pas accepté la *Bulle Unigenitus*, et commençaient à trouver des appuis dans le Parlement : aussi Fleury ne réussit pas à imposer l'enregistrement de la bulle. Les extravagances des *Convulsionnaires* du cimetière Saint-Médard, qui imaginaient des miracles sur la tombe du diacre janséniste Pâris (1723-1732), discréditèrent la secte pour un temps.

Pour les finances, Fleury diminua les *tailles* et abolit l'impôt du *cinquantième*. L'industrie et le commerce se relevèrent à la faveur de la paix; la *marine marchande* redevint aussi prospère qu'aux plus beaux temps de Colbert. Les **colonies** prenaient d'elles-mêmes un essor inattendu : les *Antilles françaises*, la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Domingue, éclipsaient les *Antilles anglaises;* un administrateur de talent, La Bourdonnays, faisait de l'*Ile-de-France* la reine de l'océan Indien, tandis qu'un homme de génie, **Dupleix**,



L'Europe centrale au XVIIIe siècle.

donnait aux possessions françaises, *Pondichéry* et *Chandernagor*, le premier rang dans l'Hindoustan.

Le malheur, c'est que *pour ne pas inquiéter l'Angleterre*, notre jalouse alliée, Fleury négligeait notre *marine militaire*, au moment même où nous avions tant d'intérêts importants à défendre sur mer. Si la paix maritime était rompue un jour, la France n'aurait plus de vaisseaux pour défendre ses colonies. Fleury comptait, il est vrai, sur l'amitié qui le liait au premier ministre anglais, *Walpole;* mais le ministère de Walpole ne devait pas être éternel.

(5°) **Guerre de la Succession de Pologne.** — Malgré ses goûts pacifiques, Fleury fut entraîné en 1733 à soutenir une guerre pour la Succession de Pologne.

Le trône de Pologne étant alors devenu vacant, les Polonais appelèrent pour l'occuper *Stanislas Leczinski*, dont la fille était reine de France. Mais les Autrichiens et les Russes *convoitaient la Pologne*, et cherchaient à l'affaiblir pour pouvoir s'en emparer un jour; ils ne voulurent donc pas y laisser régner un prince qui pourrait s'appuyer sur les forces françaises : ils chassèrent Stanislas et mirent à sa place Auguste III, électeur de Saxe.

Le pacifique Fleury ne put se dispenser de *soutenir le beau-père de Louis XV*, et la guerre s'engagea. Les opérations, commencées en Orient, se continuèrent dans l'Occident de l'Europe.

Au début, Fleury envoya un secours ridicule de 1 500 hommes à Stanislas, *bloqué dans Dantzig* par les Russes ; le comte de Plélo, ambassadeur de France en Danemark, se mit à leur tête, il ne put que se faire tuer bravement.

Mais Fleury *s'en prit ensuite à l'Autriche* qu'il pouvait atteindre plus facilement : comptant sur *la neutralité de l'Angleterre*, et ayant conclu *une alliance avec l'Espagne*, il attaqua vivement les Autrichiens sur deux points : **sur le Rhin**, les Français prirent Philippsbourg, mais leur général Berwick fut tué d'un boulet de canon. **En Italie**, Villars envahit le Milanais, mais mourut de fatigue; ses successeurs continuèrent ses succès, et l'empereur Charles VI, vaincu, demanda à traiter.

La paix fut rétablie par le *traité de Vienne* (1738) : Stanislas, en dédommagement de la Pologne, recevait la *Lorraine* qui, après lui, devait revenir à la France. Le duc de Lorraine,

gendre de Charles VI, devenait *grand-duc de Toscane*. Enfin don Carlos, second fils de Philippe V, recevait le royaume des Deux-Siciles. L'alliance de l'Espagne avec la France était ainsi consolidée.

QUESTIONNAIRE. — 1. Quelles causes générales ont ruiné la royauté française? — (**1**) 2. Comment le duc d'Orléans est-il devenu Régent? — 3. Quel était son caractère? — 4. Quel était l'état des finances? — 5. Exposez le système de Law. — 6. Comment finit-il? — 7. La peste de Marseille. — (**2**) 8. Appréciez Dubois. — 9. Les projets d'Albéroni. — 10. Quel parti prit le Régent? — 11. Qui lui succéda? — 12. Comment le duc de Bourbon rompit-il avec l'Espagne? — (**3**) 13. Quelles étaient les idées de Fleury? — 14. Comment rétablit-il la paix? — (**4**) 15. Les affaires religieuses sous Fleury. — 16. Les colonies. — 17. La marine militaire. — (**5**) 18. Qu'est-ce que la succession de Pologne? — 19. Les opérations en Orient. — 20. En Occident. — 21. Quel traité finit la guerre?

LEÇON II. — **Les grandes guerres du règne de Louis XV (1740-1763).**

Résumé. — 1. Fleury s'engagea malgré lui dans la guerre de la Succession d'Autriche, qui, en 1740, à la mort de l'empereur Charles VI, mit toute l'Europe en feu. La France, qui ne réclamait rien pour elle-même, soutint d'abord une ligue formée contre Marie-Thérèse, fille de Charles VI; mais tous ses alliés l'abandonnèrent. Fleury mourut alors, en 1743.

2. Réduite ensuite à défendre ses frontières, la France résista victorieusement; le maréchal de Saxe triompha en Belgique et Dupleix dans l'Hindoustan. Mais Louis XV renonça à toutes ses conquêtes par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748).

3. La guerre finie, les colonies françaises recommencèrent leurs progrès, et peu s'en fallut que Dupleix donnât l'Inde à la France. Les Anglais, jaloux, nous déclarèrent la guerre. Ils furent d'abord vaincus à Minorque (1756).

4. Mais au même moment Louis XV, oubliant que tous nos intérêts étaient engagés dans cette guerre maritime, se lança follement dans la guerre continentale de Sept ans, qui éclatait entre Marie-Thérèse et Frédéric II de Prusse, et ne nous intéressait en rien. Les Français essuyèrent le désastre de Rosbach.

5. Pendant ce temps, les Anglais pouvaient à loisir détruire nos flottes et prendre nos colonies, l'Inde et le Canada. Les traités de Paris et d'Hubertsbourg, qui finirent la guerre de Sept ans, en 1763, consacrèrent la grandeur de l'Angleterre sur les mers, celle de la Prusse dans l'Empire.

RÉCIT. — (1°) **Première partie de la guerre de la Succession d'Autriche.** — En 1740, la prospérité de la France fut impolitiquement compromise par une grande guerre, à laquelle Fleury ne sut pas ne point prendre part, *bien que la France n'y eût aucun intérêt*, la guerre de la Succession d'Autriche.

L'empereur Charles VI venait de mourir. Comme il n'avait pas de fils, il avait voulu, *contrairement à la coutume autrichienne*, laisser à sa fille **Marie-Thérèse** ses États héréditaires, l'Autriche, la Hongrie et la Bohême; et il avait fait reconnaître par tous les États européens une *Pragmatique Sanction* qu'il avait rédigée dans ce but. Mais à sa mort, le roi de Prusse, l'électeur de Bavière, le roi de Sardaigne et le roi d'Espagne oublièrent leurs engagements et disputèrent à Marie-Thérèse l'héritage de son père.

La France *aurait dû rester neutre* : elle n'avait aucun intérêt à ruiner l'Autriche, qui maintenant n'était plus à craindre pour elle, et elle aurait dû *donner toute son attention à ses colonies* qui se développaient merveilleusement. Mais les courtisans crièrent qu'il fallait abattre Marie-Thérèse, et Fleury, affaibli par l'âge (il avait alors près de 90 ans) ne sut pas leur résister : il *adhéra à la coalition* des prétendants. — Par contre l'Angleterre, par jalousie contre la France, se montra favorable à Marie-Thérèse, et plus tard la soutint ouvertement.

La guerre de la Succession d'Autriche se divise en deux parties distinctes: dans la première, de 1740 à 1743, la France ne combattit pas pour son propre compte; elle *soutint une ligue européenne* qui avait été formée à *Nymphenbourg* en Bavière, et qui se proposait de partager les États autrichiens entre les prétendants: *la France ne réclamait rien pour elle-même*. De tous les ennemis de Marie-Thérèse, le plus redoutable était le jeune roi de Prusse *Frédéric II le Grand*, qui venait de monter sur le trône la même année qu'elle. C'était un grand général et un grand homme d'État, mais d'une ambition démesurée, sans honnêteté, sans scrupules d'aucune sorte. Son père lui avait laissé une excellente armée et un trésor bien rempli.

Les succès furent d'abord éclatants: une armée française pénétra en Allemagne, envahit l'Autriche, s'avança jusqu'en *Bohême*, appuyée sur ses alliés, l'électeur de Bavière à l'ouest, le roi de Prusse maître de la Silésie à l'est. L'héroïque *Chevert* s'empara de la citadelle de *Prague*, la capitale de la Bohême. Marie-Thérèse semblait perdue.

Elle fut sauvée, d'abord par le dévouement chevaleresque des *Hongrois* qui jurèrent de mourir pour elle, ensuite et surtout par *la défection de Frédéric II*, qui, obtenant de l'Autriche la Silésie, abandonna sans façon ses alliés. L'armée française se trouva donc isolée et coupée en Bohême; elle réussit cependant à opérer sa retraite grâce à des prodiges d'énergie (1742). Le vieux Fleury mourut alors (1743).

(2°) **Seconde partie de la guerre.** — Comme la France avait le dessous, ses autres alliés l'abandonnèrent : l'*électeur de Bavière* se réconcilia avec Marie-Thérèse; le *roi de Sardaigne* se mit de son côté; l'*Angleterre* fit de même après avoir renversé Walpole. La situation se trouva alors retournée : dans la première partie de la guerre, la France était, contre l'Autriche isolée, *à la tête d'une coalition* de prétendants dont elle voulait seulement soutenir les réclamations; dans la seconde partie, à partir de 1743, *elle resta seule* pour tenir tête à une coalition européenne.

Elle remporta cependant des succès plus sérieux.

La France eut d'abord à craindre pour la *frontière du Rhin*, menacée d'une invasion autrichienne, après un échec essuyé à Dettingen. L'émotion fut telle dans le pays, que l'apathique Louis XV voulut aller assister aux opérations; mais *une maladie grave l'arrêta à Metz*. L'émotion qui fit alors tressaillir tout le royaume montra combien la royauté était encore populaire, malgré ses fautes : on donna à Louis XV le surnom de **Bien-aimé**. La frontière fut dégagée par une nouvelle prise d'armes de Frédéric II : il craignit que, si Marie-Thérèse triomphait de la France, elle ne lui reprît ensuite la Silésie; il l'attaqua donc de nouveau, malgré le traité qu'il avait signé avec elle.

Au nord, le *maréchal de Saxe*, qui était entré au service de la France, conquit la Belgique de 1745 à 1747 ; à la bataille de **Fontenoy**, les Français, en refusant de tirer les premiers sur leurs ennemis, montrèrent une générosité dont le souvenir est resté populaire. Les victoires de *Raucoux* et de *Lawfeld* complétèrent celle de Fontenoy, et la Hollande fut même envahie.

En Italie, les Français prirent, puis reperdirent le *Milanais;* mais ils arrêtèrent à *Gênes* les efforts des Autrichiens.

Dans l'Hindoustan, Dupleix et La Bourdonnays prirent *Madras* aux Anglais; Dupleix fut ensuite assiégé dans *Pondichéry;* mais il fit essuyer aux assaillants un désastre « dont l'écho retentit jusqu'en Europe » (1748).

Malgré quelques échecs sur mer, les Français triomphaient donc partout. Mais Louis XV, ennuyé de la prolongation d'une

guerre qui dérangeait ses plaisirs, abandonna le fruit de toutes ses victoires. Sous prétexte qu'il voulait « *traiter en roi, non en marchand* », il signa en 1748 la paix d'**Aix-la-Chapelle**, favorable à toutes les puissances belligérantes, sauf à la



La région du Nord-Est aux XVIIIe et XIXe siècles.

France. La France renonçait sans compensation à toutes ses conquêtes; Marie-Thérèse gardait l'héritage de son père, et Frédéric II la Silésie.

(3°) Rivalité coloniale de la France et de l'Angleterre. — La paix d'Aix-la-Chapelle ne pouvait être qu'une

trêve entre la France et l'Angleterre : car, d'une part, la France conservait dans l'Inde et en Amérique des colonies pleines d'avenir et devenait même *la première puissance coloniale du monde;* d'autre part, l'Angleterre était fermement résolue à conquérir pour elle-même l'*empire maritime et colonial.* La guerre ne pouvait donc manquer de recommencer entre les deux puissances à la première occasion.

Ce ne fut pas Louis XV qui la chercha. Il était alors livré tout entier à l'influence d'une favorite nouvelle, *Mme de Pompadour*, et perdait au sein des plaisirs *tout souci des intérêts nationaux.* Il laissait ses ministres gouverner à leur gré, sans les diriger, et il renvoya les meilleurs au moment même où la guerre éclatait : **Machault**, contrôleur-général, qui tâchait de réorganiser les finances et reconstituait la marine; **d'Argenson**, ministre de la guerre, qui réformait l'armée.

Ce furent les **colonies françaises** qui furent l'occasion de la rupture. *Laissées à elles-mêmes* par le gouvernement, elles prirent spontanément un essor considérable, auquel les Anglais ne purent se résigner.

Dans l'Hindoustan, Dupleix avait conçu l'audacieux projet de conquérir à la France cette riche péninsule de 200 millions d'âmes. En intervenant avec un vrai génie dans les querelles des princes indigènes, *livré à ses seules ressources*, il réussit à fonder en six ans (1748-1754) un véritable **empire franco-indien** de 30 millions de sujets. Mais l'Angleterre fit entendre des menaces, et Louis XV *désavoua honteusement* Dupleix : celui-ci fut rappelé, et ses conquêtes abandonnées. Il mourut dans la misère.

Mais malgré sa lâcheté, Louis XV ne put maintenir la paix : *l'Angleterre voulait la guerre à tout prix;* et plus le roi de France se montrait pusillanime, plus les Anglais devenaient arrogants. En Amérique, les Français possédaient le *Canada* (vallée du Saint-Laurent) et la *Louisiane* (vallées de l'Ohio et du Mississipi). Les Anglais, qui convoitaient ces belles colonies, les envahirent sans déclaration de guerre; et un parlementaire français, *Jumonville*, étant allé leur demander des explications, ils le massacrèrent traîtreusement. Après quoi, commettant une *piraterie* inouïe, ils enlevèrent en pleine paix 300 navires de commerce français (1755).

Louis XV dut cette fois reconnaître que c'était la guerre et se résigner à la faire. Elle commença par un coup d'éclat : la flotte française battit l'*amiral Byng* près de Minorque; et dans cette île la forteresse de **Port-Mahon** qui passait pour

imprenable fut emportée d'assaut (1756). Byng fut fusillé à Londres, pour avoir été vaincu.

(4°) **Guerre continentale de Sept ans.** — L'Angleterre était alors gouvernée par un ministre d'une extrême habileté, et dont la haine contre les Français est restée célèbre, **William Pitt.** Épouvanté de voir que la France était *victorieuse sur mer*, il se proposa de l'engager dans une *guerre sur terre*, pour qu'elle fût obligée de diviser ses forces; chose inouïe! il réussit. Au début même de cette guerre maritime où *tous les intérêts vitaux* de notre pays étaient en jeu et pour laquelle il n'avait pas trop de toutes ses forces, Louis XV se lança follement dans une guerre continentale qui ne l'intéressait en rien : poussé par Mme de Pompadour, il s'allia à Marie-Thérèse pour l'aider à reconquérir la Silésie sur Frédéric II.

Ce fut le *renversement des alliances:* dans la guerre précédente, la France avait combattu avec la Prusse contre l'Autriche; elle allait maintenant combattre avec l'Autriche contre la Prusse. Marie-Thérèse était d'ailleurs soutenue par une coalition de la Russie, de la Saxe et de la Suède, inquiètes de la rapacité de la Prusse; la France y adhéra par les *traités de Versailles* (1756-1757), et la funeste **guerre de Sept ans** commença sur le continent. Pendant sept années, Louis XV allait stérilement prodiguer sur les champs de bataille de l'Europe l'or et le sang de ses sujets.

Aussi cette guerre couvrit de honte la royauté française. A la tête des armées, des *généraux courtisans*, favoris de Mme de Pompadour, se faisaient honteusement battre par Frédéric II, malgré la supériorité de leurs forces. A **Rosbach**, en Saxe, *Soubise*, qui avait 50000 hommes contre 20000, vit son armée dispersée en un instant (1757). Dans le Hanovre, *Richelieu* ne s'occupait qu'à piller le pays : aussi ses troupes perdirent toute discipline dans la maraude, et quand l'ennemi survint, elles furent battues à *Crevelt*, à *Minden*. Les soldats seuls et leurs officiers montrèrent souvent un vrai héroïsme: à *Clostercamp*, le *chevalier d'Assas* et le *sergent Dubois* sacrifièrent leur vie pour empêcher l'armée d'être surprise.

A l'est de l'Allemagne, Frédéric II se soutenait au contraire par des prodiges d'habileté et d'énergie : il occupa solidement la Saxe, trois fois il chassa les Autrichiens de la Silésie, il excita l'admiration universelle, jusqu'au jour où la mort de son ennemie, *la tzarine Élisabeth*, le sauva (1762).

La mort d'Élisabeth entraîna la fin de la guerre continentale. Les ennemis de Frédéric II, *privés désormais de l'alliance de la Russie*, désespérèrent de l'abattre et signèrent avec lui la paix d'**Hubertsbourg** (1763) : la Prusse subsistait et gardait la Silésie.

(5°) **Guerre maritime de Sept ans**. — Pendant que le gouvernement français prodiguait sottement toutes ses ressources dans la guerre continentale, les Anglais consacraient sagement toutes les leurs à la *guerre maritime* : aussi celle-ci fut-elle pour les Français une série ininterrompue de désastres : nos *côtes* furent insultées, nos *flottes* détruites, nos *colonies* enlevées.

Dès 1757, les Anglais firent un débarquement dans l'*île d'Aix*, et en démolirent le fort. — L'année suivante, ils attaquèrent *Cherbourg;* mais une tentative sur *Saint-Malo* se termina très mal pour eux : leurs troupes, débarquées à *Saint-Cast*, furent écrasées par les milices bretonnes.

Sur mer, leurs succès furent plus décisifs, grâce à l'incapacité des amiraux français. En 1759, la flotte de Toulon fut battue à *Lagos* sur les côtes d'Espagne; la flotte de Brest fut plus malheureuse encore : elle était commandée par un amiral courtisan, *M. de Conflans*, qui, du plus loin qu'il vit la flotte ennemie, se sauva devant elle; plutôt que de combattre, il alla envaser ses vaisseaux dans l'embouchure de la Vilaine : si bien que les Français durent les brûler eux-mêmes. Après ces désastres, la France n'avait plus de navires.

Les colonies furent perdues, parce qu'elles furent littéralement *abandonnées par la métropole*. Dans l'Inde, à la place de Dupleix, commandait un Irlandais au service de la France, *Lally*, très brave et très honnête, mais maladroit. Il essaya inutilement de prendre Madras, fut assiégé à son tour dans *Pondichéry*, et réduit à capituler (1761) : *l'empire de l'Inde était perdu* pour la France. Plus tard, après un procès inique, le Parlement condamna Lally à périr sur l'échafaud.

En Amérique, *Montcalm* défendit le *Canada* avec une admirable opiniâtreté; jusqu'en 1758, il remporta plusieurs succès. Mais M[me] de Pompadour employait aux fêtes l'argent destiné à lui envoyer des renforts, tandis que les Anglais étaient renforcés incessamment. Il finit par être écrasé sous le nombre. Sa mort, près de *Québec*, lui épargna la douleur de voir la perte du Canada (1760).

Un habile ministre, **Choiseul**, arrivé aux affaires pendant la durée de la guerre, conclut en 1761 le *Pacte de famille* qui unissait les Bourbons régnant en France, en Espagne et à Naples. Mais la France était ruinée : il était donc trop tard

pour que *l'alliance de la marine espagnole* lui permît de se relever. Il fallut se résigner à traiter. La **paix de Paris,** qui termina la guerre maritime de Sept ans au moment même où la paix d'Hubertsbourg terminait la guerre continentale (1763), donna aux Anglais le Canada, la vallée du Mississipi sauf l'embouchure du fleuve, plusieurs Antilles, Minorque, et la faculté de conquérir l'Inde, où la France ne gardait que Pondichéry, Chandernagor, et trois autres petits comptoirs.

En somme, la guerre de Sept ans assurait *à l'Angleterre l'empire des mers et des colonies*, et *à la Prusse un rang prépondérant en Allemagne.* Elle avait porté un coup terrible à la royauté française et à la noblesse, moralement responsables des hontes infligées à la France.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Pourquoi éclata la guerre de Succession d'Autriche ? — 2. Qu'aurait dû faire Fleury ? — 3. Que fit-il ? — 4. Comment se divise cette guerre ? — 5. Racontez la première période. — (**2**) 6. Caractère de la seconde période. — 7. Opérations sur le Rhin. — 8. Aux Pays-Bas. — 9. En Italie. — 10. Dans l'Inde. — 11. Comment finit la guerre ? — (**3**) 12. Causes d'une nouvelle guerre. — 13. Fautes politiques de Louis XV. — 14 Que fit Dupleix dans l'Inde ? — 15. Que firent les Anglais en Amérique ? — 16. Comment débuta la guerre maritime de Sept ans ? — (**4**) 17. Causes de la guerre continentale. — 18. Qu'est-ce que le renversement des alliances ? — 19. Échecs de la France sur le continent. — 20. Succès de Frédéric II. — (**5**) 21. Revers des Français sur les côtes. — 22. Sur mer. — 23. Dans l'Inde. — 24. En Amérique. — 25. Comment finit la guerre de Sept ans ?

LEÇON III. — **Fin du règne de Louis XV (1763-1774).**

Résumé. — 1. Après la paix de Paris, un ministre patriote, Choiseul, travailla au relèvement du pays. Il reconstitua l'armée, la marine, les alliances, réunit au royaume la Lorraine et la Corse, et résista aux empiétements de l'Angleterre.

2. A l'intérieur, il s'efforça de satisfaire l'opinion publique et appliqua les idées des philosophes. Les jésuites furent expulsés. Mais Choiseul fut disgracié en 1770.

3. Après lui, le « Triumvirat » du duc d'Aiguillon, de Maupeou et de Terray commit de grandes fautes, abandonna la Pologne, dilapida les finances. Louis XV mourut enfin en 1774.

RÉCIT. — (1°) **Choiseul et le relèvement de la France.** — Après les désastres et les hontes de la guerre de

Sept ans, la monarchie rencontra pourtant encore dans le duc de Choiseul un ministre capable de la relever. Ce ne fut pas assurément *un grand ministre* : s'il avait des qualités naturelles, une intelligence vive et active, il avait aussi de la témérité et trop de légèreté dans l'esprit; ce fut du moins *un ministre patriote*, qui eut au plus haut point le sentiment de l'honneur et des intérêts de la France, et qui se préoccupa avant tout de les satisfaire. « Il eût été partout un homme remarquable devant les pygmées de la cour de Louis XV, c'était une espèce de grand homme. » Son ministère grandit en effet quand on le compare à ceux qui le précédèrent et le suivirent.

C'est au milieu même de la guerre de Sept ans, en 1758, qu'il devint *ministre des affaires étrangères* par la protection de Mme de Pompadour, et il fit de louables efforts pour atténuer les malheurs de cette guerre qu'il n'avait pas engagée. En 1761, il devint *ministre de la guerre*, plus tard *ministre de la marine*, et céda alors les affaires étrangères à son cousin Choiseul-Praslin qui lui était dévoué; il s'attacha aussi le contrôleur-général, et dirigea ainsi plusieurs ministères. Du reste, il n'eut jamais le titre de *premier ministre*, et c'est seulement par son ascendant moral sur ses collègues qu'il devint l'inspirateur et le chef de tout le gouvernement.

Ce qui honore surtout Choiseul, c'est le *caractère national* de sa politique. D'un côté, il réorganisa solidement les **forces militaires** de la France en réformant l'armée de terre et l'armée de mer; de l'autre, il reconstitua les **alliances** en dirigeant habilement la diplomatie; il groupa autour de la France les puissances qui pourraient lui être utiles dans une guerre future contre l'Angleterre. Son influence au dehors devint si grande que la tzarine Catherine II l'appelait « le cocher de l'Europe ».

Dans la réorganisation de l'armée, Choiseul fit d'utiles emprunts *à la tactique prussienne* créée par Frédéric II; il constitua fortement *les cadres*, pour passer facilement du pied de paix au pied de guerre; il créa des *camps de manœuvres* pour l'instruction des troupes; Gribeauval perfectionna l'artillerie, etc.

Pour la *marine*, il reconstruisit des navires, 64 vaisseaux et 50 frégates, et remplit les arsenaux.

Sa *diplomatie* consolida le *Pacte de famille* conclu en 1761, qui réunissait dans une même alliance les Bourbons régnant en France,

en Espagne, à Parme et dans les Deux-Siciles ; il maintint solidement l'*alliance autrichienne* qui ne pouvait plus maintenant avoir que des avantages, et *soutint en Orient les vieilles alliées de la France*, la Turquie, la Suède, la Pologne. Enfin, en s'appuyant sur les marines secondaires, il préparait une revanche contre l'Angleterre.

Aussi put-il montrer devant les exigences britanniques une fermeté à laquelle les Anglais n'étaient plus habitués : il les obligea à évacuer une île espagnole d'Amérique dont ils s'étaient indûment emparés; en 1768, il acheta aux Génois la **Corse**, et réunit à la France cette belle île où les Anglais tentaient de s'établir, en face de Toulon. Déjà, en 1766, il avait réuni la **Lorraine** à la mort de Stanislas Leczinski.

(2°) **Administration intérieure.** — A l'intérieur du royaume, Choiseul s'efforça d'opérer d'utiles réformes dans l'industrie, le commerce, l'agriculture, l'administration; il cherchait à appliquer les principes nouveaux de liberté que préconisaient *les philosophes français*.

Il permit en 1763 la *libre circulation des grains* à l'intérieur, et même l'exportation moyennant un léger droit, on parla de la *suppression des maîtrises* qui entravaient l'essor de l'industrie ; on accorda la liberté du commerce à la *Guyane ;* mais une malheureuse tentative de colonisation de Cayenne, trop légèrement entreprise, entraîna la mort de 10 000 colons.— Choiseul ne réussit pas non plus à remédier au désordre des finances.

Au moment du traité de Paris, Choiseul contribua à une mesure qui devait détourner l'attention publique de cette paix honteuse, et lui concilier les philosophes : *il fit expulser les jésuites.*

Cette puissante compagnie avait excité contre elle l'inimitié des philosophes, des jansénistes, des Parlements. Un procès entamé par des négociants marseillais contre les jésuites à propos de la faillite du P. Lavalette, chef des missions des Antilles, donna au Parlement de Paris l'occasion d'examiner les *Constitutions* de l'ordre : par un arrêt de 1762, il déclara qu'elles étaient contraires au bien de l'État, et il prononça la suppression des jesuites et leur expulsion. Choiseul finit par faire ratifier l'arrêt par le roi. En 1773, le pape Clément XIV prononça la suppression de l'ordre.

Cette affaire entraîna indirectement la chute du ministre : Choiseul n'ayant pas voulu plier devant *Madame du Barry*, qui

avait remplacé Mme de Pompadour, morte en 1764, ses adversaires s'appuyèrent sur la nouvelle favorite et sur les amis des jésuites, et ils obtinrent son renvoi (déc. 1770).

(**3°**) **Le Triumvirat.** — Le pouvoir fut alors abandonné à un honteux « Triumvirat », composé de protégés de Mme du Barry : le chancelier *Maupeou*, l'abbé *Terray*, contrôleur-général, et le *duc d'Aiguillon*, qui fut nommé ministre des affaires étrangères. Meaupeou et Terray, qui étaient des collègues de Choiseul au ministère, avaient insidieusement préparé sa chute.

Maupeou est surtout connu pour avoir *brisé les Parlements*, dont l'opposition continuelle aux actes de la royauté devenait gênante. Il fit de louables efforts pour que cette réforme aboutît à l'amélioration de la justice ; mais les nouveaux tribunaux qu'il installa à la place des Parlements, et qu'on appela par dérision les *Parlements Maupeou*, ne réussirent pas à conquérir l'estime publique.

Terray, pour soulager le Trésor, ne trouva pas d'autre expédient qu'une *véritable banqueroute* de l'État.

Mais c'est d'Aiguillon qui certainement fit le plus de mal à la France : il abandonna la politique nationale de Choiseul, et en Orient laissa la Prusse, la Russie et l'Autriche opérer *le premier partage de la Pologne* (1773). « Si Choiseul avait été là, le partage n'aurait pas eu lieu », s'écria Louis XV à cette nouvelle. Cette parole est la condamnation même du roi, car elle montre qu'il comprenait bien combien le renvoi de ce ministre avait été funeste.

Louis XV mourut enfin (mai 1774), laissant le pays déconsidéré au dehors, démoralisé au dedans, exemple terrible des maux que le despotisme peut entraîner sur un peuple.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Quel était le caractère de Choiseul ? — 2. Quels furent ses pouvoirs ? — 3. Quels furent ses projets ? — 4. Que fit-il pour l'armée ? — 5. Pour la marine ? — 6. Pour la diplomatie ? — 7. Quelles réunions opéra-t-il ? — (**2**) 8. Comment gouverna-t-il à l'intérieur ? — 9. Racontez le procès des jésuites. — 10. La chute de Choiseul. — (**3**) 11. Qui composa le triumvirat ? — 12. Que fit Maupeou ? — 13. Que fit Terray ? — 14. Que fit d'Aiguillon ? — 15. Quand mourut Louis XV ?

Devoirs. — **1**. *La Régence, politique intérieure et extérieure.* — **2**. *Le cardinal de Fleury.* — **3**. *Rivalité de la France et de l'Angleterre de* 1740 *à* 1763. — **4**. *Histoire des colonies françaises sous le règne de Louis XV.* — **5**. *Les guerres faites par la France en Europe sous Louis XV.* — **6**. *Le ministère de Choiseul.*

Lectures. — *Mémoires* de Saint-Simon. Le duc de Saint-Simon a été le peintre de génie de la cour de Versailles ; ses *Mémoires* forment une vingtaine de volumes ; il faut en lire au moins quelques passages (la cour d'Espagne à la mort de Charles II, la mort du Grand-Dauphin, la séance du Parlement après la mort de Louis XIV, etc.). — *La France sous Louis XV*, par CARRÉ, 1 volume de la Bibliothèque d'histoire illustrée, renfermant de très nombreuses gravures qui ont toutes une valeur historique. — *L'Ancien régime*, par TAINE. — *Lectures historiques*, par LACOUR-GAYET, p. 408-411 (la misère sous Louis XV), p. 437-454 (les affaires maritimes et coloniales), p. 467-480 (la fin du règne de Louis XV). — *Manuel historique de politique étrangère*, par BOURGEOIS, t. I. — *La France coloniale*, par RAMBAUD.

CHAPITRE VII

LES PRÉLIMINAIRES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

NOTIONS GÉNÉRALES.

Au moment où Louis XV laissa le trône à son petit-fils Louis XVI, la Révolution était déjà inévitable. Les hontes du règne qui finissait et la propagande des philosophes français avaient porté leurs fruits : il fallait que le despotisme royal disparût, et que la nation devînt maîtresse de ses destinées.

Louis XV lui-même s'était rendu compte de la nécessité d'une transformation : « Les choses, disait-il dans son égoïsme, dureront bien comme elles sont autant que moi ; mais ma foi, après moi, mon successeur n'aura qu'à bien se tenir. » C'était donc une vérité reconnue de tous, par le roi comme par les sujets, que le système social devait subir une réforme complète.

Mais comment s'accomplirait cette réforme, cette révolution ? Si la royauté était assez intelligente pour se rendre compte des nécessités présentes, et assez hardie pour prendre elle-même spontanément la direction du mouvement, on pouvait prévoir que la réforme serait pacifique et régulière. Si, au contraire, la royauté se mettait en travers du mouvement populaire, et que le peuple dût imposer sa volonté, il était évident que le changement serait violent et terrible, que la réforme deviendrait une révolution.

On put croire au début que Louis XVI comprenait ce que demandait la situation : il essaya sincèrement des réformes. Mais, tout en cherchant à améliorer la situation matérielle des Français, il se refusa à détruire les droits abusifs des ordres privilégiés ; il voulait bien rendre ses sujets plus heureux, il ne consentit pas à diminuer sa propre puissance absolue.

Ce fut sa perte. Contre cet écueil, tous ses essais de réformes vinrent échouer. Alors, il se découragea, et, dans la seconde partie de son règne, s'abandonna à la routine, jusqu'au jour où la catastrophe devint inévitable, et où il lui fallut convoquer les États généraux.

LEÇON I. — L'esprit de réforme au XVIII° siècle.

Résumé. — 1. A la fin du dix-huitième siècle, il y avait en France un désaccord absolu entre les idées et les institutions : le pays était gouverné despotiquement ; il ne possédait ni la liberté de conscience, ni la liberté de la presse, ni même la liberté des personnes.

2. Cette situation devenait intolérable, parce que les idées de la nation avaient été transformées par les écrits des philosophes, des gens de lettres. C'était eux qui exerçaient alors la principale influence dans l'État.

3. Voltaire attaquait tous les abus ; Montesquieu et Rousseau examinaient les principes politiques des sociétés humaines ; les encyclopédistes émettaient les théories les plus hardies.

4. Les économistes recherchaient les lois de la richesse publique et voulaient modifier les règlements auxquels étaient soumis les industriels, les commerçants, les agriculteurs.

5. Les beaux-arts aussi se transformaient sous l'action des idées du siècle. Les sciences faisaient d'étonnants progrès.

RÉCIT. — (1°) **Désaccord entre les idées et les institutions de la France.** — Vers la fin du règne de Louis XV, il était devenu évident que la nation française était travaillée par un *malaise général*, auquel il faudrait nécessairement porter remède. La cause réelle du mal dont souffrait alors la France, c'était le désaccord complet qui existait entre les idées et les institutions du pays. Le gouvernement monarchique demeurait *aussi despotique* qu'il l'était un siècle et demi plus tôt; mais l'opinion publique, qui admettait volontiers ce despotisme aux temps glorieux de Richelieu et de Louis XIV, *en sentait maintenant tous les inconvénients*. L'organisation de la France était caractérisée par le *manque de liberté*, par l'*absence d'égalité*, par l'*existence d'abus* intolérables de tout genre.

Il n'y avait **pas de liberté politique** : le roi gouvernait comme il l'entendait, aidé par des ministres qu'il choisissait et qu'il renvoyait à son gré; c'était *sa volonté qui faisait la loi*. La nation ne pouvait jamais donner son avis sur la marche des affaires publiques; la *censure* surveillait tous les écrits et empêchait d'imprimer ce que l'on pensait.

Il n'y avait **pas d'égalité** : les Français continuaient à former trois classes, le *clergé*, la *noblesse*, et le *tiers-état*, séparées les unes des autres par des barrières difficilement franchissables. Le clergé et la

noblesse jouissaient de *privilèges* auxquels le tiers-état ne pouvait prétendre.

Enfin, la nation souffrait de **mille abus** : en matière judiciaire, le roi pouvait au moyen de *lettres de cachet* exiler ou emprisonner dans des prisons d'État, sans jugement, qui bon lui semblait ; les tribunaux jugeaient d'après les règles d'une procédure vicieuse ; aussi les *erreurs judiciaires* étaient fréquentes. La liberté individuelle n'avait donc aucune garantie sérieuse. — Les biens des sujets du roi n'étaient pas mieux garantis : les *impôts* étaient établis et perçus d'une façon inique, de telle sorte qu'ils pesaient sur les pauvres beaucoup plus que sur les riches ; les paysans étaient encore soumis à une foule de *droits féodaux* qui dataient du moyen âge, et dont ils ne comprenaient plus la raison, parce qu'ils n'étaient plus la récompense de services rendus, etc.

L'absolutisme monarchique au XVIIe siècle travaillait au bien-être des sujets, car il arrachait le royaume au désordre : aussi les sujets l'acceptaient-ils de grand cœur. Mais à la fin du XVIIIe il avait perdu sa raison d'être, parce qu'il *ne s'exerçait plus dans l'intérêt général*, mais *dans son intérêt propre*.

(2°) **Influence nouvelle de la littérature.** — Si cette situation était devenue intolérable vers la fin du règne de Louis XV, ce n'est pas seulement parce que le despotisme royal était devenu plus oppressif, c'est aussi parce que *le peuple était plus éclairé*. L'opinion publique avait été mise en éveil par les écrits des **philosophes** : c'était le nom qu'on donnait alors aux littérateurs qui étudiaient dans leurs ouvrages les problèmes de morale et de politique.

La littérature française *changea tout à fait de caractère* au dix-huitième siècle : elle ne se renferma plus, comme au siècle précédent, dans la pure région de l'art ; les gens de lettres, les philosophes devinrent une puissance politique. Ils se mirent à examiner toutes les questions administratives et sociales et attaquèrent vivement les *préjugés* et les *iniquités* : en matière religieuse, l'intolérance ; dans l'ordre politique, l'existence de classes privilégiées ; dans l'ordre judiciaire, les lettres de cachet, la torture infligée aux accusés pour leur arracher des aveux ; dans l'ordre économique, le système des corporations qui ôtait toute liberté à l'industrie, etc.

Tels furent les principaux objets des travaux des gens de lettres au XVIIIe siècle, et leurs écrits, lus avec enthousiasme non seulement en France, mais dans tous les pays étrangers, répandirent partout l'esprit de réforme.

(3°) Les principaux écrivains réformateurs. — Parmi les philosophes, il en est trois surtout qui ont exercé une influence prépondérante sur leurs contemporains, et qui ont inspiré et dirigé les gens de lettres: *Voltaire*, *Montesquieu* et *Rousseau*. Voltaire a attaqué avec une ardeur infatigable les abus; mais il s'est *borné à détruire* l'ancien régime, sans indiquer comment il faudrait reconstruire. Montesquieu et Rousseau, au contraire, se sont proposé d'*établir les principes* sur lesquels on pourrait élever le nouveau régime.

Voltaire (1694-1778) fut l'ardent apôtre de la liberté de penser, l'ennemi acharné des iniquités sociales, le défenseur éloquent des malheureux injustement condamnés, comme Lally. Au fond, il n'était pas l'adversaire du despotisme, mais il voulait que le despotisme appliquât les maximes des philosophes. C'est le premier des écrivains du dix-huitième siècle, et il a brillé dans tous les genres : il a composé un poème épique, la *Henriade;* des tragedies, *Mérope*, *Zaïre ;* des œuvres historiques, l'*Histoire de Charles XII*, le *Siècle de Louis XIV*, son chef-d'œuvre; des poésies légères, etc.



Voltaire, d'après une gravure du temps.

Montesquieu (1689-1755) était un magistrat qui débuta par une œuvre légère, les *Lettres persanes;* il montra une singulière pénétration historique dans ses *Causes de la grandeur et de la décadence des Romains.* Enfin, dans son œuvre capitale, *l'Esprit des lois*, qui lui demanda vingt ans de travail, il a tracé les règles des gouvernements libres : il a été le théoricien de la **liberté politique**.

Jean-Jacques **Rousseau** (1712-1778) a été plutôt le théoricien de l'**égalité**. Né à Genève, mais ayant vécu surtout en France, il a, dans son *Contrat social*, établi avec évidence le principe de la souveraineté

nationale; dans son *Émile*, il a exposé une théorie nouvelle de l'éducation des enfants; il a écrit en outre des romans et des ouvrages sociaux pleins de passion, dans un style séduisant.

Les disciples de ces grands philosophes furent innombrables; quelques-uns d'entre eux, ceux qu'on a appelés les *Encyclopédistes*, Diderot, d'Alembert, Condillac, etc., entreprirent de résumer dans un dictionnaire colossal, l'**Encyclopédie**, l'ensemble des connaissances humaines, présenté au point de vue philosophique.

A côté des philosophes proprement dits, la plupart des autres écrivains du XVIIIe siècle furent inspirés par les idées dominantes de l'époque: **Beaumarchais** fit de ses comédies, le *Barbier de Séville*, le *Mariage de Figaro*, une arme contre l'inégalité sociale. **Marivaux**, autre auteur comique, dans ses œuvres d'un genre tout nouveau, reproduisit les grâces élégantes des salons. **Lesage** écrivit le *Gil Blas*, satire spirituelle et mordante des travers de la société. **Bernardin de Saint-Pierre**, dans *Paul et Virginie* et dans ses autres œuvres, exprima la sensibilité et l'amour de la nature qui devenaient alors à la mode.

(4°) **Les Économistes**. — Le XVIIIe siècle vit naître une science nouvelle, l'*Économie politique*, qui se proposait d'améliorer les conditions matérielles de la vie humaine; ses adeptes recherchaient les sources de la richesse des nations, et réclamaient la liberté et l'égalité pour l'agriculture, l'industrie et le commerce.

On peut considérer comme le chef des économistes, **Quesnay**, médecin du roi; il croyait que *l'agriculture seule produit la richesse;* par suite, on appela sa doctrine la *physiocratie*, de deux mots grecs qui signifient *puissance de la nature.*

Quelques disciples de Quesnay, tels que *Gournay*, *Dupont de Nemours*, et surtout **Turgot**, étendirent la doctrine de leur maître, et plaidèrent la cause, non seulement de l'agriculture, mais aussi de *l'industrie* et du *commerce*, qui concourent à créer la richesse publique. Un Écossais, *Adam Smith* (1723-1790), a exposé les véritables principes de l'économie politique.

Les économistes demandaient la liberté absolue pour l'agriculture, l'industrie et le commerce; ils résumaient leur doctrine dans une formule célèbre: « Laissez faire, laissez

passer ». Mais il faut noter qu'ils ne se préoccupaient pas de la *liberté politique.*

(5°) **Les arts et les sciences** — L'esprit du XVIII[e] siècle transforma également les beaux-arts : la majesté sévère du *style Louis XIV* fit place à la grâce élégante et mièvre du *style Louis XV.* L'architecture produisit alors des œuvres plus fortes que celles de la peinture et de la sculpture.

Deux architectes surtout s'élevèrent au premier rang : **Gabriel**, qui construisit à Paris l'*École militaire* et la belle place Louis XV, appelée aujourd'hui *place de la Concorde*, et **Soufflot**, qui éleva le *Panthéon* en imitant les chefs-d'œuvre de l'architecture grecque et romaine.

La peinture célébra les fêtes galantes et peignit les jolies marquises, avec le pinceau de *Watteau*, de *Boucher*, de *Latour*, etc. **Greuze** composa des œuvres d'un dessin plus précis et d'une grâce plus naturelle.

Les sculpteurs **Bouchardon**, qui éleva la *Fontaine de la rue de Grenelle*, à Paris, et **Pigalle**, auteur du *tombeau du maréchal de Saxe*, à Strasbourg et d'une statue célèbre de *Voltaire*, eurent une grande renommée.

La musique française fut représentée par Rameau.

Pour les sciences, et particulièrement pour *les sciences physiques et naturelles*, le XVIII[e] siècle fut une époque d'immenses progrès, préparant les progrès plus considérables encore qu'elles devaient faire au XIX[e]. Nombre de Français figurent parmi les savants les plus illustres de ce siècle.

Après *d'Alembert* et *Maupertuis*, la France produisit les trois plus grands mathématiciens de l'époque, *Laplace, Lagrange* et *Monge.* — La **chimie** fut fondée par *Lavoisier* qui décomposa l'air et l'eau et inventa la nomenclature chimique. — En **physique**, l'Américain *Franklin* découvrit la nature de l'électricité ; *Réaumur* gradua un thermomètre ; *Montgolfier* enleva en 1783 le premier aérostat. — Les **sciences naturelles** durent beaucoup à *Buffon*, auteur de l'*Histoire naturelle* et des *Epoques de la nature*, à Jussieu, au Suédois Linné, etc.

Les navigateurs *Bougainville*, et l'Anglais *Cook*, firent connaître les terres de l'Océanie.

Au XVIII[e] siècle, la *monarchie française* est en pleine décadence ; la *littérature française* au contraire domine l'Europe. Or, ces écrivains, philosophes et économistes, conduisaient à

une révolution : la France n'avait plus d'espoir que dans la réforme des abus signalés par eux.

QUESTIONNAIRE. — 1. Pourquoi une révolution était-elle probable en 1774 ? — 2. Devait-elle être forcément violente ? — 3. Quelle fut l'attitude de Louis XVI ? — (**1**) 4. D'où venait le malaise de la France en 1774 ? — 5. Montrez que la France manquait de liberté. — 6. Qu'elle manquait d'égalité. — 7. Énumérez les principaux abus. — (**2**) 8. Quelle fut alors l'influence de la littérature ? — 9. De quoi s'occupèrent les philosophes ? — (**3**) 10. Que savez-vous sur Voltaire ? — 11. Sur Montesquieu ? — 12. Sur Rousseau ? — 13. Sur les Encyclopédistes ? — 14. Citez quelques autres écrivains. — (**4**) 15. Qu'est-ce que l'économie politique ? — 16. Énumérez les principaux économistes. — 17. Quelles étaient leurs idées ? — (**5**) 18. Quel fut le caractère des beaux-arts ? — 19. Citez les principaux architectes. — 20. Les peintres. — 21. Les sculpteurs. — 22. Les principaux savants.

LEÇON II. — **Essais de réformes sous Louis XVI.**

Résumé. — 1. Le règne de Louis XVI fut une préparation de la Révolution française. Dans les premières années de son règne, le nouveau roi appela près de lui des ministres hommes d'État : d'abord Turgot (1774-1776), qui voulait joindre la réforme politique à la réforme financière. Mais le roi ne le soutint pas.

2. Necker, banquier genevois, dirigea ensuite les finances de 1776 à 1781, en faisant appel au crédit public. Il sut trouver de l'argent pour suffire aux dépenses de la guerre d'Amérique, qui se termina glorieusement en 1783.

3. Mais il fut renversé quand il voulut soumettre l'administration financière au contrôle de l'opinion publique (1781).

4. A partir de ce moment, Louis XVI s'abandonna aux ministres courtisans, M. de Calonne, puis M. de Brienne. Marie-Antoinette commença à exercer une grande influence sur le gouvernement et se rendit impopulaire. Le désordre était partout.

5. Enfin, après de tardives promesses de réformes, la pénurie absolue du Trésor obligea Louis XVI à convoquer les États généraux. Necker revint au ministère et, par la confiance qu'il inspira, permit d'atteindre le jour de la réunion des États, le 5 mai 1789.

RÉCIT. — (**1°**) **Les ministres réformateurs. Turgot.** — Louis XV n'avait eu qu'un seul fils, *le Dauphin*, mort avant lui en 1765 ; du mariage du Dauphin avec une princesse de Saxe étaient nés trois fils, destinés à régner tous

trois sur la France. L'aîné, **Louis XVI**, succéda en 1774 à son grand-père; il avait été marié, quatre ans plus tôt, à **Marie-Antoinette**, fille de Marie-Thérèse.

L'avènement du nouveau roi fut salué par d'unanimes espérances. *Il n'avait que vingt ans :* « Quel malheur pour moi! s'écria-t-il quand on lui annonça la mort de son aïeul; je règne trop jeune. » Ses mœurs étaient honnêtes, et faisaient un heureux contraste avec celles de son prédécesseur; il avait l'esprit sérieux, une instruction solide, et l'amour du bien public: il aurait été certainement un *homme privé* estimable. Malheureusement, les qualités du *souverain* lui faisaient défaut: passionné uniquement pour la chasse, la serrurerie et la géographie, il s'ennuyait à la discussion des affaires publiques, et son intelligence médiocre ne comprenait pas la gravité des circonstances où il se trouvait. Il avait surtout un défaut capital, la *faiblesse de caractère*, l'*indécision.*

En montant sur le trône, il comprit qu'il n'était pas en âge de gouverner, et il résolut de se donner un *principal ministre;* mais il prouva sa faiblesse en se laissant imposer pour ce poste important, par une intrigue de cour, le vieux comte de *Maurepas:* c'était un esprit frivole, habile à versifier une épigramme, mais incapable d'une entreprise sérieuse. Sa futilité allait faire avorter les plans de **Turgot**, qui auraient pu sauver la royauté et Louis XVI.

Par amour du bien public, Louis XVI s'entoura dans la première partie de son règne de *ministres réformateurs;* les principaux furent d'abord *Turgot* et *Malesherbes.*

Turgot, qui a été *contrôleur-général* de 1774 à 1776, est un des plus grands ministres que la France ait produits. Il arrivait au ministère avec les connaissances économiques les plus étendues, et une expérience sérieuse des affaires; de plus il était animé de l'amour ardent du peuple.

Ce qui prouve son génie, c'est qu'il voulait opérer *pacifiquement*, par la main même de la royauté, à peu près toutes les réformes alors nécessaires, et que la Révolution a dû ensuite accomplir *par la violence.* Il voulait en effet: abolir les corvées et les droits féodaux, c'est-à-dire *affranchir les paysans;* — répartir également les impôts entre tous les citoyens, et par conséquent *abolir les privilèges financiers;* — établir la liberté du travail en *supprimant les corporations;* — accorder *la liberté de la presse*, etc.

Il voulait de plus faire participer les citoyens eux-mêmes au gouvernement du pays : on aurait créé dans les villes des *municipalités* élues par les habitants; puis, au-dessus, des *municipalités d'arron-*

dissements; plus tard, au-dessus, des *municipalités de provinces;* et enfin, une grande *municipalité du royaume* qui aurait été une vraie représentation nationale.

Pour accomplir une pareille réforme il aurait fallu au ministre *l'appui assuré du roi:* or, Louis XVI, tout en disant à Turgot: « Ne craignez rien, je vous soutiendrai », était réellement indifférent à l'exécution de ces plans, dont il ne comprenait pas la grandeur et la nécessité. Turgot réussit, au prix de bien des luttes, à établir la liberté du commerce des grains, à abolir la corvée et les corporations. Mais quand il voulut établir ensuite un **impôt territorial** *que les nobles eux-mêmes devraient payer*, la cour composée de privilégiés poussa de telles clameurs, que Louis XVI renvoya Turgot. La royauté perdait avec ce ministre la seule chance qu'elle aurait eue d'échapper au désastre de la Révolution.

Malesherbes, découragé, avait donné sa démission quelques mois avant la chute de Turgot: il avait la réputation d'être l'homme le plus intègre de son temps. Il aurait voulu *faire abolir les lettres de cachet*, ce qui l'avait rendu populaire.

(2°) **Necker. La guerre d'Amérique.** — Quelques mois après la chute de Turgot, les finances étaient retombées dans un état déplorable. Louis XVI s'adressa alors à *Necker*, banquier genevois établi à Paris, où il jouissait d'une grande célébrité. Comme Necker était *étranger* et *protestant*, il n'eut que le titre de directeur des finances; mais en fait il exerça toutes les fonctions d'un contrôleur-général.

Necker n'était pas, comme Turgot, un homme d'État de premier ordre, et il n'apportait pas un programme complet de réforme gouvernementale; mais c'était *un financier honnête et habile*, et il se proposait sérieusement de rétablir l'ordre dans les finances. Pour arriver à ce but, il comptait *réduire les dépenses* au nécessaire, suffire aux dépenses ordinaires avec le *produit des impôts* réguliers, recourir enfin aux *emprunts* pour payer les dépenses extraordinaires.

A peine Necker était-il au pouvoir, que sa tâche fut tout à coup compliquée par des difficultés extérieures. Il y avait depuis plusieurs années de graves contestations *entre l'Angleterre et ses colonies de l'Amérique du Nord;* une guerre en résulta: les colons anglais d'Amérique voulaient s'émanciper

complètement, et *ils proclamèrent leur indépendance* (1776); les Anglais voulaient les ramener par les armes sous leur domination. La France fut bientôt amenée à intervenir dans la lutte, et la **Guerre d'Amérique** éclata en 1778 entre l'Angleterre et la France.

Grâce à la confiance que Necker inspirait aux capitalistes, il put *emprunter* de l'argent à un taux très modéré, et suffire ainsi aux dépenses de cette guerre.

Les hostilités avaient éclaté dès 1774 entre les Anglais et leurs colons d'Amérique. Le général des Américains, *Washington*, avec ses milices improvisées, eut d'abord beaucoup de peine à résister aux armées régulières de l'Angleterre; enfin, un général anglais, Burgoyne, fut réduit à *capituler à Saratoga* (1777).

La cause des *insurgents américains* avait excité en France un grand enthousiasme; beaucoup de volontaires, entre autres *La Fayette*, avaient traversé l'Océan pour aller servir dans leur armée. Enfin, poussé par l'opinion publique qui voulait prendre une revanche sur l'Angleterre, Louis XVI signa en 1778 un traité d'alliance avec *Franklin*, qui représentait les Américains en France. La guerre avec l'Angleterre commença aussitôt. L'Espagne, fidèle au *pacte de famille*, se joignit à la France contre les Anglais.

Les flottes françaises, reconstituées par Choiseul et conduites par d'habiles marins, remportèrent de grands succès : *en Europe*, près d'Ouessant, d'Orvilliers tint en échec la flotte anglaise; et les Anglais perdirent Minorque. — *Dans l'océan Indien*, le bailli de Suffren remporta cinq belles victoires. — *Dans les Antilles*, d'Estaing et Guichen battirent les flottes anglaises. — Enfin, *sur le continent américain*, La Fayette et Rochambeau aidèrent Washington à faire *capituler à Yorktown* une armée anglaise (1781).

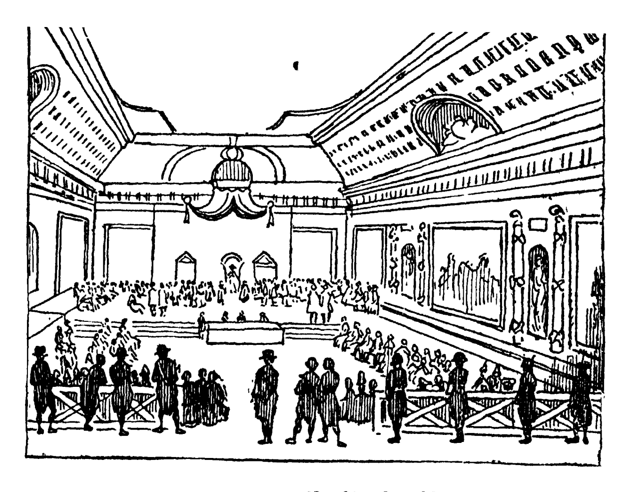
Alors, l'Angleterre consentit à signer le traité de Versailles (1783), par lequel elle reconnaissait l'indépendance de ses anciennes colonies, qui prirent le nom d'**États-Unis**. La France ne recouvra que Tabago et Sainte-Lucie, aux Antilles.

(**3°**) **Chute de Necker.** — A ce moment, Necker n'était plus ministre. Il s'était perdu en voulant recourir, quoique timidement, aux mesures proposées par Turgot: *imposer l'économie à la cour*, faire établir les impôts par des *assemblées provinciales*.

Il hâta sa chute en publiant un **Compte rendu** de la situation financière, en 1781 : il voulait indiquer exactement ce que payait le peuple et ce que l'État dépensait. Il espérait par là inspirer confiance

aux capitalistes, en leur montrant que *les recettes des impôts étaient supérieures aux dépenses publiques*. Mais les grands seigneurs s'indignèrent en voyant qu'on allait divulguer le chiffre énorme de leurs pensions, et ils obtinrent du roi le renvoi de Necker.

(4°) **Les ministres courtisans.** — Alors commença la *seconde période* du règne de Louis XVI: aux ministres hommes d'État succédèrent des **ministres courtisans**, plus agréables, toujours souriants, ne parlant jamais d'économies,



Assemblée des Notables de 1787.

Elle fut réunie dans la même salle où siégèrent à Versailles les États généraux de 1789.

multipliant les fêtes à la cour; mais par ce chemin enchanté ils conduisirent la vieille monarchie à l'abîme. Les plus célèbres furent *de Calonne* (1783-1787) et *Brienne* (1787-1788).

De Calonne était intelligent, mais peu honnête. En trois années de paix, il emprunta 500 millions; puis, à bout d'expédients, il proposa d'en revenir aux idées de Turgot, et de faire payer un impôt par tous les citoyens. Mais une *Assemblée des Notables* qu'il fit convoquer, et qui avant tout ne voulait pas que les privilégiés payassent d'impôt, le fit renvoyer (1787).

Brienne, son successeur, essaya de faire *enregistrer par le Parle-*

ment les impôts nouveaux qu'il devenait indispensable d'établir. Mais le Parlement *refusa l'enregistrement*, et entama contre le ministre une lutte qui passionna la France.

L'exaltation des esprits commença a ce moment à devenir vraiment inquiétante pour la royauté; la passion populaire s'animait surtout contre la reine, « *l'Autrichienne* », comme on l'appelait. Marie-Antoinette, légère et hautaine, vivait entourée d'un petit cercle de courtisans, et laissait trop de crédit à ses favorites, la princesse de Lamballe ou la duchesse de Polignac; peu à peu, elle avait acquis une très grande influence sur le roi, et en usait surtout pour augmenter les dépenses. Le peuple la surnommait « *Madame Déficit* ».

Un procès célèbre, l'*Affaire du collier*, causa le plus grand tort à la reine, bien qu'elle n'y fût pour rien : des escrocs avaient abusé de son nom pour se faire livrer un collier de 1 600 000 livres. Bien d'autres symptômes significatifs indiquaient l'état des esprits : en 1778, *Voltaire* était venu mourir à Paris dans une véritable apothéose. La tombe de *Rousseau*, à Ermenonville, devenait pour la foule un lieu de pèlerinage. — En 1784, Beaumarchais dans le *Mariage de Figaro* attaquait violemment, aux applaudissements de la France, tous les soutiens du régime qui s'écroulait, la noblesse, le clergé, la magistrature.

L'ardeur des esprits en ce siècle se marqua aussi par de grandes explorations maritimes. Il faut citer les noms de *Bougainville* qui découvrit plusieurs archipels océaniens, et de *La Pérouse*, dont Louis XVI avait tracé lui-même les instructions, et qui périt misérablement sur les récifs de l'île Vanikoro, en Océanie. L'Anglais Cook explora aussi l'Océanie.

(5°) **Convocation des États généraux.** — Cependant les difficultés financières restaient aussi grandes. Brienne en arriva à ne plus payer *en numéraire* que la moitié de ce qu'il devait; il donnait le reste *en papier*. La nation s'effraya de cette **banqueroute** déguisée, et Louis XVI dut rappeler Necker (1788).

Au moment de sa chute, Brienne, affolé, avait promis la convocation des **États généraux**. Necker conseilla à Louis XVI de maintenir cette promesse, et d'ordonner que « *le Tiers aurait une représentation double* », c'est-à-dire autant de députés à lui seul que les deux ordres privilégiés réunis.

Cette « double représentation du Tiers » était de toute justice, car le tiers-état comprenait « les dix-neuf vingtièmes de la nation ». D'ailleurs, *la réunion des États généraux était devenue indispensable*



La France en 1789.

puisque, d'une part, les réformes étaient nécessaires, et que, d'autre part, ni les Notables, ni le Parlement, ni les ministres ne pouvaient ou ne voulaient en assurer pacifiquement l'exécution. Il fallait donc demander aux représentants mêmes de la nation de résoudre la difficulté.

Grâce à la confiance que Necker inspirait aux financiers, il trouva les ressources nécessaires pour que l'Etat pût vivre pendant les élections. Les **États** se réunirent à Versailles, **le 5 mai 1789.**

QUESTIONNAIRE.— (**1**). 1. Qui succéda à Louis XV? — 2. Quel était le caractère de Louis XVI?— 3. Quel fut son principal ministre? — 4. Quels étaient les plans de Turgot? — 5. Que fit-il? — 6. Que savez-vous de Malesherbes? — (**2**) 7. Quelles étaient les idées de Necker? — 8. Qu'est-ce que la guerre d'Amérique? — 9. Comment commença-t-elle? — 10. Où se battit-on? — 11. Comment finit la guerre? — (**3**) 12. Qu'est-ce que le Compte rendu? — 13. Comment tomba Necker?— (**4**) 14. Qu'est-ce que les ministres courtisans? — 15. Que savez-vous sur de Calonne? — 16. Sur Brienne? — 17. Que pensait-on de Marie-Antoinette? — 18. Quel était l'état des esprits? — (**5**) 19. Comment tomba Brienne? — 20. Comment furent convoqués les États généraux?

Leçon III. — **La société française au XVIIIe siècle.**

Résumé. — 1. La société de l'ancien régime, avant 1789, reposait sur l'inégalité. La noblesse, qui ne rendait plus aucun service particulier à l'État, conservait des privilèges financiers et le monopole des sinécures lucratives.

2. Le clergé avait aussi des immunités financières; il était très riche, mais ses biens étaient très inégalement répartis.

3. Le tiers-état comprenait la bourgeoisie, qui jouissait aussi de certains privilèges, et le peuple, sur lequel retombait en somme tout le fardeau social.

4. La civilisation générale avait fait de grands progrès dans le cours du dix-huitième siècle. Les mœurs s'étaient adoucies et polies; les salons s'étaient multipliés. La condition du peuple même s'était améliorée, malgré l'inégalité dont il souffrait.

Récit. — (**1°**) **L'inégalité sociale. La noblesse.** — L'année 1789 a vu la disparition de l'**ancien régime**. Cet événement capital de notre histoire n'a pas été produit seulement par des *causes politiques*, mais aussi par des *causes sociales:* ou, en d'autres termes, ce n'est pas seulement le **despotisme** de l'ancienne monarchie qui était devenu intolérable à la France; l'**organisation de la société française** demandait aussi une réforme complète.

Avant 1789, de quelque côté que l'homme du peuple considérât la société dans laquelle il vivait, il n'y voyait que *l'organisation de l'inégalité.* Sur 25 millions d'habitants que comptait alors la France, 300000 privilégiés environ se partageaient les dignités, les grades, les traitements, les honneurs lucratifs, les pensions; tout le reste de la nation n'avait qu'à payer les impôts, avec le sentiment amer de sa dépendance.

La classe noble comportait environ 150000 personnes, appartenant tant à la *noblesse d'épée* qu'à la *noblesse de robe*, et profitant tous de nombreuses immunités.

Les nobles ne payaient pas la *taille* ou impôt direct, et ils étaient exempts des *corvées;* ils percevaient à leur profit sur les paysans de lourds *droits féodaux;* ils avaient le monopole absolu des *grades militaires*.

Mais, d'autre part, tous les nobles n'étaient pas égaux entre eux: ils formaient au contraire deux catégories très différentes, la *haute noblesse* qui vivait à la cour, comblée d'honneurs et de pensions, et la *petite noblesse* qui habitait sur ses terres, au milieu de ses paysans, et qui souvent était réduite à une condition voisine de la misère; car il aurait été *honteux pour un noble de travailler* pour gagner de l'argent, il aurait *dérogé*.

(2°) **Le clergé.** — Le clergé formait l'autre classe privilégiée. Ses membres n'étaient pas, comme ils sont aujourd'hui, des fonctionnaires publics touchant un traitement payé par l'État; mais ils formaient une grande *corporation* possédant d'immenses domaines et vivant de ses revenus propres. En outre, le clergé jouissait de nombreux privilèges: dans les campagnes, il percevait la *dîme*, c'est-à-dire le dixième du revenu des biens roturiers; il était exempt de la *taille*. Il est vrai qu'il payait au roi un impôt spécial, le *don gratuit*, qu'il votait dans ses assemblées et levait lui-même.

Les ecclésiastiques, curés et desservants, moines et religieuses, étaient environ 120,000. Leurs immenses richesses étaient fort inégament réparties entre le **haut clergé** et le **bas clergé**, que séparait une démarcation très nette. Le *haut clergé* (archevêques, évêques, abbés mitrés, etc.) se composait surtout des cadets des grandes familles nobles, qui vivaient principalement à la cour, et en partageaient les plaisirs; ils accaparaient les plus gros revenus.

Au contraire, le **bas clergé**, recruté principalement dans les campagnes, vivait dans une détresse véritable; les prêtres qui le composaient, d'une piété réelle, de mœurs pures, que Voltaire admirait quand il les voyait « le jour, la nuit, au soleil, à la pluie, remplir les fonctions les plus pénibles et les plus désagréables », partageaient toutes les souffrances matérielles de leurs misérables paroissiens. Tandis que l'évêque de Strasbourg, par exemple, touchait plus de 400000 francs par an, beaucoup de curés de campagne en recevaient à peine 400.

(3°) **Le tiers-état.** — Les vingt-cinq millions d'hommes qui formaient le tiers-état étaient aussi divisés par d'impor-

tantes démarcations. A leur tête venaient les **bourgeois** des villes, exemptés eux aussi de certaines charges, comptant leurs *quartiers de bourgeoisie* comme les nobles comptaient leurs quartiers de noblesse.

La bourgeoisie se composait d'avocats, de procureurs, de médecins, d'industriels, de négociants, de professeurs, d'hommes de lettres. C'était la classe la plus intelligente et la plus instruite, celle qui avait le plus travaillé à répandre les idées nouvelles.

Au-dessous venait enfin le **peuple** proprement dit, les *ouvriers* des villes, les *paysans* des campagnes : aux uns comme aux autres, il était presque impossible de s'élever au-dessus de leur misérable condition sociale, et de prendre rang même dans la bourgeoisie.

Dans l'industrie, il était extrêmement rare qu'un ouvrier pût devenir *maître* ou *patron* : en effet, dans les corporations, rétablies après la chute de Turgot, les nombre des maîtrises était strictement limité, et en fait elles étaient réservées aux fils des maîtres.

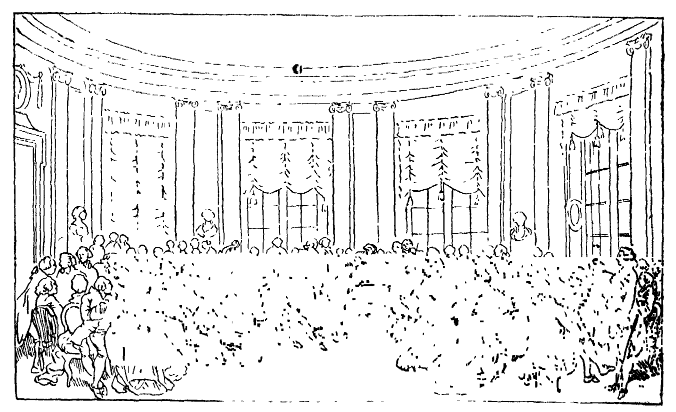
Les paysans étaient plus malheureux encore. Un grand nombre d'entre eux étaient déjà devenus de *petits propriétaires* avant 1789; mais, propriétaires ou fermiers, ils supportaient seuls presque tout le poids des impôts : il leur fallait payer d'abord *les impôts du roi*, puis *les redevances* à leurs seigneurs, enfin *la dîme* au clergé. On a calculé que sur 100 francs que le paysan tirait de son champ par son travail, il ne lui en restait guère que 18, quand il avait payé tous les impôts auxquels il était astreint.

(4°) **La civilisation au XVIII siècle.** — Aussi, la misère dans les campagnes était extrême. Les paysans habitaient encore des *chaumières* dont les fenêtres n'avaient pas même de vitres; les terres étaient mal tenues et beaucoup de terrains restaient en friche ; le plus grand nombre des campagnards *ne savaient ni lire ni écrire ;* dans beaucoup de provinces, on ne parlait pas le français, mais un *patois* local.

Dans les villes, au contraire, le *progrès matériel* accompli au dix-huitième siècle était incontestable. Les mœurs s'étaient adoucies, les relations mondaines multipliées; et cette transformation des conditions de l'existence était attestée par les changements introduits dans l'*habitation* des seigneurs comme dans celle des bourgeois, dans le *mobilier*, dans le *costume*, etc.

L'architecture au temps de Louis XV ne rechercha plus le *grandiose*, mais le *joli;* au dehors, sur les façades, elle multiplia les lignes courbes et les sinuosités, elle prodigua les guirlandes, les encadrements gracieux, etc. A l'intérieur, elle renonça aux *grands appartements* solennels, majestueux et froids, qu'on aimait au temps de Louis XIV, quand on se préoccupait uniquement de *représenter*, mais elle disposa de *petits appartements* coquets et confortables, ornés de menuiseries légères, de petites cheminées, de parquets en marqueterie, de glaces multipliées, etc. Les demeures prirent un air de gaieté qu'elles n'avaient pas jadis.

Le **mobilier** se transforma aussi. On eut toute une série de



Un salon au dix-huitième siècle.

meubles aux angles arrondis, capitonnés, des canapés, des divans, des chaises longues ; le *fauteuil Louis XV* se caractérisa par son dossier, son siège et ses bras coussinés; bientôt, son dossier se renversa, et il devint le *fauteuil Voltaire*.

Le *costume* s'était simplifié. On mettait encore des culottes courtes, des vestes et des justaucorps comme à la fin du règne de Louis XIV; mais l'énorme *perruque* du siècle précédent avait été remplacée par une petite perruque bouclée et à queue. Les femmes portaient d'immenses *paniers* sous leurs jupes, et des *coiffures colossales*, avec des rubans et des panaches de plumes.

Les *progrès de la science* contribuèrent aussi à améliorer les conditions de la vie. Aux anciennes chandelles, on substitua pour l'éclairage *la lampe à huile*, perfectionnée par Quinquet qui lui donna son nom ; l'éclairage des rues fut assuré par les

réverbères. L'Anglais Jenner inventa la *vaccine* qui mit un terme aux affreux ravages causés par la petite vérole. Parmentier fit entrer dans l'alimentation publique la *pomme de terre*, dont l'usage a été un immense bienfait pour la classe pauvre. L'emploi de la houille se répandit, etc.

Enfin le dix-huitième siècle, qui a créé les mots de *bienfaisance* et de *philanthropie*, s'est signalé par ses efforts pour adoucir le malheur : c'est alors que *Montyon* a fondé les prix de vertu, l'*abbé de l'Épée* l'Institut des Sourds-Muets, *Haüy* l'Institut des Jeunes Aveugles, etc.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Sur quoi reposait la société de l'ancien régime? — 2. Comment se divisait la nation? — 3. Quels étaient les privilèges des nobles? — 4. Comment se divisait la noblesse? — (**2**) 5. Quels étaient les privilèges du clergé? — 6. Dites ce qu'était le haut clergé. — 7 Le bas clergé. — (**3**) 8. La bourgeoisie. — 9. Le peuple proprement dit. — 10. Quelle était la condition des ouvriers? — 11. Celle des paysans? — (**4**) 12. Comment vivaient les paysans? — 13. Quel changement se fit dans les habitations? — 14. Dans le mobilier? — 15. Dans le costume? — 16. Comment la science améliora-t-elle la vie ordinaire? — 17. Citez les institutions de bienfaisance.

Devoirs. — **1.** *L'œuvre des philosophes du dix-huitième siècle.* — **2.** *Tentatives de réformes sous Louis XVI.* — **3.** *Les abus sous l'ancien régime.* — **4.** *La société française au dix-huitième siècle.* — **5.** *Necker et la guerre d'Amérique.* — **6.** *Les préliminaires de la Révolution, de* 1781 *à* 1789.

Lectures. — *Lectures historiques*, par LACOUR-GAYET, p. 481-507 (la société française à l'époque de Louis XV, avec plusieurs gravures d'une grande importance historique), p. 562-571 (les préludes de la Révolution française), p. 581-591 (la guerre d'indépendance en Amérique). — *Histoire de l'habitation humaine*, par CH. GARNIER et A. AMMANN, chap. XVII. — *Lectures historiques sur l'ancien régime*, par J. DE CROZALS, p. 425-441 (la fondation des États-Unis d'Amérique), p. 454-469 (Voltaire, Rousseau, et l'Encyclopédie), p. 568-596 (les abus et les mœurs de l'ancien régime.) — *Essai sur le ministère de Turgot*, par FONCIN.

Tableau récapitulatif de 1715 à 1789.

- **Décadence de la monarchie française sous Louis XV.**
  - **Le début du règne de 1715 à 1740.**
    - La Régence du duc d'Orléans (1715-1723). A l'intérieur, mauvais état des finances, le système de Law (1720). — Influence de Dubois. — Au dehors, la politique d'Albéroni provoque la guerre contre l'Espagne (1720). — Le Régent se rapproche de l'Espagne.
    - Ministère du duc de Bourbon (1723-1726) ; rupture nouvelle avec l'Espagne, Louis XV épouse Marie Leczinska.
    - Ministère de Fleury (1726-1743). Il rétablit la paix avec l'Espagne. Il restaure les finances. Prospérité des colonies, mais ruine de la marine de guerre. — Guerre de la Succession de Pologne (1733-1738). Traité de Vienne.
  - **Les grandes guerres, de 1740 à 1763**
    - Guerre de la Succession d'Autriche (1740-1748). La France aide d'abord une coalition contre l'Autriche (invasion en Bohême, mort de Fleury); puis, depuis 1743, elle lutte seule contre une coalition européenne : victoires aux Pays-Bas (Fontenoy) et dans l'Inde. Traité d'Aix-la-Chapelle.
    - Causes d'une guerre maritime avec l'Angleterre. Dupleix dans l'Inde ; les Anglais attaquent le Canada en pleine paix, pirateries anglaises. Victoire navale des Français à Minorque (1756). — Louis XV très impolitiquement s'engage alors dans une guerre continentale.
    - Guerre de Sept ans (1756-1763). Sur le continent, défaite de Rosbach, victoires de Frédéric II de Prusse. — Aux colonies : perte de l'Inde (Lally-Tollendal) et de l'Amérique du Nord (Montcalm). — Sur mer, destruction de la flotte française (M. de Conflans). Traité de Paris et d'Hubertsbourg.
  - **Vaines tentatives de relèvement.**
    - Ministère de Choiseul (1758-1770). Réorganisation de l'armée et de la flotte. Réunion de la Lorraine et de la Corse. Expulsion des jésuites.
    - Le triumvirat : d'Aiguillon et la Pologne; Maupeou et le Parlement; Terray et la banqueroute (1770-1774).
- **Préliminaires de la Révolution sous Louis XVI. (1774-1789).**
  - Demandes de réformes au XVIIIe siècle. Les philosophes (Voltaire, Montesquieu, Rousseau) et les économistes (Quesnay, Gournay).
  - Ministres réformateurs : Turgot (1774-1776) veut une réforme politique ; Necker (1776-1781) opère des réformes financières. — Guerre d'Amérique, victoires navales, Lafayette à Yorktown. — Traité de Versailles (1783).
  - Ministres courtisans : de Calonne et de Brienne. Déficit croissant. Second ministère Necker. Convocation des États généraux (1789).

TROISIÈME PARTIE

HISTOIRE CONTEMPORAINE DE 1789 A NOS JOURS

CHAPITRE PREMIER

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

NOTIONS GÉNÉRALES

L'année 1789 a ouvert dans l'histoire de notre pays une période nouvelle; elle a transformé de fond en comble les institutions et le gouvernement de la France; elle a détruit l'ancienne royauté traditionnelle qui, depuis tant de siècles, présidait aux destinées nationales, et elle a préparé l'établissement de la République.

Comment et pourquoi une transformation si complète a-t-elle pu s'accomplir?

Sous l'ancien régime, le peuple français avait à sa tête la noblesse et la royauté.

Les nobles avaient rendu assurément des services, tout au début de l'époque féodale : ils avaient introduit dans le pays un peu d'ordre après le chaos des invasions. Mais, au dix-huitième siècle, il y avait infiniment de temps qu'ils n'en rendaient plus, et, par contre, ils avaient gardé des privilèges financiers et des droits féodaux qui n'avaient plus de raison d'être, et qui les rendaient odieux au peuple.

Quant à la royauté, il est incontestable qu'elle avait fait la France en constituant l'unité territoriale du royaume, et qu'elle avait délivré le peuple de l'oppression des seigneurs féodaux. Mais, depuis Louis XIV, elle opprimait la nation sous un despotisme coûteux, et sous Louis XV, par une politique malhabile et honteuse, elle venait de compromettre les

intérêts essentiels du pays. La royauté était donc tombée dans un discrédit profond.

Par suite, on comprend que la royauté absolue et la noblesse ne pouvaient plus conserver la situation qu'elles avaient eue aux siècles antérieurs. Dans ses demandes de changement, le peuple se montrait d'abord très modéré; ses exigences étaient raisonnables et légitimes. Que voulait-il, en effet?

Il demandait que le roi fût dorénavant obligé de gouverner sous le contrôle des représentants de la nation, qui voteraient les lois, autoriseraient la levée des impôts et en régleraient l'emploi. Il demandait, d'autre part, que les nobles perdissent leurs privilèges injustifiables, que la naissance ne fût plus un titre aux dignités, et que chaque citoyen reçût dans l'État la place convenable à son mérite.

Ces demandes étaient si justes, que lorsqu'elles furent présentées par les États généraux, transformés en Assemblée constituante, elles furent accordées presque sans résistance. — Mais ensuite, le roi et les privilégiés se ravisèrent; ils voulurent reprendre ce qu'ils avaient concédé, et par là ils rendirent impossible le fonctionnement du gouvernement nouveau, sous le contrôle d'une assemblée nouvelle, l'Assemblée législative.

La conséquence, ce fut la suppression complète de la royauté et la proclamation de la République.

LEÇON I. — **Histoire de l'Assemblée constituante.**

Résumé. — 1. Les États généraux, réunis à Versailles le 5 mai 1789, se transformèrent bientôt en Assemblée nationale constituante. Un noble, Mirabeau, se fit l'interprète éloquent des revendications populaires.

2. La Constituante avait d'abord à renverser l'absolutisme royal; elle y parvint, après le serment du Jeu de paume (20 juin) et la prise de la Bastille (14 juillet).

3. Elle établit ensuite l'égalité sociale dans la nuit du 4 août. Mais alors commença l'*émigration* des nobles, qui allaient solliciter l'intervention des rois étrangers en leur faveur. Le peuple s'indigna; et les troubles sanglants du 6 octobre se terminèrent par le retour du roi et de l'Assemblée à Paris.

4. Après le vote des premières réformes, la belle fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, célébra l'avènement du nouveau régime. Mais Louis XVI n'accepta pas franchement la royauté constitutionnelle que la Constituante voulait établir, et la mort de Mirabeau (2 avril 1791) lui enleva son meilleur défenseur.

5. Le roi s'enfuit alors de Paris pour commencer la lutte

contre la représentation nationale. Mais il fut arrêté à Varennes. Ramené à Paris, il dut accepter la Constitution de 1791, et la Constituante se sépara ensuite (30 septembre 1791).

RÉCIT. — (1°) **Réunion des États généraux.** — Les États généraux s'ouvrirent à Versailles, le 5 mai 1789. C'est une date solennelle dans notre histoire, elle marque *la naissance de la France moderne.* Tous les Français eurent alors le sentiment « qu'en ce jour et en ce lieu commençait une époque nouvelle dans l'histoire du monde » ; et leur allégresse fut universelle, tant on comprenait qu'il était nécessaire de porter un remède énergique aux maux du pays.

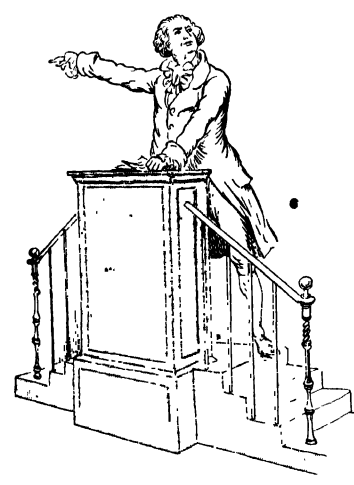
Ce sentiment s'était manifesté le 4 mai, dans une cérémonie solennelle qui avait inauguré les travaux des États généraux : tous les membres avaient pris part à une *procession* qui à travers les rues de Versailles s'était déroulée devant un public pénétré d'émotion : « On croyait voir, a dit un témoin oculaire, la fête de la réconciliation et de la concorde. »

Mais *la concorde n'était malheureusement qu'apparente.* Le roi et la plupart des privilégiés espéraient que les représentants de la nation allaient faire un grand sacrifice pour remplir le Trésor ; après quoi toutes choses continueraient à aller comme auparavant, et tous les privilèges seraient maintenus. Au contraire, les députés du tiers-état, et même un certain nombre de députés de la noblesse et du clergé avaient la ferme volonté *de réformer profondément toute l'ancienne organisation politique et sociale.*

Leur volonté était celle de l'immense majorité du peuple français : c'est ce que prouve la lecture des **cahiers de doléances** ; on appelait ainsi la liste des réclamations rédigée par les électeurs eux-mêmes dans toutes les circonscriptions électorales, et que leurs députés devaient soutenir. Ces cahiers demandaient tous que la *royauté absolue*, où le roi peut tout faire, fût remplacée par une *royauté constitutionnelle* où les députés contrôlent les actes du gouvernement, votent les impôts et font les lois, où tous les citoyens sont égaux et paient également l'impôt, où la liberté individuelle et la propriété de chacun sont garanties.

Le principal orateur du tiers-état était **Mirabeau**, doué d'une éloquence incomparable et de grands talents politiques. C'était un noble de Provence qui, oubliant les préjugés de sa

caste, s'était donné de tout cœur à la cause des réformes. Sa jeunesse avait été une lutte continuelle contre la fortune, contre le despotisme de son propre père, contre l'arbitraire royal; mais ni l'emprisonnement, ni l'exil, ni *dix-sept lettres de cachet* obtenues contre lui n'avaient brisé son ardeur. Sa popularité était extraordinaire.



Mirabeau à la tribune.

(2°) La révolution politique. — Les États généraux avaient à opérer deux révolutions : une **politique**, la destruction du despotisme royal, et une **sociale**, la destruction des privilèges. C'est par la révolution politique qu'ils commencèrent.

Dès le premier jour, une querelle très grave éclata entre les députés : comment voterait-on, **par ordre**, ou **par tête**?

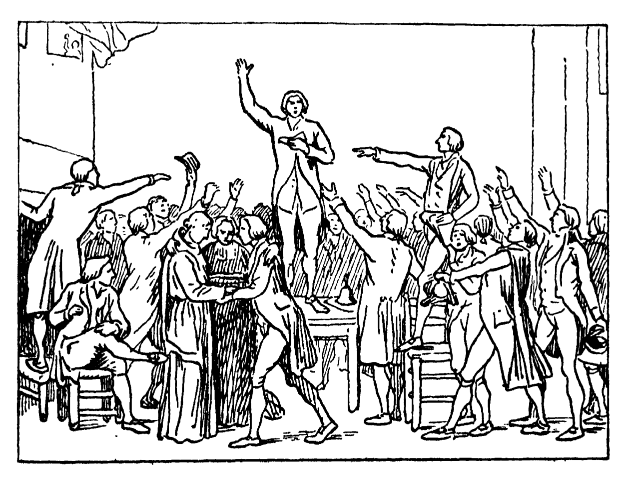
Si l'on *votait par tête*, le tiers-état aurait la majorité, car à lui seul il comptait 584 députés, et le clergé et la noblesse réunis n'en avaient que 561; les réformes seraient donc possibles. Si au contraire on *votait par ordre*, il y aurait trois petites Assemblées séparées, celle du tiers-état, celle de la noblesse, et celle du clergé: le vote du tiers-état serait alors toujours annulé par les deux votes contraires des deux Assemblées de privilégiés, et les réformes deviendraient impossibles. Le tiers-état ne pouvait donc transiger sur cette question capitale.

La question se posa dès le soir du 5 mai. Après la séance solennelle d'ouverture, les députés du Tiers se refusèrent à aller délibérer *dans une salle particulière*, et ils invitèrent les députés de la noblesse et du clergé à venir se joindre à eux *dans la salle commune* pour commencer les délibérations. Mais ceux-ci, soutenus par la cour, s'y refusèrent.

Pendant six semaines, cette situation étrange se prolongea : le tiers-état siégeait, mais ne discutait rien. L'opinion publique, énervée, commençait à s'irriter. Enfin, quelques nobles et quelques membres du bas clergé vinrent rejoindre les députés du Tiers, et alors, sur la proposition de l'un d'entre eux, *Siéyès*, ils déclarèrent *qu'ils formaient l'Assemblée nationale.* Mais Louis XVI, poussé par les privilégiés, fit fermer la grande salle où ils délibéraient.

Les députés ne se laissèrent pas intimider : ils se réunirent dans une salle voisine, *qui servait à un jeu de paume*, et là, ils jurèrent tous de ne pas se séparer *avant d'avoir donné une Constitution* à la France : c'est pour ce motif qu'ils s'appelèrent eux-mêmes, quelques jours plus tard, l'**Assemblée nationale constituante**, et ce nom remplaça désormais celui d'Etats généraux.

Ce **serment du Jeu de paume** eut une importance capitale : pour la première fois, on vit en opposition manifeste la volonté



Le serment du Jeu de paume, d'après le tableau célèbre de *David*, le grand peintre de cette époque, qui a été lui-même membre de la Convention.

du roi et celle des représentants de la nation, et on aperçut clairement le but vers lequel tendait la Révolution. Louis XVI parut se résigner à la *réunion des trois ordres* qu'il n'avait pu empêcher. Mais secrètement, il se décida à employer *la force armée* pour se débarrasser de l'Assemblée constituante ; comme

il n'avait pas confiance dans les soldats français, il réunit entre Paris et Versailles plusieurs des *régiments étrangers* qui faisaient alors partie de l'armée royale.

Quand tout fut prêt, *il renvoya Necker :* ce renvoi devait être le signal de la contre-révolution. Mais le peuple de Paris, par la **prise de la Bastille**, ruina tous les projets de la cour et sauva la Constituante.

C'est **le 14 juillet** 1789 que le peuple de Paris, excité par les ardentes exhortations d'un jeune enthousiaste, *Camille Desmoulins,* dans le Jardin du Palais Royal, se porta en armes contre la Bastille ; et la vieille prison d'État, qui était le symbole et comme *le signe visible du despotisme royal*, tomba sous ses coups. Les Parisiens, maîtres de la capitale, élurent un maire et des conseillers municipaux, c'est-à-dire une **administration municipale** qui n'émanait plus du roi ; ils se donnèrent une cocarde, la **cocarde tricolore**, formée par la réunion du *bleu* et du *rouge*, couleurs de la ville de Paris, et du *blanc*, couleur de la royauté ; ils créèrent une armée parisienne, la **garde nationale**, sous les ordres de *La Fayette*, pour défendre au besoin l'Assemblée contre le roi.

Louis XVI dut venir à Paris, approuver tout ce qui s'était fait

Ces événements consommaient la révolution politique : le serment du Jeu de paume avait détruit *la force morale* de la vieille monarchie ; la prise de la Bastille ruinait *sa force matérielle*. Le despotisme royal n'existait plus, on pouvait fonder **la liberté**.

(**3°**) **La révolution sociale**. — Ce fut ensuite le tour de **l'égalité** ; elle est sortie de la révolution sociale accomplie dans *la nuit du 4 août*. Dans la séance fameuse que la Constituante tint le 4 août, et qui se prolongea la nuit jusqu'à deux heures du matin, ce furent *les privilégiés eux-mêmes* qui, saisis d'un bel accès d'enthousiasme patriotique, détruisirent d'un coup toutes les inégalités sociales établies en France pendant le cours des siècles.

Un noble, *d'Aiguillon*, avait proposé la suppression des privilèges féodaux, déclarant que ce serait le meilleur moyen de rétablir la concorde. Alors, dans une émulation réelle de générosité, tous les députés, même ceux des ordres privilégiés, demandèrent qu'on abolît les privilèges nobiliaires, les privilèges provinciaux, la corvée, les corporations, que tous les citoyens fussent égaux devant l'impôt, etc. On vota par acclamation *la suppression du régime féodal*. « Depuis cette

merveilleuse nuit, dit Michelet, il n'y eut plus de classes, mais des Français ; plus de provinces, mais une France ».

Le *renversement de l'ancien régime* était maintenant un fait accompli : la Constituante avait achevé la première partie de sa tâche.

Mais le lendemain même commença l'**émigration.** Beaucoup de nobles regrettèrent amèrement ce qui s'était fait dans la nuit du 4 août, et jugèrent qu'il serait intolérable de vivre dans un pays où tous les citoyens seraient égaux entre eux ; ils quittèrent donc la France, le plus jeune frère du roi, *le comte d'Artois*, leur donnant l'exemple. Ces premiers émigrés ne partaient pas pour sauver leur vie, que personne ne menaçait encore ; ils allaient solliciter **l'intervention étrangère** en France : ils demandaient, en effet, aux rois étrangers de venir dans leur patrie avec leurs armées pour détruire les réformes de la Constituante. Par cette conduite *ils exaspérèrent les sentiments de la foule*, ce qui contribua beaucoup aux violences qui se commirent plus tard.

Le roi lui-même, par malheur, voulait aussi défaire ce que faisait la Constituante ; de nouveau, *il faisait venir des troupes* à Versailles pour agir contre l'Assemblée. Mais le peuple se défiait de lui maintenant, et dans les **journées du 5 et du 6 octobre** 1789 il déjoua cette seconde tentative de Louis XVI, comme il avait déjoué la première, trois mois plus tôt, par la prise de la Bastille.

Les préparatifs militaires du roi étant fort avancés, le 2 octobre, les officiers s'étaient donné un festin dans la salle de théâtre du château ; le roi, la reine et le dauphin y parurent au dessert : alors, les convives tirèrent leurs épées, arborèrent la cocarde blanche et foulèrent aux pieds la cocarde tricolore.

Paris souffrait pendant ce temps de la famine ; quand la nouvelle de ce festin y arriva, l'exaspération populaire y fut au comble. Le 5 octobre, des *bandes de femmes* demandant du pain se portèrent sur Versailles, suivies d'une multitude en armes ; le 6 au matin, la grille du château fut forcée, plusieurs gardes furent massacrés La Fayette s'interposa ; mais la foule ne se calma que lorsque le roi eut promis *de revenir avec elle à Paris.*

Et en effet, le 6 octobre, le roi, la reine et la famille royale vinrent se réinstaller *aux Tuileries*. L'Assemblée nationale les suivit et s'établit dans la *salle du Manège*, près du château.

(4°) **Hésitations du roi.** — Pendant ces agitations, *l'Assemblée constituante* poursuivait ses travaux; après la destruction de l'ancien régime, elle avait abordé la seconde partie de sa tâche, l'*organisation du régime nouveau.* Il lui suffit de quelques mois pour arrêter les grandes lignes de la Constitution qu'elle voulait donner à la France. On trouvera, dans la leçon suivante, l'exposé détaillé de ces réformes.

L'œuvre de la Constituante fut accueillie d'abord par un *enthousiasme universel;* il éclata le 14 juillet 1790 dans la belle fête de la **Fédération.**

Dans la France entière, le *mouvement spontané des populations* avait soutenu l'œuvre de l'Assemblée nationale; partout, pour attester la fraternité nouvelle, les habitants des communes s'étaient associés, *s'étaient fédérés* entre eux, comme on disait alors; puis les communes voisines s'étaient fédérées entre elles à leur tour, et, le mouvement gagnant de proche en proche, les fédérations locales et provinciales aboutirent à une grande *Fédération nationale*, qui eut lieu à Paris le 14 juillet 1790, pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Les délégués de toutes les fédérations particulières se réunirent à Paris, dans une cérémonie grandiose qui eut lieu au *Champ-de-Mars;* une messe solennelle fut célébrée sur l'*autel de la Patrie* dressé au milieu de l'immense plaine. Plus de 400 000 personnes y assistèrent; Louis XVI lui-même jura devant le peuple assemblé de respecter la Constitution.

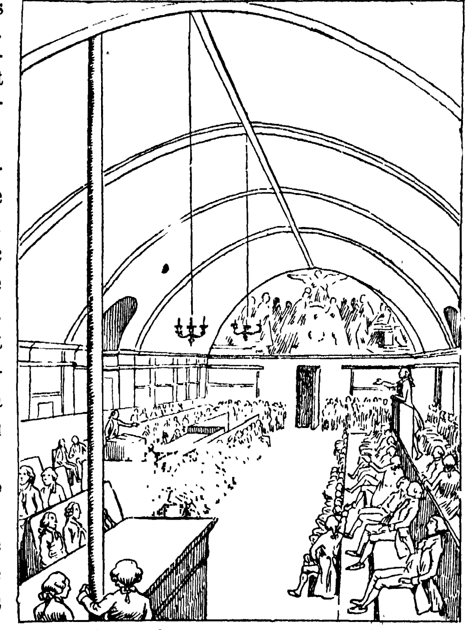
Mais, en dépit de l'attendrissement général qui s'empara ce jour-là de la France entière, *il était sans doute trop tard* maintenant pour que la révolution s'achevât pacifiquement. D'une part, des journaux violents, comme l'*Ami du peuple* rédigé par le sanguinaire Marat, et les discussions des réunions politiques ou **Clubs**, le club des *Cordeliers*, le club des *Jacobins*, surexcitaient les inquiétudes du peuple. D'autre part, les hésitations de Louis XVI, l'hostilité imprudente des nobles, les menaces des émigrés, ne donnaient que trop lieu aux défiances des *patriotes.*

Mirabeau seul voulait *réconcilier sincèrement la Royauté et la Révolution.*

Mirabeau avait toujours voulu l'établissement d'une *monarchie constitutionnelle;* il avait combattu Louis XVI tant que le despotisme avait été debout; il se rapprocha de lui quand la liberté fut une fois fondée. Il eut même avec lui des *entrevues secrètes* dans lesquelles il

lui donnait les meilleurs conseils; Louis XVI hésitait, ne sachant qui il devait écouter, sa femme qui l'excitait à faire une contre-révolution, ou Mirabeau qui le poussait dans la voie contraire. Par ses incertitudes, il laissait échapper sa dernière chance.

Enfin, *Mirabeau mourut* le 2 avril 1791. « J'emporte avec moi le deuil de la monarchie », disait-il à son lit de mort; l'événement prouva qu'il avait vu juste.



Le club des Jacobins, d'après une gravure de l'époque. Séance de la *Société des Jacobins* dans l'ancienne église des moines jacobins à Paris. C'était le siège central de cette Société célèbre, qui avait des affiliations dans toute la France.

(5°) **Fin de la Constituante**.— Privé des conseils de Mirabeau, Louis XVI tomba tout à fait sous l'influence de Marie-Antoinette; il se décida alors à faire *une troisième tentative* pour rétablir par la force son pouvoir absolu. Mais comme il ne pouvait plus cette fois réunir des troupes près de lui, il résolut de s'échapper lui-même de Paris pour aller rejoindre une armée réunie à Metz par ses ordres. Il comptait d'ailleurs que l'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse interviendraient en sa faveur; ces deux souverains venaient de signer la *Déclaration de Pillnitz*, en Saxe, qui le confirmait dans son espérance.

C'est *dans la nuit du* 20 *juin* 1791 que Louis XVI s'enfuit des

Tuileries pour aller se mettre à la tête de ses troupes commencer la guerre contre la Constituante. Mais cette tentative nouvelle tourna plus mal que les précédentes.

En effet, au moment même où il allait atteindre son but, le 21 juin, il fut reconnu par le maître de poste *Drouet*, arrêté à **Varennes**, et ramené prisonnier à Paris.

Le *parti républicain*, qui s'était formé à Paris pendant ces agitations, se crut alors assez fort pour demander la *déchéance du roi*, et il déposa une pétition sur l'autel de la Patrie, au Champ-de-Mars. Mais la Constituante était sincèrement monarchique : elle fit disperser, par le maire *Bailly* et *La Fayette*, les pétitionnaires à coups de fusil.

Peu après, la Constituante acheva la **Constitution de 1791** ; elle rétablit le roi dans ses fonctions quand il eut juré de respecter la Constitution. Puis elle termina ses séances, le 30 septembre 1791.

Avant de se séparer, elle avait décidé qu'aucun de ses membres ne pourrait entrer dans la nouvelle assemblée, *l'Assemblée législative*, qui allait se réunir.

QUESTIONNAIRE. — 1. Pourquoi la noblesse a-t-elle été détruite? — 2. Pourquoi l'ancienne royauté a-t-elle été détruite? — (**1**) 3 Quand se réunirent les États? — 4. En quoi tous les Français n'étaient ils pas d'accord? — 5 Qu'est-ce que les cahiers de doléances? — 6. Que savez-vous de Mirabeau ? — (**2**) 7. Importance du vote par ordre ou par tête. — 8 Racontez le serment du Jeu de paume. — 9. La prise de la Bastille.— (**3**) 10. Que fit-on le 4 août ? — 11. Pourquoi les nobles émigrèrent-ils ? — 12. Quelles furent les causes du 6 octobre ? — 13 Que fit-on le 6 octobre ? — (**4**) 14. Qu'est-ce que la Fédération ? — 15. Influence des clubs et des journaux. — 16. Rôle de Mirabeau, — 17. Sa mort. — (**5**) 18. Pourquoi Louis XVI s'enfuit-il ? — 19. Comment se termina sa fuite? — 20 Quelles en furent les conséquences ?— 21. Comment se termina la Constituante?

LEÇON II. — Les réformes de la Constituante.

Résumé. — 1. L'œuvre de la Constituante est extrêmement multiple. Au milieu des luttes des partis qui se sont formés dans son sein, elle a dû d'abord poser les principes de l'ordre nouveau. Ce fut l'objet de la *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen*.

2. L'œuvre politique de la Constituante est contenue dans la Constitution de 1791, qui repose sur le principe de la souveraineté nationale et de la séparation des pouvoirs : le

pouvoir exécutif confié à un roi, le pouvoir législatif exercé par une Assemblée législative, le pouvoir judiciaire remis à des juges élus.

3. Par son œuvre civile, dont la plus grande partie subsiste encore aujourd'hui, la Constituante a établi partout le principe d'égalité, dans l'État et dans la famille. Elle a renouvelé toute l'organisation administrative, judiciaire, ecclésiastique et financière de la France. Elle a inauguré le *nouveau régime*.

RÉCIT. — (1°) **Les partis dans la Constituante.** — Sous l'ancien régime, il n'y avait pas de **partis politiques** en France, parce que le roi réglait tout à son gré, et que ses sujets n'avaient pas à se préoccuper des affaires publiques. Ces partis se sont formés pour la première fois *dans le sein de l'Assemblée constituante*, quand, après le serment du Jeu de paume et la prise de la Bastille, les députés ont commencé à discuter la Constitution qu'ils voulaient donner à la France.

Dès les premières délibérations, au mois d'août et de septembre 1789, quatre groupes ou partis opposés se sont peu à peu dessinés.

Le parti de la cour comprenait le haut clergé et la plus grande partie de la noblesse; il aurait désiré conserver intact tout l'ancien régime. L'abbé *Maury* et *Cazalès* étaient ses principaux orateurs.

Le *parti monarchien* voulait établir une monarchie parlementaire, dans laquelle l'aristocratie aurait gardé une grande autorité; il demandait qu'il y eût dans le Parlement une *Chambre haute* et une *Chambre basse*. Ses chefs étaient *Lally-Tollendal*, *Mounier* et *Clermont-Tonnerre*.

Le *parti populaire* demandait, au contraire, qu'il n'y eût qu'*une seule Chambre* représentant la Nation. *Sieyès* et *Bailly* défendaient ses idées; *Mirabeau* était son grand orateur.

Enfin, le *parti avancé*, avec *Barnave* et *Pétion*, hâta en France l'éclosion des idées républicaines.

D'une façon générale, on rangea bientôt ces quatre partis en deux grands groupes, la **droite** qui comprenait les adversaires des réformes, et la **gauche** dont les membres étaient partisans de la liberté.

Avant de commencer l'organisation de la France nouvelle, la Constituante arrêta les principes rationnels sur lesquels elle comptait s'appuyer, et qu'on appelle les *Principes* de 1789. Ils sont contenus dans la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**, votée le 26 août 1789.

Cette Déclaration célèbre affirme que « les hommes naissent libres et égaux en droits ». Ces droits sont : la *liberté* (ou pouvoir de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui); la *propriété*, qui est inviolable et sacrée ; la *sûreté* (nul ne peut être arrêté que dans les cas prévus par la loi) ; la *résistance à l'oppression*, en employant les moyens légaux.

De plus, il est déclaré que toute souveraineté réside dans la Nation, — que la loi est la volonté générale des citoyens et qu'elle doit être la même pour tous, — que les contributions doivent être également payées par tous les citoyens selon leurs facultés, — que tous les citoyens peuvent arriver à toutes les fonctions publiques, — qu'ils peuvent librement exprimer leurs opinions, sans troubler l'ordre public.

L'esprit de cette Déclaration des droits est parfaitement résumé dans la belle devise de la France nouvelle : **Liberté, Égalité, Fraternité.**

(2°) **La Constitution de 1791**. — La Constituante avait à refaire l'organisation politique et l'organisation civile de la France. Son œuvre politique est contenue dans la **Constitution** proprement dite qu'elle a redigée; elle est connue sous le nom de *Constitution de* 1791, parce que c'est en 1791 qu'elle a été achevée.

Cette Constitution repose sur deux principes fondamentaux, la *souveraineté du peuple* et la *séparation des pouvoirs;* elle met en pratique la théorie que Montesquieu a exposée dans l'*Esprit des lois:* c'est-à-dire qu'il y a dans tout État trois grands pouvoirs publics (le *législatif*, qui fait les lois, l'*exécutif* qui les exécute, et le *judiciaire* qui veille à leur exécution), et que, pour que la liberté existe, *ces trois pouvoirs doivent être séparés*, confiés à des fonctionnaires différents.

La Constitution déclare que *le souverain* n'est plus le roi : c'est la *Nation elle-même*, et le roi n'est plus que le premier de ses magistrats.

Le **pouvoir législatif** est confié à une assemblée unique, l'*Assemblée législative*, librement élue par les citoyens, et siégeant en permanence pendant deux ans ; elle ne peut être dissoute par le roi. Elle fait les lois auxquelles tous doivent obéir.

Le **pouvoir exécutif** est exercé par *le roi*, devenu un simple magistrat héréditaire, portant le titre de *roi des Français;* il est chargé simplement d'exécuter les décisions de l'Assemblée : il ne peut annuler celles de ces décisions qui lui déplaisent, mais peut seulement *mettre son veto* qui les suspend pendant deux législatures.

Il est *irresponsable*, mais ne peut rien faire sans être aidé par des *ministres responsables*.

Le **pouvoir judiciaire** est remis à des *juges* qui ne sont pas comme auparavant, *nommés* par le roi pour leur vie entière, mais *élus* par le peuple pour dix ans.

(3°) **Réformes générales.** — Les *réformes civiles* de la Constituante sont contenues dans les innombrables décrets, près de 4000 au total, qu'elle a rendus de 1789 à 1791. De ces mesures réformatrices, les unes, les plus nombreuses, ont renouvelé de fond en comble toute l'*organisation administrative* de la France, au point de vue politique, judiciaire, ecclésiastique et financier.

Pour l'**administration politique**, on supprima les anciennes provinces, qui étaient fort inégales et rappelaient d'ailleurs le morcellement féodal ; la France entière fut divisée en 83 *départements*, subdivisés en *districts* (ou arrondissements), en *cantons* et en *communes*. Les fonctionnaires chargés de régir ces circonscriptions ne furent plus nommés par le roi ; ils furent élus par les habitants. A la tête de chaque commune, il y eut un *maire* et des *conseillers municipaux*.

Pour l'**administration judiciaire**, on supprima les tribunaux de l'ancien régime et on institua à leur place : dans chaque canton, un *juge de paix* chargé de prévenir autant que possible les procès en conciliant les plaideurs ; dans chaque district un *tribunal civil* pour juger les contestations entre particuliers ; dans chaque département un *tribunal criminel* où des *juges*, assistés de 12 *jurés* (ou citoyens tirés au sort), punissent les crimes ; pour la France entière un *tribunal de cassation* chargé de maintenir l'unité de jurisprudence.

Pour l'**administration ecclésiastique**, la Constituante déclara que le clergé cesserait de former un ordre politique et que, n'existant plus comme ordre, il ne posséderait plus de biens, mais que l'État paierait un traitement aux ecclésiastiques. De plus, par la *Constitution civile* du clergé, elle décida qu'il y aurait un évêque par département, que les évêques et les curés seraient élus par les électeurs, et que les évêques ne recevraient plus du pape l'*investiture religieuse*. Beaucoup de prêtres refusèrent de prêter serment à cette Constitution civile qui blessait leur conscience : on les appela les *prêtres non-assermentés*.

Pour l'**administration financière**, on supprima tous les impôts iniques de l'ancien régime ; on les remplaça par des *contributions directes*, pesant *également et proportionnellement* sur tous les citoyens ; on garda les *douanes* aux frontières. Pour payer les dettes de l'ancien régime, on recourut aux biens du clergé, devenus *biens nationaux :* on *assigna*, ou hypothéqua, sur ces biens des billets que l'État donna à ses créanciers. C'est l'origine des **assignats.**

Les autres réformes de la Constituante ont introduit *les principes de justice et d'égalité* dans l'organisation de la société et de la famille, et ont permis à chacun d'employer librement ses facultés.

Tous les Français furent *admis à toutes les fonctions publiques*. — L'agriculture fut affranchie des *corvées* et des servitudes féodales. — Le *mariage civil* fut créé, et dans la famille tous les enfants furent déclarés égaux ; le *droit d'aînesse* disparut. — Les *corporations de métiers* furent supprimées, et chaque Français put travailler librement.

La *Constitution de* 1791 n'a guère survécu à la Constituante, elle a duré moins d'un an. Mais les *institutions civiles* créées par la Constituante subsistent pour la plupart, et nous régissent encore aujourd'hui.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Quand naquirent les partis en France ? — 2. Quels furent les partis à la Constituante ? — 3. Leurs principaux orateurs ? — 4. Analysez la Déclaration des droits. — (**2**) 5. Quels sont les principes de la Constitution de 1791 ? — 6. Comment fut réglé le pouvoir législatif ? — 7. Le pouvoir exécutif ? — 8. Le pouvoir judiciaire ? — (**3**) 9. L'administration politique ? — 10. Judiciaire ? — 11. Ecclésiastique ? — 12. Financière ? — 13. Quelles furent les autres réformes dans la société ? — 14. Dans la famille ?

Leçon III. — **L'Assemblée législative (1791-1792)**

Résumé. — 1. L'Assemblée législative, dirigée par les Girondins, prépara l'établissement de la République. Elle eut à combattre les ennemis du régime nouveau, les Vendéens à l'intérieur, les rois coalisés au dehors.

2. Après l'installation d'un ministère girondin, la guerre fut déclarée à l'Autriche, le 20 avril 1792 ; elle débuta par un échec des Français, qui échouèrent dans une tentative d'invasion en Belgique.

3. Cet insuccès, et la résistance du roi aux volontés de l'Assemblée soulevèrent les passions du peuple de Paris : le 20 juin 1792, il envahit une première fois les Tuileries; le 10 août, il y pénétra de nouveau et renversa la royauté.

4. Les massacres de septembre ensanglantèrent alors la capitale; la Commune de Paris domina, jusqu'au jour où se réunit une Assemblée nouvelle, la Convention nationale.

5. Pendant ce temps, l'armée nationale arrêtait l'invasion prussienne à Valmy, le 20 septembre 1792.

RÉCIT. — (1°) **Les débuts de la Législative.** — L'Assemblée constituante avait essayé de fonder en France une *monarchie constitutionnelle;* l'Assemblée qui la remplaça le 1er octobre 1791 pour faire fonctionner ce nouveau gouvernement royal, a préparé au contraire l'avènement du *gouvernement républicain.* Comment un changement si considérable a-t-il pu s'opérer si rapidement ?

C'est que la Constitution de 1791, redigée par des hommes encore inexpérimentés, était d'une application difficile. De plus, Louis XVI n'était nullement résigné à sa nouvelle situation; au contraire, la nation s'était passionnément attachée aux droits qu'elle avait conquis, et résolue à les défendre contre tous les ennemis possibles, même contre le roi. Voilà pourquoi la courte existence de l'Assemblée législative, du 1er octobre 1791 au 21 septembre 1792, a été remplie par *la lutte suprême entre la royauté et la révolution.*

Quand on compare la composition de la Constituante avec celle de la Législative, on s'aperçoit du changement qui s'était opéré en trois ans dans l'esprit des électeurs, c'est-à-dire de la nation.

Dans l'Assemblée nouvelle, l'*ancienne droite de la Constituante*, favorable aux privilèges, avait entièrement disparu. La *gauche de la Constituante*, composée des partisans de la royauté parlementaire, était devenue la *droite de la Législative;* on appelait ses membres les **Feuillants**, parce qu'ils s'appuyaient sur le *club des Feuillants*, en dehors de l'Assemblée. Enfin, la *gauche de la Législative* était occupée par un parti nouveau, le parti des **Girondins**, appelés ainsi parce que leurs chefs avaient été élus dans la Gironde; les principaux étaient Vergniaud, Guadet, Brissot, Condorcet, etc. Les Girondins étaient des *républicains modérés*, ils tendaient à renverser la royauté; c'est avec eux que le parti de la République a fait son apparition dans la représentation nationale.

Entre les Feuillants et les Girondins, les députés du *Centre*, encore indécis, se donnaient eux-mêmes le nom d'*Indépendants*

Les Feuillants eurent d'abord la majorité; ils furent peu à peu débordés et supplantés par les Girondins, à mesure que les esprits s'exaltèrent, au milieu des dangers chaque jour croissants qui menaçaient le nouveau régime.

A l'intérieur, les partisans de la contre-révolution commençaient à s'agiter, surtout en **Bretagne** et en **Vendée**, où ils étaient nombreux et encouragés par des prêtres non-assermentés. Au dehors, sur les frontières mêmes de la France, les **émigrés**, au nombre de plusieurs

milliers, s'organisaient et formaient l'*armée de Condé;* ils prétendaient servir d'avant-garde aux armées que l'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse préparaient pour intervenir en France.

(2°) **Le ministère girondin. Débuts de la guerre.** — La Législative se hâta de prendre des mesures contre les ennemis de la révolution. Elle n'avait aucune confiance dans la sincérité du roi, qu'elle voyait dominé par la reine, par les ennemis jurés du nouveau régime; elle était exaspérée par les folles provocations de beaucoup de nobles, qui faisaient publiquement des vœux pour une intervention étrangère. Pour les réduire à l'impuissance, elle décida que les prêtres non-assermentés, ou *réfractaires*, seraient rendus responsables des troubles qui éclateraient dans les communes habitées par eux, et elle somma les *émigrés* de se disperser dans un délai de deux mois. D'autre part, elle voulut prendre les devants contre la coalition monarchique, et elle obligea le roi à *déclarer la guerre à l'Autriche*, le 20 avril 1792.

A ce moment, les Girondins avaient conquis la majorité dans la Législative; Louis XVI avait donc été obligé de prendre un *ministère girondin;* c'est ce ministère qui eut à diriger la guerre.

Les principaux ministres girondins étaient *Roland*, dont la femme, belle, ardente, enthousiaste pour les idées républicaines, était l'inspiratrice du parti, et *Dumouriez*, habile homme de guerre, mais ambitieux sans scrupules. Ce fut Dumouriez qui traça le plan des opérations : il décida *qu'on prendrait l'offensive* contre l'Autriche, et il lança trois corps d'armée sur la Belgique, possession autrichienne qu'il espérait conquérir.

Mais cette triple attaque échoua : les **volontaires,** qui composaient en grande partie les régiments français, avaient un grand enthousiasme patriotique, mais n'étaient ni exercés ni disciplinés; et la reine Marie-Antoinette révélait elle-même aux ennemis les plans militaires de Dumouriez. L'armée française, à peine entrée en Belgique, fut prise d'une *terreur panique* et repassa en désordre la frontière; les Autrichiens la suivirent : l'**invasion** commença. Paris fut menacé.

(3°) **Chute de la royauté.** — Sous le coup de ces revers, la Législative rendit de nouveaux décrets *contre les prêtres réfractaires* et vota la *formation d'un camp* de 20000 hommes sous Paris. Mais Louis XVI refusa de sanctionner ces décrets,

et les ministres girondins ne pouvant vaincre son refus *donnèrent leur démission.* Alors la populace parisienne, accusant le roi de connivence avec l'étranger, entreprit de lui forcer la main.

Le **20 juin**, le peuple des faubourgs, conduit par le brasseur *Santerre* et le boucher *Legendre*, enfonça la porte du palais des Tuileries et pénétra jusqu'au roi, exigeant la *sanction des décrets.* Avec une constance remarquable, Louis XVI résista pendant plus de trois heures, se laissant coiffer du *bonnet rouge,* mais n'accordant rien aux clameurs de la foule. Le sang ne fut pas versé, mais cette violation de la demeure royale indiquait que l'heure suprême était arrivée.

La crise finale fut hâtée par une insolence du *duc de Brunswick,* qui commandait l'armée prussienne. Quelques semaines après l'échec des Français en Belgique, les Prussiens avaient à leur tour envahi la France et pénétré en Lorraine; Brunswick lança alors un *Manifeste* insensé, par lequel il menaçait Paris d'une destruction totale, si les Parisiens insultaient Louis XVI. Aussitôt les patriotes, indignés, déclarèrent que *la destruction de la royauté* était la seule réponse à faire à une pareille menace.

Le **10 août** au matin, 20000 hommes en armes marchèrent contre la demeure royale, et un combat s'engagea. Louis XVI aurait pu se défendre, il ne l'essaya même pas et se retira dans le sein de l'Assemblée législative. *Après son départ,* le château fut envahi et dévasté; beaucoup de *gardes suisses* et de gentilshommes furent égorgés.

La *journée du 10 août* marqua la chute de la royauté: la Législative suspendit Louis XVI de ses fonctions, et l'emprisonna avec sa famille dans la *tour du Temple.*

(4°) **Les massacres de septembre.** — A partir de ce moment, la Législative elle-même perdit toute autorité. Elle représentait l'opinion républicaine modérée: or, les journées du 20 juin et du 10 août avaient *anéanti le parti modéré.* Les républicains exaltés voulurent s'emparer du gouvernement; ils y réussirent à la suite des *massacres de septembre.*

Dans la nuit du 9 au 10 août, une **Commune révolutionnaire** s'était installée à l'Hôtel de Ville de Paris, pour préparer l'attaque

contre les Tuileries; elle resta en fonctions après la victoire populaire et continua à gouverner Paris; elle était composée des républicains les plus ardents, *Danton*, Hébert qu'on appelait le *père Duchêne*, *Robespierre*, *Marat*, etc.

Son usurpation fut marquée par de terribles massacres dans les prisons. Les Prussiens avaient continué leurs succès pendant le mois d'août, pris *Verdun* et pénétré en *Champagne;* alors, la colère du peuple se tourna contre les prisonniers politiques qui encombraient les prisons. Le 2 septembre, des bandes d'égorgeurs envahirent l'*Abbaye* et y massacrèrent les prêtres et les royalistes qui y étaient détenus; les jours suivants, ils continuèrent dans les autres prisons de Paris; jusqu'au 6 septembre, le sang coula.

La Commune avait laissé faire les égorgeurs; le résultat fut tel qu'elle le désirait: l'Assemblée législative, effrayée, se laissa complètement effacer; elle se contenta de convoquer une Assemblée nouvelle, la **Convention**, qui aurait à statuer sur la constitution de la France.

(5°) **La victoire de Valmy.** — Pendant ce temps, *Dumouriez* arrêtait les Prussiens à **Valmy** et délivrait la France de l'invasion étrangère. L'enthousiasme patriotique lui avait fourni une armée: au moment le plus critique, en juillet 1792, la Législative *avait proclamé la patrie en danger:* aussitôt d'innombrables **volontaires** s'étaient enrôlés, et avaient été renforcer l'armée aux frontières. Tandis que Brunswick s'étendait dans la vallée de la Moselle, Dumouriez s'installa fortement sur les hauteurs boisées de l'Argonne, le long de ce fleuve. « *Voilà*, disait-il, *les Thermopyles de la France* ».

Les Prussiens cependant réussirent à forcer un défilé insuffisamment défendu, et par cette porte pénétrèrent dans la vallée de la Marne, *en route vers Paris.* Mais Dumouriez ne se déconcerta pas. Par une audacieuse combinaison, il s'installa sur les derrières des ennemis, sur le *plateau de Valmy*, adossé aux hauteurs de l'Argonne: position excellente, d'où il menaçait de couper les communications des Prussiens avec l'Allemagne. Aussi le duc de Brunswick, intimidé, se retourna pour attaquer les Français (20 sept. 1792).

L'artillerie prussienne commença par couvrir de ses feux la position de Valmy; puis les Prussiens escaladèrent le plateau : mais l'infanterie française, dans un ordre admirable, courut à eux, baïonnette en avant, au cri de « *Vive la Nation!* » Ils furent rejetés en bas et n'osèrent plus renouveler leur attaque. Cette *canonnade* de Valmy les démoralisa, et quelques jours après ils évacuèrent le territoire français.

Le lendemain même de cette glorieuse victoire, le 21 septembre 1792, la Législative se sépara : elle fit place à la **Convention.**

QUESTIONNAIRE. — **(1)** 1. Qu'a fait la Législative ? — 2. Quels partis comprenait-elle ? — 3. Qu'était-ce que les Feuillants ? — 4. Les Girondins ? — 5. Quels ennemis la Législative eut-elle à combattre ? — **(2)** 6. Quelles mesures prit-elle contre eux ? — 7. Quels furent les ministres girondins ? — 8. Comment débuta la guerre ? — **(3)** 9. Causes du 20 juin. — 10. Racontez le 20 juin. — 11. Causes du 10 août. — 12. Racontez le 10 août. — **(4)** 13. Qu'était-ce que la Commune révolutionnaire ? — 14. Racontez les massacres de septembre. — **(5)** 15. Quel était le plan de Dumouriez ? — 16. Racontez la bataille de Valmy.

Devoirs. — **1.** *La chute de l'absolutisme royal.* — **2.** *La Constitution de* 1791. — **3.** *L'organisation de la France sous le nouveau régime.* — **4.** *La lutte contre les ennemis intérieurs et extérieurs du nouveau régime.* — **5.** *La chute de la royauté.* — **6.** *Histoire générale de la Législative.*

Lectures. — *Histoire générale*, par LAVISSE et RAMBAUD, t. VIII, chap v. — *Histoire de la Civilisation contemporaine en France*, par RAMBAUD, p. 6-11 (les Principes de 1789), p. 20-24 (la Constitution), p. 62-65 (l'organisation départementale), p. 97-107 (le clergé sous la Constituante et la Législative). — *L'Europe et la Révolution française*, par Albert SOREL, t. II. — *Histoire de la Révolution française*, par MIGNET, t. I ; c'est un résumé rapide et brillant, où l'art de condenser les faits sert surtout à mettre en relief les idées générales qui expliquent et légitiment la Révolution de 1789.

CHAPITRE II

LA CONVENTION NATIONALE (1792-1795)

NOTIONS GÉNÉRALES

La Convention nationale, qui a siégé du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1795, a présidé en quelque sorte à une seconde révolution. La Constituante avait détruit l'ancien despotisme royal et fondé une royauté parlementaire ; mais ensuite, ce nouveau gouvernement s'était rapidement usé et effondré sous la Législative. La Convention avait donc à constituer en France une nouvelle forme gouvernementale.

Après la chute irrémédiable de l'ancienne royauté despotique, après l'insuccès d'une royauté nouvelle entourée d'institutions modernes, il n'y avait plus évidemment qu'un seul gouvernement qui fût possible, celui où les citoyens s'administrent eux-mêmes par des magistrats qu'ils ont élus, le gouvernement républicain. Il fallait donc essayer, pour la première fois en France, de fonder une République.

Pour arriver à ce résultat, la Convention a eu une triple tâche à remplir : sur les frontières, elle a dû combattre l'Europe monarchique qui se ruait contre la France révolutionnaire ; elle a repoussé les armées étrangères envahissant le sol national où les partisans de l'ancien régime leur ouvraient les chemins ; elle a triomphé de la guerre étrangère et de la guerre civile.

Au dedans, il lui a fallu gouverner la France pendant les trois années de son existence et vaincre les résistances qu'elle rencontrait ; exaspérée par les dangers inouïs que courait le pays, elle a déployé une farouche énergie et se laissa aller à des mesures sanglantes.

Enfin, elle eut à remplir d'autres devoirs pacifiques, moins retentissants, mais non moins importants pour l'avenir du pays : elle organisa le premier gouvernement républicain, lui donna une Constitution et continua à refondre la législation française pour la mettre en harmonie avec les principes du nouveau régime.

Leçon I. — **La Convention et l'Europe.**

Résumé. — 1. La Convention nationale, où les Girondins et les Montagnards se disputaient l'influence, proclama d'abord la République. Puis, pendant que Dumouriez, après une nouvelle victoire à Jemmapes, conquérait la Belgique, elle condamna Louis XVI à mort (janvier 1793).
2. La mort du roi doubla le nombre des coalisés : la Belgique fut perdue, des armées étrangères envahirent toutes les frontières, et la guerre civile en Vendée, à Toulon, à Lyon, etc., compléta les malheurs de la France.
3. Mais la Convention, à force d'énergie, parvint à conjurer ces dangers extrêmes. Elle trouva des soldats, des armes, des généraux de génie, et Carnot organisa la victoire.
4. Aussi, dès la fin de 1793, toutes les insurrections furent comprimées, et les armées étrangères rejetées au delà des frontières. Le territoire national fut délivré.
5. Avec l'année 1794, les conquêtes recommencèrent : l'armée républicaine s'empara de la Belgique et de toute la rive gauche du Rhin, et les traités de Bâle (1795) donnèrent pour la première fois à la France ses limites naturelles.

Récit. — (1°) **Les premiers mois de la Convention.** — La Convention nationale se réunit le 21 septembre 1792, dans les Tuileries, l'antique palais de la royauté. Dès sa première séance, elle rendit à l'unanimité ce décret : « *La royauté est abolie en France* ». Tous les Conventionnels étaient républicains ; ils se divisèrent cependant en trois partis.

Les *Girondins*, qui formaient la gauche de la Législative, étaient devenus la droite de la Convention. Républicains modérés, instruits, éloquents, mais pleins de défiance contre la multitude, ils voulaient gouverner exclusivement avec la classe moyenne.

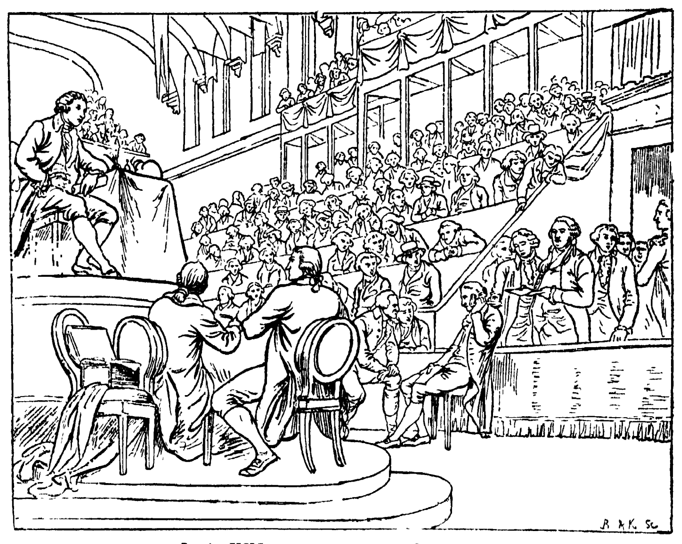
A gauche étaient les *Montagnards*, ainsi nommés parce qu'ils siégeaient sur les bancs les plus élevés. Plus passionnés, plus audacieux que les Girondins, ils s'appuyaient sur la multitude ; Danton, Camille Desmoulins, Robespierre, Marat, étaient leurs principaux chefs.

Enfin la *Plaine*, au centre de la Convention, était composée d'hommes modérés, mais faibles. Siévès, Cambacérès y siégeaient.

Tandis que la nouvelle Assemblée s'installait, Dumouriez continuait ses succès et achevait la délivrance du territoire national. La victoire de Valmy avait rejeté à l'est les Prussiens

hors de la Lorraine, mais les Autrichiens continuaient à envahir le nord; ils *assiégeaient Lille*, qu'ils bombardèrent pendant douze jours avec une barbarie inouie, brûlant sept cents maisons; mais les Lillois se défendirent avec un entrain patriotique qui est resté célèbre. Dumouriez eut le temps d'accourir; il obligea les Autrichiens à lever le siège, les rejeta en Belgique où il les suivit, et remporta sur eux la grande victoire de **Jemmapes** (nov. 1792).

La bataille de Jemmapes fut gagnée par l'ardeur des volontaires, audacieux, enthousiastes, qui dansaient sous le feu du canon la sau-



Louis XVI à la barre de la Convention.

Reproduction d'une gravure contemporaine. Vergniaud, président de l'Assemblée, est assis sur l'estrade ; Louis XVI, debout, lit un papier.

vage danse de *la Carmagnole ;* elle eut un résultat considérable, la *conquête de toute la Belgique* jusqu'à la Meuse.

D'autres généraux français conquéraient la Savoie et le comté de Nice.

Pendant ce temps, la Convention faisait *le procès de Louis XVI;* les Montagnards voulaient ainsi braver l'Europe

monarchique : « Jetons-lui en défi, disait Danton, une tête de roi. » Le procès commença le 11 décembre.

On reprochait au roi son entente avec les émigrés et avec la coalition ; on en avait trouvé des preuves manifestes dans une *armoire de fer* dissimulée dans un mur des Tuileries. Néanmoins, la Convention n'aurait pas dû juger Louis XVI, puisque la Constitution le déclarait inviolable, et même irresponsable; c'est ce que firent valoir ses défenseurs, l'ancien ministre *Malesherbes*, le jurisconsulte *Tronchet*, et l'avocat *Desèze*. Mais les Montagnards voulaient la condamnation du roi, jugeant qu'elle était imposée par la raison d'État. Leur avis prévalut.

Louis XVI fut condamné à mort, et exécuté le 21 janvier 1793 ; il mourut avec beaucoup de courage et de dignité.

(2°) **La première coalition et la guerre civile.** — La mort de Louis XVI eut de funestes conséquences. Au dehors, tous les rois de l'Europe se levèrent contre la France : à l'Autriche et à la Prusse, qui déjà avaient commencé les hostilités, se joignirent l'Angleterre, l'Allemagne, la Sardaigne, Naples, l'Espagne, la Hollande. Ce fut **la première coalition.** — Dans l'intérieur même de la France, le supplice du roi exaspéra les passions des royalistes, nombreux encore dans certaines provinces, et **la guerre civile** éclata dans un grand nombre de départements.

La coalition remporta d'abord de grands succès. *Aux Pays-Bas*, Dumouriez fut vaincu à *Neerwinden* (mars 1793), et la Belgique fut perdue pour la France. Puis ce général, qui était un très habile homme de guerre, mais un ambitieux sans scrupules, conçut la pensée criminelle de tourner son armée contre la Convention pour se rendre maître de la France ; mais ses soldats refusèrent de le suivre, et il fut réduit à se sauver dans le camp autrichien. — A la suite de ces événements, l'*armée autrichienne* envahit la France, prit *Valenciennes*, et s'ouvrit la route de Paris. Une armée d'*Anglais* et de *Hollandais* vint assiéger *Dunkerque*. Au nord-est, les *Prussiens* et une seconde armée autrichienne envahirent l'Alsace et la Lorraine. Au sud-est, une troisième armée autrichienne et une *armée piémontaise* attaquèrent la frontière des Alpes. Au sud enfin, les *Espagnols* pénétrèrent dans le Roussillon.

Dans l'intérieur de la France, *la guerre civile* éclata sur un grand nombre de points : les régions restées fidèles à la royauté et à la religion catholique se soulevèrent *au nom de Louis XVII*, le jeune fils de Louis XVI, qui était retenu prisonnier au Temple. Le soulèvement le plus grave fut celui de la **Vendée**, en mars 1793 ; les chefs vendéens, le voiturier Cathelineau, Stofflet, Charette, d'Elbée, Bonchamp,

Larochejaquelein, etc., se rendirent maîtres rapidement de toute la rive gauche de la Loire, depuis Saumur jusqu'à la mer. En juin ils commencèrent le *siège de Nantes*. — D'autres royalistes soulevaient *Lyon*, livraient *Toulon* aux Anglais, tandis que le Corse Paoli appelait dans son île une flotte anglaise, et que la *Normandie*, *Bordeaux*, *Marseille* s'insurgeaient contre la Convention, au nom des députés girondins contre lesquels un mouvement populaire venait de se produire à Paris.

(3°) **La défense nationale.** — Jamais pays ne s'était trouvé dans une situation aussi désespérée que celle où était la France vers le mois de juin 1793. Jusqu'alors, les Girondins avaient dominé dans la Convention ; ils furent alors *supplantés par les Montagnards*, dans des circonstances que nous étudierons au chapitre suivant. Ce furent donc les Montagnards qui eurent à diriger la défense nationale.

Leur énergie farouche a réussi ; elle a eu le bonheur de *délivrer le sol sacré de la patrie*. L'élan universel pour la défense de « **la Patrie en danger** » offrit alors un magnifique spectacle : la France ne fut plus qu'un vaste camp où le chant de la *Marseillaise* de Rouget de l'Isle animait tous les courages ; 1200000 volontaires prirent les armes, et le Conventionnel **Carnot** « *organisa la victoire* ».

L'ancienne *armée royale* avait été désorganisée par l'émigration, beaucoup d'officiers nobles étant passés à l'ennemi. Pour constituer l'*armée de la nation*, la Convention avait les vieux soldats restés au service, les volontaires de 1792, et enfin les hommes fournis par la *levée en masse* qu'elle décréta au mois d'août 1793. Ni le nombre, ni le patriotisme ne faisaient défaut : ce qui manquait encore, c'étaient les ressources matérielles, la cohésion, les généraux.

Carnot donna de la cohésion à cette armée en *amalgamant* en *demi-brigades* les éléments divers dont elle se composait. On n'avait ni poudre, ni canons, ni chaussures : la science s'anima et fit d'étonnantes découvertes pour venir en aide au patriotisme ; on apprit à fondre les cloches pour en faire des canons, à fabriquer la poudre avec le salpêtre des vieux murs, à tanner le cuir en peu de jours, etc.

A ses héroïques soldats, la Convention sut donner des chefs dignes d'eux. Elle tira des rangs les plus obscurs et fit paraître pour la première fois à la tête des armées les hommes dont les noms allaient retentir pendant vingt-cinq ans sur tous les champs de bataille de l'Europe.

Hoche avait reçu de la nature, avec une âme généreuse, tous les talents d'un général. Fils de soldat, d'abord palefrenier dans les

écuries du roi, puis engagé aux gardes françaises, il était en 1789 arrivé au grade de sergent, qu'il n'aurait jamais pu dépasser sans la Révolution. — *Jourdan*, ancien soldat de la guerre d'Amérique, puis mercier à Limoges, s'engagea en 1792, et était déjà en 1793 général de division. — *Kléber*, né à Strasbourg, fils d'un maçon, avait étudié pour être architecte. La levée de 1792 l'appela sous les drapeaux, où sa bravoure et ses rares talents l'élevèrent aux plus hauts grades. — *Marceau*, clerc de procureur, avait été en 1789 un des combattants de la Bastille, et devint à vingt-quatre ans général de division, etc.

(4°) **La délivrance de la patrie.** — Tant de patriotisme, tant de sacrifices, et tant d'héroïsme furent récompensés ; les six derniers mois de 1793 furent employés à rendre la France à elle-même.

Au nord, *Dunkerque*, vaillamment défendue par Hoche contre les Anglais, fut délivrée par la victoire de *Hondschoote*. — Dans la vallée de la Sambre, où les Autrichiens assiégeaient *Maubeuge*, la clef de la route de Paris, Jourdan les battit à *Wattignies* (oct. 1793), et les rejeta au delà de la frontière. -- Plus à l'est, en *Lorraine* et en *Alsace*, Hoche battit en décembre une seconde armée autrichienne et une armée prussienne, et les chassa du territoire français qu'elles avaient envahi. — Au sud, *Napoléon Bonaparte*, jeune capitaine d'artillerie, aida à reprendre *Toulon* aux Anglais, et *Dugommier* expulsa les Espagnols des Pyrénées-Orientales.

Les ennemis de l'intérieur furent en même temps vaincus. La *Normandie* et *Bordeaux* se soumirent facilement. *Lyon* résista 63 jours, et fut ruinée. Les *Vendéens* eux-mêmes, et les *chouans* de Bretagne qui soutenaient les Vendéens, finirent par être défaits.

En Vendée, les insurgés déployaient un courage qui mériterait l'admiration, *s'il n'avait été employé contre la patrie.* Mais ils furent repoussés de *Nantes* (juin 1793), et vaincus dans leur pays par Kléber et Marceau. Les victoires *du Mans* et de *Savenay* (déc. 1793) terminèrent la grande guerre de Vendée. Hoche acheva plus tard la pacification du pays.

En résumé, pendant les six derniers mois de 1793, la Convention avait rétabli l'unité nationale et repoussé partout l'invasion.

(5°) **La conquête des frontières naturelles.** — Avec l'année 1794 *les conquêtes recommencèrent.* Les plus grands succès furent remportés au nord, par Jourdan, qui commandait l'héroïque armée de Sambre-et-Meuse ; il conquit *la Belgique* et toute *la rive gauche du Rhin.*

Pour pénétrer en Belgique, il fallait franchir la Sambre. Six fois les troupes républicaines se jetèrent dans la rivière pour la traverser sous le feu épouvantable de l'ennemi; six fois elles furent repoussées. Enfin, une septième tentative réussit, la Sambre fut franchie, et Jourdan culbuta toute l'armée autrichienne dans la grande *bataille de Fleurus* (juin 1794). Cette belle victoire entraîna la conquête de toute la Belgique. Durant les derniers mois de 1794, Jourdan occupa encore tout le pays *entre la Meuse et le Rhin.*

Pendant ce temps, son collègue *Pichegru* envahit la *Hollande*, prit Amsterdam, et sa cavalerie enleva la *flotte hollandaise* retenue immobile dans les glaces de la mer du Nord (janv. 1795). Au sud, l'Espagne était envahie à son tour.

Sur mer seulement la France eut moins de bonheur; nos marins ne purent triompher des flottes anglaises, malgré leur héroïsme, attesté par l'épisode du vaisseau *le Vengeur*, dont l'équipage, en vue de Brest, aima mieux sombrer que de se rendre.

Les victoires de la France en 1794 avaient déconcerté la coalition, qui commença à se dissoudre : la *Prusse* et l'*Espagne* signèrent les *traités de Bâle* (1795) qui reconnaissaient à la France la possession de la Belgique et de la rive gauche du Rhin.

L'Autriche et la Sardaigne restaient seules en armes, avec l'Angleterre insaisissable dans son île. L'Angleterre essaya même de ranimer la guerre civile, en débarquant dans la *presqu'île de Quiberon* une vraie armée d'émigrés (1795); mais Hoche les battit, et pacifia la Vendée.

La Convention se sépara quelques semaines plus tard. Dans sa lutte contre l'Europe, elle avait eu la gloire d'achever l'œuvre de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV : *elle avait rendu à la France ses limites naturelles.*

QUESTIONNAIRE. — 1. Quelle a été l'œuvre de la Convention ? — (**1**) 2. Quel fut son premier décret ? — 3. Quels partis la composaient ? — 4. Quelle victoire remporta alors Dumouriez ? — 5. Pourquoi fut jugé Louis XVI ? — (**2**) 6. Quelles furent les suites de la mort de Louis XVI ? — 7. Racontez les succès de la coalition. — 8. Les débuts de la guerre civile. — (**3**) 9. Comment s'organisa la défense ? — 10. Rôle de Carnot. — 11. Les principaux généraux. — (**4**) 12. Victoires de Hoche en 1793. — 13. Victoires de Jourdan. — 14. Comment finit la guerre civile ? — (**5**) 15. Victoires de Jourdan en 1794. — 16. Quelles furent les autres opérations en 1794 ? — 17. Les traités de Bâle.

Leçon II. — La Convention à l'intérieur.

Résumé. — 1. La première période de l'histoire intérieure de la Convention a été remplie par la lutte des Girondins et des Montagnards. Le coup d'État du 2 juin 1793 a donné la victoire aux derniers.

2. Les Montagnards, maîtres de la Convention pendant une seconde période, du 2 juin 1793 au 27 juillet 1794, organisèrent fortement le gouvernement révolutionnaire, ou gouvernement de la Terreur, dirigé par le Comité de Salut public.

3. En 1794, ils se divisèrent : les « enragés » ou Hébertistes, les « indulgents » ou Dantonistes furent successivement envoyés à l'échafaud. Robespierre tomba à son tour dans la journée du 9 thermidor, qui marqua la fin de la Terreur.

4. Depuis ce moment, la Plaine domina la Convention : ce fut l'époque de la réaction thermidorienne, qui vainquit tour à tour les Jacobins et les royalistes. La Convention se sépara le 26 octobre 1795.

Récit. — (1°) **Lutte des Girondins et des Montagnards**. — La Convention comprenait trois grands partis, la *Gironde*, la *Montagne* et la *Plaine ;* chacun d'eux devait dominer à son tour, pendant chacune des trois périodes entre lesquelles se divise l'histoire intérieure de cette grande Assemblée.

Au début, pendant la première période, ce furent les Girondins qui eurent la principale influence.

Les Girondins avaient pour eux leur éloquence, et le souvenir du grand rôle qu'ils avaient joué à la Législative; par là, ils exerçaient un grand ascendant sur la Plaine. Les membres de la Plaine, très nombreux, formaient *à peu près les deux tiers de la Convention;* ils étaient d'opinion modérée, mais hésitants, et toujours prêts à suivre l'impulsion donnée par leurs collègues plus énergiques.

Les Montagnards étaient d'abord peu écoutés dans l'Assemblée. Mais, en dehors de la Convention, ils s'appuyaient sur le **club des Jacobins**, qui possédait une très grande puissance dans la France entière. Ce qui faisait la force de ce Club célèbre, c'est qu'il avait dans tout le pays des *sociétés affiliées*, formées à l'imitation de la *société-mère* de Paris ; c'était un véritable réseau d'associations fortement unies, installées dans toutes les communes importantes, recevant le mot d'ordre de la capitale, et travaillant partout l'opinion publique.

Une lutte ardente s'engagea dès les premiers jours entre Girondins et Montagnards. Les Girondins voyaient avec horreur sur les bancs de la Convention des hommes accusés d'avoir préparé les *Massacres de Septembre*, le sanguinaire *Marat* qui réclamait « plusieurs milliers de têtes » pour consolider la République, *Danton*, *Robespierre*, qui demandaient des mesures de violence au nom du salut public. Mais ils se montrèrent très maladroits dans leurs attaques, et peu à peu ruinèrent leur prestige.

Leur plus grande faute fut de se mettre sans y réfléchir à la remorque de leurs terribles adversaires. Ainsi, ils se laissèrent imposer par les Montagnards *le procès et la condamnation de Louis XVI*, qu'ils auraient voulu sauver. — En mars 1793, ils consentirent, sur la demande de Danton, à la création du *Tribunal révolutionnaire*, armé de pouvoirs extraordinaires pour frapper « les traîtres et les rebelles ». — En avril, ils ne surent pas empêcher les Montagnards d'organiser une dictature gouvernementale, le *Comité de Salut public*, composé d'abord de neuf membres qui concentraient entre leurs mains tous les pouvoirs.

Les événements extérieurs nuisirent également aux Girondins; on fit retomber sur eux les défaites qui suivirent la formation de la première coalition, et *la trahison même de Dumouriez*.

Aussi, en quelques mois, les Girondins perdirent toute leur ancienne popularité; l'opinion publique *les rendit responsables* des malheurs qu'ils n'avaient su ni prévenir, ni réparer. Pour en finir, la foule parisienne, le Club des Jacobins, la Commune de Paris *intervinrent dans les débats de la Convention*, et donnèrent la victoire aux Montagnards, par le **coup d'État du 31 mai et du 2 juin.**

Le 31 mai 1793, le peuple des faubourgs de Paris se souleva, marcha sur les Tuileries, et assiégea littéralement la Convention avec 160 pièces de canon Le 2 juin, il obligea les Conventionnels à voter l'arrestation de trente-quatre Girondins, parmi lesquels Vergniaud, Pétion, Barbaroux, etc. Dès lors, *les Montagnards* dominèrent l'Assemblée.

(2°) **Le gouvernement de la Terreur.** — En tombant, les Girondins laissaient le pays dans une situation réellement effrayante : c'est le moment où toutes les frontières étaient envahies par les armées victorieuses de la coalition, tandis qu'à l'intérieur des soulèvements éclataient dans

soixante départements. Dans ces *extrêmes périls*, la Convention prit sans hésiter des *mesures extrêmes ;* pour triompher de ses adversaires, elle organisa un gouvernement dictatorial et révolutionnaire, connu sous le nom de *gouvernement de la Terreur*, et frappa de la hache tout ce qui lui résistait.

A la tête de ce gouvernement était le *Comité de Salut public;* ses principaux membres, Robespierre, Couthon, Saint-Just, qu'on appelait « les hommes d'État », avaient la haute direction des affaires, tandis que Carnot, Lindet, Cambon, etc., dirigeaient les principaux services publics, la guerre, les finances, etc.

Dans les départements, le tout-puissant *Comité* était représenté par des *Conventionnels en mission* qui faisaient exécuter ses ordres partout, et à l'instant. Dans les armées, il nommait les généraux, et plaçait à côté d'eux pour les soutenir et les surveiller d'autres *Représentants en mission.* L'autorité de Louis XVI lui-même n'avait jamais été mieux obéie.

Des lois terribles comme la *loi des suspects*, votée en sept. 1793, permirent d'emprisonner, de traduire devant le *Tribunal révolutionnaire* et d'envoyer à l'échafaud tous les opposants, les royalistes, les tièdes; 200000 personnes furent arrêtées en six mois.

Marie-Antoinette fut guillotinée le 16 octobre 1793; puis ce fut le tour de 21 Girondins, Vergniaud, Brissot, etc., du vénérable *Bailly* qui avait présidé la Constituante au serment du Jeu de paume, de *Barnave*, de *Mme Roland*, du chimiste *Lavoisier*, du poète *André Chénier*, etc. — Dans les départements, le sang coula comme à Paris; les Conventionnels Tallien à Bordeaux, Lebon à Arras, Fouché à Lyon, Carrier à Nantes, se rendirent célèbres par leurs cruautés.

La Terreur redoubla quand une jeune fille enthousiaste, *Charlotte Corday*, eut assassiné Marat, le principal instigateur de ces mesures sanguinaires.

(3°) **Chute des Montagnards.** — Ce qui peut consoler de toutes ces horreurs, c'est que l'année 1793 a vu *le salut de la patrie :* l'ennemi fut rejeté au delà des frontières, et la révolte partout vaincue à l'intérieur.

Mais aussi, quand les grandes difficultés eurent été surmontées, les Montagnards ne surent pas rester unis, et ils se déchirèrent de leurs propres mains; ils s'étaient divisés en trois fractions : les *Hébertistes*, les *Dantonistes*, et les *Robespierristes ;* elles montèrent toutes trois sur l'échafaud.

Les Hébertistes, ainsi appelés du nom d'*Hebert* leur chef, étaient surnommés « les enragés » ; ils voulaient faire de la Terreur le gouvernement régulier de la France, et remplacer le christianisme par le culte de la *déesse Raison*. Robespierre les fit décapiter en mars 1794.

Alors *Danton* et *Camille Desmoulins* conseillèrent *la modération* et *l'indulgence*. Ils avaient naguère poussé aux mesures les plus violentes; mais ils pensaient que les supplices devaient cesser avec le péril. Robespierre les accusa de *modérantisme*, et les fit envoyer à l'échafaud en avril 1794.

Après l'exécution des Hébertistes et des Dantonistes, *Robespierre* resta tout-puissant. Pendant trois mois, jusqu'à la journée du 9 *thermidor*, il domina la Convention et la France.

La *fête de l'Être suprême*, célébrée le 8 juin 1794, rendit en quelque sorte visible la toute-puissance de Robespierre; c'est lui qui avait fait voter cette fête, et ce jour-là, il traversa solennellement Paris, marchant seul à la tête de la Convention dont il était le président.

La Terreur devint plus sanglante que jamais, l'*atroce loi de prairial* supprima les dernières garanties des accusés politiques. Alors commencèrent les *grandes fournées :* 150 victimes périrent par jour.

Enfin, les chefs modérés de la Plaine, et un certain nombre de Montagnards que Robespierre n'aimait pas, et qui craignaient pour leur propre vie, *se coalisèrent contre lui :* dans la séance du 9 thermidor (27 juillet 1794), ils firent voter sa *mise hors la loi ;* Robespierre monta sur l'échafaud avec ses principaux partisans, Saint-Just, Couthon, etc.

(4°) **La domination de la Plaine.** — La chute de Robespierre fut *la chute même de la Montagne:* les principaux chefs de ce groupe avaient tous péri. Aussi, pendant la troisième et dernière période de l'histoire de la Convention, la prépondérance, que les Montagnards avaient ravie aux Girondins, passa de la Montagne à la Plaine. C'était l'*opinion républicaine modérée qui triomphait.*

Une réaction complète se produisit contre le système de la Terreur : elle est connue sous le nom de *réaction thermidorienne.* On ouvrit les prisons politiques ; la loi de prairial fut abolie, le club des Jacobins privé de l'autorité que lui donnaient ses affiliations départementales ; on finit par envoyer à l'échafaud les Terroristes les plus compromis.

Pendant les derniers mois de la Convention, la Plaine eut une double lutte à soutenir: d'une part *contre les Montagnards* qui voulaient se relever de leur défaite du 9 thermidor;

d'autre part *contre les royalistes* qui essayaient de faire tourner à leur profit la victoire des modérés.

Pour revenir au pouvoir, les Jacobins provoquèrent *à trois reprises une insurrection* des faubourgs parisiens contre la Convention. Les deux premières insurrections n'eurent pas de gravité; la troisième, celle du 1er *prairial* (20 mai 1795), fut plus sérieuse, le député Féraud fut massacré par les émeutiers. Mais elle fut enfin réprimée et les « *derniers Montagnards* » périrent sur l'échafaud.

Quant aux royalistes, ils tentèrent au 13 *vendémiaire* (5 oct. 1795) un coup de force contre la Convention; mais un jeune général d'artillerie, Bonaparte, les mitrailla à bout portant sur les degrés de l'église Saint-Roch.

La Plaine réussit donc à maintenir le régime républicain modéré. C'est quelques jours après le 13 vendémiaire que la Convention se sépara.

QUESTIONNAIRE.— (**1**) 1. Quel parti dominait au début de la Convention? — 2. Que pensait la Plaine? — 3. Sur quoi s'appuyaient les Montagnards? — 4. Quelles fautes commirent les Girondins? — 5. Comment tombèrent-ils? — (**2**) 6. Dans quel état laissèrent-ils la France? — 7. Que firent alors les Montagnards? — 8. Comment gouverna le Comité de Salut public? — 9. Quelles lois établirent la Terreur? — 10. Quelles furent ses victimes? — (**3**) 11. Pourquoi tombèrent les Montagnards? — 12. Chute des Hébertistes. — 13. Des Dantonistes. — 14. Des Robespierristes. — (**4**) 15. Que résulta-t-il du 9 thermidor? — 16. Défaite des Jacobins. — 17. Défaite des royalistes.

LEÇON III. — **L'œuvre législative de la Convention.**

Résumé. — 1. En même temps qu'elle gouvernait la France, la Convention avait la tâche de lui donner une Constitution républicaine. La première Constitution, qu'elle vota en 1793, ne fut jamais appliquée.

2. Après la chute des Montagnards, elle vota une nouvelle Constitution qui est connue sous le nom de Constitution directoriale, ou de l'An III, et qui a régi la France à partir de 1795.

3. En outre, la Convention a accompli une œuvre législative considérable; elle a continué la refonte des lois d'après les principes de la Révolution.

4. Enfin, elle a unifié la dette publique, créé un système national d'instruction, le système métrique décimal, etc.; bref, elle a doté la France des grandes créations sur lesquelles repose sa civilisation contemporaine.

RÉCIT. — (1°) **La tâche constitutionnelle de la Convention**. — Les circonstances ont obligé la Convention à lutter pour sauver l'existence même du pays, à faire les plus énergiques efforts pour tirer la France de la situation la plus désespérée dans laquelle un peuple se soit jamais trouvé. Elle a dû, en un mot, gouverner la France, et exercer *les fonctions du pouvoir exécutif* pendant trois années. Mais originairement, ce rôle ne devait être pour elle qu'accessoire: quand les électeurs la nommèrent dans l'automne de 1792, sa tâche principale devait être de *donner à la France une Constitution*, e d'organiser régulièrement le gouvernement républicain.

Pendant les premiers mois de sa session, la lutte incessante entre les Girondins et les Montagnards empêcha la Convention d'accomplir son *œuvre constituante*. Mais dès que les Montagnards furent devenus les maîtres, après le coup d'État du 2 juin 1793, ils se mirent à l'œuvre, et en quelques jours rédigèrent la **Constitution de l'An I**.

Cette Constitution décidait, non seulement que le peuple est souverain, mais qu'*il doit exercer lui-même sa souveraineté*. En conséquence, l'Assemblée législative, élue par les électeurs, ne devait rédiger que des *projets de loi;* ces projets devaient être ensuite discutés, acceptés ou rejetés par les citoyens eux-mêmes, réunis dans les *assemblées primaires*, à chaque commune. Les Montagnards comprirent eux-mêmes qu'un pareil système était inapplicable ; ils décidèrent donc que la Constitution de l'An I ne serait pas mise en vigueur pour le moment, et ils organisèrent le gouvernement de la Terreur.

(2°) **La Constitution de l'An III**. — Après le 9 thermidor, quand les dernières insurrections jacobines eurent été vaincues, la Convention abolit solennellement la Constitution de l'An I. Pour la remplacer, elle rédigea alors une constitution définitive, destinée à être appliquée : elle est connue sous le nom de **Constitution directoriale**, ou **de l'An III**.

C'est, en réalité, *la première Constitution républicaine* qui ait été mise en vigueur en France; elle est l'expression des *idées modérées* qui dominaient dans la Convention à l'époque où elle a été rédigée. Comme la Constitution de 1791, elle reposait sur le principe de *la séparation des pouvoirs*.

Le **pouvoir législatif** fut, pour la première fois, partagé entre deux Chambres, le *Conseil des Anciens* composé de 250 membres

âgés de 40 ans au moins, et le *Conseil des Cinq-Cents* composé de 500 membres ayant au moins 30 ans. Les Cinq-Cents votaient les projets de loi, qui étaient ensuite soumis aux Anciens, et ne devenaient exécutoires que s'ils avaient été adoptés par eux. Les Anciens avaient aussi le droit de *changer à leur gré la résidence des deux Conseils*, pour empêcher qu'ils ne fussent opprimés par une émeute populaire.

Le **pouvoir exécutif** fut confié, non à un président qui aurait pu, croyait-on, aspirer à la royauté, mais à un Conseil de cinq membres, appelé le *Directoire exécutif*. Le Directoire nommait les ministres et les généraux, et devait assurer l'exécution des lois.

Les Conseils *étaient renouvelés par tiers*, et le Directoire *était renouvelé par cinquième* tous les ans : c'est-à-dire que chaque année un tiers des membres de chaque Conseil sortait de charge et était soumis à la réélection ; de même, chaque année, un Directeur était remplacé par un nouveau membre. Les Directeurs étaient nommés par les Conseils.

(3°) **Œuvre législative de la Convention.** — Avant de rédiger la Constitution de l'An III, la Convention avait voté un grand nombre de lois sur les matières les plus diverses. Beaucoup de ces lois ont survécu, et ont exercé une influence durable sur la vie intérieure et sur le développement de la civilisation de la nation française depuis un siècle. Par ces *lois civiles*, la Convention a continué l'application des principes posés par la Constituante.

La Convention a achevé d'émanciper la terre de toutes les servitudes féodales : tous les *titres féodaux durent être brûlés* solennellement dans chaque commune en présence de tous les habitants. — Elle a *protégé l'industrie* et le travail national en empêchant par de sévères prohibitions les denrées étrangères de venir sur les marchés français faire concurrence aux produits de la France. — Elle a préparé la rédaction d'un *Code civil ;* mais elle ne put achever ce travail, qui n'a été terminé que sous le Consulat.

Elle a voulu créer un *calendrier républicain :* elle décida que dorénavant on compterait les années à partir de la fondation de la République, c'est-à-dire à partir du 22 septembre 1792; les mois, divisés en trois *décades* de 10 jours, devaient s'appeler ***vendémiaire***, ***brumaire***, *frimaire* pour l'automne, ***nivôse***, ***pluviôse***, ***ventôse*** pour l'hiver; *germinal*, ***floréal***, ***prairial***, pour le printemps; ***messidor***, ***thermidor***, ***fructidor*** pour l'été. Ce calendrier républicain n'a été appliqué que jusqu'au 1er janvier 1806.

La Convention a dû voter aussi un grand nombre de *lois financières*, car pour faire face aux frais énormes d'une guerre

générale, elle n'avait pas d'argent: en effet, dans cette crise épouvantable du pays, les impôts n'étaient pas payés, ou n'étaient payés qu'avec une monnaie dépréciée, les *assignats*.

C'est précisément *en multipliant la fabrication des assignats* que la Convention se tira d'affaire: elle en émettait 100 millions par jour pour la dépense quotidienne. Elle put vivre ainsi; seulement, ce papier-monnaie s'avilissait chaque jour davantage. Cet expédient était certes fâcheux; mais la Convention n'avait pas l'embarras du choix: il lui fallait sauver la France, avant de penser à la rendre prospère.

(4°) **Les grandes créations de la Convention** — La Convention a eu enfin la gloire de fonder les *grandes institutions* et les *grandes Écoles* qui depuis un siècle ont largement contribué au développement économique et intellectuel de la France.

Sur la proposition de Cambon, elle a créé en août 1793 le *Grand-Livre de la Dette publique*, sur lequel on inscrivit toutes les dettes de l'État en leur donnant à toutes une garantie commune; cette mesure a fondé le crédit de la France nouvelle.

La Convention, en matière d'*instruction publique*, a établi trois degrés d'enseignement: dans chaque commune une *école primaire*, dans chaque département une *école centrale*, enfin, pour l'enseignement supérieur, les *Écoles de médecine*, *de Droit*, l'*École normale*, l'*École de Mars* (aujourd'hui École de Saint-Cyr), l'*École des Travaux publics*, etc.

Elle a encore organisé l'*Institut de France* remplaçant les anciennes Académies, le *Muséum d'histoire naturelle*, le *Musée du Louvre*, la *Bibliothèque nationale*, etc. — Une de ses plus utiles créations, ce fut l'institution du *Système métrique decimal*, qui établit l'unité des poids et des mesures.

Un de nos historiens les plus impartiaux, Henri Martin, conclut en ces termes l'histoire de la Convention: « Le nom de cette Assemblée, tant admirée et tant maudite, agitera à jamais la mémoire des hommes. Tout chez elle, le mal comme le bien, avait pris des proportions colossales ».

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Pour quelle tâche la Convention a-t-elle été élue? — 2. Qu'est-ce que la Constitution de l'An I? — (**2**) 3. Quand fut votée la Constitution de l'An III? — 4. Comment fut organisé le pouvoir législatif? — 5. Le pouvoir exécutif? — 6. Comment étaient renouvelés les Conseils? — (**3**) 7. Que fit la Convention pour les campagnes? — 8. Pour l'industrie? — 9. Qu'est-ce que le calendrier républicain? — 10. Quelles mesures financières prit-on? — (**4**) 11. Que fit la Convention pour la Dette publique? — 12. Pour l'instruction? — 13. Pour les poids et mesures? — 14. Quelles sont ses autres créations?

Devoirs. — 1. *Histoire des Girondins sous la Convention.* — 2. *Histoire des Montagnards.* — 3. *La défense nationale en* 1793. — 4. *Les conquêtes en* 1794. — 5. *Les Constitutions votées par la Convention.* — 6. *L'œuvre législative et les grandes créations de la Convention.*

Lectures. — *Histoire de la Civilisation contemporaine en France*, par Rambaud, p. 24-33 (les Constitutions républicaines), p. 162-168 (l'instruction publique sous la Convention). — *Histoire contemporaine*, par Gaffarel, chap. vi ; ce livre contient surtout de très importants extraits de *Mémoires* contemporains et de documents officiels. — *Histoire générale*, par Lavisse et Rambaud, t. VIII, chap. iv et v. — Deux petits volumes, *le Journal de marche du sergent Fricasse* et *le Journal du canonnier Bricard*, publiés par Lorédan Larchey, sont de très curieux récits de soldats, racontant eux-mêmes les guerres auxquelles ils ont pris part.

Tableau des partis politiques dans les grandes assemblées de la Révolution.

La Constituante. (1789-1791).	**La droite.**	Les défenseurs de l'ancien régime et des privilèges, Cazalès, l'abbé Maury.
	La gauche.	1° Le parti monarchien (veut une Chambre haute et une Chambre basse) Mounier, Lally-Tollendal, Clermont-Tonnerre. 2° Le parti populaire (ne veut qu'une seule Chambre), Siéyès, Bailly, Mirabeau.
La Législative. (1791-1792).	**La droite**	Les Feuillants, représentant les idées de la gauche de la Constituante, partisans d'une monarchie constitutionnelle.
	Le centre.	400 députés qui s'appellent les Indépendants, et prétendent n'appartenir à aucun parti.
	La gauche.	Les Girondins, partisans d'une république modérée, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Roland, Condorcet, Brissot, etc.
La Convention. (1792-1795).	**La droite.**	Les Girondins, représentant les idées de la gauche de la Législative, veulent gouverner exclusivement avec la classe moyenne.
	Le centre.	500 députés qu'on appelle la Plaine, hommes modérés, mais faibles (Siéyès).
	La gauche.	Les Montagnards, républicains ardents, s'appuient sur la démocratie. Ils comprennent, outre Marat : 1° Les Hébertistes ou enragés (Hébert, Chaumette, etc.). 2° Les Dantonistes, qui deviendront les Indulgents (Danton, Camille Desmoulins, etc.). 3° Les Robespierristes (Robespierre, Couthon, Saint-Just, etc.).

CHAPITRE III

LA FIN DE LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE (1795-1804)

NOTIONS GÉNÉRALES

La Convention avait fondé un gouvernement républicain; quand elle se sépara, en octobre 1795, la République commença donc à fonctionner régulièrement en France. Mais neuf années ne s'étaient pas écoulées que le gouvernement monarchique reparaissait: au mois de mai 1804, la République faisait place à l'Empire.

La rapidité de ce changement peut surprendre au premier abord; elle s'explique quand on considère l'état intérieur de la France pendant les dernières années du dix-huitième siècle.

Le gouvernement du Directoire remporta encore de grands succès au dehors; mais au dedans il commit la faute de laisser tous les ressorts du gouvernement se détendre et l'anarchie s'introduire. Or, après les efforts gigantesques que la nation française venait de faire sous la Convention, elle ne demandait plus qu'à vivre paisiblement; elle réclamait la sécurité intérieure, qui lui permettrait de travailler en paix et de réparer ses pertes.

Le Directoire ne sut pas lui assurer cette tranquillité intérieure. Alors la France, oubliant tout ce qu'elle avait souffert naguère du despotisme, se jeta avec une confiance naïve entre les bras d'un maître et lui sacrifia les libertés nationales; elle ne croyait pas payer trop cher, à ce prix, le rétablissement de l'ordre public. Voilà pourquoi Napoléon Bonaparte put si facilement, au 18 brumaire, renverser la Constitution directoriale (1799).

Le gouvernement despotique était ainsi rétabli de fait. Mais Bonaparte crut nécessaire de le déguiser encore pendant quelques années sous une forme républicaine: il institua le Consulat — Le Consulat, de 1799 à 1804, régularisa et fit entrer dans les habitudes de la nation les conquêtes civiles les plus précieuses de la Révolution; mais il façonna aussi la France à une obéissance nouvelle, et fut ainsi une transition de la République à l'Empire.

Leçon I. — **Le Directoire (1795-1799).**

Résumé. — 1. Le Directoire commença à gouverner la France le 27 octobre 1795. Ses débuts furent heureux : à l'extérieur, il pacifia le pays et remit de l'ordre dans les finances.

2. Au dehors, il dirigea deux armées contre notre seule ennemie continentale, l'Autriche. Bonaparte au sud des Alpes, Hoche en Allemagne, remportèrent d'admirables victoires, et l'Autriche fut réduite à signer la paix de Campo-Formio (1797).

3. Bonaparte voulut aller alors attaquer en Égypte les Anglais, qui restaient seuls en armes contre nous. Il conquit l'Égypte (1798), mais échoua en Syrie (1799), et revint en France.

4. En son absence, le Directoire, par sa politique envahissante, à Rome, à Naples, en Suisse, avait provoqué contre la France une seconde coalition. Les coalisés furent d'abord victorieux ; mais Masséna sauva la France par la victoire de Zurich (1799).

5. Au dedans, le Directoire s'était déconsidéré par ses divisions, sa faiblesse et ses violences, et par une série de coups d'État : aussi Bonaparte le renversa sans peine par un dernier coup d'État, le 18 brumaire an VIII (9 nov. 1799).

Récit. — (1°) **Les débuts du Directoire.** — Le gouvernement directorial, établi par la Constitution de l'An III, commença à fonctionner le 27 octobre 1795. Les cinq Directeurs s'installèrent au palais du Luxembourg ; c'étaient La Reveillère-Lépeaux, Rewbell, Letourneur, Barras et Carnot. — Dès le premier jour, le nouveau gouvernement se trouva en présence de graves embarras, qui provenaient, les uns, *des défauts mêmes de la Constitution* nouvelle, les autres, *de la situation générale* du pays.

D'un côté, la Constitution de l'An III présentait deux graves défauts : d'abord, *elle morcelait le pouvoir exécutif ;* or, quand il s'agit d'exécuter, il faut qu'il n'y ait qu'une seule volonté, qu'un seul homme, responsable d'ailleurs de ses actes. Ensuite, *elle isolait absolument le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif :* si ces deux pouvoirs se trouvaient en désaccord, il n'y avait aucun moyen légal de rétablir entre eux l'harmonie ; un acte de violence, un coup d'État, devenait donc inévitable.

D'un autre côté, la situation était difficile : les *royalistes* dans la Vendée, les *Jacobins* dans les clubs relevaient la tête. Les *embarras financiers* étaient immenses : en effet, la Convention avait émis

20 milliards d'assignats, tandis que les biens nationaux qu'ils représentaient valaient à peine 3 milliards. Aussi ce papier-monnaie n'avait-il plus de valeur : on donnait 12,000 livres en assignats pour un louis d'or de 24 livres.

Pour comble de malheur, les Directeurs eux-mêmes ne s'entendaient pas sur les mesures à prendre.

Cependant, le pays était si affamé d'ordre, que le Directoire surmonta d'abord ces difficultés. Les Jacobins à Paris furent réduits à l'impuissance: leur nouveau chef, *Gracchus Babeuf*, qui voulait mettre en commun tous les biens, avait formé un vaste complot pour réaliser ses projets; mais il fut découvert et périt sur l'échafaud (1796).

En Vendée, *Hoche* vainquit une fois encore les royalistes, et réprima les brigandages des chouans de Bretagne. Par sa loyauté, sa modération, autant que par l'habileté de ses mesures militaires, il sut terminer à jamais cette guerre vendéenne, qui depuis trois ans recommençait sans cesse. Cette *pacification de l'Ouest royaliste* suffirait à elle seule à immortaliser le nom de Hoche.

Enfin, la création des *Mandats territoriaux*, qui remplacèrent les assignats, fournit les ressources financières nécessaires pour quelques mois.

(2°) **La guerre contre l'Autriche.** — Au dehors, la paix générale n'était pas rétablie. La Convention, avant de se séparer, avait signé les glorieux *traités de Bâle*, par lesquels la Prusse, l'Espagne, et d'autres membres de la première coalition avaient posé les armes; mais le Directoire avait encore à combattre l'*Angleterre* sur mer, l'*Autriche* et la *Sardaigne* sur le continent.

Laissant de côté l'Angleterre qu'il ne pouvait atteindre, le Directoire tourna toutes ses forces contre l'Autriche et le Piémont, qui appartenait au roi de Sardaigne. Pour en finir avec ces puissances, Carnot dirigea *contre Vienne* deux grandes armées, l'une en Allemagne *par la vallée du Danube*, l'autre en Italie *par la vallée du Pô*.

Bonaparte accomplit en Italie de véritables prodiges. Né à Ajaccio en 1769, au moment où la Corse devenait française, élevé à l'*École de Brienne*, et devenu officier d'artillerie après avoir achevé ses études à l'*École militaire* à Paris, Bonaparte avait été nommé général

à vingt-quatre ans, pour la part qu'il avait eue à la *reprise de Toulon ;* puis il avait sauvé la Convention à la journée du 13 *vendémiaire*, et reçut en récompense le commandement en chef de l'armée d'Italie.

C'était une armée peu nombreuse, de 30000 hommes, mais très aguerrie, et où commandaient des généraux de premier ordre, comme *Masséna* et *Augereau.* Les Autrichiens et les Piémontais lui barraient les Alpes, à l'est de Nice : Bonaparte les sépara les uns des autres à *Montenotte* (1796), battit les Piémontais à *Mondovi* et les obligea à signer la paix, se retournant ensuite contre les Autrichiens, il les battit à *Lodi*, et conquit ainsi toute la **Lombardie.**

Puis, pendant neuf mois (juin 1796-février 1797), il défendit sa conquête contre quatre armées autrichiennes qui furent successivement envoyées contre lui, et battues tour à tour à *Castiglione*, à *Bassano*, au milieu des marais d'*Arcole*, et enfin sur le plateau de *Rivoli.* **Mantoue** capitula ; le pape, les ducs de Parme et de Modène, effrayés, traitèrent avec le jeune vainqueur. Bonaparte put alors marcher directement sur Vienne : il battit encore *l'archiduc Charles* qui essayait de l'arrêter, et vint camper à 25 lieues de la capitale de l'Autriche, sur le Sœmmering.

En Allemagne, les armées françaises sous les ordres de *Jourdan* et de *Moreau* n'avaient pas réussi en 1796 ; mais en 1797, **Hoche**, successeur de Jourdan, passa le Rhin, en quatre jours fit 35 lieues, et gagna trois victoires, notamment à *Neuwied.* L'Autriche, épouvantée, arrêta ses ennemis par les préliminaires de Léoben (avril 1797).

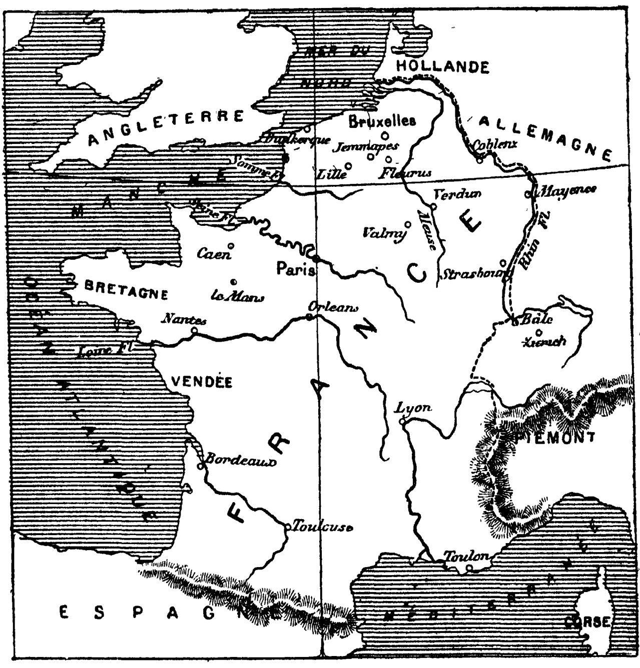
La paix définitive fut signée à **Campo-Formio**, en Vénétie (17 oct. 1797). L'Autriche reconnaissait à la France *la Belgique et la rive gauche du Rhin;* la Lombardie, devenant indépendante, était érigée en *République cisalpine;* malheureusement, Bonaparte livrait à l'Autriche la *République de Venise*, sous prétexte que des blessés français avaient été massacrés à Vérone, ville vénitienne.

Le traité de Campo-Formio est le plus beau que la France ait jamais signé. Il terminait glorieusement la première coalition, en rendant enfin à la France *ses limites naturelles.*

(3°) **Expédition d'Égypte.** — La France n'avait plus alors d'autre ennemie que l'Angleterre. Le Directoire voulut en finir avec elle, et chargea Bonaparte de faire une descente dans la Grande-Bretagne. Mais celui-ci se montra *peu soucieux de risquer sa gloire* dans une entreprise pour laquelle rien n'était prêt : il proposa d'aller *conquérir l'Egypte*, sur le chemin de l'Inde qui était la grande colonie britannique, celle d'où l'Angleterre tirait la plus grande partie de ses

richesses. La perte de l'Inde aurait certainement pour conséquence la ruine de la puissance anglaise.

Le Directoire accepta cette proposition: il n'était pas fâché lui-même de se débarrasser de la présence du vainqueur de



La France au traité de Campo-Formio.

l'Autriche, dont l'immense popularité l'inquiétait. Bonaparte partit donc de Toulon, en mai 1798, pour aller faire la conquête de l'Égypte.

En passant, il enleva le rocher imprenable de *Malte*, qui appartenait aux chevaliers de Saint-Jean, et il débarqua en juillet à *Alexandrie*, qui fut enlevée d'assaut. L'Égypte appartenait nominalement à la Turquie, mais le pays était en réalité la possession des **Mameluks**, sorte de milice féodale qui se recrutait elle-même à l'aide d'aventuriers de toutes les nations musulmanes. Bonaparte battit les

Mameluks à *Chébreiss*, puis à la grande bataille des *Pyramides*, et il soumit toute l'Égypte. Mais l'Anglais *Nelson* détruisit sa flotte dans la bataille navale d'Aboukir, et l'enferma ainsi dans sa conquête.

Maître de l'Égypte, Bonaparte voulut continuer l'exécution du vaste plan qu'il avait conçu contre l'Angleterre, et s'emparer de la **Syrie**, c'est-à-dire de la *route de l'Inde* (févr. 1799); il ne réussit malheureusement pas.

Il remporta d'abord quelques succès, prit *Gaza*, *Jaffa*, et battit au *Mont-Thabor* les Turcs que l'Angleterre avait poussés à combattre



Les pestiférés de Jaffa.
Épisode de l'expédition de Syrie. Ce tableau est un des chefs-d'œuvre de Gros, le peintre de l'épopée napoléonienne.

les Français. Mais il fut ensuite arrêté par la *peste* qui se mit dans son armée, et par la forteresse de *Saint-Jean-d'Acre* qu'un émigré français défendit victorieusement contre lui. Obligé de revenir sur les bords du Nil, il y écrasa dans la seconde bataille d'*Aboukir*, livrée sur terre, une armée turque qui voulait l'en chasser.

Pressé alors de quitter l'Égypte où il n'avait plus rien à espérer, Bonaparte laissa son armée sous les ordres de **Kléber**,

et revint en France. — Il avait fondé au Caire l'*Institut d'Égypte*, où les savants français inaugurèrent les travaux féconds qui devaient rendre à la civilisation la terre antique des Pharaons.

(4°) **La seconde coalition.** — En quittant ses soldats en Égypte, Bonaparte avait allégué la nécessité d'aller défendre la France contre une *seconde coalition* qui venait de se former contre elle. Tel avait été, en effet, le résultat de la politique violente et agressive que le Directoire avait pratiquée: au lieu de ne s'occuper que des affaires de la France, et de laisser ses voisins se gouverner comme ils l'entendaient, il avait imposé de force à la *Suisse* une constitution nouvelle, — créé à Rome une *république romaine*, — à Naples une *république parthénopéenne*, — et enlevé le Piémont au roi de Sardaigne.

Les puissances européennes avaient été effrayées par ces empiétements continuels du Directoire, et vers la fin de 1798 la plupart d'entre elles, l'Angleterre, l'Autriche, la Turquie, le Portugal, la Sicile, s'unirent dans une coalition nouvelle. La guerre continentale recommença donc au printemps de 1799. Dans le cours de cette année, les Français essuyèrent d'abord de graves échecs, qui furent ensuite brillamment réparés, avant même le retour de Bonaparte.

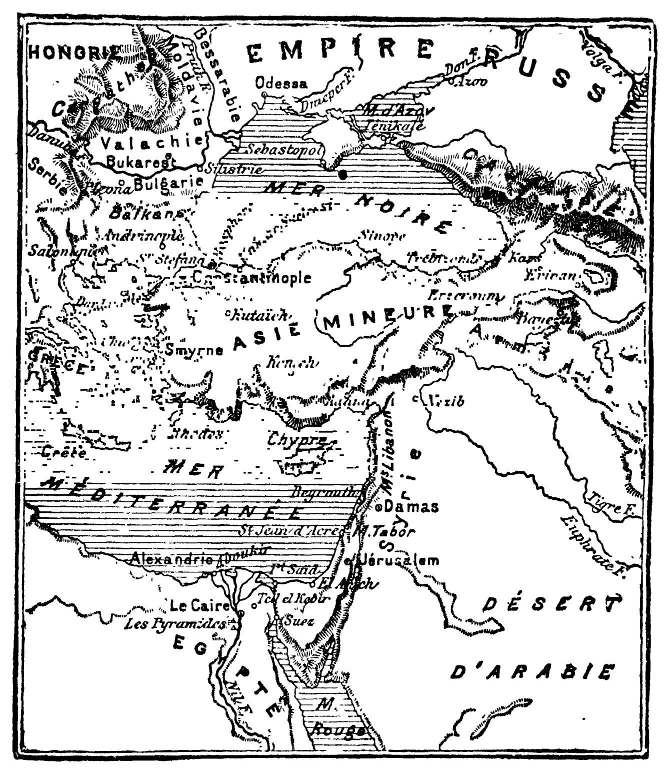
Les armées françaises s'étendaient sur une ligne immense à travers toute l'Europe, depuis la mer du Nord jusqu'à Naples : aussi ne purent-elles d'abord résister, et elles furent *enfoncées sur deux points :* en Allemagne, où Jourdan fut vaincu par les Autrichiens au nord du lac de Constance, et en Italie, où les Autrichiens et les Russes s'emparèrent de la Lombardie, et tuèrent à *Novi* Joubert qui voulait la leur reprendre (août 1799).

Ils se rabattirent alors sur **Masséna**, qui commandait en Suisse l'armée française du centre ; « l'invincible » *Souwarow* était à leur tête. Ils se croyaient sûrs du succès. Mais Masséna détruisit l'armée russe de Souwarow dans « *l'immortelle victoire de Zurich* » (sept. 1799), qui sauva la France de l'invasion. et décida la Russie à sortir de la coalition. — Au nord, le général *Brune* battit de même *à Bergen*, en Hollande, les Anglais et les Russes qui voulaient l'envelopper.

(5°) **Chute du Directoire.** — Malgré ces grandes victoires, le Directoire avait perdu tout prestige ; il avait ruiné lui-même son autorité morale, en laissant reparaître *le désordre*

intérieur, et en portant atteinte de ses propres mains à la Constitution, contre laquelle il exécuta *une série de coups d'État*.

Pour sortir des difficultés financières, il recourut à une vraie banqueroute, en remboursant les deux tiers de la dette publique avec des mandats territoriaux qui perdaient toute valeur : c'est ce qu'on



L'Orient de 1789 à nos jours.

appelle *la banqueroute des deux tiers*. — Il ne savait pas réprimer les brigandages des *Chauffeurs*, des *Enfants du soleil*, véritables armées de voleurs qui désolaient le Midi et l'Ouest.

Puis pour se défendre contre ses ennemis politiques, que les électeurs envoyaient dans les Conseils, il employait la violence : par le coup

d'État du 18 *fructidor* (sept. 1797), il chassa les royalistes des Conseils ; par le coup d'État du 22 *floréal* (mai 1798), il en chassa les Jacobins. A leur tour, les Conseils prirent leur revanche, et par le coup d'État du 30 *prairial* (juin 1798), ils se débarrassèrent de plusieurs Directeurs.

Au milieu de cette désorganisation générale, l'espérance universelle reposait sur deux hommes, *Hoche* et *Bonaparte.* Mais Hoche mourut en 1797, « laissant à vingt-neuf ans une des plus grandes et la plus pure renommée de la Révolution ». Sa mort fut un malheur public, car *elle laissa sans rival Bonaparte*, qui n'avait pas son désintéressement patriotique. Bonaparte, revenu d'Égypte, ne songea qu'à profiter de l'enthousiasme universel avec lequel il était accueilli pour se rendre maître de la France; il y parvint, par le coup d'État du **18 brumaire An VIII** (9 novembre 1799).

Il s'entendit secrètement avec des ambitieux comme *Siéyès*, et des citoyens corrompus comme le directeur *Barras;* puis il fit transférer les deux Conseils, celui des Anciens et celui des Cinq-Cents, à *Saint-Cloud*, où il les entoura de troupes qui lui étaient dévouées. Comme les Cinq-Cents lui résistaient, il les fit disperser par ses grenadiers. Après quoi, il se fit nommer, avec Siéyès et Roger-Ducos, comme *consuls provisoires*, chargés de rédiger une Constitution nouvelle.

Cette audacieuse violation de la représentation nationale marque réellement la fin du gouvernement républicain.

QUESTIONNAIRE. — 1. Comment s'explique la chute de la République ? — (**1**). 2. Indiquez les défauts de la Constitution de l'an III. — 3. Les dangers de la situation. — 4. Comment furent vaincus les Jacobins ? — 5. Comment fut pacifiée la Vendée ? — (**2**) 6. Exposez le plan de Carnot contre l'Autriche. — 7. Les débuts de Bonaparte. — 8. La campagne d'Italie. — 9. La campagne d'Allemagne. — 10. Le traité de Campo-Formio. — (**3**) 11. Quelles furent les causes de l'expédition d'Égypte ? — 12. Racontez la campagne d'Egypte. — 13. La campagne de Syrie. — (**4**) 14. Les causes de la seconde coalition. — 15. Les défaites de 1799. — 16. Les victoires de 1799. — (**5**) 17. Les causes du discrédit du Directoire. — 18. Le coup d'État du 18 brumaire.

LEÇON II. — **La Société sous la Révolution.**

Résumé. — 1. La Révolution française a eu naturellement une grande influence sur la société et sur le mouvement intellectuel en France. Dès la Constituante, les principes de l'égalité modifièrent la vie sociale.

2. Tout s'assombrit sous la Terreur. Les Montagnards affectèrent de se distinguer par la rudesse de leurs manières et par l'austérité de leur existence.

3. L'époque directoriale se signala au contraire par un grand relâchement moral. Les muscadins, les incroyables, les merveilleuses affichèrent un luxe ridicule.

4. Pendant la période de la Révolution, la littérature pure céda la place à la littérature politique : les journaux pullulèrent; le théâtre lui-même devint une sorte de tribune politique.

5. Les arts se régénérèrent par l'étude de l'antiquité, que remit en honneur le peintre David. Les nécessités de la défense nationale développèrent le mouvement des sciences.

RÉCIT. — (1°) **La société sous la Constituante.** Les grands événements qui se sont accomplis pendant la période révolutionnaire proprement dite, de 1789 à 1799, ont exercé une influence considérable sur les habitudes et les idées de la société, sur toutes les manifestations de l'esprit français. Cette transformation sociale et intellectuelle a présenté *trois phases* successives, qui correspondent aux trois grandes périodes de l'histoire de la Révolution, la *Constituante*, la *Convention* et le *Directoire*.

Sous la Constituante, la passion patriotique qui saisit la nation entière s'échappa en manifestations *tumultueuses*, et cependant resta *modérée* dans ses exigences. Elle marqua profondément son empreinte sur la vie publique, sur les habitudes sociales, et même sur le costume et sur les distractions.

Avant 1789, chaque Français vivait renfermé chez lui, dans sa boutique ou son atelier, et *nul ne se préoccupait des affaires de la politique ;* au contraire, après la convocation des États généraux, des **clubs** s'ouvrirent partout, et les citoyens y couraient pour discuter les événements ; dans les *cafés*, on lisait tout haut les gazettes publiques.

Dans les *relations sociales* aussi, les sentiments civiques voulurent se manifester : on commença à remplacer l'appellation de *monsieur* par celle de *citoyen*, on donna aux domestiques le nom de *frères servants*, etc.

Les femmes renoncèrent aux toilettes compliquées de l'ancien régime; elles portèrent la *toilette Constitution*, les *bonnets à la Bastille*, se parant simplement d'une écharpe.

Les *distractions publiques* s'accommodèrent aussi aux idées nou-

velles. Au lendemain de la prise de la Bastille, l'organisation de la garde nationale devint l'occupation favorite des citoyens : on s'habillait en soldat, on manœuvrait, on faisait des patrouilles. D'un bout à l'autre de la France, même enthousiasme : « Chaque village, écrit une Anglaise qui voyageait alors dans notre pays, vous salue du cri de *Vive la Nation!* Le cabaret vous invite à boire de la *bière à la Nation ;* l'épicier vous sert du *tabac à priser à la Nation*, etc. ».

(2°) **La société sous la Convention.** — Sous la Terreur, le costume, les mœurs, les relations sociales prirent un caractère plus sombre. La Convention donna le ton. Elle était beaucoup plus *démocratiquement composée* que la Constituante; ses membres appartenaient presque tous à la très petite bourgeoisie, c'étaient des gens de lettres, des avocats, des artistes, des artisans; aussi paraissaient-ils à l'Assemblée dans un certain négligé populaire, Marat même affectait une tenue débraillée. Robespierre continua de porter une tenue irréprochable, toujours coiffé et poudré, avec une chemise à jabot et un habit bleu; mais il fut une exception parmi les Conventionnels.

A leur exemple, les *patriotes* se distinguèrent par le *sans-gêne de leur costume*, et la rudesse de leurs manières ; ils renoncèrent aux culottes courtes pour adopter le pantalon tombant jusqu'aux pieds : d'où le nom de *sans-culottes* qu'on leur donna. Dans toutes les classes de la société, on prodigua le *tutoiement*.

Plus de luxe naturellement, plus de carrosses, plus de bijoux; aucune de ces dépenses *qui font aller le commerce*. Aussi l'industrie et le commerce tombèrent dans une stagnation absolue. Dans les théâtres, on ne jouait plus que des pièces « du plus pur sans-culottisme » ; les seules distractions consistaient à entendre au café la lecture des journaux montagnards, et à chanter *la Carmagnole* et le *Ça ira*, qui peu à peu supplantaient *la Marseillaise*.

Pour retrouver une apparence de société élégante, c'est *dans les prisons* qu'il aurait fallu aller. Là s'entassaient par milliers les anciens nobles, les anciens magistrats, mêlés aux députés et aux généraux de la Révolution, les duchesses et les marquises avec les femmes du peuple. Ils y montraient une insouciance de bon ton, des manières exquises, une indifférence devant la mort, qui, sauf de très rares exceptions, les suivaient jusque sur l'échafaud.

(3°) **La société sous le Directoire.** — Après le

9 thermidor, il se produisit un *changement à vue:* les plaisirs, les relations mondaines, la passion des élégances reprirent leur empire accoutumé, et le gardèrent pendant tout le Directoire. Au sortir de ces inquiétudes mortelles, on chercha à s'amuser avec une fougue désordonnée; la corruption même s'étala au grand jour, comme au temps de la Régence. Cet *affaiblissement de la moralité publique* ne fut pas un des moindres dangers du nouveau régime.

Parmi les *salons* qui se rouvrirent, les principaux furent ceux de *Mme de Staël*, la fille de Necker, chez qui se réunissaient les esprits les plus distingués de l'époque, et de *Mme Tallien*, qui recevait surtout les personnages politiques. Dans les réunions mondaines, l'austérité du temps de la Convention faisait place à des raffinements inouïs de costumes et de manières. Les bals, les festins, les dissipations licencieuses se multipliaient : plus de 600 *bals publics* s'ouvrirent à Paris seulement.

Les élégants, qu'on appelait les *Muscadins*, les *Merveilleux*, les *Incroyables* portaient d'énormes lorgnons, un grand gourdin noueux, une cravate monumentale, un habit à grand collet. Les femmes, les *Merveilleuses*, revêtaient des costumes dont la coupe et l'agencement rappelaient en partie ceux des statues antiques.

En même temps, l'*agiotage* sur les denrées, la *spéculation* la plus honteuse sur les fournitures aux armées se poursuivaient jusque dans les salons et prenaient des proportions prodigieuses. Les femmes elles-mêmes s'en mêlaient; les plus élégantes ne rougissaient pas d'accaparer le savon, le suif, la chandelle, les épices, toutes les denrées qui peuvent se vendre.

(4°) **La littérature**. — Pendant les orages de la Révolution, *la littérature se transforma*, comme il était naturel. Les genres frivoles, en honneur au dix-huitième siècle, furent abandonnés; mais par contre l'**éloquence politique** naquit et arriva à la perfection; la **presse politique** fut créée; le **théâtre** discuta les intérêts publics comme dans les républiques de l'antiquité; les *sciences morales et politiques*, les *arts* comme les *sciences*, reçurent une impulsion vigoureuse.

La Convention eut, comme Louis XIV, *le sentiment des besoins intellectuels* d'une grande nation. Elle décréta qu'une somme de 300 000 francs « serait chaque année consacrée en encou-

ragements aux gens de lettres, aux artistes et aux savants dont les talents sont utiles à la nation ».

C'est à la Constituante que naquit *l'éloquence politique :* elle produisit dès le début un orateur incomparable, **Mirabeau.** — A la Législative, elle subit déjà un déclin : les *Girondins* étaient des orateurs à la parole colorée, mais souvent déclamatoire. — A la Convention, on peut dire qu'elle disparut : les orateurs y affectaient dans leur langage une violence incompatible avec le talent oratoire.



Le serment des Horaces.
Tableau célèbre qui représente un épisode de l'histoire ancienne de Rome (au Louvre). Il donne bien le caractère de la peinture à cette époque.

Parmi les *journalistes*, au premier rang brilla *Camille Desmoulins*, rédacteur passionné et entraînant du *Vieux Cordelier*. — Le théâtre, après 1789, devint comme une succursale de la tribune politique : la *liberté théâtrale* ayant été accordée comme toutes les autres, plus de 45 scènes s'ouvrirent tout d'un coup, et, pour attirer les spectateurs, elles célébrèrent à l'envi les événements de la Révolution. Les pièces patriotiques abondèrent ; le *Départ des Volontaires villageois*, le *Naufrage du Vengeur* furent les plus courues.

(**5°**) **Les arts et les sciences**. — Les arts ont brillé plus que les lettres à l'époque révolutionnaire. La *peinture* et la *sculpture*, subissant l'influence puissante de David, renoncèrent à produire les œuvres simplement jolies qui avaient

enchanté le dix-huitième siècle, et se transformèrent par l'étude de l'antiquité grecque et romaine.

Le peintre **David** (1748-1825) s'attachait avant tout à la correction du dessin, à la sincérité du coloris. Il peignit des sujets antiques, ou de grandes scènes révolutionnaires, le *Serment du Jeu de paume* et l'*Assassinat de Marat.*

La fin du dix-huitième siècle fut une époque féconde pour les *sciences.* Les dangers mêmes de la France, au temps de la Convention, suscitèrent l'esprit d'invention des savants, et provoquèrent d'admirables découvertes que nous avons déjà indiquées, en faisant l'histoire de la défense nationale en 1793 (voir p. 318).

Le *télégraphe aérien*, inventé en 1793 par les deux frères *Chappe,* permit de transmettre rapidement aux armées les ordres du gouvernement. L'*aérostation* militaire date de la bataille de Fleurus (1794), où les Français employèrent pour la première fois un ballon captif.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Comment la Révolution a-t-elle influé sur la société ? — 2. Comment, sous la Constituante, les citoyens s'occupaient-ils de la politique ? — 3. Comment s'est modifiée la toilette ? — 4. Comment se sont changées les distractions populaires ? — (**2**) 5. Quelle a été l'influence de la Convention ? — 6. Qu'est devenu alors le costume ? — 7. Qu'est devenue la vie sociale ? — 8 Comment vivait-on dans les prisons ?— (**3**) 9. Renaissance de la vie mondaine sous le Directoire. — 10. Les salons sous le Directoire. — 11. Le costume au temps du Directoire. — 12. L'agiotage. — (**4**) 13. Quel a été le caractère de la littérature sous la Révolution ? — 14. L'éloquence politique.— 15. Le théâtre. — (**5**) 16. Les beaux-arts. — 17. L'influence de David. — 18. Comment les sciences ont-elles été favorisées ? — 19. Les principales découvertes.

LEÇON III. — **Le Consulat** (**1799-1804**).

Résumé. — 1. La Constitution consulaire, ou Constitution de l'An VIII, que Bonaparte rédigea après le 18 brumaire, annula la liberté et lui donna un pouvoir souverain avec le titre de Premier Consul.

2. A l'intérieur, il répara avec une activité féconde les maux dont souffrait la France ; il organisa l'administration départementale, les finances, la justice, fit rédiger le Code civil ; le Concordat réconcilia la France et l'Église.

3. Au dehors, restait à terminer la seconde coalition. Sur le continent, l'Autriche, vaincue à Marengo par Bonaparte, à

Hohenlinden par Moreau, dut signer la paix de Lunéville (1801).

4. L'Angleterre, pendant ce temps, avait pris Malte et l'Égypte. Mais, restée seule en armes, et menacée d'une descente des Français, elle consentit à son tour à signer la paix d'Amiens (mars 1802).

5. La France jouit alors d'une paix complète, pour la première fois depuis 1792. Mais cette paix fut rompue dès 1803, et le Premier Consul organisa le camp de Boulogne contre l'Angleterre.

6. Cependant des conspirations, formées contre lui, fournirent l'occasion de rendre son autorité franchement monarchique. Après l'exécution du duc d'Enghien, l'Empire fut établi le 18 mai 1804.

RÉCIT. — (1°) **La Constitution consulaire**. — Le coup d'État du 18 brumaire avait remis les destinées de la France entre les mains du grand capitaine enfanté par la Révolution. Bonaparte fut investi du droit de donner *à lui seul* une Constitution nouvelle à la France. Sa popularité était alors immense ; il aurait pu en profiter pour apprendre à ses concitoyens à se gouverner eux-mêmes et pour fonder en France un gouvernement libre; il ne songea au contraire qu'à s'assurer à lui-même une *autorité despotique;* tout était calculé en vue de ce résultat dans la **Constitution consulaire**, ou **de l'An VIII**, qu'il donna alors à la France. Il crut nécessaire, il est vrai, de *dissimuler ce qu'il faisait*, et de donner aux fonctionnaires qu'il établit des noms tirés de l'antiquité républicaine. Mais cette précaution ne doit pas nous faire illusion.

La Constitution de l'An VIII ne respecta qu'en apparence le principe de la séparation des pouvoirs. Napoléon Bonaparte posséda en fait les trois pouvoirs.

Le **pouvoir exécutif** fut confié à trois *Consuls*. Mais le Premier Consul, Bonaparte, avait seul la réalité du pouvoir, l'initiative des lois, le commandement des armées, la nomination des fonctionnaires, etc. Le second et le troisième Consuls, Cambacérès et Lebrun, n'avaient que voix consultative.

Le **pouvoir législatif** fut exercé par quatre Assemblées : le *Conseil d'État* qui préparait les projets de loi sur l'ordre du Premier Consul, le *Tribunat* qui les discutait, le *Corps législatif* qui les acceptait ou les rejetait, le *Sénat* qui les contrôlait. Ces Assemblées étaient censées représenter la nation ; en réalité *elles ne représentaient que le Premier Consul,* car c'était son influence qui faisait

nommer les sénateurs, et c'était le Sénat qui choisissait les membres des trois autres Assemblées sur des *listes de Notabilités*.

Enfin, le Premier Consul exerçait une très grande influence sur la magistrature, qu'il nommait lui-même.

Telle est la Constitution de l'An VIII, *parlementaire* en apparence, *monarchique* en réalité : car elle confiait tout le pouvoir à un seul homme.

(2°) **Réorganisation de la France.** — Les premiers mois du Consulat furent employés à rétablir l'ordre, la paix publique, et à réorganiser toute l'administration. Le Premier Consul établit partout des fonctionnaires qui étaient *nommés par lui*, et qu'il pouvait *révoquer* à son gré, dès qu'ils avaient cessé de lui plaire. Il était ainsi certain que ses ordres seraient partout obéis.

A la tête des départements, il plaça des *préfets*, à la tête des arrondissements des *sous-préfets*, à la tête des communes des *maires*, tous nommés par le gouvernement central dont ils devaient faire exécuter les volontés.

La levée des impôts fut assurée par la création d'une administration financière : des *receveurs-généraux* dans les départements, des *receveurs-particuliers* dans les arrondissements, des *percepteurs* dans les cantons furent institués pour encaisser les contributions directes. — La **Banque de France** fut fondée en 1800 pour faciliter les opérations financières des commerçants et aussi celles du gouvernement.

Pour la justice, Bonaparte créa une *hiérarchie de tribunaux* dont la Constituante n'avait pas voulu : au-dessus des tribunaux civils, il institua 27 *tribunaux d'appel*. — Les juges étaient auparavant élus pour 10 ans par les citoyens ; désormais, ils furent *nommés* par le gouvernement, et reçurent l'*inamovibilité*.

Bonaparte chargea le Conseil d'État, qu'il présidait souvent lui-même, de coordonner les lois votées depuis 1789 ; le recueil forma le *Code civil*, qu'on appelle encore *Code Napoléon ;* il fut promulgué en 1804. — Les Codes de *procédure civile*, de *procédure criminelle*, de *commerce*, et le *Code pénal* parurent de 1806 à 1810.

Enfin, Bonaparte voulut mettre fin à la lutte qui durait entre l'Église et le Gouvernement français, depuis que la Constituante avait voté la Constitution civile du clergé. Joseph Bonaparte, frère de Napoléon, et le cardinal Consalvi négocièrent le **Concordat** de 1801, qui rétablit à peu près l'ancien Concordat de François Ier ; le chef de l'État nomma de nouveau les évêques, qui recevaient du pape l'investiture canonique ; l'Église dut se conformer aux lois. — Les *Articles organiques* réglèrent la police des cultes.

Le Premier Consul aurait voulu réconcilier tous les Français sous son autorité suprême, et il prenait toutes les mesures propres à amener une pacification générale. Il accorda une *amnistie* aux émigrés, détruisit les *bandes de brigands* qui infestaient les routes et rendit ainsi la sécurité au commerce, donna une vive impulsion aux *travaux publics* en créant le canal de l'Ourcq, le canal de Saint-Quentin, des ports, des routes, etc., institua la *Légion d'honneur* pour récompenser tous les services civils et militaires, organisa vingt-neuf *Lycées* pour assurer l'enseignement secondaire, etc.

En résumé, Bonaparte a doté la France de la plupart des institutions civiles qui la régissent encore aujourd'hui. Ces institutions consulaires réveillaient la tradition de l'*esprit monarchique;* mais aussi, elles rétablissaient l'*ordre public*, et donnaient par là au Premier Consul une popularité inouïe.

(**3°**) **Guerre contre l'Autriche.** — Tout en pacifiant la France à l'intérieur, le Premier Consul préparait la guerre extérieure : il fallait en effet abattre la *seconde coalition*, formée en 1799. Elle avait été arrêtée par la victoire de Masséna à Zurich, et affaiblie ensuite par la défection de la Russie; mais elle n'était pas dissoute, l'Angleterre et l'Autriche restaient en armes contre la France.

L'Autriche fut la première attaquée, et vaincue dans deux séries d'opérations parallèles : d'une part en *Italie* où commandait **Bonaparte**, d'autre part en *Allemagne* où **Moreau** était à la tête des Français.

Bonaparte fit en Italie une merveilleuse campagne, que rendit possible l'héroïsme de *Masséna*. Masséna, avec 30000 hommes, était assiégé dans Gênes par 120000 Autrichiens : il les y retint deux mois, soutenant un des sièges les plus mémorables de l'histoire. Pendant ce temps, Bonaparte eut le loisir de réunir une nouvelle armée, avec laquelle il *franchit les Alpes* au col du *Grand-Saint-Bernard :* il occupa Milan, s'établit sur les derrières des Autrichiens qu'il coupa de leurs communications avec Vienne, et les vainquit dans la grande bataille de **Marengo** (juin 1800), où périt malheureusement un de ses meilleurs lieutenants, *Desaix*. Par cette seule victoire, l'Italie fut reconquise tout entière jusqu'au Mincio.

En Allemagne, Moreau pénétra dans la vallée du Danube, entra à Munich, et écrasa dans la forêt de **Hohenlinden** (décembre 1800), en Bavière, la dernière armée autrichienne. La route de Vienne était ouverte.

L'Autriche était à bout de forces. Elle signa la *paix de Lunéville* (1801), qui rétablissait les clauses du traité de Campo-Formio, et laissait en outre le Piémont à la discrétion de la France.

(4°) **Guerre contre l'Angleterre.** — De nouveau, l'Angleterre se trouvait donc seule en présence de la France. *Elle n'avait plus d'intérêt à la continuation de la lutte;* car, tandis que les Français avaient à combattre ses alliés continentaux, elle avait achevé la destruction de la marine française; et d'autre part *elle commençait à craindre pour elle-même,* car Bonaparte était maintenant libre de ses mouvements sur le continent et en état de tourner toutes ses forces contre la Grande-Bretagne.

Les succès des Anglais sur mer et aux colonies avaient été considérables. Ils avaient pris le rocher inexpugnable de *Malte*, d'où ils dominaient la Méditerranée, et enlevé l'*Égypte* aux Français. Kléber, resté à la tête de l'armée d'occupation après le départ de Bonaparte, avait détruit à *Héliopolis* une armée turque ; mais il avait été ensuite assassiné par un musulman fanatique, et les débris de l'armée française avaient dû capituler dans Alexandrie (septembre 1801).

La guerre ne devait donc plus rien rapporter aux Anglais, puisqu'ils avaient déjà tout ce qu'ils pouvaient désirer ; elle ne pouvait plus que leur nuire. Déjà Bonaparte avait réussi à former contre eux la *ligue armée des neutres* avec le Danemark et le tzar Paul Ier de Russie ; ils se sauvèrent de ce danger en faisant forcer par leur flotte le passage du Sund et en *bombardant* d'une façon sauvage *Copenhague;* au même moment, Paul Ier était assassiné par ses courtisans, partisans de l'alliance anglaise. Mais une armée française se réunissait à Boulogne, avec les chaloupes canonnières nécessaires pour la transporter en Angleterre.

Cette fois, les Anglais s'inquiétèrent sérieusement : leur ministre, *William Pitt*, l'irréconciliable ennemi de la France, tomba donc du pouvoir; *Fox*, partisan de la paix, le remplaça. Il signa le **traité d'Amiens** (mars 1802), par lequel l'Angleterre reconnaissait les acquisitions continentales de la France, et s'engageait à rendre l'Égypte au sultan, et Malte aux chevaliers de Saint-Jean, ses anciens possesseurs.

Pour la première fois depuis 1792, une *paix universelle* régna dans le monde.

(5°) **Rupture de la paix d'Amiens.** — Mais elle ne fut malheureusement qu'une trêve. L'Angleterre s'inquiéta

bientôt de voir renaître pendant la paix la prospérité industrielle de la France, surtout sa marine militaire et commerciale et son empire colonial, qu'elle croyait avoir anéantis à jamais; par jalousie, elle renouvela les hostilités.

Le Premier Consul eut le tort, après la signature de la paix d'Amiens, de *s'agrandir encore sur le continent :* il incorpora le *Piémont* à la France; il se rendit maître en *Suisse*, dans la Hollande devenue la *République batave*, dans Gênes devenue la *République ligurienne.*

Mais ce que l'Angleterre ne put lui pardonner, ce furent ses efforts pour reconstituer la marine française, pour reprendre *Saint-Domingue*, « la reine des Antilles », une ancienne colonie de la France que le nègre Toussaint-Louverture avait soulevée. Les Anglais, exaspérés, refusèrent d'évacuer Malte, et sur ce refus la paix d'Amiens fut rompue (mai 1803).

C'était le signal, entre l'Angleterre et la France, d'un duel à mort qui, après d'éclatants triomphes, ne s'est terminé qu'en 1814 par l'invasion de la France. Tout d'abord, Bonaparte fit des préparatifs grandioses pour aller conquérir la paix à Londres même.

Dans le **camp de Boulogne**, il concentra 160000 hommes d'excellentes troupes, la *Grande Armée*, formée des vétérans des guerres de la République; 2000 bateaux plats, réunis dans les ports voisins, devaient la transporter au delà du Pas-de-Calais. Mais, avant qu'une occasion favorable au passage se fût présentée, le *Consulat* avait fait place à l'*Empire.*

(6°) **Établissement de l'Empire.** — Cette transformation fut le résultat naturel de la *reconnaissance* des Français envers Bonaparte pour les services rendus à la patrie, et aussi de l'*indignation* causée par des attentats criminels que ses adversaires politiques dirigèrent contre sa vie.

Dès 1800 les *royalistes* voulurent se débarrasser de lui : ils firent éclater une *machine infernale*, un tonneau de poudre, dans une rue qu'il devait suivre. Le Premier Consul échappa, et, profitant de l'émotion populaire à la nouvelle de ce crime, il se fit décerner le **Consulat à vie** (1802).

En 1804, nouvelle conspiration : le royaliste *Cadoudal* trama avec *Pichegru* un complot, dans lequel se laissa impliquer *Moreau*, qui détestait le despotisme. Les conjurés périrent sur l'échafaud; Moreau s'exila en Amérique, et Bonaparte, « voulant renvoyer la terreur aux Bourbons jusque dans Londres », fit arrêter contre toute justice dans le pays de Bade, et fusiller dans les fossés de Vincennes un petit-fils du prince de Condé, *le duc d'Enghien.*

Deux mois après, le sénatus-consulte du 18 mai 1804, ratifié par trois millions de suffrages, proclama le Premier Consul *empereur* sous le nom de **Napoléon Ier**. La Constitution impériale, ou Constitution de l'An XII, ne fut que l'adaptation de la Constitution consulaire au nouvel ordre de choses.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Que se proposa Bonaparte par la Constitution de l'An VIII? — 2. Comment fut organisé le pouvoir exécutif? — 3. Le pouvoir législatif? — (**2**) 4. Comment fut réglée l'administration départementale? — 5. L'administration financière? — 6. L'administration judiciaire? — 7. Parlez des codes. — 8. Du Concordat. — 9. Mesures générales de pacification. — (**3**) 10. Lutte contre la seconde coalition. — 11. Opérations en Italie. — 12. En Allemagne. — 13. Paix de Lunéville. — (**4**) 14. Lutte contre l'Angleterre. — 15. Succès des Anglais. — 16. La ligue des neutres. — 17. Dangers des Anglais. — 18. Paix d'Amiens. — (**5**) 19. Causes d'une rupture nouvelle. — 20. Comment s'opéra la rupture? — 21. Le camp de Boulogne. — (**6**) 22. Attentats contre Bonaparte. — 23. Comment s'établit l'Empire?

Devoirs. — **1.** *La guerre sous le Directoire.* — **2.** *La guerre sous le Consulat.* — **3.** *Les traités signés de* 1796 *à* 1802. — **4.** *La société au temps de la Révolution.* — **5.** *La réorganisation de l'administration sous le Consulat.* — **6.** *La vie de Napoléon jusqu'en* 1804.

Lectures. — *Histoire de Napoléon*, par LANFREY, t. I : on n'oubliera pas, en la lisant, que c'est l'œuvre d'un ennemi déclaré de Napoléon. — *Histoire contemporaine*, par GAFFAREL, 1re période, chap. VII ; 2e période, chap I. — *Histoire de la Civilisation contemporaine en France*, par RAMBAUD, p. 34-43 (les Constitutions napoléoniennes), p. 115-121 (le Concordat), p. 297-312 (les usages et les mœurs). — *Histoire générale*, par LAVISSE et RAMBAUD, t. VIII, chap. VIII, et t. IX, chap. I et II.

CHAPITRE IV

L'EMPIRE (1804-1814)

NOTIONS GÉNÉRALES

Quand l'Empire s'établit, en 1804, la France venait d'acquérir ses limites naturelles ; sa grandeur était incontestée ; tous les souverains de l'Europe reconnaissaient le nouveau régime, et les peuples voyaient sans jalousie, et même avec satisfaction la puissance française, car ils espéraient qu'avec l'aide de la France ils pourraient un jour s'émanciper eux-mêmes.

Dix ans plus tard, en 1814, l'Empire s'effondra, bien qu'il eût été dirigé pendant toute sa durée par un des plus grands génies que le monde ait produits. Comment peut-on expliquer cette chute lamentable?

Elle résulte uniquement de la mauvaise politique suivie par Napoléon Ier au dedans et au dehors.

A l'intérieur, il supprima la liberté : pendant toute la période impériale, la France fut courbée sous un despotisme plus lourd encore que celui qu'elle avait détruit en 1789 ; aussi l'autorité de l'empereur devint insupportable à la nation, et sa popularité disparut.

De même, dans la politique extérieure, l'Empire oublia les principes de la Révolution qui avaient fait la grandeur française ; il foula aux pieds l'indépendance des autres peuples, et ceux-ci alors, ne voyant plus dans la France une alliée, mais une ennemie nationale, se réunirent tous contre elle. Dans une première période, l'Empire triompha encore de ces nouveaux ennemis ; mais dans une seconde il fut vaincu par le nombre, et en 1814 il s'écroula, entraînant la France dans sa ruine.

Comment Napoléon a-t-il pu commettre d'aussi lourdes fautes, qui devaient infailliblement le perdre ? C'est certainement parce qu'il a été un despote, parce qu'il ne tolérait aucune indépendance chez ses conseillers et ses ministres. Personne ne pouvait donc l'avertir sur les conséquences de ses actes.

La leçon que nous donne l'histoire de l'Empire, c'est donc qu'un peuple ne doit jamais abdiquer sa liberté, pas même entre les mains d'un homme de génie.

LEÇON I. — Période de succès de 1804 à 1809.

Résumé. — 1. L'Empire fut rempli en entier par la lutte contre l'Angleterre, qui provoqua contre la France une série de coalitions. Dès le début, les Anglais, menacés d'une descente, formèrent avec les Autrichiens et les Russes la troisième coalition, que Napoléon vainquit à Austerlitz, et que termina le traité de Presbourg (1805).

2. Mais Napoléon sacrifia trop ensuite à son ambition; il commença à s'entourer de royautés vassales, et forma la Confédération du Rhin.

3. Aussi la Prusse et la Russie entrèrent dans une quatrième coalition. La Prusse écrasée à Iéna, et la Russie vaincue à Friedland, signèrent le traité de Tilsitt (1807).

4. Napoléon imagina alors le blocus continental, pour ruiner indirectement l'Angleterre. Mais les nécessités de ce blocus, qui l'obligèrent à rompre avec le pape, à déposséder les rois de Portugal et d'Espagne, multiplièrent le nombre de ses ennemis. Une insurrection formidable éclata contre les Français dans la péninsule ibérique (1808).

5. L'Autriche saisit cette occasion pour former avec l'Angleterre une cinquième coalition. Mais, vaincue à Eckmuhl et à Wagram, elle dut signer la paix de Vienne (1809).

RÉCIT. — (1°) **La troisième coalition.** — Napoléon, empereur des Français en 1804, était maître non seulement de la France, mais de l'*Occident*. La République cisalpine se transforma en *royaume d'Italie*, et le choisit comme roi; la *Suisse* l'accepta comme Médiateur; il était influent en Hollande et en Espagne, et le pape Pie VII vint le *couronner à Paris* (2 décembre 1804). Son règne a été malheureusement rempli en entier par de grandes guerres, déchaînées par son *ambition excessive*, mais aussi par la *haine persévérante* de l'Angleterre, et par les *rancunes* des rois européens contre la Révolution.

Au moment de son avènement, la guerre avec l'Angleterre venait de recommencer. Napoléon terminait les préparatifs gigantesques du **camp de Boulogne** : « Soyons maîtres du détroit pendant six heures, écrivait-il à son ministre, et

l'Angleterre aura vécu ». Mais il ne put réussir à avoir ces quelques heures, qui lui auraient permis de transporter la Grande Armée au delà du Pas-de-Calais.

Il avait formé un plan grandiose pour réunir dans la Manche tous les vaisseaux français, et pour y avoir ainsi pendant quelque temps la supériorité navale. Mais son amiral *Villeneuve*, aussi incapable que brave, ne sut pas lui amener la flotte de Toulon, et se laissa bloquer à *Cadix*, au sud de l'Espagne. Quand il en sortit plus tard, il essuya près de là, à **Trafalgar**, un désastre terrible (octobre 1805). Cette bataille, où périt le grand amiral anglais *Nelson*, fut la ruine de la marine française.

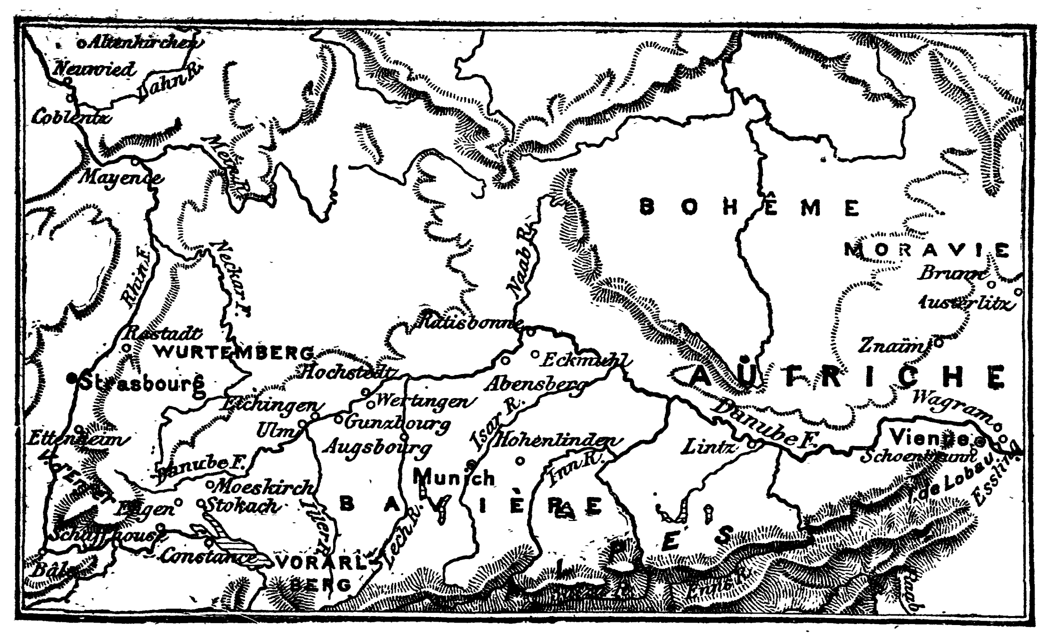
Mais déjà l'Angleterre, pour détourner sur le continent l'orage qui la menaçait, avait suscité contre la France une **troisième coalition**, où entrèrent avec elle la Russie, l'Autriche, la Suède et Naples (août 1805). Quatre mois suffirent à Napoléon pour écraser cette ligue formidable; les opérations militaires se divisent en *deux séries*, la première dans l'Allemagne du Sud, la seconde dans une province autrichienne, la Moravie.

Les opérations du début se firent avec une rapidité étonnante; les soldats de Napoléon disaient « qu'il faisait la guerre, non plus avec leurs bras, mais avec leurs jambes ». Ayant transporté la Grande Armée de Boulogne dans la vallée du Danube, il cerna dans *Ulm* une première armée autrichienne sous les ordres de Mack et lui fit poser les armes (oct. 1805).

Puis il envahit l'Autriche, entra à Vienne, et marcha droit aux empereurs François II d'Allemagne et Alexandre I[er] de Russie, qui avaient concentré en Moravie une armée de 90000 hommes. Par d'étonnantes manœuvres, il réussit à mettre, près d'**Austerlitz**, ses adversaires dans une position détestable : « Cette armée est à moi! » s'écria-t-il plein de joie, et il lança ses colonnes d'attaque sur le plateau de *Pratzen*, qui dominait le champ de bataille. En quatre heures, la victoire fut complète. C'était l'anniversaire du couronnement (2 déc. 1805).

L'Autriche, épuisée, signa la *paix de Presbourg* (26 déc.). Elle cédait la *Vénétie* au royaume d'Italie, et divers territoires allemands aux alliés de Napoléon, le grand-duc de Bade, l'électeur de Bavière et le grand-duc de Wurtemberg qui devinrent rois.

(2°) Conséquences du traité de Presbourg. — L'Angleterre même parut un instant se décourager; *William*



Le Rhin et le Danube au temps de Napoléon Ier.

Pitt mourut de douleur après Austerlitz. Mais bientôt, les fautes qu'une ambition excessive fit commettre à Napoléon relevèrent le courage des Anglais, car elles leur rendirent des alliés sur le continent. C'est alors en effet que Napoléon, ne se contentant plus d'être maître en France, commença à vouloir dominer aussi chez les autres nations; il blessa ainsi *leurs sentiments légitimes d'indépendance*, et les tourna peu à peu contre nous.

Son idée dominante, à partir du traité de Presbourg, ce fut de rattacher à l'Empire, par un **système fédératif**, tous les États qui l'avoisinaient; il voulait l'entourer de *principautés vassales;* ainsi il chassa les Bourbons qui régnaient dans l'Italie du sud, et créa son frère *Joseph roi de Naples;* il créa son autre frère *Louis roi de Hollande*. En Allemagne, il *supprima l'Empire*, et réduisit l'ancien empereur d'Allemagne au titre d'empereur d'Autriche; puis, avec les pays allemands en dehors de l'Autriche et de la Prusse, il fit une *Confédération du Rhin*, dont il fut le *Protecteur*, c'est-à-dire le maître (1806).

(**3°**) **La quatrième coalition**. — Ces événements indignèrent la *Prusse*, car elle rêvait de devenir elle-même maîtresse de toute l'Allemagne, et elle se voyait supplantée par Napoléon. Elle écouta donc les propositions de l'Angleterre et de la Russie, et forma avec elles la **quatrième coalition**. En deux campagnes, Napoléon vint à bout de cette coalition nouvelle; la première fut dirigée contre la Prusse.

Onze jours suffirent pour la destruction de cette puissance. Le roi de Prusse, avec une jactance inouïe, avait sommé les Français d'évacuer l'Allemagne, et s'était mis en route avec son armée dans l'intention d'envahir la France. Mais Napoléon, par un habile *mouvement tournant*, cerna les Prussiens et les battit à **Iéna**, dans la vallée de la Saale, pendant que son lieutenant *Davoust* complétait leur défaite non loin de là, à **Auerstædt** (14 oct. 1806). L'armée du grand Frédéric était anéantie. Le 26 octobre, Napoléon *entrait à Berlin*.

Après ce premier triomphe, Napoléon entama une seconde campagne contre le *tzar Alexandre*. « Les Russes, dit-il à son armée, se vantent de venir à nous; nous leur épargnerons la moitié du chemin : eux et nous, ne sommes-nous pas les soldats d'Austerlitz? ». La lutte fut cependant plus difficile contre les Russes que contre les Prussiens : elle se prolongea jusque dans l'été de 1807.

A la fin de 1806, Napoléon alla prendre ses quartiers d'hiver à *Varsovie*, au milieu des provinces polonaises que la Prusse avait acquises aux partages de la Pologne. En février 1807, dans la sanglante bataille d'**Eylau** où l'on combattit un jour entier sous la neige, il arrêta l'armée russe qui voulait le surprendre; mais cette bataille sans résultats avait fait 40000 victimes. En juin, il prit l'offensive à son tour, et il remporta sur les Russes la belle victoire de **Friedland**. Dantzig, la dernière ville restée au roi de Prusse, capitula.

Mais Napoléon ne voulut pas pousser à fond ses avantages ; *dans une entrevue* qu'il eut avec le tzar à Tilsitt, sur un radeau amarré au milieu du Niémen, il décida la conclusion de la paix.

Le *traité de Tilsitt* (juillet 1807) fut très rigoureux pour la Prusse : on forma à ses dépens le *royaume de Westphalie* qui fut attribué au plus jeune frère de Napoléon, **Jérôme**, et le *grand-duché de Varsovie*, composé d'anciennes provinces polonaises, que Napoléon attribua à son allié l'électeur de Saxe, créé *roi de Saxe*. La Russie au contraire *ne perdit rien*, et fut même autorisée secrètement à s'agrandir aux dépens de la Suède et de la Turquie; mais le tzar reconnaissait d'avance tous les changements que Napoléon opérerait dans le centre et l'ouest de l'Europe.

(4°) **Le blocus continental et ses conséquences.** — Par ses concessions, Napoléon voulut surtout obtenir l'adhésion de la Russie au *blocus continental*, qu'il avait décrété à Berlin en 1806, et par lequel il comptait ruiner l'Angleterre.

Napoléon avait conçu l'idée du blocus continental, par suite de l'impossibilité où il se trouvait, depuis la ruine de sa flotte à Trafalgar, d'atteindre directement les Anglais insaisissables derrière le fossé de la Manche. Si ses ennemis dominaient sur les mers, il dominait sur le continent : il voulut le fermer entièrement au commerce britannique, *en empêchant tous les peuples continentaux de rien acheter ou de rien vendre aux Anglais*. Comme ceux-ci ne vivent que de leur commerce, ils seraient ruinés sans ressource, si le système de Napoléon réussissait.

Comme les Anglais s'arrogeaient le droit d'établir devant les côtes françaises des *blocus fictifs*, Napoléon décréta que les Iles Britanniques elles-mêmes seraient *fictivement bloquées*, et que par conséquent toutes relations avec elles seraient interdites. Ce décret de Berlin fut la base du blocus continental.

Le point faible de ce système, c'est qu'il allait obliger la France à faire peser un joug insupportable sur toutes les nations continentales. En effet, pour que le blocus fût efficace,

il fallait qu'il fût *universel* et universellement respecté par tous les peuples : mais il était *insupportable aux peuples du continent*, car il blessait aussi leurs intérêts et leur imposait des privations très dures. Napoléon fut donc obligé de le leur imposer par la force. De là une série d'*interventions* qui à la longue lui devinrent fatales, car elles exaspérèrent toute l'Europe contre lui. Dès le début, il fut amené à agir contre le pape, contre le Portugal, contre l'Espagne.

Les Anglais donnèrent l'exemple de ces interventions injustes : ils *bombardèrent Copenhague* sans déclaration de guerre, pour punir le Danemark de ses sympathies françaises (1807).

Napoléon de son côté exigea du *pape* qu'il pratiquât le blocus contre les Anglais ; sur son refus, il fit envahir les États pontificaux ; Pie VII fut arrêté et transféré plus tard à Fontainebleau, et Rome réunie à la France (1808).

Le *roi de Portugal*, Jean VI, était un allié des Anglais : Junot fut envoyé pour le chasser de Lisbonne ; le roi fugitif se réfugia au Brésil.

Enfin, Napoléon dans une *entrevue qu'il eut à Bayonne* avec le roi Charles IV d'Espagne, l'obligea à abdiquer, et il donna la couronne d'Espagne à son propre frère Joseph ; *Murat*, beau-frère de Napoléon, remplaça Joseph sur le trône de Naples (1808).

Mais *une insurrection formidable éclata dans toute l'Espagne* contre les Français ; les Anglais envoyèrent aux insurgés des armes, de l'argent, une armée commandée par *Wellington*. Junot dut évacuer le Portugal ; le général Dupont capitula à *Baylen* en rase campagne dans le sud de l'Espagne ; les Français furent chassés de Madrid.

Le blocus continental provoqua ainsi la terrible **guerre d'Espagne**. Il fallut que Napoléon vînt en personne reconquérir la péninsule ; il réussit à rentrer à Madrid, où il établit le Code civil et abolit l'Inquisition (1808).

(5°) **Cinquième coalition**. — Quand l'*Autriche* vit Napoléon enfoncé ainsi en Espagne, elle crut le moment venu de réparer toutes ses pertes, et elle forma avec l'Angleterre la *cinquième coalition*. Une armée autrichienne envahit tout à coup la Bavière. Mais, cette fois encore, Napoléon déconcerta ses ennemis par la rapidité de ses coups.

Accouru d'Espagne, il s'ouvrit la route de Vienne par une première victoire, à *Eckmuhl*, en Bavière. Puis, maître de la capitale de l'Autriche, il voulut traverser le Danube pour écraser au nord du fleuve la dernière armée autrichienne ; il ne réussit pas la première fois, dans la

sanglante bataille d'*Essling* où périt un de ses meilleurs lieutenants, le maréchal Lannes; mais six semaines plus tard, dans une seconde tentative, il triompha à **Wagram** (juill. 1809).

Il ne restait plus à l'Autriche qu'à traiter. Par la *paix de Vienne* (1809), elle perdit les *Provinces illyriennes*, le long de l'Adriatique.

QUESTIONNAIRE. — 1. Comment l'histoire de l'Empire explique-t-elle sa catastrophe finale? — 2. Quelles sont les périodes de l'Empire? — (**1**) 3. Quels sont les titres de Napoléon? — 4. Que voulait-il faire au camp de Boulogne? — 5. Comment échoua-t-il? — 6. Causes de la troisième coalition. — 7. Racontez la campagne de 1805 en Bavière. — 8. La campagne en Moravie. — 9. Comment finit la troisième coalition? — (**2**) 10. Qu'est-ce que le système fédératif? — 11. Quels États le composèrent? — (**3**) 12. Causes de la quatrième coalition. — 13. Campagne de 1806 contre la Prusse. — 14. Campagne de 1807 contre la Russie. — 15. Traité de Tilsitt. — (**4**) 16. Qu'est-ce que le blocus continental? — 17. Quels étaient ses inconvénients? — 18. Violences en Danemark. — 19. A Rome. — 20. En Portugal. — 21. En Espagne. — 22. Insurrection de l'Espagne. — (**5**) 23. La cinquième coalition. — 24. Victoires de Napoléon. — 25. Comment finit la coalition?

LEÇON II. — **Période de revers de 1810 à 1814.**

Résumé. — 1. L'année 1810 sembla la plus brillante de l'Empire; Napoléon épousa alors la fille de l'empereur d'Autriche. La Russie et l'Angleterre restaient seules vraiment indépendantes en dehors de l'Empire français.

2. Mais l'Europe présentait alors un ensemble géographique et politique qui ne pouvait pas durer. Les peuples trouvaient intolérable le joug de Napoléon.

3. En 1812, les nécessités du blocus continental obligèrent Napoléon à attaquer la Russie. La campagne, commencée par la victoire de la Moskowa, se termina par une retraite désastreuse.

4. Cette irréparable catastrophe provoqua contre la France la sixième coalition. Les victoires de Napoléon, dans la campagne d'Allemagne en 1813, restèrent inutiles, et sa défaite à Leipzig le rejeta en deçà du Rhin.

5. La France fut alors envahie (1814). Napoléon fut écrasé par le nombre, et, après la prise de Paris et son abdication, il fut relégué à l'île d'Elbe (avril 1814).

RÉCIT. — (**1°**) **Apogée de l'Empire**. — Les quatre victoires d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland et de Wagram avaient fait de Napoléon le *maître du continent;* jamais,

depuis Charlemagne, pareille domination ne s'était élevée dans le monde. Pour achever le pompeux édifice de sa grandeur, il voulut s'introduire par un mariage dans la famille des souverains. *Joséphine de Beauharnais*, qu'il avait épousée treize ans auparavant, ne lui avait pas donné d'enfant : il fit prononcer par le Sénat son divorce, et épousa *Marie-Louise*, fille de l'empereur d'Autriche (1810). L'année suivante, un fils naquit de ce mariage; il reçut à son berceau le titre de **roi de Rome**, et l'avenir de la dynastie parut ainsi consolidé.

Malgré les fêtes qui marquèrent ce mariage et cette naissance, Marie-Louise ne devint pas populaire. Les Français sentaient confusément que, si l'*alliance autrichienne* était assurée à Napoléon tant qu'il serait fort, elle pourrait bien lui manquer le jour où il en aurait besoin.

C'est en 1811 que l'Empire français arriva à sa plus grande extension. Napoléon fut obligé de réunir à ses États toutes les côtes de la mer du Nord, dont les habitants ne respectaient pas le blocus continental, et s'obstinaient à commercer avec les Anglais : le *royaume de Hollande*, dont le roi, Louis, dut abdiquer, les *Villes hanséatiques*, plus tard le *duché d'Oldenbourg*.

L'Empire s'étendait alors de *Lubeck*, sur la Baltique, à *Terracine*, au nord de Naples; il comptait 130 départements. Tout autour se groupaient les **États fédératifs :** l'*Italie* dont Napoléon était roi, et à qui il avait donné comme vice-roi son beau-fils Eugène de Beauharnais; l'*Espagne* où régnait Joseph Bonaparte; *Naples* à Murat; le *royaume de Westphalie* à Jérôme Bonaparte; la *Suisse* dont Napoléon était le médiateur; la *Confédération du Rhin* dont il était le protecteur; le *grand-duché de Varsovie*. — En outre, la *Suède* et le *Danemark* étaient ses alliés, la *Prusse* et l'*Autriche* exécutaient fidèlement ses ordres.

Deux États seulement conservaient une indépendance véritable : la *Russie*, formidable en Orient, et *l'Angleterre* qui, avec ses 400 vaisseaux, bloquait toutes les côtes et avait conquis dans le monde entier toutes les colonies importantes.

(2°) **Causes de décadence.** — Évidemment, cet état de l'Europe ne pouvait pas durer. L'extension exagérée de la France ne lui donnait *aucune force réelle*, et l'affaiblissait plutôt, en portant ses frontières bien au delà des limites

naturelles, et en faisant entrer dans son unité des peuples étrangers qui répugnaient à la domination française.



L'Empire français en 1812.

Et surtout, en France et dans les pays étrangers, des plaintes, timides encore, commençaient à s'élever contre *le despotisme impérial* et contre *les guerres permanentes*.

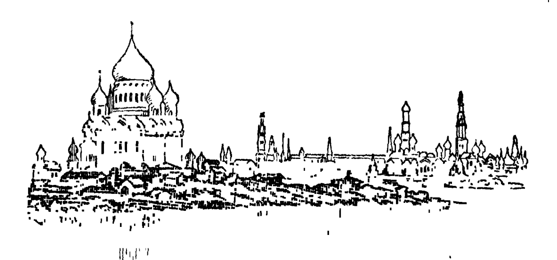
Malgré l'éblouissement de tant de gloire et de puissance, beaucoup d'esprits en France en arrivaient à soupçonner que le système napo-

léonien était fragile. Le pays s'épuisait, parce que le blocus continental ruinait le commerce et l'industrie, et il fallait augmenter les impôts. Le nombre des *conscrits insoumis* ou *réfractaires* s'accroissait beaucoup, ce qui montre que la nation se fatiguait d'être perpétuellement en guerre.

En dehors des frontières, la haine du nom français, provoquée par la politique napoléonienne, remplaçait peu à peu les anciennes sympathies des peuples pour la révolution. En *Allemagne*, le sentiment national allemand était exalté par une société secrète, le **Tugendbund,** formé dans les Universités, et il se prononçait avec énergie contre l'oppression française. En *Espagne*, tout le peuple espagnol était en armes; la Grande Armée s'épuisait sans gloire à combattre une insurrection invincible qui fit périr plus de 300000 soldats français; Masséna ne put reprendre Lisbonne et dut évacuer le Portugal; Soult de même échoua dans ses tentatives contre Cadix.

Beaucoup de symptômes commençaient donc à montrer le peu de solidité de l'édifice impérial.

(**3°**) **Campagne de Russie.** — Il aurait fallu que Napoléon se rendit en Espagne pour y rétablir la situation.

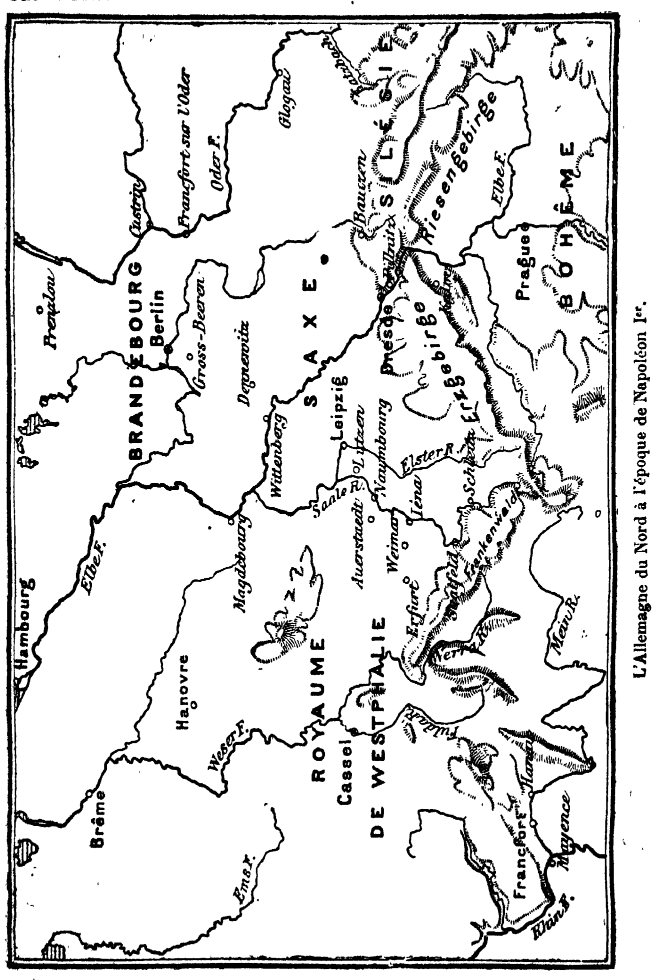


Vue du Kremlin.
Résidence des tzars à Moscou, à la fois palais et forteresse.

Mais à ce moment même, il était appelé à l'autre extrémité de l'Europe par la plus colossale de ses entreprises, la **campagne de Russie.**

Au traité de Tilsitt, il avait voulu nouer solidement une *alliance franco-russe*, et s'était efforcé de la resserrer dans l'*entrevue d'Erfurth* avec le tzar Alexandre Ier, en 1808. Mais la question du blocus continental rompit cette alliance : le tzar ne voulait pas en subir les nécessités, qui nuisaient à la prospérité de la Russie, et Napoléon ne pouvait pas admettre que,

par la Russie, les marchandises anglaises se répandissent sur le continent.



L'Allemagne du Nord à l'époque de Napoléon Ier.

La rupture fut hâtée par un ancien maréchal de Napoléon, **Bernadotte**, que les Suédois s'étaient donné comme régent par affection

pour la France. Mais Bernadotte était un ambitieux aigri par la supériorité de Napoléon. Devenu maître en Suède, il oublia ce qu'il devait à son ancienne et à sa nouvelle patrie; il poussa le tzar à résister aux demandes de Napoléon, et devint un des agents les plus actifs de la ruine des Français.

La campagne de Russie, pleine de hasards et de périls, fut la cause déterminante de la chute de Napoléon; dans les plaines glacées de l'Europe orientale, il perdit la forte armée qui était *le seul fondement de sa puissance.*

La campagne *commença trop tard :* c'est seulement le 25 juin 1812 qu'avec 500000 hommes il *franchit le Niémen* pour envahir la Russie. Les Russes se dérobèrent d'abord devant lui; cependant, il les atteignit sur les bords de **la Moskowa**, leur infligea une grande défaite, et entra à *Moscou* (14 septembre).

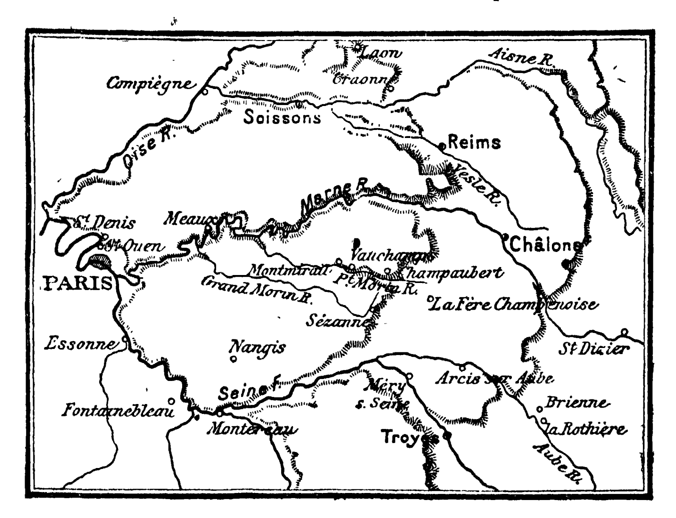
Mais les Russes ne s'avouèrent pas vaincus ; ils brûlèrent eux-mêmes leur capitale, et Napoléon ne put hiverner sur ces ruines fumantes: la *retraite de Russie* commença le 19 octobre. Elle fut désastreuse: l'armée française, ruinée par le froid, la faim, la fatigue, harcelée par les Cosaques russes qui tourbillonnaient autour d'elle, décimée au *passage de la Bérézina*, périt presque entière. 24000 combattants seulement repassèrent le Niémen, à la fin de décembre.

(4°) **Campagne d'Allemagne**. — Cette grande et irréparable catastrophe donna à tous les peuples, ennemis de Napoléon, le courage de jeter le masque et de s'armer contre lui. La **sixième coalition** se forma : elle réunit la Russie, l'Angleterre, la Prusse, la Suède; deux Français, *Bernadotte* et *Moreau*, le vainqueur de Hohenlinden, aveuglés par leur haine contre Napoléon, se chargèrent de diriger les armées de la coalition.

Napoléon avait quitté les débris de la Grande Armée pour aller à Paris réprimer une *conspiration* républicaine formée par *le général Mallet*, et pour lever de nouvelles troupes. Il fut prêt à entrer en campagne avant les coalisés; mais il n'avait que de jeunes recrues, et la cavalerie lui manquait : aussi, dans la *campagne d'Allemagne de* 1813, les belles victoires du début restèrent stériles.

Il inaugura la campagne en battant les Prussiens à *Lutzen* et à *Bautzen* (mai), et en reconquérant la Saxe; les coalisés alors s'effrayèrent, et un armistice fut conclu; un congrès même dut s'ouvrir à Prague, mais les négociations n'aboutirent pas, et les hostilités recommencèrent en août.

Dans cette seconde partie de la campagne, l'*Autriche* se joignit à la coalition; la disproportion des forces rendit alors la lutte impossible. Après une dernière et inutile victoire à *Dresde*, Napoléon fut vaincu



La campagne de France en 1814.

dans la solennelle bataille de **Leipzig**, la *bataille des Nations*, qui dura trois jours (16-19 oct.), et il dut rentrer en France.

En Espagne, les Français furent aussi battus à *Vittoria* (1813), et l'armée anglaise de Wellington arriva aux Pyrénées.

(5°) **Campagne de France.** — Alors, au début de 1814, tout s'écroula à la fois. Cependant, au moment de passer le Rhin, les alliés offrirent de laisser à Napoléon *les frontières naturelles* de la France : l'empereur refusa! Et cependant, il n'avait que 60000 hommes à opposer à 300000 Autrichiens, Prussiens et Russes qui arrivaient dans le bassin de *la Seine*, tandis que les Anglais passaient les *Pyrénées*, et qu'une seconde armée autrichienne passait les *Alpes*.

Pendant deux mois, Napoléon fit d'admirables manœuvres entre la Seine et la Marne, livrant des combats de chaque jour pour prévenir la jonction du généralissime autrichien *Schwarzenberg* avec le généralissime prussien *Blucher*, et pour leur fermer *la route de Paris*. Il

fut victorieux à *Brienne*, à ***Montmirail***, à ***Montereau;*** mais **tout fut** inutile contre le nombre. **Paris capitula** le 31 mars.

Au sud, Soult ne put empêcher les Anglais d'arriver **à Bordeaux** et à Toulouse. Les Autrichiens étaient entrés à Lyon.

Pour finir, le Sénat prononça la **déchéance** de l'Empereur. Alors Napoléon *abdiqua* le 6 avril à Fontainebleau; les alliés lui laissèrent la souveraineté de *l'île d'Elbe*.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Comment Napoléon épousa-t-il Marie-Louise? — 2. Que résulta-t-il de ce mariage? — 3. Quelle était l'étendue de l'Empire en 1811? — 4. Quels étaient les États fédératifs? — 5. Les États restés indépendants? — (**2**) 6. Quel était l'état de l'opinion en France? — 7. En Europe? — (**3**) 8. Causes de la campagne de Russie. — 9. Quel fut le rôle de Bernadotte? — 10. Racontez la campagne de Russie. — (**4**) 11. Formation de la sixième coalition. — 12. Quelles victoires remporta encore Napoléon? — 13. Comment finit la campagne de 1813? — (**5**) 14. État de la France en 1814. — 15. Racontez la campagne de 1814. — 16. Comment finit-elle?

Leçon III. — **Le gouvernement et la société de 1800 à 1814.**

Résumé. — 1. En établissant l'Empire, Napoléon a rétabli en même temps tout l'appareil de la monarchie. Pour l'administration générale, il a continué et achevé l'œuvre d'organisation commencée sous le Consulat.

2. Mais il a fatigué le pays en le soumettant aux excès du despotisme et du régime militaire. La conscription fit une effroyable consommation d'hommes.

3. Au temps du Consulat et de l'Empire, les mœurs de la société ont été caractérisées par l'imitation parfois servile de l'antiquité romaine; de là est né, pour le mobilier et le costume, le style Empire.

4. Dans l'ordre intellectuel, la littérature officielle ne produisit aucune œuvre remarquable; mais dans la littérature d'opposition se distinguèrent deux vigoureux génies, Chateaubriand et Mme de Staël.

5. Les sciences continuèrent à avoir sous l'Empire d'illustres représentants. L'influence de David ne cessa pas de présider au mouvement artistique.

Récit. — (**1°**) **Le gouvernement impérial.** — **Quand Napoléon rétablit l'Empire, le 18 mai 1804, il conserva quelques années encore le nom de** ***République française;*** **mais, en réalité,**

le gouvernement nouveau qu'il établit fut dès le premier jour une *monarchie*, et il l'entoura d'institutions monarchiques. Entre le souverain et la nation, il créa une série de personnages intermédiaires, et à la *cour impériale* il maintint une *étiquette* aussi minutieuse que l'était celle de Versailles.

Pour soutenir l'éclat du trône, la *liste civile* de l'Empereur fut fixée à 25 millions par an. Au-dessous du souverain étaient institués six *grands dignitaires* inamovibles, un archichancelier, un architrésorier, un connétable, etc., seize *maréchaux d'Empire*, six *grands-officiers civils*. En 1807, un sénatus-consulte créa une *noblesse impériale :* des titres nobiliaires furent attachés aux fonctions, les sénateurs étaient *comtes*, les évêques *barons*, etc.

Pour apprendre à la cour nouvelle les manières de l'ancienne, Napoléon y appela en grand nombre les anciens émigrés, les anciens grands seigneurs qui se ralliaient à lui. Il institua dans son palais une *école des pages*, où l'élite de la vieille noblesse sollicita l'honneur de faire entrer ses enfants.

Dans le gouvernement, l'Empereur porta jusqu'aux dernières limites la **centralisation**, car il voulait que tout lui passât par les mains. Peu à peu, il remania les institutions, de façon à faire disparaître les barrières, bien faibles cependant, qui limitaient sa toute-puissance : ainsi, le *Tribunat*, qui avait à critiquer les projets de loi, fut diminué, puis supprimé en 1807; les attributions du *Corps législatif* furent de même restreintes au profit du *Sénat*, qui dépendait uniquement de Napoléon, et se faisait l'instrument docile du despotisme impérial. Il est vrai qu'aux mauvais jours de 1814, le Sénat fut le premier à se tourner contre l'empereur.

Dans l'ordre administratif, l'Empire a continué l'œuvre féconde du Consulat. Les *Codes* furent achevés. — L'*Université* fut définitivement organisée par les lois de 1806 et de 1808; elle eut le monopole de l'enseignement public. — Les *travaux publics* furent continués : on construisit les routes du Simplon et du mont Cenis à travers les Alpes, les canaux de Nantes à Brest, du Rhône au Rhin, on améliora les ports de Dunkerque, de Cherbourg, d'Anvers, etc. — L'*industrie* fut encouragée, des pensions accordées à Jacquard, inventeur d'une machine à tisser la soie, aux industriels Richard-Lenoir, Oberkampf, etc.

(2°) **Le despotisme impérial.** — Mais l'Empire a eu le tort de rétablir partout et systématiquement le despotisme :

les derniers vestiges de liberté politique ont été anéantis par la *suppression des élections;* la *liberté de la presse* a été supprimée; la *liberté individuelle* même n'a pas été respectée.

Pendant toute la durée de l'Empire, il n'y a pas eu réellement d'élections: les membres du *Corps législatif*, qui étaient censés représenter le pays, étaient nommés, non par les électeurs, mais en fait par le ministre de l'Intérieur. Personne ne pouvait donc parler au nom du peuple. — De même, les *journaux* étaient réduits à un très petit nombre, un seul par département, et la *censure* fut rétablie pour surveiller les livres. — La *police* devint l'instrument le plus important du gouvernement; aussi les arrestations arbitraires se multiplièrent, et on rétablit huit prisons d'État, *huit Bastilles*, pour y retenir indéfiniment, sans jugement, les individus réputés dangereux.

Pour maintenir un pareil régime, Napoléon s'appuyait sur l'armée : le vrai nom du régime impérial, c'est **le despotisme militaire**. Afin de s'attacher les soldats, les officiers et les généraux, l'empereur ne négligeait aucun des moyens propres à exciter leur émulation et leur dévouement, titres, honneurs, argent.

La *garde impériale* compta en 1813 jusqu'à 92000 hommes : c'était comme une armée d'élite, formée des soldats les plus braves, vêtus des plus splendides uniformes, touchant une haute paye, admirés et enviés par tous les autres soldats.

Mais aussi ce régime militaire pesa d'un poids singulièrement lourd sur la nation. Avec l'énorme consommation d'hommes des guerres impériales, il fallait demander au pays des contingents chaque jour plus nombreux. L'historien *Taine* a calculé que de 1804 à 1815, Napoléon a fait périr dans ses campagnes plus de 1700000 Français! Malgré les *colonnes mobiles* de gendarmerie qui parcouraient les campagnes, il y avait vers 1810 plus de 50000 réfractaires.

(3°) **La société sous l'Empire.** — Toutes les habitudes de la vie sociale subirent une transformation complète, lorsqu'aux agitations de la Révolution et à l'anarchie morale de l'époque directoriale succéda le régime autoritaire du Consulat et de l'Empire. La *passion politique* qui avait animé toute la nation fit place à l'*indifférence* la plus complète : plus de clubs, plus de discussions politiques dans les cafés, plus de

journaux libres. Les plaisirs et les distractions du peuple étaient surveillés par la police avec autant de soin que ses lectures.

L'établissement d'une *cour* acheva de faire disparaître dans les relations sociales les habitudes révolutionnaires.

Les noms de *citoyen* et de *citoyenne* furent dès le Consulat remplacés par ceux de *monsieur* et de *madame;* on vit reparaître aussi l'habit à la française, la culotte courte, les souliers à boucle, etc.

Cependant la *manie d'imiter l'antiquité romaine*, qui datait de la Révolution, ne fit que grandir sous l'Empire. Les statuaires sculptèrent des *Napoléons en costume d'empereur romain*, les architectes bâtirent des églises, des Bourses, des Douanes, sur le modèle des *temples antiques*, etc.

C'est encore à l'imitation des modèles romains qu'on chercha à s'habiller et à se coiffer. L'imitation de l'antique fut sensible surtout dans le **mobilier**. Les meubles façonnés dans le *style Empire* affectèrent une raideur extrême, et copièrent servilement les dessins des meubles grecs ou romains.

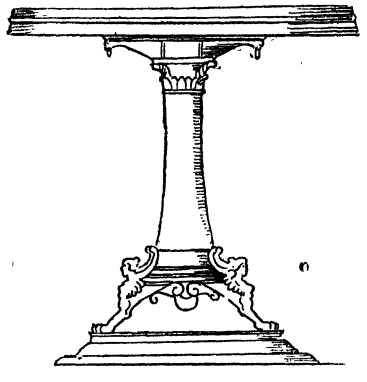
(4°) **La littérature**. — Napoléon aurait voulu ajouter à la gloire militaire de son règne la *gloire littéraire;* mais il employa les moyens les moins propres à réaliser cette ambition : « *Il enrégimenta les auteurs comme les soldats;* il leur donna même de brillants uniformes.... La littérature fut disciplinée comme tout le reste ». Le malheur, c'est que des écrivains ainsi enrégimentés ne peuvent rien produire de vivant.

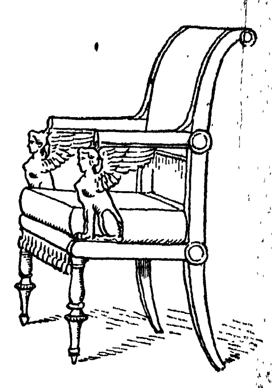
Il faut distinguer cependant entre la *littérature officielle*, celle qui recevait les faveurs du gouvernement et écrivait sous son inspiration, et la *littérature opposante* qui ne s'inspirait que d'elle-même. La première n'a donné que des œuvres stériles ; la seconde a préparé la grande rénovation intellectuelle du dix-neuvième siècle.

Les littérateurs officiels se sont bornés à imiter les écrivains classiques; leurs œuvres sont profondément oubliées aujourd'hui, leurs noms seuls ont survécu : l'abbé *Delille*, aimable versificateur, les poètes épiques *Luce de Lancival*, *Esménard*, etc. Cependant, *Collin d'Harleville* et *Picard* ont écrit de spirituelles comédies.

Dans l'opposition brillèrent des esprits de premier ordre, surtout **Chateaubriand** et **Mme de Staël**; ce furent des *initiateurs :* c'est-à-dire qu'au lieu d'imiter les écrivains de l'âge précédent, ils préparèrent le *renouvellement* de la littérature française, en cherchant des idées nouvelles et de nouvelles formes de style.

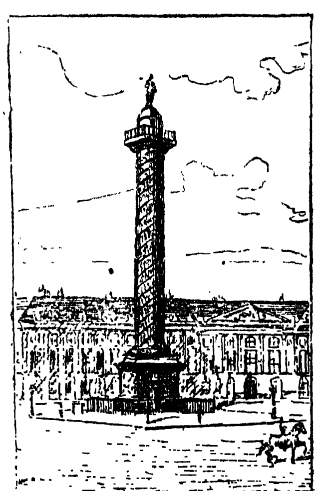
Chateaubriand (1768-1848) écrivit *Atala*, *René*, qui ont été les pré-





Meubles de style Empire.

curseurs du roman moderne, le *Génie du Christianisme*, qui devait apprendre à la génération nouvelle ce que le moyen âge avait fait de beau et de grand, les *Martyrs*, l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. — Mme de Staël (1766-1817), dans son livre *De l'Allemagne*, initia les Français à la connaissance de la littérature allemande.



La colonne Vendôme.

(5°) **Les sciences et les arts.** — Napoléon a eu une influence plus heureuse sur les savants et les artistes que sur les littérateurs. Il s'énorgueillissait de compter lui-même parmi les savants, et il conserva sur le trône le titre de *Membre de l'Institut*, qui lui avait été décerné à l'époque de l'expédition d'Égypte.

Les savants aidèrent à la lutte contre l'Angleterre, pendant le blocus continental : on inventa le *sucre de raisin* pour remplacer le

sucre de cannes des colonies, la soude artificielle, etc. En *chimie*, Guyton de Morveau et Berthollet continuèrent l'œuvre de Lavoisier; Cuvier fit faire de grands progrès à l'*histoire naturelle*, et créa la *paléontologie*, qui étudie les animaux antédiluviens.

Le « *dictateur des beaux-arts* » David, devint le peintre officiel de l'Empire, par ses tableaux du *Couronnement* et de la *Distribution des Aigles*. Son élève Gros a retracé l'épopée napoléonienne dans sa *Bataille d'Eylau*, sa *Bataille des Pyramides*, etc. — Les architectes Chalgrin, Percier, élevèrent l'*Arc de triomphe du Carrousel* et la *colonne Vendôme*, commencèrent la *Madeleine* et l'*Arc de l'Étoile*, etc.

QUESTIONNAIRE. — **(1)** 1. Comment fut organisée la cour impériale ? — 2. Comment furent modifiés les grands corps de l'État ? — 3. L'Université. — 4. Les travaux publics. — 5. L'industrie. — **(2)** 6. Comment était nommé le Corps législatif ? — 7. Que devint la liberté de la presse ? — 8. La liberté individuelle ? — 9. Que fit Napoléon pour l'armée ? — **(3)** 10. Comment fut transformée la société ? — 11. Qu'appelle-t-on le style Empire ? — **(4)** 12. Que fit Napoléon pour la littérature ? — 13. Que savez-vous sur la littérature officielle ? — 14. Sur la littérature d'opposition ? — **(5)** 15. Sur les sciences ? — 16. Sur la peinture ? — 17. Sur l'architecture ?

Devoirs. — **1.** *Tableau d'ensemble des quatre coalitions formées contre l'Empire.* — **2.** *Guerres de Napoléon contre l'Autriche.* — **3.** *Guerres de Napoléon contre la Prusse.* — **4.** *Napoléon et l'Angleterre.* — **5.** *Relations de Napoléon avec les Russes.* — **6.** *Le gouvernement impérial.* — **7.** *État social et intellectuel de la France sous l'Empire.*

Lectures. — *Histoire contemporaine*, par GAFFAREL : on trouvera dans ce volume, de la page 138 à la page 217, la reproduction d'un grand nombre de documents originaux, lettres de Napoléon, de ses ministres, de ses généraux, discours de Carnot, extraits de Mémoires contemporains, etc. — *Histoire de la Civilisation contemporaine*, par RAMBAUD, p. 150-192 (l'armée et la marine sous l'Empire), p. 219-273 (les arts et les sciences). — *Histoire générale*, par LAVISSE et RAMBAUD, t. IX, chap. III, IV, V, VI, VII et VIII. — *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée de 1812*, par M. DE SÉGUR.

Tableau récapitulatif de l'histoire de 1789 à 1814.

La Révolution proprement dite (1789-1792).

- **La Constituante (5 mai 1789-30 sept. 1791).**
  - Réunion des États généraux (5 mai 1789). Après le Serment du Jeu de paume a lieu la réunion des trois ordres. — La prise de la Bastille (14 juill.) et la nuit du 4 août opèrent la révolution politique et sociale; les journées des 5 et 6 oct. 1789 ramènent le roi à Paris. — Après la Fédération (14 juill. 1790), et la mort de Mirabeau (1791), le roi veut une dernière fois lutter contre la Constituante, mais inutilement : il est arrêté à Varennes (juin 1791).
  - Œuvre de la Constituante : Déclaration des Droits. Constitution de 1791, reposant sur le principe de la séparation des pouvoirs.
- **La Législative (1791-1792).**
  - Opposition des Feuillants et des Girondins. — Le ministère feuillant : décrets contre les émigrés et les prêtres réfractaires. — Le ministère girondin : déclaration de guerre à l'Autriche (avril 1792), revers en Belgique.
  - Chute de la royauté : journées du 20 juin et du 10 août 1792, massacres de septembre. — L'invasion prussienne arrêtée à Valmy.

La première République (1792-1799).

- **La Convention (sept. 1792-oct. 1795).**
  - Les Girondins : Jemmapes (nov. 1792) et conquête de la Belgique. Mort de Louis XVI (21 janv. 1793), formation de la 1re coalition : perte de la Belgique, insurrections en Vendée, à Toulon, à Lyon, etc.
  - Les Montagnards : le gouvernement de la Terreur. En 1793, l'invasion est repoussée et la guerre civile terminée; en 1794, la Belgique est reconquise. Mort des Hébertistes, des Dantonistes, de Robespierre (juill. 1794).
  - La Plaine : traités de Bâle (1795). Défaite des Jacobins, et des Royalistes au 13 vendémiaire. Constitutions de l'An I et de l'An III.
- **Le Directoire (1795-1799).**
  - Rétablissement de l'ordre intérieur. — Fin de la 1re coalition : campagne de Bonaparte en Italie, de Hoche en Allemagne. Traité de Campo-Formio (1797).
  - Lutte contre l'Angleterre : expédition d'Égypte (1798) et de Syrie (1799). — 2e coalition, bataille de Zurich (sept. 1799). — Coups d'État, le 18 brumaire (nov. 1799).

Le Consulat et l'Empire (1799-1814).

- Réorganisation civile : Constitution consulaire. — Les Codes, le Concordat (1801). La Légion d'honneur (1802). L'Empire (1804). Despotisme militaire.
- **Les coalitions :**
  - la 2e (*suite*) : Marengo et Hohenlinden (1800); traités de Lunéville et d'Amiens (1801-1802).
  - la 3e : Ulm, Trafalgar et Austerlitz; traité de Presbourg (1805).
  - la 4e : Iéna (1806), Eylau et Friedland; traité de Tilsitt (1807).
- Le blocus continental (1807). Ses suites : interventions à Rome, en Hollande, à Naples, en Portugal, en Espagne.
- 5e coalition : Eckmuhl et Wagram, traité de Vienne (1809). Mariage de Napoléon avec Marie-Louise (1810).
- Chute de l'Empire : campagne de Russie (1812). — Campagne d'Allemagne (1813). — Campagne de France (1814). — Abdication de Napoléon (avril).

CHAPITRE V

LA RESTAURATION (1814-1830)

NOTIONS GÉNÉRALES

Après l'écroulement de l'Empire, il fallait au dehors rétablir les relations de la France avec l'Europe, au dedans reconstituer un gouvernement.

D'une part, les traités de 1815 furent la conclusion lamentable des guerres impériales. Après tant de gloire, tant de services rendus, la France, tributaire de l'Europe, se trouva replacée à un rang bien modeste dans le nouveau concert européen.

D'autre part, la dynastie des Bourbons remonta sur le trône de France ; elle devait gouverner le royaume pendant quinze ans, jusqu'en 1830. C'est l'époque de la Restauration. Cette époque fut remplie par une lutte décisive entre l'ancien et le nouveau régime.

Les Bourbons, quand ils revinrent en 1814, étaient presque des inconnus pour la nation : on les avait oubliés depuis un quart de siècle. Ils avaient cependant des chances favorables, puisqu'ils succédaient à un régime devenu impopulaire par son despotisme et par la continuité des guerres. Si les Bourbons avaient accepté franchement les idées nouvelles dont le peuple français était maintenant imprégné, si en assurant la paix à la France ils lui avaient assuré aussi la liberté, il est probable qu'ils auraient reconquis leur ancienne popularité et assuré à leurs descendants pour une longue durée la possession paisible du trône.

Mais cette idée ne leur vint même pas à l'esprit en 1814. Obligés de donner au pays une Charte, c'est-à-dire une Constitution qui consacrait les principales conquêtes de 1789, ils voulurent persuader aux Français qu'ils rétablissaient en réalité l'ancien régime. On les crut sur parole, et l'immense majorité du peuple les détesta de confiance. Aussi, au bout de dix mois, le retour seul en France de Napoléon suffit pour les faire tomber.

Après Waterloo, ils furent de nouveau rétablis par les

alliés. Le roi Louis XVIII sembla avoir profité de la leçon ; à force de prudence, de sagesse et de modération, il parvint à régner paisiblement jusqu'à sa mort, en 1824. Mais après lui, son frère Charles X, par ses imprudences répétées, en moins de six ans renversa son trône.

La Révolution de 1830, qui termina la Restauration, a été la défaite définitive de l'ancien régime.

Leçon I. — La première Restauration et les Cent-Jours.

Résumé. — 1. A la chute de Napoléon, Louis XVIII, frère et héritier de Louis XVI, fut rétabli sur le trône par les alliés. Il dut donner à la France une Charte constitutionnelle, et établir la royauté parlementaire.

2. Mais les fautes de son gouvernement provoquèrent un mécontentement général ; elles firent triompher l'audacieuse tentative de Napoléon qui quitta l'île d'Elbe, et rentra à Paris le 20 mars 1815.

3. Redevenu le maître de la France pendant les Cent-Jours, Napoléon établit, lui aussi, le régime parlementaire par l'Acte additionnel. Mais vaincu à Waterloo (18 juin), il dut abdiquer de nouveau, et la seconde Restauration commença.

4. Les deux traités de Paris et les traités de Vienne réglèrent l'état territorial de l'Europe après ces longs bouleversements. La France perdit tout ce qu'elle avait acquis depuis 1789, et dut payer une énorme contribution de guerre.

Récit. — (1°) **La première Restauration et la Charte.** — Napoléon avait abdiqué à Fontainebleau en faveur de son fils, *le roi de Rome*, mais les souverains alliés ne reconnurent pas cette abdication, ils imposèrent à la France la *restauration* de la dynastie des Bourbons; l'ancien *comte de Provence*, frère et héritier de Louis XVI, devint roi sous le nom de **Louis XVIII**. Les coalisés signèrent avec le nouveau gouvernement le *traité de Paris* (30 mai 1814), qui enlevait à la France tout ce qu'avaient conquis la République et l'Empire, et la ramenait à ses limites de 1792 ; ils décidèrent qu'ils régleraient la répartition de tous les territoires repris à la France dans un Congrès qui se réunirait à Vienne; après quoi, les armées étrangères commencèrent l'*évacuation du territoire.*

Mais avant de s'en aller, le tzar Alexandre obligea le roi Louis XVIII à signer la *Déclaration de Saint-Ouen*, par laquelle

celui-ci promettait d'accorder à ses nouveaux sujets une Charte constitutionnelle : le tzar comprenait bien en effet qu'il était impossible de rétablir en France l'ancien régime. La Charte fut promulguée le 4 juin 1814, elle consacrait en fait les principales conquêtes de 1789, et fondait la monarchie parlementaire.

La Charte reposait sur le principe de la séparation des pouvoirs. Le roi possédait le *pouvoir exécutif;* il était lui-même irresponsable, mais il ne pouvait gouverner qu'à l'aide de ministres responsables. Il partageait le *pouvoir législatif* avec deux Chambres, la Chambre des pairs qui était héréditaire, et la Chambre des députés, élue par la nation. Enfin, il confiait le *pouvoir judiciaire* à des juges inamovibles.

De plus, la Charte garantissait aux Français le maintien de l'égalité civile, politique et religieuse, la liberté individuelle, l'inviolabilité des propriétés, même celle des *biens nationaux* qui avaient été achetés par des particuliers.


Louis XVIII.

Cette *Charte de* 1814 était bien supérieure à la Constitution impériale. Par malheur, Louis XVIII la fit précéder d'un *Préambule*, où il détruisait d'avance, comme à plaisir, l'effet de ses concessions : il affirmait qu'il « renouait la chaîne des temps », quand, en réalité, il rompait avec les temps anciens ; il déclarait qu'il « *octroyait* » la Charte, par un effet de « *son bon plaisir* », et laissait ainsi supposer qu'il la supprimerait le jour où il le voudrait. La nation n'eut donc pas confiance.

(2°) **Les fautes de la Restauration**. — Le grand malheur de la Restauration, c'est que la Charte fut appliquée par des hommes, qui, selon l'expression de Napoléon, « n'avaient rien appris ni rien oublié depuis 1789 ». Le roi et les émigrés dont il était entouré choquèrent l'opinion publique par leur hostilité contre tout ce qu'aimait la France nouvelle.

Par ses fautes, le nouveau gouvernement méconteta rapidement tout le monde : l'*armée*, en remplaçant le glorieux drapeau tricolore par le drapeau blanc, et en nommant 387 officiers-généraux

parmi les émigrés ; — la *magistrature*, en destituant plusieurs magistrats libéraux ; — la *bourgeoisie*, en éveillant les craintes des acquéreurs de biens nationaux, c'est-à-dire de 2 millions peut-être d'individus : — les *classes ouvrières*, en décrétant l'observation obligatoire du dimanche, etc. On laissa même les anciens émigrés parler du rétablissement des dîmes, des corvées, des droits féodaux, etc.

Le mécontentement au bout de quelques mois fut si général, que Napoléon résolut d'en profiter: quittant l'île d'Elbe avec les 900 hommes qui l'y avaient suivi, il débarqua le 1er mars 1815 au *Golfe Jouan*, sur la côte de Provence, pour essayer de reconquérir le trône.

Il se dirigea vers Paris à travers les Alpes dauphinoises, dont les montagnards l'accueillaient aux cris de « Vive l'Empereur ! » Son retour fut triomphal ; les soldats envoyés contre lui se rangeaient sous ses ordres. A Grenoble, le colonel *La Bédoyère* lui amena son régiment ; il entra à Lyon sans coup férir. *Ney*, qui avait accepté de Louis XVIII la mission « d'arrêter l'usurpateur », fut entraîné par l'enthousiasme de ses soldats, et vint rejoindre Napoléon à Auxerre. Louis XVIII, abandonné de tous, *s'enfuit à Gand*, en Belgique, et le 20 mars l'Empereur se réinstalla aux Tuileries.

(3°) **Les Cent-Jours.** — C'est ainsi que commencèrent les Cent-Jours : on a donné ce nom à la période de trois mois environ pendant laquelle Napoléon reprit le gouvernement de la France.

Sa tentative était fatalement destinée à échouer; il n'en déploya pas moins dans ces circonstances désespérées une activité étonnante. A l'intérieur, il comprit que, pour se soutenir, il lui fallait s'appuyer sur la Révolution, sur la bourgeoisie libérale, sur la démocratie.

Aussi, il se déclara prêt à renoncer à son ancien despotisme, à gouverner avec la liberté. Il appela auprès de lui *La Fayette*, *Benjamin Constant*, un des chefs de l'école libérale ; il confia un ministère au républicain *Carnot*. Enfin, il promulgua un *Acte additionnel aux Constitutions de l'empire*, qui était en réalité une Constitution nouvelle, libérale et parlementaire, partageant le pouvoir entre l'empereur, une Chambre des pairs héréditaire, et une Chambre des représentants élue par le peuple.

En même temps, Napoléon déployait un génie extraordinaire d'organisation pour *reconstituer une armée*, tout en assurant les puissances européennes de ses sentiments pacifiques. Mais

les souverains ne le crurent pas, et une coalition nouvelle, la **septième**, se trouva immédiatement formée contre lui; elle comprit presque toutes les puissances de l'Europe.

Les coalisés mirent sur pied plus d'un million de soldats; une *avant-garde*, formée de 100000 Anglo-Hollandais et de 130 000 Prussiens, s'avança par la Belgique. Napoléon prit hardiment l'offensive avec 124 000 combattants.

C'est le 15 juin que Napoléon franchit la frontière; il se proposait de *séparer* l'une de l'autre armée anglaise commandée par Wellington et l'armée prussienne sous le ordres de Blucher, et de *les écraser séparément*. Tout alla bien d'abord : Napoléon battit les Prussiens à *Ligny*, le 16 juin, tandis que Ney arrêtait les Anglais aux *Quatre-Bras*, au sud de Bruxelles. Mais il perdit ensuite quelques heures, et il attaqua les Anglais trop tard, le 18 juin, à **Waterloo**, non loin des Quatre-Bras ; avant que la défaite de Wellington ne fût consommée, Blucher eut le temps d'accourir à son secours, et la jonction des deux armées ennemies leur assura une supériorité numérique écrasante. Les Français furent battus; les derniers carrés de la vieille garde, commandée par *Cambronne*, prolongèrent la résistance jusqu'à neuf heures du soir.

La retraite fut une *déroute*. L'empereur, contraint une seconde fois d'*abdiquer*, se réfugia sur un vaisseau anglais. Mais l'Angleterre le traita en prisonnier, et le déporta dans l'*île de Sainte-Hélène*, où il mourut en 1821. Louis XVIII remonta sur le trône de France.

(4°) **Les traités de 1815.** — Cependant la chute de Napoléon n'arrêta pas l'invasion: les armées ennemies, ne trouvant plus nulle résistance, pénétrèrent jusqu'à la Loire, jusqu'au fond de la Bretagne, vivant à discrétion sur le pays. Enfin, le 20 novembre 1815, les alliés signèrent avec Louis XVIII le *second traité de Paris*, beaucoup plus désastreux que le premier.

En effet, ce traité enlevait à la France *la Savoie*, et les meilleures forteresses de sa frontière du Nord : *Philippeville*, *Marienbourg*, *Sarrelouis*, *Landau ;* il lui imposait une *contribution de guerre* de 700 millions; et, jusqu'au paiement total qui devait être complété en cinq ans, les places fortes françaises du Nord et de l'Est seraient occupées par 150000 étrangers, soldés et nourris aux frais de la France.

La France s'engageait en outre à reconnaître toutes les modifications territoriales opérées en Europe par les *traités de Vienne*, que le

Congrès de Vienne avait conclus sans sa participation, et contre elle, le 9 juin 1815, quelques jours avant Waterloo. L'Angleterre obtenait enfin la *souveraineté des mers*, conservant Malte, Héligoland, le Cap de Bonne-Espérance, Ceylan, l'Ile-de-France qu'elle appela l'île Maurice, etc. L'Autriche *dominait en Italie*, où elle acquérait le royaume Lombard-Vénitien. La Prusse obtenait *la moitié de la Saxe* avec la *Prusse rhénane* sur la frontière même de la France. L'Allemagne était organisée en une *Confédération germanique*, dont la Prusse et l'Autriche faisaient partie, et dont les forteresses étaient tournées contre la France. On réunit la Hollande et la Belgique en un *royaume des Pays-Bas*, pour servir de barrière contre la France. La Russie acquit la plus grande partie du grand-duché de Varsovie. — Murat fut chassé de Naples et fusillé quand il essaya d'y rentrer.

Ces traités de 1815 fondaient en Europe un *équilibre nouveau*, qui a duré un demi-siècle; ils détruisaient entièrement l'ancien équilibre européen, *au détriment de la France.*

QUESTIONNAIRE. — 1. Qu'est-ce que la Restauration? — 2. Pourquoi a-t-elle échoué? — (1) 3. Qu'est-ce que le traité de Paris? — 4. La déclaration de Saint-Ouen? — 5. La Charte? — 6. Appréciez la Charte. — (2) 7. Quelles fautes commit la Restauration? — 8. Racontez le retour de l'île d'Elbe. — (3) 9. Comment gouverna Napoléon? — 10. Qu'est-ce que l'Acte additionnel? — 11. Quel fut le plan de campagne de Napoléon? — 12. Comment fut-il exécuté? — 13. Comment finirent les Cent-Jours? — (4) 14. Clauses du second traité de Paris. — 15. Les traités de Vienne.

LEÇON II. — La France sous Louis XVIII (1815-1824)

Résumé. — 1. La seconde Restauration, accomplie dans de difficiles circonstances, débuta par une violente réaction royaliste, de 1815 à 1816; c'est l'époque de la Terreur blanche et de la Chambre introuvable.

2. Par ses violences, cette réaction provoqua le réveil de l'opinion libérale. Louis XVIII lui-même voulut la modérer, avec l'aide de ses ministres, Richelieu et Decazes.

3. En février 1820, à la suite de l'assassinat du duc de Berry, le parti ultra-royaliste revint au pouvoir, et le garda jusqu'à la fin du règne. Il s'appuya sur la Congrégation, et eut à combattre le carbonarisme.

4. Ce fut lui aussi qui fit décider une expédition en Espagne, où l'armée française alla renverser un gouvernement libéral et rétablir l'absolutisme (1823). Louis XVIII mourut l'année suivante.

RÉCIT. — (1°) **La Terreur blanche.** — La seconde Restauration s'accomplit dans des circonstances plus difficiles que la première, car elle se produisit au milieu de désastres plus grands encore; et une grande partie de la nation rendait les *Bourbons responsables* des malheurs de la patrie : c'était, pensait-on, pour les rétablir que les rois coalisés avaient déclaré la guerre à la France, après le retour de l'île d'Elbe. Louis XVIII paraissait donc *le roi imposé* par la coalition victorieuse; ou, comme on disait alors, « il revenait dans les bagages des alliés ».

La nation française se trouva donc divisée en deux grands partis irréconciliables : d'une part, les **libéraux**, qui étaient *partisans de la liberté*, et qui par conséquent détestaient les Bourbons en qui ils voyaient ses ennemis déterminés ; d'autre part, les **ultra-royalistes**, littéralement affolés par le désir de la vengeance contre les ennemis de l'ancien régime. Le renversement si facile de leur roi, en mars 1815, les avait stupéfiés : ils ne voulaient pas comprendre que la Restauration *avait été à elle-même sa plus cruelle ennemie*, ils voyaient partout des traîtres, et ils étaient résolus à les châtier.

Ce furent les ultra-royalistes qui d'abord l'emportèrent. Après les Cent-Jours, les passions royalistes se déchaînèrent avec fureur ; la Chambre des députés, élue au lendemain de Waterloo, fut composée presque exclusivement d'ennemis ardents de Napoléon Ier, et Louis XVIII, dans sa satisfaction, la surnomma la *Chambre introuvable:* ce terme d'éloge fut tourné par le peuple en amère ironie.

Dans le Midi, il y eut d'odieuses violences, des massacres que la nation flétrit sous le nom de *Terreur blanche:* à Marseille, la populace se jeta sur quelques pauvres *Mameluks* ramenés d'Égypte en 1799, et les égorgea ; le *maréchal Brune* fut assassiné à Avignon avec des raffinements inouïs de cruauté, le général *Ramel* à Toulouse ; des bandes de brigands, les *verdets*, pillaient les maisons des bonapartistes et en égorgeaient les propriétaires.

Loin de réprimer ces horreurs, la Chambre introuvable faisait adopter les mesures de rigueur les plus graves contre les libéraux et les bonapartistes : elle institua des *cours prévôtales*, où siégeait un prévôt militaire à côté de juges civils, chargées de juger sommairement, sans appel, et de frapper impitoyablement les accusés politiques. *La Bédoyère, Ney*, l'honneur de l'armée, furent fusillés à Paris pour s'être ralliés à Napoléon aux Cent-Jours. L'administration et la magistrature furent renouvelées, l'Institut mutilé, etc.

(2°) **Essai de gouvernement libéral.** — La Chambre introuvable alla si loin que Louis XVIII s'inquiéta de son impopularité : c'était un prince intelligent, perspicace, moins aveugle et moins violent que la plupart de ses partisans ; de plus il écoutait les conseils d'un de ses ministres, *Decazes*, qui s'effrayait des dangers que l'ultra-royalisme faisait courir au trône, et prétendait qu'il fallait « royaliser la nation en nationalisant le royalisme ». Sur ses avis, le roi signa l'*ordonnance du 5 septembre* 1816, qui dissolvait la Chambre introuvable et en convoquait une nouvelle.

Ce fut la fin de la réaction ultra-royaliste. Dans la nouvelle Chambre, les élections donnèrent une forte majorité aux *royalistes modérés :* c'est le nom d'un parti nouveau, auquel les violences de la Terreur blanche avaient donné beaucoup d'adhérents ; ses membres croyaient qu'il était possible de *concilier les principes de la légitimité et ceux de la Révolution ;* ils voulaient maintenir les Bourbons sur le trône, mais ils voulaient aussi sincèrement maintenir la Charte.

Dans la seconde période du règne, qui commença en 1816, l'influence prépondérante appartint aux ministres *Richelieu* et *Decazes*. Le duc de Richelieu réussit à payer en trois ans aux alliés l'énorme contribution de guerre qu'ils avaient imposée à la France, et il obtint ainsi par anticipation, en 1818, **l'évacuation du territoire national**. En même temps, à l'intérieur, de sages mesures étaient prises pour apaiser les esprits.

Dès 1818, les *cours prévôtales furent supprimées*, et elles cessèrent leur sanglante mission.

Alors furent votées les lois les plus importantes du règne : une *loi électorale* assura la liberté des électeurs chargés de nommer les députés ; seulement, ces électeurs étaient infiniment peu nombreux, il n'y en avait guère que 91000 pour la France entière : c'est qu'il fallait payer chaque année 300 francs de contributions directes pour être électeur, et 1000 francs pour être éligible. — Une *loi sur le recrutement*, proposée par le maréchal Gouvion Saint-Cyr, décida que chaque année le contingent serait fixé par la Chambre, et formé à la suite d'un tirage au sort entre tous les jeunes gens de 20 ans révolus. — Une *loi sur la presse* (1819) donna la liberté aux journaux, et décida que les délits de presse seraient jugés par le jury, qui représente l'opinion publique.

(3°) Nouvelle réaction ultra-royaliste. — Les ultra-royalistes étaient exaspérés de la marche du gouvernement, et essayaient de tous les moyens pour faire renoncer le roi à la pratique du gouvernement libéral. Une catastrophe leur fournit l'occasion qu'ils désiraient: le *duc de Berry*, fils du comte d'Artois qui était le dernier frère de Louis XVI et de Louis XVIII, fut assassiné par un fanatique, *Louvel*, à la sortie de l'Opéra, le 13 février 1820. Decazes fut alors forcé de se retirer du ministère, devant les clameurs des ultra-royalistes, qui l'accusaient de « *complicité morale* » avec l'assassin.

Louvel avait été poussé au crime par l'exaltation de ses idées libérales; il voulait *éteindre la descendance mâle des Bourbons*, car le duc de Berry, marié à une princesse napolitaine, était le seul prince qui pût donner un héritier à cette race. Mais le calcul de l'assassin fut trompé: car la duchesse de Berry, peu après la mort de son mari, mit au monde un fils posthume, le *duc de Bordeaux*.

Louis XVIII fut alors obligé par le comte d'Artois et par les courtisans de rappeler les ultra-royalistes au pouvoir. *Il se défiait d'eux*, parce qu'il comprenait parfaitement que la réaction allait achever de rendre impopulaire sa dynastie, et qu'elle lui ferait courir un très grand danger; mais, affaibli par l'âge, il n'avait plus la force d'imposer sa volonté à son entourage.

La réaction présenta alors un caractère particulier : *elle fut religieuse autant que politique;* elle s'unit étroitement au catholicisme, et se proposa, comme on disait alors, « de consolider le trône en l'appuyant sur l'autel ».

Une association se forma, la **Congrégation**, pour mettre en œuvre ces maximes; ses adhérents se recrutèrent en grand nombre à la Cour, dans les Chambres, dans les grandes administrations; à eux seuls étaient réservées les fonctions publiques et les faveurs de l'État. Le chef de cette association était le comte d'Artois; son homme d'État, *M. de Villèle*, arriva au ministère en 1821. Beaucoup de mesures de répression furent prises; entre autres, une loi sévère sur la presse enleva au jury le jugement des journaux traduits en justice.

Pour combattre la Congrégation, les libéraux organisèrent une société secrète, le **carbonarisme**, qui eut à sa tête Lafayette. Les *carbonari* se proposaient de faire éclater des séditions dans l'armée, pour renverser le gouvernement; mais les *complots miltaires* qu'ils formèrent, à Belfort, à Saumur, furent tous découverts. Les « *quatre*

sergents de la Rochelle » furent guillotinés pour s'être affiliés au carbonarisme; leur mort blessa profondément le sentiment populaire.

(4°) **Fin du règne de Louis XVIII.** — Des élections nouvelles eurent lieu en 1823; elles se firent en vertu d'une *nouvelle loi électorale*, très favorable aux royalistes, que Villèle avait fait adopter. On l'appelle la **loi du double vote,** parce qu'elle accordait aux électeurs les plus riches le droit de voter deux fois. Aussi, les ultra-royalistes eurent dans la Chambre nouvelle une majorité écrasante: 430 voix contre 17 opposants! Villèle se crut dès lors tout permis; il envoya même *une armée en Espagne* pour y renverser une constitution parlementaire que les Espagnols avaient imposée à leur roi.

Après l'expulsion de Joseph Bonaparte en 1813, le fils de l'ancien roi d'Espagne, *Ferdinand VII*, était revenu régner à Madrid. Il gouverna en despote cruel; aussi un *soulèvement militaire* éclata contre lui en 1820, et ses sujets lui firent jurer une Constitution libérale. Mais les rois de l'Europe, après leur victoire de 1815, avaient formé entre eux une **Sainte-Alliance** pour maintenir partout l'absolutisme, et pour empêcher les révoltes des peuples; ils décidèrent, dans le *congrès de Vérone*, de rendre à Ferdinand VII son pouvoir absolu; et la France se chargea d'exécuter leur décision (1823). Une armée française entra donc en Espagne sous les ordres du duc d'Angoulême; bien accueillie par les moines, par le petit peuple, elle n'éprouva de difficultés qu'au *siège de Cadix*, qui se rendit après la prise du fort du *Trocadéro.*
Ferdinand VII redevint roi absolu; son triomphe fut marqué par d'odieuses vengeances contre les libéraux espagnols.

L'année suivante, Louis XVIII mourut (septembre 1824) au milieu de *tristes pressentiments* sur l'avenir de sa dynastie, qu'il voyait compromise par les excès de l'ultra-royalisme.

QUESTIONNAIRE. — (1) 1. Quel était l'état de la nation en 1815? — 2. Qu'est-ce que la Chambre introuvable? — 3. La Terreur blanche? — 4. Les cours prévôtales? — (2) 5. Comment finit la Terreur blanche? — 6. Que voulaient les royalistes modérés? — 7. Que fit le duc de Richelieu? — 8. La loi électorale de 1818. — 9. La loi sur le recrutement. — 10. La loi sur la presse. — (3) 11. Comment et pourquoi fut assassiné le duc de Berry? — 12. Qu'est-ce que la Congrégation? — 13. Le carbonarisme? — 14. Les complots militaires? — (4) 15. La loi du double vote? — 16. Racontez l'expédition d'Espagne. — 17. Quand mourut Louis XVIII?

Leçon III. — La France sous Charles X (1824-1830).

Résumé. — 1. Charles X, qui succéda en 1824 à son frère Louis XVIII, ne changea rien à la marche du gouvernement. En 1827, la France s'unit à la Russie et à l'Angleterre pour battre les Turcs à Navarin et assurer l'indépendance de la Grèce.

2. Villèle garda longtemps la majorité dans la Chambre; mais il fut renversé en 1828 par des élections libérales. Charles X essaya alors, avec le ministère Martignac, de gouverner en faisant des concessions à l'opinion publique.

3. Mais, dès 1829, il revint à la politique ultra-royaliste, et appela Polignac au ministère.

4. Polignac travailla à renverser les libertés publiques. Il entreprit l'expédition d'Alger pour se rendre populaire; mais, après les ordonnances illégales de juillet 1830, une insurrection éclata à Paris et renversa en trois jours de lutte le trône de Charles X.

Récit. — (1°) **Charles X. Indépendance de la Grèce.** — La mort de Louis XVIII, en 1824, fit monter sur le trône son frère *Charles, comte d'Artois*, qui prit le nom de Charles X.

Le nouveau roi était un vieillard de 67 ans, d'un accueil affable, d'un caractère gracieux, avec ces qualités extérieures qui séduisent les foules; aussi fut-il très populaire dans les premiers jours de son règne. Mais cette popularité passa vite. Charles X était en effet d'une grande *étroitesse d'esprit;* adversaire des réformes au temps de Louis XVI, ayant donné le signal de l'émigration, il se vantait lui-même « de n'avoir pas changé depuis 1789 ». Devenu, avec l'âge, d'une dévotion mystique, chef de la Congrégation, il restait entièrement asservi aux idées de l'ultra-royalisme. — En 1825, il imagina de se faire *sacrer à Reims*, avec tout le cérémonial usité sous la monarchie de droit divin, et il suscita par là de vives protestations dans le parti libéral.

Charles X avait un fils, *le duc d'Angoulême*, qui prit le titre de Dauphin, et un petit-fils, *le duc de Bordeaux*, fils du duc de Berry. La succession au trône était donc assurée.

L'avènement de Charles X ne changea rien à la marche du gouvernement : *Villèle*, chef des ultra-royalistes, resta à la tête du ministère. Soutenu par le roi et par la Chambre des députés, il continua le même *système de réaction*. Deux cent

cinquante généraux, coupables d'avoir servi la France pendant la Révolution et l'Empire, furent mis d'un seul coup à la retraite.

Cependant, dans sa *politique extérieure*, Villèle soutint une cause qui était très populaire en France, celle de l'**indépendance de la Grèce.**

Il y avait quatre siècles environ que les Grecs avaient été conquis par les Turcs, quand, en 1820, le désir de recouvrer leur liberté leur mit les armes à la main : une *insurrection générale* éclata contre le sultan Mahmoud. Les Grecs remportèrent d'abord des succès ; les exploits de leurs *hardis corsaires*, les Botzaris, les Canaris, dont les légers navires avaient beau jeu contre les lourds vaisseaux ottomans, excitèrent en France une admiration enthousiaste. De nombreux volontaires allèrent les rejoindre, tandis que la poésie et la peinture s'animaient pour illustrer leur héroïsme : **Victor Hugo** les célébra dans les *Orientales*, et **Delacroix** peignit les *Massacres de Scio*.

Les Turcs reprirent ensuite le dessus, grâce à une *armée égyptienne*, instruite à l'européenne, que leur amena *Ibrahim-Pacha*. L'Europe se décida alors à intervenir : la flotte française se joignit à celle de la Russie et de l'Angleterre, et détruisit en 1827 la flotte turque dans la *baie de Navarin*, sur les côtes de Morée. En 1828, le général Maison fut envoyé avec des troupes en Morée pour compléter l'effet de cette brillante victoire, et le *traité d'Andrinople*, en 1829, reconnut définitivement l'indépendance grecque.

(2°) **Chute de Villèle. Martignac.** — Villèle était déjà renversé du ministère quand se termina la guerre de la liberté de la Grèce. Depuis l'avènement de Charles X, il avait montré pour l'ultra-royalisme un zèle plus ardent encore, car il était sûr dorénavant de *l'approbation complète du roi :* il continua d'*épurer* les administrations publiques et l'armée, et il proposa aux Chambres les lois les plus réactionnaires.

Une *loi sur le sacrilège* punit de mort les profanations commises dans les églises, mais le gouvernement lui-même n'osa jamais l'appliquer. — La *loi du milliard d'indemnité aux émigrés* décida qu'on donnerait un milliard aux anciens émigrés dont les biens avaient été confisqués pendant la Révolution.

Villèle fut moins heureux dans des projets de loi sur le rétablissement du *droit d'aînesse* et *sur la presse*. Ce dernier projet était tellement rigoureux, qu'il aurait rendu impossible, en fait, d'exercer le métier d'imprimeur ; il excita les craintes de tout le public lettré, et les colères de la foule qui l'appela ironiquement *loi de justice et d'amour*. La Chambre des pairs, effrayée elle-même par les tendances du ministre, rejeta ces deux projets.

La situation se tendait de plus en plus. *Paris illuminait* quand les propositions ministérielles échouaient à la Chambre des pairs. En 1827, la garde nationale parisienne, passée en revue par Charles X, cria « *Vive la Charte!* » et aussi « *A bas Villèle!* » Le ministre voulut recourir à un coup de force, pour triompher de l'opposition : il créa une *fournée* de 76 nouveaux pairs ultra-royalistes, pour changer la majorité de la Chambre des pairs; et il prononça la dissolution de la Chambre des députés, espérant que les *élections nouvelles* lui donneraient une Chambre encore plus docile Mais il fut cruellement déçu : la Chambre nouvelle, sur 428 membres, ne comprit que 125 ministériels. Villèle dut *donner sa démission* (janv. 1828).

Charles X se décida alors à faire une *tentative libérale*, et il appela au ministère *M. de Martignac;* il le chargea d'essayer de réconcilier l'ancien et le nouveau régime.

Mais cette tentative était condamnée d'avance. Charles X, en effet, très différent en cela de Louis XVIII, était convaincu qu'il était impossible d'appliquer sincèrement la Charte, et que le *libéralisme* devait conduire forcément à l'*anarchie.* Il ne se prêtait donc qu'à contre-cœur à l'expérience de Martignac, et il était d'avance résolu à saisir la première occasion pour se débarrasser de lui.

(3°) **Chute de Martignac.** — Martignac sembla d'abord réussir; les libéraux applaudirent à ses efforts pour fermer les collèges des jésuites et ruiner leur influence; mais ensuite ils l'accusèrent de n'accorder que des réformes insuffisantes. Ils prétendirent obtenir *tout ou rien*, et s'unirent avec les ultra-royalistes pour voter contre le ministre qui voulait faire triompher les maximes du royalisme modéré.

Charles X vit avec une secrète joie cette opposition que les libéraux faisaient à Martignac; au lieu de soutenir ses ministres, il conspirait sourdement contre eux, et leur préparait dans l'ombre des successeurs. Martignac, justement froissé, donna alors sa démission (août 1829); *il emportait avec lui les dernières chances* de durée de la royauté légitime.

Le roi profita de l'occasion pour revenir à la politique ultra-royaliste. Il appela au ministère *M. de Polignac*, son ami personnel, compromis jadis dans une conspiration contre le Premier Consul, et connu pour avoir dit que « *la Charte était une sottise* »; il lui adjoignit comme collègues *Bourmont,*

général détesté de la nation parce qu'il avait passé à l'ennemi l'avant-veille de Waterloo et préparé ainsi la défaite, *La Bourdonnais*, *Courvoisier*, etc., qui s'étaient fait remarquer par l'excès de leur ultra-royalisme. C'étaient des choix significatifs : un pareil ministère ne pouvait qu'*aboutir à un coup d'État*.

(4°) **La Révolution de juillet.** — Aussitôt, les libéraux se préparèrent à la lutte, que tous jugeaient imminente. Elle éclata dès que la Chambre se réunit.

Au début de la session de 1830, 221 députés, qui formaient la majorité libérale de la Chambre, votèrent une *adresse au roi*, déclarant que le ministère n'avait pas la confiance du pays : elle est connue sous le nom d'**Adresse des 221**. Charles X s'indigna, et, au lieu de renvoyer son ministère, il aima mieux renvoyer la Chambre, et faire procéder à des élections nouvelles.

Pour agir sur l'esprit des électeurs en assurant à son gouvernement le prestige de la victoire, Polignac entreprit alors l'expédition qui donna *Alger* à la France (voir plus loin, p. 393). Mais les élections nouvelles n'en furent pas moins très hostiles au ministère : *les 221 furent réélus*, et avec eux plusieurs autres députés d'opposition furent nommés.

Charles X s'obstina, et plutôt que de céder, se résolut à un *coup d'État :* le 25 juillet 1830, il signa les quatre **ordonnances** célèbres qui déterminèrent la *Révolution de juillet*.

Ces Ordonnances *violaient manifestement la Charte :* en effet, elles cassaient les élections ; — elles changeaient la loi électorale, en excluant de la liste des électeurs les commerçants et les industriels, suspects de libéralisme ; — elles enlevaient aux Chambres une grande partie de leurs pouvoirs ; — enfin, elle supprimaient la liberté de la presse.

Aussi, dès le 26 juillet, des *barricades* s'élevèrent dans Paris ; le 27, le drapeau tricolore reparut, arboré aux tours Notre-Dame ; le 28, un *gouvernement provisoire* s'installa à l'Hôtel de ville, avec **Lafayette**, et, le 29, les dernières troupes royales durent évacuer le Louvre, les Tuileries : l'insurrection était victorieuse.

Charles X fit trop tard des *concessions inutiles*. Il eut beau abdiquer en faveur du duc de Bordeaux, *Henri V*, sa dynastie était condamnée, et il lui fallut reprendre le chemin de l'exil. Il s'embarqua le 16 août à Cherbourg pour l'Angleterre ; il devait mourir en 1836 à Goritz, en Autriche.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Qui succéda à Louis XVIII ? — 2. Quel était le caractère de Charles X ? — 3. Avait-il des héritiers ? — 4. Comment gouverna Villèle ? — 5. Comment éclata l'insurrection grecque ? — 6. Comment fut-elle accueillie en France ? — 7. Comment la France assura-t-elle l'indépendance de la Grèce ? — (**2**) 8. Quelles lois fit voter Villèle ? — 9. Quels projets de loi proposa-t-il ? — 10. Comment fut-il renversé ? — 11. Qui le remplaça ? — (**3**) 12. Comment Martignac fut-il renversé ? — 13. Quels ministres le remplacèrent ? — (**4**) 14. Qu'est-ce que l'Adresse des 221 ? — 15. Quelles en furent les conséquences ? — 16. Qu'est-ce que les Ordonnances ? — 17. Racontez la Révolution de juillet.

Devoirs. — **1.** *La première Restauration.* — **2.** *Les traités de 1815 et la France.* — **3.** *Le règne de Louis XVIII.* — **4.** *Le règne de Charles X.* — **5.** *La politique extérieure de la Restauration.* — **6.** *Histoire de l'ultra-royalisme de 1815 à 1830.*

Lectures. — *Histoire contemporaine*, par GAFFAREL, p. 220-234 (la première Restauration et les Cent-Jours), p. 239-276 (règnes de Louis XVIII et de Charles X). — *Histoire générale*, par LAVISSE et RAMBAUD, t. IX, chap. XXVII et XXVIII, et t. X, chap. III et VII). — *Histoire de la Civilisation contemporaine en France*, par RAMBAUD, p. 321-324 (la Charte de 1814 et l'Acte additionnel), p. 355-360 (la politique étrangère et l'armée sous la Restauration). — *Histoire des Français*, par LAVALLÉE, continuée par LOCK, Vᵉ vol.

CHAPITRE VI

LE RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE (1830-1848)

NOTIONS GÉNÉRALES

La Révolution de juillet a mis sur le trône de France le duc d'Orléans, Louis-Philippe, qui déclara que « la Charte serait désormais une vérité ». Cette parole montre à la fois les causes de la prospérité de son règne et les causes de sa chute.

D'abord elle fait comprendre le progrès considérable accompli par la cause des libertés publiques, après la Révolution de juillet. La Charte sous Louis-Philippe est restée à peu près telle qu'elle était sous Charles X; seulement, le gouvernement royal, dorénavant, loin de méditer la destruction de la Charte, ne songea qu'à la maintenir et à l'appliquer dans son esprit. Le nouveau roi ne régna pas par la grâce de Dieu et le droit divin, il régna surtout par la volonté nationale.

De là une stabilité gouvernementale propre à assurer le développement régulier des ressources publiques. Et, en effet, la période qui s'étend de 1830 à 1848 fut matériellement une des plus heureuses de l'histoire de notre pays.

Mais, d'autre part, si Louis-Philippe n'a jamais songé à supprimer la Charte, il n'a jamais voulu la perfectionner, ni augmenter les libertés qu'elle établissait, ni, en particulier, accroître le nombre des électeurs. La Charte confiait en réalité le contrôle et la direction des affaires publiques, non pas au peuple, mais à une bourgeoisie étroite, comprenant à peine 240 000 électeurs légaux : jamais Louis-Philippe ne s'est préoccupé de ce que désirait ou de ce que condamnait la masse énorme des Français, restant en dehors du « pays légal ». Ce fut la cause directe de sa chute. La Révolution de février 1848, qui le renversa, fut faite pour rendre la parole à la nation française entière.

On peut donc résumer toute l'histoire du gouvernement de Louis-Philippe en disant que, s'il fut institué « pour que la Charte devînt une vérité », il fut détruit pour avoir systémati-

quément repoussé toutes les demandes de réformes politiques et de réformes sociales qui n'étaient pas inscrites dans la Charte.

Leçon I. — La France sous Louis-Philippe (1830-1848).

Résumé. — 1. Après la Révolution de juillet, la Chambre des députés, sans recourir à un appel au peuple, nomma Louis-Philippe roi des Français. Après une crise de deux années, le nouveau régime s'affermit, grâce surtout au ministère Casimir Périer.

2. Jusqu'en 1840 dura la période des crises ministérielles; Thiers, Guizot, de Broglie, etc., ne firent que paraître et disparaître du ministère. Cette instabilité du gouvernement encouragea les émeutes et les attentats.

3. Au dehors, la question d'Orient fut une source de graves complications.

4. La dernière période du règne, de 1840 à 1848, fut remplie en entier par le long ministère de Guizot ; au dehors, il s'appuya sur l'entente cordiale avec l'Angleterre, à qui il témoigna une condescendance souvent excessive.

5. Au dedans, s'appuyant uniquement sur le pays légal, il repoussa obstinément toutes les demandes de réformes et provoqua ainsi la Révolution de février 1848.

Récit. — (1°) **Établissement de la royauté de Louis-Philippe.** — La Révolution de juillet avait renversé Charles X et la *branche aînée des Bourbons :* quel gouvernement allait-on installer à sa place? Parmi les vainqueurs, beaucoup auraient voulu qu'on consultât la nation elle-même, et qu'on lui demandât comment elle désirait être gouvernée ; mais la majorité de la Chambre des députés et de la Chambre des pairs aima mieux décider elle-même la question gouvernementale. Elle se borna à *reviser la Charte*, et elle donna ensuite la couronne au duc d'Orléans, qu'elle proclama **roi des Français** sous le nom de *Louis-Philippe Ier*, quand il eut juré d'observer la Charte (9 août 1830).

La *revision de la Charte* supprima la censure, décida que les Ordonnances royales ne pourraient jamais suspendre les lois, et que les Chambres partageraient avec le roi le droit d'initiative, c'est-à-

dire le droit de proposer des projets de loi. Un peu plus tard, on supprima l'*hérédité de la pairie* en décidant que les pairs seraient nommés à vie par le roi, et on *abaissa le cens électoral* : il suffit dorénavant de payer 200 francs de contributions directes pour être électeur, et 500 francs pour être éligible. Mais cette réforme fut très insuffisante : le **pays légal**, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens jouissant des droits politiques, ne se composait encore que de 200 000 Français.

Le nouveau roi était âgé de 57 ans; il était le chef de la *branche cadette des Bourbons*, descendant du frère de Louis XIV. Dans sa jeunesse, il avait combattu pour la Révolution à Valmy et à Jemmapes; puis en 1793, il avait dû chercher un asile à l'étranger. Après y avoir connu les privations et la misère, il s'était réconcilié avec la famille royale, et était rentré avec elle en France en 1814. Pendant les quinze années de la Restauration, tout en vivant en bons termes avec Louis XVIII et Charles X, et en se faisant rendre les biens immenses de sa maison, il s'était lié avec les chefs les plus influents de l'opposition libérale, et s'était ainsi désigné aux suffrages des vainqueurs de juillet.

Le nouveau régime se trouva au début exposé à de grands dangers : **à l'intérieur**, il fut combattu par les *légitimistes*, partisans de la royauté déchue qui était pour eux la royauté légitime, et par les *républicains*, partisans de la souveraineté nationale. Ses défenseurs mêmes ne s'entendaient pas entre eux : les uns voulaient étendre les libertés accordées par la Charte, les autres étaient décidés à les maintenir strictement telles qu'elles étaient.

Au dehors, les rois étaient pleins de défiance envers Louis-Philippe. En effet, la Révolution de juillet avait éveillé les espérances des divers peuples qui avaient été opprimés par la Sainte-Alliance, et plusieurs s'étaient soulevés pour recouvrer leur liberté : ainsi, les *Belges* s'étaient armés pour secouer le joug de la Hollande, les *Italiens* pour secouer celui de l'Autriche, les *Polonais* pour secouer celui du tzar. Les rois rendaient le nouveau gouvernement français responsable de ces révoltes, et ne lui dissimulaient pas leur hostilité.

Aussi, les deux premières années du règne de Louis-Philippe furent une période de *crise continue*, où l'existence même de la royauté était chaque jour mise en péril. De tous les ministres qui l'aidèrent à sortir de ces difficultés, le plus célèbre est **Casimir Périer**.

Casimir Périer, esprit énergique, se proposa de *maintenir l'ordre par l'empire de la loi :* les légitimistes furent vaincus à Nîmes et à Marseille, les républicains à Lyon et à Paris.

Au dehors, il proclama le *principe de non-intervention*, c'est-à-dire qu'il déclara que chaque peuple devait être laissé libre de régler ses affaires intérieures à sa guise. Et il ne craignit pas d'intervenir au besoin, pour faire respecter par les autres le principe de non-intervention. Ainsi, en Italie, il fit *occuper Ancône* dans les États pontificaux, pour arrêter une armée autrichienne qui venait combattre une révolte des sujets du pape; aux Pays-Bas, il envoya une armée défendre contre les Hollandais l'*indépendance de la Belgique*. Mais la *Pologne* était trop éloignée pour qu'il pût intervenir contre les armées russes, et elle retomba sous le joug du tzar.

Le choléra, qui pour la première fois ravageait l'Europe, éclata à Paris et fit d'horribles ravages; il emporta Casimir Périer (mai 1832).

Ses collègues continuèrent son œuvre : la *duchesse de Berry* essaya de soulever la Vendée, mais échoua piteusement, et le parti légitimiste fut dès lors désarmé. D'autre part, les républicains essuyèrent à Paris une sanglante défaite au *cloître Saint-Merry*. Enfin, à ce moment mourait à Vienne le fils de Napoléon Ier, le *duc de Reichstadt*, l'ancien roi de Rome, qui était l'espoir secret des bonapartistes. — Tous les partis hostiles au nouveau régime étaient donc désarmés.

(2°) **La période des crises ministérielles**. — A partir de 1832, la royauté de juillet était donc établie. Mais, au lieu de s'affermir, elle *s'affaiblit par la fréquence des crises ministérielles*, qui se succédèrent sans interruption jusqu'en 1840.

Parmi les ministres qui ne faisaient qu'apparaître au pouvoir et en disparaissaient aussitôt, les principaux furent : **Guizot**, protestant rigide, historien de premier ordre, qui créa réellement en France l'*instruction primaire* par la *loi de* 1833. — **Thiers**, Marseillais à la parole facile et d'une clarté merveilleuse, l'historien du *Consulat et de l'Empire*, favorable à l'augmentation des libertés publiques que combattait Guizot. — **Molé**, ami personnel du roi. — **De Broglie**, un des chefs les plus considérables du *parti doctrinaire* et conservateur.

La fréquence des crises ministérielles encouragea naturellement l'audace des adversaires du régime orléaniste. Les partis vaincus relevèrent la tête; de nouveau, il y eut des *émeutes;* des *attentats* mirent la vie du roi en danger.

Les **républicains** firent en 1834 une émeute terrible à Paris, *rue Transnonain*, et en 1839, deux de leurs chefs, Blanqui et Barbès, tentèrent un coup de main pour faire triompher leurs doctrines. Ils voulaient, non seulement fonder le gouvernement républicain, mais améliorer la condition des pauvres en *réformant la société*; c'est l'origine des *doctrines socialistes* qui se répandirent parmi les ouvriers.

Les **bonapartistes** de leur côté trouvèrent un chef persévérant dans la personne de *Louis-Napoléon*, neveu de l'empereur, fils du roi Louis de Hollande; il tenta *deux conspirations militaires*, à Strasbourg en 1836, à Boulogne en 1840; elles échouèrent toutes deux, et il fut condamné à une détention perpétuelle; mais il s'évada en 1846 du fort de Ham.

Enfin, *dix-huit assassins* essayèrent tour à tour de tuer le roi. Le plus célèbre, Fieschi, dirigea en 1835 une machine infernale contre le cortège royal pendant une revue; il y eut quarante victimes, mais Louis-Philippe ne fut pas touché.

(3°) **La Question d'Orient.** — L'instabilité ministérielle enlevait aussi tout *esprit de suite* à la politique extérieure. Peu s'en fallut que par suite, la France ne fût engagée dans une grande guerre européenne, à l'occasion d'une crise de la **Question d'Orient** qui éclata en 1840.

Cette redoutable *Question d'Orient*, qui trouble périodiquement l'Europe, résulte de la décadence profonde de l'empire turc : s'il tombe tout à fait, que deviendront ses provinces qui commandent la route des Indes, et sa capitale Constantinople qui est la clef de la Méditerranée orientale ? En 1839, on put croire que la Turquie était à la veille de sa ruine définitive : un vassal du sultan, *Méhémet-Ali, pacha d'Égypte*, s'étant révolté contre lui, remporta de grands succès, conquit la Syrie et l'Asie Mineure, et menaça Constantinople.

La France *lui était favorable*, parce qu'il s'entourait de savants et d'officiers français et livrait l'Égypte à notre influence. L'Angleterre, pour ce même motif, *lui était hostile* et voulait le dépouiller.

Thiers, ministre en 1840, prétendit assurer *la Syrie à Méhémet-Ali;* l'Angleterre mit alors la France en dehors du concert européen, et s'entendit avec les autres puissances pour enlever à Méhémet-Ali ses conquêtes. C'était une insulte, à laquelle Thiers répondit en faisant commencer les *fortifications de Paris;* mais le roi et les Chambres refusèrent de s'associer à une politique belliqueuse, et Thiers fut remplacé par **Guizot.**

Guizot se rapprocha de l'Angleterre en 1841, et la France subit l'humiliation de voir son allié, Méhémet-Ali, privé de la

Syrie ; elle garda de cet événement une vive irritation, qui ne fut pas étangère en 1848 à la chute de Louis-Philippe.

(4°) **Guizot. L'entente cordiale.** — Avec l'année 1840 se termine la période des crises ministérielles. La dernière période du règne, de 1840 à 1848, fut remplie en entier par *un seul ministère*, dont *Guizot* fut l'inspirateur et l'orateur.

Au dehors, sa politique, essentiellement pacifique, s'appuya sur l'*entente cordiale* avec l'Angleterre ; ses adversaires l'accusèrent de sacrifier au maintien de *la paix à tout prix* les intérêts et l'amour-propre de la France.

L'alliance anglo-française fut d'ailleurs compromise par les affaires du *droit de visite* et de *Taïti*. Par le « droit de visite », les vaisseaux de guerre anglais visitaient les vaisseaux de commerce français en pleine mer, sous prétexte d'empêcher la traite des nègres ; ils durent renoncer à exercer ce droit. — Quant à Taïti, c'est une île océanienne que les Français avaient occupée, malgré les intrigues du missionnaire anglais *Pritchard* qui y était établi, et qui ameutait les indigènes contre nos soldats ; Pritchard ayant été expulsé par le commandant français, Guizot eut le courage de lui faire voter une *indemnité* par les Chambres (1844).

Une troisième affaire, celle des *mariages espagnols*, brisa définitivement l'alliance anglo-française. Un fils du roi, le duc de Montpensier, ayant épousé malgré la diplomatie anglaise la sœur de la reine d'Espagne, Isabelle II, l'Angleterre rompit avec Louis-Philippe. Guizot alors, à la grande colère des libéraux, s'unit étroitement avec l'absolutiste Autriche.

(5°) **Révolution de février.** — Pendant le ministère Guizot, en 1842, la monarchie de juillet reçut un coup terrible par la *mort du duc d'Orléans*, héritier de la couronne. Ce fils aîné de Louis-Philippe était un prince libéral, dévoué aux principes de la Révolution, très aimé du peuple, et aussi de l'armée dont il avait partagé les dangers en Algérie ; il mourut des suites d'une chute de voiture, près de Paris, laissant deux fils en bas-âge ; l'aîné s'appelait *le comte de Paris*.

Dans sa politique intérieure, Guizot eut le tort de se préoccuper uniquement du *pays légal*, c'est-à-dire des 200000 Français qui étaient électeurs, parce qu'ils payaient au moins 200 francs de contributions directes : comme la grande masse de la nation n'était pas représentée dans les Chambres, le ministre refusait obstinément d'écouter ses réclamations.

On demandait avant tout une **réforme électorale**, qui aurait abaissé le cens; on demandait aussi l'*adjonction des capacités*, c'est-à-dire l'admission parmi les électeurs des citoyens assez instruits pour comprendre les intérêts du pays. Déjà même un avocat, *Ledru-Rollin*, réclamait le **suffrage universel**.

Pour vaincre les résistances de Guizot, ses adversaires entamèrent la *campagne des banquets réformistes :* dans tout le pays, on se réunissait dans des banquets où l'on réclamait au dessert la réforme électorale. Guizot d'abord laissa faire; puis, le 22 février 1848, il interdit un banquet réformiste qui devait avoir lieu à Paris. Cette interdiction provoqua une agitation, qui bientôt dégénéra en émeute. Louis-Philippe alors fit des concessions, *renvoya Guizot ;* mais il était trop tard : le vieux roi *abdiqua* le 24 février en faveur du comte de Paris. Cette abdication même fut inutile : *la République fut proclamée*, et Louis-Philippe dut partir en exil, avec sa famille, pour l'Angleterre

QUESTIONNAIRE. — 1. Quel progrès politique fut accompli par l'avènement de Louis-Philippe ? — 2. Pourquoi tomba-t-il ? — (**1**) 3. Comment fut revisée la Charte ? — 4. Racontez la vie du duc d'Orléans. — 5. Quels furent les ennemis intérieurs du nouveau régime ? — 6. Quelle fut l'attitude des rois ? — 7 Que fit Casimir Périer ? — 8. Dans quel état se trouva le nouveau régime à sa mort ? — (**2**) 9. Quels furent les principaux ministres de 1832 à 1840 ? — 10. Quel fut l'état du pays pendant les crises ministérielles ? — 11. Quels furent les principaux attentats ? — (**3**) 12. Qu'est-ce que la Question d'Orient? — 13. Que voulait faire Thiers ? — 14. Que fit Guizot ? — (**4**) 15. Le droit de visite. — 16. L'affaire de Taïti. — 17. Les mariages espagnols. — (**5**) 18. Les banquets réformistes. — 19. Racontez la Révolution de février.

LEÇON II. — Conquête de l'Algérie.

Résumé. — 1. Malgré les inquiétudes de l'Angleterre, le gouvernement de Louis-Philippe a travaillé heureusement à reconstituer l'empire colonial de la France. Alger avait été prise à la fin du règne de Charles X.

2. Louis-Philippe décida de garder cette conquête, et de l'étendre. Trois populations habitaient l'Algérie, des Turcs, des Arabes et des Kabyles. La soumission des Turcs fut achevée après la prise de Constantine en 1837.

3. La soumission des Arabes, beaucoup plus difficile, ne

fut assurée qu'après la défaite des Marocains et la prise d'Abd-el-Kader, en 1847.

4. Le second Empire a conquis la Kabylie, de 1851 à 1857.

5. Enfin la troisième République, après 1870, a comprimé des révoltes dangereuses, assuré la sécurité de l'Algérie par la soumission de la Tunisie, étendu la conquête dans le Sahara et développé la colonisation.

RÉCIT. — (1°) **Politique coloniale. Prise d'Alger.** Le gouvernement de Louis-Philippe essaya de rendre à la France un *empire colonial* pour remplacer celui que l'Angleterre lui avait pris, et par ses efforts il a provoqué plus d'une fois les jalousies britanniques.

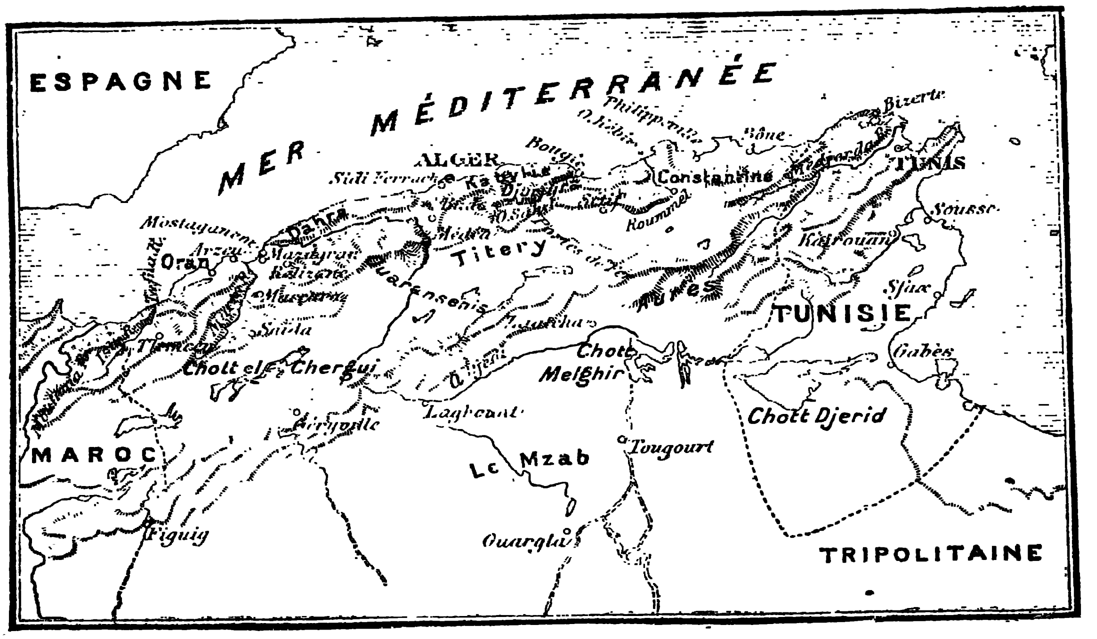
C'est alors que la France acquit : *en Afrique*, le Gabon par où elle pénètre aujourd'hui au centre du continent noir, les postes de Grand-Bassam et d'Assinie, et plusieurs petites îles voisines de Madagascar; *en Océanie*, les archipels de Taïti, des Marquises et de Pomotou. Mais la grande gloire militaire et coloniale du gouvernement de Juillet, c'est la *conquête de l'Algérie*.

Charles X avait commencé cette conquête aux derniers jours de son règne, pour punir une insulte faite par le dey d'Alger, *Hussein Pacha*, au consul de France : en réponse à des réclamations que le consul lui adressait, le dey l'avait frappé d'un coup d'éventail au visage. Il s'agissait aussi de réprimer les pirateries des *corsaires barbaresques*, qui infestaient encore la Méditerranée en plein dix-neuvième siècle.

L'expédition dirigée contre Alger était sous les ordres de *Bourmont;* l'amiral *Duperré* commandait la flotte. Le débarquement eut lieu à *Sidi-Ferruch*, un peu à l'ouest d'Alger; et, après une victoire sur le plateau de *Staouéli*, les Français parurent devant la ville : elle fut prise le 5 juillet 1830.

(2°) **Prise de Constantine.** — Quelques jours plus tard, la Révolution de Juillet renversait Charles X et le remplaçait par Louis-Philippe. Après quelques hésitations, le nouveau roi se décida à garder la conquête de son prédécesseur; *il fallait donc l'étendre*, car l'armée française ne pouvait rester bloquée dans Alger, comme elle l'était en fait.

Malheureusement, pendant les premières années, on ne suivit aucun plan méthodique, les succès furent donc très lents. Les troupes françaises étaient aidées par des indigènes qu'on avait enrôlés : les *zouaves* ou infanterie, les *spahis* ou cavalerie.



L'Algérie et la Tunisie.

Dans la conquête, la France eut affaire à **trois races différentes** qui peuplaient le pays, et qu'il fallut combattre tour à tour : des *Turcs*, nombreux dans les villes du littoral et dans la région orientale ; des *Arabes*, conquérants nomades arrivés au huitième siècle de notre ère, très puissants à l'intérieur et dans la région occidentale ; enfin, des *Kabyles* ou *Berbères*, habitants primitifs du pays, peuplant les massifs montagneux du Djurjura. — A l'est, la résistance des Turcs se concentra dans *Constantine*.

La ville de Constantine est bâtie sur un rocher inaccessible. Une *première attaque* des Français, en 1836, fut repoussée, et leur retraite par la pluie et la neige faillit devenir un désastre. La ville ne fut prise qu'à une *seconde attaque*, en 1837, et avec elle tomba la résistance de la population turque.

(3°) **Soumission d'Abd-el-Kader.** — A l'autre extrémité du pays, les *Arabes* établis au sud de Mostaganem et d'Oran trouvèrent pour résister aux Français un chef d'une habileté rare, **Abd-el-Kader**, émir de Mascara, c'était un chef à la fois religieux et militaire, à l'esprit rusé et entreprenant, qui opposa une résistance longtemps victorieuse avec ses *Bédouins* ou nomades.


Abd-el-Kader.

C'est en 1832 qu'il commença la *guerre sainte* contre les Français ; il remporta plusieurs succès et infligea même un sanglant échec à ses adversaires sur les bords de la *Macta* (1835). En 1837, on crut le rattacher à la France en signant avec lui le *traité de la Tafna*, par lequel il reconnaissait aux Français la possession des villes qu'ils occupaient sur le littoral, tandis que la France lui reconnaissait la domination entière de tous les Hauts-Plateaux.

Mais trois ans après, il rompit ce traité à l'improviste, se jeta sur Alger qu'il faillit emporter par surprise. Douze mille Arabes ne purent s'emparer du village de *Mazagran*, défendu par 123 Français (1840).

A partir de 1840, profitant de l'expérience chèrement acquise, le maréchal **Bugeaud** entreprit contre lui une *lutte méthodique* ; en sept ans, elle amena la soumission des Arabes.

La méthode de Bugeaud était ingénieuse : avec une armée régulière il enlevait les unes après les autres les forteresses de l'émir, tandis que des troupes légères exécutaient des *razzias :* des colonnes mobiles traversaient audacieusement, à l'improviste, tout le territoire ennemi, et détruisaient toutes ses ressources. Le chef d'une de ces colonnes, le duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe, enleva en 1843 la *smala* ou famille d'Abd-el-Kader.

Le *sultan du Maroc* essaya un instant de soutenir les Arabes; il fut complètement battu à **l'Isly**, et dut abandonner Abd-el-Kader par le traité de Tanger (1844).

Enfin l'émir tomba lui-même en 1847 entre les mains du général *Lamoricière*. Envoyé en France, il y resta prisonnier jusqu'en 1852, et il alla ensuite vivre en Syrie d'une pension que lui fit la France; il est mort en 1883. — On peut dire qu'au moment de la chute de Louis-Philippe, l'Algérie appartenait à la France.

(4°) **Conquête de la Kabylie.** — Pour achever la conquête, il ne restait plus à soumettre que la *population kabyle* ou *berbère;* elle habitait la Grande et la Petite-Kabylie dans le voisinage de la Méditerranée, et aussi les oasis sahariennes au sud de l'Atlas. La seconde République (1848-1852) et le second Empire (1852-1870) l'attaquèrent sur ces deux points.

Dès 1849, le *Sahara algérien* fut entamé; le général *Canrobert* s'empara de Zaatcha; en 1852, on occupa l'oasis de *Ouargla*, très loin au sud, commandant les routes du désert. La Kabylie elle-même, énorme massif montagneux resté toujours indépendant, fut soumise par six années de combats, de 1851 à 1857; *Mac-Mahon*, vainqueur à *Icheriden*, bâtit le Fort-Impérial (aujourd'hui *Fort-National*) pour surveiller tout le pays.

(5°) **L'Algérie depuis 1870.** — La troisième République a su conserver, malgré les circonstances tragiques de son avènement, l'empire africain de la France, et elle l'a de plus merveilleusement agrandi. Elle a réprimé d'abord, au début de 1871, une formidable *insurrection*, qui faillit compromettre l'œuvre de la colonisation française.

C'était au lendemain de la guerre franco-allemande. L'Algérie étant toute dégarnie de troupes, les Arabes et les Kabyles prirent les armes (mars 1871), devinrent presque maîtres des provinces d'Oran et de Constantine, détruisirent *Palestro*, et parurent au petit village de *l'Alma* à 37 kilomètres d'Alger. Il fallut quatre mois de rudes combats pour les abattre.

Puis, pour assurer la frontière orientale de l'Algérie, et prévenir les Italiens qui méditaient de s'installer à Tunis, la France résolut de s'étendre en Tunisie.

Pour réprimer les brigandages des *Kroumirs* tunisiens (1881), trois colonnes françaises s'avancèrent sur Tunis, et imposèrent au bey le *traité du Bardo*, qui établissait le protectorat français. La prise de *Sfax* et de *Kairouan* acheva d'établir la domination française dans la Tunisie entière.

La troisième République a doté la France africaine du *régime civil;* après l'insurrection de 1871, sur les terres enlevées aux tribus rebelles s'élevèrent de nombreux villages pour abriter les *Alsaciens-Lorrains* fuyant le joug allemand. Aussi la colonisation fit-elle de rapides progrès.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Quelles colonies furent acquises sous Louis-Philippe ? — 2. Causes de l'expédition d'Alger. — 3. La prise d'Alger. — (**2**) 4. Quelles étaient les populations de l'Algérie ? — 5. Conquête de Constantine. — (**3**) 6. Quel fut le principal chef des Arabes ? — 7. Les succès d'Abd-el-Kader jusqu en 1840. — 8. Comment Bugeaud opéra-t-il contre lui ? — 9. Comment fut vaincu Abd-el-Kader ? — (**4**) 10. Où vivaient les Berbères ? — 11. Comment fut entamé le Sahara ? — 12. Soumission de la Kabylie. — (**5**) 13. Racontez l'insurrection de 871. — 14. La conquête de la Tunisie. — 15. Comment l'Algérie a-t-elle été organisée ?

LEÇON III. — **La civilisation de 1815 à 1848.**

Résumé. — 1. De 1815 à 1848, sous la monarchie parlementaire, la France a été gouvernée par le « suffrage restreint », et a joui de la paix. De là résultent les caractères particuliers de la civilisation de cette époque.

2. Sous la Restauration, la prospérité financière, agricole, industrielle et commerciale eut pour conséquence l'apogée de la bourgeoisie française.

3. Sous Louis-Philippe, les grandes institutions publiques ont été perfectionnées, l'instruction, l'armée, etc. ; la grande industrie s'est développée, la construction des voies ferrées a été entreprise.

4. Les transformations de l'industrie ont changé les conditions d'existence des classes ouvrières, et favorisé parmi elles le progrès des théories socialistes.

5. Dans l'ordre intellectuel, cette période a été caractérisée par la lutte des classiques et des romantiques ; cette lutte s'est

engagé dans le domaine littéraire comme dans le domaine artistique.

6. Les sciences enfin ont multiplié les découvertes pratiques qui ont transformé et amélioré les conditions de la vie.

RÉCIT. — (1°) **Le régime au suffrage restreint.** — Deux gouvernements ont régi la France de 1815 à 1848, la « royauté légitime » de Louis XVIII et de Charles X, et la « royauté consentie » de Louis-Philippe. Ces deux régimes, différents à plusieurs égards, ont eu aussi quelques caractères communs : le premier, et le plus important de tous, c'est que tous deux reposaient sur le *suffrage restreint :* les députés, chargés de contrôler le gouvernement, étaient choisis par un très petit nombre d'électeurs. — En second lieu, ces deux gouvernements, bien qu'ils aient fait quelquefois la guerre, *ont été en somme pacifiques*, et ont assuré à la France les bienfaits de la paix.

Le *règne du suffrage restreint* s'est ainsi profondément distingué du régime napoléonien qui l'avait précédé, et qui avait été une période de dictature militaire à l'intérieur, de guerres incessantes au dehors. Le pays a repris d'une façon régulière la pratique des **libertés parlementaires**: les Chambres ont *discuté publiquement les projets de lois*, au milieu de l'attention passionnée de la nation; le *droit de pétition* s'est exercé librement; la *presse*, bâillonnée par le régime impérial, a retrouvé la parole, etc. Bref, le pays reprit alors l'habitude d'examiner lui-même toutes les questions qui l'intéressent.

(2°) **Prospérité matérielle sous la Restauration.** — Sous la Restauration, la nation se remit avec persévérance au travail, *grâce à la paix* qui lui était rendue; son agriculture, son industrie, son commerce purent alors profiter largement des grandes **conquêtes économiques** de la Révolution : le *morcellement des terres* et la *liberté du travail.*

L'**agriculture** défricha plus de 500 000 hectares de terre de 1815 à 1830, et le rendement du blé, qui n'était que de 5 hectolitres à l'hectare, s'éleva à 10; l'*École forestière* fut instituée à Nancy en 1824. — Trois **industries** prirent un essor inattendu : la *métallurgie*, l'*extraction des charbons de terre*, importante surtout dans les mines d'Anzin, et la *fabrication du sucre de betteraves*, qui, en 1830, utilisait déjà plus de 600 usines. — Pour le **commerce** enfin, la Restauration acheva beaucoup de *routes* et plusieurs des *canaux* commencés

par l'Empire, et elle conclut plusieurs *traités de commerce* avec les pays étrangers. Cependant, le *service postal* était encore dans l'enfance : en 1829, il n'y avait que 1 800 bureaux de poste pour toute la France, et les lettres n'étaient distribuées à domicile que dans les villes de plus de 4 000 âmes.

La Restauration était hostile à la *bourgeoisie*, imbue des principes de 1789 ; cependant *elle l'enrichit* involontairement par la sagesse de son administration ; et par suite elle augmenta son influence. Cette richesse à son tour fut éminemment favorable au développement des relations sociales. Une *nouvelle société* naquit, dans laquelle les principales places furent occupées par des classes jadis déshéritées : la Révolution les avait appelées à l'aisance, et même à l'opulence.

Dans cette société, la *cour royale* n'exerça plus l'influence prépondérante qui lui appartenait sous l'ancien régime. Cette influence appartint à un grand nombre de *salons particuliers*, aussi bien royalistes que libéraux ; la société y était élégante sans faste, et aimait la vieille conversation française. — C'est sous la Restauration que le piano commença à faire partie du mobilier de tous les salons, aristocratiques ou bourgeois.

(3°) **La civilisation sous Louis-Philippe.** — L'époque de Louis-Philippe a vu *le triomphe complet de la bourgeoisie ;* nous avons déjà dit que le grand inconvénient de ce système gouvernemental, c'est qu'il ne tenait compte que de la richesse. Les « gros patentés » du commerce, les chefs des grandes maisons industrielles, les officiers de la *garde nationale* représentaient seuls la nation. La toute-puissance de la classe bourgeoise n'était troublée que par la **presse**, qui seule parlait au nom de l'immense multitude des citoyens exclus du pays légal. L'influence des *journaux* et le nombre de leurs lecteurs s'accrurent beaucoup quand leur prix diminua : ce fut en 1836 que pour la première fois parut un journal, *La Presse*, vendu 15 centimes.

L'action des journaux ne fut pas inutile à l'amélioration des grandes institutions de la France sous le règne de Louis-Philippe.

L'armée fut accrue, portée à 500 000 hommes, et pourvue du *fusil à capsule* qui remplaça en 1840 le fusil à pierre. — Une loi en 1833

obligea chaque commune à entretenir une *École primaire*, et chaque département une *École normale primaire:* aussi, tandis qu'en 1830 il n'y avait pas un million d'élèves dans les écoles, il y en eut plus de 4 millions en 1848. — L'agriculture fut favorisée par l'amélioration des *chemins vicinaux*. — Les *Caisses d'épargne* se multiplièrent considérablement. — Dans l'**industrie**, tous les métiers furent en quelque sorte renouvelés par l'application de la *vapeur* et par le développement inouï des *machines :* aussi, l'extraction de la houille monta de 15 millions de quintaux métriques à 50. — La grande loi sur les *chemins de fer* de 1842 décida la création du premier réseau français; la construction des grandes lignes fut confiée à des *Compagnies par actions*, avec le concours du crédit de l'État. En 1848, la France avait déjà 4 762 kilomètres en exploitation ou en construction.

(4°) **Conséquences sociales.** — La transformation économique de la France eut pour conséquence une *transformation sociale :* l'invention des machines à vapeur détermina la création d'immenses *usines*, en remplacement des *petits ateliers* où naguère le patron et trois ou quatre ouvriers vivaient en commun, et presque en famille. Les rapports entre « les employeurs » et « les employés » furent donc complètement modifiés.

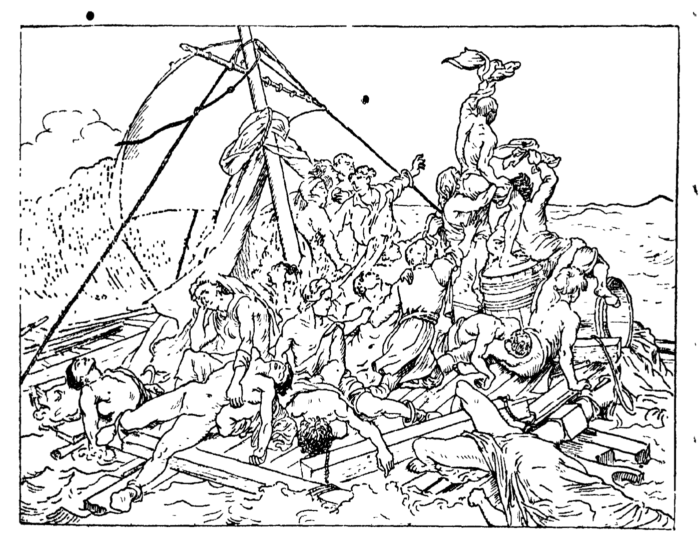
En même temps, la *liberté de la concurrence* résultant de la suppression des anciennes corporations, et l'*accroissement de la production* résultant de l'introduction des machines, déterminèrent la baisse du prix des produits : les patrons diminuèrent par suite les salaires des ouvriers, et souvent il y eut de terribles chômages, cause de misère pour les ouvriers.


Victor Hugo.

Des réformateurs *socialistes* prétendirent guérir ce mal en changeant radicalement les conditions de la vie sociale. Les principaux furent Saint-Simon, Fourier, Louis Blanc, Proudhon, etc. Leurs enseignements recrutèrent de nombreux adhérents parmi les ouvriers.

(5°) **Les classiques et les romantiques.** — La liberté dont jouirent les esprits sous le gouvernement parlementaire fit renaître la *vie littéraire.* Sous l'Empire, la litté-

rature officielle s'était renfermée dans l'imitation stérile des classiques; sous la Restauration, d'audacieux novateurs, disciples de Chateaubriand, et qu'on appela les **romantiques,** mirent en honneur des sources nouvelles d'inspiration : d'abord, l'*amour de la nature;* puis l'*enthousiasme pour le moyen âge*, enfin l'*admiration pour les littératures étrangères*, notamment pour la littérature allemande où brillaient Gœthe



Le radeau de la « Méduse », chef d'œuvre du peintre Géricault. Ce tableau représente les naufragés de la frégate *la Méduse*, abandonnés et mourant de faim au milieu de l'Atlantique.

et Schiller, et pour la littérature anglaise représentée par Shakespeare et Byron.

Un jeune poète, **Victor Hugo**, donna dans la *Préface de Cromwell* le manifeste de la nouvelle école, que les *classiques* attaquèrent avec ardeur. La lutte entre les deux écoles fut ardente, surtout dans la poésie et le théâtre. Les romantiques les plus illustres furent Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Vigny, etc. Casimir Delavigne essaya de défendre quelques-unes des traditions de la tragédie classique.

Les études philosophiques furent régénérées par Royer-Collard et

Cousin. — Augustin Thierry, Guizot, Thiers, Mignet, Michelet, renouvelèrent l'histoire.

La lutte des classiques et des romantiques s'étendit jusque dans le domaine des **beaux-arts** : une réaction très vive s'opéra contre l'école classique de David, qui tombait dans la froideur.

Le peintre Ingres resta l'illustre chef des classiques; la peinture romantique, représentée par Géricault et surtout par Eugène Delacroix, se caractérisa *par l'éclat de la couleur* et par le *mouvement.*

Rude a sculpté *le Départ de* 1792 sur l'Arc de l'Étoile, et David d'Angers le *fronton du Panthéon.*

(**6°**) **Les sciences.** — D'illustres savants, les *mathématiciens* Ampère et Arago, les *chimistes* Chevreul et Chaptal, le *physicien* Séguin, etc., continuèrent le mouvement scientifique. Les sciences se sont caractérisées surtout par des *applications pratiques* qui ont amélioré les conditions de la vie humaine.

Trois grandes découvertes appartiennent à l'époque de la Restauration: les *phares* ont été pour ainsi dire créés par les travaux de Fresnel ; l'*éclairage au gaz* fut employé dans les villes ; la *navigation à vapeur* entra dans la pratique.

Sous Louis-Philippe, on appliqua la vapeur aux chemins de fer; la *photographie* fut inventée par Niepce et Daguerre; le *télégraphe électrique* commença à être employé, etc.

QUESTIONNAIRE.—(**1**) 1. Quels sont les caractères communs des gouvernements de la Restauration et de Louis-Philippe? — 2. Quel progrès a fait l'esprit public ? — (**2**) 3. Progrès de l'agriculture sous la Restauration. — 4. Progrès de l'industrie. — 5. Progrès du commerce. — 6. Progrès de la bourgeoisie. — 7. La société sous la Restauration. — (**3**) 8. Rôle de la presse sous Louis-Philippe. — 9. Progrès de l'armée. — 10. Progrès de l'instruction. — 11. Progrès industriel. — (**4**) 12. Comment a été modifiée la vie des ouvriers ? — 13. Comment a-t-on voulu l'améliorer ? — (**5**) 14. Quels sont les caractères du romantisme ? — 15. Quels ont été les principaux romantiques ? — 16. Le romantisme dans les beaux-arts. — (**6**) 17. Quel a été le caractère des découvertes scientifiques ? — 18. Quelles découvertes ont été faites sous la Restauration ? — 19. Sous Louis-Philippe ?

Devoirs. — **1.** *Établissement de la royauté de juillet.* — **2.** *Le ministère Guizot.* — **3.** *Histoire des partis sous le règne de Louis-Philippe.* — **4.** *Conquête de l'Algérie.* — **5.** *La politique extérieure sous Louis-Philippe.* — **6.** *La civilisation de* 1815 *à* 1848.

Lectures. — *Histoire contemporaine*, par GAFFAREL, p. 331 (Louis-Philippe et ses ministres en 1830), p. 338 (loi de 1833

sur l'instruction primaire), p. 361-391 (conquête de l'Algérie), p. 399-404 (la Révolution de 1848). — *Histoire de la Civilisation contemporaine en France*, par Rambaud. — *Petite histoire de Louis-Philippe*, par Zévort. — *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par Guizot. — *L'Algérie, histoire, conquête, colonisation*, par Gaffarel.

Tableau généalogique des Bourbons.

LOUIS IX ou saint Louis.

- Philippe III le Hardi et ses successeurs (1270 à 1589).
- *Robert de Clermont* (XIIIe siècle).
  - *Antoine de Bourbon* (XVIe siècle).
    - Henri IV (1589-1610).
      - Louis XIII (1610-1643).
        - Louis XIV (1643-1715).
          - *Le Grand Dauphin* (✝ 1711).
            - *Le duc de Bourgogne* (✝ 1712).
              - Louis XV (1715-1774).
                - *Le Dauphin* (✝ 1765).
                  - Louis XVI (1774-1792).
                    - *Le Dauphin* (✝ 1795).
                  - Louis XVIII (1814-1824).
                  - Charles X (1824-1830).
                    - *Le duc de Berry.*
                      - *Le comte de Chambord* (✝ 1883).
      - *Gaston d'Orléans.*
        - *Louis d'Orléans.*
          - *Le Régent* (1715-1723).
            - Louis-Philippe Ier (1830-1848).
              - *Le duc d'Orléans* (✝ 1842).
                - *Le comte de Paris* (✝ 1894).
                  - *Le duc d'Orléans.*

Tableau récapitulatif de l'histoire de 1814 à 1848.

La première Restauration (1814-1815).

- La Charte, ses qualités et ses défauts. — Maladresses du gouvernement royal, mécontentement de l'armée, de la bourgeoisie, des ouvriers.
- Le retour de l'île d'Elbe (mars 1815) Rôle de Ney. — L'Acte additionnel. Campagne de Belgique : Ligny et Waterloo (18 juin 1815). — Seconde abdication, Napoléon a Sainte-Hélène, sa mort (1821).
- Pacification : le premier traité de Paris (1814); les traités de Vienne (1815); le second traité de Paris (nov. 1815).

La deuxième Restauration (1815-1830).

Louis XVIII (1815-1824).

- Période de réaction ultra-royaliste : la Terreur blanche, assassinats politiques; la Chambre introuvable, sa dissolution (sept. 1816).
- Période libérale, ministère de Richelieu et de Decazes, évacuation du territoire. — Loi sur la presse. — Assassinat du duc de Berry (1820).
- Nouvelle réaction, ministère Villèle. Expédition d'Espagne en 1823, renversement de la Constitution espagnole.

Charles X (1824-1830).

- Le ministère Villèle continue la réaction ultra-royaliste : lois du sacrilège, du milliard d'indemnité; projets de lois sur le droit d'aînesse et sur la presse. Chute de Villèle (1828).
- Tentative libérale avec Martignac (1828-1829).
- Nouvelle réaction avec Polignac (1829). Les Ordonnances, révolution de juillet 1830.
- Politique extérieure : sous Villèle, intervention en faveur de la Grèce, bataille de Navarin (1827). — Sous Polignac, prise d'Alger (1830).

Louis-Philippe (1830-1848).

Instabilité ministérielle (1830-1840).

- Période de crise au début, lutte contre les légitimistes et les républicains. Le nouveau régime consolidé par Casimir Périer (1831-1832); le choléra à Paris. — Expédition d'Ancône et intervention en Belgique.
- Nombreuses crises ministérielles : Thiers, Guizot, de Broglie, etc. Troubles à Lyon et à Paris; attentat de Fieschi (1835). Tentatives de Louis Napoléon en 1836 et en 1840.
- La Question d'Orient, 1839-1841 : La France momentanément exclue du concert européen. Humiliation de Méhémet-Ali.

Ministère Guizot (1840-1848).

- L'entente cordiale avec l'Angleterre : affaires de Taïti et des mariages espagnols.
- Mort du duc d'Orléans (1842). Loi sur les chemins de fer. Demande de réforme électorale : révolution du 24 février 1848.
- Dans le domaine littéraire, lutte entre les classiques et les romantiques. Dans le domaine social, les machines transforment la vie des ouvriers; théories socialistes.

Conquête de l'Algérie.

- Sous Charles X : insulte faite par le dey d'Alger (1828). Prise d'Alger (1830).
- Sous Louis-Philippe : soumission des Turcs (prise de Constantine, 1836-1837). — Soumission des Arabes (Échec de la Macta, 1835; traité de la Tafna, 1837; surprise de Màzagran, 1840; prise de la smala, 1843; guerre contre le Maroc, victoire de l'Isly, 1844; prise d'Abd-el Kader, 1847).
- Sous le second Empire : conquête de la Kabylie (1857).
- Sous la troisième République : insurrection de 1871; soumission de la Tunisie (1881); extension dans le Sahara.

CHAPITRE VII

LA SECONDE RÉPUBLIQUE ET LE SECOND EMPIRE (1848-1870)

NOTIONS GÉNÉRALES

La Révolution de 1848 a secoué la France beaucoup plus profondément que ne l'avait fait la Révolution de 1830. Dans l'ordre politique, elle a fait disparaître la royauté en même temps que le roi, et abouti à l'établissement de la République. Elle a fait disparaître aussi pour toujours le suffrage restreint et établi le suffrage universel.

Le progrès ainsi accompli était énorme; mais il ne suffit pas à un certain nombre de républicains : les réformateurs les plus ardents voulurent transformer la société en même temps que le gouvernement, et mettre en pratique leurs théories sociales les plus audacieuses.

Mais ils effrayèrent la majorité de la nation. Comme le Président élu de la République, le prince Louis-Napoléon Bonaparte, était un ambitieux, il profita de ces circonstances pour se rendre maître de la France par le coup d'État du 2 décembre 1851; l'année suivante, il remplaça ouvertement la République par le second Empire. De nouveau, la France fut soumise au pouvoir personnel.

Le second Empire a ressemblé beaucoup au premier : ils sont tous deux sortis d'un coup d'État militaire (le 2 décembre rappelle le 18 brumaire); ils ont tous deux donné à un seul homme le gouvernement absolu du pays; ils ont tous deux assuré à la France quelques années d'une prospérité trop vite écoulée; enfin, ils se sont tous deux terminés par d'effroyables défaites, par l'invasion, par le démembrement de la patrie, par le paiement d'une énorme rançon.

Que conclure de ce rapprochement? C'est qu'une nation qui renonce à sa liberté s'expose à de terribles réveils. Régler ses affaires soi-même, c'est encore ce qu'il y a de plus sûr, pour les nations comme pour les individus.

LEÇON I. — **La seconde République (1848-1852).**

Résumé. — 1. La Révolution du 24 février 1848 aboutit à la proclamation de la République et à l'établissement du suffrage universel.

2. Une Assemblée constituante, réunie en mai 1848, eut à maintenir l'ordre ; elle vainquit les insurgés de juin 1848 et donna à la France une Constitution républicaine.

3. Mais le Président de la République élu par le peuple, le prince Louis-Napoléon, cédant à ses vues d'ambition personnelle, se mit en opposition avec la Constituante.

4. Lorsque l'Assemblée législative remplaça la Constituante, en mai 1849, le Président ne s'entendit pas mieux avec elle ; le conflit éclata ouvertement en janvier 1851.

5. La lutte entre le Président et la Législative remplit toute l'année 1851 ; elle se termina par le coup d'État du 2 décembre 1851 et par le rétablissement de l'Empire en 1852.

RÉCIT. — (1°) **Établissement de la seconde République.** — Après l'abdication de Louis-Philippe, le 24 février 1848, tandis que le vieux roi se sauvait en Angleterre, le peuple parisien en armes envahit la Chambre des députés ; au milieu de cris tumultueux, on proclama un **gouvernement provisoire**, qui alla aussitôt s'installer à l'*Hôtel de ville*. Ses principaux membres étaient Arago, Ledru-Rollin, Crémieux, Garnier-Pagès, l'ouvrier Albert, etc. ; un grand poète et un grand orateur, *Lamartine*, devint bientôt son chef incontesté.



Lamartine.

Le gouvernement provisoire commença par *proclamer la République*, sauf ratification par le peuple ; il convoqua une *Assemblée nationale constituante*, qui devait être élue par tous les citoyens français, quelle que fût leur fortune, et se réunir au commencement de mai.

Le gouvernement provisoire devait gouverner la France en attendant la réunion de l'Assemblée nationale ; il eut à surmonter les difficultés les plus graves. En effet, parmi les vainqueurs de février,

beaucoup demandaient qu'au *changement politique* on ajoutât une *réforme sociale :* ils voulaient que l'État réglât les salaires des ouvriers, ou même qu'on partageât toutes les propriétés entre tous les citoyens. Ces demandes effrayèrent bientôt les propriétaires; les ateliers se fermèrent, et une effroyable *crise industrielle* réduisit les ouvriers à la misère.

Pendant deux mois, le gouvernement provisoire surmonta ces difficultés. Lamartine, par sa seule éloquence, obtint de la foule que le *drapeau rouge* ne fût pas substitué au glorieux drapeau tricolore. A Paris et dans les grandes villes, on ouvrit des *ateliers nationaux* pour assurer des moyens d'existence aux ouvriers sans travail.

(2°) **La Constituante. Constitution de 1848.** — Enfin, l'Assemblée nationale constituante se réunit le 4 mai 1848 : *c'est la première Assemblée qui ait été élue au suffrage universel;* ses 900 membres appartenaient en grande majorité à l'opinion républicaine modérée. Sa tâche était de rédiger une Constitution; pendant les premiers mois, ses travaux furent dérangés par les violences des agitateurs.

Une première fois, *le* 15 *mai*, elle fut envahie par les socialistes révolutionnaires, Blanqui, Barbès, etc. Mais la garde nationale réussit à les expulser et à rétablir l'ordre.

Le 23 juin suivant éclata une formidable **insurrection socialiste,** à la suite de la *fermeture des ateliers nationaux* qui coûtaient 200000 francs par jour à l'État. Une bataille s'engagea dans les rues de Paris, et dura avec un acharnement inouï jusqu'au 26 juin au soir; 3000 victimes périrent, entre autres les généraux de Bréa, Duvivier, Négrier, et l'archevêque de Paris, Affre, tué au moment où il s'interposait entre les combattants. — Le vainqueur de ces sanglantes *journées de juin*, le général *Cavaignac*, fut ensuite investi du pouvoir exécutif par la Constituante, jusqu'à ce qu'elle eût achevé le vote de la Constitution.

La Constitution fut publiée le 4 novembre 1848, et mise aussitôt en vigueur. Elle établissait expressément *le suffrage universel :* tout Français était électeur à 21 ans, éligible à 25. — Elle confiait le pouvoir législatif à une Assemblée unique, de 750 membres, l'*Assemblée législative*, élue pour trois ans et ne pouvant être dissoute. — Elle remettait le pouvoir exécutif à un *Président de la République*, élu directement par les citoyens pour quatre ans, et non rééligible au sortir de charge.

(3°) **L'élection présidentielle.** — L'élection présidentielle avait été fixée au 10 décembre 1848.

Il n'y eut que deux candidats sérieusement en présence : *Cavaignac*, appartenant sincèrement à l'opinion républicaine modérée, et le prince *Louis Napoléon*, connu pour ses tentatives bonapartistes avortées. Il s'était évadé en 1846 de sa prison de Ham, et la Révolution de 1848 lui avait rouvert les portes de la France ; il se donnait pour un républicain, et même pour un réformateur presque socialiste.

Cavaignac n'eut que 1448000 suffrages ; Louis-Napoléon fut élu par 5434000 voix. Le nouveau Président jura solennellement « *de rester fidèle à la République et de défendre la Constitution* ». Cependant ses vues d'ambition personnelle le mirent bientôt en opposition avec l'Assemblée constituante, qui était sincèrement républicaine.

Le dissentiment entre le Président et l'Assemblée éclata à propos de la *question romaine:* les Romains avaient chassé le pape Pie IX, et établi chez eux la République. Le Président envoya en Italie une armée pour rétablir le pape ; et la Constituante ne put l'empêcher, bien qu'elle fût favorable à la République romaine.

(4°) **Le Président et la Législative.** — La Constituante se sépara le 27 mai 1849 ; elle fut aussitôt remplacée par l'*Assemblée législative*, qui était animée d'un esprit tout autre. En effet, les républicains n'y étaient plus qu'une minorité de 200 membres ; la majorité était formée de plus de 500 monarchistes ; elle comprenait, il est vrai, des *légitimistes*, des *orléanistes* et des *bonapartistes* qui se détestaient les uns les autres : ils s'accordèrent du moins tout d'abord pour adopter une série de mesures propres à ébranler la République.

Ainsi, l'Assemblée diminua la *liberté de la presse;* elle vota la *loi Falloux* (mars 1850) qui enlevait à l'État le monopole de l'enseignement secondaire et primaire et permettait ainsi aux congrégations religieuses d'ouvrir des écoles ; surtout, par la *loi du 31 mai* 1850, elle mutila le suffrage universel et raya des listes électorales près de 3 millions d'ouvriers et d'artisans.

La Législative s'étant ainsi rendue très impopulaire, le Président jugea le moment venu d'*exploiter à son profit cette impopularité :* il se sépara donc de l'Assemblée, avec laquelle il avait été jusqu'alors en harmonie. Tous deux, ils étaient ennemis de la République : mais, tandis que la Législative travaillait au *rétablissement de la royauté*, Louis-Napoléon au

contraire voulait se maintenir au pouvoir et travaillait pour lui-même.

Il répandait de son mieux dans le pays ce qu'il appelait les *idées napoléoniennes ;* il entreprenait à travers les départements des voyages où il suscitait l'enthousiasme populaire, et réveillait les souvenirs de son glorieux oncle, l'empereur Napoléon. — Enfin, en janvier 1851, *il destitua le général Changarnier*, qui commandait en chef l'armée de Paris, et qui était royaliste comme la majorité de la Chambre.

(5°) **Le coup d'État du 2 décembre.** — Cet acte provoqua une rupture ouverte entre la Législative, qui regardait Changarnier comme son homme, et le Président de la République. Ce dernier médita dès lors *un coup de force contre l'Assemblée*, et il passa toute l'année 1851 à le préparer.

Il continua ses voyages dans les départements, pour réveiller dans les foules les *sympathies napoléoniennes ;* il travailla l'esprit de l'armée, dont il s'assura la fidélité. Il remania le ministère jusqu'à ce qu'il en eût fait sortir tous ceux sur lesquels il ne pouvait compter, et les remplaça par des ministres dévoués à sa personne : en particulier, il appela au ministère de la guerre *le général de Saint-Arnaud*, qu'il avait fait venir tout exprès d'Algérie. Parmi ses conseillers civils, les principaux étaient MM. *de Morny* et *de Maupas*.

C'est dans la nuit du 1er au 2 décembre que le Président, oubliant le serment qu'il avait prêté à la Constitution, exécuta son coup d'État pour la détruire. Le matin du 2 décembre, en se réveillant, les Parisiens virent *la capitale occupée militairement :* contrairement à la Constitution, l'*Assemblée nationale était dissoute*, et *la loi électorale du 31 mai abrogée;* on avait arrêté illégalement 16 représentants, et parmi eux Thiers, les généraux Changarnier, Cavaignac, Lamoricière, « les gloires parlementaires et militaires de la France. »

Quelques résistances s'étant produites, elles furent écrasées dans le sang : à Paris, où le représentant *Baudin* périt sur une barricade, et où les boulevards furent mitraillés, dans la Nièvre, le Var, la Drôme, l'Allier, etc. — Puis le plébiscite du 20-21 décembre, voté dans ces circonstances, confia à Louis Napoléon un *pouvoir dictatorial pour reviser la Constitution.*

* Pendant quelques mois de dictature, le Président rédigea la *Constitution autoritaire de* 1852, en même temps qu'il pro-

scrivait les défenseurs de l'ancienne légalité, supprimait des journaux, instituait des *commissions mixtes*, composées de juges civils et militaires, pour juger sans appel et déporter les républicains, exilait Victor Hugo, Thiers, Changarnier, etc. — Enfin, l'Empire fut rétabli le 2 décembre 1852; le Président s'appela l'empereur Napoléon III.

QUESTIONNAIRE. — 1. Quel progrès fut accompli en 1848 ? — 2. Pourquoi la République de 1848 n'a-t-elle pas duré ? — (**1**) 3. Comment fut composé le gouvernement provisoire ? — 4. Que fit-il ? — 5 Pourquoi ouvrit-on les ateliers nationaux? — (**2**) 6. Quand se réunit la Constituante ? — 7. Racontez les journées de juin.— 8. Exposez la Constitution de 1848. — (**3**) 9. L'élection présidentielle. — 10. Comment Louis Napoléon commença-t-il à gouverner ? — (**4**) 11. Comment était composée la Législative ? — 12. Que fit-elle ? — 13. Comment le Président rompit-il avec elle ? — (**5**) 14. Racontez la préparation du coup d'État. — 15. Le coup d'Etat du 2 décembre. — 16. Ses résultats.

Leçon II. — **L'Empire de 1852 à 1860.**

Résumé. — 1. La Constitution de 1852 donnait à Napoléon III un pouvoir aussi absolu que celui de Napoléon Ier. Ce despotisme a subsisté sans modifications jusqu'en 1860.

2. Napoléon III donna au peuple des satisfactions matérielles, l'encouragea au luxe, ouvrit beaucoup de chantiers aux ouvriers.

3. Il rendit aussi à la France la gloire des armes : dans la guerre d'Orient (1854-1856), il s'allia aux Anglais contre les Russes et sauva la Turquie d'un démembrement.

4. La guerre d'Italie, en 1859, après les victoires des Français à Magenta et à Solférino, émancipa les Italiens du joug autrichien et valut à la France la Savoie et Nice.

5. C'est alors que se termina, en 1860, la première période de l'Empire : Napoléon III se décida à faire quelques concessions libérales ; il inaugura aussi le régime du libre-échange.

Récit. — (**1°**) **Établissement du second Empire.** Le second Empire a gouverné la France de 1852 à 1870; son histoire se divise en deux grandes périodes : de 1852 à 1860, Napoléon III a gouverné *en despote;* à partir de 1860, il a fait à l'opinion publique quelques *concessions libérales.*

La Constitution de 1852, rédigée par le prince Louis Napoléon après le coup d'État, était *calquée sur la Constitution de l'An VIII*, donnée par Bonaparte après le 18 brumaire : comme

elle, elle maintenait les formes parlementaires; mais elle établissait en réalité le despotisme.

Trois Assemblées participaient au pouvoir législatif : le *Conseil d'État* qui préparait les projets de loi, le *Corps législatif* qui les discutait et les votait, le *Sénat* qui les examinait en dernier ressort. Mais en réalité l'empereur seul possédait le pouvoir législatif, car seul il pouvait *proposer des projets de loi;* en outre, il nommait lui-même les conseillers d'État et les sénateurs, et il faisait nommer les députés au moyen de la *candidature officielle*. Il avait maintenu en effet le suffrage universel; seulement, quand on devait renouveler le Corps législatif, il désignait des *candidats officiels* qu'il faisait énergiquement soutenir par les préfets, et auxquels les électeurs, intimidés ou séduits, donnaient leurs suffrages. Napoléon III, choisissant ainsi lui-même ceux qui devaient le contrôler, possédait en fait la plénitude du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif.

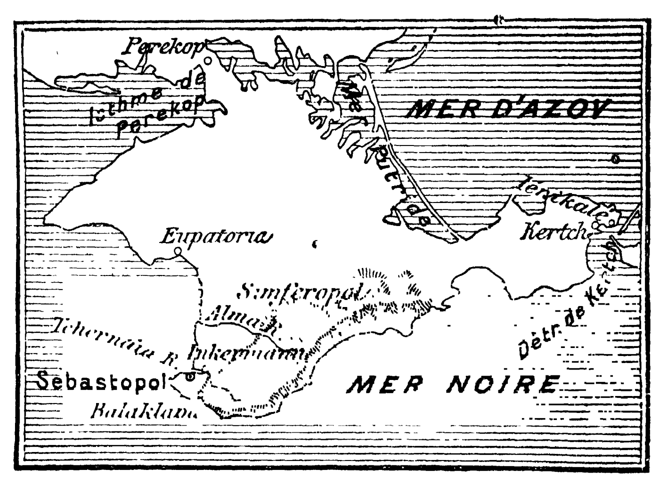
En 1853, l'empereur épousa une jeune Espagnole, *Eugénie de Montijo*, qui lui donna un fils en 1856; ce *prince impérial* devait périr obscurément, en 1879, revêtu de l'uniforme anglais, dans une guerre contre les sauvages de l'Afrique du Sud.

(2°) **Première période du règne.** — Pendant les premières années de l'Empire, la vie publique parut tout à fait suspendue en France. Il n'y avait *plus de tribune politique*, car on ne publiait pas les discours des députés ou des sénateurs; il n'y avait *plus de journaux* discutant librement les affaires publiques, car ils étaient soumis à une surveillance très étroite, et étaient supprimés sans jugement quand ils déplaisaient au gouvernement. — D'ailleurs, pour faire oublier aux Français la liberté, Napoléon leur cherchait des dédommagements dans le développement des intérêts matériels.

Le développement considérable des **travaux publics** assura du travail aux ouvriers : *Paris fut agrandi* et presque reconstruit par M. Haussmann, préfet de la Seine; de 1852 à 1857, les six grandes Compagnies de chemins de fer achevèrent leur *premier réseau;* de grands monuments furent reconstruits ou élevés; une *Exposition universelle*, la première en France, fut organisée en 1855 avec un grand succès. Malheureusement, le goût des *spéculations à la Bourse* se développa dans la nation; ce fut l'âge d'or des Sociétés financières, le *Crédit Mobilier*, le *Crédit Foncier*, le *Crédit agricole*, etc.

(3°) **La guerre d'Orient.** — Napoléon III voulut rendre aussi aux Français la *gloire militaire*, dont ils étaient sevrés

depuis quarante ans. Quand, avant 1852, il recrutait des adhérents à sa politique, il avait dit dans un discours à Bordeaux



La Crimée.

ces paroles célèbres : « l'Empire, c'est la paix ». L'événement démentit cette promesse, et après son avènement, on vit recommencer les *grandes guerres europeennes*, interrompues depuis la chute de Napoléon Ier. La première fut la **guerre d'Orient** que la France, unie à l'Angleterre, entreprit pour barrer aux Russes la route de Constantinople (1854-1856).

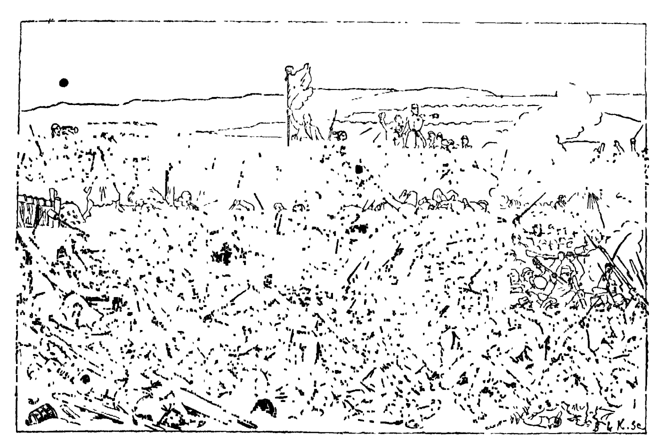
Le tzar Nicolas avait provoqué cette guerre en travaillant à démembrer la Turquie; la France et l'Angleterre défendirent le sultan. La guerre se fit sur deux points :

Dans la Baltique, les Français enlevèrent aux Russes la forteresse de *Bomarsund*, dans les îles d'Aland.

Dans la mer Noire, une armée anglo-française débarqua en *Crimée*, où Saint-Arnaud remporta la belle victoire de l'*Alma* (1851); il mourut peu après, laissant le commandement à Canrobert, que Pélissier remplaça ensuite. Les Anglais et les Français, aidés plus tard par 15 000 Piémontais, allèrent assiéger le grand port militaire de *Sébastopol*, héroïquement défendu par les Russes. Pendant un siège de onze mois, les alliés eurent à se défendre contre les rigueurs de l'hiver et contre les armées russes de secours, qui furent vaincues

à *Inkermann* et sur la *Tchernaïa;* enfin, le 8 septembre 1855, les généraux Bosquet et de Mac-Mahon emportèrent d'assaut la *tour Malakoff*, qui était la clef de la défense. Sébastopol était pris.

Le tzar Alexandre II, successeur de Nicolas, se décida alors à signer le *traité de Paris* (1856), qui arrêtait les Russes sur



Prise de Malakoff, par Yvon.
Yvon a été le grand peintre militaire du second Empire.

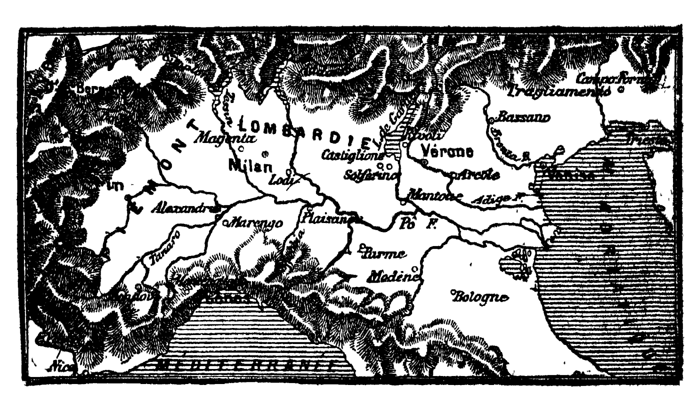
le chemin de Constantinople, et leur interdisait d'avoir des vaisseaux de guerre sur la mer Noire. Cette guerre nous avait coûté 75000 soldats et 1500 millions.

(4°) **La guerre d'Italie.** — Trois ans plus tard, Napoléon III entreprit une nouvelle guerre *contre l'Autriche*, pour assurer aux Italiens leur indépendance nationale. L'Italie était toujours dans l'état où l'avait mise le Congrès de Vienne en 1815 : deux provinces, la *Lombardie* et la *Vénétie*, appartenaient à l'Autriche, et le reste de la péninsule était morcelé en une demi-douzaine de principautés soumises à l'influence autrichienne et au despotisme de leurs souverains. Un seul État faisait exception, le **Piémont**, ayant un roi constitutionnel, *Victor-Emmanuel II;* le très habile ministre piémontais, *M. de Cavour*, avait réussi à gagner l'alliance de Napoléon III pour une guerre d'émancipation de la péninsule.

L'Autriche provoqua elle-même imprudemment la déclaration de guerre *en envahissant le Piémont* (avril 1859); Napoléon vint aussitôt au secours de son allié.

Dans la première partie de la campagne, en quelques jours, les Français, vainqueurs à *Montebello* et à *Palestro*, délivrèrent le Piémont de l'invasion autrichienne.

Puis l'Autriche fut attaquée dans ses domaines. La glorieuse victoire de *Magenta* (4 juin) ouvrit aux Français les portes de Milan,



L'Italie du Nord au XIXe siècle.

et les Autrichiens furent chassés de la Lombardie; ils voulurent ensuite y rentrer et furent encore battus à *Solférino* (24 juin). Mais Napoléon s'arrêta alors, parce qu'il était menacé par la Prusse et par l'Allemagne. Il signa la *paix de Villafranca* (11 juill.), qui donnait la Lombardie au Piémont, mais laissait la Vénétie à l'Autriche.

Mais les Italiens ne s'en tinrent pas là; les différents États chassèrent leurs princes autrichiens et se donnèrent à Victor-Emmanuel. Dès 1861, l'*Italie se trouva unifiée en un royaume*, la Vénétie toutefois restant à l'Autriche, et Rome au pape. Le nouveau royaume céda à la France deux provinces habitées par une population française, la **Savoie** et **Nice** (1860).

(5°) **Transformation de l'Empire**. — La guerre d'Italie avait été très populaire en France; faite pour assurer la liberté à un peuple étranger, elle fit renaître parmi les

Français aussi le désir de la liberté, et contribua à provoquer le réveil de l'*opinion libérale.*

Les élections de 1857 avaient fait entrer pour la première fois au Corps législatif quelques *députés opposants :* il y en eut **cinq**, Jules Favre, Émile Ollivier, etc., dont l'opposition devint vite populaire. D'autre part, plusieurs complots contre l'empereur inquiétaient le pouvoir; le plus célèbre fut celui d'*Orsini*, un patriote italien, qui en 1858 voulut d'un seul coup rendre la liberté à la France et à l'Italie en tuant Napoléon III, auteur de l'expédition de Rome.

En 1860, l'empereur jugea le moment venu de faire des *concessions libérales;* c'est le *décret du 24 novembre* 1860 qui inaugura cette période nouvelle du règne.

Ce décret autorisa les députés et les sénateurs à dire leur avis sur la politique générale dans une *Adresse* annuelle; des *ministres sans portefeuille*, dont le plus habile fut Rouher, furent chargés de défendre devant eux les actes du gouvernement.

La même année, un *traité de commerce* conclu avec l'Angleterre fut le point de départ d'une véritable **révolution économique :** l'ancien *système protecteur*, qui s'inspirait des idées de Colbert, fut remplacé par le *libre-échange*, reposant sur cette théorie, que les diverses nations ont intérêt à échanger librement entre elles leurs produits.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Comment se divise l'histoire de l'Empire? — 2. Constitution de 1852. — 3. Comment se faisaient les élections? — 4. Qui l'empereur épousa-t-il? — (**2**) 5. Quelle fut la vie publique après 1852? — 6. Développement économique. — (**3**) 7. Causes de la guerre d'Orient. — 8. Où se fit-elle? — 9. Racontez les opérations en Crimée. — 10. Comment finit la guerre? — (**4**). 11. Causes de la guerre d'Italie — 12. Comment commença-t-elle? — 13. Victoires des Français. — 14. Comment finit la guerre? — (**5**) 15. Indiquez les causes du réveil de l'opinion libérale. — 16. L'attentat d'Orsini. — 17. Le décret du 24 novembre 1860. — 18. Comment fut introduit le libre-échange?

LEÇON III. — **Décadence et chute de l'Empire (1860-1871).**

Résumé. — 1. La seconde période de l'Empire, à partir de 1860, fut marquée par une série de réformes libérales; mais elles ne désarmèrent pas l'opinion publique, parce qu'elles étaient insuffisantes.

2. En même temps, des expéditions lointaines, en Syrie, en Chine, en Cochinchine, inquiétaient la France; la guerre du

Mexique (1861-1867), la plus grande faute du règne, coûta inutilement beaucoup de sang et d'argent.

3. En Europe même, Napoléon III était impuissant à empêcher les agrandissements de la Prusse, qui dominait l'Allemagne et menaçait la France. Obligé de lui déclarer la guerre en 1870, il fut vaincu à Reichshoffen et à Sedan, et la révolution du 4 septembre mit fin à l'Empire.

4. La République, qui le remplaça, voulut combattre encore; mais elle ne put que sauver l'honneur. Après la trahison de Bazaine à Metz, les armées improvisées de la France furent battues sur la Loire, dans le Nord, dans l'Est. Paris capitula le 29 janvier 1871.

5. Le traité de Francfort (mai 1871) nous coûta l'Alsace, la moitié de la Lorraine et 5 milliards.

RÉCIT. — (1°) **Seconde période de l'Empire ; réformes libérales.** — Quand, en 1860, Napoléon III accorda des concessions libérales, il ne le fit pas avec assez de sincérité : il désirait donner à son gouvernement l'*apparence du libéralisme ;* mais il ne voulait pas renoncer en réalité au pouvoir absolu. Aussi, ces réformes insuffisantes ne désarmèrent pas l'opposition, elles lui permirent seulement d'attaquer plus fortement le despotisme impérial.

Le résultat des attaques de l'opposition se montra quand, en 1863, des élections générales renouvelèrent le Corps législatif : cette fois, 35 *députés non-officiels* furent élus et parmi eux **Thiers**, qui réclama avec un bon sens éloquent ce qu'il appelait « *les libertés nécessaires* ». Bientôt, dans la majorité même, se forma un *tiers-parti*, composé de députés impérialistes qui réclamaient le rétablissement véritable du régime parlementaire. M. Ollivier, *un des cinq*, se rallia à eux.

L'empereur ne put rétablir son prestige par le succès éclatant d'une nouvelle *Exposition universelle* en 1867 ; il chercha donc à désarmer l'opinion en faisant de nouvelles concessions : il rendit aux Chambres en 1867 le *droit d'interpellation* (c'est-à dire le droit de demander au gouvernement des explications sur ses actes), et il donna plus de liberté aux journaux.

Mais ces *libertés partielles*, accordées par bribes, ne contentaient pas l'opposition, dont l'audace grandissait chaque jour ; des *pamphlets* lus avidement, comme la *Lanterne*, s'attaquaient à la personne même de l'empereur. On imagina d'ouvrir une souscription pour élever un monument *au député Baudin*, victime du 2 décembre : dans le procès fait aux souscripteurs se révéla un jeune orateur, **Léon Gambetta**,

qui allait devenir l'adversaire le plus redoutable de l'Empire. Il fut élu député aux *élections de* 1869, qui montrèrent le progrès énorme de l'opposition : elle obtint près de 3 millions de suffrages. Avec Gambetta, un certain nombre d'**irréconciliables** entrèrent au Corps législatif.

Cette fois, Napoléon III se décida à opérer une réforme sérieuse, et à inaugurer l'*empire libéral;* M. Ollivier, décidément rallié à l'Empire, accepta de diriger comme ministre cette tentative (janv. 1870). Un *plébiscite* ratifia les réformes constitutionnelles. Mais au bout de six mois, la *guerre de Prusse* mit un terme au ministère Ollivier.

(2°) **Les expéditions lointaines**. — Pendant cette seconde période de l'Empire, les fautes commises par Napoléon III dans sa politique extérieure avaient accru le nombre des opposants : ce fut l'*époque des expéditions lointaines*. Toutes ces expéditions ne furent pas également condamnables : quelques-unes eurent pour objet de défendre l'*honneur* ou les *intérêts de la France*.

Ainsi, **en Syrie**, les musulmans massacrant les *Maronites* chrétiens, protégés de la France, une armée française vint rétablir l'ordre. — Non loin de là, un Français, *M. de Lesseps*, commençait alors le percement du *canal de Suez* pour établir une route directe entre l'Europe et l'Extrême-Orient.

En Chine, la France et l'Angleterre, pour punir une perfidie des Chinois, dirigèrent une expédition contre Pékin ; les Anglo-Français battirent à *Palikao* une innombrable armée chinoise, entrèrent dans la capitale, et par le traité de *Tien-Tsin* ouvrirent cet immense empire à l'activité des Européens (1861).

En Cochinchine, les Français intervinrent seuls pour protéger leurs missionnaires ; après trois années de combats, l'empereur d'Annam dut leur céder six provinces de la Basse-Cochinchine, colonie fertile, d'un grand avenir (1862-1867).

La France avait déjà pris possession en 1853 de la *Nouvelle-Calédonie*.

Mais la fatale *expédition du Mexique* a été à la fois inutile et injuste, et elle a été ruineuse pour le gouvernement impérial qui l'avait entreprise.

En 1861, la France, l'Angleterre et l'Espagne avaient obligé par les armes *Juarez*, président de la *République mexicaine*, à réparer des dommages causés à leurs nationaux. Napoléon conçut ensuite la pensée de continuer seul l'expédition, pour renverser Juarez et

installer au Mexique un *empire latin* au profit de l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche. Les Mexicains se défendirent bravement. Les Français prirent *Puebla* et *Mexico* (1863); mais ensuite, sous les ordres de Bazaine, ils s'épuisèrent contre un ennemi insaisissable, et, après quatre ans de pénibles combats, ils durent évacuer le pays. Le malheureux Maximilien, qui refusa de les suivre, *fut fusillé* par les Mexicains à Quérétaro (1867).

Cette guerre, qui se termina par une humiliation, eut pour la France d'irréparables conséquences : elle vida les arsenaux, et lia les mains au gouvernement, au moment où la politique prussienne produisait en Europe des transformations redoutables pour notre pays.

(3°) **Guerre contre la Prusse.** — La politique à la fois vacillante et téméraire de Napoléon III avait inquiété ou lassé tous les souverains européens, et *il n'avait pas d'alliés;* dans cette Europe indifférente ou hostile, une puissance jeune, formidablement armée, tout enivrée de victoires récentes, se posait en ennemie ouverte de la France : c'était **la Prusse**.

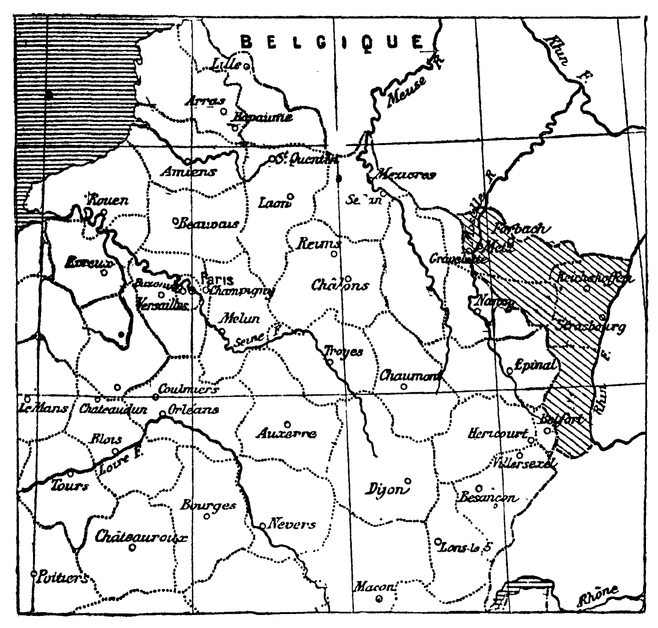
Les traités de 1815 avaient fait de l'Allemagne une *Confédération germanique*, dont la Prusse et l'Autriche faisaient partie pour leurs provinces allemandes. La Prusse n'y occupait qu'une place secondaire, mais elle avait la volonté de monter au premier rang; en 1866, à la suite d'une guerre heureuse contre l'Autriche, elle avait réalisé son ambition ; le roi de Prusse, **Guillaume Ier**, aidé par un homme d'État de premier ordre, son ministre, **M. de Bismarck**, servi par *la plus nombreuse armée* qui fût en Europe, avait attaqué l'Autriche et les autres Allemands. Victorieux à *Sadowa*, il avait *exclu l'Autriche de l'Allemagne*, et celle-ci était restée abandonnée à sa discrétion.

Bismarck avait maintenant besoin d'une guerre contre la France, que tous les Allemands détestaient comme leur « *ennemie héréditaire* » ; en effet, le moyen indispensable de les réconcilier avec les Prussiens qui venaient de les battre, c'était de les lancer tous ensemble contre l'ennemi commun. Il imagina donc de provoquer de toutes façons les susceptibilités françaises. Napoléon tomba maladroitement dans le piège qui lui était tendu.

L'occasion de la rupture, ce fut *la candidature d'un prince de Hohenzollern*, parent du roi de Prusse, au trône d'Espagne vacant depuis 1868. Napoléon, poussé à bout, déclara la guerre (juillet 1870).

C'était une faute inouïe : l'*Allemagne entière se serra autour*

de la Prusse, et mit en ligne un million de bons soldats, armés de l'excellent *fusil à aiguille* et de *canons à tir rapide* se chargeant par la culasse; la France au contraire avait des arsenaux vides, des forteresses insuffisamment armées, une artillerie très inférieure, et son armée ne comptait pas



La guerre de 1870.

300000 hommes. Aussi les défaites succédèrent aux défaites. — Dans la première période de la guerre, en six semaines, l'*armée régulière fut détruite ou immobilisée.*

Deux armées allemandes, victorieuses de Mac-Mahon à *Wissembourg* et à *Reichshoffen*, en Alsace, occupèrent toute l'Alsace du Nord; Strasbourg fut investi.

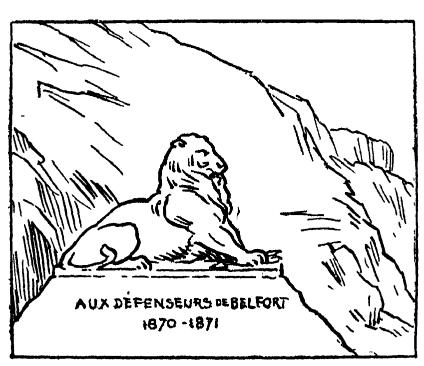
Une troisième armée prussienne, victorieuse du général Frossard à *Spickeren* et à *Forbach*, envahit la Lorraine, et *bloqua dans Metz* l'armée de Bazaine, malgré les héroïques efforts de cette armée aux batailles de *Borny*, de *Rezonville*, de *Mars-la-Tour*, de *Gravelotte* et de *Saint-Privat* (août 1870).

Enfin, une dernière armée française de secours, sous **Mac-Mahon**, *capitula à Sedan* (1er sept.), et Napoléon fut pris avec elle.

Quand cette nouvelle arriva à Paris, *le 4 septembre*, l'Empire s'effondra. A sa place s'installa un gouvernement provisoire républicain, présidé par le général Trochu, et qui prit le nom de **Gouvernement de la Défense nationale.**

(4°) **La guerre après la chute de l'Empire.** — Il n'y avait plus d'armée : mais la Prusse exigeait le *démembrement de la France*, et la République ne pouvait y consentir sans combattre encore. *Paris fut bientôt assiégé;* mais **Gambetta** s'en échappa en ballon, pour aller à Tours, et plus tard à Bordeaux, organiser vigoureusement dans les départements **la défense nationale.** Aussi, dans *une seconde période de la guerre*, les Prussiens, malgré leurs succès foudroyants du début, se trouvèrent partout arrêtés.

Paris fut investi le 18 septembre; les Prussiens comptaient emporter en quelques heures cette place immense qui n'avait pas de troupes régulières pour se défendre; mais ils furent immobilisés plusieurs mois devant ses remparts.



Le lion de Belfort.

Ce monument a été taillé dans le roc qui domine la ville de Belfort, en souvenir de la résistance de cette ville.

En province, ils prirent à l'est *Toul* et *Strasbourg*, au sud *Orléans*, à l'ouest *Châteaudun*, qui fit une magnifique résistance, et qu'ils brûlèrent impitoyablement pour terrifier les populations.

Mais des *armées improvisées* se levaient partout, les arrêtaient dans l'Ouest *sur l'Eure*, dans le Nord *sur la Somme* où le général **Faidherbe** organisa habilement la défense, au Sud *sur la Loire*, où **d'Aurelles de Paladines** les battit à *Coulmiers* et leur reprit *Orléans* (9 novembre).

Malheureusement, à ce moment, *Bazaine* accomplit une tra-

hison qu'il préparait depuis qu'il avait été mis à la tête de l'armée de Metz : il livra à l'ennemi l'imprenable forteresse de **Metz**, avec les 175000 excellents soldats qu'il commandait. C'était le dernier espoir qui disparaissait : grâce à l'armée que cette capitulation rendait disponible, les Prussiens eurent une écrasante supériorité dans une *troisième et dernière partie de la guerre*.

Dans le Nord, après avoir été battus à *Bapaume* par Faidherbe, ils furent victorieux à *Saint-Quentin*.

Dans le Sud, ils *reprirent Orléans;* le général **Chanzy**, qui révéla de grands talents militaires, opéra devant eux une savante retraite; mais il fut vaincu *au Mans* avec ses soldats improvisés.

Dans l'Est, les Prussiens occupèrent toute l'*Alsace;* ils assiégèrent *Belfort* sans pouvoir s'en emparer; mais ils arrêtèrent aux batailles de *Villersexel* et d'*Héricourt* une armée de secours qui fut rejetée en Suisse.

Enfin au centre, *Paris*, après d'héroïques sorties au *Bourget*, à *Champigny*, à *Buzenval*, après 21 jours de bombardement, vaincu par la famine, ouvrit ses portes le 29 janvier 1871. Cette fois, tout était bien fini.

(5°) **Le traité de Francfort.** — La République dut alors supporter les conséquences des défaites subies par l'Empire. Les Prussiens accordèrent un **armistice**, pendant lequel on élut à la hâte une *Assemblée nationale*. Celle-ci confia à *Thiers* le pouvoir exécutif, et la tâche de négocier avec un vainqueur impitoyable.

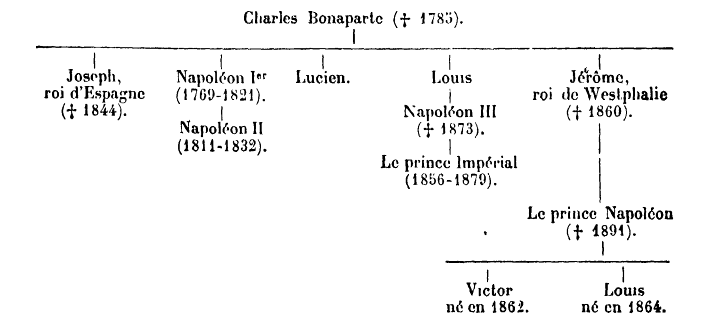
Le *traité de Francfort* (10 mai 1871) termina officiellement la guerre : il céda aux Prussiens l'*Alsace moins Belfort*, une moitié de la *Lorraine avec Metz*, au total 1487374 hectares, habités par 1628132 Français; la France payait en outre 5 *milliards*, et subissait l'occupation étrangère jusqu'au paiement total de cette énorme rançon. Le roi de Prusse était reconnu comme **Empereur allemand**.

QUESTIONNAIRE. — (1) 1. Pourquoi les concessions de Napoléon III ne réussirent-elles pas? — 2. Résultat des élections de 1863. — 3. Quelles nouvelles concessions fit l'empereur? — 4. Résultat des élections de 1869. — 5. Qu'appelle-t-on l'Empire libéral? — (2) 6. Racontez l'expédition de Syrie. — 7. De Chine. — 8. De Cochinchine. — 9. Du Mexique. — (3) 10. Quelle était l'ambition de la Prusse? — 11. Causes de la guerre de Prusse. — 12. Montrez l'infériorité de la France. — 13. Le début de l'invasion. — 14. La chute de l'Empire. — (4) 15. Pourquoi la lutte continua-t-elle? — 16. Comment l'invasion subit-elle un temps d'arrêt? — 17. Trahison de Bazaine et ses conséquences. — 18. Dernières défaites de la France. — (5) 19. Comment la guerre finit-elle?

Devoirs. — **1.** *Les Constitutions de* 1848 *et de* 1852. — **2.** *Histoire de la Constituante de* 1848. — **3.** *Comment a succombé la seconde République?* — **4.** *Les guerres d'Orient et de Crimée.* — **5.** *Les expéditions lointaines sous le second Empire.* — **6.** *La guerre de* 1870-1871.

Lectures. — *Histoire de la Civilisation contemporaine en France*, par RAMBAUD. — *Histoire contemporaine*, par GAFFAREL; on y trouvera plusieurs documents authentiques et intéressants sur la République de 1848 (p. 413-429), l'histoire extérieure du second Empire (p. 444-468), l'histoire intérieure du second Empire (p. 470-481), enfin sur la guerre de 1870 (p. 521-532). — *La France sous le régime du suffrage universel*, par ZÉVORT. — *Essais d'histoire et de critique*, par SOREL.

Tableau généalogique de la famille Bonaparte.



CHAPITRE VIII

LA FRANCE DE 1871 A NOS JOURS

NOTIONS GÉNÉRALES

La troisième République, née en 1870 au milieu des tristesses et des désastres de l'invasion que le second Empire avait provoquée, gouverne la France depuis cette époque. C'est donc dès maintenant, de tous les gouvernements qui se sont succédé chez nous depuis 1789, celui qui a eu, et de beaucoup, la plus longue durée : en effet, aucun de ses prédécesseurs n'a subsisté plus de dix-huit années.

Et cependant, aucun gouvernement n'a encore eu à remplir une tâche aussi difficile que celle à laquelle la troisième République a dû suffire.

A l'intérieur, elle trouvait le pays désemparé, sans armée, sans frontières, sans finances ; au dehors, la France avait perdu la prépondérance qu'elle avait si longtemps exercée, et qui avait été si utile au progrès général de l'humanité. Pour comble de malheur, la France était désunie ; chacun des gouvernements antérieurs avait conservé un certain nombre de partisans, qui accueillaient de mauvaise grâce le nouveau régime, et lui témoignaient même de l'hostilité.

Malgré tout, la République a triomphé de toutes ces difficultés : elle a payé les frais de la guerre, elle a pansé les blessures du pays, elle lui a rendu son rang en Europe, elle lui a donné d'utiles alliances, elle lui a reconstitué un empire colonial qui pourra devenir le fondement d'une grandeur nouvelle. En un mot, elle a su s'acquitter de sa lourde tâche, avec un succès qui a dépassé toutes les espérances qu'on pouvait concevoir en 1871.

Comme il était naturel dans ces conditions, la République s'est affermie chaque jour dans le pays ; elle a gardé ses partisans, et peu à peu l'immense majorité de ses adversaires est venue à elle. Aujourd'hui, ceux qui la combattent ne forment plus dans nos assemblées que de très petites minorités.

Les bons Français peuvent donc croire qu'ils voient dispa-

raître à jamais la cause principale de nos revers depuis un siècle, c'est-à-dire le manque de stabilité dans les institutions.

Leçon I. — **L'Établissement de la troisième République.**

Résumé. — 1. L'Assemblée nationale, élue en février 1871, confia à Thiers le pouvoir exécutif et organisa une République provisoire. Il fallut avant tout réprimer la sanglante insurrection de la Commune à Paris.

2. Puis tous les partis s'unirent pour l'adoption des mesures nécessaires au relèvement du pays. L'établissement d'impôts nouveaux remit l'ordre dans les finances ; les 5 milliards furent payés aux Allemands.

3. L'armée fut ensuite réorganisée : la loi de 1872 institua le service obligatoire et universel.

4. Mais les partis se divisèrent quand il fallut établir un gouvernement définitif. Thiers, partisan de la République, fut renversé par les monarchistes de l'Assemblée nationale ; mais ceux-ci, ne s'entendant pas entre eux, ne purent que constituer le Septennat au lieu de la monarchie.

5. Enfin, l'Assemblée nationale vota, le 25 février 1875, une Constitution républicaine définitive ; elle se sépara quelques mois plus tard.

Récit. — (1°) **La France après 1871.** — L'Assemblée nationale, élue le 8 février 1871 pour conclure la paix avec les Prussiens, se réunit le 12 février, *non pas à Paris*, parce que les Allemands occupaient tout le pays au nord de la Loire, mais *à Bordeaux*. En même temps qu'elle entamait des négociations avec l'Allemagne, elle eut à constituer en France un **gouvernement régulier.**

Les élections, faites à la hâte, avaient envoyé à l'Assemblée une majorité de *députés royalistes;* mais ceux-ci se décomposaient en deux groupes qui se détestaient, les *légitimistes* et les *orléanistes.* Ils s'entendaient pour faire échec aux *députés républicains*, formant le troisième tiers de l'Assemblée; mais ils étaient impuissants à rétablir la royauté, parce qu'ils voulaient comme roi, les uns *le comte de Chambord*, petit-fils de Charles X; les autres *le comte de Paris*, petit-fils de Louis-Philippe.

Dans l'impossibilité de relever pour le moment le trône, l'Assemblée se résigna à organiser *provisoirement* un gouver-

nement républicain; elle mit à sa tête **Thiers**, qui était l'homme le plus populaire de France parce qu'il avait fait de grands efforts pour empêcher la déclaration de guerre en 1870 : il avait été élu dans 22 départements. L'Assemblée décida aussi, *par défiance de Paris*, que *Versailles* serait le siège du gouvernement.

Ce gouvernement provisoire, sans armée, au milieu du pays désorganisé par l'invasion, eut aussitôt à combattre la terrible insurrection de la *Commune de Paris*.

La population parisienne, énervée par les souffrances du siège, par la famine, par une longue inaction, avait été désespérée de voir son héroïsme aboutir à une capitulation. Foncièrement *républicaine*, elle avait été ensuite inquiétée par les *tendances royalistes* de l'Assemblée nationale. Elle commit la faute de se mettre en insurrection, le 18 mars, et élut une *Commune* qui ne craignit pas de résister par les armes au gouvernement régulier de la France. Pendant deux mois, *sous les yeux des Prussiens ravis*, les Français se déchirèrent dans une exécrable guerre civile. A la fin de mai seulement, l'armée nationale reprit Paris ensanglanté et incendié, et la vie régulière de la nation recommença.

(2°) Réorganisation de la France. Les finances. — Il y a deux parts à faire dans l'histoire de l'Assemblée nationale de 1871 à 1876 : d'un côté, il lui fallait *réorganiser le pays*, reconstituer les organes nécessaires à son existence; — de l'autre, elle avait à *constituer un gouvernement définitif*.

De ces deux tâches, la première était la plus urgente, et elle fut tout d'abord entreprise. Pour cette œuvre du relèvement national, *tous les partis s'accordèrent* avec un louable empressement; à leur tête, Thiers déploya une sagesse, une habileté, une activité incroyables, qui augmentèrent chaque jour la popularité de l'héroïque vieillard. Avant tout, il travailla à la **libération du territoire.**

Un certain nombre de départements du Nord et de l'Est continuaient en effet à être occupés par des troupes allemandes, jusqu'au paiement intégral de l'indemnité de guerre de 5 milliards. Pour payer l'Allemagne, Thiers émit deux *emprunts nationaux*, dont le succès éclatant prouva, à la stupéfaction des Prussiens, que la France avait conservé des ressources qu'ils ne soupçonnaient pas. Le 16 septembre 1873, le dernier soldat allemand repassa la nouvelle frontière, et l'Assemblée nationale décréta que «*M. Thiers avait bien mérité de la patrie*».

Le *système financier* fut ensuite remanié ; on augmenta d'anciens impôts, on en créa de nouveaux pour suffire aux dépenses annuelles, énormément accrues par les suites de la guerre : le seul intérêt de la dette publique allait exiger dorénavant 1200 millions par an !

(3°) **Réformes militaires.** — Plus la France se relevait, plus il importait de lui rendre *une armée* et de reconstituer ses forces militaires, afin de la mettre à l'abri d'un retour offensif des Allemands. A ce besoin pourvut la **loi militaire** de 1872.

Cette loi établit, pour la première fois en France, *le service obligatoire pour tous*, qui fonctionnait depuis longtemps en Allemagne. Tout Français fut dorénavant astreint au service militaire de 21 à 41 ans : on dut rester d'abord 5 ans dans l'*armée active* de 21 à 25 ans (plus tard, ces 5 ans furent réduits à 2); — puis 4 ans dans la *réserve de l'armée active* jusqu'à 29 ans ; — puis 5 ans dans l'*armée territoriale* jusqu'à 34 ans ; — enfin les dernières années dans la *réserve de l'armée territoriale*.

On donna aussi à nos soldats des *fusils* et des *canons de nouveau modèle*, au moins aussi bons que ceux des Allemands ; on éleva de nouveaux forts autour de Paris ; et dans la région de l'Est on construisit une *frontière de fer*, barrant toutes les routes possibles d'invasion, pour remplacer l'ancienne frontière détruite.

C'étaient des *précautions nécessaires :* on le vit dès 1875 : cette année-là, le parti militaire prussien songea à se jeter de nouveau sur la France, pour la punir de sa résurrection trop rapide ; mais les politiques jugèrent que le succès serait douteux, et, le tzar Alexandre II ayant fait des représentations à Berlin, une nouvelle guerre fut évitée.

(4°) **Réorganisation politique.** — L'Assemblée nationale avait été unanime pour voter les mesures relatives au relèvement du pays ; mais les *rivalités des partis* reparurent plus ardentes que jamais, quand il s'agit de **constituer** un gouvernement définitif. Thiers, qui était jadis partisan de la royauté, avait maintenant changé d'idée, en voyant que les *légitimistes* et les *orléanistes* se faisaient mutuellement échec, et en constatant que l'*opinion républicaine* pénétrait de plus en plus la nation. Il proposa donc d'organiser définitivement une « *République conservatrice* » ; mais alors l'Assemblée le

renversa, dans la mémorable **séance du 24 mai 1873**, et le remplaça par le *maréchal de Mac-Mahon.*

Les royalistes se crurent alors assurés du succès; légitimistes et orléanistes travaillèrent à la *fusion*, c'est-à-dire à la réconciliation du comte de Chambord et du comte de Paris : et en effet ce dernier, l'héritier de Louis-Philippe, alla rendre visite à l'héritier de Charles X, dans le *château de Frohsdorf*, en Autriche, où il vivait, et reconnut la légitimité de ses prétentions à la couronne. Mais cette réconciliation personnelle des deux princes n'eut pas de résultats. Puis, les *bonapartistes* relevaient la tête; Napoléon III étant mort près de Londres, où il s'était réfugié après la guerre, ils soutenaient la candidature de son fils, le *prince Impérial*. Enfin, le comte de Chambord lui-même refusa d'accepter le drapeau tricolore, et exigea que la France reprît le *drapeau blanc* des Bourbons. Il mit ainsi l'Assemblée dans l'impossibilité de rétablir la royauté; pour se tirer d'affaire, elle établit **le Septennat**: elle confia pour sept ans le pouvoir à Mac-Mahon, ajournant ainsi la solution de la question gouvernementale.

Mais on ne pouvait condamner un grand pays à vivre ainsi dans l'incertitude du lendemain : une petite majorité finit par se former, pour tirer la France d'*un provisoire qui l'énervait.*

Un député, **M. Wallon**, réussit à faire adopter un *amendement* qui conduisit au vote d'une **Constitution républicaine** définitive, le 25 février 1875.

(5°) **La Constitution de 1875**. — Les lois constitutionnelles de 1875, qui nous régissent aujourd'hui, sont l'application des principes de liberté proclamés en 1789. Elles reposent sur *la séparation des pouvoirs*, et règlent l'exercice de la souveraineté nationale.

Le **pouvoir législatif** était partagé entre deux Assemblées, la *Chambre des députés* et le *Sénat;* la première était élue pour quatre ans par le suffrage universel direct; la seconde se composait de 300 sénateurs, dont 225 étaient élus pour neuf ans par les députés, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, et des délégués de tous les conseils municipaux de chaque département, tandis que les 75 autres, *inamovibles*, étaient nommés à vie par le Sénat lui-même. — Les deux Chambres délibéraient séparément; cependant, elles devaient se réunir en *Assemblée nationale* ou *Congrès*, soit pour

reviser la Constitution, soit pour élire le Président de la République.

Le **pouvoir exécutif** était confié à un *Président de la République* élu pour sept ans par le Congrès, rééligible, irresponsable, gouvernant par l'intermédiaire des ministres qu'il choisit lui-même et qui sont responsables. Il peut, en cas de conflit entre les pouvoirs publics, et avec l'autorisation du Sénat, dissoudre la Chambre des députés.

L'Assemblée nationale, en majorité royaliste, avait donc été obligée *par la force des choses* à fonder la République. Elle siégea quelques mois encore pour voter les *lois organiques* nécessaires au fonctionnement régulier du nouveau régime; puis elle se sépara en janvier 1876.

QUESTIONNAIRE. — 1. Quelle était la tâche de la troisième République? — 2. L'a-t-elle remplie? — (**1**) 3. Quels étaient les partis dans l'Assemblée nationale? — 4. Pourquoi organisa-t-elle provisoirement le gouvernement? — 5. Comment l'organisa-t-elle?— 6. Racontez la Commune de Paris. — (**2**) 7. Sur quels points l'Assemblée fut-elle unanime? — 8. Comment fut libéré le territoire? — 9. Comment réorganisa-t-on les finances? — (**3**) 10. L'armée? — 11. L'armement? — 12. Les forteresses? — (**4**) 13. Pourquoi Thiers fut-il renversé? — 14. Qu'est-ce que la fusion? — 15. Pourquoi échoua-t-elle? — 16. Qu'est-ce que le Septennat?— 17. L'amendement Wallon. — (**5**) 18. Comment la Constitution de 1875 organisa-t-elle le pouvoir législatif? — 19. Le pouvoir exécutif?

Leçon II. — La République de 1876 à nos jours.

Résumé. — 1. Depuis 1876, le régime républicain a régulièrement fonctionné, sous la présidence successive de MM. de Mac-Mahon, Grévy, Carnot, Casimir-Périer, Félix Faure, Loubet et Fallières.

2. Cependant la France a réparé ses forces et rétabli sa prospérité matérielle. De grands progrès ont été réalisés pour l'organisation politique, l'enseignement public, les travaux publics, le régime économique, etc.

3. La France s'est refait en même temps un empire colonial digne d'elle. En Asie, une guerre heureuse lui a donné le Tonkin et soumis à son protectorat la plus grande partie de l'Indo-Chine (1882-1885).

4. En Afrique, elle a conquis la grande île de Madagascar (1885-1895), et sur le continent africain elle a soumis, outre la Tunisie, le Dahomey et une grande partie du Soudan et du Congo.

5. Aussi, elle a repris sa place parmi les grandes puissances du monde ; à la Triple-Alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie formée contre elle, elle a opposé son alliance avec la Russie, son entente cordiale avec l'Angleterre, et contribué à maintenir dignement la paix générale.

RÉCIT. — (1°) **La politique de 1876 à nos jours.** Quand l'Assemblée nationale se sépara, au commencement de 1876, la France avait enfin un gouvernement régulier. La République eut encore à subir une tentative dirigée contre elle, *le 16 mai* 1877; mais elle surmonta cette dernière épreuve, et depuis cette époque elle a toujours vécu d'une vie normale, marquée seulement par les incidents de la *politique quotidienne*, que nous n'avons pas à étudier ici.

En 1876, le Président de la République, le maréchal de Mac-Mahon, ne pouvait pas oublier qu'il avait été élu par la *majorité royaliste* de l'Assemblée nationale. Or, la Chambre des députés, qui venait d'être élue, était *en grande majorité républicaine :* aussi ne put-il s'entendre avec elle, et, conseillé par les royalistes qui l'entouraient, il la fit dissoudre par le Sénat, le **16 mai** 1877. Mais les électeurs, qui devenaient de plus en plus républicains, réélurent les mêmes députés, et le maréchal finit par *donner sa démission* (janv. 1879).

Alors, comme Thiers était mort en 1877, le Congrès décerna la présidence à *Jules Grévy*, qui fut encore réélu pour sept ans à l'expiration de ses pouvoirs, en 1886; mais des difficultés intérieures le déterminèrent à se démettre en décembre 1887. — Il fut remplacé aussitôt par *Sadi Carnot*, le petit-fils du grand Carnot, l'organisateur de la victoire de 1793. — Celui-ci ayant été assassiné en juin 1894 par un anarchiste italien, il fut remplacé par *M. Casimir-Périer* qui résigna ses fonctions au bout de sept mois, en janvier 1895. — Son successeur, *Félix Faure*, mourut prématurément en 1899, et le Congrès élut à sa place *M. Loubet* à qui M. Fallières succéda en 1906.

Cependant, des divers prétendants au trône, l'un, le *prince Impérial*, Louis, fils de Napoléon III, s'était fait tuer en 1879 dans l'Afrique australe : un autre, *Jérôme Napoléon* neveu de Napoléon Ier, est mort à Rome en 1891. Le *comte de Chambord*, petit-fils de Charles X, l'avait précédé dans la tombe en 1883. Enfin, le *comte de Paris*, petit-fils de Louis-Philippe, succomba à son tour en 1894. La disparition de ces personnages ne put que consolider indirectement la République.

(2°) **La vie nationale depuis 1876.** — Sous ces divers Présidents, le gouvernement républicain est de plus en

plus entré dans les habitudes de la France. Les Chambres ont décidé en 1879 qu'elles reviendraient de Versailles à Paris, et *le siège du gouvernement a été rétabli dans la capitale.* En 1884, le Congrès a voté une modification à la Constitution : il a décidé que dorénavant *le Sénat ne nommerait plus d'inamovibles*, et que les 300 sénateurs seraient tous élus par les départements. Une *loi d'amnistie* de 1879, complétée plus tard, s'est efforcée d'effacer les tristes souvenirs de la guerre civile. — D'autre part, l'activité féconde des Français a rendu productives toutes les sources de la prospérité publique.

Trois **Expositions universelles** ont eu lieu à Paris, en 1878, en 1889 pour célébrer le *centenaire de la Révolution française* et en 1900 ; elles ont toutes brillamment réussi.

Plusieurs lois, dues à l'initiative du ministre *Jules Ferry*, ont donné une très vive impulsion à l'**instruction publique** ; l'instruction primaire a été rendue *laïque*, *gratuite*, et *obligatoire*.

En 1878, M. de Freycinet a fait voter un vaste plan d'ensemble pour l'achèvement des *chemins de fer* et des *canaux ;* 4 milliards, répartis sur dix années, ont été consacrés à ces opérations. Tous les travaux publics ont reçu une très vive impulsion.

L'organisation militaire a été complétée dans un sens démocratique par les lois de 1889 et de 1905, qui ont prolongé jusqu'à 45 ans l'âge du service militaire, supprimé absolument toutes les dispenses, et *fixé à deux ans* sans exception le service imposé à tous les jeunes Français. Notre armée a reçu en même temps un *armement* perfectionné; la France l'emporte sur les autres pays par ses fusils, par ses canons, et aussi par ses progrès dans la science toute nouvelle de *l'aviation militaire.*

La troisième République a cherché aussi à mettre de l'ordre dans le monde des travailleurs, à y faire régner la justice et l'égalité, et à faire une large place à la solidarité sociale. Des **lois ouvrières** ont permis aux ouvriers de s'associer, de se *syndiquer* pour la protection de leurs intérêts généraux. L'État s'est efforcé de *réglementer le travail*, de donner aux travailleurs un jour de repos hebdomadaire, de leur assurer des ressources quand la vieillesse ou des accidents les rendent invalides, de leur constituer des *retraites* pour leurs vieux jours, etc. Cette législation ouvrière est devenue « le noble souci d'une génération éprise de justice et pénétrée d'humanité ».

(3°) **Développement colonial en Asie.** — La troisième République a su donner l'attention nécessaire aux *questions coloniales*, qui sont d'une importance vitale pour l'avenir de notre pays, et, *malgré la jalousie de l'Angleterre*,

elle a rendu à la France, dans les colonies, un empire aussi beau que celui dont elle avait été dépouillée au siècle dernier par la lâcheté ou l'apathie de Louis XV.

C'est surtout en Asie et en Afrique que la France vient d'acquérir d'importants territoires.

En Asie, de hardis explorateurs, le marin *Francis Garnier*, le négociant *Dupuis*, ont ouvert un champ immense à l'activité de la France. Dès 1872, à travers l'Indo-Chine, ils commencèrent l'exploration du *Fleuve Rouge*, qui pouvait être une route commerciale vers l'intérieur de la Chine. *Garnier* périt en 1873, à *Hanoï*, capitale du **Tonkin**; mais l'empereur d'Annam, suzerain du Tonkin, dut consentir en 1874 à ouvrir le Fleuve Rouge au commerce français.

Sa mauvaise foi obligea, plus tard, la France à un effort plus considérable. Après la mort du commandant *Rivière* dans un guet-apens, en 1883, Jules Ferry se décida à une expédition en règle. En vain la Chine vint au secours de l'Annam ; l'*amiral Courbet* battit les Chinois, et leur imposa le traité de Tien-Tsin (1885) ; le Tonkin fut conquis, et le protectorat français s'étendit aussi sur l'*Annam* et le *Cambodge*. En 1893 enfin, la France contraignit, malgré l'Angleterre, le roi de Siam à lui céder toute la rive gauche du *Mékong*.

De la Cochinchine au Tonkin, la France possède aujourd'hui un *empire asiatique* qui a une grande unité géographique, et est peuplé par 25 millions d'habitants industrieux.

(4°) **Développement colonial en Afrique**. — Les résultats obtenus en Afrique ont été aussi remarquables. Non seulement la France a complété la conquête de l'Algérie par la soumission de la *Tunisie* (V. plus haut, p. 397), mais encore elle a étendu son action sur une immense partie du continent noir.

Du *Sénégal*, colonie qui semblait insignifiante, elle a fait sa base d'opérations pour pénétrer dans la *vallée du Niger*, dans le *Soudan*, le plus riche des bassins africains. Elle y a détruit successivement les empires de conquérants dévastateurs, *Ahmadou* en 1892, et *Samory* en 1898; *Tombouctou*, la mystérieuse capitale nègre, est devenue française en 1894. Sur le littoral du golfe de Guinée, le colonel *Dodds* a détruit la puissance du sanguinaire Behanzin, roi du *Dahomey*, et de ce côté encore la France a pénétré dans le Soudan. Un arrangement conclu en 1898 avec l'Angleterre laisse aux Anglais tout le Niger inférieur; mais, à l'intérieur, la domination française s'étend jusqu'aux rives du *lac Tchad*.

Plus au sud, *Savorgnan de Brazza*, de 1876 a 1885, a fondé le *Congo français*, qui s'est ensuite étendu vers le Nord et par la vallée du Chari a rejoint le Tchad ; cette colonie est aujourd'hui beaucoup plus grande que la France. Elle s'étend à l'est jusqu'à la vallée du

Nil, laissée en entier aux Anglais par un traité signé en 1899, rejoint le Soudan français, et à travers le Sahara s'unit à l'Algérie.

Dans l'océan Indien, la grande et riche île de *Madagascar*, aussi vaste que l'Angleterre et l'Écosse réunies, a été d'abord soumise au protectorat français en 1885; puis la reine Ranavalo continuant ses intrigues contre la France, une armée a pénétré, après une campagne difficile, jusqu'à la capitale de l'île, *Tananarive*, et Madagascar a été réunie à la liste des colonies françaises (1895).

La République a non seulement conquis des colonies, mais il semble qu'elle ait aussi fait comprendre enfin par la nation les avantages de la *politique coloniale:* c'est la condition nécessaire de la grandeur future de la France.

(5°) **Situation de la France dans le monde.** — Après les désastres de 1870, le relèvement de la France s'est accompli avec une telle rapidité, si inattendue, que l'Allemagne en a conçu des craintes; elle a jugé utile de chercher des alliés contre une *revanche* possible des Français, et en 1887 elle a conclu avec l'*Autriche* et l'*Italie* une **Triple Alliance**, qui a été deux fois renouvelée et qui subsiste encore officiellement.

Par contre, la **Russie** s'est rapprochée de la France, avec qui elle se sentait *en communauté d'idées et d'intérêts*, car elle a aussi à redouter la trop grande puissance de l'Allemagne sur le continent, de l'Angleterre sur mer et aux colonies. Les sympathies mutuelles des deux pays se sont manifestées avec éclat en 1891 et en 1893 à l'occasion de la visite d'une *flotte française à Cronstadt*, et d'une *flotte russe à Toulon;* elles ont conduit à la conclusion d'une alliance formelle qui a été révélée au monde par la visite du **tsar Nicolas II** à Paris en 1896, et celle du Président **Félix Faure** à Saint-Pétersbourg en 1897.

L'**Alliance franco-russe** a suffi pour rétablir l'*équilibre européen*, rompu depuis la guerre de 1870; puis une *entente cordiale*, conclue avec l'Angleterre en 1904, a assuré à la France plus de sécurité sur mer et sur le continent. Elle a repris parmi les grandes puissances la place qui lui appartient.

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Qu'appelle-t-on le 16 Mai ? — 2. Quel fut le résultat de cette tentative ? — 3. Quels ont été les Présidents depuis 1876 ? — 4. Que sont devenus les prétendants au trône ? — (**2**) 5. Quelles mesures politiques ont été votées depuis 1876 ? — 6. Qu'a-t-on fait pour l'instruction ? — 7. Pour les travaux publics ? — 8. Pour l'armée ? — (**3**) 9. Où des colonies ont-elles été acquises ? — 10. Racontez la conquête de l'Indo-Chine. — (**4**) 11. Extension en Afrique. — 12. Conquête du Soudan. — 13. Du Dahomey. — 14. Du Congo. — 15. De Madagascar. — (**5**) 16. Qu'est-ce que la Triple-Alliance ? — 17. Comment s'est formée l'Alliance franco-russe ? — 18. Quel en a été le résultat ?

LEÇON III. — La civilisation de 1848 à nos jours.

Résumé. — 1. Depuis 1848, la société française a reçu de plus en plus l'empreinte démocratique. La pratique du suffrage universel, et le développement inouï de la presse ont transformé profondément l'esprit public, les mœurs et les usages.

2. Ce même caractère démocratique se remarque dans toutes les réformes qui ont été accomplies : modification des institutions militaires, développement des travaux publics, transformations économiques, etc.

3. C'est lui aussi qui a dominé le mouvement intellectuel pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler. Les écrivains ont montré un grand esprit d'observation, et surtout ont joui d'une liberté complète.

4. L'art aussi a montré des préoccupations démocratiques ; il a voulu traduire les aspirations et les sentiments des classes laborieuses. Les sciences ont continué la merveilleuse série de leurs découvertes et de leurs applications pratiques.

RÉCIT. — (1°) **La France de 1848 à nos jours.** — Dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, la France a subi deux révolutions, plusieurs changements de gouvernement, plusieurs guerres, une invasion ; d'éclatants triomphes ont été suivis de lamentables revers. Cette étonnante succession d'événements qui ont bouleversé notre patrie, a naturellement réagi sur les habitudes, les mœurs et l'esprit de la nation française. Au milieu de ce chaos d'événements, le *caractère essentiel de la société actuelle* se dégage très nettement : c'est **le progrès démocratique** qui s'est accompli en tout sens, qui inspire les transformations politiques et sociales, les améliorations administratives et économiques, et même le mouvement littéraire, scientifique et artistique de notre époque.

Dans l'ordre politique, la révolution de 1848 a fait disparaître l'ancien système artificiel des *classes dirigeantes :* aujourd'hui, le gouvernement de la France, fondé sur le **suffrage universel**, ne cherche plus à s'appuyer sur telle ou telle classe sociale, la noblesse ou la bourgeoisie, il s'appuie sur la masse entière du peuple.

L'avènement du suffrage universel a transformé démocratiquement, non seulement les lois, mais la société elle-même. « Les mœurs, le langage, le costume, l'ameublement, l'aspect de Paris et des grandes villes, attestent, à leur manière, le changement démocratique qui s'est opéré dans la société française. »

Une *puissance nouvelle* a surgi, celle de la *Presse*. Sous le règne de Louis-Philippe encore, les journaux n'étaient lus que par une très petite minorité de Français; on créa sous le second Empire des *journaux à 10 centimes*, puis *à 5 centimes*, qui tirèrent bientôt à plusieurs centaines de mille exemplaires par jour. Sous la République, ce mouvement n'a fait que s'accroître : aujourd'hui le journal pénètre partout, il est lu par les plus pauvres eux-mêmes, et il n'y a pas un seul Français qui n'apprenne ainsi tous les événements, petits ou grands, propres à l'intéresser ou à l'instruire.

(2°) **Réformes générales.** — C'est donc l'opinion publique qui est devenue la *souveraine maîtresse* en France; il est naturel, par suite, que les intérêts matériels et moraux du peuple reçoivent une satisfaction chaque jour plus complète. L'*armée est devenue de plus en plus nationale :* depuis la loi militaire de 1872, le service est devenu obligatoire et personnel pour tous; le régiment est vraiment « *l'école commune du patriotisme* », par laquelle tous les Français, riches ou pauvres, savants ou ignorants, doivent nécessairement passer.

L'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire ont été largement développés; mais *l'enseignement primaire* surtout a fait de remarquables progrès.

Un ministre du second Empire, *Duruy*, avait *étendu la gratuite* de l'enseignement primaire; c'est la République qui a rendu cet enseignement *complètement gratuit* en 1881, et *obligatoire* en 1882. Les vastes plans de la Convention « pour une instruction populaire et nationale » ont été ainsi réalisés.

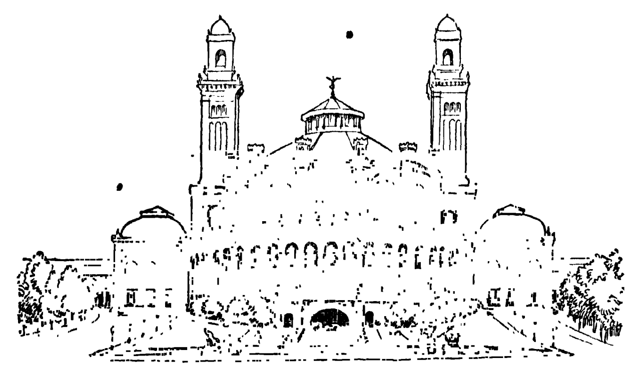
Toutes les conditions matérielles de la vie se sont améliorées. L'*industrie* a multiplié ses produits et fabrique aujourd'hui une valeur de plus de 15 milliards par an. Le *commerce* a pris un essor étonnant : la France en 1847 vendait annuellement aux nations étrangères 750 millions, et leur achetait 1 milliard; aujourd'hui, elle leur vend près de 5 milliards, et leur achète environ 6 milliards.

Il est vrai que depuis 1848, d'immenses travaux publics ont été exécutés : on a construit plus de 80 000 kilomètres de *routes* et de chemins, augmenté d'un tiers le réseau des *canaux*, et décuplé le réseau des *chemins de fer :* de 4 000 kilomètres en 1848, il va atteindre 40000 kilomètres.

L'*extension du service postal* a été étonnante. La République de 1848 a créé les *timbres-poste*, et a réduit considérablement le prix d'affranchissement des lettres; le second Empire a multiplié les

facteurs ruraux et porté leur nombre à 16 000 ; la troisième République a créé les *colis postaux* et fait entrer la France dans l'*Union postale universelle*.

La prospérité matérielle du pays se constate dans les **Expositions universelles** qui ont été inaugurées par le second Empire, et où toutes les nations montrent ce qu'elles sont capables de fabriquer. Napoléon III a présidé à celles de 1855 et de 1867 ; sous la troisième République, celle de 1878, celle de 1889 qui célébra le *Centenaire de la Révolution*, et celle de 1900 obtinrent le plus éclatant succès.



Le Palais du Trocadéro, élevé à Paris pour l'Exposition universelle de 1878.

(3°) **Mouvement littéraire depuis 1848.** — Depuis la Révolution de 1848, l'activité intellectuelle du pays a pris une direction nouvelle. On étudie de préférence *les connaissances qui offrent une utilité pratique*, comme le droit, l'économie politique, les sciences naturelles, etc. ; cependant les œuvres de l'intelligence pure, la poésie, la philosophie, etc., n'ont pas été abandonnées. Deux caractères principaux distinguent nos écrivains de ceux de l'époque précédente : d'abord, l'*esprit d'observation :* ils aiment le réel, se plaisent à reproduire des « choses vécues » ; — ensuite, la *liberté intellectuelle :* jamais la liberté des écrivains n'a été aussi grande que de nos jours ; il n'y a plus d'*écoles* nettement tranchées, comme au temps des romantiques et des classiques ; chaque

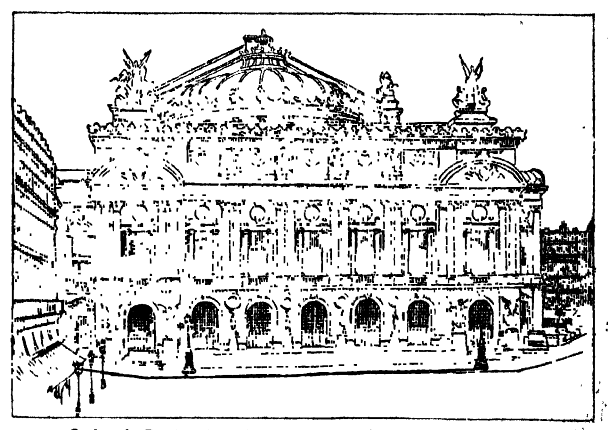
écrivain conserve et manifeste sa tournure d'esprit, sa manière propre d'écrire.

Ces préoccupations nouvelles se sont montrées chez quelques anciens romantiques : **Victor Hugo**, auteur des *Châtiments* qui sont une vive satire contre Napoléon III, des *Contemplations*, de la *Légende des siècles*, du roman des *Misérables*, etc.. Au théâtre, elles ont brillé avec **Emile Augier** qui a écrit les *Effrontés*, le *Fils de Giboyer*, l'*Aventurière*, etc., et **Alexandre Dumas** *fils* à qui on doit la *Dame aux Camélias*, le *Demi-Monde*, le *Père Prodigue*, etc.

Leur domaine propre est le roman. **Balzac** avait fait du roman une peinture de la vie sociale; **George Sand** et **Octave Feuillet** ont continué à étudier dans leurs œuvres surtout les passions humaines; **Flaubert**, l'auteur de *Madame Bovary*, a créé le roman naturaliste, continué après lui par les frères **de Goncourt** et par **Émile Zola**.

Sainte-Beuve et **Taine** ont renouvelé la critique littéraire en l'appuyant sur de fortes études historiques. L'histoire, avec **Fustel de Coulanges** et ses élèves, ne va plus sans une érudition consommée.

(4°) **Les beaux-arts. Les sciences.** — Les artistes, eux aussi, ont été sensibles aux préoccupations universelles



Opéra de Paris, chef-d'œuvre de l'architecte Charles Garnier, construit de 1861 à 1875.

du monde qui les entoure; ils ont *étudié de près la nature*, et recherchent le détail précis. En même temps, ils ont subi *l'influence des goûts nouveaux d'une société démocratique* : ils

ont étudié la vie de l'ouvrier, au milieu même de ses plus rudes travaux.

En peinture, la précision du dessin et de la couleur caractérise **Meissonier** et ses imitateurs; **Baudry** a reproduit la perfection de la beauté classique dans les grands tableaux du *Foyer de l'Opéra;* les paysagistes **Corot**, **Millet**, etc., ont peint la vraie nature au lieu de la nature conventionnelle qui charmait nos pères.

La sculpture, avec **Falguière**, **Chapu**, **Mercié**, etc., a observé avec précision le corps de l'homme et le corps des animaux; aussi a-t-elle produit des chefs-d'œuvre.

L'architecture a reconstitué surtout, avec **Viollet-le-Duc**, les monuments du moyen âge; avec **Charles Garnier**, l'illustre auteur de l'*Opéra de Paris*, elle a combiné les plus belles formes en les adaptant aux besoins modernes ; avec **Baltard**, elle a substitué le fer à la pierre, pour élever les vastes constructions nécessaires aux foules démocratiques.

Les **sciences** ont continué leurs découvertes, et leurs *applications pratiques* sont devenues prodigieuses.

On a inventé le *téléphone*, le *phonographe;* la *lumière électrique* éclaire nos villes; la *traction électrique* est appliquée aux voitures; des *moteurs à gaz*, des *moteurs à pétrole* sont employés pour les usages les plus divers, etc. On a appris à diriger les ballons, et l'*aviation* fait voler des *appareils plus lourds que l'air*. L'illustre **Pasteur** a découvert les *microbes* et les *ferments* qui sont la cause d'un grand nombre de maladies ; grâce à lui, des maladies jadis mortelles, la *rage*, la *diphtérie*, peuvent être prévenues ou guéries. La durée de la vie moyenne n'était que de 33 ans en 1848 : aujourd'hui, elle dépasse 37 ans.

Conclusion générale. — Et maintenant, quelle conclusion devons-nous tirer de cette revue des grands faits de notre histoire nationale?

Notre histoire nous apprend que nulle autre nation n'a montré une vitalité comparable à la nôtre; des catastrophes, qui auraient ruiné d'autres peuples, ont été pour nos pères le point de départ d'une splendeur plus grande: après les désastres de la guerre de Cent ans, les Français ont su expulser l'étranger; après avoir failli périr au temps des guerres de religion, ils ont, avec Henri IV et Richelieu, conquis la suprématie en Europe. Nous ne devons donc jamais désespérer de notre patrie.

En second lieu, nous voyons que les Français des siècles

passés ont travaillé avec une infatigable constance à assurer le progrès régulier de la France : c'est par suite notre devoir, à nous, héritiers des travaux de nos pères, éclairés par leur expérience, de faire notre possible pour conserver à la France une prospérité digne de son passé.

Nous devons enfin puiser dans les enseignements de notre histoire une fierté légitime : elle nous apprend quelle place notre patrie a tenue dans le monde, quels services elle a rendus à l'humanité. Si l'on retranchait de la civilisation européenne ce que la France y a fourni, quel vide immense en résulterait !

QUESTIONNAIRE. — (**1**) 1. Quel est le caractère de la civilisation actuelle ? — 2. Quelle a été l'influence du suffrage universel ? — 3. Quelle est l'influence de la Presse ? — (**2**) 4. Améliorations dans l'armée. — 5. Dans l'enseignement. — 6. Dans l'industrie. — 7. Dans les travaux publics. — 8. Dans les postes. — 9. Les Expositions universelles. — (**3**) 10. Caractères nouveaux de la littérature. — 11. Les principaux écrivains. — (**4**) 12. Les peintres. — 13. Les sculpteurs. — 14. Les architectes. — 15. Principales découvertes scientifiques. — 16. Quelles conclusions peut-on tirer de l'histoire de France ?

Devoirs. — **1.** *Comment s'est fondée la République ?* — **2.** *La Constitution de* 1875. — **3.** *L'expansion coloniale de la France depuis* 1871. — **4.** *La Civilisation française depuis* 1871. — **5.** *L'Afrique française.* — **6.** *Histoire de l'Assemblée nationale de* 1871 *à* 1876.

Lectures. — *Histoire de la Civilisation contemporaine*, par RAMBAUD. — *Histoire contemporaine*, par GAFFAREL (p. 535-556 (la troisième République), p. 573-585 (les affaires coloniales).

Nous ne pouvons indiquer d'autres lectures, parce que pour cette période si récente, actuelle même, les livres d'histoire font encore défaut.

Tableau récapitulatif de 1848 à nos jours.

La seconde République.	**Gouvernement provisoire.**	Proclamation de la République, le 24 février 1848. Le gouvernement provisoire s'installe à l'Hôtel de ville, établissement du suffrage universel. La Constituante se réunit en mai, triomphe de l'insurrection de juin avec Cavaignac et vote la Constitution en novembre. — Louis Napoléon est nommé président en décembre.
	Présidence de Louis Napoléon.	Le Président entre en lutte avec la Constituante; expédition de Rome (1849). Il lutte avec la Législative. Loi Falloux; loi du 31 mai 1850. Destitution de Changarnier (janv. 1851). Coup d'État du 2 Décembre, période dictatoriale, Constitution de 1852 — Rétablissement de l'Empire (décembre 1852).
Le second Empire.	**Période franchement absolutiste** (1852-1860).	Suppression de la liberté, de la vie politique, mais développement des intérêts matériels. — Exposition universelle de 1855. — Transformation de Paris. Les grandes guerres : guerre d'Orient (1854-1856); prise de Bomarsund; siège de Sébastopol; la paix de Paris. — Guerre d'Italie (1859); batailles de Magenta et de Solférino, paix de Villafranca. Création du royaume d'Italie (1860), cession de Nice et de la Savoie à la France. Attentat d'Orsini (1858). — Décret du 24 nov. 1860. — Le libre-échange.
	Réformes libérales (1860-1870).	Essais de réformes libérales de 1860 à 1870; élections de 1863, Thiers député. — Le droit d'interpellation; le tiers-parti; souscription Baudin, débuts de Gambetta. — Élections de 1869, les irréconciliables. L'empire libéral (1870), Ollivier ministre. Les expéditions lointaines: en Syrie (1860); — en Chine, bataille de Palikao (1860-1861); — en Cochinchine (1862-1867); — au Mexique (1862-1867), prise de Puebla et de Mexico; Maximilien empereur. Échecs de Bazaine, Maximilien fusillé à Quérétaro.
	Chute de l'Empire.	Progrès de la Prusse en Allemagne, bataille de Sadowa (1866). — L'affaire Hohenzollern, déclaration de guerre à la Prusse (juillet 1870), défaites de Reichshoffen et de Forbach; batailles autour de Metz; défaite de Sedan. — Chute de l'Empire (4 sept. 1870). La Défense nationale, rôle de Trochu et de Gambetta. La résistance s'organise : sur la Loire (bataille de Coulmiers), dans le Nord (Bapaume), dans l'Est (Belfort). — Trahison de Bazaine à Metz, succès décisifs des Prussiens : à Saint-Quentin, à Orléans, au Mans, à Héricourt. Capitulation de Paris (janv. 1871). Paix de Francfort (mai 1871).
La troisième République.	**L'Assemblée nationale.**	Réorganisation du pays : les emprunts, libération du territoire. Loi militaire de 1872; les fortifications. Reconstitution politique; chute de Thiers (mai 1873). La fusion, le Septennat. Mac-Mahon président. Constitution républicaine de 1875.
	Les Présidents de la République : Mac-Mahon, Grévy, Carnot, Casimir-Périer, Félix Faure, Loubet. Extension coloniale : au Tonkin, en Tunisie, au Congo, au Soudan. La Triple-Alliance et l'Alliance franco-russe.	

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Les origines jusqu'en 1494.

DEUXIÈME PARTIE

Histoire des temps modernes de 1494 à 1789.

TROISIÈME PARTIE

Histoire contemporaine de 1789 à nos jours.

CARTES

Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et Cie, rue de Seine, 57.

Enseignement primaire supérieur.

COURS E. JACQUET & A. LACLEF

L'Arithmétique du Brevet élémentaire et des Cours complémentaires, suivie d'un complément de **Géométrie.** 1 vol. in-12, broché, 1 fr. 75; relié *toile rouge*.. 2 25

Solutions raisonnées des Exercices et Problèmes, contenus dans l'*Arithmétique du Brevet élémentaire.* 1 vol. in-12, broché.......................... 3 »

Cours d'Arithmétique théorique et pratique, à l'usage des Écoles normales d'Instituteurs et d'Institutrices, des Écoles primaires supérieures, des Écoles professionnelles, des candidats au Brevet supérieur. 1 vol. in-12, broché, 2 fr 50 ; relié *toile bleue* (9ᵉ **Édition**).. 3 »

Solutions raisonnées des Exercices et Problèmes, contenus dans le *Cours d'Arithmétique théorique et pratique.* 1 vol. in-12, broché........................ 3 50

Cours de Géométrie théorique et pratique, avec de nombreux exercices, problèmes, applications, etc., à l'usage des Écoles normales d'Instituteurs et d'Institutrices, des Écoles primaires supérieures, des Écoles professionnelles, des candidats au Brevet supérieur. 1 vol. in-12, broché, 3 »; relié toile.......................... 3 50

Cours d'Algèbre élémentaire, à l'usage des Écoles normales d'Instituteurs et d'Institutrices, des Écoles primaires supérieures, des Écoles professionnelles, des candidats ou Brevet supérieur et de l'Enseignement secondaire. 1 vol. in-12, broché, 1 50; relié toile........... 2 »